This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

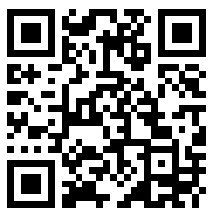

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

IV 24
12943

ATELIERS DE RELIURE
REGISTRES
Hm SELE
ANVERS
2 RUE DE LA CORDE 12

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— VINGT-HUITIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. XVIII

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
45, RUE DU POINÇON, 45
—
1896

Digitized by Google

Digitized by Google

DES RÉFORMES POSSIBLES

J'ai promis de m'occuper aujourd'hui du programme social sur lequel il est désirable que se fasse l'accord des libéraux de toutes nuances. Ce programme doit comprendre un certain nombre de réformes, déjà inscrites dans la législation des peuples voisins, et qui s'imposent, avec une urgence indéniable, à l'attention de nos hommes politiques.

Je rangerai en première ligne l'organisation syndicale, pour autant qu'elle reste étrangère aux groupements politiques. Les *Trade-Unions* anglaises sont les premières associations ouvrières du monde; elles se sont détachées du parti ouvrier, qui avait cru, un instant, s'approprier leurs ressources et profiter de leur influence. Les patrons ont pour elles autant de gratitude que de respect. Elles ont plus fait pour la paix sociale que n'importe quelle loi et n'importe quelle prédication. M. Trant cite (1) une lettre d'un maître de forges, confessant ses préventions passées contre les *Trade-Unions* et, après meilleure et longue information, reconnaissant en elles une admirable école pour les travailleurs, capable de les guérir de leurs vues hérétiques sur les rapports du capital et du travail ; grâce à elles, il n'y a plus qu'une minorité de « violents » parmles ouvriers, qui, pour la plupart, reconnaissent aujourd'hui que la meilleure façon d'arranger leurs différends avec les employeurs, c'est encore de recourir à l'arbitrage et à la conciliation (2).

Voilà, certes, un point où le libéralisme de M. J. Weiler se

(1) *Trade-Unions* (Londres, 1884), p. 164.

(2) Passage cité dans la traduction anglaise de VON SCHULTZE-GÆVERNITZ, *Zur socialen Frieden*, p. 249 : « I look upon Trade-Unions as admirable

Digitized by Google

rencontrera avec celui des économistes anglais. Un partisan de l'arbitrage ne peut être un adversaire des syndicats professionnels. D'une pierre on fait deux coups en admettant des vues aussi propices à la paix sociale; elles s'imposent avec d'autant plus de rigueur que l'on constate la décroissance des grèves dans une proportion inverse de la prospérité syndicale (1). En Angleterre, le système de conciliation a gagné de proche en proche; les industries textiles, non seulement du Lancashire, mais de Bradford, Leeds et du West Riding, la grande cordonnerie, le bâtiment et même les mines l'ont successivement adopté (2). Chez nous même, on sait les bons effets que les Conseils de l'industrie et du travail, œuvre d'un libéral, Frère-Orban, et les Conseils d'arbitrage, dus à l'initiative d'un autre libéral, M. J. Weiler, ont eus sur les rapports du capital et du travail. Il n'y a guère qu'à persévérer dans cette voie.

On a exposé ici même (3) le principe d'une autre grande

training schools for the workmen, where they will soon outgrow their heresies on the subject of capital and labour... but I can see that, under the training and leadership of the foremost men in the Unions, they are fast becoming a very small minority, as they are very plainly and forcibly told that the old way of settling disputes with their employers is about the very worst that could be adopted. »

(1) Voici comment s'exprimait M. Weiler au congrès des économistes, tenu à Anvers en juillet 1894 : « La vraie résistance à la conciliation vient des patrons » et non des ouvriers. Trop nombreux sont les patrons que fatigue la contradic- » tion avec leurs ouvriers, trop nombreux ceux qui, quoique bien intentionnés, » ne peuvent admettre que leurs employés puissent ne pas être pleinement heu- » reux de ce que leur philanthropie décide .. L'industrie a aujourd'hui encore » une forme féodale : le patron, juge et partie, croit de son devoir de maintenir » en tout le principe d'autorité, et, dans cette intention, il prend des décisions » parfois cruelles, qui occasionnent des grèves... Dans la grande industrie, il n'y » a que l'union de tous les ouvriers qui puisse contrebalancer la puissance du » maître. »

(2) Voyez une note de la traduction anglaise de *Zur socialen Frieden*, p. 250. Les cordonniers ont montré plus de sagesse encore que leurs confrères des autres métiers. Lors de l'arrangement qui mit fin à la grande grève de 1895, il fut entendu que chaque partie déposerait une caution de 1,000 livres sterling comme garantie de l'exécution de la sentence arbitrale. Celle-ci fut rendue par sir Courtenay Boyle, président du département du commerce.

(3) Livraison du 15 février 1895, p. 162. *Les assurances ouvrières en Allemagne et l'éventualité d'une législation similaire en Belgique*, par G. RAHLENBECK.

Digitized by Google

réforme, qui intéresse au premier chef nos ouvriers industriels, je veux parler des assurances contre la vieillesse, les accidents et la maladie. Il n'est pas de thème plus rebattu que celui des difficultés auxquelles n'a cessé de se heurter, en Allemagne, l'institution de ces assurances. Causez avec un directeur de charbonnage (1), un maître de forge ou de carrière, l'ingénieur d'une grande usine, vous entendrez toujours le même propos : « Les assurances sont ruineuses pour les patrons, inopérantes pour l'ouvrier, onéreuses pour l'État. »

Ce sont là trois hérésies que je voudrais avoir le loisir de réfuter tout au long. Les patrons allemands ne sont pas plus dignes de commisération que les nôtres (2); le cabinet de Berlin se porte mieux que celui de Bruxelles, et quant aux travailleurs manuels, dont la plupart (3) bénéficient de cette grande réforme si humaine et si conservatrice, ils ne meurent plus de faim dans leur vieillesse, ce qui est déjà autant de gagné pour l'honneur civique de nos voisins.

Ce n'est pas à dire que les assurances obligatoires constituent une œuvre de longue durée, comme on le croit généralement. On se méprend sur le bien réel qui peut en résulter

(1) On sait que MM. Defuisseaux et consorts ont déposé un projet d'assurance des travailleurs de la mine. L'*Union démocratique* a démontré dans deux articles très documentés (2e année, nos 74 et 75) les imperfections de ce projet.

(2) Ils le sont moins, s'il faut s'en rapporter à leurs propres déclarations, trop peu connues chez nous. Au congrès de Berne, M. Schwartz, président de la corporation textile d'Alsace-Lorraine, recommandait l'adoption de la législation allemande à ses confrères de l'étranger; M. Sauvaire-Jourdan, qui a fait de l'assurance obligatoire contre les accidents du travail, en Allemagne, une étude particulière (thèse de droit, Paris, Rousseau, 1894), s'est complu dans l'énumération des témoignages élogieux que les industriels de ce pays ont rendus en faveur d'un système qui est encore combattu par la plupart de nos patrons. Voyez particulièrement p. 178 et 191. On trouvera dans la même étude une solide réfutation des reproches fondés sur les frais d'administration et la multiplication des sinistres. En ce qui concerne les charges imposées à l'industrie, M. Sauvaire-Jourdan a montré qu'elles n'avaient pas empêché les dividendes des grandes sociétés de suivre une progression très encourageante (p. 162).

(3) Je dis la plupart; il ne faudrait pas croire, en effet, que tous les ouvriers soient assurés, ni même tous ceux des catégories déterminées par les lois sur la matière. Le rapport, publié en 1893, sur l'application de celles-ci en Alsace-Lorraine constate que sur 363,444 ouvriers des deux sexes qu'elles concernent, il n'en est que 247,209 qui soient inscrits sur les registres officiels.

Digitized by Google

pour la classe ouvrière, si l'on s'imagine qu'il y a dans cette contrainte, exercée sur les employeurs et les employés, une loi de l'avenir, qui deviendra applicable à toutes les nations. Si la France (1), qui a une législation sociale supérieure à celle des Allemands, s'est montrée rebelle jusqu'ici aux charmes de l'assurance obligatoire, cela tient peut-être moins à l'intransigeance gouvernementale qu'à la sécurité relative dont jouit l'ouvrier de ce pays. La vérité, c'est que le régime de la contrainte ne peut être que transitoire (2) et qu'il doit « préparer sa destitution ». En Angleterre, il n'aurait plus de raison d'être pour la grande industrie des comtés, au sein de laquelle les caisses des Trade-Unions suffisent aux principaux besoins, nés de la vieillesse ou des infirmités plus ou moins prématurées ou accidentelles. Mais il serait désirable qu'on l'y appliquât au cinquième État, qui est en train de devenir aussi menaçant pour l'ouvrier *arrivé* de la grande île que celui-ci le fut, entre 1789 et 1848, pour la bourgeoisie des villes et surtout pour l'aristocratie industrielle.

L'ouvrier belge, avouons-le, est inférieur à l'ouvrier anglais, et c'est pourquoi il est moins bien payé et moins apte à se suffire ; il lui faut donc encore, dans les tourmentes de la vie sociale, ce tuteur gouvernemental que peut dédaigner le cotonnier du Lancashire ou le mineur du Northumberland.

(1) En avril 1895 fut discuté à la Chambre française un projet relatif aux pensions de retraite des travailleurs; grâce surtout aux intempérances de langage de M. Guesde, ce projet a été repoussé par 324 voix contre 203.

(2) M. von Schultze-Gævernitz a, pour caractériser ce régime, un mot heureux. C'est, dit-il, « la politique sociale de forme patriarcale » qui lui a donné naissance (*Das grosse Betrieb*, trad. franç., p. 205). Je ne puis mieux faire que de rapprocher de ce jugement déductif de l'un des premiers économistes de l'époque l'opinion, d'ailleurs toute *politique* et d'opportunité belge, mais dénotant une rare clairvoyance, que M. Goblet d'Alviella exprimait, en 1893, dans la *Revue de Belgique* : « L'intervention des pouvoirs publics dans le domaine « économique, notamment dans la réglementation du contrat de travail, repré- « sente sans doute un état transitoire, mais il faut considérer si, endéans cer- « taines limites, ce n'est pas aujourd'hui une transition nécessaire... Si, par « exemple, l'initiative individuelle est impuissante à prémunir les travailleurs « manuels contre les conséquences de la vieillesse, des accidents, des maladies, « il y a un intérêt social, suffisamment justifié, pour que l'Etat organise lui- « même l'assurance ouvrière. »

Digitized by Google

Voilà ce que devraient comprendre les libéraux belges, restés sourds jusqu'ici à des revendications malheureusement trop légitimes. Ils peuvent, sans déroger à leurs principes, s'accommoder d'un régime transitoire qui faillit être institué par Frère-Orban lui-même (1), à une époque où l'Allemagne n'avait encore rien fait pour le travailleur invalide. Ils ne doivent pas non plus perdre de vue, dans l'examen des difficultés d'ordre pratique soulevées par cette grande réforme (2), que l'existence de nombreuses mutualités, qui couvrent la Belgique d'un réseau déjà très dense, peut fournir une solution du problème plus compatible avec nos mœurs et avec les préférences individuelles d'un grand nombre de patrons et même d'ouvriers.

J'ai parlé de l'infériorité de l'ouvrier belge; c'est un thème mélancolique qu'il faut avoir le courage d'aborder une fois de plus. La question des salaires et des heures de travail est de celles qui ne peuvent se résoudre sans un meilleur rendement

(1) Sous l'évidente pression des événements parisiens, l'éminent homme d'Etat déclara, dans la séance du 4 juillet 1848, que le gouvernement étudiait la question des assurances par l'Etat; il annonçait en même temps l'intention de reviser la contribution personnelle et la loi sur les patentes. Ces déclarations furent très mal accueillies par la droite, dont plusieurs membres accusèrent le ministre de faire du socialisme et même du communisme.

(2) Ces difficultés sont indéniables, bien que de parti pris on en ait grossi le nombre et exagéré l'importance. De toutes les assurances, la plus malaisée dans l'application et la plus litigieuse est assurément celle contre les accidents du travail. Le gouvernement allemand s'y est repris à plusieurs fois pour en régler le fonctionnement; son premier projet date de 1881, le troisième fut adopté en 1884 et promulgué le 5 juillet de la même année. Mais ce qu'il est intéressant — et édifiant — de constater, c'est que le principe en fut défendu dès 1869 par M. Stumm, le grand propriétaire de mines. C'est lui qui disait, le 27 février 1879, dans la discussion à laquelle donna lieu sa proposition : « Oui, c'est là une « atteinte à la liberté individuelle, mais pas plus criante que l'instruction obli- « gatoire, que le service militaire obligatoire et qui se justifie plus aisément. » Et les nationaux-libéraux d'applaudir, tandis que les progressistes (*Freisinniger*) combattaient cette réforme, dont leurs frères belges ont inscrit la réalisation dans leur programme. L'opposition se trouva fort réduite en 1883 et on vit Eugène Richter se lever pour déclarer qu'il acceptait le principe de l'obligation. M. Rickert allait plus loin et se défendait, et avec lui ses amis, d'avoir été hostile à ce principe, qui rallia, en 1884, la quasi-unanimité des députés. Voilà le résumé d'un chapitre d'histoire contemporaine, que MM. Bara et consorts feront bien de méditer.

Digitized by Google

technique et manuel de nos mineurs et de nos usiniers. Reste à savoir par quel bout il faut prendre l'obstacle pour s'en rendre maître. Faut-il perfectionner notre ouvrier afin qu'il soit en état de gagner davantage et de travailler moins, ou bien est-ce la hausse des salaires et la réduction des journées qui auront raison de son apathie et lui donneront des nerfs plus prompts et plus affinés?

Le libéralisme a paru pencher, depuis que ces graves problèmes d'heures et de salaires sont agités chez nous, vers la première manière de voir; il a cru qu'en répandant l'instruction dans les masses, il préparait leur émancipation graduelle. Les événements ne lui ont donné raison que dans une bien petite mesure, et la comparaison, qui s'impose avec les pays voisins, nous contraint à recommander de préférence la solution défendue par les économistes et les partis avancés. L'Autriche et la Suisse ont limité la journée de travail à onze heures (1). Dans le premier de ces pays, on avait, comme chez nous pour les non-adultes, laissé au gouvernement le droit d'étendre la faculté de faire travailler au delà de la limite légale, mais les industriels n'ont guère usé de cette tolérance, qui, en fait, a disparu. En Suisse, la loi ne fut appliquée, pendant les premières années, qu'avec une rigueur très mitigée, surtout pour les petits métiers et l'agriculture; comme je vais le redire tantôt, c'est de ces deux catégories, et surtout de la première — car la seconde a des nécessités particulières qui la rendent excusable — qu'il faut craindre une résistance sourde et tenace en Belgique. Quoi qu'il en soit, MM. M. Ansiaux (2) et C. Van Overbergh (3) constatent les bons effets de la loi; elle n'a produit aucune dépression économique et elle a été un bienfait pour la classe ouvrière. Si en Angleterre l'intervention du pouvoir n'a plus de raison d'être, — en 1847, la journée de dix heures fut instituée pour les femmes et les

(1) En Autriche, la loi date du 8 mars 1885; en Suisse, la loi fédérale fut ratifiée par le peuple le 21 octobre 1877 La journée de dix heures a été établie dans le Massachusetts dès 1872.

(2) M. Ansiaux, *Heures de travail et salaires*, p. 59 et suiv.

(3) Van Overbergh, *Les inspecteurs du travail dans les fabriques et les ateliers*, cité par M. Ansiaux, *op. laud.*, p. 59, note 2.

Digitized by Google

non-adultes — c'est que l'ouvrier de la grande industrie ne travaille plus onze heures par jour. Dans les mines, la moyenne est plutôt inférieure à huit heures; dans l'industrie cotonnière, la moyenne est de cinquante-quatre heures et demie par semaine (1). En 1837, un ouvrier cotonnier de Bolton travaillait soixante-douze heures par semaine et produisait 3,800 écheveaux; en 1891, le petit-fils de cet ouvrier travaille cinquante-quatre heures et demie et produit 34,508 écheveaux (2). Les mêmes constatations se font pour les tisserands; à Hyde (3) :

En 1814, en 80 heures, l'ouvrier produisait	.	130.7 yards.
En 1832, en 72 —	.	221.2 —
En 1890, en 54 1/2 —	.	540.0 —

Ce n'est pas l'instruction obligatoire qui a produit de tels résultats; elle date, en Angleterre, du Forster's Act (1870), et, si j'en juge d'après les déclarations peu suspectes d'un inspecteur diocésain, en 1884, l'obligation était loin d'être rigoureusement observée partout (4).

En réalité, ce que nos voisins d'outre-Manche ont fait sans pression légale, par une compréhension meilleure de leurs intérêts, nos industriels peuvent le réaliser sans attendre les problématiques résultats de l'instruction généralisée. Il en est, d'ailleurs, parmi eux qui n'ont même pas attendu l'inscription de la journée maximale dans le programme de leur parti, à plus forte raison dans nos lois, pour faire l'expérience d'une réduction d'horaire qui a généralement tourné à leur profit. Je citerai la fabrique de cordes de M. Vertongen, à Termonde,

(1) J'emprunte mes chiffres à l'admirable traité de VON SCHULTZE-GÆVERNITZ, *Das grosse Betrieb, etc.*, trad. française.

(2) VON SCHULTZE-GÆVERNITZ (trad. franç.), p. 143.

(3) Même ouvrage, p. 160.

(4) Exposé du rév. HENRY ROE, dans les *Proceedings* du congrès de Londres, 1884, t. I, p. 168 et suiv. M. NERINCX constate, en 1895, sur 5,153,542 inscriptions, la présence de 4,120,457 enfants dans les classes, soit 80 p. c. (*Du régime légal de l'enseignement primaire en Angleterre*, p. 219.) Il est juste d'ajouter que Frère-Orban avait reconnu, dès 1869, que l'instruction obligatoire n'était qu'un palliatif en matière sociale; mais il avait tort de conclure de là qu'il ne fallait pas légiférer en faveur des non-adultes; au contraire, il eût convenu, dès cette date, de légiférer doublement, comme en Prusse et en Angleterre.

Digitized by Google

qui a réduit la journée de ses ouvriers de douze à dix heures ; l'usine Valentin-Cocq, qui a opéré des réductions analogues ; les charbonnages de Grand-Conty et de Monceau-Fontaine où, dès 1890, on gagna une demi-heure sur le travail effectif et une demi-heure sur la descente et la remonte, sans atteindre l'effet utile ; les charbonnages de Mariemont et Bascoup, où des limitations analogues permirent les mêmes constatations ; la maison Carels frères, à Gand, et la firme Fettweis, à Verviers, où la journée est maintenant de onze heures, sans que de part ni d'autre il y ait eu ralentissement dans la production. J'en omets, et parmi les plus considérables, mais ces exemples, pris un peu au hasard dans le traité de M. Ansiaux et se rapportant à des branches très variées de l'industrie, ont une force démonstrative qui me dispense des longues énumérations. Ils attestent que le jour où les patrons belges le voudront, ils allégeront la tâche de leurs ouvriers sans compromettre la prospérité de leurs usines ; une première réduction pourra être opérée sans toucher à l'outillage actuel ; mais il va de soi que c'est au perfectionnement de celui-ci qu'il conviendra, selon l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis, de demander les compensations rendues nécessaires par les courtes journées et les hauts salaires. Jusqu'ici, les journées ont été longues (1) chez nous et les salaires peu élevés. Je ne citerai pas des chiffres ; ils sont partout. On les voit reparaître périodiquement dans les discussions de tribune ou de presse, et chaque fois les partisans du *statu quo* triomphent de la comparaison du passé avec le présent. M. Julin (2) s'est particulièrement distingué par ses

(1) Il est vrai que la moyenne générale du travail en Belgique flotte entre dix et onze heures, d'après M. Julin ; mais, réplique M. Ansiaux, « il nous est » parfaitement indifférent de savoir que la moyenne de la journée de travail » pour *tous* les ouvriers industriels de la Belgique est inférieure à onze heures. » Le fait n'est d'ailleurs pas absolument certain ; mais enfin, fût-il bien établi, » en résulterait-il, comme on le soutient, que la journée de travail de l'ouvrier » belge n'est pas trop longue en moyenne ? En aucune façon, car il est des indus- » tries où la journée de dix heures, par exemple, est excessive, et dont on fait » état pour constituer une moyenne générale applicable à des industries où le » travail peut être raisonnablement prolongé jusqu'à cette limite, mais où, » *en fait*, il l'est beaucoup au delà. » (*Heures de travail et salaires*, p. 62.)

(2) JULIN, *L'ouvrier belge, etc.*, p. 45. Voyez ANSIAUX, *op. cit.*, p. 71 et suiv.

Digitized by Google

vues optimistes; il l'a fait avec une grande habileté, ce qui ne l'a pas mis à l'abri de polémiques virulentes, dans lesquelles la voix de ses amis, ou plutôt de ses coreligionnaires, les démocrates-chrétiens, dominait d'un timbre aigrelet celle de ses adversaires les plus acharnés. Le fait est que M. Julin a le triomphe facile. Quand il a montré qu'un maçon gagnait, en 1846, la somme de 1 fr. 70 c. et qu'il gagne aujourd'hui 3 fr. 75 c., il croit avoir tout dit. La vérité, et c'est M. Ansiaux qui aura eu le mérite de la faire voir dans des termes irréfutables, la vérité c'est que les moyennes ne prouvent rien. Je ne parle même pas des moyennes universelles qui conduisent à des conclusions simplement absurdes; mais dans le sein même d'une profession, il y a lieu de distinguer entre l'artisan expérimenté et celui qui ne l'est pas; de tenir compte de la proportion des uns et des autres, du genre de travail auquel ils sont occupés, des circonstances concomitantes, etc., etc. Si l'on tenait compte de toutes ces distinctions, on serait surpris de constater que s'il y a eu majoration, cette majoration a été infiniment plus lente et moins progressive que ne le proclament les statisticiens. Comme M. Ansiaux l'observe encore, il est vraisemblable qu'appliquée aux seuls ouvriers sans habileté technique (*unskilled*), la moyenne générale de 2 fr. 88 c., obtenue par M. Julin, subirait une réduction sérieuse, si on isolait la somme des salaires qui leur échoient du total global des salaires de la profession.

Dans la grande industrie, la comparaison avec l'étranger est particulièrement navrante. M. von Schultze-Gævernitz a déjà fait ressortir à quel point les ouvriers de la mine et du fer, le cotonnier et le tisserand anglais sont avantagés par rapport à leurs frères d'Allemagne; il est regrettable qu'il n'ait pas étendu son parallèle à l'ouvrier belge. Celui-ci gagne, en moyenne, 2 fr. 75 c. par jour (1) en travaillant neuf heures (2) au fond de la mine; son frère du Northumberland reçoit 36 schellings par

(1) 2 fr. 70 c. en 1885; 2 fr. 61 c. en 1886; 2 fr. 71 c. en 1887. A partir de là, les moyennes journalières me font défaut. (ANSIAUX, p. 72.)

(2) Le séjour moyen des ouvriers à veine dans la mine est de dix heures trente minutes dans le bassin de Mons, de dix heures dans le Centre et à Charleroi, de huit heures quarante huit minutes à Liége.

Digitized by Google

semaine, soit 6 fr. 43 c. par jour, pour quarante heures de travail et six heures supplémentaires. Le tisserand belge est plus mal partagé encore; son salaire n'atteint 3 francs que dans les cas exceptionnels; les ourdisseurs ont 2 fr. 70 c.; dans les filatures, on paye un maximum de 1 fr. 68 c. à une soigneuse d'étirage qui travaille douze heures; de 1 fr. 20 c. à 2 fr. 28 c. aux sépareurs, coupeurs, etc.; de 2 fr. 16 c. à 2 fr. 78 c. aux peigneurs pour une tâche de la même durée. Si nous nous reportons au livre de M. von Schultze-Gævernitz (1), nous notons, dans le budget d'un *mulespinner* d'Oldham, que le père de famille gagne 40 schellings par semaine pour 56 1/2 heures de travail, que ses fils et ses filles, pour le même temps, reçoivent, pour quatre têtes, une somme annuelle de 92 liv. 19 sch. 3 d., soit un peu plus de 37 schellings par semaine (cinquante semaines de travail par an), soit un revenu hebdomadaire de 77 schellings ou de près de 100 francs dans ce ménage. Un autre filateur (de Hyde) gagne 30 schellings, mais il n'a que deux enfants, qui, l'une comme tisseuse, l'autre dans une fabrique de chapeaux de paille, gagnent de leur côté 10 schellings par semaine. Et notez qu'il ne s'agit pas d'artisans d'élite, mais d'ouvriers appartenant à la bonne moyenne des usiniers et des mineurs du Lancashire et du Northumberland. Il est vrai que, mieux payés, donc mieux nourris (2), astreints aussi à un labeur moins long, ces mineurs et ces usiniers ont un rendement infiniment supérieur à celui de leurs frères belges. Nos industriels sont donc loin de trouver le profit qu'ils imaginent dans cette sorte de *sweating system* qui ne fait honneur ni à leur clairvoyance ni à leur patriotisme.

Au surplus, s'il est permis d'arrêter un maximum d'heures,

(1) *Das grosse Betrieb*, trad. franç., p. 251 et suiv.

(2) D'un travail plein de faits de M. WAXWEILER, publié dans la *Revue sociale et politique* (t. IV), il ressort que la supériorité de l'outillage et la plus grande activité de l'ouvrier américain ont produit aux Etats-Unis une hausse des salaires que l'Angleterre ignore encore à l'heure présente. Or, cette activité supérieure est due à une meilleure alimentation. Lorsque l'ouvrier belge consomme un quart de kilogramme de viande, l'ouvrier américain en consomme quatre fois autant; la même proportion existe pour le lard ou la graisse. En revanche, nos usiniers et nos mineurs mangent deux fois plus de pommes de terre que ceux des Etats-Unis.

Digitized by Google

il ne peut être question de fixer des minima de salaire pour toutes les industries; la journée maximale est déjà le fait accompli chez plusieurs de nos voisins; il en va autrement du salaire minimal. Tout au plus, peut-on agir par la persuasion de l'exemple. Cet exemple, il faut que l'État le donne, comme il le fait en Angleterre et dans d'autres pays (1). Le jour où il aura démontré qu'une réforme des salaires ne peut avoir les répercussions effroyables que l'industriel en attend, celui-ci se convertira à un système qui aura cessé de l'épouvanter. Il fera comme Senior, qui, adversaire des lois restrictives en 1837, reconnaissait publiquement, en 1863, qu'elles étaient possibles et même nécessaires; comme ces grands patrons anglais et américains que cite M. von Schultze-Gævernitz (2), et qui se sont successivement ralliés à la thèse du libéralisme avancé. Il y a plus; ne vit-on pas, dès le début du siècle, des employeurs plusieurs fois millionnaires, tels qu'Owen et Robert Peel, se mettre à la tête des réformateurs et prêcher d'exemple la nouvelle doctrine? Faut-il donc désespérer de trouver chez nous des imitateurs de ces grands hommes, qui, plus que toutes les lois, eurent l'infini mérite de contribuer à la réconciliation définitive du capital et du travail?

(1) Il est superflu de répéter ici ce que chacun sait, les expériences faites avec succès par la plupart de nos députations permanentes et les innombrables essais des grandes communes des pays voisins, notamment de la Hollande et de l'Angleterre; mais il y a plus; on a vu les libéraux modérés de Verviers inscrire le minimum de salaire dans les cahiers des charges des adjudications publiques; il y a peu de jours, M. Buls présentait de son côté, au nom du collège bruxellois, un rapport concluant dans le sens de la réglementation admise par le Conseil supérieur du travail. (*Petit Bleu*, numéro du 5 juillet 1896.) On sait qu'un vote du Sénat a annihilé, en cette matière, une initiative, d'ailleurs peu nette, de la Chambre. Je ne suis pas de ceux qui se sont indignés de l'attitude prise par la haute assemblée. Il vaut mieux laisser au gouvernement le soin de procéder par voie administrative et attendre des temps plus favorables pour discuter le principe du salaire au Parlement. On évitera, de la sorte, l'échange fâcheux d'opinions peu mûries et toutes de passion sur un thème moins familier à nos honorables que la *Pasicrisie* ou la loi sur la chasse. Ce qui m'a paru plus caractéristique, c'est le changement d'attitude de M. Woeste qui, le 17 avril 1893, condamnait le minimum de salaire à la Chambre, tandis que l'autre jour, il se renfermait dans des réserves frisant l'approbation.

(2) *Zur soc. Frieden*, trad. angl., p. 67.

Digitized by Google

S'il faut s'attendre à des résistances sourdes ou offensives, c'est, d'ailleurs, du côté des petits et non des gros patrons. Le petit industriel est l'ennemi-né des réformes ouvrières. C'est lui qui a, sinon inventé, du moins systématisé le *truk-system*, et qui en a trouvé les applications les plus imprévues. C'est lui encore qui préfère deux apprentis à un bon ouvrier, parce qu'ils coûtent moins ; le « sarrasin » au syndiqué, parce qu'on peut lui imposer les pires marchandages ; c'est lui, enfin, qui fait aux grosses maisons une concurrence de pirates. De ces âmes damnées du menu capital, il ne faut espérer ni trêve ni merci. Elles sont mûres pour les sévérités de la loi, et le libéralisme ne peut accepter aucune espèce de solidarité avec elles.

Je touche ici à un point délicat de la propagande future de notre parti ; mais il faut savoir, en sondant nos plaies, effeuiller des illusions que la plupart d'entre nous ont, d'ailleurs, perdues depuis longtemps. On s'imagine encore, dans certains milieux libéraux, que nos meilleurs adhérents sont précisément ces petits patrons, si nombreux dans les villes, où ils constituent, avec les commerçants d'importance moyenne ou minime, la classe intermédiaire entre le capital et les travailleurs manuels. Pour conserver ces adhérents, il n'est pas de concessions auxquelles on ne soit disposé. C'est à leur influence intéressée, autant qu'à la tiédeur particulière de nos amis en matière d'œuvres sociales, qu'est due l'absence d'organisation ouvrière, qui a mis le libéralisme dans une posture si désavantageuse vis-à-vis des autres partis en octobre 1894. Les catholiques avaient, de vieille date, leurs patronages, leurs *vrede* et les mille réseaux de maille où se laisse prendre l'ouvrier jeune et isolé ; les collectivistes, par leurs ligues ouvrières, leurs syndicats et leurs coopératives, n'avaient pas moins habilement su préparer l'avenir. Quant au libéralisme, il stagnait ; il a su, en 1894 et en 1896, ce que coûtait cette indifférence et il continuera à l'apprendre à son dam, à moins qu'il ne se décide à étendre sa sphère d'action en dehors de la classe moyenne. Qu'il ne dédaigne pas l'adhésion de celle-ci, soit ; mais qu'il ne se fasse pas d'illusions sur le concours qu'elle lui apporte, et

Digitized by Google

qu'au lieu de se mirer en lui-même, il prenne quelques leçons de prosélytisme chez ses adversaires. Certes, les petits industriels sont dignes d'intérêt; mais *socialement*, leurs ouvriers le sont au même degré; *électoralement*, ils le sont bien davantage, puisqu'ils sont le nombre et constituent les majorités. L'inscription du minimum de salaire et de la journée de onze heures dans notre programme nous vaudra peut-être un millier de défections chez les employeurs; elle nous attirera les sympathies de cent mille employés, dont les opinions fluctuent, à l'heure actuelle, entre le drapeau noir et le drapeau rouge. Il y a d'ailleurs une raison scientifique de se montrer réformateur, dût-on, pour cela, mettre un frein à ce que Frère-Orban appelait en 1849 « l'avidité des intérêts privés » (1). Cette raison a été admirablement déduite par Brentano dans les termes suivants : « Il s'agit de savoir s'il faut sacrifier « aux « intérêts privés des petits patrons et des petits entrepreneurs, « qui ne savent ni vivre, ni mourir, les mesures les plus importantes pour le relèvement de la classe ouvrière et les intérêts « des industries en voie de développement qui pourraient, « sans cela, obtenir la victoire sur le marché du monde » (2). C'est ainsi que se pose la question pour le libéralisme belge; la réponse qu'il convient d'y faire ne paraîtra douteuse à aucun homme de progrès (3).

On aura remarqué, dans les pages qui précèdent, qu'il n'était

(1) C'est encore Frère-Orban, qui, dans la séance du 19 janvier 1869, s'exprimait ainsi : « C'est dans la petite industrie que de pauvres petits êtres sont le « moins bien traités, tandis que dans la grande industrie, ils ont encore, comme « protection, une surveillance générale, une sorte de publicité, l'intelligence « plus élevée et l'humanité des patrons que nous révèlent les réclamations « mêmes des industriels de Gand. Ceux-là ne sont pas impitoyables; ils pro- « tègent l'enfant dans leurs usines, tandis que dans les petits ateliers, il est « assujetti à un travail à discrétion, sans aucun contrôle possible. »

(2) Cité par M. ANSIAUX, *op. cit.*, p. 151.

(3) Je n'ai pas à me prononcer ici sur l'apport de voix et d'influence que les fonctionnaires des villes et des campagnes ont fait jusqu'à ces dernières élections au vieux parti libéral. Cet apport est indéniable, et si les conversions socialistes n'ont pas été rares depuis 1894, dans les rangs des instituteurs et des employés subalternes, si beaucoup de ces derniers et quelques-uns de leurs chefs ont été touchés de la grâce cléricale, on peut dire qu'une grosse fraction des salariés de l'État et des communes nous appartient encore.

Digitized by Google

guère question que des patrons et des ouvriers de la grande et de la petite industrie. Ce n'est pas à dire que le commerce et l'agriculture méritent un moindre intérêt et que leur conquête soit hors de notre portée. Toutefois, je crois infiniment plus malaisé de donner aux éléments qui constituent ces deux catégories sociales, des satisfactions légales, équivalentes à celles qui nous rallieront peu à peu le mineur et l'usinier. Ce que nous avons dit des syndicats, des assurances obligatoires et de la limitation de la journée de travail s'applique, d'ailleurs, aux ouvriers des campagnes; ceux-ci bénéficieront, enfin, de toute une série de mesures inscrites dans le programme libéral, et dont les plus significatives sont les modifications démocratiques introduites dans le contrat de louage en faveur du fermier, l'indemnisation de celui-ci pour la plus-value qu'il a donnée aux terres, sa protection en cas de bail oral, une revision urgente de la loi sur la chasse et tout un ensemble de mesures hygiéniques, appropriées aux besoins de l'agriculture.

J'ai réservé pour la fin une grande réforme qui est à l'ordre du jour chez nos voisins de France (1) et qui a triomphé, sous des formes diverses, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Hollande et en Russie. On devine qu'il s'agit de l'impôt sur le revenu, dont le principe est admis par tous les libéraux,

(1) On a trop perdu de vue que la réforme, encore une fois ajournée en France, de l'assiette de l'impôt n'est pas du tout l'œuvre des politiciens, mais que MM. Cavaignac et Doumer, ses derniers champions, n'ont fait qu'appliquer les doctrines de la direction de l'enregistrement. Celle-ci, en 1895 et 1896, fut bel et bien l'inspiratrice de leurs projets de loi : « Elle persévère ainsi (écrivait le « 21 novembre 1895 un correspondant de l'*Indépendance belge*), ne sortant « que rarement d'un silence officiel, dans l'application du fisc et du timbre à « tous les cas non primitivement prévus, et son œuvre d'absorption, d'ingé- « rence, ne s'est jamais arrêtée depuis que la Restauration de 1815 lui a donné « les moyens d'atteindre et de pénétrer jusque dans leurs minimes détails les « phénomènes sociaux qui paraissaient d'abord lui échapper, mais où son flair « spécial lui fait diagnostiquer une fraude ou menace de fraude. » Et le correspondant d'ajouter ce détail significatif qu'aux yeux du directeur général du timbre, la réforme de l'impôt dans le sens d'une progression « s'enchaîne par des « arguments solides à la méthode de perception expérimentée depuis un siècle; « qu'elle constitue un progrès normal, une simplification depuis longtemps « désirée et préparée. » N'est-ce pas significatif?

Digitized by Google

tandis que la manière de le formuler les divise. Les uns veulent que cet impôt soit progressif, les autres l'entendent proportionnel ; parmi les premiers, il en est qui, s'illusionnant fort sur le résultat d'une certaine progression, s'imaginent que l'impôt sur le revenu est destiné à remplacer quelque jour toute la législation actuelle en matière de taxe ; ce sont ces esprits doucement chimériques qui ont fait le plus de tort à une formule qui deviendra nôtre le jour où on l'aura réduite à sa véritable portée. Comme le pensent les rares économistes qui y soient ralliés, l'impôt sur le revenu se superposera au système de taxation en usage et, par là même, il en améliorera l'économie dans le sens de l'équité et d'une plus juste répartition des charges ; mais il n'aura pas, de longtemps (l'aura-t-il jamais?), le caractère d'unification qu'on voudrait lui attribuer. Il ne l'a pas chez nos voisins, d'abord parce qu'on ne peut toucher qu'avec une extrême prudence à un organisme aussi délicat que le régime financier d'un peuple et que de toutes les parties de la machine administrative, c'est précisément celle dont le maniement exige la main la plus légère et la plus expérimentée ; ensuite, parce qu'une substitution radicale, comme celle qui donnerait l'impôt unique, cher aux collectivistes, aurait pour première conséquence de réduire aux abois les services financiers de l'État en raison de l'insuffisance des recettes.

En Prusse, par exemple, sur un total de 8,790,285 censitaires, il en est 8,323,256 (soit 94.60 p. c.) qui possèdent un revenu inférieur à 2,000 mark (2,500 francs) ; 396,895 ont un revenu de 2,000 à 6,000 mark, de telle sorte que les charges de l'impôt progressif ne pèsent guère, en ce pays, que sur 70,134 contribuables, représentant 0.80 p. c. de la totalité des censitaires (1). Ces chiffres dérisoires deviennent plus dérisoires encore dans d'autres contrées. On sait que la Suisse est le pays où l'on a fait de l'impôt progressif les applications les plus rigoureuses ; il convient toutefois de reconnaître que ces applications varient de canton à canton. La progression n'est

(1) H DENIS, *De l'impôt, etc.*, p. 93 et suiv.

Digitized by Google

même pas d'usage général ; là où elle est admise, elle n'atteint qu'un taux assez faible et non moins faibles sont les résultats auxquels elle aboutit ; enfin, selon M. Bastable (1), la fraude règne en maîtresse un peu partout, sous l'œil paternel des administrations locales, aussi indulgentes pour les deniers des capitalistes que la législation fédérale n'a cessé jusqu'ici de l'être pour les abus patronaux. Peut-être cette indulgence est-elle, d'ailleurs, le résultat d'un calcul. Les autorités du canton de Vaud ont appris à leurs dépens ce qu'il en coûtait de se montrer rogues dans l'application des lois de finance. Quelques millionnaires, qui faisaient le plus bel ornement de ce canton, se sont envolés à tire-d'aile, et l'un d'eux a même eu ce raffinement de politesse, d'avertir les agents du fisc, par une lettre qui a été imprimée dans un grand nombre de journaux. Qu'est-il advenu ? Le fisc aux abois a fait patte de velours, et pour retenir les grosses fortunes dont les possesseurs n'avaient pas encore plié bagage, il a négocié avec ces derniers, il leur a offert des rabais, moyennant quoi ils ont consenti à ne pas aller grossir les revenus d'un autre canton (2).

Des observations analogues ont été faites aux États-Unis, où l'impôt progressif n'a vécu que ce que vivent les roses. Après neuf années d'expérience, on y a renoncé à cause de l'insuffisance croissante de son rendement. Dans ce pays où les milliardaires sont plus nombreux que partout ailleurs, le résultat financier de l'impôt en l'année 1864, date de sa première application, fut de 30 millions ; en 1865, il donna 105 millions, et, grâce à une pressuration énergique, 205 millions en 1867. En 1868, il ne rend plus que 160 millions et 125 en 1869 ; en 1870, il se relève faiblement (135 millions), mais quelle chute en 1871, où il ne fait entrer que 53 millions dans les caisses de l'État ! En 1872, il n'est pas surprenant qu'on le supprime (3). Ce que j'ai dit des imperfections d'une réforme financière adoptée pourtant par les pays les plus éclairés de l'Europe, la France exceptée, n'avait

(1) BASTABLE, *Public finance*, p. 418 et suiv.

(2) *Revue d'économie politique*, 1887, p. 195.

(3) J'emprunte ces chiffres à une lettre de M. de Varigny, insérée dans le *Temps* (mai 1894).

Digitized by Google

d'autre fin, on le comprendra, que de garder ses partisans (1), dont je suis, contre les excès d'un optimisme presque fatal. Qu'ils se persuadent que l'impôt progressif n'a qu'un rôle de superposition à jouer dans l'échiquier de nos budgets, soit qu'on le destine à remplacer certaines taxes particulièrement démodées ou impopulaires (par exemple la contribution sur les portes et les fenêtres, et certains impôts indirects), soit qu'il ait pour effet de dégrever des catégories de petits contribuables, déjà cruellement atteintes par les charges pesant sur les produits alimentaires.

Sous ces réserves et une fois admis qu'il ne portera que sur un petit nombre de têtes (2), l'impôt progressif est inattaquable au point de vue de l'équité et à celui de la tradition libérale. Celle-ci ne plonge-t-elle pas ses racines dans les principes de 1789, et n'est-ce pas en 1789 que Mirabeau prononçait son fameux discours sur la banqueroute ? Voici comment il s'exprimait: « Il faut le combler ce gouffre effroyable! Eh bien, « choisissez parmi les plus riches, afin de sacrifier moins de « gens, mais choisissez, car ne faut-il pas qu'un petit nombre « périsse pour sauver la masse du peuple ! » Pas plus que M. Cavaignac, qui la rapporte (3), je ne ferai mienne une telle doctrine ; mais ce qu'on peut en retenir, en admettre et même en imposer, c'est ce qu'un grand libéral peu suspect, Frère-Orban lui-même, défendait le 18 février 1849, devant la droite sénatoriale stupéfaite, lorsqu'il disait : « Il faut que les classes « inférieures de la société soient dégrevées; elles ne peuvent « l'être que par des sacrifices imposés aux classes supérieures. »

M. WILMOTTE.

(1) Ceux-là sont plus nombreux qu'on ne le croit, même dans la fraction modérée du libéralisme. Au dernier congrès libéral, n'a-t-on pas entendu M. Lippens s'exprimer ainsi : « J'admets dans certains cas l'impôt progressif. Pourquoi exclure la possibilité d'un semblable impôt? C'est au législateur à appliquer le principe. » (Séance du 9 avril, d'après le *Journal de Liége*.)

(2) M. DENIS (*op. cit.*, p. 94), reconnaît que sur le cinquième des contribuables belges dont le revenu est imposable, il n'y en a qu'une portion infime (0.5 p. c. du tout) qui donneront sérieusement prise à la taxation. Pour la France et la Saxe, voir la livraison de la *Revue* du 15 avril, p. 342.

(3) *Pour l'impôt progressif*, p. 98.

Digitized by Google

LE COMMERCE DES IDÉES

ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

INTRODUCTION.

C'est devenu un truisme de dire que les nations, pas plus que les individus, ne sont des entités indépendantes et solitaires, mais des parties dépendantes et solidaires d'un ensemble plus vaste qui les comprend et qui les dépasse. Aucune nation n'a produit une culture absolument originale et autochtone. Chaque nation contribue pour sa part à cette large et riche symphonie qu'on appelle la civilisation de l'humanité.

Cela est évident pour la vie matérielle et économique. Dès qu'on dépasse la période nomade et pastorale, aucun peuple n'a pu se suffire à lui-même et n'a pu vivre exclusivement de son propre fonds. Si loin que l'on remonte dans le passé, nous trouvons l'échange, comme l'un des facteurs essentiels de l'évolution. Grâce à la révolution scientifique, grâce à la facilité croissante des communications, grâce au libre-échange, l'expansion de ce commerce et l'extension de cette solidarité internationale sont devenues les grandes caractéristiques de la civilisation moderne. Désormais, le monde entier est compris dans un réseau économique. Qu'une récolte soit mauvaise dans un pays, et la vie économique et sociale en est bouleversée aux Antipodes. Que la guerre de Sécession éclate en Amérique, et les tisserands du Lancashire sont plongés dans la misère.

Et ce qui est vrai pour la vie matérielle, ne l'est pas moins

Digitized by Google

pour la vie intellectuelle et morale. Il n'y a pas seulement entre les nations un commerce des choses, il y a encore, et surtout, un commerce des idées et des sentiments. Au fond, ces deux phénomènes sont dans une dépendance intime. Presque toujours, ce sont les rapports commerciaux qui ont produit les rapports intellectuels. Presque toujours, ce sont les mêmes intermédiaires : Phéniciens, Grecs, Arabes, Lombards et Juifs errants qui ont fait à la fois le colportage des marchandises et le colportage des idées. Au moyen âge, c'est par les grandes routes commerciales, et c'est à la suite des commerçants, que sont entrées les hérésies, les inventions, les arts et les idées; et c'est en partie parce que Bruges et Anvers, Florence et Venise, les Villes hanséatiques et les Républiques italiennes ont détenu le monopole du commerce, qu'elles ont tenu la tête de la civilisation médiévale.

Et ce commerce international des idées est une condition *sine qua non* du progrès national. Sans cet influx incessant d'idées étrangères, une civilisation serait bien vite épuisée. Cette grande loi darwinienne qui nous apprend « que la nature a horreur de la perpétuelle autofécondation », qui nous apprend que dans le monde végétal la fécondation croisée (*cross-fertilization*) est une condition de tout développement et que l'absence de ce croisement est une cause de dégénérescence, cette loi qui nous a révélé une si admirable solidarité et de si mystérieuses harmonies entre le monde des fleurs et le monde des insectes, cette loi s'applique à la vie des sociétés comme à la vie des plantes. Elle est une des lois les mieux vérifiées de l'histoire. Une race qui ne se rajeunirait pas par l'infusion d'un sang nouveau, une civilisation qui ne se renouvellerait pas par l'introduction d'idées étrangères, seraient aussi irrémédiablement vouées à la décadence qu'une famille qui ne voudrait se perpétuer que par des mariages consanguins.

Voyez la civilisation grecque, que l'on a crue si longtemps autochtone! (Croyance absurde, à priori, pour un peuple aussi commercial et aussi colonisateur que les Hellènes.) N'a-t-elle point été le point de rencontre des influences orientales, phéniciennes et égyptiennes? — Et la civilisation romaine,

Digitized by Google

qu'est-elle, sinon le produit d'une fécondation croisée entre le génie grec et le génie latin — et, à son apogée, la plus syncrétique qui fût jamais?

Qu'est-ce que la civilisation chrétienne, sinon le croisement de l'hellénisme, du judaïsme et du romanisme? Qu'est-ce que la civilisation catholique du moyen âge? Une synthèse vraiment *catholique*, vraiment universelle du Nord et du Midi, de l'Occident et de l'Orient!

Et dans les temps modernes, considérez la Renaissance italienne, qui a été, sinon essentiellement, du moins en partie une renaissance de l'antiquité classique. Considérez la formation de l'unité allemande, qui a été le résultat d'influences françaises, l'œuvre de Frédéric II, imbu de la tradition latine. Et surtout, considérez l'évolution intellectuelle de la France elle-même, qui semble si spontanée et si originale. Toujours la France a été ouverte aux idées étrangères. Au XVI^e^ siècle, c'est l'Italie et l'antiquité. Au XVII^e^ siècle, c'est l'Espagne. Au XVIII^e^ siècle, c'est l'Angleterre. Au XIX^e^ siècle, c'est le monde, c'est l'invasion du cosmopolitisme.

L'Angleterre échapperait-elle seule à cette loi générale de l'histoire? Je sais bien que le patriotisme britannique, qui est immense et naïf et en partie justifié, voudrait se flatter d'avoir produit une civilisation insulaire qui ne dut rien à l'étranger. Je sais bien qu'en langue anglaise, insularité est synonyme d'isolement. John Bull est fier d'être isolé du continent et veut maintenir cet isolement. Proposez-lui de construire un tunnel sous la Manche : il reculera d'horreur; car relier l'Angleterre au continent, ce serait un crime de lèse-nation; car ce serait compromettre cette situation insulaire dont il est si fier. Ou encore, reprochez à John Bull son ignorance des langues étrangères. Il sourira avec complaisance et mettra son ignorance sous le couvert du patriotisme. Que voulez-vous? Nous sommes si insulaires! — *We are so insular!*

Et je sais encore qu'un historien anglais, qui est un penseur, M. Goldwin Smith, a voulu expliquer par cette situation insulaire toutes les particularités et toutes les grandeurs de l'histoire de l'Angleterre. D'après lui, c'est cette situation

Digitized by Google

insulaire qui a développé les entreprises maritimes, lesquelles ont développé l'esprit d'aventure et d'initiative, le courage et le mépris de la mort. C'est surtout cette situation insulaire qui a préservé l'Angleterre des invasions étrangères, ce qui l'a préservée des armées permanentes, ce qui l'a préservée de l'absolutisme et ce qui lui a valu la liberté politique, — d'où l'originalité de sa culture.

Mais je sais aussi que c'est cette situation insulaire qui a fait du peuple anglais le premier peuple commerçant et colonisateur du monde. Or, dire du peuple commerçant et colonisateur par excellence qu'il est « insulaire » et isolé et autochtone, c'est une naïveté. Car qui dit commerce et colonisation, dit échange; qui dit échange dit dépendance et solidarité; l'Angleterre dépend de l'étranger pour les quatre cinquièmes de sa subsistance matérielle, et sa dépendance intellectuelle, moins visible, est peut-être aussi grande. Aucun peuple moins que le peuple anglais ne saurait se suffire à lui-même. Sa civilisation tout entière est un croisement de races différentes et de principes différents.

Ce serait un admirable livre en six chapitres que celui qui nous montrerait tout ce que la culture anglaise a dû successivement aux influences étrangères; tout ce qu'elle doit à la Grèce et à Rome, ce qu'elle doit au génie hébraïque et à la Bible, ce qu'elle doit à la France, à l'Italie (1), à l'Allemagne (2). Et, certes, de toutes ces influences qui ont successivement contribué à former et à transformer le génie anglais, celle de la France n'a été ni la moins intéressante ni la moins importante. D'autres influences, comme l'allemande ou l'italienne, peuvent avoir été aussi considérables et même plus considérables. Mais ces influences ou bien sont toutes récentes ou elles ont été intermittentes : *l'influence française a été tout à la fois continue et plusieurs fois séculaire*. Et la raison de ce fait

(1) Influence de l'Italie sur Chaucer, sur Shakespeare, Spencer, Milton, sur Byron et Shelley, sur les Browning, sur Rossetti et sur Swinburne. Influence énorme de Dante sur toute la poésie anglaise du XIX^e^ siècle.

(2) Influence de l'Allemagne sur Coleridge, de Quincey, Carlyle; influence considérable de Gœthe, de la théologie, de l'exégèse et de la métaphysique allemandes sur l'Angleterre contemporaine.

Digitized by Google

n'est pas dans des circonstances contingentes ou dans la position géographique, elle est dans le caractère même des deux peuples. Car, nous le verrons plus loin, chacune des deux civilisations est l'expression et le produit de principes, de qualités et d'aptitudes contraires, Mais ces principes contraires ne sont pas contradictoires. Bien loin d'être contradictoires, ils sont *complémentaires*. Chaque peuple a fourni à l'autre et fournira de plus en plus précisément ces qualités et ces idées qui ne peuvent naître ou se développer dans le sol natal (1).

Étudier ces échanges intellectuels entre la France et l'Angleterre, indiquer dans quelle direction surtout et jusqu'à quelle profondeur leur action réciproque s'est fait sentir, comment chaque peuple s'est révélé à son rival dans la suite des générations : voilà assurément l'un des problèmes les plus séduisants que puisse nous offrir l'histoire de la culture européenne. Mais c'est aussi l'un des plus complexes et des plus difficiles. C'est cette difficulté seule qui nous explique pourquoi ce problème n'a pas encore tenté l'ingénuité d'un historien des idées. Quelques écrivains ont traité quelques points particuliers de ce beau sujet. Le Danois George Brandes a décrit les grands courants de la littérature internationale au début du XIX^e^ siècle. L'Allemand Hettner a fait une histoire comparée des littératures européennes du XVIII^e^ siècle. Mais aucun critique n'a entrepris ce travail dans son ensemble et dans sa continuité.

Pour résoudre le problème, deux méthodes s'offrent à nous : ou bien nous pouvons raconter empiriquement et sans idée préconçue l'histoire des rapports entre les deux pays et laisser au lecteur *d'induire* de l'examen même des faits la formule et la loi générales qui expliquent la raison des faits : ou encore nous pouvons *définir d'abord le caractère national* des deux peuples et en *déduire* la nature et l'intensité de ces influences réciproques. Ces deux méthodes s'opposent, mais se complètent, elles se contrôlent et se soutiennent. Nous nous servirons successivement de l'une et de l'autre et nous vérifierons les *inductions* de la première par les *déductions* de la seconde.

(1) Voir cette idée admirablement développée dans les *Lettres sur l'Amérique du Nord*, de MICHEL CHEVALIER (première lettre).

Digitized by Google

I

INFLUENCE DE LA CULTURE FRANÇAISE SUR LA CULTURE ANGLAISE.

I

Nous avons vu plus haut que la civilisation anglaise tout entière est le produit d'un croisement. On pourrait dire que cette civilisation est la diagonale du parallélogramme des deux forces ethniques latine et germanique. Et sa puissance réside précisément en ce que, grâce à ce croisement, elle a pu réunir les qualités opposées et complémentaires des deux grandes races qui ont le plus contribué à former l'humanité moderne. Cette fusion de deux éléments opposés apparaît dans toutes les manifestations de la vie anglaise : dans sa langue, où un vocabulaire en grande partie latin est uni à une syntaxe germanique (1); dans ses institutions politiques, où le principe d'autorité se combine avec l'esprit d'indépendance individuelle; dans sa religion, qui est un compromis entre le luthéranisme et la religion romaine : partout même tempérament, même équilibre entre deux extrêmes, entre la tradition et le progrès, entre le fait positif et l'idée pure.

Toute l'histoire des premiers siècles de la conquête normande est l'histoire d'un conflit entre la race conquise et la race conquérante, et Walter Scott, en nous montrant ce conflit dans *Ivanhoe* (2), a admirablement compris la quintessence de l'histoire sociale de l'Angleterre des XI^e^ et XIV^e^ siècles. Les premiers historiens de la conquête, comme Augustin Thierry, ont un peu trop oublié peut-être que ces Normands étaient en somme des hommes du Nord (*Northmen*) et qu'ils

(1) Voyez sur ce point le livre récent du professeur J. Storm ; *Englische Philologie;* ainsi que les délicieux petits livres de l'archevêque Trench, *English, Past and Present ; On the Study of words ; On Synonyms ; Select glossary of English words*, qui ont plus fait que tous autres pour populariser les études de philologie anglaise et pour les imprégner d'idées générales.

(2) Dans la préface de *Dix années d'études historiques*, Aug. Thierry déclare que c'est Walter Scott qui lui a donné l'idée de son *Histoire de la conquête des Normands*.

Digitized by Google

appartenaient à la même race que le peuple asservi (1). D'autre part, les historiens postérieurs, comme Freeman, n'ont pas assez remarqué que les Normands, c'est-à-dire le peuple le plus souple, le plus plastique qui fut jamais, avaient eu le temps, depuis un siècle et demi, de s'assimiler la culture française et que leur premier soin fut précisément de renforcer l'élément latin et de confier le gouvernement ecclésiastique et l'administration à des Italiens francisés, comme Lanfranc et Saint-Anselme. Je veux bien admettre avec Montégut (2) que l'Angleterre soit restée essentiellement

(1) Un nombre considérable d'aventuriers français était cependant mêlé aux bandes du conquérant. Ledru-Rolin dit en parlant du *Domesday Book* : « On ne voit pas sans émotion les pages où sont inscrits tant de noms de nos pères, *car la conquête ne fut pas ce que l'on croit communément* : une invasion des hommes de la Normandie dans la Grande-Bretagne. On y prit part de toutes les régions de la France. Quand arrivèrent de Rome la bannière consacrée et la bulle qui autorisait l'agression contre l'Angleterre, Guillaume fit publier son ban de guerre dans les contrées voisines, il offrit une forte solde et le pillage de l'Angleterre à tout homme robuste et de haute taille qui voudrait le servir de la lance, de l'épée ou de l'arbalète. Il en vint par toutes les routes, de loin et de près, du Nord et du Midi. Il en vint du Maine et de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, de l'Aquitaine et de la Bourgogne, de l'Ile-de-France, de la Flandre et des bords du Rhin. » (LEDRU-ROLLIN, *De la décadence de l'Angleterre*, t. I, p. 27-28.)

Ce passage de Ledru-Rollin est presque copié textuellement d'AUGUSTIN THIERRY, *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, I, 232. A. Thierry ajoute : « Tous les aventuriers de profession, tous les enfants perdus de l'Europe occidentale accourent à grandes journées; les uns étaient chevaliers et chefs de guerre, les autres étaient simples piétons et sergents d'armes, comme on s'exprimait alors; les uns demandaient une solde en argent, les autres seulement le passage et tout le butin qu'ils pourraient faire. Plusieurs voulaient de la terre chez les Anglais, un domaine, un château, une ville; d'autres, enfin, souhaitaient simplement quelque riche Saxonne en mariage. Tous les vœux, toutes les prétentions de l'avarice humaine se présentèrent; Guillaume ne rebuta personne, dit la chronique normande, et fit plaisir à chacun, selon son pouvoir. Il alla jusqu'à donner d'avance, à un certain Remi de Fescamp, un évêché en Angleterre, pour un navire et vingt hommes d'armes. »

(2) Je crois cependant que la thèse de Montégut est fausse dans son exagération. Pour lui comme pour Emerson, l'Angleterre représente la civilisation barbare dans toute sa pureté. » Voilà le vrai caractère de la nature anglaise, l'unité qui réunit en un faisceau toutes les contradictions. Ce caractère mérite bien qu'on le décrive et le médite, car il représente une civilisation définitive, désormais arrêtée et précise. Il n'a rien de vague, rien qui soit en train de formation et d'élaboration. Le temps pourra y ajouter encore quelques ornements, mais désormais il existera tel qu'il est. Le nombre de nations qui sont arrivées à

Digitized by Google

germanique et que « l'alliage latin n'y soit entré que dans une proportion très mince, dans la même proportion que le cuivre entre dans nos monnaies d'argent ». Si la théorie de Montégut était fondée, le rôle historique de la France vis-à-vis de l'Angleterre aurait été précisément de renforcer cet alliage latin et de rétablir l'équilibre en sa faveur. En supposant que les rêves les plus audacieux du patriotisme britannique se réalisent un jour et que le monde soit un jour dominé par une gigantesque fédération des peuples anglo-saxons, qui sait si pour les historiens futurs la mission de la France n'aura pas été d'avoir transmis à ce monde nouveau l'héritage qu'elle a reçu de l'antiquité, d'avoir maintenu ainsi la continuité historique et d'avoir préservé les Anglo-Saxons de la barbarie primitive?

Ce qui est certain, c'est que dans la culture des premiers siècles, nous distinguons nettement deux courants divergents : à côté de la littérature populaire et saxonne, se développe une littérature aristocratique et normande, c'est-à-dire française. Pendant des siècles, la cour anglo-normande ne diffère guère de la cour française, et quand Froissart voyage en Angleterre, il se sent comme dans une atmosphère natale. Cette littérature anglo-normande est tellement saturée d'influences françaises, que des trois chefs-d'œuvre de poésie épique et historique, il en est deux qui sont dus à des auteurs anglo-normands ou qui traitent de sujets anglo-normands! Je parle de la *Vie de saint Thomas Becket*, par Garnier de Font-Sainte-Maxence (1), et de la *Chronique de Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke*.

être en possession parfaite d'elles-mêmes, à présenter au monde une expression définitive de leur être intime, n'est pas grand. Jusqu'à présent, les âges modernes n'en comptent que deux, l'Angleterre et la France. *Chez ces deux peuples seulement se rencontrent réellement dessinés les deux caractères contraires qui se trouvent répandus partout en Europe à l'état de vagues instincts : en Angleterre, l'esprit germanique; en France, l'esprit celtique et latin. Et telle est la raison pour laquelle, malgré tout ce qu'elles ont de contraire et d'ennemi, les deux nations sont invinciblement attirées l'une vers l'autre, car elles sont les deux pôles d'un même aimant dont le nom est civilisation. Elles ne servent pas seules la civilisation, mais seules elles la représentent nettement, et sous une forme définitive et précise.* » (ÉMILE MONTÉGUT, *Essais sur la littérature anglaise*, p. 52-53. Hachette, 1883.) Il faut lire tout ce suggestif essai sur le caractère anglais.

(1) Il serait à désirer que cette admirable *Vie de saint Thomas Becket* fût

Digitized by Google

Si l'on veut avoir une idée nette, une expression vive de cette opposition, il suffit de comparer les deux poètes anglais les plus remarquables du moyen âge : Chaucer, le traducteur du *Roman de la rose*, l'imitateur de Boccace, si gai et si riant, imprégné de l'esprit latin et de l'esprit gaulois, et, d'autre part, Langland (1), l'auteur de la *Vision de Piers Ploughman*, l'âpre et mystique ancêtre de Bunyan. Et ce dualisme entre Chaucer et Langland ne se retrouve-t-il pas à toutes les périodes de la civilisation anglaise? N'est-ce pas l'opposition entre la *Merrie-England* et l'Angleterre puritaine, entre le sombre génie de Milton, de Bunyan et de Carlyle, et le génie plus riant et plus tempéré de la *Fairie Queene*, du *Spectator* et de l'*Earthly Paradise?*

Les deux courants littéraires finissent par se confondre, parce que les deux races ou plutôt les deux castes finissent par se fusionner. Ici, comme toujours, c'est la guerre qui a été l'agent civilisateur et l'instrument de l'unité nationale par le sentiment d'un grand effort collectif, par le souvenir de communes souffrances et de triomphes communs : la guerre civile d'abord et la grande Charte ; ensuite la guerre continentale, la guerre de Cent ans. Au XV^e^ siècle, il est évident que la fusion est accomplie, et nous en avons une preuve éloquente dans un des monuments les plus mémorables de la littérature anglaise : l'œuvre de sir John Fortescue est la première expression nette du sentiment national et la première affirmation, et non la moins naïve, de la supériorité des institutions anglaises sur les institutions françaises (2).

adoptée comme texte classique pour les cours de philologie romane dans les universités anglo-saxonnes. Il faudrait pour cela une édition qui étudiât ce chef-d'œuvre à la fois des points de vue littéraire, historique et philologique. Je recommande cette édition à la *Clarendon Press* et à M. Paget Toynbee. Personne n'est mieux préparé pour ce travail que M. Toynbee, qui vient précisément de publier un très remarquable *Recueil de morceaux choisis d'auteurs français du moyen âge*, recueil qui fait honneur à l'érudition anglaise.

(1) Voir sur Langland, le beau livre de M. JUSSERAND, *L'épopée mystique. L'histoire littéraire du peuple anglais*, de M. JUSSERAND, est également à consulter pour toute cette période.

(2) Lisez ce passage de sir John Fortescue : « It is cowardice and lack of hearts and courage that keepeth the Frenchmen from rising, and not poverty;

Digitized by Google

II

Malgré cet éveil significatif du sentiment national, l'hégémonie intectuelle et morale de la France n'en continue pas moins à se maintenir jusqu'à la Renaissance. Cette hégémonie qui s'imposait à un pays aussi avancé en civilisation que l'Italie, et qui arrachait au maître de Dante son mémorable éloge de la langue française, devait à plus forte raison s'imposer à l'Angleterre.

Pendant tout le moyen âge, la France reste pour l'Angleterre le centre et le foyer de l'unité chrétienne : c'est la noblesse française qui est imitée, c'est son idéal chevaleresque qui est célèbre en Angleterre (1); c'est la scolastique française qui attire à l'Université de Paris des milliers d'étudiants anglo-saxons. Paris est vraiment alors pour l'Occident « la ville de lumière ». On voit des scolastiques anglais, Don Icatus et Œkam, s'illustrer à Paris, comme nous avons vu des Italiens francisés, Lanfranc et Saint-Anselme, acclimater en Angleterre la tradition catholique. C'est en français que s'écrivent les *Voyages fantastiques*, de Mandeville et la *Morte*, d'Arthur. C'est la France qui est la grande pourvoyeuse des romans de chevalerie. Ce sont des traductions françaises qui sortent les premières des presses de Cuxton, et telle est la tyrannie de la littérature française que l'intrusion toujours croissante de

which courage no Frenchman hath like to the Englishman. It hath been often seen in England that three or four thieves, for poverty, hath set upon seven or eight true men, and robbed them all. But it hath not been seen in France that seven or eight thieves have been hardy to rob three or four true men. Wherefore it is right seld that Frenchmen be hanged for robbery, for that they have no hearts to do so terrible an act. There be therefore more men hanged in England, in a year, for robbery and manslaughter, than there be hanged in France for such cause of crime in seven years. » Toute la barbarie anglo-saxonne revit dans cette page vénérable. Quelle couleur locale! N'est-ce pas superbe de patriotisme naïf? On donnerait bien des chroniques et des compilations du Moyen âge pour un seul passage de ce genre.

(1) Sur la diffusion de l'épopée française en Europe, voyez les livres de GAUTIER et de PIO RAJNA, ainsi que le remarquable ouvrage de M. NYROP, notre distingué collègue de l'Université de Copenhague.

Digitized by Google

vocables français suscite des protestations indignées de la part des érudits (1).

III

A la grande république chrétienne du moyen âge succède, au XVI^e^ siècle, la grande république des lettres. Paris devient le centre de l'humanisme comme elle a été le centre de la scolastique. Comme au XIII^e^ siècle, l'on voit des Anglo-Saxons s'illustrer dans les écoles françaises et l'on voit un Écossais, Buchanan, enseigner à Montaigne les lettres classiques. C'est sur la cour de François I^er^ que se modèle la cour de Marie Stuart. La France au XVI^e^ siècle est véritablement l'intermédiaire entre la renaissance italienne et la renaissance anglaise.

N'est-ce pas une preuve irréfragable de l'énorme influence de la France que les deux traductions les plus populaires en Angleterre aient été des traductions de chefs-d'œuvre français : la traduction d'Amyot par North et la traduction de Montaigne par Florio (2)?

Le fameux passage de la *Tempête*, de Shakespeare, traduit presque littéralement de Montaigne, n'est qu'un exemple isolé de l'influence des *Essais*. On connaît la thèse de l'Américain Donnelly qui, non content d'identifier Shakespeare et Bacon, attribue encore au chancelier d'Élisabeth la paternité des *Essais* (3). Sans doute, cette thèse est absurde. Elle montre tout au moins jusqu'à quel point Montaigne a pris possession de la pensée anglaise; et si l'on voulait rechercher les traces individuelles de cette influence, l'on pourrait se convaincre à quel point Montaigne est devenu, dans toute la force du terme, un classique anglais (4).

(1) L'hégémonie de la civilisation française au moyen âge a été admirablement exposée dans le très beau livre de M. HENRI MAZEL, *Synergie sociale*. Armand Colin, 1896.

(2) Voir l'intéressante préface du professeur Saintsbury, en tête de la belle édition récente de *Florio*.

(3) DONNELLY, *The great Cryptogram*, t. II.

(4) Cette recherche des traces individuelles, chez les auteurs anglais, de l'influence des grands classiques français nous vaudrait bien des révélations. Elle

Digitized by Google

Et ce n'est pas seulement la renaissance française qui agit sur l'Angleterre, c'est encore la Réforme. Phénomène curieux, la réforme religieuse de Calvin réussit mieux à l'étranger que dans son pays d'origine, comme la réforme philosophique d'Auguste Comte, trois siècles plus tard, réussira en Angleterre sans pouvoir prendre racine en France.

Il est bon d'insister sur ce fait. Il est des historiens anglais qui ne manquent jamais de faire observer que la France au XVI^e siècle n'a pas eu le courage de supprimer les abus et de secouer le despotisme de l'Église romaine, et ils voient là une preuve de l'incurable frivolité de l'esprit français. Le grand historien Froude, par exemple, revient sans cesse sur cette considération (1). Or, il lui appartenait moins qu'à tout autre d'oublier que *c'est sous forme française et non sous forme germanique que la Réforme s'est implantée en Écosse*. Lui qui ne cesse de proclamer que c'est le calvinisme qui a fait le peuple écossais, il aurait dû se souvenir que le calvinisme c'est Calvin et que Calvin est un Français de France. Il aurait dû se souvenir que si des contingences et des fatalités historiques ont empêché la réforme française de porter ses fruits en France, l'histoire de la réformation en France compte des pages admirables et a produit des caractères héroïques, tandis que bien des pages de la réforme anglaise comptent parmi les plus tristes de l'histoire d'Angleterre (2). Il aurait dû se souvenir, enfin, que ce ne

devrait surtout être faite pour Pascal. Cette influence de Pascal a été énorme. On est tout étonné, par exemple, de constater cette influence chez un darwiniste comme Romanes, converti au christianisme. Cf. ROMANES, *Thoughts on religion*, édit. Gore.

(1) Dans plusieurs de ses *Short Studies on great subject*, par ex., t. III, *Revival of Romanism*.

(2) L'Angleterre devient anglicane sous Henri VIII, redevient catholique sous Marie Tudor, redevient protestante sous la papesse Elisabeth : pendant plusieurs générations elle change de religion suivant les caprices de ses maîtres. — Lisez ce passage de Macaulay. « *The work which had been begun by Henry, the murderer of his wives, was continued by Somerset, the murderer of his brother, and completed by Elizabeth, the murderer of her guest. Sprung from brutal passion, nurtured by selfish policy, the Reformation in England displayed little of what had, in other countries, distinguished it, unflinching and unsparing devotion, coldness of speech and singleness of eye* ». (*Essay on Hallam.*) Ce jugement de Macaulay est terrible et est confirmé par l'historien national et patriotique J.-R. GREEN.

Digitized by Google

sont pas les hommes, mais les éléments, c'est sa situation insulaire qui a préservé l'Angleterre de l'invasion catholique, et que sans les tempêtes qui détruisirent l'invincible *Armada*, peut-être le protestantisme anglais eût subi le sort du protestantisme français.

IV

Grâce au triomphe du protestantisme en Angleterre et grâce à son écrasement en France, à partir du XVII[e] siècle les destinées des deux pays s'écartent de plus en plus et l'influence de la France sur l'Angleterre va toujours diminuant. Il suffit de comparer la révolution démocratique de 1648 avec la Fronde aristocratique pour se convaincre combien l'évolution politique et religieuse des deux peuples est déjà divergente (1).

Combien à cette époque les rôles sont intervertis! Au XVII[e] siècle, c'est l'Angleterre qui est le pays révolutionnaire et c'est la France qui est le pays monarchique et conservateur!

Mais, malgré cette divergence nationale, les rapports se poursuivent continus dans les classes aristocratiques. Les traditions françaises et les mœurs françaises y sont souveraines. La cour de Charles I[er] est un reflet de la cour de Saint-Germain, et Charles II est à la solde du Roi-Soleil. Un grand nombre d'écrivains anglais, Clarendon, Cowley, sir Thomas Browne, Locke, Hobbes, Addison voyagent en France, et la plupart y font de longs séjours. Hobbes y passe plus de quinze ans, y devient l'ami du père Mersenne, et il est possible que le spectacle de l'absolutisme ait inspiré les théories du *Léviathan*. Ce qui est certain, c'est que les écrivains anglais n'ont pu faire une étude approfondie de la littérature française sans avoir été influencés par elle, à une époque surtout où la civilisation française était à son apogée, où Descartes, Fermat et Pascal révolutionnaient à la fois la science, la méthode et le style, où l'Europe tout entière saluait dans le siècle de Louis XIV un âge d'or. Cette influence française fut surtout considérable sur les écrivains classiques, sur Pope et Waller, sur Dryden (2) et

(1) Cette comparaison a été faite par BUCKLE, *History of Civilisation*, t. II.

(2) L'invasion de mots français dans le vocabulaire pratique de Dryden a été

Digitized by Google

Addison (1), et se manifesta surtout dans sa forme et dans sa langue. Rappelez-vous, dans le roman de Thackeray, les paroles de la vénérable douairière de Castlewood sur l'emploi de la langue française : « *'T was the only one fit for polite conversation* », *she condescended to say*, « *and suitable to persons of ligh breeding* ». (*Henry Esmond*, chap. X.)

Cette opinion de la vicomtesse de Castlewood était celle de tous les courtisans, et ce qui prouve bien jusqu'à quel point la noblesse anglaise s'était assimilé les mœurs françaises, c'est que la peinture la plus vive et la plus fidèle de ces mœurs est due à un noble Écossais. C'est le comte de Hamilton qui est l'auteur des *Mémoires du chevalier de Grammont*, et ces *Mémoires* sont un des classiques de notre langue.

V

La révocation de l'édit de Nantes était destinée à avoir une influence incalculable sur les rapports réciproques entre les deux pays. Les réfugiés français ajoutent un chapitre de plus et non le moins glorieux à cette histoire des réfugiés, qui de tous les temps et dans tous les pays ont été les intermédiaires les plus actifs de la culture internationale! Ostracisés et exilés d'Athènes, proscrits de Rome, *fuorusciti* d'Italie, juifs errants du moyen âge, émigrés de Byzance, pilgrim-fathers d'Angleterre, huguenots et émigrés de France, les réformés français n'importent pas seulement en Angleterre les mœurs et les industries de leur pays, mais encore les livres et les idées (2). Sans doute, ils se montrent encore plus avides de faire la contrebande des idées anglaises en France qu'ils ne sont disposés à introduire en Angleterre les idées françaises, car ils quittent leur patrie pleins de haine pour le despotisme qui les frappe, pleins de mépris pour ses mœurs

étudiée dans une thèse latine du professeur Beljame. Cf. l'étude sur DRYDEN, de M. Saintsbury.

(1) L'influence de la France sur Addison est reconnue par MACAULAY dans son *Essai sur Addison*.

(2) Voir le beau livre récent de M. TEXTE sur *J.-J. Rousseau et le cosmopolitisme littéraire*, où le rôle des réfugiés précurseurs de Voltaire est mis en lumière. Je me permets de renvoyer M. Texte à quelques pages très instructives de Buckle, t. II.

Digitized by Google

et pour sa littérature serviles; ils arrivent en Angleterre pleins d'enthousiasme pour les institutions libres et pleins de reconnaissance pour le peuple qui leur offre un refuge. C'est en partie la propagande anglaise des réfugiés français qui nous explique pourquoi, à partir du XVIII^e siècle, la France semble recevoir de l'Angleterre plus qu'elle ne lui donne. Néanmoins, la dette de l'Angleterre continue d'être considérable. L'aristocratie surtout continue d'être imprégnée des idées françaises; or, c'est précisément l'époque où la littérature est encore asservie au patronage des grands. Bolingbroke vécut sept années en France et fut l'ami de Voltaire (1). Lord Chesterfield et Horace Walpole furent les plus Français des Anglais, et Walpole entretint avec M^me du Deffand une correspondance qui est une des plus intéressantes de l'époque. Hume est plein d'enthousiasme pour la France. Ici encore, pour mesurer exactement l'influence de la littérature française, il faudrait l'étudier individuellement dans chaque écrivain anglais. Ce travail prouverait, sans nul doute, que l'action d'un Voltaire, d'un Bayle et d'un Montesquieu fut énorme. Lisez, par exemple, ce billet de Chesterfield à Montesquieu : « Vous avez fait notre portrait comme jamais un peuple n'en a peint un autre; vous nous avez appris nos institutions à nous-mêmes. Saurez-vous ensuite les imiter? Cela est différent. Vous et vos parlements, vous pourrez bien faire encore des barricades; mais saurez-vous élever des barrières? » Ou encore, lisez sur l'*Esprit des lois* deux lignes d'un billet de Fox à Burke : « J'ai passé trois jours à lire l'*Esprit des lois*. Assurément, il y a dans son livre plus de non-sens qu'on ne croit communément; mais combien il est supérieur à tout autre écrivain sur les mêmes sujets, en n'étant jamais ennuyeux! Quelle belle manière de penser! même dans le faux, combien grandiose! » Je prends ces deux opinions au hasard, mais je ne doute pas que les jugements de Chesterfield et de Fox n'aient été le jugement de la plupart des contemporains.

Sans doute, je le répète, la France semble avoir reçu plus

(1) Sur les rapports de Voltaire et de Bolingbroke, voir le livre de Churton Collins.

Digitized by Google

qu'elle n'a donné, mais encore ne faudrait-il rien exagérer et sur ce point, nous le verrons, il y a bien à dire. Sans doute, au commencement du XVIII^e siècle, les *free-thinkers* donnent une impulsion à la pensée française, mais les *free-thinkers* eux-mêmes ne devaient-ils rien à la libre-pensée française du XVI^e siècle? Sans doute, à la fin du siècle, Adam Smith fait une révolution en économie politique; mais Adam Smith lui-même ne devait-il rien aux physiocrates et aux philosophes, et n'est-il pas le premier à le reconnaître? La littérature française qui, comme au moyen âge, exerce une hégémonie européenne, s'impose également à l'Angleterre. Lisez, par exemple, les *Mémoires* de Gibbon, et surtout étudiez ses œuvres historiques. Son premier livre sur l'*Étude de la littérature* fut écrit en français. Son œuvre capitale, et l'un des monuments les plus imposants de la littérature historique de tous les temps, faillit également être écrite en français; et, en tout cas, ce sont des livres français qui ont formé et déformé l'esprit de Gibbon, ce sont les classiques français qui ont formé son style. Gibbon nous l'apprend lui-même : c'est un livre français qui l'a converti au catholicisme (*Les Variations*, de Bossuet); c'est un autre livre français qui l'a ramené au protestantisme (Bayle), et c'est sur Montesquieu, c'est sur *les Provinciales* de Pascal, que se modèle le futur historien de l'empire romain.

VI

Ce n'est pas ici le moment de formuler un jugement motivé sur la littérature française du XVIII^e siècle, ni de prononcer entre la sévérité de la critique française contemporaine (Faguet, Brunetière, Taine) et l'enthousiasme des juges anglais (John Morley et Frederic Harrison). Nous ne pourrions pas davantage décider si l'Angleterre doit s'applaudir de l'influence exercée par la France sur les Walpole, les Chesterfield et les Gibbon. Il est à présumer cependant qu'un Anglais ne préfère toujours à ces écrivains francisés des écrivains purs de toute influence française, la littérature puritaine d'un Bunyan ou d'un Milton. L'heure était venue d'ailleurs où l'esprit national allait se ressaisir une fois de

Digitized by Google

plus, où le pouvoir politique allait échapper à cette aristocratie whig, corrompue et corruptrice, égoïste et frivole, qui en avait tant usé et abusé. L'heure était venue où ce pouvoir allait échoir à de nouvelles classes sociales animées d'un esprit nouveau. L'heure était venue, enfin, où la divergence profonde qui séparait la France et l'Angleterre allait être mise en évidence une fois de plus par la grande Révolution française et où cette Révolution allait mettre aux prises les deux nations et les deux esprits.

Cet antagonisme des deux civilisations devait trouver son expression définitive dans le pamphlet immortel de Edmund Burke. Celui qui avait défendu avec une éloquence si passionnée la Révolution américaine devait condamner la Révolution française avec plus de virulence encore. En vain, d'autres voix se levèrent pour faire l'apologie des révolutionnaires, la voix de Mackintosch (*Vindiciae Gallicae*), la voix surtout de Thomas Paine, qui naguère encore s'était unie à Burke en faveur des insurgés américains (1), la nation anglaise se laissa emporter par ses instincts et par la parole enflammée de l'orateur irlandais. Certes, il faut condamner ces diatribes forcenées contre la Révolution, ces excitations furieuses à l'une des guerres les plus désastreuses de l'histoire. La Terreur de 1793 est la conséquence de la guerre extérieure, et la guerre extérieure est en partie l'œuvre de Burke. Il faut encore contester les jugements de Burke sur le passé et sur le présent de la France. Mais ce que l'on ne peut contester et ce qu'il faut admirer sans réserve, c'est sa divination prophétique de l'avenir, son coup d'œil politique, son analyse pénétrante des conditions essentielles de l'ordre social, analyse qui a fait de son livre le code de la politique conservatrice. Personne n'a mieux compris l'abîme qui séparait les deux peuples, les causes qui devaient faire échouer la Révolution française (2).

(1) La gloire de Burke a un peu trop éclipsé et fait oublier l'immense popularité du livre de PAINE, *The rights of reason*. Les titres des éditions des pamphlets de Paine remplissent dix-huit pages du *Catalogue* in-folio du British Museum.

(2) Burke a été très heureux dans ses biographies et dans ses critiques. Sur les rapports de Burke et de la Révolution française, voir un essai de sir JAMES FITZJAMES STEPHEN, dans les *Horæ Sabbaticæ;* un chapitre intéressant de LECKY,

Digitized by Google

Ce qui est non moins incontestable, c'est que le livre de Burke est une date dans l'histoire des rapports entre les deux peuples. Il a fait un mal énorme à la France; son *delenda Carthago* non seulement a déchaîné une guerre européenne, mais a inspiré toute la réaction et l'inspire encore aujourd'hui. Car la controverse est toujours pendante, le livre de Burke est aussi vivant qu'en 1791 et, à un siècle de distance, divise encore les esprits (1).

Les excès contraires de la démocratie terroriste et de la monarchie napoléonienne allaient, pour un temps, donner raison à Burke et éloigner de plus en plus les Anglais des idées françaises. Non seulement la France cessa d'être imitée, elle devint un objet d'horreur. La réaction tory fut tellement puissante que, pendant un quart de siècle, elle enraya toute réforme libérale.

La réaction, d'ailleurs, ne se borna pas à la politique, elle s'étendit à la philosophie et à la littérature : dans tous les domaines, même répulsion pour le XVIII^e siècle français, pour le rationalisme et le matérialisme. La nation, épouvantée par les événements de France, secouée par la prédication méthodiste, fit un sincère retour aux idées religieuses. La littérature, au lieu de demander des inspirations à la France, les demanda à l'Allemagne. Pour la première fois, la littérature allemande agit sur l'Angleterre. W. Scott interpréta les ballades germaniques; Coleridge et de Quincey (2) se firent les importateurs de la métaphysique allemande. Un peu plus tard, Carlyle devait être pendant un demi-siècle le représentant du germanisme et exercer en littérature la même influence antifrançaise que Burke en politique. Il attaqua le XVIII^e siècle dans ses

History of England in the 18th Century, t. V; une étude de RÉMUSAT, *L'Angleterre au XVIII^e siècle*, t. II, et le livre de MORLEY.

(1) Les *Réflexions* de BURKE ont été en France aussi diversement jugées que la Révolution même. Pour ne donner ici que les opinions extrêmes, TAINE appelle le livre « une prophétie en même temps qu'un chef-d'œuvre ». — Au contraire, pour le Carlyle français, le chef-d'œuvre anglais n'est qu'un pamphlet, « furieux, immonde, aussi violent que ceux de MARAT, et, si l'on songe aux résultats, bien autrement homicide! » (MICHELET, *Révolution*, t. II)

(2) De Quincey soutient quelque part ce paradoxe digne d'un mangeur d'opium, que la littérature française n'a jamais influencé la littérature anglaise! Tant il était pénétré de germanisme!

Digitized by Google

Essais sur Voltaire, sur Rousseau et sur Diderot ; il fit dans son épopée le procès à la grande révolution et, dans une lettre fameuse au *Times*, il salua en 1870 l'écrasement de la France. En décernant à Carlyle l'ordre pour le Mérite, Bismarck récompensait en lui un avocat infatigable du germanisme et un ennemi irréconciliable de la France.

Mais l'influence profonde de Carlyle ne date que du milieu de ce siècle. Or, bien avant même qu'il eût publié ses premiers *Essais*, un revirement s'était produit en faveur de la France dans une fraction considérable de l'opinion. La France retrouva des amis et la Révolution retrouva des apologistes ou du moins des juges plus équitables. Un souffle révolutionnaire venu de France passa à travers la poésie de Byron et de Shelley. Le grand mouvement d'agitation libérale qui commença aussitôt après Waterloo et qui devait aboutir au Reform-Bill de 1832, fut en partie suscité ou renforcé par l'influence française. Sauf Sidney Smith (1), la plupart des whigs de 1832 sont sympathiques à la France : Macaulay, Brougham, Mill et Bentham. Il serait difficile d'exagérer l'action de Bentham, le réformateur de la jurisprudence, et l'action de John Stuart Mill, le réformateur de la pensée et de la politique. Or, sur Mill comme sur Bentham, l'influence française fut énorme. Bentham est un idéologue du XVIII^e^ siècle français, et c'est un français de Suisse, Étienne Dumont, l'ami de Mirabeau, qui se fait son interprète en Europe. Mill est également imprégné des idées françaises du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle. Il étudie les poètes comme les encyclopédistes et les publicistes, écrit des *Essais* sur de Vigny, sur Tocqueville et va bientôt recevoir un ébranlement profond de la philosophie positive d'Auguste Comte.

C'est vers 1850 que l'influence d'A. Comte commence à se faire sentir en Angleterre et l'histoire de cette influence, bien

(1) Sur Sidney Smith, voir l'ouvrage récent de Chevrillon, *qui est un chef-d'œuvre*. Un élève de notre cours de littérature française à l'Université d'Édimbourg, M. Andrew Hunter, a consacré au livre de Chevrillon une intéressante étude publiée dans la *Revue de Belgique*, 1896. Sidney Smith est trop foncièrement anglais pour avoir été directement et profondément influencé par la France. Mais l'influence française lui est venue par Bentham. Cf. sa fameuse *Noodl's Oration*, dans son essai sur Bentham.

Digitized by Google

plus considérable qu'en France même, est un des plus curieux chapitres de l'histoire des idées. Outre John Stuart Mill, les penseurs anglais contemporains les plus éminents, Herbert Spencer, Lewes, Buckle se sont tous inspirés de la philosophie positive. Et surtout cette philosophie a été l'Évangile de tout ce groupe de comtistes orthodoxes qui, par leurs écrits et leur propagande, ont joué un rôle qu'il ne faudrait pas dédaigner : Congreve, Cotter Morison, Beesley, Bridges et surtout John Morley et Frederic Harrison. M. Frederic Harrison n'a cessé d'être le défenseur autorisé de la France, dont il a acclimaté les idées dans une série de brillants essais (1). M. John Morley est imbu de l'esprit du XVIII^e siècle. Il a écrit sur Voltaire, sur Rousseau, sur Diderot et les encyclopédistes, sur Condorcet, sur Turgot, sur Vauvenargues et sur de Maistre, sur Robespierre, sur Taine et sur Auguste Comte une série de monographies et d'études qui sont parmi les meilleures qui aient paru sur la matière. Et si l'on peut faire un reproche à M. Morley, c'est peut-être sa trop grande partialité pour des écrivains et des penseurs dont la critique française a fait ressortir toute l'étroitesse et toutes les lacunes (2).

Sur la littérature pure, l'influence française fut beaucoup moindre. La forme pure, en poésie surtout, est toujours ce qu'il y a de plus incommunicable et de plus inimitable. Et pour cent Anglais qui pourront apprécier le charme unique d'une lettre de Voltaire, à peine s'en trouvera-t-il un seul capable de sentir, comme Swinburne (3), la maîtrise merveilleuse de style dans les *Châtiments* de Victor Hugo (4). Encore faut-il reconnaître qu'un poète comme Swinburne doit beaucoup plus à l'influence française pour l'inspiration et les idées que pour les qualités formelles de ses vers. Le seul écrivain qui ait

(1) Cf. FR. HARRISON, *The Meaning of history*. Macmillan, 1895, qui contient deux *Essais* sur la Révolution de 1789 et deux *Essais* sur Paris.

(2) Les études de John Morley, sur le XVIII^e siècle français, forment huit volumes de la *Eversley Series*, publiés par MACMILLAN.

(3) Le livre de Swinburne sur Victor Hugo est débordant d'un enthousiasme lyrique.

(4) C'est ce qui explique que M. F. Myers, qui a admirablement apprécié E. Renan, s'est montré souverainement injuste pour V. Hugo. (*Modern Essays*, MACMILLAN.)

Digitized by Google

vraiment réussi à transporter dans sa prose quelques-unes des qualités classiques du génie français et qui se soit appliqué à acclimater les traditions de la critique littéraire française, est peut-être Matthew Arnold. Un jeune professeur français me disait un jour que M. Arnold est instructif pour un Français en ce qu'il nous montre tout ce qu'un Anglais peut digérer et s'assimiler de l'esprit français (1). Ce qui est certain, c'est que personne n'a mieux caractérisé les différences entre le génie anglais et le génie français. Aucun critique anglais n'a plus sincèrement reconnu ni plus profondément senti l'immense supériorité de la prose française et n'a reconnu par là même tout ce que les prosateurs anglais pourraient gagner à une étude assidue de la littérature française.

VII

Il faut bien le reconnaître, l'Angleterre contemporaine ne se montre guère disposée à suivre les conseils de M. Arnold et à se mettre à l'école de la France. La réaction antifrançaise, suscitée par Burke et Carlyle et continuée par Froude et Freeman, semble gagner du terrain dans l'opinion. L'historien Freeman avait voué à la France une haine passionnée et il salua les humiliations de 1870 avec une joie féroce. Froude avait reçu de son maître Carlyle tous ses préjugés contre la France, et son antipathie pour elle n'eut d'égale que sa haine pour le catholicisme dont la France a été en Europe le principal soutien.

L'influence française, bien loin d'augmenter, a donc considérablement baissé. « Les Français qui vivent à l'étranger, dit M. Aug. Filon, dans sa belle étude sur l'historien anglais Lecky, savent trop combien la culture française est déconsidérée en Europe. On ne nous cite plus, on ne nous compte plus ; nos *vrais* livres ne passent pas la frontière, et les journaux étrangers ne laissent parvenir jusqu'à leurs lecteurs que des échos de coulisses ou de cours d'assises. Il semble que ce ne soit pas nos généraux, mais nos écrivains qui aient été

(1) Surtout dans son essai : *On the literary Influence of Academies*.

Digitized by Google

battus à Sedan et à Reichshoffen. On ne se contente pas de s'apitoye hypocritement sur notre décadence, on cherche à oublier ou à ignorer que nous avons tenu l'hégémonie intellectuelle et pensé pour le genre humain. » (*Revue des Deux Mondes,* 1er mars 1888.)

Sans doute, les études françaises se poursuivent toujours avec éclat, mais elles sont remarquables par la qualité plus que par la quantité. On aurait vite fait d'énumérer les œuvres marquantes produites dans ce domaine. Le livre magistral du professeur Flint, sur la Philosophie de l'histoire en France, qui est un monument de critique et d'érudition ; les ouvrages du professeur Saintsbury, sur l'histoire de la littérature française et sur les romanciers français, si nourris de faits et d'idées ; le livre de Hamerton sur les Français et les Anglais ; les Essais exquis de Frederic Harrison, de R.-L. Stevenson, d'Andrew Lang ; les pénétrantes études de J. Myers, sur G. Sand, E. Renan et V. Hugo ; celles de Dowden, de Gosse, de Leslie Stephen ; les admirables *Horæ Sabbaticæ*, de sir James Fitz-James Stephen, sur Bossuet et de Maistre ; les études de Pater et de Dean Church, sur Pascal, ne sont pas loin d'épuiser la bibliographie française en Angleterre (1).

La France a cessé d'être un facteur dans l'évolution littéraire. Depuis Sadowa et Sedan, le courant des études, l'exode des étudiants se portent de plus en plus vers l'Allemagne ; Carlyle, Froude et Freeman, nous l'avons déjà remarqué, saluèrent avec joie l'abaissement de la France, et virent dans cet événement l'avènement de l'hégémonie politique de l'Allemagne et, dans cette hégémonie politique, l'expression d'une hégémonie intellectuelle et morale. La France ne proclamait-elle pas, elle aussi, que c'étaient les maîtres d'école qui avaient triomphé à Sedan ? On s'est donc mis à étudier la métaphysique allemande dans les universités britanniques, au moment même où cette métaphysique était abandonnée dans les universités allemandes elles-mêmes, au moment où l'Allemagne elle-même abandonnait le culte de l'idée pour le culte de la matière, au moment même où des préoccupations matérielles, où le

(1) La bibliographie anglaise en France est certainement cinq fois plus considérable.

Digitized by Google

militarisme, où le socialisme d'État portaient un coup sensible à la littérature et à la science germaniques.

On s'est donc détourné des études françaises au moment même où en France, sous la pression terrible des événements, se produisait une réforme et une rénovation nationales, où surgissaient de partout les ouvriers qui allaient relever les ruines et refaire la grandeur de la patrie.

Cette magnifique renaissance des études au lendemain de l'année terrible est encore ignorée en Angleterre. Des écrivains et des politiciens français semblent d'ailleurs avoir pris à tâche de discréditer et de calomnier la France aux yeux de l'étranger. Pour s'instruire sur les conditions actuelles de la France, les Anglais recourent tout naturellement à la presse quotidienne et au roman du jour, où ils croient voir une peinture fidèle des mœurs et une représentation exacte des caractères. Or, le journal leur révèle les intrigues et les scandales des politiciens; c'est dans le roman naturaliste, c'est dans *la Terre* et dans *l'Assommoir* de Zola, qu'ils apprennent à connaître le peuple des villes et le peuple des campagnes; dans le roman de Goncourt, à connaître l'homme de lettres et l'artiste; *l'Immortel*, de Daudet, leur révèle le monde des savants et des académiciens. Et s'ils jugent la France contemporaine d'après *la Terre*, d'après *les Demi-vierges*, d'après *le Lys rouge*, d'après *Aphrodite*, est-ce la faute des Anglais s'ils sont victimes de préjugés? Quoi d'étonnant si l'Angleterre croit avoir à reprocher à la France son indifférence en morale et en religion, l'instabilité de sa politique, le cynisme de sa littérature! Quoi d'étonnant s'il se trouve des Anglais pour voir dans les phénomènes sociaux de la France, dans la décroissance de sa population, dans l'accroissement de sa criminalité, les symptômes avant-coureurs de sa décadence [1]!

VIII

La fondation récente de cours et de chaires de littérature française et de philologie romane dans la plupart des univer-

(1) Même des auteurs très sympathiques à la France ont insisté récemment sur ces symptômes de décadence. Cf. KIDD, *Social Evolution*. Macmillan 1895, et LECKY, *Liberty and Democracy*, t. I, 1896.

Digitized by Google

sités anglo-saxonnes, est peut-être destinée à dissiper les malentendus et les préjugés de l'opinion et à réagir contre cette réaction antifrançaise. Là, du moins, est, à mon sens, la mission essentielle des nouveaux titulaires, s'ils savent la comprendre et la remplir. Qu'ils se gardent bien, sous l'influence d'un pédantisme germanique, de subordonner l'enseignement littéraire et philosophique à l'enseignement philologique et phonétique (1). J'ai connu des romanistes étrangers pour qui la phonétique des langues et des dialectes romans n'avait plus de secrets, mais qui n'avaient jamais lu une *Méditation* de Descartes, ou une *Provinciale* de Pascal, ou une *Lettre* de Voltaire, et qui, d'ailleurs, s'ils les avaient lues, auraient été incapables de les goûter. Sans doute, il faut initier les élèves aux mystères de la phonétique ; sans doute, il faut leur apprendre la transformation des sons et l'étymologie des mots. Mais ce qu'il faut surtout leur apprendre, c'est cette mystérieuse étymologie, cette histoire, cette transformation des idées qui ne connaissent aucune limite de temps ou d'espace, qui passent les mers et les siècles, pour venir à plusieurs générations de distance féconder les intelligences, allumer des guerres ou susciter des révolutions. Si l'on veut me passer une comparaison un peu ambitieuse, ces chaires et ces cours de littérature française devraient être les ambassades intellectuelles destinées à servir les intérêts et la propagation de la culture qu'ils représentent. Pour me servir d'une parole célèbre d'un platonicien d'Oxford, le rôle de cet enseignement supérieur n'est pas de faire des spécialistes, n'est pas même de faire des livres, son rôle est de faire des hommes, des hommes qui aient appris à connaître la France, la mission qu'elle a remplie dans l'histoire, les erreurs et les crimes qui ont compromis cette mission, les qualités uniques de son esprit national, les grandes œuvres de sa littérature, qui sont des chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

(1) C'est peut-être le reproche que l'on pourrait faire au recueil de M. Paget Toynbee, cité plus haut et d'ailleurs si remarquable. N'aurait-il pas pu donner une place plus considérable aux grandes œuvres littéraires?

Digitized by Google

LES BOURGMESTRES DE BRUXELLES (1)

CHARLES BULS

En 1886, de sanglantes émeutes éclatèrent dans la partie industrielle du pays. Au lendemain de ces graves événements, M. Buls saisit le conseil communal de Bruxelles de la proposition de l'organisation d'une bourse du travail. Il exposa les raisons qui l'amenaient à présenter ce projet avec une hauteur de vues qui lui font le plus grand honneur. « C'est à nous qui détenons le pouvoir, disait-il, que la fortune a favorisés, de montrer que, compatissant aux souffrances des classes ouvrières, nous voulons nous employer activement et sincèrement à les soulager.

« Il faut bien nous l'avouer, nous ne nous sommes pas mis assez fréquemment en contact avec le peuple, nous n'avons pas assez écouté ses doléances, nous l'avons trop abandonné aux excitations de quelques esprits mal équilibrés ou aigris par la souffrance. »

Le but à poursuivre, selon M. Buls, pouvait se résumer en ces mots :

1° Régulariser, activer, faciliter la circulation du travail, comme les bourses de commerce régularisent, activent et facilitent la circulation du capital, mais avec cet immense avantage qu'elles ne pourront jamais, par

(1) Suite, voir le numéro de la *Revue de Belgique* du 15 août 1896.

Digitized by Google

leur essence même, devenir des instruments de jeu et de spéculation;

2° Favoriser, organiser la constitution de conseils de conciliation et d'arbitrage pour arriver, sans grèves et sans violences, à résoudre les difficultés qui peuvent s'élever entre patrons et ouvriers.

Autour de ces deux buts principaux se grouperaient bientôt d'autres objets, dont l'un des plus importants serait l'étude de toutes les questions qui intéressent l'avenir des classes laborieuses.

Rien de plus beau que cet objectif : la réconciliation du capital et du travail ou plutôt des patrons et des ouvriers, car les patrons sont des travailleurs comme les ouvriers.

M. Buls faisait envisager combien il serait glorieux pour notre patrie, si fière de son passé communal, de voir surgir de tous les conseils communaux du pays un grand mouvement pour la constitution de bourses du travail, où patrons et ouvriers concilieraient leurs intérêts, et de provoquer un jour la fédération de toutes les bourses, de façon à couvrir la Belgique d'un réseau d'associations pour la protéger contre les crises aiguës, substituer l'ordre et la méthode au désordre et au hasard, la conciliation et l'arbitrage aux grèves et aux violences, la justice et la raison à l'arbitraire et à la force aveugle.

Il concluait en disant que nous présenterions certes un admirable spectacle à l'Europe si nous lui montrions ce que peut une petite nation qui sait user avec sagesse des libertés que lui garantissent ses institutions pour ne demander qu'à la liberté seule les moyens de la guérir des maux dont elle souffre. Jamais il ne nous aurait été donné d'affirmer d'une manière plus éclatante notre droit de rester un peuple libre et indépendant.

Cette proposition, chaleureusement accueillie par l'unanimité du conseil, fut renvoyée en section.

On sait que ce projet ne s'est pas traduit en une

Digitized by Google

institution communale. Mais M. Buls a donné une suite à sa conception généreuse. Il s'est mis à la tête d'une bourse du travail et il a fait tous ses efforts pour que son œuvre produise des fruits.

Dans la même séance du 19 avril, M. Buls proposa d'émettre un vœu pour obtenir la suppression de l'inégalité dans la répartition des charges militaires.

Il soumit donc au conseil le vote de la résolution suivante :

« Le conseil communal de Bruxelles émet le vœu de voir le gouvernement proposer aux Chambres un système de recrutement de l'armée qui mette fin à l'injustice du régime actuel, établisse une complète égalité de tous les citoyens devant les charges militaires et appelle toutes les classes de la société à remplir le devoir sacré de défendre le sol de la patrie.

« Il prie instamment tous les députés, sans distinction de parti, de s'unir pour adopter une réforme qui donnera satisfaction immédiate à des réclamations légitimes et sera par là même une garantie d'ordre et de sécurité. »

Cette proposition fut acclamée par le conseil tout entier.

Hélas! à l'heure actuelle, le pays attend encore la solution de cette question d'évidente justice.

C'est en 1886 que le bourgmestre établit d'une façon péremptoire le droit qu'il avait d'interdire les meetings en plein air. La circonstance à l'occasion de laquelle cette question fut tranchée consistait dans une manifestation projetée pour le 13 juin. Le bourgmestre avisa les organisateurs qu'usant des pouvoirs que lui donnaient l'article 19 de la Constitution et l'article 94 de la loi communale, il prendrait telles mesures qu'il jugerait utiles pour faire respecter l'interdiction de la manifestation que lui annonçait le secrétaire du parti ouvrier.

M. l'échevin De Mot justifia juridiquement la décision

Digitized by Google

du bourgmestre dans une dissertation basée sur un arrêt de la cour suprême, en date du 22 septembre 1825.

Au mois d'octobre 1886, le bourgmestre proposa l'unification de la dette communale à 2 1/2 p. c., projet qui, après avoir été l'objet de vives discussions, fut adopté et est aujourd'hui en vigueur.

A l'occasion de la révocation de M. Ronvaux, échevin de la ville de Namur, pour prétendus outrages au Roi, le conseil communal de Bruxelles lui vota une adresse de sympathie et de protestation contre un acte considéré comme injuste, arbitraire et illégal.

Quelques incidents tumultueux doivent être signalés en mai 1887.

Le 21 mai, vers 11 heures du soir, après une séance à la *Maison du Peuple*, environ 250 individus, drapeau rouge en tête, se dirigent vers le palais du Roi. Ils chantent la *Marseillaise* et crient : « Vive la grève, amnistie! » sur l'air *Des lampions*. La police empêcha la bande de passer devant le palais. Le 22 mai, les ligues ouvrières organisent une manifestation à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Jules Wilmart. Au retour, les manifestants parcourent divers quartiers de la ville, criant : « Vive la grève, amnistie, roi de carton, démission du ministère! » Le mouvement continue dans la soirée. Comme ce mouvement menaçait de se reproduire chaque jour, le bourgmestre donna pour instructions à la police de n'autoriser la circulation d'aucune bande.

Le 23 mai, un groupe considérable d'ouvriers se masse devant la *Maison du Peuple*, et notification lui est faite de la décision prise par le bourgmestre.

Malgré cela, les manifestants tentent de sortir en masse, mais en sont empêchés par la police. Quatre arrestations sont opérées pour rébellion.

Des bandes se forment sur d'autres points de la ville et sont dispersées au fur et à mesure. Des briques sont jetées

Digitized by Google

à la police rue de l'Enseignement. Un agent, sortant de l'hôpital Saint-Jean, est assailli, empoigné et frappé à coups de canne par des manifestants. Il est secouru par des curieux. Des bagarres se produisent ailleurs en ville : Boulevard Anspach, il y a collision entre les manifestants et la police. Sept arrestations sont opérées. Un agent reçoit un coup de couteau dans le bras. Le 24 mai, beaucoup de monde devant la *Maison du Peuple* et Vieille-Halle-aux-Blés. Des bruits inquiétants se répandent; on annonce, en effet, que le lendemain les socialistes se serviront du revolver. Les jours suivants, l'on signale encore des bagarres entre la police et les manifestants. Des arrestations sont opérées. Le 1er juin, le bourgmestre prend un arrêté défendant les rassemblements de plus de cinq personnes. La loi Dumont, cause de toutes ces échauffourées, fut votée au Sénat, mais la tranquillité ne fut plus troublée. Le bilan de ces événements se solda par quarante arrestations.

Le 28 novembre 1887, après une discussion assez longue, l'on adopta au conseil communal le texte de l'inscription à poser sur la maison de François Anneessens. Deux propositions avaient été faites à propos de ce texte. La première présentait la forme suivante : « Maison de François Anneessens, doyen du métier des Quatre-Couronnes, né à Bruxelles le 25 février 1660, défenseur des franchises communales. Il périt sur l'échafaud le 19 septembre 1719, victime de la cruauté du marquis de Prié. »

La seconde, qui réunit la majorité du conseil, comportait la rédaction suivante : « Maison de François Anneessens, doyen du métier des Quatre-Couronnes, né à Bruxelles le 25 février 1660 et mort sur l'échafaud le 19 septembre 1719, victime de son énergie à défendre les franchises communales sous une domination étrangère. »

Soucieux de tout ce qui touche aux questions d'art,

Digitized by Google

M. Buls proposa, en février 1886, de conserver les restes de la Tour-Noire, dégagée par suite de la transformation du quartier de la Vierge-Noire. Cette tour, qui faisait partie de la première enceinte de Bruxelles, remonte, d'après Gramaye, à 1040. La dépense de restauration devait s'élever à environ 80,000 francs.

Cette proposition, bien que vivement combattue, notamment par M. De Potter, qui s'écria : « Conservons les ruines que nous avons, mais, pour Dieu, n'en faisons pas de nouvelles. La ville ne doit pas se faire fabricant d'antiquités », fut adoptée par le conseil.

En vue d'attirer les étrangers à Bruxelles, le conseil acquiesça également, en 1888, à la demande de la Société Bruxelles-Attractions, tendant à l'obtention d'un subside pour l'aider à publier un album destiné à être répandu à profusion à l'étranger. Cet album devait être déposé dans les hôtels des stations balnéaires des villes d'eaux, des stations d'hiver de la Méditerranée, dans les hôtels des deux Amériques, dans les wagons, à l'effet de faire passer sous les yeux des voyageurs la reproduction de nos monuments les plus importants et des sites les plus intéressants du pays.

Le 1er février 1889, M. Buls annonçait au conseil communal de Bruxelles la nouvelle de la mort de l'archiduc Rodolphe, et lui proposait d'adresser à nos souverains une adresse qui fut votée à l'unanimité et qui était ainsi conçue :

« Sire, Madame,

« Le conseil communal de Bruxelles a été péniblement affecté à l'annonce de la mort de S. A. I. et R. Mgr l'archiduc Rodolphe.

« Interprète des sentiments de la population de la capitale, il vient présenter à Vos Majestés l'expression de ses sentiments de condoléance et leur dire combien le coup

Digitized by Google

cruel qui les frappe a trouvé un écho dans le cœur de tous les Bruxellois.

« Le conseil prie Vos Majestés de faire connaître à S. A. I. et R. Mme l'archiduchesse Stéphanie, la part prise par la ville de Bruxelles à son deuil inopiné, et l'affliction qu'éprouvent ses concitoyens à voir se briser des espérances qu'ils avaient partagées, une union qu'ils avaient si cordialement acclamée.

« Puissent les sincères témoignages de sympathie, gage du souvenir persistant qu'ont laissé parmi nos populations les vertus de la fille bien-aimée de nos souverains, adoucir l'amertume d'une inconsolable douleur! »

Au début de l'année 1890, M. Buls se rendit au palais pour manifester au Roi l'intention de la ville de Bruxelles de célébrer par de grandes fêtes le vingt-cinquième anniversaire de l'avènement au trône de Léopold II. Sa Majesté fit au bourgmestre une réponse qui mérite d'être résumée, à raison du point de vue élevé qui la caractérise.

« Le Roi, disait en substance Léopold II, n'a poursuivi toute sa vie qu'un but : remplir consciencieusement ses devoirs de citoyen et de souverain.

« Comme souverain, il a obéi scrupuleusement aux obligations que lui imposait son serment constitutionnel. Il a constamment cherché à maintenir le prestige du pays vis-à-vis des gouvernements étrangers; il a été sans cesse préoccupé des moyens d'accroître la prospérité nationale, de servir tous ceux qui travaillent de leurs bras et de leurs pensées, d'ouvrir des marchés nouveaux à l'industrie exubérante de la Belgique; tous ses instants ont été consacrés et le sont encore chaque jour à des œuvres patriotiques.

« Comme citoyen, le Roi ne demande qu'à travailler, du mieux qu'il peut, par devoir et par attachement à tout ce qui peut être utile au pays.

« Mais il lui répugnerait de voir dépenser en son hon-

Digitized by Google

neur l'argent avec lequel tant d'infortunes pourraient être soulagées. Il lui serait suprêmement odieux de devoir signer un arrêté royal approuvant des dépenses dont il serait lui-même l'objet. »

Le Roi a ajouté : « J'ai donc dit au pays, dans ma lettre aux ministres, que j'étais profondément touché de ces témoignages d'affection, mais s'il veut réellement me rendre heureux, qu'il fonde, à l'occasion de mon anniversaire, quelque grande œuvre charitable; qu'il songe à panser des blessures, à essuyer des larmes, à soulager des infortunes.

« Que reste-t-il des fêtes à leur lendemain? Rien.

« Tandis que si l'on a célébré une date par quelque fondation durable, de nature à augmenter la splendeur de la capitale ou à venir en aide aux victimes du travail, on lègue aux générations futures une œuvre qui témoigne des sentiments élevés et charitables du pays.

« Si, cependant, celui-ci veut célébrer avec un éclat spécial le soixantième anniversaire de son indépendance nationale, je m'associerai de tout cœur à lui, comme le doit faire tout citoyen qui aime et respecte sa patrie! »

Ces sentiments si nobles se traduisirent en fait par l'institution de la Caisse du travail, fondée par le gouvernement.

Au mois de juillet, le bourgmestre proposa au conseil de voter une adresse au Roi à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son avènement au trône.

Cette adresse fut votée à l'unanimité dans les termes suivants :

« Sire,

« Lors de son avènement au trône, Votre Majesté disait aux Chambres législatives que l'avenir de la Belgique s'était toujours confondu avec le sien. Elle ajoutait qu'Elle l'avait toujours considéré avec cette confiance qu'inspire

Digitized by Google

le droit d'une nation libre, honnête et courageuse qui veut son indépendance, qui a su la conquérir et s'en montrer digne, et qui saura la garder.

« Sire, il y a vingt-cinq ans que Votre Majesté prononçait ces mémorables paroles; le pays leur donne aujourd'hui une éclatante consécration; il célèbre à la fois le soixantième anniversaire de l'indépendance et le jubilé du règne de Votre Majesté.

« La Belgique affirme dans une unanimité qui fait trêve aux discussions inséparables d'un régime de liberté, et son inébranlable attachement aux institutions qu'elle s'est données, et sa reconnaissance réfléchie envers le souverain dont l'incessante sollicitude s'exerce dans toutes les sphères de l'activité nationale.

« Sire,

« Le conseil communal de Bruxelles est heureux de s'associer à ces hommages et de présenter au Roi, à la Reine et à la Famille royale la respectueuse expression de ses vœux et de ses félicitations. »

Les termes de cette adresse prouvent une fois de plus la solidarité qui existe entre la couronne et la capitale de la nation.

Le 20 juillet eut lieu l'inauguration du square du Petit-Sablon. Le 23, l'adresse votée par le conseil fut remise solennellement au Roi, dans la salle Gothique de l'hôtel de ville.

En la remettant à Sa Majesté, M. Buls prononça un discours d'une éloquence pleine d'énergie, digne, en vérité, du premier magistrat de la capitale d'un pays si attaché de tout temps à ses libertés.

« Je suis, disait-il, l'interprète des sentiments de profonde reconnaissance du conseil communal en remerciant Votre Majesté de l'honneur qu'Elle nous fait aujourd'hui en visitant notre antique hôtel de ville.

Digitized by Google

« Votre Majesté pourra constater avec quel soin pieux nous avons cherché à rendre à notre palais communal sa splendeur primitive.

« Quand nos pères élevaient les merveilleux beffrois, orgueil de nos vieilles cités, ils considéraient la maison de ville comme le sanctuaire de leurs libertés, et quand le souverain venait les y voir, ils savaient allier un profond respect à la fierté d'hommes libres.

« Notre histoire a conservé maint exemple de leur franc parler lors de ces visites princières et en même temps de leur inébranlable attachement aux dynasties nationales.

« Quand les seigneurs gueux revendiquèrent justement l'observation des franchises du pays, ils commencèrent par proclamer qu'ils resteraient *en tout fidèles au Roi jusques à porter la besace.*

« Si tels étaient les sentiments des Bruxellois qui avaient de légitimes motifs de plainte, Votre Majesté peut s'imaginer quels peuvent être ceux que nous professons pour le plus auguste de nos concitoyens, pour un Roi qui a grandi au milieu de nous, que nous avons vu constamment préoccupé de l'embellissement de sa ville natale, dont tous les instants sont consacrés à assurer la prospérité du pays, à étendre ses horizons, à ouvrir des contrées nouvelles à une production débordante.

« Travailleurs nous-mêmes, nous sommes heureux de rendre hommage au plus laborieux de nos ouvriers, car vivant à côté de Votre Majesté, nous savons que souvent le jour La surprend déjà au travail, en vue d'assurer à la Belgique une place plus importante dans le monde que ne semblait comporter l'étroitesse de son territoire.

« Nous nous rendons compte des difficultés que rencontre Votre Majesté et nous admirons la persévérance qu'Elle met à les surmonter.

« Nous savons combien est délicate la tâche d'un souverain constitutionnel, obligé de gouverner avec les

Digitized by Google

ministres que lui imposent les fluctuations des partis.

« Mais Votre Majesté a su créer un champ à son activité dans des régions trop lointaines pour ressentir les effets de nos dissentiments politiques et y trouver une sphère sereine où Elle travaille au bien de la Belgique.

« C'est pourquoi nous pouvons emprunter leur devise aux grands hommes dont nous venons d'honorer la mémoire; malgré les ministères que la politique impose à Votre Majesté, nous sommes en *tout fidèles au Roi jusques à porter la besace.* »

M. Buls remit ensuite au Roi l'adresse votée par le conseil communal.

Dans sa réponse à ce magistral discours, Sa Majesté prononça entre autres les paroles suivantes :

« D'après vous, l'accomplissement des devoirs constitutionnels est parfois délicat et difficile. Je ne crois pas, messieurs, pouvoir accepter ce compliment indirect. Il me semble, au contraire, que la mission constitutionnelle, comme toutes les missions que l'on cherche à remplir honnêtement, est facile. Il suffit de faire son devoir.

« Mes compatriotes savent que je n'ai d'autres vues et d'autres ambitions que de bien servir mon pays. Les partis se succèdent au pouvoir. Ils ont successivement droit à la même loyauté et au même concours. Ils ne leur feront jamais défaut.

. . . . . .

« Vous avez parlé des gueux et de leur besace. Je n'ai pas besoin de vous assurer — quoique vous ayez rappelé aussi la spontanéité avec laquelle les gueux offraient de la porter pour leur souverain — que je ne vous demanderai jamais d'aller jusque-là.

« Ce que je vous demande, ce que je demande à tous, c'est de travailler la main dans la main à la prospérité, à l'embellissement de Bruxelles et au maintien de l'indépendance et de la prospérité de la patrie belge. »

Digitized by Google

La mort foudroyante du prince Baudouin, survenue le 23 janvier 1891, émut profondément la population bruxelloise. Sur la proposition du bourgmestre, le conseil vota des adresses au Roi, à la Reine, au comte et à la comtesse de Flandre, si cruellement éprouvés par ce fatal événement.

La question de la revision de l'article 47 de la Constitution fut introduite par M. Richald, sous forme de vœu à exprimer par le conseil à la Législature, et discutée longuement le 2 février 1891. La proposition de M. Richald était ainsi conçue : « Le conseil communal de Bruxelles prie les Chambres législatives d'adopter la proposition de M. Janson, demandant la revision de l'article 47 de la Constitution.

« Il exprime le vœu de voir les députés de la nation élus par le suffrage universel. »

A titre d'amendement, M. Depaire prit l'initiative de la rédaction suivante :

« Le conseil communal émet le vœu que les articles 47 et 56 de la Constitution soient revisés immédiatement dans le sens d'une large et démocratique extension du droit de suffrage. »

Cette dernière rédaction fut, après une discussion très mouvementée, adoptée par 19 voix contre 6.

En 1891, à la suite d'un hiver exceptionnellement pénible, la proposition suivante fut présentée au conseil communal : « Le conseil, vu le rigoureux hiver que nous traversons, vote un crédit de 50,000 francs à répartir immédiatement par les soins d'une commission choisie par lui. »

Cette question était très grave. Adopter cette motion, c'était s'engager dans une voie dangereuse. C'était instituer un bureau officieux de la bienfaisance à côté du service officiel de la charité.

Or, la ville est la bienfaisance officielle, en ce sens

Digitized by Google

qu'elle couvre les déficits de l'administration charitable. Le cas avait, du reste, déjà été tranché par M. Bara lorsqu'il était ministre de la justice : le conseil communal votait chaque année à cette époque un crédit particulier pour ce que l'on appelait la caisse des pauvres du bourgmestre. Le gouvernement, par l'organe de M. Bara, déclara cette allocation illégale et elle dut disparaître du budget.

Voter la proposition, c'était ressusciter l'ancienne caisse des pauvres ; des nécessités légales invincibles s'y opposaient. Cette motion fut donc repoussée.

M. De Mot fit même, au cours de la discussion qui s'éleva à ce propos, cette observation importante : « Êtes-vous bien certains, disait-il, que ce que des particuliers recueillent par les fêtes, les collectes, les manifestations sur la voie publique, puisse être recueilli par eux? Croyez-vous que le conseil général des hospices n'aurait pas le droit de réclamer ce qui est donné pour les pauvres? » Et il concluait qu'en droit strict, l'administration charitable était fondée à le faire, et que s'il n'agissait point ainsi dans certains moments difficiles, c'était par une tolérance généreuse.

Un autre point intéressant fut tranché au cours de l'année 1891. La commune de Saint-Gilles avait élaboré un projet en vue de la constitution d'un conseil central des conseils communaux de l'agglomération bruxelloise. La proposition fut repoussée, par l'excellente raison que le conseil communal ne peut régler que l'intérêt de la commune qu'il représente. Dès lors, en nommant officiellement en séance comme conseil communal, des députés au parlement central projeté, chargés de délibérer et de voter sur des intérêts autres que les seuls intérêts de la ville de Bruxelles, le conseil excédait évidemment sa compétence.

Une proposition de M. De Potter fut rejetée également

Digitized by Google

pour des motifs analogues; elle était ainsi conçue : « Il sera institué une commission composée de délégués des administrations communales de l'agglomération bruxelloise. Cette commission sera chargée de déterminer les questions qui présentent, au point de vue administratif, un intérêt commun à toute l'agglomération. »

En revanche, le conseil communal adopta la motion suivante qui tranchait la question : « Le conseil communal de Bruxelles émet le vœu de voir réunir Bruxelles et les faubourgs, et charge le collège de transmettre ce vœu à l'autorité supérieure. »

Au mois de mai 1891, le collège perdit l'échevin Walravens, qui était entré au conseil communal en 1870, et avait été appelé à l'échevinat en 1881.

Comme le disait le bourgmestre dans le discours ému qu'il prononça sur sa tombe, l'échevin Walravens avait conservé les traditions de simplicité, d'intégrité, de gravité et d'activité qui formaient les traits caractéristiques des vieux doyens de métiers. Il avait hérité d'eux cette vieille ténacité brabançonne que rien ne rebute et qui finit toujours par triompher des obstacles. Il ne recherchait pas les succès brillants dont sa modestie et son bon sens lui disaient la vanité, mais il s'astreignait à la besogne quotidienne, ne négligeait l'examen d'aucun détail. Il était le premier fonctionnaire de son service, et donnait l'exemple de la ponctualité, de la régularité et de la conscience.

Tous ceux qui ont connu l'échevin Walravens savent à quel point était juste cette appréciation flatteuse de son caractère.

Le 1er avril 1892, enregistrons une petite fête intime en notre palais communal. On y célèbre le cinquantième anniversaire de l'entrée en fonctions à l'administration du savant archiviste, M. Alphonse Wauters. A cette occasion, le conseil communal, réuni dans la salle Maximi-

Digitized by Google

lienne, fit remise au jubilaire d'un bronze artistique représentant un héraut d'armes. M. Buls, dans un éloquent discours, fit l'éloge de la carrière si bien remplie de M. Wauters.

Une interpellation, faite au cours de l'année 1892 par M. le conseiller Vandendorpe, au sujet de l'intervention de la police en matière de manifestation sur la voie publique, amena le bourgmestre à exposer combien le rôle de premier magistrat de la capitale était délicat.

Avec le pouvoir dont le bourgmestre est investi, avec la liberté d'appréciation que nos lois lui reconnaissent en matière de police préventive, la tâche du bourgmestre de Bruxelles est, en effet, des plus difficiles.

Se montre-t-il tolérant, croyant qu'à un moment donné il n'y a aucun danger à lâcher un peu la bride au besoin qu'éprouve de temps en temps la population d'exprimer ses sentiments par des promenades ou des chants, aussitôt le *Courrier de Bruxelles* publie un article intitulé en gros caractères : *M. Buls, protecteur des révolutionnaires.*

A un autre moment, juge-t-il que les esprits sont trop surexcités pour laisser sans danger circuler en ville des bandes qui ne tarderaient pas à ramasser à leur suite la lie des voyous, aussitôt le *Peuple* et la *Réforme* traitent le bourgmestre de cosaque qui écrase la manifestation des sentiments de la population sous ses ukases.

Le bilan de la tyrannie de M. Buls est cependant bien modeste, comme il se plaisait à le faire constater, puisque en dix ans, du 8 octobre 1882 jusqu'au 1er mai 1892, quarante manifestations ont été annoncées; sur ce nombre, trente-cinq ont été autorisées et cinq interdites.

Mais ce sont les considérations émises par M. Buls pour faire apprécier la difficulté de sa mission qui expliquent pourquoi il a été amené à créer la zone dite neutre. En neutralisant cette zone, qui comprend les Chambres, les ministères et le palais du Roi, M. Buls a

Digitized by Google

voulu la laisser en dehors des manifestations et de la circulation des bandes.

Au début de l'année 1893, la proposition suivante fut présentée au conseil communal par huit conseillers :

« Le conseil communal décide :

« L'administration fera procéder, dans le plus bref délai, à une consultation générale de tous les Belges, mâles et majeurs, habitant Bruxelles et y domiciliés depuis un an au moins, à l'effet de connaître exactement le sentiment de la population bruxelloise sur le suffrage universel et la nécessité d'en faire la base de nos institutions politiques. »

Cette proposition d'appeler les concitoyens à un referendum soulevait des questions délicates. Il s'agissait d'abord de savoir à quoi s'en tenir sur la légalité de la motion. Le bourgmestre fit observer qu'une autorité en matière de droit administratif et de droit public, M. Giron, établit comme un axiome que le pouvoir communal est limité par la spécialité de sa mission, en ce sens qu'il n'est appelé à régler que les intérêts exclusivement communaux.

Dans le cas actuel, d'autre part, il ne s'agissait pas d'émettre un vœu, comme le conseil l'avait fait souvent, à la Législature, vœu qui constituait en réalité une véritable pétition en nom collectif; l'on avait en vue de transmettre aux Chambres le vœu collectif des citoyens mâles et majeurs de la commune de Bruxelles. Il s'agissait donc, en réalité, de décréter pour un moment dans la commune de Bruxelles le suffrage universel de tous les citoyens mâles et majeurs et de leur demander de faire de la législation directe en donnant leur opinion sur le mode de suffrage à adopter pour élire les députés de la nation. Il y avait là une illégalité.

L'application d'une telle mesure eût, du reste, occasionné une dépense d'au delà de 7,600 francs.

Digitized by Google

La proposition fut rejetée. Une autre motion, émanant d'un seul conseiller, qui tendait à un but analogue, sauf une variante, eut le même sort.

Enfin, l'un des auteurs de la première proposition dont nous venons de parler exprima l'idée de faire émettre par le conseil communal le vœu de voir les Chambres constituantes déclarer qu'il y avait lieu d'ouvrir une enquête par voie de referendum, à l'effet de connaître l'opinion du pays sur les différents systèmes de droit de suffrage qui leur étaient proposés par divers membres.

Cette motion n'eut pas plus de succès que les précédentes.

Cette série de propositions s'explique, parce que le Parlement était arrivé au moment de se prononcer sur le mode de revision constitutionnelle qu'il allait devoir adopter. Des hésitations étaient grandes dans toutes les fractions de la Chambre. Pendant ce temps, la population était surexcitée et bientôt des échauffourées se produisirent sur divers points de la ville. Des actes de violence furent commis. La police, la gendarmerie et la garde civique furent appelées à maintenir l'ordre. Il fallut déployer une grande énergie pour obtenir ce résultat. Au cours de ces événements, le bourgmestre fut victime d'un attentat des plus blâmables. Voici en quels termes M. l'échevin André annonça cette fâcheuse nouvelle au conseil, dans la séance du 17 avril :

« J'ai, dit-il, une triste communication à faire au conseil. Hier après midi, en rentrant chez lui, l'honorable bourgmestre a été l'objet d'une lâche agression : un misérable l'a violemment frappé d'un coup de canne à la tête.

« Je suis persuadé d'être l'interprète non seulement des sentiments du conseil tout entier, mais encore de ceux de la population bruxelloise, en flétrissant pareil attentat.

« Je suis certain aussi d'exprimer vos sentiments en

Digitized by Google

assurant le bourgmestre de nos vives sympathies et de notre profonde affection. »

Ces paroles provoquèrent de nombreuses marques d'approbation.

Il fut ensuite donné lecture de la lettre suivante de M. Buls :

« Bruxelles, 17 avril 1893.

« Mon cher échevin,

« Mon médecin ne me permet pas de présider le conseil aujourd'hui.

« Je le regrette beaucoup, car j'aurais voulu, à l'occasion de la ratification de l'arrêté que j'ai pris d'urgence pour assurer l'ordre, rendre un hommage public au zèle et au dévouement déployés par la police communale au cours des récents événements; j'aurais voulu surtout flétrir énergiquement devant le conseil les odieuses attaques si injustement dirigées contre elle par certains journaux.

« Commissaires, officiers, agents de police, pompiers ont été admirables de patience, d'abnégation; ils ont fait jusqu'à dix-huit heures de service continu, et plusieurs d'entre eux, blessés ou exténués, ont réclamé d'être au poste du devoir plutôt que de demander un congé auquel ils auraient droit.

« Malgré des corvées écrasantes, le personnel de la police n'a fait entendre aucune plainte et m'a prêté un concours actif et intelligent, qui m'a permis de maintenir l'ordre et de faire respecter la légalité au milieu des circonstances les plus difficiles et avec un effectif insuffisant.

« Aussi suis-je persuadé que le conseil tiendra à honneur de venger la police de Bruxelles des calomnies odieuses qu'on lui a lancées, en lui votant de chaleureuses félicitations.

Digitized by Google

« Je proposerai plus tard d'allouer une indemnité au personnel à raison des corvées extraordinaires et des dépenses auxquelles il a été astreint. »

L'échevin André, complétant la lettre précédente, déclara qu'il croyait être l'expression de la pensée du bourgmestre en priant le conseil de comprendre dans les mêmes félicitations la garde civique et la gendarmerie.

M. le conseiller Depaire proposa alors de lever la séance et de se rendre chez le bourgmestre, pour lui exprimer l'émoi ressenti par la population tout entière en apprenant les violences d'hier, pour lui apporter l'expression des sympathies du conseil et lui exprimer l'espoir de le voir bientôt rétabli.

La ratification de l'arrêté pris par le bourgmestre et les félicitations à adresser à la force publique donnèrent lieu à un assez vif débat et furent votées à une grande majorité.

Le premier soin de M. Buls, lors de son rétablissement, fut de remercier le conseil. Il le fit en des termes empreints d'une grande dignité et d'une remarquable énergie. « J'ai été profondément touché, dit-il, de la démarche que le conseil a faite auprès de moi après l'agression dont j'avais été l'objet. Je tiens à l'en remercier publiquement, comme je remercie tous mes concitoyens qui ont bien voulu me témoigner leur sympathie à cette occasion. Ils peuvent être persuadés que cet événement ne changera rien à ma conduite dans l'avenir. Je continuerai à maintenir l'ordre avec le même calme, la même fermeté et le même esprit de justice. Si l'on s'est imaginé me faire peur par des menaces et même par des actes de violence, on s'est trompé. On pourra m'abattre traîtreusement, on ne me fera jamais reculer devant l'accomplissement de mon devoir. »

Ces mâles et éloquentes paroles, qui font le plus grand honneur au bourgmestre de Bruxelles, servent d'épilogue

Digitized by Google

à ce travail. Nous considérons, en effet, notre but comme atteint.

La revision constitutionnelle, survenue en 1894, amena la réforme de la loi électorale communale. Une ère essentiellement nouvelle de la vie communale vient de s'ouvrir. D'autres auront peut-être à cœur d'en faire l'esquisse en temps voulu.

Nous croyons avoir montré que la mission du bourgmestre de la capitale du pays était une tâche ardue, très délicate, qui exigeait une circonspection constante unie à autant de sollicitude que de fermeté et de dévouement. Les bourgmestres qui se sont succédé à l'hôtel de ville de Bruxelles, depuis la création de la Belgique indépendante jusqu'aujourd'hui, ont toujours fait preuve de ces précieuses qualités. Aussi peut-on dire que Bruxelles a le droit d'être fière de ses premiers magistrats.

Faisons des vœux pour que les hommes à qui le sort de notre capitale sera confié dans la suite des âges, s'inspirent des grands exemples que leur ont laissés leurs devanciers.

ALBERT DU BOIS.

Digitized by Google

GERTIE [1]

CHAPITRE XII.

Oswald de Lanquesaint avait été sincère en expliquant à Gertie les motifs qui l'avaient amené aux Écacheries. Le souci de sa sécurité personnelle et le vif désir de continuer d'agréables relations, auxquelles la présence de Gertie pouvait inopinément mettre fin, l'avaient seuls guidé. Il s'ennuyait à Frasnault. La perspective d'un maussade hiver, n'ayant pour distraire les souvenirs pénibles de son duel récent que de solitaires chevauchées à travers un pays dénudé, l'impossibilité de correspondre jusqu'à nouvel ordre avec la femme que son équipée sanglante avait compromise, le jetèrent dans un abattement profond. Il en fut réveillé en partie par d'obligeantes avances qui lui vinrent de quelques gentilhommières du pays, dont il avait naguère rencontré les propriétaires à Paris. Les familles de ces seigneurs de province, que le malheur des temps retenait toute l'année dans leurs terres, s'efforcèrent d'attirer le brillant officier, qui leur paraissait un élément de haut goût pour corser, pendant la triste saison, la mélancolie de leur existence casanière. Et il n'est pas prouvé que d'aucuns ne virent pas en lui un épouseur possible pour des demoiselles qui commençaient à devenir difficiles à placer...

De Lanquesaint se rendit à ces invitations courtoises avec d'autant plus d'empressement qu'un spleen opiniâtre s'obstinait

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 août 1896.

Digitized by Google

à lui tenir compagnie. Ce fut dans une de ces maisons hospitalières qu'on lui conta l'histoire du mariage de M. Célestin Heurtel, laquelle, depuis deux ans, y faisait encore le fond des grandes conversations. La soudaine fortune de Gertie Spilett l'émut singulièrement et il en fut heureux pour la jeune femme. C'était un poids qui s'enlevait de sa conscience et, au moins, il put se dire que son étourderie de jeunesse n'avait pas causé un malheur irréparable. Mais en même temps, il y aperçut un danger redoutable pour ses amitiés nouvelles. Le jour ne tarderait pas où, sur un terrain neutre, il se trouverait en présence de la jeune femme. Mme Heurtel était fort fêtée dans ce monde où sa grâce, les qualités de son cœur et de son esprit lui avaient conquis tous les suffrages. Un mot, un geste d'elle et M. de Lanquesaint voyait se refermer les portes qui s'étaient si obligeamment ouvertes sur son exil. Et il ne lui restait plus qu'à se résigner à périr d'ennui au milieu de ses regrets et de ses remords.

C'est alors qu'il conçut le projet d'une entrevue avec Mme Heurtel, au cours de laquelle il essayerait de s'assurer, sinon de sa sympathie, — ce qui lui parut difficile, — du moins de son indifférence indulgente. On sait s'il y réussit.

Il avait conservé de cette scène un souvenir délicieux qui lui semblait à lui seul compenser toute la dureté de son internement. Certes, il était très épris de la femme pour laquelle il venait de risquer sa vie. Mais il goûtait trop la finesse de ses sensations pour ne pas comparer mentalement les deux femmes entre elles, et il était trop indépendant de ses attachements pour ne pas s'avouer que, dans ce combat de beauté et de charme, Mme Heurtel l'emportait infiniment. L'adolescente d'autrefois dont, au milieu de sa vie d'aventures amoureuses, il avait gardé la caressante mémoire, lui était apparue dans toute la splendeur de la maturité épanouie. Et il connaissait, pour en avoir eu la révélation, le tempérament de feu qui se cachait sous cette apparence froide et hautaine.

Aux Écacheries, il avait retrouvé en Mme Fleuriot une

Digitized by Google

autre des connaissances de sa jeunesse. Mais de celle-là il avait toujours redouté la malice espiègle et la raillerie incisive. Depuis huit jours qu'il venait chez les Heurtel, il sentait que sa neutralité lui était désormais garantie par celle de Gertie, et la mordante Émilienne, par respect pour son amie, lui semblait réduite à tenir ses méchancetés en bride, quelque désir qu'elle eût peut-être d'en submerger l'officier. Will lui faisait l'effet d'un bon compagnon avec lequel on pouvait causer d'autre chose que de chevaux et de femmes. M^lle^ de Roquemarcande était une antiquité intéressante pour un collectionneur de sa force. L'abbé ne sentait pas trop la soutane. Quant à M. Heurtel, c'était un homme correct, parfait dans ses rapports et dont, par un respect instinctif pour Gertie, il ne voulait pas trop creuser le parallèle avec sa jeune femme. Bref, sa pénitence à Frasnault lui parut suffisamment agrémentée et, à l'âge qu'il avait lui-même, il en venait à désirer quelques mois d'aimable repos sans secousses et sans fièvres.

Pourtant, sa perspicacité, développée par une réelle expérience passionnelle, fut à diverses reprises mise en éveil par quelques incidents insignifiants en apparence, mais dont la gravité ne put lui échapper.

Un jour, au pas de son cheval, il s'en revenait de Bétissart, où il était allé faire visite au vieux général Pasquier, qui aimait à s'entretenir avec de Lanquesaint des choses de l'armée, et il gagnait, à travers bois, les Écacheries, où il comptait achever la soirée. Une douce après-midi de novembre ensoleillait les frondaisons rousses, donnait aux massifs dégarnis des tonalités robustes et hachurées de fusain. Il suivait, proche du château de M. Heurtel, une allée qui traversait le bois des Gades, et les pas de sa monture s'amortissaient sur un tapis doré de feuilles mortes. Tout à coup, sortant d'un fourré, Marie-Josine se dressa devant lui. Il connaissait la paysanne pour l'avoir vue se prêter à la pose du tableau de Will, aussi pour l'avoir aperçue fréquemment dans les environs des Écacheries, depuis qu'il y venait lui-même. Et toujours, selon une habitude qu'il gardait

Digitized by Google

de sa jeunesse de plaisanter avec les jolies filles qu'il rencontrait, il lui avait jeté au passage un mot aimable et galant qui faisait rire et rougir à la fois l'étrange enfant.

Marie-Josine tenait dans ses mains un petit bouquet de violettes des bois et l'élevait au-dessus de sa tête d'un gracieux geste d'offrande.

« C'est pour moi cela ? fit l'officier en arrêtant son cheval.

— Ce sont les premières violettes, dit la fille, je viens de les cueillir là. Je ne sais à qui les offrir... Si vous les voulez, elles sont à vous...

— Mais j'accepte de tout cœur, répliqua gaiement le cavalier, un si gentil cadeau vaut bien une récompense...

— Laquelle ?... demanda Marie-Josine.

— Un baiser, si vous permettez, petite sauvage...

— Un baiser ?... Mais vous êtes trop haut... Je ne saurais pas arriver... »

Et elle se dressait ingénument sur la pointe des pieds pour montrer la distance qui la séparait du cavalier.

« Qu'à cela ne tienne, répliqua de Lanquesaint, montez sur ce tronc d'arbre tombé au bord du taillis... J'approcherai mon cheval, et vous verrez... »

Et comme Marie-Josine riait aux éclats, mais ne bougeait guère, l'officier répéta :

« Eh bien ! cela va-t-il ?...

— Je veux bien », répondit-elle, amusée...

Mais au moment où les lèvres du galant effleurèrent le front de la paysanne, deux femmes débouchèrent dans l'allée à quelques pas du couple. C'étaient Gertie et Émilienne en promenade avant le dîner. Interdites, elles s'arrêtèrent toutes deux et M^me^ Heurtel ne put réprimer un mouvement d'indignation.

« Oh ! cette fille ! s'écria-t-elle. Voilà comme elle est devenue sage..., n'avez-vous pas honte !... »

Gertie était devenue subitement très rouge, emportée par une colère irraisonnée, au point qu'elle esquissa un geste de menace du bout du parapluie roulé qu'elle tenait dans sa main gantée.

Digitized by Google

Marie-Josine s'était dérobée devant l'orage par une fuite en plein gaulis. De Lanquesaint, assez penaud, avait son chapeau à la main. Gertie le toisa, fronçant les sourcils.

« Vous n'avez pas changé, monsieur, dit-elle... Vous entreprenez de séduire cette enfant maintenant... Une Marie-Josine!... Vous montez en grade...

— C'est bien inoffensif..., madame, balbutiait l'officier. Cette fillette m'offrait quelques fleurs.

— Oh! faites-moi grâce de vos explications... Je sais ce que j'ai vu... Je vous prierais de vous départir de vos habitudes quand vous venez chez moi...

— Mais, madame...

— Allons, calme-toi, intervint Émilienne en prenant le bras de son amie, cela ne vaut pas la peine de te mettre en ces états... On connaît la Marie-Josine...

— Celle-là ou une autre! riposta Mme Heurtel, ce sont ces manières qui me déplaisent...

— Mais, en vérité, je ne te reconnais plus..., répéta Mme Fleuriot. Depuis quelque temps, tu es d'une susceptibilité de morale... Le grand crime, que M. de Lanquesaint embrasse une paysanne dans les bois! Tu t'emportes!... Tu t'emportes!... Et même quand Will et moi...

— Eh bien! oui, toi aussi... Si je suis obligée de faire de la morale, la faute en est à ceux qui ne sont pas convenables! »

Mme Fleuriot regarda l'officier en haussant les épaules. C'était une manie..., il n'y avait rien à faire. La discussion en resta là. Gertie marchait rapidement vers le château, sans desserrer les dents, suivie d'Émilienne et, à quelque distance, de l'officier qui réglait le pas de sa monture sur celui des deux femmes. On arriva ainsi à la grille. De toute la soirée, Gertie ne parut pas. Enfermée dans sa chambre, regrettait-elle son mouvement d'humeur ou sa futile indignation, allait-elle se résoudre en quelque éclat contre M. de Lanquesaint? Celui-ci le craignit un moment. Mais le lendemain matin, lorsqu'il revint aux Écacheries pour prendre part à une battue de lapins à laquelle

Digitized by Google

M. Heurtel l'avait convié, Gertie montrait un visage ordinaire, indifférent, et elle paraissait avoir tout oublié.

A quelques jours de là, l'officier enregistra un nouveau détail qui lui parut accentuer encore la contradiction qu'il remarquait entre l'état d'âme véritable de Mme Heurtel et son apparente et dédaigneuse sérénité.

Mme de Vaucheroy, une ex-belle femme, qui avait fait parler d'elle aux premiers temps de son mariage et qui, par une pratique savante, parvenait à donner, à des restes imposants, l'illusion de la fraîcheur et de la jeunesse, avait débarqué à la gare de Frasnault, revenant de voyage, en même temps que M. Heurtel. Ayant négligé de prévenir chez elle de son arrivée, sa voiture n'était pas là pour l'attendre à sa descente du train. M. Heurtel avait offert la sienne et, les Écacheries étant sur la route d'Irchies, Mme de Vaucheroy n'avait pas voulu passer outre sans saluer Mme Heurtel.

Aux Écacheries, elle s'attarda. On la retint à déjeuner. Puis, dans le courant de l'après-midi, M. de Lanquesaint s'amena dans une petite charrette anglaise qu'il avait gardée dans son exil et à laquelle il attelait parfois un de ses chevaux.

En voyant arriver l'officier dans cet équipage, Mme de Vaucheroy eut une idée. A peine M. de Lanquesaint fut-il entré qu'elle dit à Gertie :

« Il est inutile, ma chère dame, que quelqu'un de vous se dérange pour me reconduire... Voilà M. de Lanquesaint qui me prendra dans sa charrette. »

Gertie eut un pincement des lèvres.

« Mon Dieu, madame, nous avons retenu M. de Lanquesaint cette après-midi... Mon mari vous reconduira dans son coupé. »

Et en disant cela, elle regardait M. Heurtel d'une façon si significative que celui-ci comprit que sa femme lui donnait un ordre et l'exécuta aussitôt. L'officier eut peine à dissimuler un sourire en voyant avec quel soin Mme Heurtel s'occupait de son salut. La jeune femme surprit ce sourire et, rougissant jusqu'à

Digitized by Google

la racine des cheveux, elle se détourna dans un brusque mouvement de bouderie.

A quelques jours de là, on se promena en canot sur la Blanche. Par un renversement des choses qui était bien une idée d'Émilienne, Gertie et Mme Fleuriot tenaient les rames, tandis que Will et l'officier étaient tranquillement assis auprès de la barre. A un tournant de la Blanche, l'aviron s'échappa des mains d'Émilienne et tomba à la rivière. Mais en dérivant au fil de l'eau, il passa à portée de de Lanquesaint, qui se pencha à faire chavirer le canot, étendit le bras et parvint à saisir la rame flottante. Malheureusement, un second accident se greffa sur le premier. Tandis que l'officier opérait ce sauvetage, son attitude périlleuse fit bâiller la poche de son habit et un mince portefeuille de cuir glissa dans le remous de la barque. Le mouvement même que fit de Lanquesaint pour amener l'aviron éloigna le portefeuille que le courant emporta rapidement. Les dames cédèrent leurs places aux deux hommes, qui se mirent à ramer vigoureusement à la poursuite de l'objet perdu. A l'avant de la barque, Émilienne, la main tendue, parvint bientôt à le saisir. Mais dans un geste qu'elle fit pour secouer l'eau qui mouillait la pochette, des lettres s'en détachèrent, tombèrent au fond de la barque, avec aussi un portrait de femme vers lequel de Lanquesaint se pencha vivement. Mais l'espiègle Émilienne le devança. L'occasion d'une gaminerie ne pouvait lui échapper. Elle s'était emparée du portrait et s'écriait, en le montrant à Gertie :

« Ah! ah!... voici l'héroïne sans doute... Voyons si elle est digne du bruit qu'on a fait pour elle... »

Gertie avait rougi. Mais elle paraissait aussi curieuse qu'Émilienne de contempler les traits de « l'héroïne ». Elle eut un sourire dédaigneux en examinant le portrait.

« Mais elle n'est pas jolie? fit-elle, que peut-on trouver dans cette personne?... Il y a même quelque chose de vulgaire dans ses traits... »

Émilienne, naturellement, renchérit encore, heureuse de pou-

Digitized by Google

voir déverser son humeur taquine. L'officier était assez décontenancé, car il ne se dissimulait pas que l'appréciation de Gertie était exacte et il se montrait là sous un jour quelque peu ridicule...

Le lendemain, un grand dîner réunissait les hôtes du château et quelques gens d'affaires que l'ingénieur avait reçus dans la matinée. M. de Lanquesaint y assistait, convié personnellement par M. Heurtel. Gertie, pour la circonstance, avait fait une toilette inusitée. Elle était mise avec une recherche qui étonna tous ceux qui connaissaient ses habitudes d'extrême simplicité. M. Heurtel en fut radieux, car depuis son mariage il n'avait cessé d'engager sa femme à sacrifier à des habitudes de luxe qui fissent mieux valoir son éclatante beauté. M. de Lanquesaint, ébloui, ne se lassait pas de l'admirer. Il se demanda pour qui Mme Heurtel s'était ainsi mise en frais. Il n'y avait personne parmi les invités qui parût digne de cet honneur extraordinaire. Et, à part lui, il ne put s'empêcher de trouver une corrélation entre la trouvaille du portrait d'hier et ce désir de tout faire pâlir autour d'elle qui paraissait animer Mme Heurtel.

Il résolut d'être fixé sur ce point. Après le dîner, quand les convives se réunirent dans le salon carré, il manœuvra pour s'approcher de la jeune femme. Assise dans un fauteuil bas, elle causait avec Mlle de Roquemarcande. Mais bientôt Will accapara la vieille dame pour la décider à lui accorder quelques heures de pose, car il rêvait de faire de son personnage caractéristique un portrait de grande allure, dans la manière espagnole.

De Lanquesaint en profita pour se pencher vers Gertie, et le coude sur le dossier de son fauteuil :

« Vous aviez raison, hier, madame, murmura-t-il, personne n'est belle comme vous.

— Allez-vous me débiter des galanteries, ce soir? répliqua-t-elle sans se froisser nullement de cet audacieux compliment.

— Non, madame, mais je me borne à constater une fois de

Digitized by Google

plus que la valeur réelle des biens de ce monde ne s'apprécie que lorsqu'on les a perdus.

— Il reste la faculté de pouvoir les regretter, répondit Gertie avec une intrépidité qui la surprit elle-même, et le dépit de se dire que c'est par sa faute qu'on les a perdus.

— Il ne reste pas que cela, repartit l'officier en se penchant davantage, et vous comptez pour rien la désillusion de s'avouer qu'en échange des trésors que l'on a connus, la vie ne vous a prodigué que de la fausse monnaie.

— Fausse monnaie !... répéta Gertie, que voilà une méchante parole, monsieur; si votre amie vous entendait... cette héroïne à laquelle vous vous dites lié d'une union indissoluble.

— Il n'y a d'indissoluble, madame, que ce que la fatalité a préparé de longue main et ce qu'elle accomplit en dépit de nos résolutions et de nos calculs.

— J'ignore la fatalité, monsieur. Je ne vois que des événements fort simples, dépendant de notre libre arbitre et auxquels, si nous le voulons, nous pouvons parfaitement nous dérober.

— Vous n'en croyez pas un mot, madame. Il suffit de jeter un coup d'œil autour de vous pour reconnaître qu'il est d'étranges rencontres qui se jouent des volontés les plus fermes et font supposer un mystérieux arrêt auquel on ne se soustrait pas.

— Il nous est toutefois permis de laisser ces rencontres au point où elles en sont. Il suffit de leur tourner le dos et de s'en aller résolument d'un autre côté.

— C'est votre droit, madame. Mais, en ce cas, vous feriez peut-être bien de vous munir d'une toilette de voyage, plus simple et plus commode que celle que vous portez. »

Gertie resta un instant interloquée. Ces coups de bouttoir de l'officier qui la blessaient chaque fois cruellement, ne lui déplaisaient pas cependant et elle éprouvait maintenant comme une effronterie enfantine à les braver et à les provoquer.

M. de Lanquesaint n'était pas seul à s'apercevoir d'un chan-

Digitized by Google

gement dans les allures et dans les goûts de Mme Heurtel. L'abbé Léonard en éprouvait une impression étrange. Depuis que son père était marié, il continuait, comme par le passé, à résider pendant neuf mois de l'année à l'évêché, mais les trois mois qu'il passait chaque automne aux Écacheries tenaient dans sa vie une place prépondérante. Il revenait auprès de son père avec une joie juvénile qu'il n'avait jamais connue autrefois. Son congé expiré, il quittait le château avec une véritable souffrance. Aussitôt à la chaîne de ses occupations compliquées et fastidieuses, c'était le souvenir des Écacheries qui le soutenait principalement. L'abbé Léonard n'avait aucune honte à s'avouer que c'était le charme qu'exerçait sur lui sa jeune belle-mère qui était l'unique instrument de cette attraction. Il aimait la jeune femme, comme un prêtre peut aimer une jeune femme, c'est-à-dire de l'amour le plus pur qu'un frère peut éprouver pour sa sœur. Gertie n'avait pas un seul instant songé à jouer vis-à-vis de ce grand garçon, vêtu de l'habit ecclésiastique, le rôle quelque peu ridicule de seconde mère, et l'abbé n'avait pas cru devoir se présenter devant elle en fils docile et respectueux. De bons et cordiaux rapports, quasi fraternels, s'étaient établis entre eux et, tout en ne se départissant point du ton de la familiarité courtoise qu'autorisaient leurs situations respectives, il n'avait jamais cessé de lui dire : « madame » ; elle l'appelait simplement Léonard.

Il approuva hautement le mariage de son père, parce que, comme bon fils et bon chrétien, il souhaitait de le voir sincèrement heureux. Il s'en félicita personnellement lorsqu'il connut l'épouse que son père s'était choisie.

Que dans l'inclination attendrie que l'abbé se sentait pour sa belle-mère, il n'entrât pas un peu de ce plaisir des yeux, de cette douceur caressante des sens, de cette tiédeur du cœur que nous sentons tous à vivre dans l'intimité d'une femme jeune et belle, nous n'y contredirons pas. Tout lui était nouveau dans cette familiarité récente qui entrait dans sa vie, et le timbre mélodieux de la voix, et l'éclat troublant du regard,

Digitized by Google

et la blancheur suave de l'épiderme et la grâce harmonieuse des gestes, et le va-et-vient froufroutant des jupes, et ce parfum particulier qui, plus encore que le reste, agissait sur ses nerfs. Mille détails le ravissaient tous les jours, lui faisaient goûter dans la société de Gertie une émotion indicible et sans cesse renouvelée, sans que cependant son imagination, naturellement chaste et rigide, se fût rendue coupable d'un écart dont il eût eu à rougir.

Cet état caractéristique le prédisposait cependant à s'offusquer prématurément de certains hommages trop affectés ou trop insistants dont la jeune femme eût été l'objet de la part de tout autre que de son mari. En voyant l'officier, penché sur le fauteuil de Mme Heurtel, causer avec une animation souriante à laquelle la jeune femme semblait opposer une coquetterie enjouée, l'abbé ne put maîtriser un froncement de sourcils. Son regard se croisa à travers le salon avec celui de Mlle de Roquemarcande qui, de son côté, observait le manège. Instinctivement, ils se rapprochèrent et s'assirent côte à côte dans une encognure.

« Ma belle-mère est fort en beauté, ce soir, dit l'abbé... Je suis heureux de voir que sa mélancolie naturelle se dissipe comme par enchantement.

— Il n'y a là rien d'étonnant, mon ami, soupira Mlle de Roquemarcande.

— A quoi attribuez-vous ce brusque changement, ma cousine?... demanda-t-il. Ne trouvez-vous pas que cette toilette est un peu exagérée pour la circonstance?

— Comment?... quoi?...», répliqua la vieille dame en jouant l'étonnement. Puis, sur un ton de bonhomie complaisante, elle continua : « Mon cher enfant, pour un secrétaire d'évêché, vous avez des procédés d'investigation un peu naïfs... C'est mon sentiment sur M. de Lanquesaint que vous voulez?...

— Eh bien, oui, ma cousine, avoua l'abbé en rougissant, je crains qu'il n'y ait là un danger... Oh! non pas que j'oserais douter de Mme Heurtel!... Mais ces officiers croient pouvoir

Digitized by Google

tout se permettre... Celui-ci nous arrive avec une réputation particulièrement volage... cette histoire de duel... peut-être d'autres encore... Ma belle-mère ne se tient peut-être pas suffisamment en défiance... »

L'abbé parlait à voix basse, mais avec une insistance, un feu qui firent rire la vieille dame.

« C'est-à-dire que c'est à un rôle de duègne que vous me conviez?... Grand merci, mon ami... M. de Lanquesaint ne me paraît pas plus redoutable qu'un autre... C'est votre père, seul, qui est un danger.

— Mon père?...

— Dame! mon ami, croyez-vous que l'on épouse impunément à son âge une jeune et jolie femme sans s'exposer à certaines éventualités qui paraissent vous causer une appréhension démesurée.

— Ma cousine... vous voulez rire...

— Je n'ai jamais été plus sérieuse... Votre père n'a pas cru devoir me consulter au sujet de son mariage... Franchement, je lui aurais déconseillé une bêtise dont la nécessité ne me semblait pas précisément démontrée... Maintenant qu'elle est faite, il n'a qu'à en subir les conséquences... Et elles ne me paraissent pas devoir se faire longtemps attendre...

— Mais c'est épouvantable, ma cousine... Vous parlez de cela avec un calme, un naturel, vous une femme si pieuse, si chrétienne!

— Eh! oui, mon ami, pieuse et chrétienne tant que vous voulez... mais femme, qui se connaît et qui connaît les autres... car remarquez que je n'aurai jamais un mot de blâme pour votre belle-mère... Ah! non, je la plains trop...

— C'est une gageure, murmura l'abbé en se reculant, persuadé que Mlle de Roquemarcande se moquait de lui.

— Car enfin, ajouta celle-ci d'un petit air innocent qui était admirablement joué, est-ce sa faute à cette jeune femme si, inconsciemment, elle fait tourner toutes les têtes, à commencer par celle de son beau-fils?

Digitized by Google

— Son beau-fils!... Moi?...

— Parbleu! » fit Mlle de Roquemarcande en se levant et quittant le pauvre abbé ahuri.

Mais elle lui rendit au moins le service d'aller se mêler à la conversation de Gertie et de M. de Lanquesaint, et d'interrompre ainsi une conversation qui paraissait fort chagriner l'ecclésiastique.

(A suivre.) FRANZ FOULON.

Digitized by Google

LES VACANCES SCOLAIRES

N'est-ce pas répéter les paroles de quelque publiciste fameux que de reconnaître, à l'honneur de notre fin de siècle tant décriée, l'irrésistible courant de sympathie qui se dessine de plus en plus envers l'enfance et surtout envers l'enfance pauvre? Quoi qu'il en soit, la chose est profondément vraie et nul ne peut la contester. Multiplication d'écoles, programmes d'études, œuvres de toute nature pour l'habillement, la nourriture, l'amusement des écoliers, filles ou garçons, on voit cela partout aujourd'hui, et partout aussi la faveur publique suit ces entreprises, qu'elles émanent des pouvoirs publics ou, mieux encore, qu'elles soient le produit de l'initiative privée.

Les vacances scolaires ne pouvaient donc manquer de recueillir une part très large de cette faveur, et d'autant plus qu'elles répondent à une autre caractéristique de notre époque : le besoin de se mouvoir, de changer d'air quand vient l'époque de la belle saison, à quelque échelon que l'on soit placé de l'échelle sociale. Voici d'assez longues années déjà que l'on s'occupe de fournir aux enfants des écoles urbaines le moyen d'aller respirer à pleins poumons hors des étroites ruelles de leurs villes. Sans rechercher où sont nées les premières tentatives dans cet ordre d'idées, on peut rappeler que notre pays n'est pas resté en arrière sous ce rapport et que le parti libéral a pris de généreuses initiatives auxquelles l'étranger a rendu un hommage mérité. A-t-on toujours

Digitized by Google

marché chez nous dans la voie qu'il fallait suivre; n'a-t-on pas, au contraire, versé parfois dans de légers travers et n'y a-t-il pas moyen de faire mieux en s'inspirant des progrès réalisés dans d'autres pays, c'est ce que nous voudrions examiner rapidement ici.

La forme préférée, en Belgique comme en France, pour faciliter les vacances scolaires, c'est la colonie sous forme de villa. Dans un local choisi, et parfois tout spécialement construit, les enfants sont envoyés par escouades. Ils y trouvent des soins et une surveillance plus faciles, un personnel rompu au genre d'hospitalité qu'il doit exercer; ils y trouvent aussi un régime abondant, des salles vastes et spacieuses aménagées en vue de toutes les éventualités climatériques. Bien entendu, les villas sont installées dans les endroits réputés les plus salubres du pays, dans les Ardennes, près de la Meuse ou sur les bords de la mer. Lisez les rapports des grands cercles bruxellois qui ont créé ces institutions, et vous y verrez tout ce qui est fait pour rendre à la fois aussi agréable que bienfaisant le séjour d'une quinzaine que font en général les enfants dans les villas. Vous y verrez d'ailleurs que, frappées des avantages et des résultats acquis, les administrations communales n'ont pas ménagé leurs subsides et que même, appréciant tous les mérites des villas scolaires, un assez grand nombre de parents aisés y envoient leurs enfants moyennant une rétribution assez minime.

A première vue, tout cela semble parfait. Pourquoi cependant, au lieu de se développer, les colonies ainsi organisées semblent-elles moins en faveur? Les grands cercles dont nous venons de parler le déclarent, leurs recettes déclinent d'une façon inquiétante. Le principal d'entre eux, le *Progrès*, a vu ses rentrées diminuer d'un quart l'an passé et descendre de 40,000 à 30,000 francs. Est-ce là l'effet de la concurrence et de l'apparition de nouveaux cercles dans plusieurs faubourgs de la capitale? Est-ce que, comme il arrive souvent, la vue des subsides officiels a tari les sources de la générosité privée? Est-ce

Digitized by Google

que le public a quelques griefs à formuler qui arrêtent son élan d'abord si sympathique? C'est un peu tout cela à la fois.

Il faut avoir la franchise de le dire, si le système de la villa a ses bons côtés, il en a par contre qui sont infiniment plus contestables. Causez avec des bourgeois, avec des ouvriers, et vous entendrez surgir des critiques auxquelles il est difficile de ne pas reconnaître un grand fonds de vérité. Nous serons toujours disposés, disent les premiers, à encourager les promoteurs de semblables sociétés, mais nous tenons à ce que nos dons soient employés d'une façon efficace et judicieuse. Or, nous contestons que l'agglomération des enfants dans un seul local, si bien aménagé qu'il puisse être, soit toujours une chose heureuse. Le temps des internats est passé et nous ne voulons pas le voir renaître, surtout pour de tout jeunes enfants. Nous ne consentirions pas à ce que nos propres enfants allassent ainsi à la campagne, pourquoi le ferions-nous quand il s'agit des enfants d'autrui? Cette promiscuité constante supprime tout contact entre les colons et les villageois, elle maintient entre eux l'espèce d'hostilité si fâcheuse qui règne de la part du citadin à l'endroit du rural et réciproquement, elle accentue au lieu de dissoudre l'intimité et l'entente entre les éléments parfois mauvais des écoles urbaines. Écoutez maintenant ce que dit l'ouvrier : La réunion de tous ces enfants dans un même local éveille en nous et en eux l'idée d'hôpital, qui nous est si pénible. Le confort et la nourriture très substantielle donnés aux enfants les accoutument à une vie que nous ne pourrons jamais leur fournir et les rendent à la fois, à leur retour dans leurs familles, mécontents de ce qu'ils y trouvent et plus jaloux de l'aisance des riches. Souvent aussi, le passage d'un régime à l'autre est pour eux une transition telle, dans chaque sens, qu'une sorte de crise physique accompagne la crise morale dont nous parlons. Et puis le demi-mélange entre des enfants payants et des enfants admis gratuitement amène aussi des

Digitized by Google

réflexions, des reproches douloureux. « Cet âge est sans pitié. » La pauvreté même, la modestie de l'habillement sont pour lui un sujet d'attaques, quoi qu'on fasse pour l'empêcher. Enfin, de part et d'autre, on regrette que certains choix d'enfants envoyés aux colonies ne soient pas entourés de toutes les garanties, qu'il y ait parfois des mécomptes, même sous le rapport de santé. On dit aussi que les colonies sont trop éloignées, que si les parents pauvres y étaient appelés en cas d'urgence, le voyage entraînerait pour eux des frais, une perte de temps, tout au moins, qui équivaut à une perte d'argent. Et puis, ces colonies n'ouvrent qu'à date fixe, et se ferment de même. Dans tous les cas, si nombreux, de convalescence qui suivent la période d'hiver, elles sont donc sans utilité et l'on a été jusqu'à leur faire le reproche de ressembler aux chaufferettes des chemins de fer, en disant que la pitié ne commence chez elle qu'à jour marqué.

Bien entendu, nous ne faisons pas nôtres tous ces griefs, mais il est incontestable qu'ils sont formulés et tout aussi vrai qu'ils ont un côté fort digne d'attention, du moins en ce qui concerne les villas fondées par les cercles ou les administrations publiques de l'agglomération bruxelloise, que nous connaissons plus spécialement. Tout ceci n'empêche pas du reste, nous aimons à le redire, que l'œuvre accomplie a été digne des plus grands éloges et qu'il faut admirer le dévouement de ceux qui s'y sont consacrés sans réserve. A cet égard, il ne peut y avoir qu'une voix unanime.

Voilà donc ce qui se fait et ce qui se dit chez nous. Voulez-vous passer maintenant en Angleterre, vous y verrez sur quelles bases est organisée la meilleure et la plus importante des institutions similaires de Londres, le *Children's country holidays Fund*.

Nous tenons en mains le dernier rapport de la société et nous y voyons d'abord quelques chiffres qui résument l'œuvre accomplie en 1895 : 28,733 enfants envoyés en vacances dans 853 villages par 49 sous-comités; une

Digitized by Google

dépense de 473,000 francs, dans laquelle les parents sont intervenus pour 166,650 francs.

Ce dernier chiffre appelle une explication. Gens pratiques, partisans déterminés du *self help*, les Anglais estiment que la faveur accordée ne vaut aux yeux de celui qui la reçoit qu'en proportion de l'effort qu'il s'est imposé à lui-même pour l'obtenir. Vous voulez, disent-ils, que votre enfant soit envoyé à la campagne et reçoive de nous, avec un subside, l'appui de toute notre organisation; commencez donc par faire quelque chose pour votre enfant, épargnez pendant un certain temps et alors nous parferons de nos deniers la somme nécessaire. On l'a vu, la quote-part des parents, fruit de petites sommes versées aux maîtres et maîtresses d'école semaine par semaine ou mois par mois, atteint le tiers de la dépense. En moyenne, cette quote-part est de 5 francs par enfant, et la dépense est de 16 à 18 francs par tête, pour une vacance de quinze jours. La société tient d'autant plus à cette contribution des parents, que ceux-ci fréquemment remettent aux enfants, en argent de poche fort superflu, 2 ou 3 shillings qui grossiraient très utilement la caisse sociale au profit d'autres enfants réellement nécessiteux.

Intraitable de ce côté, le *Country holidays Fund* l'est également sous le rapport de la propreté chez ses protégés. Tout enfant malpropre est refusé ou renvoyé. Faut-il ajouter qu'il en est de même en cas de mauvaise conduite ou d'infection maladive? A cet égard, les règles sont partout identiques et toutes les précautions prises en matière d'hygiène se retrouvent en Belgique aussi bien qu'en Angleterre.

La différence entre les deux organisations est ailleurs. Elle se manifeste d'abord en ce qui regarde la participation obligatoire des parents à la dépense, ainsi que nous venons de le montrer; elle est surtout profonde dans la manière de placer les enfants à la campagne. L'objet des Anglais est que les enfants trouvent dans les villages un milieu se rapprochant autant que possible de celui dans

Digitized by Google

lequel ils vivent d'ordinaire, celui d'une « respectable famille d'ouvriers ». Les enfants pour lesquels on désire davantage, proclament-ils, « n'entrent pas dans le cadre des opérations de la société ». Donc, c'est séparément ou par très petits groupes que les enfants sont placés à la campagne. On les loge chez des artisans et des petits fermiers, dont les habitations ont été visitées et qui jouissent d'une certaine aisance en même temps que d'une réputation bien assise de moralité et de propreté. L'indemnité accordée à ces logeurs couvre le logement, la nourriture et le lavage. Parfois des couchettes sont fournies, mais ce n'est pas une règle générale. Une inspection vigilante, confiée à des correspondants locaux sûrs et exercée en outre par des délégués des comités, vérifie si tous les soins promis sont exactement donnés aux enfants. En cas de plainte, le logeur en faute est disqualifié. Ajoutons bien vite que ce cas est extrêmement rare. Encore qu'ils soient dans une aisance relative, les logeurs n'ont pas en général très gros superflu. Le supplément que vient apporter à leur budget l'enfant logé chez eux n'est donc nullement à leurs yeux une quantité négligeable. Fonctionnant constamment à peine venus les premiers beaux jours, c'est-à-dire pendant trois ou quatre mois au moins, l'œuvre finit par être pour eux une ressource permanente et un véritable bienfait pour les villages qui reçoivent les contingents. Non seulement il y a, en effet, la dépense de la pension proprement dite, il y a aussi celle que font les parents dans leurs visites et les petits débours des enfants eux-mêmes. L'offre des logeurs excède par conséquent la demande et chacun y trouve profit, puisque, par ricochet, la concurrence permet à l'œuvre d'obtenir des conditions plus douces.

Mais on se tromperait si l'on n'attribuait aux logeurs que des calculs exclusivement intéressés. La bienveillance féminine joue comme de coutume son rôle en l'occurrence. Les mères villageoises s'attachent aux enfants des mères citadines, et ces enfants retrouvent chez leurs logeurs une

Digitized by Google

affection qui ressemble de bien près à celle qu'on leur témoigne dans leur famille. Et quand ils rentrent à Londres, on les voit revenir chargés de friandises, de fruits, de légumes, même de chiens et d'oiseaux, au grand dam des pauvres commissaires qui viennent les reprendre et les ramener à domicile. En retour, à Noël, ce sont des cartes, des lettres, des images et des gâteaux qui partent de Londres et vont témoigner aux braves logeurs des souvenirs reconnaissants qu'on leur a conservés. Bien plus, l'attachement pour les enfants faibles et indigents est parfois tel, que les logeurs les gardent gratuitement et les rappellent même l'année suivante à leurs propres frais. A tous égards la fusion s'est produite, les préjugés ont disparu entre les urbains et les ruraux, qui se comprennent et s'estiment dorénavant comme chacun d'eux le mérite. En même temps, la présence des enfants étrangers, la nécessité de leur donner toujours de bons exemples ont rendu les ménages plus unis et les familles meilleures. On « se tient » devant ses petits hôtes, diraient les Français, et l'habitude devenant peu à peu une seconde nature, on continue à se tenir quand ils sont partis.

De préférence, les logeurs sont choisis parmi les artisans exerçant une profession manuelle : menuisiers, charpentiers, forgerons, cordonniers, tailleurs, et, curieux et imitateurs de leur naturel, les enfants suivent d'un œil attentif l'exercice de tous ces métiers, pour en prendre souvent le goût et embrasser dans la suite la même carrière. A voir aussi les rudes travaux des cultivateurs et leurs peines, ils deviennent respectueux des champs et des vergers, au lieu de les ravager comme dans leurs « raids » occasionnels aux environs de Londres. Et ce qui est vrai pour les garçons l'est tout autant pour les filles ; elles aident au ménage, elles lavent, elles repassent, elles cousent, suivant la profession de certaines de leurs logeuses. C'est pour tous ces petits la leçon de choses continue qui les prépare mieux aux exigences de la vie, et que viennent interrompre des leçons quotidiennes,

Digitized by Google

amusantes aussi, dans l'école du village, des lectures aux jours de mauvais temps, quand les longues et saines promenades ne sont pas possibles.

On est bientôt converti à la supériorité de cette méthode, quand on voit comment elle est pratiquée et les résultats qu'elle procure. On n'est pas moins touché de voir comment sont rassemblés les fonds qui permettent de l'appliquer. Il y a, d'abord, les souscriptions annuelles d'une quantité de personnes; il y a, ensuite, les recettes extraordinaires provenant de collectes, de bals, de représentations dramatiques, de jeux athlétiques si goûtés par delà la Manche. Un jour, séduits par l'idée et sans doute par le récit de quelques-uns d'entre eux qui avaient été les bénéficiaires de l'œuvre, les petits porteurs de télégrammes de Londres réunissent leur obole et envoient au comité près de 10,000 francs. Les enfants d'une école se cotisent de même et rassemblent entre eux 275 francs. D'autres gamins anglais, du Zululand, de Penang, envoient qui 225 francs, qui 1,000 francs pour les petits pauvres de la métropole. On vit même les enfants d'une escouade, recevant dans une gare 5 shillings d'un voyageur généreux pour s'acheter des bonbons, les verser à leur conducteur pour qu'un camarade fût ajouté à leur bande. Les grandes gildes de la Cité octroient des subsides importants, les membres de la famille royale également, mais aucun subside officiel n'est sollicité ni désiré. On veut marcher à sa guise et conserver sa liberté. Aux dons en espèces s'ajoutent les dons en nature. Tel loueur fournit gratuitement les voitures qui conduisent aux gares ou ramènent à la maison les enfants. Tel marchand d'étoffes ou de souliers donne des effets d'habillement pour les plus malheureux. Pourtant, la Société exige aussi des parents que les enfants lui soient remis convenablement accoutrés, sans luxe qui provoque la jalousie, d'une façon aussi uniforme que possible et appropriée au séjour à la campagne. Là où la misère est trop grande, des petits comités spéciaux ont été formés qui confec-

Digitized by Google

tionnent pendant l'hiver des vêtements à bon marché et les cèdent aux enfants moyennant un payement de 10 centimes par semaine.

Rassemblé par des comités locaux tout autant que par le comité central, dans lequel siège un délégué de chaque comité local, l'argent recueilli par le comité central est réparti entre ces sous-comités suivant leurs besoins, et vient s'ajouter aux sommes qu'ils ont directement reçues. En général, les comités locaux sont composés presque également de dames et de messieurs. Plusieurs pourtant sont exclusivement formés de dames, mais presque tous les présidents sont des hommes. Tous les partis s'y coudoient et contribuent à l'œuvre avec un égal dévouement. Les divergences politiques et sociales ne doivent-elles pas s'effacer quand il s'agit de la charité et surtout quand cette charité s'exerce à l'égard de l'enfance? Un pauvre petit malheureux, étiolé et souffreteux, n'a-t-il pas droit à la commisération de tous, quel que soit son père, quel que soit aussi celui auquel il demande assistance? Et la composition absolument neutre des comités n'est-elle pas une garantie de sincère abnégation de la part des membres, un obstacle radical à ce qu'aucun de ceux-ci ne puisse être ni tenté ni soupçonné de poursuivre son intérêt personnel ou la satisfaction d'une ambition politique? Pour quiconque a un peu pratiqué les hommes, il y a là une considération de très haute importance.

Au surplus, ce n'est pas une mince besogne que celle d'un commissaire. Il doit veiller à l'obtention des fonds et à leur encaissement, choisir les logeurs, se tenir en rapports avec eux, surveiller les enfants ou les faire inspecter durant leur vacance. Mais surtout il doit choisir avec autant de tact que de soin les enfants favorisés. Londres possède dans ses écoles primaires 750,000 élèves. Pour faire parmi cette masse énorme la sélection des 25,000 à 30,000 bénéficiaires de l'œuvre, il faut user d'un discernement tout spécial. Il va de soi que les instituteurs sont consultés sur ce point comme pour les autres

Digitized by Google

et que souvent ils font de droit partie des comités; mais encore la tâche reste-t-elle ardue. Il y a tant de demandes! A la veille de la désignation des élus, nombre d'enfants sont tellement désireux de partir qu'ils en rêvent et parfois deviennent malades de déception. On accorde la préférence aux moins solides, sans cependant pouvoir désigner des enfants trop faibles pour supporter la fatigue de la route et le changement assez rapide d'air et de régime. Aussi, bien peu d'enfants sont-ils malades durant leur vacance, quoique l'on ait prévu le cas. Les secours médicaux sont partout accordés à titre gratuit par les médecins de campagne et les soins par les admirables associations d'infirmières que possède l'Angleterre. Avant le départ, des médecins militaires se sont chargés d'examiner les enfants, et c'est, au demeurant, une particularité touchante que la sollicitude et la générosité de l'armée à l'endroit de tous les protégés de l'œuvre. Si les enfants sont partis avant les vacances, toutes les mesures sont prises pour qu'ils puissent suivre à la campagne les cours des écoles.

De plus en plus, les avantages de ces cures d'air sont tellement appréciés, que des parents un peu plus aisés viennent s'adresser à la société pour obtenir, grâce à elle, mais à leurs frais, la pension chez des logeurs agréés. Mais on ne mélange pas les enfants payants avec les non-payants; ils ont des colonies spéciales et restent toujours ensemble.

Nous venons d'esquisser là le rapide tableau de l'œuvre accomplie par la société la plus importante et la mieux organisée de Londres. Il y en a d'autres, très nombreuses, qui poursuivent le même but par d'autres moyens, mais dont les résultats ne sont pas intrinsèquement comparables à ceux du *Children's country holidays Fund*. Parmi ces dernières, il faut cependant mentionner spécialement le *Happy day in the country*, qui, plus modeste mais assurément moins efficace, se contente de faire passer un seul jour à la campagne. On a très sérieusement contesté les

Digitized by Google

effets heureux de cette unique journée d'excitation, où tout ce que l'on montre à l'enfant se déroule devant ses yeux comme un kaléidoscope, sans laisser aucune impression durable. Ce que l'on n'a pu critiquer, c'est la manière ingénieuse employée par la société pour se procurer des ressources. Un samedi de juin, — le dimanche, Londres est tout à fait mort, — une nuée de fillettes se répand sur la métropole et se poste auprès des gares, des embarcadères, des hôtels, des banques, des tribunaux, collectant avec ténacité pour l'œuvre. Qui pourrait leur refuser une obole? Tout le monde y va au moins de son penny, et à la fin du jour les troncs renferment quelques milliers de livres. La dernière collecte faite a rapporté, si nos souvenirs sont exacts, bien près de 300,000 francs.

C'est en s'inspirant à la fois des exemples de ces deux sociétés anglaises qu'a été fondée chez nous, il y a quelques semaines, l'œuvre du *Grand air pour les petits*.

S'est-il agi, en fondant cette œuvre, de faire la concurrence aux cercles existants, aux organismes qui fonctionnent comme nous l'avons dit plus haut? En aucune façon. Il y a place pour tout le monde sous le soleil, et l'exemple des Anglais montre bien aussi qu'on peut, sans entrer en concurrence, faire le bien de diverses façons. L'agglomération bruxelloise comprend près de 50,000 enfants fréquentant les écoles publiques ou privées et qui sont âgés de 7 à 11 ans. Il y a large champ, on le voit, pour recruter dans cet effectif. Plus nombreux seront les cercles de vacances, plus variés seront leurs moyens d'atteindre leur but, et plus aussi sera importante la proportion des enfants arrachés pour un moment à l'atmosphère putride des impasses et des carrefours. La seule chose à redouter est que ce nombre, malgré tout, reste insuffisant.

Nous ne voulons point faire ici le panégyrique de l'œuvre du *Grand air*. On le taxerait peut-être d'intéressé. Mais nous croyons pouvoir dire que ses débuts ont répondu aux espérances de ses promoteurs et les ont même dépassées. Des souscriptions spontanées ont déjà permis

Digitized by Google

d'envoyer deux cents enfants, fillettes et garçons, également choisis dans les écoles publiques et dans les écoles libres, passer chacun six jours à la campagne. On n'a pu, faute de ressources, et surtout faute de temps, augmenter ce nombre. L'an prochain, si la collecte qui se prépare produit ce que l'on en espère, ce seront deux, trois, voire quatre mille enfants qui jouiront de cette vacance, et dans des conditions rendues meilleures à tous égards par l'épreuve tentée cette année et les mesures qu'elle a suggérées. On l'a limitée à six jours, cette vacance, du lundi au samedi, pour permettre aux enfants de passer le dimanche avec leurs parents, et aussi pour éviter tout en même temps la question des offices religieux et les exemples d'ivrognerie que fournit, hélas! trop souvent la population villageoise. Avec 5 francs, l'œuvre peut payer la pension et le lavage d'un enfant. Choisis aux abords de Bruxelles, point trop près pour écarter les dangers de désertion, point trop loin pour faciliter le transport et réduire les frais, les villages où l'on envoie les enfants sont les plus salubres de la banlieue, ceux où les promenades sont les plus variées : Overyssche et Linkebeek. Le logement est procuré à la manière anglaise, la surveillance est exercée par des membres dévoués du personnel enseignant. Tout ce qui a été constaté et obtenu en Angleterre l'a été chez nous, et nous nous répéterions si nous disions quel accueil, quelle sympathie les enfants de Bruxelles ont trouvée chez leurs logeurs, le bien physique et moral, l'amélioration réciproque qui sont résultés de leur séjour.

Pour nous, l'épreuve a été concluante. Elle a prouvé que les avantages considérables du système anglais méritent de fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent des questions scolaires, de tous ceux aussi qui estiment à bon droit que c'est dans la sollicitude éclairée pour l'enfance, dans les soins et l'affection qu'on lui témoigne, dans la communion bienfaisante de la charité à l'égard de tous ces petits êtres innocents de leur sort que l'on trouvera les meilleures solutions des problèmes sociaux, avec la pacification des esprits et des cœurs. JULES CARLIER.

Digitized by Google

L'ESPRIT CHRÉTIEN ET LE PATRIOTISME

A propos des fêtes célébrées en 1892 à Cronstadt en l'honneur de l'escadre française, et à propos de celles, plus récentes, célébrées en octobre 1893 à Toulon et à Paris pour l'escadre russe, Tolstoï a écrit en français un livre petit par le format, mais formidable par sa portée (1). C'est un énergique réquisitoire contre les gouvernements et les classes dirigeantes, contre la politique qui amène la guerre des hommes ou des tarifs douaniers, contre la diplomatie des cabinets européens s'évertuant à établir un prétendu équilibre entre les États. A l'ancien sentiment de patrie, il veut substituer celui de la fraternité et de la solidarité des peuples unis en tant que chrétiens et en tant qu'êtres humains. Il engage les citoyens à résister au torrent d'erreurs dans lequel les gouvernants les entraînent, et à proclamer la vérité, c'est-à-dire leur sympathie mutuelle : en un mot, il veut la suppression des frontières, le patriotisme n'étant plus aujourd'hui qu'une duperie dont les grands et ceux qui y ont intérêt se servent pour asservir les nations.

Voilà la substance de l'ouvrage. Examinons-le maintenant en détail.

Tolstoï se demande d'abord d'où vient cette subite amitié des peuples russe et français. C'est le résultat des festins des officiers (il reproduit même certains menus) et des nombreux discours qui n'ont été qu'une série de mensonges. La paix,

(1) Léo. Tolstoï, *L'Esprit chrétien et le Patriotisme*. Paris, 1894.

Digitized by Google

toujours la paix, tel a été le thème développé par les participants, alors qu'en réalité chacun pensait à la guerre. Le cri vrai devait être : Sus à l'Allemagne! Voici comment s'exprime Tolstoï d'une façon assez cinglante : « Nous nous aimons tendrement les uns les autres; nous sommes transportés de joie à l'idée que nous nous sommes pris si subitement en affection. Notre but n'est pas la guerre, la revanche, la conquête des provinces ravies! Non! notre but est la paix, la paix bienfaisante; nous voulons assurer la paix et la tranquillité de l'Europe. Vivent l'empereur et l'impératrice de Russie; nous les aimons et nous aimons la paix. Vivent le président de la République et son épouse; nous les aimons eux aussi et nous aimons la paix, ainsi que le chef de l'escadre russe. Vivent la France et la Russie, leur flotte et leur armée; nous aimons l'armée, mais nous aimons aussi la paix! » Il ajoute : « Les discours finissaient régulièrement, comme par un refrain, par ces mots : Toulon, Cronstadt, ou bien Cronstadt, Toulon. Le nom de ces lieux où tant de mets divers et de boissons variées avaient été absorbés, se prononçait comme rappelant les hauts faits éclatants des représentants des deux peuples... Qu'est-il besoin d'ajouter à ces mots, surtout quand on parle aux accents confondus de deux hymnes, dont l'un représente le tsar et demande à Dieu de répandre sur lui ses bienfaits, tandis que l'autre maudit tous les tzars et leur prédit l'extermination? » Vous sentez l'habile persiflage de cette citation, particulièrement du trait final. Et cette ironie témoigne d'un esprit qui sait être fin et délié.

Ces fêtes délirantes et tapageuses rappellent à l'écrivain une épidémie psychopathologique qui se propagea dans quelques villages des environs de Kief. Sous l'influence d'un certain Malevanne, des paysans s'imaginèrent que la fin du monde était imminente et changèrent aussitôt de vie, partageant leurs biens, se parant de beaux vêtements, buvant sec, mangeant copieusement et cessant tout travail. Le professeur Sikorski, considérant l'état de ces personnes comme un cas de psychopathie, conseilla au gouvernement d'intervenir pour en éviter la propagation. Or, si cet événement, insignifiant en soi, a

Digitized by Google

paru dangereux, et si le gouvernement a bien fait d'agir, combien plus dangereuse doit paraître l'épidémie qui a pris naissance à Toulon et s'est répandue sur toute la France et la Russie. Et la société a pour obligation d'en empêcher le développement, en prenant des mesures d'autant plus sérieuses que les conséquences peuvent être plus terribles, la maladie ayant atteint des gens infiniment puissants.

Si l'on en croit le toast porté par l'ambassadeur de Russie, M. de Mohrenheim, à la fin du dîner à l'Élysée, et la réplique de feu Carnot; les télégrammes échangés par le tsar et le président de la République Française au moment du retour de l'amiral Avelane; enfin, les discours prononcés par MM. Zola et de Vogüé au banquet offert par la presse russe, tout le monde veut la paix, rien que la paix. Mais alors, pourquoi les journaux ministériels, comme le *Siélski Viéstnick*, parlent-ils des avantages que présente aux Russes une alliance avec la France en cas de guerre avec l'Allemagne? Pourquoi, en France, enseigne-t-on l'histoire avec le manuel de M. Lavisse, qui recommande aux enfants de se souvenir que leurs pères ont été vaincus à Sedan et à Metz; qu'ils ont dû payer aux Allemands l'énorme contribution de cinq milliards; que la France a perdu, avec sa renommée militaire, une partie de son territoire, et que leur devoir à eux, enfants, est de se préparer sans cesse à venger leurs ancêtres?

Il résulte de là qu'il y a dans les fêtes franco-russes une *mystification*. Et Tolstoï se demande : « Qui diable trompe-t-on ici? » A quoi il répond, avec un accent de profonde sympathie pour les masses prolétariennes : « Ce malheureux que l'on trompe et que l'on trompe de toute éternité, c'est le peuple qui travaille, le peuple naïf, celui-là même qui de ses mains calleuses a construit ces vaisseaux, ces forteresses, ces arsenaux, ces casernes, ces canons, ces ports, ces jetées, ces palais, ces salles, ces estrades et ces arcs de triomphe; celui-là même qui a pris ces faisans et ces ortolans, pêché ces huîtres, vendangé ce vin que consomment tous ces gens qu'il nourrit, qu'il instruit, qu'il entretient, et qui, en le trompant, lui préparent une effroyable misère; c'est ce bon peuple naïf

Digitized by Google

qui, montrant ses dents blanches et saines, regardait, joyeux comme le sont les enfants, tous ces amiraux parés, tous ces drapeaux qui ondulaient sur leurs têtes, tous ces feux d'artifice qui peuplaient l'air. » Ces lignes attestent l'intense commisération de l'écrivain pour les déshérités de la fortune; il se fait le peintre de leur triste situation imméritée, à l'instar de l'illustre pontife romain Léon XIII, s'inspirant, l'un et l'autre, de cette parole du Christ : « *Misereor super turbam.* »

Alors Tolstoï a comme une vision du sort qui, dans un avenir peu éloigné, attend les bâtards de la vie, à la suite de cette alliance : « Or, pour ceux qui n'ont rien pu voir au passage, il n'y aura plus, tout à l'heure, ni amiraux, ni présidents, ni drapeaux, ni feux d'artifice, mais seulement les champs humides et vides, le froid, la faim, le chagrin ; devant soi, l'ennemi qui tue; derrière soi, les chefs qui vous poussent sans relâche; du sang, des blessures, des souffrances, des cadavres en pourriture, et la mort par milliers, la mort en vain. » Et comme tout tableau, de par la loi des contrastes, en appelle un autre qui lui serve de pendant, Tolstoï met en regard l'autre classe de la société, la classe des dirigeants et des exploiteurs : « Cependant, les gens comme ceux qui ont pris part aux fêtes de Toulon et de Paris seront assis devant un diner, avec leurs verres à demi pleins, un cigare aux dents, dans une tente bien chaude; avec des épingles ils marqueront sur la carte les endroits où il faudra laisser sur le terrain telle quantité de chair à canon formée par ce peuple lui-même, — et tout cela, afin de prendre telle ou telle position et de gagner un bout de ruban. »

Mais, dira-t-on, quel est le mal des fêtes franco-russes? Le mal, c'est qu'elles reposent sur un triple mensonge : mensonge, cette affection des Russes et des Français; mensonge, cette haine des Russes pour les Allemands; mensonge encore, le but pacifique de ces ivresses triomphales. Or, un mensonge ne se dit jamais sans intention mauvaise. Ce qui le prouve, ce sont les faits qui ont précédé l'expédition entreprise par les Russes contre la Turquie en faveur des Monténégrins, des Serbes et des Bulgares. Avant qu'elle eût lieu, il n'était sujet, comme

Digitized by Google

aujourd'hui, que du subit amour des Russes pour les Slaves des Balkans; alors aussi on se réunissait à Moscou pour boire, manger, s'attendrir sur les sentiments qu'on éprouvait et parler de paix. Bientôt après, la guerre éclatait, et des horreurs sans nombre la signalaient. Quel combat fratricide, quel cataclysme épouvantable nous réservent donc les fêtes mensongères de Toulon! Ce qui donne à l'écrivain l'occasion de faire une peinture poignante de la marche successive des événements et des atrocités de la lutte future. Et, le cœur débordant d'indignation, il proteste hautement en son nom et au nom de dizaines de millions de Russes contre ce que ces manifestations patriotiques impliquent secrètement de violences et de sauvageries; loin d'y voir un symptôme de pacification générale, il y voit plutôt « de ces orgies auxquelles se livrent les méchants pour se préparer au crime ».

Il raconte ensuite la visite qu'il reçut à son village, en 1890, d'un agitateur français, grand partisan de la revanche, qui venait en Russie pour ménager l'alliance. Son éloquence et les raisons qu'il invoqua, telles les provinces perdues, la gloire militaire de la France ternie, n'eurent aucun succès auprès de Tolstoï, parce que la guerre est toujours meurtrière et que le meurtre est condamné par le Christ, qui ordonne au contraire de faire du bien au prochain sans distinction de nationalité, tous les hommes étant frères (1). Même échec du visiteur auprès des paysans au milieu desquels vit le noble écrivain en partageant leurs fatigues et leurs peines. « Pour être logique, dit Tolstoï, un gouvernement chrétien qui se met en guerre devrait non seulement abattre les croix, désaffecter les églises, employer les prêtres à d'autres fonctions, et surtout interdire l'Évangile, mais encore renoncer à toutes les exigences de la morale contenues dans la loi du Christ. »

Tolstoï passe à l'analyse de l'idée du patriotisme et déclare que ce n'est pas un sentiment naturel, inné en nous, mais un sentiment inoculé, inspiré artificiellement. Il pense comme le poète : *ubi bene, ibi patria*. Le peuple est trop occupé par le soin

(1) Ce que Platon, déjà, prêchait dans sa *République* au IVe siècle avant notre ère.

Digitized by Google

d'assurer son existence, pour s'intéresser aux questions politiques qui sont au fond du patriotisme : peu lui importent l'influence russe en Orient, l'unité allemande, etc. Le moujik que l'on croit, à tort, si dévoué à sa foi, à son tsar, à sa patrie, est aussi dégagé que possible de ces préjugés. La religion orthodoxe enseignée par le gouvernement, il ne la connaît pas ; le tsar lui est indifférent ; sa patrie, c'est son village ou, tout au plus, son canton. Combien il aura de redevances à payer, quelle sera la durée du service militaire, quel sera le prix de la terre et celui du travail, l'eau est-elle bonne, la glaise molle, et le chou vient-il bien en tel endroit : voilà ce qui lui importe souverainement. Quant au point de savoir sous quel gouvernement il vivra, il n'y songe pas; car il sait que tous le pilleront également (1). Observons que la situation n'est pas absolument analogue en Belgique, où le peuple, même celui des campagnes, prend intérêt aux questions politiques et participe à la gestion des affaires par l'intermédiaire de ses mandataires, étant donné qu'avec le droit de suffrage, il a obtenu la possibilité de faire valoir ses justes revendications. Cependant on peut affirmer que pour le pauvre, pour l'ouvrier, le pays préféré sera toujours celui où il disposera de la plus grande étendue possible de terre fertile. La rapide colonisation de l'Amérique en est une démonstration péremptoire.

Mais alors comment expliquer l'enthousiasme, le délire qui s'est emparé des foules à Cronstadt, à Toulon, à Paris? En examinant comment s'organisent ces manifestations populaires ou celles qui ont lieu en Russie pour le couronnement du tsar. Elles sont préparées de longue main et avec beaucoup d'art par les gouvernements. Ainsi, en France, les conseils municipaux des localités que devaient visiter les marins russes votèrent des sommes supérieures à 300,000 francs pour assurer l'éclat des fêtes; le 1er octobre, les écoles eurent congé et les soldats virent leurs punitions levées; les compagnies de

(1) *Le vieillard et l'âne*, de La Fontaine :

« Me fera-t-on porter double bât, double charge?
« Non pas, dit le vieillard...
« Eh! que m'importe donc, dit l'âne, à qui je sois? (L. VI, fable VIII.)

Digitized by Google

chemins de fer délivrèrent des billets à prix réduits et formèrent des trains supplémentaires. Et c'est par ces moyens exceptionnels dont disposent les dirigeants qu'on provoque ce qu'on appelle pompeusement « une manifestation des sentiments patriotiques du peuple »; en réalité, ce n'est qu'un état particulier d'excitation de la population urbaine seule, donc d'une partie minime des habitants, partie d'où il faut encore défalquer ceux qui, simples badauds, avides de spectacle, ignorent de quoi il s'agit, et ceux qui ne peuvent même pas contre-manifester par crainte de la police.

Non seulement le patriotisme n'est pas un sentiment inné, mais il est stupide et immoral. Stupide, parce que si chaque État se considère comme supérieur aux autres, aucun ne se conformera à la vérité. Immoral, parce qu'il pousse inévitablement le citoyen à tâcher d'acquérir pour son gouvernement toutes sortes d'avantages au détriment des États voisins; or, cette tendance est directement opposée à la loi morale qui dit : Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît. Le patriotisme a pu être une vertu dans l'antiquité ; il a été admissible, nécessaire, pour fonder des États capables de résister aux barbares menaçant l'ordre public et prêts à tout ravager. A notre époque chrétienne, ce sentiment n'a plus de signification. Pourquoi les hommes s'entre-tueraient-ils, quand ils savent qu'il n'y a plus de barbares, mais des travailleurs désireux de la paix pour l'échange de leurs produits? Grâce au christianisme qui, depuis 1,800 ans, pénètre notre vie et la dirige, le patriotisme est devenu incompatible avec nos idées morales de solidarité et constitue même un obstacle à l'union des peuples.

En effet, qu'est, de nos jours, le patriotisme? C'est, répond Tolstoï, pour les gouvernants, une arme qui leur permet d'atteindre leurs buts ambitieux; pour les gouvernés, au contraire, c'est la perte de toute dignité humaine, de toute raison, de toute conscience et la servile soumission aux puissants. Selon lui, les gouvernements font croire aux sujets qu'ils sont menacés et que le seul moyen de salut est, d'un côté, l'obéissance aveugle, de l'autre, la guerre aux ennemis. Et, comme

Digitized by Google

un vrai révolutionnaire, il va jusqu'à s'écrier : « La paix universelle ne saurait être amenée par des moyens sages, par des conventions et des arbitrages, tant que les peuples obéiront aux gouvernements. » Voilà, certes, une déclaration que pourrait signer le plus violent de nos mécontents. Malheureusement, Tolstoï, qui attaque si vivement l'ordre de choses actuel, ne nous indique pas comment il instaurerait, avec la complexité de l'édifice social, la vie simple, toute de fraternité et d'égalité, que les apôtres du Christ menaient entre eux.

Quant à la perdurance du patriotisme à travers les siècles, en dépit de son caractère manifestement funeste, en dépit aussi des progrès de l'instruction, de la fréquence des rapports internationaux et de la diffusion de l'imprimerie, cette perdurance s'explique par ce fait que l'influence des gouvernements croissait en proportion et qu'ils utilisaient même ces moyens pour entretenir la superstition. Ajoutez à cela la complicité des hommes sortis du peuple qui ont acquis de la science et comprennent la duperie dont ils sont victimes : ils sont l'objet de tant d'offres alliciantes de la part des tyrans, qu'ils se laissent bientôt enliser. « On dirait, écrit l'auteur, qu'à la porte de l'instruction est tendu un filet dans lequel se font prendre tous ceux qui ont pu s'échapper de la masse du peuple étouffé sous le travail. »

Puis vient une piquante raillerie sur l'air sérieux et important que prennent les empereurs et les rois, quand a lieu leur couronnement; les ministres, les diplomates et les fonctionnaires, quand ils revêtent leurs uniformes chargés de croix et de rubans; le clergé, quand il prêche le patriotisme; les journalistes et ceux qui font des vers ou des manuels patriotiques pour lesquels ils reçoivent des récompenses. Tous sont persuadés que sans eux la vie des peuples serait arrêtée ou, du moins, dérangée. Le trait final de cette satire s'adresse à l'empereur d'Allemagne : « Récemment, Guillaume II se commanda un nouveau trône agrémenté d'ornements spéciaux. Puis, vêtu d'un uniforme blanc, d'une cuirasse, d'un pantalon collant, d'un casque surmonté d'un oiseau, et portant

Digitized by Google

sur tout cela un manteau rouge, il se présenta devant ses sujets, et s'assit sur ce trône neuf, intimement convaincu que son action était très utile et très importante ; quant à ses sujets, non seulement ils ne virent rien là de ridicule, mais ils trouvèrent ce spectacle tout à fait imposant. »

Pour réagir contre ces abus, ou, d'une façon plus franche, pour renverser les gouvernements, Tolstoï compte sur l'opinion publique « qui ne s'arrête jamais », sur « la jeune et véritable opinion publique, inexprimée encore, mais déjà vivante au cœur du peuple », et qui triomphera malgré l'opposition de ceux qui veulent en arrêter l'éclosion. Ici, il y a une lacune dans son raisonnement. Il soutient d'abord que le gouvernement, maître de l'armée, des tribunaux, de l'enseignement, du sacerdoce, de la presse, suscite telle opinion publique dont il a besoin. Et ensuite, il prétend que l'opinion publique, loin d'être déterminée au gré des gouvernants, fait naître les gouvernements et leur fournit la force. Il dit bien : « les vieilles idées tombent ; les jeunes se développent et poussent », ou encore : « une digue ne retient que jusqu'à un certain point une eau courante » ; mais ce sont là des mots, des phrases et non des explications.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle opinion publique surgira le jour où les hommes cesseront de mentir, où chacun dira ce qu'il pense et sent réellement, où l'on n'obéira plus à cette opinion publique surannée que les gouvernements maintiennent par leurs artifices pour se maintenir eux-mêmes. Et du coup, l'organisation économique dont nous souffrons sera modifiée : car la force réside dans la vérité. C'est pourquoi les dirigeants tremblent devant cette force et la combattent sans trêve. Mais elle leur échappe et se réfugie au fond de la conscience comme en un sanctuaire inaccessible. Par malheur, peu d'hommes ont le courage de confesser la vérité, parce que beaucoup ont intérêt à la cacher. Aussi, l'écrivain appelle-t-il de tous ses vœux le règne de la Vérité qui doit transformer la société et dont l'avènement est le but de l'humanité. Grâce à elle, on verra « tomber comme une peau morte cette vieille et menteuse opinion publique qui sert d'appui à l'autorité des

Digitized by Google

gouvernements », disparaître le mal que ceux-ci font, et à la haine succéder la fraternité.

Comme l'a fort justement observé un critique, Tolstoï, « hostile aux formes de la religion, choisit comme base inattaquable pour sa philosophie sociale un ou deux préceptes empruntés à la morale du Christ, sans s'apercevoir qu'il n'a plus aucune autorité pour en imposer l'observation. L'affirmation d'un homme de génie ne suffit pas pour provoquer de notre part un acte de foi active ». (Le *Figaro*, 7 juillet 1894.)

Ce travail de l'auteur russe n'en est pas moins un des plus curieux indices de la crise sociale qui travaille l'Orient, un témoignage expressif de la rénovation dont nos contrées sentent également les effets sous l'effort de la justice distributive et sous l'impulsion vigoureuse de la démocratie. Sans souscrire aux exagérations de sa théorie, on ne peut lui dénier une grande élévation d'idées, qui le rapproche étroitement de J.-J. Rousseau, avec lequel, d'ailleurs, il a plus d'un point de contact, y compris le côté souvent chimérique de leur doctrine (1).

J. FLEURIAUX.

(1) Pour ne parler ici que du patriotisme, disons que, selon Rousseau (*Discours sur l'origine de l'inégalité*), la division du genre humain en différentes sociétés et les lois ont été pour le faible de nouvelles entraves et pour le riche de nouvelles forces; qu'elles ont détruit la liberté naturelle et assujetti, pour le profit de quelques ambitieux, le peuple au travail, à la servitude, à la misère. La commisération naturelle ne réside plus que dans quelques grandes âmes cosmopolites qui franchissent les barrières imaginaires qui séparent les peuples. De là proviennent les guerres nationales, les batailles, les représailles... qui choquent la raison, et tous ces préjugés horribles qui placent au rang des vertus l'honneur de répandre le sang... On voit les hommes se massacrer par milliers sans savoir pourquoi. (IIe partie.) — Sur ce point, la parenté littéraire entre les deux penseurs est visible.

Digitized by Google

ÉLISABETH D'ANGLETERRE

ET SES PRÉTENDANTS (1)

Avec Philippe II et Catherine de Médicis, la reine Élisabeth remplit de son nom toute la seconde moitié du XVI^e^ siècle. Dans la lutte qui se livre alors entre la Réforme et le catholicisme, elle personnifie les tendances nouvelles ; le roi d'Espagne est le champion reconnu de l'ancienne foi menacée ; entre les deux, Catherine de Médicis louvoie, sans conviction, subordonnant les intérêts religieux à ceux de la politique, les exploitant avec habileté, tantôt favorisant les catholiques, tantôt se rapprochant des réformés, trahissant les uns et les autres selon qu'elle y trouvait un avantage pour le maintien de son influence. Comme elle, d'ailleurs, Philippe et Élisabeth manient adroitement l'arme de la duplicité et ne reculent pas devant l'emploi des moyens les plus violents, car la haine religieuse s'ajoute à la passion politique, et le crime est pratiqué aussi bien par les rois qu'à tous les autres degrés de l'échelle sociale : la mémoire de Catherine de Médicis est chargée des horreurs de la Saint-Barthélemy ; celle de Phi-

(1) MARTIN A. S. HUME, *The Courtships of Queen Elizabeth*. London, 1896. 1 vol. in-8°. — *Correspondencia de Felipe II con sus embajadores en la córte de Inglaterra. Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, tomes LXXXVII, LXXXIX-XCII. Madrid, 1886-1888. — *Calendar of State Papers and Manuscripts relating to English affairs, existing in the Archives and Collections of Venice and in other Libraries of Northern Italy*, vol. VIII, 1581-1591. Edited by H.-F. Brown. London, 1894. 1 vol. gr. in-8°. — G.-H. ROUND, *A Visit to Queen Elizabeth* (mission d'Allinga, envoyé, en 1564, par le duc de Wurtemberg). *The Nineteenth Century*, October 1896.

Digitized by Google

lippe II, de plus d'un assassinat froidement médité. L'exécution de Marie Stuart ternit l'éclat du règne d'Élisabeth.

Au milieu des horreurs de ce sombre tableau se détachent une série d'épisodes qui contrastent par leur caractère pacifique avec les luttes sanglantes de cette époque troublée : les projets de mariage d'Élisabeth, la sollicitation dont cette reine a été l'objet jusqu'à un âge avancé de la part d'un grand nombre de prétendants, les ruses qu'elle a imaginées pour les amuser, pour tirer parti des attentions qu'on lui témoignait. Il est intéressant de voir comment elle a introduit dans l'art de gouverner un moyen nouveau, la coquetterie, et avec quelle ingéniosité elle a employé ce moyen pour affermir sa puissance.

I

Fille d'Anne Boleyn, elle avait trois ans seulement quand Henri VIII fit exécuter sa mère. Quoique considérée comme illégitime, elle reçut une instruction soignée, apprit, outre les langues anciennes, les langues modernes, parlait couramment l'anglais, le latin, l'italien et le français, cultivait les arts d'agrément, dansait notamment à ravir, manifestait en tout une intelligence supérieure. Une bonne partie de ses qualités et de ses défauts, elle les tenait sans doute de l'héritage paternel; elle les devait aussi à la situation que lui avaient créée les événements étranges dont elle fut la victime dès son plus jeune âge. Élevée dans les nouvelles croyances religieuses, elle dut, sous le règne de sa sœur Marie, dissimuler ses préférences. Les protestants n'en mettaient pas moins leur espoir en elle. Quand éclata la sédition organisée par Wyat, elle fut arrêtée et enfermée dans la Tour comme suspecte d'y avoir pris part. Elle protesta de son innocence, fut mise en liberté et vécut dès lors dans une grande contrainte, obligée de feindre des sentiments qu'elle n'éprouvait pas, méprisée de sa sœur, qui ne voyait dans la fille d'Anne Boleyn que l'enfant d'une concubine, qualifiée de bâtarde par les catholiques. Ainsi abandonnée moralement plus ou moins à elle-même dès l'enfance, privée des douceurs et des joies de la famille, reniée par ses

Digitized by Google

proches, traitée par beaucoup en ennemie, obligée de refouler l'énergie virile qu'elle cachait intérieurement, on comprend qu'une fois sur le trône, son caractère se soit accentué sous l'impression de la réaction qui se produisait en elle, qu'elle se soit montrée absolue, irritable, sujette même à de terribles emportements, vraie fille de Henri VIII; à côté de cela, ayant les faiblesses et les caprices de son sexe.

C'est surtout dans les circonstances dont nous allons parler que se manifesta son caractère. A l'inverse des princes de sang royal, elle se trouva, jeune encore, maîtresse d'elle-même, n'ayant pas à tenir compte des convenances de famille. Aussi la vit-on flotter entre le simple seigneur de sa cour et le plus puissant monarque de son temps, Philippe II, et finalement n'accorder la préférence à aucun, non pas seulement parce que ses croyances religieuses, les intérêts de l'Angleterre, le souci de sa popularité, qui fut très grand et qui la guida dans toutes ses actions, lui créèrent des obstacles, mais parce que son caractère indépendant lui fit craindre d'enchaîner sa liberté et qu'au fond elle redoutait le mariage comme la pire des servitudes.

Cette question se posa pourtant dès son avènement au trône, car il fallait songer à assurer la succession, et il était d'autant plus urgent pour la reine de prendre un parti que ses droits étaient contestés par la petite-fille d'une sœur de Henri VIII, Marie Stuart, reine d'Écosse, mariée à l'héritier présomptif de France. Heureusement, Élisabeth avait trouvé un protecteur dans son beau-frère, Philippe II, veuf de Marie Tudor.

Philippe avait le plus grand intérêt à combattre les prétentions de la jeune reine d'Écosse : l'avènement de l'épouse de François de Valois au trône d'Angleterre, c'était la prépondérance politique assurée à la France, la rivale de l'Espagne en Europe. Aussi avait-il voulu que Marie désignât en mourant Élisabeth comme son héritière. Philippe croyait avoir acquis par là des droits à la reconnaissance de la nouvelle reine, et il ne manqua pas de le lui faire savoir par l'intermédiaire de son ambassadeur à Londres, le comte de Feria; il alla même, après s'être fait et déclaré son protecteur, jusqu'à lui offrir sa main.

Digitized by Google

Marie Tudor mourut le 17 novembre 1558. Dès le 21, Feria avertissait le roi que divers ambassadeurs étrangers entretenaient Élisabeth du choix d'un époux, et il pressait son maître de ne pas tarder à intervenir dans cette grave circonstance. « Tout va dépendre, lui écrivait-il, du mari que prendra cette femme ; s'il est convenable, les affaires religieuses iront bien et le royaume sera en paix avec Votre Majesté. Si elle se décide à prendre un mari à l'étranger, c'est sur Votre Majesté qu'elle jettera les yeux. »

Philippe hésite à faire sa demande. Les difficultés sont si grandes! Finalement, il se décide. Le 10 janvier 1559, il annonce sa résolution dans une lettre à Feria. Peu de documents peignent aussi fidèlement que celui-ci son caractère méticuleux, sa naïveté et son étroitesse de vues.

« C'est une affaire si importante qu'il était nécessaire pour moi de prendre conseil et d'examiner le projet sous toutes ses faces avant de vous envoyer ma décision. De nombreuses et de grandes difficultés se présentent, avec lesquelles il est difficile de concilier ma conscience. Je suis obligé de résider dans mes États, — il veut dire les royaumes d'Espagne, les autres ne l'attirent pas, — et apparemment il déplairait fort aux Anglais que je ne pusse être beaucoup chez eux. Et puis, comme la reine a laissé beaucoup à désirer sous le rapport de la religion, il ne semblerait pas bien que je l'épousasse sans qu'elle fût catholique. En outre, un pareil mariage pourrait m'engager dans une guerre sans fin avec la France, attendu que la reine d'Écosse aspire à la succession dans ce royaume. Il y a encore les grosses dépenses que je serais entraîné à faire en Angleterre, alors que mon trésor est totalement épuisé. »

Pourtant, au point de vue du maintien de son influence en Europe, cette union offre des avantages considérables; au point de vue religieux, elle aurait une importance énorme: elle assurerait la conservation de la religion catholique, rétablie en Angleterre sous le règne précédent. « Il importe extrêmement que ce pays ne retombe pas dans ses anciennes erreurs, ce qui serait pour nos États voisins — les Pays-Bas — un danger sérieux et une source de graves embarras. » Ces der-

Digitized by Google

nières considérations l'emportent : il est résolu à faire à Dieu le sacrifice d'épouser la reine et à employer tous les moyens en son pouvoir pour y arriver ; mais il entend poser ses conditions à Élisabeth.

« La première et la principale est que vous ayez de la reine l'assurance qu'elle professera la religion que j'ai maintenant et que je garderai toujours, qu'elle y persévérera, qu'elle la maintiendra dans le royaume, qu'à cette fin, elle fera tout ce qui me paraîtra convenir pour la conserver et l'augmenter, qu'elle sollicitera secrètement du pape l'absolution et les dispenses nécessaires, de telle manière que, quand je l'épouserai, elle devra être catholique, ce qu'elle n'a pas été jusqu'ici. Il sera ainsi clairement entendu que moi je sers Notre-Seigneur et qu'elle se convertit pour sa cause.

« Si le mariage a lieu bientôt, je suis décidé à retourner en Espagne à la fin de l'été, quand même l'état de la reine ne me donnerait pas l'espoir d'en avoir un héritier ; elle est d'ailleurs dans un âge à pouvoir attendre d'autres visites de moi. Toutefois, il convient de ne lui en parler que dans le bon moment et le mariage une fois décidé.

« Vous conduirez les pourparlers de la meilleure manière possible, sans tenir compte de cette considération qu'il s'agit du roi : on ne risque pas son honneur à rechercher sans succès une femme en mariage. D'ailleurs, comme je le fais pour le seul service de Dieu, Notre-Seigneur, et le bien de la religion, sans autre fin temporelle, il n'y a pas lieu de s'arrêter aux questions d'honneur et de crédit. »

Comme en termes galants cette missive est tournée, et comme Élisabeth aurait été flattée de voir en quel joli langage Philippe parlait d'elle, si prétentieuse, si vaine, si fière de sa personne !

Lorsque Feria vint lui faire les premières ouvertures, elle hésita, posa des objections, parla de l'intention qu'elle avait toujours eue de rester fille. Mais ce qu'elle ne disait pas et ce que l'ambassadeur eut le courage de dire à son maître, c'est que Philippe avait laissé en Angleterre les plus déplorables souvenirs, qu'on lui reprochait notamment d'avoir engagé le

Digitized by Google

royaume dans la guerre avec la France, d'avoir été cause de la perte de Calais, d'avoir contribué à la mort de la reine Marie par l'indifférence qu'il lui avait témoignée, de n'avoir su se concilier les sympathies de personne. « Tout le monde, concluait Feria, est content d'être délivré de Votre Majesté. »

Pendant que Philippe attendait une réponse favorable de la reine, la réaction protestante faisait des progrès rapides : en quelques semaines, les ministres d'Élisabeth et le nouveau parlement remirent en vigueur les principaux actes du règne de Henri VIII. Feria chercha à retenir la reine sur la pente où elle s'engageait avec eux; Philippe lui adressa des remontrances; elle finit par lui déclarer nettement qu'elle était hérétique, que le mariage avec lui était impossible, qu'elle était décidée à rétablir les choses dans l'état où elles se trouvaient du vivant de son père. Au mois de mars, l'ambassadeur vint faire une dernière tentative pour la ramener à des sentiments catholiques; elle lui demanda arrogamment en quoi il pouvait bien importer au roi d'Espagne que la messe ne fût pas dite en anglais en Angleterre.

C'était presque une provocation. Philippe se garda bien d'y répondre par une menace. Il enjoignit, au contraire, à Feria d'assurer la reine de son désir de rester dans les meilleurs termes avec elle, de lui affirmer qu'il ne gardait aucune rancune de l'échec qu'il venait d'éprouver. Mais dans la même lettre où il faisait cette recommandation à son ambassadeur, il lui prescrivait d'encourager sous main les catholiques; il lui annonçait qu'il recueillait de l'argent pour faire passer des troupes en Angleterre et aider au renversement d'Élisabeth dans le cas où un mouvement insurrectionnel se produirait, comme il en avait l'espoir.

Les conférences qui se poursuivaient en ce moment à Cateau-Cambrésis entre les représentants de l'Espagne et de l'Angleterre, d'une part, et ceux de la France, de l'autre, expliquent l'attitude réservée du roi vis-à-vis d'Élisabeth. Ce qu'il voulait avant tout, c'était de ne pas fournir à celle-ci l'occasion de se rapprocher de la France. Le 2 avril, les plénipotentiaires de la reine signaient la paix avec Henri II; le

Digitized by Google

lendemain, ceux de Philippe en faisaient autant, après avoir obligé les représentants de leur alliée, car le roi était encore engagé vis-à-vis de l'Angleterre par un traité d'alliance offensive et défensive, à signer l'abandon de Calais. On n'en vint cependant pas à une rupture : les intérêts de l'Espagne et ceux de l'Angleterre allaient pendant longtemps encore se trouver les mêmes vis-à-vis de la France, et c'est cette communauté d'intérêts qui fit la force d'Élisabeth et lui permit de braver impunément Philippe II.

Ici finit le premier acte de la comédie dont nous rappelons les principales scènes. Nous passons sur les détails d'un intermède dans lequel on voit le jeune prince héritier de Suède Eric déposer aux pieds d'Élisabeth son cœur et ses croyances protestantes, sans négliger les riches cadeaux, qui contribuent à gagner et à entretenir l'amitié. Quel contraste avec Philippe II! Mais on objecte au prince, entre autres difficultés, celle qu'il y aurait pour lui à occuper deux trônes à la fois. Il revient à la charge à diverses reprises et avec une ardeur digne d'un sympathique accueil, mais en vain : ses instances n'ont pas de succès.

II

Philippe II, se voyant éconduit, recherche, sans perdre de temps, le moyen de réparer son échec. Il communique à Feria le résultat de ses délibérations. La voie la plus avantageuse à suivre lui semble être d'entretenir la reine et ses ministres dans la crainte des dangers auxquels l'Angleterre est exposée du côté de la France, et qui finiront par la conduire à sa ruine si le roi catholique ne lui vient en aide. Tout en effrayant Élisabeth, il faut la convaincre de l'ardent désir du roi de la conseiller et de lui prêter son appui. Seulement, il est nécessaire pour cela qu'elle s'arrête dans la voie des innovations religieuses et qu'elle se laisse guider dans le choix d'un époux. Le mari que Philippe lui destine, c'est un de ses cousins, l'archiduc Charles d'Autriche. Tandis que l'empereur Ferdinand prépare l'envoi d'une ambassade ordinaire à la cour d'Élisabeth pour conduire les négociations, le roi donne les premières

Digitized by Google

instructions à Feria : « Vous lui direz que l'amitié que j'ai pour elle étant celle d'un frère, je ne cesse de m'occuper de ses intérêts; ils exigent qu'elle épouse un étranger; cela étant, elle ne saurait mieux faire que de prendre un des fils de l'empereur, tant pour le bien de la chrétienté que pour l'avantage particulier de son royaume. Une fois mariée, elle pourrait compter sur l'aide de l'empereur, et la mienne lui serait assurée autant que si elle eût épousé mon propre fils. » Mais une lettre de la duchesse de Parme à Ferdinand dévoile le fond de la pensée du roi : « Si le mariage avoit lieu, l'archiduc, avec l'assistance du conseil qu'on lui donneroit, pourroit beaucoup pour la réduire, et tout son royaume, à notre sainte foi et religion, que seroit un grand service à Dieu, pour lequel l'on devroit aventurer beaucoup... On pourroit faire venir l'archiduc, accompagné de gens prudents et déterminés..., principalement zélateurs de la religion, pour, suivant icelle, guider le tout le plus avec la reputation et sheureté de V. M. et dudit sieur archiduc que faire se pourroit. »

En regard de la duplicité du roi d'Espagne, il est intéressant d'observer le jeu adroitement réservé d'Élisabeth. L'ambassadeur ordinaire de l'empereur, le baron de Ravenstein, arrive en Angleterre. C'est le représentant du roi catholique à Londres, La Quadra, évêque d'Aquila, successeur du comte de Feria, qui le présente à la reine. Élisabeth se montre toute prête à traiter avec lui, à saisir son conseil du projet dont il est porteur, mais elle le prévient qu'elle n'est pas disposée à prendre un époux sans l'avoir vu; elle aimerait mieux s'enfermer pour toute sa vie dans un couvent. Quant à s'en rapporter à un portrait, elle ne le fera pas, n'ayant pas de confiance dans les peintres. Pourquoi l'archiduc ne viendrait-il pas? S'il craint une démarche publique, qu'il la fasse incognito : au moins elle le verra, et, s'il lui plaît, elle l'épousera. Mais est-ce bien la peine qu'il se dérange pour venir voir une femme si laide qu'elle? L'ambassadeur allemand commet la maladresse de relever ce dernier propos; il demande à la reine s'il doit écrire cela à l'archiduc. « Certainement non, répond-elle; je n'ai d'ailleurs pas l'envie de me marier. »

Digitized by Google

Les pourparlers continuent cependant, et si bien qu'ils n'étaient pas terminés à la mort de l'empereur, en 1564. Dès l'année suivante, Élisabeth rouvre les négociations avec le successeur de Ferdinand, Maximilien, cousin du roi catholique. Maximilien se déclare disposé à négocier sincèrement, sans dissimuler les difficultés qu'il aperçoit : le voyage de son frère en Angleterre, réclamé par la reine, les garanties à lui donner pour l'exercice de sa religion, l'assurance d'une situation matérielle convenable. A son tour, la reine assure qu'elle sera franche. Elle veut, dit-elle dans sa réponse, laisser courir sa plume librement. Elle trouve la lettre de l'empereur courtoise, mais vague, bien qu'elle lui ait fait savoir qu'elle voulait un oui ou un non. D'abord, quant au voyage de l'archiduc, elle ne fait pas assez peu de cas d'elle-même pour croire que le frère de l'empereur se déshonorerait en venant personnellement rechercher sa main, non pour ce qu'elle est personnellement, mais pour l'honneur de la position qu'elle occupe. Il lui semble qu'il vaudrait mieux pour l'un et l'autre se voir. Qui sait si l'archiduc approuverait un choix fait par les yeux d'autrui? *Quot capita, tot sensus*. Si sa visite reste sans résultat, la honte n'en sera pas moins pour elle que pour lui. En ce qui concerne la religion, elle a trop bonne opinion du jugement de ce prince pour avoir besoin d'insister sur les inconvénients de la divergence d'opinions religieuses entre mari et femme.

Tout ce raisonnement était très sensé. L'archiduc refusa pourtant de partir avant d'avoir reçu l'assurance qu'il pourrait pratiquer librement la religion catholique, ainsi que les personnes de sa maison. Il ne demandait pas, lui, que la reine ni aucun de ses sujets renonçassent à leurs convictions, et il trouvait que sa demande n'était que juste et modérée. Rien de plus raisonnable, en effet.

Élisabeth eut l'air d'hésiter. Après bien des pourparlers, elle finit par envoyer à Vienne le comte de Sussex muni d'instructions très étendues. Les principaux points qu'il avait à régler concernaient le revenu à attribuer à l'archiduc et l'exercice de la religion. Pour le premier, la reine trouvait que le prince ne devait pas avoir l'air de ne pouvoir se suffire à lui-

Digitized by Google

même. Quant au second, elle proposait que l'archiduc entendît la messe dans sa chambre. Dès son arrivée à Vienne, Sussex se montra partisan convaincu du mariage et fit toutes les instances possibles pour décider la reine à se prononcer favorablement. Il échoua. A son retour en Angleterre, au mois de février 1568, il se répandit en reproches contre les conseillers de la reine ; il se plaignait notamment d'avoir été victime des manœuvres d'un courtisan qui fut, en effet, très activement mêlé à toutes ces intrigues.

Dans la galerie des personnages qui ont prétendu à la main d'Élisabeth, Robert Dudley, comte de Leicester, est loin d'apparaître comme une figure sympathique ; mais il attire la curiosité par ses relations avec la reine, l'immense crédit dont il jouit auprès d'elle et l'amitié qu'elle ne cessa de lui garder au milieu de toutes les vicissitudes de son règne. Son père, le duc de Northumberland, l'avait amené à la cour quand il n'avait encore que seize ans ; il y était devenu le familier d'Édouard VI et de sa sœur, qui avait le même âge que lui. Des relations étroites s'établirent entre la jeune princesse et Dudley, et, quand Élisabeth monta sur le trône, elle appela son favori au conseil privé et lui donna des témoignages d'une affection tellement vive que Dudley alla jusqu'à rêver de devenir son époux. Mais il était marié depuis 1550 à Amy, fille de sir John Robsart. Le 8 septembre 1560, au soir, lady Dudley fut trouvée morte au bas de son escalier à Cumnor, où elle résidait. Le bruit ne tarda pas à se répandre que l'auteur de sa mort n'était autre que Robert, et ce qui contribua à accréditer la rumeur, c'est que Dudley ne vint pas même assister aux funérailles de sa femme. On remarqua encore que ses relations avec la reine ne furent pas refroidies par cet incident, qu'elles devinrent, au contraire, plus intimes.

Ce n'est certainement pas un des moindres sujets de l'étonnement que l'on éprouve quand on étudie le caractère d'Élisabeth, que cet attrait exercé sur elle par un personnage sans moralité, sans talent comme homme politique, absolument nul comme homme de guerre, incapable d'une grande action, dont la réputation était souillée du soupçon de plusieurs crimes,

Digitized by Google

car, à tort ou à raison, on ne l'accusait pas seulement d'avoir fait tuer sa première femme, on insinua plus tard qu'il avait bien pu empoisonner la seconde, lady Douglas, après s'être débarrassé du premier mari de celle-ci par le même moyen. Et ce n'étaient pas les seuls méfaits qu'on lui attribuait. Dès le 19 avril 1559, Feria, se faisant l'écho d'un bruit qui courait, écrivait à Philippe II que la reine n'attendait que la mort d'Amy Robsart pour épouser son favori; il est au moins curieux que l'obstacle ait disparu d'une façon tellement inopinée, cette année même, et que quatre mois après l'événement qui lui enlevait sa femme, Dudley ait dévoilé ses vues à La Quadra. Dans un entretien avec cet ambassadeur, il alla jusqu'à solliciter le concours de Philippe, et, en retour des bons offices du roi, lui promit la restauration de la religion catholique en Angleterre. L'évêque, qui se défiait, et avec raison, demanda que la reine lui fît elle-même des ouvertures, tout en déclarant qu'il lui répugnait d'avoir l'air de mettre en balance les plus graves intérêts de la religion avec une affaire de mariage. Naturellement, Dudley ne put s'engager à faire intervenir la reine dans une pareille négociation. Il fut donc convenu que l'évêque se bornerait à conseiller à Élisabeth de se marier et que, dans la conversation, il ajouterait l'éloge de lord Robert. C'est ce qui fut fait.

Suivant son habitude en pareil cas, la reine fit des façons. Après toute sorte de détours, elle finit par avouer l'affection qu'elle ressentait pour Dudley. Cette affection n'allait pas, disait-elle, jusqu'à lui faire désirer de l'épouser; elle n'avait, d'ailleurs, pas d'inclination pour le mariage. Pourtant elle voyait bien qu'elle devrait finir par s'y résigner, et, pour donner satisfaction aux Anglais, elle serait obligée de porter son choix sur un de ses sujets. Elle était bien embarrassée! Le roi ne voudrait-il pas lui donner un bon conseil? L'évêque saisit l'occasion que la reine lui offrait et lui assura que le roi approuverait le choix de lord Robert.

L'ambassadeur parti, Élisabeth rapporta l'entretien à Dudley, qui vint remercier La Quadra avec effusion; non seulement il s'engageait à faire rétablir la religion catholique en

Digitized by Google

Angleterre, mais il promettait que le roi serait maître du gouvernement du pays. On voit, par la correspondance de Philippe II, qu'il était disposé à prêter son aide à Dudley, moyennant des garanties suffisantes. Mais Cecil, le premier ministre d'Élisabeth, eut vent des pourparlers, et il souleva si bien l'indignation publique contre Dudley qu'il brisa pour jamais ses espérances ambitieuses.

Il n'est pas douteux, dit M. Hume, que, dans cette circonstance, la reine n'ait été sur le point de franchir le pas. C'est là, croyons-nous, une erreur. Élisabeth n'avait garde de risquer son trône en épousant un personnage mal famé, objet de l'antipathie presque générale. On voudrait seulement savoir quelle part il y a lieu de lui attribuer dans ces marchandages peu honnêtes entre son favori et Philippe II.

III

Les négociations matrimoniales dont nous venons de parler ne sont pas les seules qu'Élisabeth ait entretenues à ce moment. Longtemps avant l'échec de la mission du comte de Sussex en Autriche, elle était entrée en pourparlers avec Catherine de Médicis, désireuse, elle aussi, de rechercher pour un de ses fils un aussi riche parti. C'est ainsi que nous allons voir successivement passer sur la scène les trois princes de la maison de Valois : Charles IX, Henri d'Anjou, plus tard Henri III, et le duc François d'Alençon, qui deviendra à son tour duc d'Anjou quand son frère Henri montera sur le trône.

Au début du règne d'Élisabeth, Catherine de Médicis ne joignit pas ses sollicitations à celles qui vinrent de la maison d'Autriche. Les relations entre les cours de France et d'Angleterre étaient d'ailleurs très tendues, et un rapprochement par voie matrimoniale impossible à ce moment. Le rapprochement eut lieu en 1564. Le 11 avril de cette année, la paix fut signée, à Troyes, entre les deux royaumes. Au mois de février de l'année suivante, Paul de Foix allait porter à Élisabeth la proposition formelle d'un mariage avec Charles IX, déclaré majeur au mois d'août 1563. Il avait à

Digitized by Google

peine vu la reine, que Cecil rédigeait un mémoire pour démolir le projet, qui présentait, en effet, bien des difficultés : Charles IX avait dix-sept ans, Élisabeth, trente-deux ; le roi de France ne pouvait aller résider en Angleterre ; le mariage rencontrerait une opposition des plus vives dans ce royaume, ennemi de la France par tradition ; les deux pays avaient des intérêts tout différents ; ceux de l'Angleterre pourraient être sacrifiés aux intérêts français, si la reine avait des enfants ; le point de la religion était, à lui seul, un obstacle invincible. Aussi les négociations traînèrent-elles en longueur. Élisabeth et Catherine atteignaient par là leur but, qui était, pour la première, de gagner du temps, pour la seconde, très vraisemblablement, d'enrayer les pourparlers avec l'empereur en vue du mariage avec l'archiduc.

A Charles IX, prétendant déclaré impossible, Catherine de Médicis propose de substituer le duc d'Anjou. Un favori italien de la reine-mère est envoyé à Londres pour travailler avec l'ambassadeur ordinaire à la réussite du projet. On gagne Leicester qui, quoique évincé, continue toujours à jouer un rôle dans cette comédie matrimoniale. Élisabeth fait la prude. Anjou est bien jeune ; elle devient vieille, et n'était la nécessité d'avoir un héritier, elle aurait honte de parler de mariage. Et puis, les princes de la maison de France ont la réputation d'être infidèles à leurs femmes. Elle voudrait être aimée pour elle-même ; elle tremble à l'idée qu'il pourrait ne pas en être ainsi. L'ambassadeur, La Mothe-Fénelon, lui adresse tous les compliments que ces objections sollicitent ; il lui promet que le duc l'honorera et l'aimera, qu'elle en aura un gros garçon. Et voilà la reine éprise ; elle ne parle plus, on ne s'entretient plus parmi les dames d'honneur que du prince charmant. Mais on avait omis de consulter le principal intéressé ; or, le duc d'Anjou, grand catholique, excité par les Guises, n'entendait pas faire de concession sur le terrain religieux. Élisabeth, de son côté, refusa de céder à ses exigences, qui étaient grandes ; Catherine se donna l'air de prêcher la conciliation à l'un et à l'autre ; son fils, poussé à bout, finit par déclarer qu'il ne voulait absolument plus entendre parler du mariage.

Digitized by Google

C'est alors, en 1572, que Catherine de Médicis proposa son troisième fils, le duc d'Alençon. Celui-ci, au moins, ne partageait pas les scrupules de son frère en matière religieuse; on le savait, au contraire, sympathique aux huguenots. Une autre circonstance qui plaidait en faveur de ce prince, c'est qu'il n'était pas l'héritier direct de la couronne. Enfin, sa mère consentait à ce qu'il allât se montrer à Élisabeth, à condition pourtant que son mariage fût décidé en principe et qu'il fût autorisé à observer les pratiques de son culte avec quelques-unes des personnes qui le suivraient en Angleterre.

Walsingham, l'ambassadeur anglais en France, est chargé du rapport sur le physique du prince, et le portrait qu'il en envoie à Élisabeth est peu fait pour la séduire. « Le grand obstacle que je trouve à ce mariage, écrit-il, concerne le contentement des yeux. Il est certain que le sujet n'est pas bien fait, sans compter qu'il est marqué de la petite vérole. J'ai peine à croire que la reine trouve en lui matière à satisfaction. » Sa mère, elle, ne partageait naturellement pas cette opinion défavorable. Tout ce qu'elle craignait, c'est que son fils parût petit à la reine. Walsingham, que ces propos amusent, se récrie : « Pour cela, madame, j'y attache peu d'importance, du moment qu'il plaît à la reine. Pépin le Bref n'atteignait pas à la ceinture de sa femme, et pourtant il en eut Charlemagne. » Encouragée par ces réflexions rassurantes, Catherine envoya Montmorency demander officiellement pour son fils la main d'Élisabeth.

Dès les premiers entretiens, la reine produisit ses objections habituelles : la grande disparité d'âge; elle avait trente-neuf ans, le duc d'Alençon dix-sept seulement; puis la question religieuse. Sur ce dernier point, il lui fut répondu qu'Alençon ne serait pas aussi difficile que son frère. Quant à son âge, on trouvait que la disproportion n'était pas si énorme. Après tout, il était jeune, fort et vigoureux, et la reine, habituée à commander, s'accorderait mieux d'un mari jeune et docile que d'un vieux. Élisabeth, cependant, fit traîner les négociations en insistant sur la jeunesse du prince; mais, dans une lettre à Walsingham, elle dit que ce qui l'inquiète davantage, ce sont les

Digitized by Google

marques qui défigurent le prétendant. Il serait nécessaire qu'elle le voie; on laisserait ouverte la question de la religion, et, si on ne se convenait pas, on en prendrait prétexte pour rompre. Au mois d'août 1572, on ne paraissait pas éloigné de s'entendre quand éclata, comme un épouvantable coup de foudre, la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy. Un cri d'horreur s'éleva en Angleterre. La consternation ne fit que redoubler quand on apprit par les huguenots échappés au massacre, qui arrivaient journellement, toute l'étendue du désastre. Il ne restait plus à Montmorency qu'à retourner en France, et c'est ce qu'il fit. Le 9 septembre, La Mothe-Fénelon vint apporter à Élisabeth, alors à Woodstock, une lettre de Catherine de Médicis qui expliquait l'attentat comme ayant été provoqué par une conspiration des réformés. L'ambassadeur était chargé d'exprimer l'espoir que les rapports amicaux subsisteraient entre les deux pays. Élisabeth, vêtue pour la circonstance, ainsi que toute sa cour, d'habits de deuil, se borna à répondre froidement quelques mots.

Un résultat bien inattendu de toute cette mise en scène, c'est que l'événement dont on paraissait tant s'indigner favorisa le duc d'Alençon. Quelques jours après, le prince faisait savoir à la reine qu'il était étranger au massacre, qu'il le réprouvait, et, tout en exaltant les vertus et les perfections d'Élisabeth, il l'assurait d'une affection et d'un dévouement sans bornes. La missive, qui se terminait par ce post-scriptum plus que banal : « Madame, je vous supli mescuser si sete letre nest toute escripte de ma min et croies que nay peu faire autrement », fut le point de départ d'une correspondance dans laquelle Alençon et Élisabeth échangèrent les déclarations les plus passionnées et qui, sauf des interruptions produites par la mort de Charles IX, l'avènement de Henri III, la réconciliation de François d'Alençon, devenu duc d'Anjou, avec le parti catholique, ne dura pas moins de douze ans.

Au mois de janvier 1579, Alençon envoie à Élisabeth son maître de la garde-robe Simier, chargé de tout mettre en œuvre pour mener l'entreprise à bonne fin. Ce Simier, mélange de bel esprit et de grotesque, plaît énormément à Élisabeth

Digitized by Google

par ses façons galantes. Évidemment, la vanité de la reine était flattée des propos qu'il lui débitait avec une grâce, un entrain auxquels elle n'était pas habituée. Elle en fait son confident; pour mieux satisfaire son impatiente curiosité, elle va jusqu'à le loger dans ses appartements à Greenwich; il est mis en possession d'une clef qui lui donne accès dans les appartements de la reine. Le spirituel gentilhomme répond à ces attentions par les compliments les plus exagérés à l'adresse de la reine. Il l'amène ainsi à lui faire donner à Alençon l'assurance d'une amitié éternelle. Elle écrit à son « très cher », en réponse à ses protestations : « Je voy clair la constance rare resider en vostre cœur qui ne se diminue par quelque ombre d'ingratitude, qu'est asses de preuve pour m'assurer de vostre affection sincère. »

Elle lui envoie son portrait. Alençon est au comble de la joie : « Je garde vostre belle pinture, qui ne se separera james de moi que par la fin de mes os. C'est ou je fes mes auresons et passe la pluspart du tans en ladoration des divinités qui y sont. Je supplie tres humblement vostre majesté pardonner à mes pations si trop presontuheuzement je dis se qui est dans mon âme. »

Pendant que les amants échangent ces tendres propos, une vive surexcitation règne dans les conseils de la reine et à Londres, où le mariage est très impopulaire. Alençon, pour rassurer Élisabeth, lui écrit qu'il réclame seulement l'autorisation de faire dire la messe dans ses appartements, qu'il se dispose à la venir voir. En effet, sans se faire autrement annoncer, il part incognito et, un beau jour, se présente dans le pavillon où loge Simier. La reine vient l'y trouver seule, et, dès la première entrevue, le prince a conquis ses bonnes grâces. Elle fait annoncer à Catherine, par l'ambassadeur Castelnau, qu'elle n'a jamais rencontré d'homme qui lui convînt mieux. Quand le prince la quitte, ce sont des effusions de tendresse d'une ardeur extrême ; une fois loin d'elle, Alençon ne fait plus que soupirer et verser des larmes; il passe son temps à s'éponger les yeux. L'espoir qu'il conserve de revoir bientôt l'objet de sa flamme l'empêche seul de mourir.

Digitized by Google

Malgré l'opposition croissante qui règne dans son entourage, Élisabeth annonce, le 10 novembre 1579, au conseil qu'elle a décidé de mettre fin à tant de tourments et l'invite à rédiger le contrat de mariage. Le conseil résiste. Simier, qui est resté en Angleterre pour veiller aux intérêts de son maître, intervient, se fâche, annonce qu'il quitte l'Angleterre. Élisabeth le retient, tonne contre ses ministres et fait rédiger un projet d'arrangement qui concède à Alençon la faculté, pour lui et sa maison, d'entendre la messe dans ses appartements. Simier ira porter en France le précieux document. Au moment où il va partir, Élisabeth y ajoute une clause : les articles ne la lieront pas définitivement avant deux mois, « durant lequel temps Sa Majesté espère amener son peuple à consentir au mariage ». Cette réserve allait lui servir de nouvelle échappatoire.

En attendant, Simier, tout glorieux du résultat de sa mission, court, vole. Il ne se passe pas de jours qu'il n'écrive à la reine pour entretenir le souvenir de son maître et dissiper l'influence fâcheuse que pourraient exercer sur son esprit les personnes de son entourage et les manifestations de l'opinion publique. On est tenté de se demander, en lisant les lettres de l'ambassadeur d'Alençon, s'il ne se moquait pas de la reine, tant ses propos paraissent grotesques et insensés. « Le singe — c'est Simier qui se désigne ainsi lui-même, en jouant sur son nom — restera tousjours vostre et les distances des lyeus ni la longueur du tanps ni les fausses invantions de mes confrères ne me pouront aporter aucun préjudisse en vos bonnes grasses ni enpecher le souleil de mes yeulx, qui ne peuvent estre contans que voyant vostre grenouille — c'est le petit nom que la reine a donné à Alençon —aupres de Vostre Majesté, et moy coume singe me voyr hordinere à vos piès. » Tout le reste est écrit sur ce ton.

Le délai de deux mois étant expiré, Élisabeth refusa d'exécuter ses engagements sous prétexte qu'elle en était empêchée par l'opposition persistante de ses sujets. Alençon était alors retenu par ses négociations avec les insurgés des Pays-Bas, qui lui avaient décerné le titre de défenseur de

Digitized by Google

leurs libertés. Il n'eut que le temps de venir faire une apparition de deux jours en Angleterre, d'où il emporta la promesse, non pas du mariage, mais d'un secours de la reine pour son entreprise de Flandre : son frère Henri III refusait de lui venir en aide.

A la fin de l'année 1581, il a si bien repris faveur que le mariage lui paraît certain. Il est de nouveau en Angleterre. Il est logé au palais de Richmond. Le 21 novembre, la reine et sa cour se transportent à Whitehall; Alençon y vient occuper le pavillon du château.

Le lendemain, l'ambassadeur français Castelnau s'y présenta, et, parlant au nom du roi son maître, invita Élisabeth à déclarer enfin ses véritables intentions. « Vous pouvez écrire au roi, répondit-elle, que le duc d'Alençon sera mon mari. » En même temps, elle se tourna vers le prince, l'embrassa sur la bouche, tira un anneau de son doigt et le lui remit comme gage de sa volonté de l'épouser. Alençon, de son côté, lui donna également un de ses anneaux. Puis, dans une galerie du château, la reine réunit les dames et gentilshommes de la cour et, en présence du duc, répéta ce qu'elle venait de dire à l'ambassadeur.

Quelques heures à peine s'étaient écoulées que, sur les pressantes instances de ses conseillers les plus intimes, Élisabeth priait son fiancé — il est permis de lui donner maintenant ce titre — de patienter quelque temps pour laisser à l'opposition le temps de se calmer. Alençon, déçu, arrache de son doigt le fameux anneau, le jette à terre, déclare qu'il s'en va à l'instant; la reine le couvre de caresses; de part et d'autre, on supplie, on verse des larmes. Le prince consent à rester.

Le 1er janvier 1582, à l'occasion d'un tournoi donné en son honneur, il fait une démonstration éclatante. Un char traîné par l'Amour et le Destin apparaît, portant un rocher auquel Alençon en personne est attaché par de lourdes chaînes. Le Destin adresse à la reine des couplets dans lesquels il la prie de rendre la liberté au prisonnier, d'oublier son vœu de chasteté et de permettre à l'Hymen d'unir leurs cœurs.

Digitized by Google

La reine embrassa le duc publiquement. Le lendemain, elle venait le visiter pendant qu'il était encore au lit.

Cependant Alençon négligeait les Flamands, qui avaient mis leur espoir en lui. Une ambassade, conduite par Marnix de Sainte-Aldegonde, vint le presser de remplir ses engagements. Il hésita : il avait déclaré qu'il ne quitterait plus cette fois l'Angleterre sans avoir obtenu la main d'Élisabeth. La reine joignit ses instances à celles des envoyés flamands. Alençon finit par céder, à la condition que son absence serait de courte durée et que le mariage aurait lieu à son retour. Élisabeth, tout en larmes et portant des habits de deuil, l'accompagna jusqu'à Cantorbéry. Au moment de la séparation, elle se jeta à son cou.

Après tant d'indécisions, le prince français partait donc rassuré. Élisabeth paraissait, en effet, décidée à tenir ses engagements. Elle jurait à ses ministres que, sans l'espoir qu'elle avait de revoir bientôt son amant, elle ne vivrait pas une heure : elle était décidée à l'épouser, quoi qu'il arrivât. Cecil lui-même trouvait que si elle manquait à sa promesse, elle méritait d'aller au plus profond de l'enfer. A Castelnau, qui lui disait carrément ne plus croire à ses serments, elle répondit en les renforçant ; elle appela la vengeance de Dieu sur sa tête si elle y manquait. Le moment approchait pourtant où elle allait lui donner raison.

On sait à quel misérable échec aboutit l'expédition d'Alençon dans les Pays-Bas, soutenue partiellement par Élisabeth. Excité par son entourage français, le défenseur des libertés flamandes trahit les Belges, qui avaient mis leur confiance en lui, et tenta d'occuper, par surprise, les principales places des provinces méridionales. Lui-même entra de cette façon dans Anvers ; mais il en fut honteusement chassé. C'était au mois de janvier 1583. Obligé de fuir à Dunkerque, le duc écrivit à la reine pour lui rappeler ses serments et tâcher de regagner sa faveur. Au mois d'août, l'espoir lui étant venu de se réconcilier avec les Pays-Bas et d'y reprendre pied, il lui demanda un secours pour l'aider dans son entreprise. Élisabeth trouva que le jeu avait assez longtemps duré, et elle y mit fin par

Digitized by Google

une lettre qu'Alençon dut trouver au moins offensante. Le document est très curieux. Nous le reproduisons avec ses incorrections :

« Monsieur, aprez une longue attente de recevoyr quelques nouvelles de vous et voz affaires, monsieur de Réaux me vint visiter de vostre part, ne portant que lettres toutes pleines d'afection et d'assurance de la continuance d'icelle à jamais, pour lesquelles je vous rends une infinité de grâces, pour en avoyr entendu le soing que prenez, de peur de quelque mauvaise impression que je pourroys conçevoyr de voz actions. Puis il me tena language, qui me sembla bien fort estrange, que désirez sçavoyr quelle sera l'ayde que nous donnerez (*sic?* donnerons) pour la conservation des Païs Bas, me disant que vous estez assuré du Roy qu'il vous aydera de mesme que moy. Mon Dieu, Monsieur, comment estes non forcené de croyre que c'est le moyen de conserver noz amis, de tousjours les débiliter. Quiconque vous en donna le conseil ont creu de faire une tasche en nostre amitié ou du tout la rompre pour, par mesme moyen, faire leur desseins et vous reclamer à leur désir. Ne vous souvient-il point, Monsieur, contre combien d'amis il me faut préparer? Doybz je tant panser de loing que je néglige le plus proche? Le Roy vostre frère est-il si débil prince qu'il ne vous peust defendre sans une autre voizin, qui a assez sur le doz, ni si débilité pour ouvryr chemin aux assaillants. Vous ne m'estimerez si indigne de regner que je ne me fortifie, voire des nerfs de la guerre, en attendant tropt de courtoyzie de ceux qui cherchent ma ruine...

« Quant à vous, Monsieur, je croys qu'estes si environné de contrariants persuasions et si différantes humeurs, doutant tant et ne s'assurant de rien, que ne sçavez où bonnement vous tourner, comme en avez assez grande raison. Plust à Dieu que je fusse assez abile de sagement pour (*sic*) vous impartyr conseil, comme en ay la volonté. Alors plutot je le vous porteray que le mander. J'espère entre autres choses qu'il vous souviendra qu'il est bien digne de tumber qui rentre ez retz... Si ne laisseray jamais à vous honorer, aymer et estimer comme le chien qui estant souvent batu retourne à son

Digitized by Google

maistre. Dieu vous garde des conseils fardez et vous permette suivre ceux qui vous respectent plus qu'eux mesmes. »

Le duc d'Alençon préparait une nouvelle expédition en Flandre, cette fois aidé de son frère Henri III, avec lequel il s'était réconcilié, quand, le 11 juin 1584, il mourut à Château-Thierry.

Élisabeth porta le deuil à l'occasion de la mort de son fiancé, et ce deuil, le croirait-on, lui fut envoyé par la mère du prince elle-même. Comme si elle n'eût pas voulu se laisser battre sur le terrain de la duplicité, elle adressa à Catherine de Médicis une lettre de condoléance, dans laquelle elle réclamait pour elle le droit d'être la plus attristée : « Votre chagrin, écrivait-elle, ne peut excéder le mien, bien que vous soyez sa mère. Vous avez un autre fils; moi, je ne puis trouver d'autre consolation que la mort qui, je l'espère, me permettra bientôt de le rejoindre. Si vous pouviez voir mon cœur, vous verriez un corps sans âme. Mais je ne veux pas vous ennuyer de ma douleur, car vous avez assez de la vôtre »

Ainsi se termina la comédie du mariage d'Élisabeth d'Angleterre. Elle avait duré vingt-cinq ans. La reine en avait alors cinquante et un.

IV

Mais peut-on dire que, pendant ces vingt-cinq années, la reine n'ait fait vraiment que jouer la comédie?

Dès le début de son règne, elle manifesta pour le mariage une antipathie, qui s'explique par son caractère indépendant et la crainte qu'elle éprouvait d'engager sa liberté. Il y avait bien la nécessité de s'assurer un héritier et de garantir la succession contre les revendications de Marie Stuart. Cette nécessité, elle la comprenait. Aussi, chaque fois que le Parlement, ses ministres, ses conseillers les plus intimes insistaient pour qu'elle prît un parti, elle se montrait disposée à céder; mais les années se passaient, et la reine restait célibataire.

Deux documents que nous allons analyser dévoilent sa véritable façon de penser à cet égard. Le duc de Wurtemberg,

Digitized by Google

qui appuyait fort le projet de mariage d'Élisabeth avec l'archiduc Charles, envoya, en 1564, en Angleterre son agent Allinga, chargé d'agir sur la reine en faveur de ce prince. Dans un rapport conservé aux archives de Stuttgart, Allinga rend compte de trois entretiens qu'il a eus avec Élisabeth. La reine s'exprime avec une grande déférence pour le duc et avec une sincérité qui ne lui est pas habituelle; il faut dire que le duc partageait ses opinions religieuses. Dès le premier entretien, elle déclare qu'elle est décidée à ne pas se marier et que rien ne pourra ébranler cette résolution. Son royaume lui est plus cher que tout au monde; elle ne peut croire cependant que le salut du pays repose entièrement sur elle. Le Parlement a conclu de la dernière réponse qu'elle lui a faite, qu'elle avait l'intention de se marier. La vérité est qu'elle n'y songe pas le moins du monde.

Dans un deuxième entretien, elle renforce cette déclaration. Aucun argument ne la fera changer d'idée; elle ne pourrait que céder à la nécessité; mais alors ce ne serait pas Élisabeth, ce serait la reine qui se marierait.

Au moment de retourner en Allemagne, Allinga fait les plus vives instances. Il a ordre de son maître de rapporter une réponse catégorique au sujet de l'archiduc. Que doit-il dire?

« Dites-lui, répond Élisabeth, ce que j'ai dit au Parlement : c'est que je ne pense pas au mariage. Les affaires ne m'ont pas permis jusqu'ici de m'en occuper. Je ne saurais donc pas discuter les mérites de tel ou tel. »

En même temps, elle lui remet une lettre pour le duc, lettre dans laquelle, tout en affirmant sa répugnance pour le mariage, elle exprime maintenant la crainte qu'une cruelle nécessité ne la force à se courber sous le joug. Le peuple a mis son espoir en elle; si pour répondre à sa confiance elle doit choisir un époux, elle ne prendra pour guides que le salut et l'honneur du royaume.

Plus tard, il est vrai, ses relations avec le duc d'Alençon parurent indiquer des dispositions toutes différentes. Mais il est difficile de croire qu'elle ait eu le goût de s'unir à un prince laid, difforme, marqué de la petite vérole, qui n'avait d'autre

Digitized by Google

attrait pour elle que de savoir l'amuser par des flatteries et des propos d'amour insensés, qui n'était pas plus beau au moral qu'au physique. « Il me trompera bien, disait Henri IV, quand il n'était encore que roi de Navarre, s'il ne trompe tous ceux qui se fieront en lui et surtout s'il aime jamais ceux de la religion ni leur fait aucuns avantages, car je sais, pour le lui avoir ouï dire plus d'une fois, qu'il les hait comme le diable dans son cœur, et puis il a le cœur double et si malin, a le courage si lâche, le corps si mal bâti, et est tant inhabile à toutes sortes de vertueux exercices que je ne me saurais persuader qu'il fasse jamais rien de généreux. »

Élisabeth était coquette, frivole, aimait les propos gais et les compliments; il eût été difficile de la blesser du moment qu'on lui adressait des flatteries, fussent-elles des plus exagérées. Elle trouva dans Alençon et ses familiers une société qui répondait excellemment à ses goûts. Aucun de ses favoris, pas même Dudley, n'a vécu autant dans son intimité que ce bouffon de Simier, qui se donnait avec raison le qualificatif de singe de la reine. Mais la prédilection qu'elle témoignait à ces étrangers ne l'aveugla pas au point de lui faire sacrifier à ses goûts personnels sa popularité et les intérêts de l'Angleterre.

Il y aurait un curieux parallèle à établir entre les oscillations qui se produisirent dans l'attitude d'Élisabeth à l'égard de ses prétendants et les fluctuations de sa politique. On la verrait amuser Philippe pendant les dix premières années de son règne, parce qu'elle avait besoin de le ménager. C'est pendant cette période qu'ont lieu les négociations au sujet du mariage, soit avec le roi lui-même, soit avec un archiduc d'Autriche. A partir de 1568, Philippe II est aux prises avec la révolution dans les Pays-Bas. Élisabeth ne lui épargne pas, dès lors, les démonstrations hostiles, tout en protestant de sa volonté de rester en bons termes avec lui. Elle a déjà engagé à ce moment les pourparlers avec Catherine de Médicis, dont les trois fils seront successivement ses prétendants. Mais tout en négociant avec Catherine, elle prête son aide aux huguenots, comme elle la prête, quoique très discrètement d'abord, aux insurgés des Pays-Bas. Elle favorise l'expédition du duc d'Alençon en

Digitized by Google

Flandre; elle la blâme quand elle a intérêt à ménager Philippe II. Quand le duc ne lui est plus d'aucune utilité, qu'elle le voit compromis et discrédité au point de ne plus exciter que le mépris, elle lui signifie la rupture définitive, sans y mettre plus de façons qu'à l'égard d'un serviteur à gages qui s'est mal comporté.

Catherine de Médicis ne la jugeait pas mal, lorsqu'au mois de janvier 1582, elle disait à l'ambassadeur vénitien Priuli : « La reine d'Angleterre est des plus astucieuse et n'a en vue que ses propres intérêts; c'est elle qui a embarqué dans cette entreprise mon fils, un pur enfant, qui n'a pas voulu écouter nos conseils. » L'entreprise, c'est ce fameux voyage d'Angleterre, l'échange des anneaux et le mariage solennellement promis et juré. Catherine de Médicis avait raison : son fils était dupe de la reine d'Angleterre.

Non seulement Élisabeth n'avait pas l'intention de se marier, mais on pourrait soutenir que sa situation politique en Europe la condamnait au célibat. « Élisabeth, remarque Ranke, avait des vues bien arrêtées. Elle disait qu'elle était mariée à son peuple, et ce mot est profondément vrai. C'est la considération des intérêts de l'Angleterre qui l'empêcha de contracter mariage. »

Le peuple anglais n'a rien perdu à ce qu'elle ne fît pas choix d'un autre époux que lui. Il est certain que l'Angleterre doit à Élisabeth son essor, sa prospérité et la situation brillante qu'elle parvint à occuper sous son règne au rang des grandes puissances.

ERNEST GOSSART.

Digitized by Google

GERTIE [1]

CHAPITRE XIII.

Tout en lui faisant l'effet d'une de ces mystifications à froid qui étaient assez fréquemment du goût de Mlle de Roquemarcande, la conversation qu'il avait eue avec elle ne laissait pas que d'inquiéter vivement l'abbé Léonard. Les paroles de sa malicieuse cousine avaient éveillé en lui tout un monde de pensées nouvelles, qu'il n'avait guère soupçonnées jusqu'alors, et il n'était pas éloigné de croire que l'effrayante et tranquille ironie de la vieille demoiselle s'était délibérément employée dans ce but. Lui faire comprendre brutalement, sans vains détours et d'un seul coup, la grave responsabilité qu'un mariage disproportionné faisait peser sur son père; lui faire entrevoir qu'en cas de conflit entre les sentiments des deux époux, le monde n'aurait que des excuses pour la jeune femme et ferait retomber tout le poids de la faute impitoyablement sur le vieillard, — oui, telle avait été l'intention de Mlle de Roquemarcande, l'abbé le reconnaissait clairement à cette heure. Et qu'elle jugeait que ce fût lui qui devait s'occuper de veiller sur la sécurité de la jeune femme et l'honneur de son père, c'était là une idée qui découlait de la précédente, et à laquelle le prêtre s'attacha avec ferveur.

Pourtant, il n'y avait dans son esprit aucun soupçon injurieux pour Gertie. Il était d'âme trop droite, de cœur trop

(1) Suite, voir le numéro de la *Revue de Belgique* du 15 septembre 1896.

Digitized by Google

simple, pour admettre un instant que la volonté de Mme Heurtel pût être mêlée à ces éventualités. Mais il était prêtre : il savait que le Malin use d'inépuisables artifices contre les faibles créatures humaines et suscite sans cesse contre elles les redoutables embûches de la Tentation.

Trop bonne, trop belle, trop sage pour se défier des pièges tendus sous ses pas, Gertie avait besoin d'avoir à côté d'elle quelqu'un qui, discrètement, sans qu'elle le sût même, veillât sur elle et déjouât les calculs de l'Esprit du mal. Et qui mieux que lui, avec sa double clairvoyance d'homme et de prêtre, pouvait remplir ce rôle, qui s'appariait du reste si bien avec sa sollicitude émue pour la jeune femme? M. Heurtel, certes, n'y songeait pas, et aussi bien, la mission lui eût été trop pénible.

Protéger à la fois son père et écarter les périls de la route de Mme Heurtel, telle fut la mission que l'abbé Léonard se jura d'accomplir...

Depuis que M. de Lanquesaint venait aux Écacheries, son inquiétude s'était éveillée. Oh ! vague encore, sans objet bien déterminé, uniquement entretenue par d'étranges et insistants regards de l'officier, qu'il surprenait à la dérobée, attachés sur la jeune femme. Le cynisme voulu de Mlle de Roquemarcande fixa définitivement ses craintes, en lui montrant les dangers que la disproportion d'âge faisait courir aux deux époux. Et, après avoir mûrement réfléchi aux moyens qu'il mettrait en œuvre pour conjurer le péril — en admettant qu'il y en avait un — le meilleur et le premier à employer parut être à l'abbé de signaler purement et simplement à la jeune femme l'incorrection des assiduités compromettantes de M. de Lanquesaint. Après elle aviserait elle-même...

Depuis quelques jours, il cherchait l'occasion sans la trouver. M. de Lanquesaint continuait à multiplier ses visites et la jeune femme semblait lui faire un accueil de plus en plus cordial et enjoué.

Un matin que l'abbé furetait dans la bibliothèque à la

Digitized by Google

recherche d'un volume qui semblait se dérober à ses poursuites, il entendit Mme Heurtel aller et venir dans sa chambre. On se rappelle que la bibliothèque séparait les appartements de l'ingénieur de ceux de sa femme. L'abbé se trouvait en ce moment juché en haut d'une échelle appuyée contre les rayons faisant face à la porte vitrée qui donnait dans la chambre de Mme Heurtel. Au bruit qu'il surprit derrière lui, instinctivement il se retourna. Par un regard qu'il glissa involontairement entre les rideaux qui voilaient l'imposte, il aperçut la jeune femme achevant de vaquer aux soins de sa toilette. Il rougit vivement, descendit de l'échelle à la hâte, et dut comprimer un battement précipité de son cœur. Quel métier faisait-il donc? Allait-il se ravaler au rang d'espion maintenant? Il fit quelques pas pour s'éloigner de cette porte qui le troublait, mais tout à coup celle-ci s'ouvrit et Gertie apparut en léger peignoir du matin.

« Ah! c'est vous, Léonard, fit-elle. Vous m'avez fait peur... Je croyais avoir entendu tomber quelqu'un.

— Non, madame, répondit-il, rougissant de plus en plus, je cherche un livre... un volume d'histoire que je ne trouve pas.

— Voulez-vous me permettre de chercher avec vous?... A nous deux nous le découvrirons de suite...

— Vous êtes mille fois trop bonne, dit l'abbé, il ne m'est pas précisément indispensable, et je pourrai trouver ailleurs le renseignement que je cherche.

— Savez-vous si M. de Lanquesaint est en bas? demanda Gertie. Il nous a laissé hier soir une charade, en nous donnant, à Émilienne et à moi, vingt-quatre heures pour la résoudre. Je crois que j'ai trouvé le mot...

— Non, madame, soupira l'abbé avec une tristesse affectée, M. de Lanquesaint n'est pas encore venu aujourd'hui... »

Il ajouta, voyant que la jeune femme étonnée allait lui demander l'explication de ce ton funèbre :

« Il vaudrait peut-être mieux pour tout le monde qu'il suspendît quelque peu ses visites... »

Digitized by Google

Gertie darda sur l'abbé toute la flamme de ses grands yeux, en s'efforçant de dissimuler l'émotion soudaine où l'avaient jetée ces paroles.

« M. de Lanquesaint aurait-il déplu à quelqu'un?... interrogea-t-elle.

— Oh! non, madame, continua l'abbé. Permettez-moi de vous parler avec toute la franchise, peut-être importune, d'un prêtre... Mettez uniquement mon indiscrétion sur le compte de ma vive et sincère amitié pour vous... Ne trouvez-vous pas que les fréquentations trop assidues de M. de Lanquesaint pourraient donner lieu à des interprétations malveillantes?...

— Des interprétations malveillantes pour qui donc, Léonard?... Pour Émilienne ou pour moi?...

— Mais pour toutes deux, peut-être, » murmura l'abbé.

Mme Heurtel, tout en affectant un calme stoïque, était étrangement bouleversée. Elle ne comprit pas tout d'abord qu'il était matériellement impossible que l'abbé, ni personne, fût arrivé à connaître quelque chose du passé, et elle eut, une seconde, l'affolement que c'était à ce passé même que Léonard faisait allusion.

« Je vous en prie, expliquez-vous,... balbutia-t-elle. Je ne comprends pas bien...

— Oh! ne vous alarmez pas, madame, s'écria Léonard en constatant tout à coup l'émotion que provoquaient ses paroles, ce sont des idées qui me sont venues personnellement, parce que, moi, prêtre, je connais mieux les travers et les faiblesses du monde... Vous ne pouvez être effleurée par ces vilenies, je le sais bien... Mais il en est qui, par des habitudes de dissipation contractées au cours d'une vie légère, frivole, osent peut-être spéculer sur ce que votre situation offre de particulièrement délicat...

— Et vous incriminez M. de Lanquesaint?

— Je n'incrimine personne, madame... Je sais combien vous êtes loin de comprendre les calculs qu'il peut y avoir dans cer-

Digitized by Google

taines âmes, et mon devoir de prêtre est de vous mettre en garde.

— Cependant ce n'est pas moi qui ai introduit M. de Lanquesaint aux Écacheries », répliqua fermement Gertie.

Cette réponse déconcerta le prêtre. Gertie avait eu un mouvement d'humeur. L'insistance de Léonard lui parut une tentative de pression tyranique qui froissait sa fierté. Qu'avait-on à lui reprocher par rapport à M. de Lanquesaint, depuis que celui-ci venait aux Écacheries? N'avait-elle pas tout fait pour l'en éloigner? Ne s'était-elle pas résignée à le tolérer, puisqu'on le lui imposait? Et maintenant, était-il sorti de son rôle, avait-il de quelque manière donné prise aux insinuations malveillantes? Elle le trouvait, au contraire, très convenable, observant scrupuleusement la neutralité promise et, dans ce milieu un peu monotone des Écacheries, d'une société qui savait se faire apprécier.

A cette réponse de la jeune femme, disant qu'elle n'était pour rien dans l'arrivée de l'officier aux Écacheries, l'abbé comprit qu'elle soupçonnait son père de lui avoir dicté cette démarche. Il jugea que l'insinuation manquait un peu de charité et, pinçant les lèvres, il répondit :

« Mon père n'est pour rien dans ce que je me permets de vous dire, madame,... mais il en est d'autres que moi qui considèrent M. de Lanquesaint comme un homme dont les assiduités sont de nature à compromettre une jeune femme... Il a une réputation détestable, vous le savez...

— Quelles sont les personnes qui vous ont fait ces remarques? demanda Gertie.

— Ma cousine, M^lle^ de Roquemarcande.

— Elle vous en a parlé?

— Oui, madame. »

Gertie réfléchit un instant. Puis elle dit :

« C'est bien, j'aurai soin à l'avenir de vous consulter, vous et M^lle^ de Roquemarcande, sur la moralité de mes fréquentations... Quant à M. de Lanquesaint, je ne puis décemment le mettre à la porte... Parlez de vos scrupules à M. Heurtel et,

Digitized by Google

s'il juge qu'il y a des assiduités offensantes, c'est à lui seul qu'il appartient d'y mettre fin... »

Elle rentra dans sa chambre, d'une démarche un peu hautaine, laissant l'abbé effaré et déconfit.

Gertie s'applaudissait de la vigueur dont elle venait de faire preuve. Elle était naturellement indignée de la maladroite initiative de Léonard. Tout son sang orgueilleux avait bouillonné à la pensée que l'on songeait à contrôler ses actes. Jamais elle ne pourrait subir à côté d'elle un Mentor qui s'aviserait de gouverner sa vie et de soumettre ses amitiés ou ses relations à une censure préalable. Pour sa tranquillité personnelle, pour la sécurité de tous, elle entendait rester maîtresse et libre de faire ce qui lui plairait. Elle était trop sûre d'elle-même, elle avait surtout une trop haute idée de sa valeur morale, pour supporter une tutelle humiliante contre laquelle, d'instinct, elle se révoltait. Enfant, déjà elle secouait tous les jougs qu'on avait tenté de lui imposer. En consommant son mariage, elle ne pouvait guère songer à renoncer à une indépendance qui lui était plus chère que la vie. Cette indépendance, M. Heurtel ne la lui avait-il pas formellement garantie? Et c'était cela surtout qui lui avait fait accepter de devenir sa femme, parce que tant qu'elle resterait libre d'arranger et de diriger sa vie, elle se sentirait capable de s'en accommoder.

Ce qui augmentait son irritation, c'est que, dans ce contrôle outrageant qu'on voulait faire de ses actions, elle entrevoyait un grave danger pour elle-même. Il importait avant tout qu'on la laissât en possession de sa volonté froide et délibérée, de la haute raison qu'elle s'était faite de vivre auprès de M. Heurtel en épouse soumise et respectée. Mais pour Dieu! que l'on ne s'avisât pas de troubler la netteté de sa conscience, en l'aigrissant outre mesure contre une destinée qu'elle se contentait de subir, et en essayant de lui imposer une tyranique sujétion que, d'avance et impulsivement, elle se sentait décidée à enfreindre.

Que M. Heurtel n'était pour rien dans les observations

Digitized by Google

déplacées de l'abbé Léonard, la jeune femme le voyait parfaitement. Mais elle eût été étonnée de ne pas trouver Mlle de Roquemarcande mêlée à cette affaire. Et tout de suite, avec cette perspicacité des femmes qui devinent si bien les hostilités réciproques, elle mit le prêtre hors de cause, comme n'ayant été qu'un docile instrument, et elle comprit que la vieille dame inaugurait contre elle une tactique nouvelle, destinée à lui faire sentir lourdement les charges de sa condition.

Et pourtant, que le moment était mal choisi!... Déjà Gertie avait besoin d'appeler toute sa force morale à son aide pour s'illusionner sur cette existence, somptueusement monotone, dont la richesse et l'oisiveté rendaient le vide d'autant plus apparent. En épousant M. Heurtel, elle ne s'attendait certainement pas à une autre, plus remplie, de nature à apaiser surtout les exigences de son cœur et de ses sens. Mais combien de fois elle avait déjà regretté sa vie besogneuse de la rue des Estournelles où, tout au moins, elle n'en entendait pas les impérieux appels! Ces roses journées de fin d'automne, qui ont un alanguissement troublant, lui donnaient d'étranges frissons. Elle restait parfois des heures à sa fenêtre à écouter les cris lointains et les rires des gars et des filles du village occupés, sur les champs, à la rentrée des betteraves et des chicorées. Sortait-elle, elle surprenait dans les taillis dépouillés qui livraient leurs mystères, des baisers d'oiseaux, des fuites joyeuses de bêtes qui s'en allaient par couples. Et lorsqu'elle rentrait, elle retrouvait dans son salon, sous ses yeux, l'éternelle idylle de Will et d'Émilienne dont les câlineries, non dissimulées, lui faisaient maintenant l'effet d'une méchante ironie. Parfois, le matin, en se levant, elle tordait ses beaux bras nus dans une crise de larmes. Et la détresse de son abandon lui paraissait une profanation de sa jeunesse, de sa beauté et de sa force.

Mais elle était avant tout un être de raison. Le danger qu'elle courait, accru par la tyrannique obsession dont elle se sentait désormais l'objet, grandit sa résolution. Elle ne pouvait laisser, à ceux qui avaient osé la soupçonner, la joie d'espérer une

Digitized by Google

défaite qu'ils trouvaient peut-être toute naturelle. Elle se décida à parler sans retard à M. de Lanquesaint et elle resta persuadée, qu'invoquant son propre salut, il n'hésiterait pas à s'éloigner.

Le soir vint sans que l'officier parût. Il n'arriva qu'au moment où l'on se mit à table pour dîner. L'abbé, mal remis de son émotion du matin, avait une figure de carême. Il s'éclipsa, du reste, aussitôt après le repas. Tout en mangeant, Gertie surprit deux ou trois mauvais regards de Mlle de Roquemarcande qui allaient alternativement d'elle à l'officier. Mme Heurtel bouillait sur place, détestant franchement cette fausse dévote.

Après le dîner, Gertie, qui avait arrêté son plan, dit à Émilienne :

« J'ai à choisir dans la serre quelques potées pour le bureau de mon mari. Viens avec moi et emmène M. de Lanquesaint. »

Will et M. Heurtel restèrent à tenir compagnie à Mlle de Roquemarcande.

Une fois dehors, Mme Heurtel demanda à Émilienne :

« Veux-tu me laisser seule un instant avec M. de Lanquesaint, j'ai à lui parler de choses importantes.

— Seule ?... Dans la serre ?...

— Oui, nous irons dans le compartiment des palmiers... Tu te tiendras à côté dans celui des orchidées... Du reste, tu nous verras par la porte vitrée...

— Mais pourquoi ce mystère ? demanda Mme Fleuriot, au comble de la surprise.

— On nous soupçonne... Je vais demander à Oswald de s'éloigner... Il y va de mon bonheur, je t'assure...

— C'est Mlle de Roquemarcande et l'abbé qui vous soupçonnent ?

— Oui, comment le sais-tu ?

— Je l'ai deviné. »

Les serres se dressaient à la gauche du château, derrière les bâtiments de la ferme. On y arriva bientôt. Elles étaient plon-

Digitized by Google

gées dans l'obscurité la plus profonde, mais l'officier eut bientôt fait d'allumer deux ou trois becs de gaz qui inondèrent les divers compartiments de lumière.

Ils passèrent d'abord par la serre des orchidées, où Mme Heurtel choisit quelques espèces rustiques capables de continuer à fleurir dans les appartements. Puis, comme ils étaient entrés dans le rond-point des palmiers, où les latanias et les coryphas balançaient leurs frondes étalées, l'officier s'étonna de ne plus voir Mme Fleuriot.

« Elle sera à nous à l'instant... J'ai à vous parler, Oswald...

— Ah! » fit-il en attachant son regard sur celui de la jeune femme.

La voix de Mme Heurtel tremblait. Elle se rappela une circonstance lointaine où, seuls tous deux, ils s'étaient trouvés ensemble, dans une serre également. Ils étaient en face l'un de l'autre, lui dépassant Gertie de toute la hauteur de la tête. Elle s'était débarrassée de ses potées en les plaçant sur la borne de velours rouge qui formait le centre du pavillon.

« Vos assiduités sont jugées compromettantes pour moi,... murmura-t-elle. Faites-moi le plaisir d'espacer davantage vos visites... »

Un pli se creusa sur le front de M. de Lanquesaint.

« Vous me chassez!... dit-il avec amertume, n'êtes-vous donc plus sûre de vous?... Avez-vous oublié ce que je vous ai dit?...

— Je n'ai rien oublié, répondit Mme Heurtel, mais je ne suis pas seule ici... On s'est livré à des commentaires désobligeants...

— Votre mari?...

— Oh! non, Mlle de Roquemarcande, l'abbé,... déclara Gertie.

— Je ne pense pas cependant que ma conduite ait pu motiver...

— Je le sais bien,... interrompit-elle, mais le monde est méchant... Jugez de ce que ma situation offre d'extrêmement

Digitized by Google

délicat... Je désire couler ici une vie calme, heureuse, sans arrière-pensée de trouble, de crainte. »

L'officier ne détachait pas son regard de Mme Heurtel. Il la voyait émue, agitée à un point que ne méritaient pas les commentaires de Mlle de Roquemarcande.

« Après, fit-il.

— Comment après?... s'écria Gertie étonnée. Mais c'est tout. »

M. de Lanquesaint réfléchit un instant. Il vit clairement ce que Mme Heurtel voulait lui cacher.

« Il est impossible, madame, que vous me demandiez une détermination de ce genre, uniquement parce qu'on s'est permis de vous suspecter... Telle que je vous connais, vous y verriez une raison de plus pour me faire ici un accueil empressé... Il y a autre chose... Permettez-moi d'insister pour le savoir...

— Il n'y a plus rien », soupira-t-elle.

Elle détourna les yeux devant l'éclat qu'il dardait sur elle. Il fit un pas, et lui mettant effrontément la main sur le cœur :

« Pardon, murmura-t-il, il y a quelque chose là. »

Elle se recula. Il poursuivit :

« Mlle de Roquemarcande, l'abbé, ne sont pour rien dans tout ceci... C'est vous qui me demandez de partir,... vous seule,... parce que vous avez peur...

« Je n'ai pas peur, dit-elle en relevant la tête, affectant un courage qu'elle n'avait plus, hélas!

— Ah! pauvre femme! s'écria de Lanquesaint. Allez retrouver votre mari,... puis regardez-vous dans une glace et dites-vous : ceci est pour cela!... Vieille, vous regretterez à jamais votre jeunesse, et, quand vous entendrez parler d'amour, vous vous demanderez ce que ce mot peut signifier...

— Oswald, balbutia-t-elle en proie à un trouble grandissant, taisez-vous, je vous en prie...

— Oui, insista-t-il, c'est grand ce que vous faites-là,... c'est sublime, je vous l'accorde... Vous vous sacrifiez encore une fois pour ce vieillard... Mais est-ce une vie cela?... Allez-vous donc

Digitized by Google

passer votre existence à éloigner de vous tous ceux dont les assiduités pourraient déplaire à votre entourage ?... Si, encore, votre ordre s'adressait à un autre... à un étranger dont vous craindriez la folie passagère... Mais moi, qui vous ai aimée...

— Assez!... dit-elle en faisant un pas. Je ne puis vous écouter davantage. »

Il se plaça devant elle.

« Je vous parlais l'autre jour de la fatalité,... continua l'officier. Mais la voici, vous la voyez aussi bien que moi... C'est elle qui m'a ramené près de vous... Elle qui, du jour où je vous ai revue, a chassé toutes les autres images de ma pensée pour n'y laisser subsister que la vôtre... C'est elle qui m'a crié : « Voilà la femme qui a été créée pour toi... Voilà celle que tu as aimé, qui t'aime, que tu aimes encore et qui t'aimera!... »

Et, comme il la voyait appuyée devant lui, le visage caché dans ses mains, sur le divan circulaire qui entourait la borne :

« Que peut à côté de cela, murmura-t-il près de son oreille, le sacrifice que tu fais de toi à la passion de ce vieillard... Car enfin, s'il t'a prise, c'est parce qu'il te trouvait à son plaisir... Et tu as des scrupules?... et tu t'arrêtes alors que tu m'aimes, Gertie... que tu n'as jamais aimé que moi?

— Pour Dieu!... taisez-vous! implora la jeune femme... Vous voyez bien que je ne suis pas maîtresse de moi... Je ne peux pas vous écouter... Oh! malheureuse que je suis... Je n'ai plus de forces... Oswald, ayez pitié de moi!... »

Elle s'était levée dans un dernier mouvement d'énergie. Lentement, elle reculait vers la porte derrière laquelle Émilienne, indifférente, ne donnait aucun signe de vie. Elle sentait que ses courageuses résolutions allaient l'abandonner, reprise tout entière par l'amour de cet homme dont les paroles la brûlaient. Il fit un pas vers elle.

« Ne me demande pas de partir, car je ne partirai pas,... s'écria-t-il, cela ne servirait de rien : la destinée est irrévocable... et je marcherai sur le corps de mon père pour arriver jusqu'à toi... »

Digitized by Google

Il lui avait pris les deux mains et, les serrant dans les siennes :

« Dis-moi en face que tu ne m'aimes pas, chasse-moi... ose ! »

Mais elle se raidit sous son étreinte, elle lutta une minute, se dégagea d'un mouvement brusque et courut vers la porte. Elle était à bout de forces, tout ce qu'il venait de lui dire, elle l'avait déjà pensé tant de fois ! Cette fatalité qu'il invoquait, elle l'avait vu flamboyer à ses yeux dès les premières heures de leur rencontre. Déjà alors, malgré tout ce qu'elle avait fait pour s'y soustraire, elle avait dû baisser la tête et la subir. Elle sentait que l'inévitable était au bout de tout ceci, et qu'il ne lui servirait de rien de lutter et de se défendre. Au moment d'ouvrir la porte, épuisée par cette lutte, affolée, sans plus de conscience de ses actes, elle se retourna un instant, et de la main elle envoya un long baiser à son amant. Puis elle s'enfuit.

« Ah ! » fit de Lanquesaint, en tombant sur le divan, en proie lui-même à une émotion extraordinaire.

Il entendit les deux femmes quitter le pavillon des serres. Puis, se levant à son tour, il éteignit les lumières, se dirigea à tâtons vers le jardin, et, sans repasser par le château, il reprit le chemin de Frasnault.

Alors, derrière un massif de palmiers, une forme humaine remua. C'était Marie-Josine. Après ses longues courses au grand air, elle revenait parfois, pendant les froides soirées de novembre, s'étendre et dormir sur le termosiphon des serres. Elle était là, lorsque de Lanquesaint et Gertie entrèrent. Dans la crainte d'être surprise, et croyant que la visite ne serait guère longue, elle n'avait donné aucun signe de vie. Et immobile, retenant son souffle, elle avait assisté à toute cette scène, avec une curiosité perverse et ravie.

(*A suivre.*) FRANZ FOULON.

Digitized by Google

LES ORIGINES ET LE FONCTIONNEMENT
DES LOIS SOCIALES AUX ETATS-UNIS

I

I. L'un de nos meilleurs économistes et l'un de nos publicistes les plus judicieux, Émile de Laveleye, a déclaré depuis longtemps que la fin du XIXe siècle serait profondément troublée par la question sociale.

Parlant des querelles religieuses qui, au XVIe siècle, ont fini par ensanglanter nos riantes provinces, Motley nous apprend qu'à cette époque tous les esprits en étaient envahis.

« Dans les rues, dans les boutiques, dans les tavernes, dans les campagnes, au marché, à l'église, aux funérailles, aux noces, dans le château du noble, au foyer du fermier, dans le grenier de l'artisan, c'était l'unique et incessant objet de tous les entretiens. »

De nos jours, le débat s'est déplacé, mais combien ce tableau représente d'une manière saisissante la lutte sociale actuelle! L'ouvrier, plus que jamais mécontent de son sort, se met à la poursuite du bonheur. Ayant perdu l'espoir de le saisir dans une autre vie où régnerait enfin la justice, il cherche avec passion à l'atteindre ici-bas. Il prétend écarter et au besoin il détruira, s'il le peut, tous les obstacles à la réalisation de l'égal partage des jouissances terrestres.

II. Les meilleurs esprits jettent un cri d'alarme. Renan mourant nous a laissé cet avertissement solennel :

« Il y a lieu de craindre pour l'Europe de nouveaux siècles de barbarie. »

Digitized by Google

Benjamin Disraeli, faisant allusion, il y a plus de trente ans, à la lutte inévitable des classes, disait :

« Ce n'est encore qu'un léger zéphir, agitant à peine le feuillage, mais bientôt ce sera l'ouragan déchaîné qui renversera tout sur son passage. »

Un philosophe français, M. Jean Troulet, lance, dans la préface de la *Cité moderne*, ces paroles caractéristiques :

« Pour moi, je ne saurais détacher mes yeux de cette ligne inquiétante qui commence à barrer l'horizon et qui n'est autre chose que la marée grandissante des foules, capable de déraciner l'élite et d'emporter la civilisation comme un fétu. »

III. La prédiction de M. de Laveleye est sur le point de s'accomplir, et pour tout homme quelque peu clairvoyant, le doute n'est plus possible, toute illusion doit disparaître, le pays se dirige à grands pas vers les réformes sociales, la démocratie suit sa marche ascendante.

Dans ces conditions, nos regards se portent naturellement, presque instinctivement, dirai-je, vers le pays qui semble former le type d'une démocratie bien organisée, vers ce pays, où la démocratie semble avoir atteint ses limites naturelles, je veux parler des États-Unis de l'Amérique du Nord.

Que se passe-t-il dans la grande république américaine? Faut-il admettre, avec certains hommes politiques, que le principe de l'intervention de l'État par voie législative y est quasiment nul?

En 1883, nous avons entendu M. Goschen, alors ministre du cabinet Salisbury, s'adresser, à Édimbourg, à ses électeurs écossais et s'évertuer à démontrer que le principe de l'intervention de l'État n'est pas un principe vraiment démocratique. Cette opinion a, il est vrai, comme défenseurs des économistes distingués et peut s'appuyer sur des arguments considérables; malheureusement, le ministre anglais invoquait l'exemple des États-Unis.

IV. Nous allons essayer de démontrer, avec documents et faits à l'appui, que, dans la grande république, la réglementation par voie législative est fort étendue.

Certes, les économistes les plus distingués de l'Union améri-

Digitized by Google

caine, MM. les professeurs Perry et Summer, M. Charles Nordhoff, M. David A. Wells, dont les livres classiques sont entre les mains de la plupart des étudiants et en général de tous ceux que la science intéresse, enseignent et exaltent la doctrine du laisser-faire. Mais nous allons voir combien la pratique diffère de la théorie, avec quelle facilité les plus beaux principes succombent ou plient sous le poids de circonstances défavorables. Subjugués par la loi d'airain et la lutte pour l'existence, les faits se dérobent à l'application des lois fixées par telle doctrine déterminée et brisent les murs dans lesquels on veut les enfermer.

Particularité plus étonnante, la lourde et puissante main de l'État se fait sentir même dans ces communautés du *Far-West*, toujours si fières et si jalouses de leur autonomie, jadis si rebelles à toute intervention quelconque, si fermement attachées à la doctrine de la liberté des contrats (*doctrine of free contracts*). C'est que, par la force des choses, les Américains en sont arrivés à séparer leurs principes, en matière économique, de leur conduite en politique courante, comme certains de leurs négociants établissent une distinction et même une barrière infranchissable entre leur conduite en matière religieuse et la façon de diriger leur négoce.

V. Dès 1841, le président Van Buren décréta que la journée légale de travail dans les ateliers fédéraux était de dix heures. Et des auteurs considérables ont défendu la thèse de l'accroissement nécessaire de la mission de l'État en proportion des progrès de la civilisation (1).

Une notion croissante de la valeur et de la dignité humaine doit déterminer une création parallèle de puissance publique. Civilisation signifie accroissement de vie dans tous les sens. A une vie plus intense, il faut plus d'organes. Autrefois, il fallait des générations pour permettre à une famille de s'élever; de nos jours, les individus parviennent en quelques années, et dans cette surabondance de sève humaine, le besoin d'ordre et d'équité se fait plus vif, tandis que les vices et les désordres

(1) Pour plus de détails, voir ÉMILE STOCQUART, *Le Contrat de travail*, p. 82 et suiv.

Digitized by Google

augmentent et s'aggravent. A plus de force donc, il faut plus de règles. Or, l'organe et la règle de toute société ordonnée, c'est l'État. La liberté est le déploiement souvent déréglé de la société ; c'est au pouvoir à formuler la loi sociale et à l'imposer.

Mais que l'on ne se méprenne point sur le sens et la portée de nos paroles. Nous n'entendons en aucune façon admettre l'intervention de l'État dans tous les domaines, d'une façon inconsidérée, sans mesure. Nullement ; ce que nous désirons, ce que nous demandons, c'est la répression des abus et, dans ce cas, il faut faire appel à la force collective, à l'État. Telle est notre opinion.

VI. Il importe de faire remarquer que, de 1841 à 1879, nous ne constatons aucun progrès en matière de législation sociale. Ce n'est que le 7 mai 1879 que le législateur constituant de la Californie fit inscrire dans l'article 20, section XVII, la limitation de huit heures par journée de travail pour tous les travaux publics ; et avant d'aller plus loin, il importe de donner quelques explications au sujet de la constitution politique et sociale des États-Unis.

VII. A moins d'avoir traversé l'Atlantique, il est difficile de se faire une notion exacte de cette organisation. C'est un autre monde où l'on pénètre, un milieu baigné d'une autre lumière, et celui qui y entraîne à sa suite l'atmosphère de son pays essayera en vain de voir clair, les objets se trouveront déformés par une réfraction vicieuse. Il est arrivé fréquemment aux publicistes français d'être induits en erreur par le plan général de la constitution fédérale avec ses deux Chambres, son président ; ils interprètent les lois constitutionnelles des États-Unis, ainsi que leur fonctionnement, avec les mêmes procédés d'analyse que ceux employés en France. Or, les vraies analogues de nos constitutions européennes, par l'essence et le genre, sont les constitutions des États particuliers. C'est ainsi que Tocqueville nous donne moins la description fidèle de ce qu'étaient les États-Unis en 1832 avec une population de 15 millions d'habitants, qu'il ne nous offre sur la démocratie un traité rempli d'observations judicieuses et de pensées élevées, destiné à servir d'exemple à l'Europe et

Digitized by Google

spécialement à la France. Aussi, la valeur de son immortel ouvrage est-elle moins dans les conclusions que dans la manière d'y arriver.

Les pouvoirs du gouvernement fédéral sont extrêmement limités; ils se restreignent dans les termes positifs de la Constitution. Les pouvoirs des États particuliers sont, en général, tous ceux qui n'ont pas été expressément attribués au gouvernement des États-Unis. Les constitutions des quarante-cinq États particuliers créent donc les pouvoirs généraux du gouvernement; d'elles seules émanent, dans leur ensemble, le droit civil, le droit criminel, la législation industrielle avec ses fonctionnaires et les juges qui les font observer; à chaque pas, le citoyen sent leur action tutélaire ou répressive.

Il importe donc de rechercher les lois des États particuliers sur le sujet spécial qui nous occupe.

VIII. En 1879, la Californie sortait d'une période de crise intense. Une spéculation effrénée sur les mines d'or, semblable à celle qui sévit actuellement sur les marchés de Londres et de Paris, avait semé partout ses ruines et ses ravages. Mais les sources de la prospérité nationale ne tardèrent pas à se rouvrir. L'ouvrage était abondant et les salaires étaient élevés. Bientôt tout redevint tranquillité et allégresse. Les hommes politiques qui dirigeaient à ce moment les destinées de la Californie, profitèrent de cette espèce de renaissance nouvelle pour reviser la Constitution. Ils inscrivirent dans l'article 20, section XVII, ainsi que nous venons de le voir, la limitation de la journée de travail à huit heures, pour tous les travaux publics.

Par une loi du 11 mars 1887, cette disposition fut étendue à toute espèce de travaux.

La journée légale est composée de huit heures. Toutefois, douze heures forment la journée légale pour les cochers, employés de tramways, conducteurs et hommes de peine des voitures circulant dans les rues pour le transport des voyageurs.

Tout contrat intervenu pour un plus grand nombre d'heures est déclaré nul et de nul effet.

Digitized by Google

Ici, nous voyons pour la première fois une disposition toute nouvelle, qui est considérée à l'heure présente, par les sociologues, comme un des progrès à réaliser en matière de législation pénale.

Une indemnité est stipulée en faveur de l'ouvrier pour tout travail dépassant huit heures, et les infractions sont punies d'une amende de 50 dollars, ou 250 francs.

Chose intéressante, l'amende, au lieu d'être versée dans la caisse du trésor, est adjugée au profit du plaignant.

IX. Bientôt d'autres États suivirent l'exemple de la Californie, et de nombreuses lois sociales furent promulguées dans les différents États de l'Union américaine.

Ces lois peuvent se diviser en trois catégories distinctes : les lois relatives au travail des femmes et des enfants; celles concernant la limitation de la journée de travail, et enfin les lois sur le payement des salaires.

Je crois inutile de dire que, dans un pays où la femme jouit d'une grande protection et d'un profond respect, les lois protégeant le travail des femmes ne rencontrèrent aucune difficulté de la part des législateurs des États particuliers. Les lois relatives à la limitation de la journée de travail concernent spécialement les ouvriers et employés des chemins de fer (1).

Quant aux lois protégeant les adultes en général, six États sur quarante-cinq les adoptèrent.

X. Il n'en fut pas de même des lois relatives au payement des salaires; celles-ci rencontrèrent une opposition formidable, surtout de la part des grandes compagnies.

Ces lois, appelées *Anti-truck Laws*, *Store Order Laws*, *Weekly Payment Laws*, ont fait leur apparition dans la grande république vers l'année 1880.

La première loi, celle du Maryland, 1880, ne s'appliquait qu'aux sociétés (*corporations*) ayant pour objet l'exploitation d'une mine, d'une manufacture ou la construction d'un chemin de fer, et occupant au moins dix ouvriers; elle ne se trouvait en vigueur que dans un seul comté, Allegany County.

(1) Pour plus de détails, voir notre *Contrat de travail*, p. 83.

Digitized by Google

Cette particularité d'une loi sociale, applicable seulement à une partie déterminée d'un État, — on dirait presque une loi d'exception dans un pays égalitaire, s'il en fut un, — semble, à première vue, un phénomène étrange, inexplicable aux yeux du juriste européen. Ce qui va suivre donnera à nos hommes de loi satisfaction sur ce point.

Mais avant tout, portons notre attention sur le moyen employé par le législateur des États particuliers pour rendre obligatoire le payement en espèces du salaire de l'ouvrier industriel, et soustraire ce dernier, autant que faire se peut, à la tyrannie des grandes compagnies et des puissantes corporations. L'intérêt même de la liberté réelle sérieuse, effective, exige cette intervention légale surtout dans un pays où la coalition, sinon l'accumulation des capitaux, entraînant avec elles force et puissance, pèse d'un poids si lourd dans une balance rendue inégale.

Aux États-Unis, dans certains États, les corporations ne sont investies de la personnification civile, ne reçoivent d'existence légale, qu'en vertu d'une autorisation du pouvoir législatif.

Or, la disposition impérative qui nous occupe fut ajoutée par voie d'amendement aux statuts d'une nouvelle société minière : *The Mining Company;* il y est fait défense expresse de payer les ouvriers mineurs autrement qu'en espèces.

La Compagnie, impuissante à lutter avec le législateur, ne se considéra cependant pas comme définitivement vaincue. Elle profita de la première occasion pour contester la constitutionnalité de l'amendement et déférer la question à la décision des cours et tribunaux, conformément au jeu des institutions américaines.

Mais les circonstances de fait étant fort défavorables, les tribunaux du Maryland se prononcèrent en faveur de la constitutionnalité de l'amendement. La corporation, dit le juge, ne possède pas, comme l'individu, des droits inhérents ou naturels; elle n'a d'autres droits que ceux qui lui ont été expressément conférés ou qui découlent nécessairement de ces derniers. Quelles que puissent donc être les restrictions

Digitized by Google

apportées aux droits de la Compagnie par le législateur, celui-ci avait pleine compétence pour les imposer par voie d'amendement à des statuts qu'il a pour mission d'approuver ou de rejeter. (En cause de *Shaffer c. Mining Company, Maryland*, t. LV, p. 74.)

XI. Certains États de l'Union américaine ne tardèrent pas à adopter ces *Labor Laws*, en leur donnant la forme d'une loi de police.

En 1881, la Législature du Missouri institua une commission ayant pour objet de s'enquérir des effets produits par le *truck-system*. Les conséquences de ce système, dit le rapporteur, sont de diminuer les ressources de l'ouvrier et de l'appauvrir à ce point que si, après des années de labeur, il désire changer de patron, il se voit réduit au vagabondage ou à la mendicité. (*Report of the Labor Commissioner of Missouri*, 1881, p. 15.)

Treize États ont édicté des lois relatives au *truck-system*.

XII. Quatorze États ont promulgué des lois réglant l'époque du payement du salaire, tous les quinze jours au plus tard, si pas toutes les semaines. L'expérience semble avoir démontré que le retard apporté au payement des salaires entraîne des conséquences préjudiciables. L'ouvrier est obligé d'acheter à crédit, donc à un prix élevé; le crédit engendre fréquemment l'imprévoyance et conduit aux dépenses exagérées. C'est souvent la cause de la ruine et de la perte de l'ouvrier.

Arkansas. — Acte du 25 mars 1889.

Californie. — Lois de 1891, ch. 146, p. 195.

Connecticut. — Statuts de 1888, ch. 106, sections 1748-52.

Illinois. — L'acte de 1891, p. 213, oblige toute compagnie ayant pour objet l'exploitation d'une mine, d'une manufacture, d'une carrière, d'une ligne télégraphique ou téléphonique, d'une ligne de bateaux à vapeur, d'un tramway ou d'un chemin de fer, de payer ses ouvriers et employés endéans les six jours.

Mais la loi fut déclarée inconstitutionnelle par la suprême cour d'Illinois, comme prise en violation de l'article 2, section 2, de la Constitution défendant de ne priver une personne de sa vie, de sa liberté ou de ses biens, que dans les formes

Digitized by Google

prescrites par la loi; ensuite, comme contraire au même article 2, section 1, disant qu'il ne peut être dérogé aux statuts des corporations par des lois particulières. (Arrêt d'octobre 1893, *Braceville Coal Company c. People* 147, *Illinois*, p. 66.)

XIII. Une loi du 18 mars 1885, faisant partie du code politique de la Californie, dispose que le privilège de l'ouvrier aura lieu à raison de tout travail fait ou de toute fourniture livrée à la demande du propriétaire ou de l'entrepreneur, et qu'il s'étendra sur tout le prix à payer pour les travaux, l'entrepreneur ne devant toucher qu'après qu'il aurait été satisfait à toutes ces charges. Le prix ne pourra être payé d'avance, mais seulement par acomptes au fur et à mesure de l'achèvement des travaux, et toujours en espèces, sans déduction des créances antérieures à charge du propriétaire ou de l'entrepreneur. S'il y a plusieurs créanciers privilégiés, les tribunaux déterminent leur rang, suivant l'ordre ci-après : 1° toutes personnes faisant un travail manuel; 2° celles fournissant des matériaux; 3° les sous-traitants; 4° l'entrepreneur général.

XIV. Comme le Canada touche de très près aux États-Unis, nous croyons bien faire en jetant un rapide coup d'œil sur les lois sociales qui y furent promulguées dès 1881.

En 1881 (42 et 43 Vict., ch. 18), le Parlement de la province de Québec a promulgué un acte pour exempter de la saisie la moitié des gages des journaliers.

En vertu de cet acte, les salaires de tous ceux qui travaillent à la journée et qui sont payés par jour, à la semaine ou au mois, sont déclarés insaisissables jusqu'à concurrence de la moitié.

L'acte, pour assurer le payement du constructeur et de l'ouvrier (42 et 43 Vict., ch. 17), contient des dispositions plus nouvelles et plus utiles encore à la classe laborieuse.

L'entrepreneur qui emploie des ouvriers doit tenir une liste conforme à un modèle arrêté par la loi, indiquant les noms et les gages des ouvriers et mentionnant tout payement effectué. Ces dernières mentions doivent être attestées par la signature de l'ouvrier ou sa croix apposée devant témoin.

Le dernier jour ouvrable de chaque semaine, tout ouvrier

Digitized by Google

non payé peut produire entre les mains du propriétaire sa réclamation faite en double, et cette production équivaut à une saisie entre les mains du propriétaire jusqu'au prorata de la réclamation de l'ouvrier.

Plusieurs ouvriers peuvent se joindre dans la même réclamation. En cas de cession faite par l'entrepreneur du prix des ouvrages, la réclamation de l'ouvrier conservera son effet vis-à-vis du concessionnaire. (*Annuaire de législation étrangère*, XI, p. 821.)

En parcourant les divers États de l'Union américaine, nous avons fait une observation que nous croyons nécessaire de communiquer au lecteur.

Les diverses législatures des États-Unis rendent à la vieille Europe un service signalé et sans précédent dans l'histoire. Grâce au nombre relativement restreint d'individus auxquels l'expérimentation s'applique, grâce surtout à la vigueur exceptionnelle de ce jeune peuple, le législateur des États particuliers peut soumettre, sans danger, cet organisme robuste à des épreuves devant infailliblement engendrer chez nous des catastrophes.

Ce précieux avantage est généralement ignoré des races latines, elles ne s'en servent pas. Nous ne disons pas qu'il faille adopter servilement ces institutions et ces lois; mais la raison éclairée peut y puiser des exemples et peut-être y découvrir la voie à suivre, cette voie qui doit nous mener à notre prochaine destination sans accidents et sans aventures.

II

XV. La jurisprudence semble révéler que presque toutes ces lois sociales sont vues de mauvais œil par la magistrature américaine. Nous l'avons constaté plus haut; dans un grand nombre d'États, ces lois ont été déclarées inconstitutionnelles.

Aussi la lutte est-elle engagée entre le public et la magistrature.

Le philosophe américain Emerson, s'occupant de rechercher la formation et le développement du progrès intellectuel,

Digitized by Google

nous apprend que la connaissance, loin de suivre une marche uniforme, se répand par victoires inégales et intermittentes. A un certain moment, l'idée nouvelle semble entourée d'une barrière qui en marque distinctement les limites. Graduellement elle s'entoure de clarté et de force, jusqu'à ce qu'enfin un individu, doué d'une puissance intellectuelle supérieure, brise cette barrière et élargisse le cercle dans lequel l'idée va se retrancher de nouveau.

Il en est ainsi de la confection des lois et surtout de la formation de la jurisprudence. Ceux qui, par leur profession, ont été amenés à rechercher et à recueillir des décisions judiciaires, n'auront pas manqué de constater ce phénomène. On rencontre d'abord une décision favorable à l'idée nouvelle, puis une décision contraire, écartant tout progrès et ainsi, par alternatives, jusqu'à ce qu'un avocat ou un juge trouve les arguments décisifs et parvienne enfin à fixer définitivement la vraie solution dans un arrêt qui, en termes de palais, « forme jurisprudence ».

XVI. La première loi sociale qui fut promulguée aux États-Unis est, comme nous l'avons vu, une loi fédérale, relative à la journée de travail. Elle fut décrétée en 1841, mais après des incidents nombreux, le décret fut rapporté par les lois des 21 décembre 1861 et 16 juillet 1862, et le Congrès décida que cette matière serait, comme dans le passé, réglée par les conventions des parties intéressées.

Mais, le 23 juin 1868, une loi fut promulguée en vertu de laquelle, dans les États-Unis, la journée de travail était fixée à huit heures pour tous les artisans et tous les ouvriers en général. Malheureusement, la loi oubliait de trancher la difficulté relative au salaire. Des discussions ne tardèrent pas à s'élever sur le point de savoir si, dans ces conditions, les salaires seraient réduits proportionnellement ou maintenus dans leur intégralité. Par son décret du 21 mai 1869, le président Grant mit fin au différend et décida qu'il n'y aurait aucune réduction de salaire, à raison de la limitation de la journée de travail. Dès le commencement, les prescriptions de la loi ne furent pas strictement observées et le Congrès fut, pour ainsi dire, inondé

Digitized by Google

de pétitions relatives à des violations flagrantes. Enfin, en 1876, la question fut portée en justice devant la cour suprême des États-Unis, conformément au jeu des institutions du pays. La cour décida :

1° Que la loi, loin de contenir une obligation contractuelle vis-à-vis de l'ouvrier, énonçait simplement un principe général préconisé par le gouvernement fédératif ;

2° Que conséquemment aucune limite pour la journée de travail n'était imposée aux fonctionnaires de ce gouvernement dans leurs rapports avec leurs ouvriers. De fait, la loi se trouvait abolie. Aussi, en 1879, le ministère de la marine (*The Navy Department*), tout en acceptant le terme de huit heures comme journée légale, s'engageait à payer un supplément de salaire aux ouvriers qui consentaient à travailler dix heures. Le procureur général (*attorney general*), consulté sur ce point, déclara la mesure légale, parce que la loi avait simplement pour but de fixer le délai d'une journée de travail normale, et non de prohiber les conventions en vertu desquelles un nombre d'heures plus considérable pouvait être stipulé. En 1874, 1880, 1884, de nombreuses mais vaines tentatives ont été faites pour empêcher, dans la sphère d'action du gouvernement fédéral, tout travail dépassant huit heures par jour. La question en est là à l'heure actuelle.

XVII. Les lois sociales, promulguées par les États particuliers, ont rencontré, dans leur application, de graves difficultés constitutionnelles.

Par son article I^er^, section 10, la Constitution fédérale défend aux États particuliers de passer des lois portant atteinte à la force obligatoire des contrats, *no State shall... pass any law impairing the obligation of contracts*.

De plus, le quatorzième amendement déclare qu'aucun État ne peut enlever à une personne sa vie, sa liberté ou ses biens que dans les formes établies par la loi, *no State shall deprive any person of life, liberty or property, without due process of law*.

Il est à remarquer que les constitutions des divers États particuliers ont reproduit ces dispositions prohibitives.

On a conclu de ces textes que le droit de contracter se trouve

Digitized by Google

compris dans le droit d'acquérir et de posséder, que dès lors, toute restriction à la liberté des contrats est inconstitutionnelle. Comme les tribunaux américains ont compétence pour connaître de semblables contestations et décider si une loi est ou n'est pas constitutionnelle, qu'ils ont, en conséquence, le droit de lui enlever toute force obligatoire, la question a été fréquemment discutée en justice; de nombreuses décisions sont intervenues (1).

Dans un discours prononcé en 1891 à l'*American Bar Association*, M. F. N. Judson, avocat du barreau de Saint-Louis, a fait remarquer avec perspicacité qu'il pourrait y avoir là une atteinte à la liberté, mais qu'il n'y a pas de violation du droit de propriété.

La vérité est que les lois qui nous occupent rentrent dans la catégorie des lois de police; qu'ainsi elles ne sont en rien contraires aux dispositions constitutionnelles, lesquelles se trouvent sans application à l'espèce.

Chose curieuse, en examinant les différentes décisions favorables à la constitutionnalité de la loi, on constate, non sans étonnement, que cet argument ne sert de base à aucune de ces décisions.

XVIII. Dans la promulgation des lois sociales, il importe de se mettre en garde contre divers dangers, notamment celui de remédier à des abus qu'on a sous les yeux, en prenant par voie législative des mesures trop générales. On fait disparaître les abus et l'on donne naissance à des inconvénients qu'on n'aperçoit pas à première vue et qui sont plus graves que les abus que l'on supprime.

Prenons un exemple. La loi française du 2 novembre 1892 (*Loi sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels*, Dalloz périodique, 1893, 4, 25), ayant édicté des dispositions trop générales pour une certaine catégorie de travailleurs qu'elle avait pour but de protéger, est devenue un remède pire que le mal S'il faut en

(1) C. B. LABATT, *State regulation of contract of employment* (*American Law Review*, 1893, p. 857); F. C. WOODWARD, *Statutory limitations of freedom of contract between employer and employé* (*American Law Review*, 1895, p. 238).

Digitized by Google

croire les rapports adressés au ministre du commerce par les inspecteurs divisionnaires, cette nouvelle loi semble avoir pour résultat de *priver de travail* le jeune ouvrier et la jeune ouvrière.

Le législateur a perdu de vue que chacune des catégories de personnes protégées par la loi ne travaille pas séparément dans des ateliers distincts et, loin de former des unités indépendantes, ne se suffit pas à elle-même.

Ainsi, les filateurs de coton des départements du Nord ont combiné, comme ils ont pu, leur organisation de travail pour que le travail des hommes continue à durer douze heures, et celui des femmes et des enfants, onze ou dix heures; mais ils ne réussissent pas à employer le personnel de 16 à 18 ans, plutôt composé d'ouvriers que d'apprentis, pendant le temps que prescrit la loi, et cette difficulté est tellement grande pour eux qu'ils préfèrent renvoyer cette catégorie d'ouvriers. (*Recueil des rapports adressés au ministre du commerce*, p. 43.)

XIX. Ainsi que nous l'avons déjà dit, nous trouvons, aux États-Unis, sans frais ni risques, un vaste champ d'expériences. Pourquoi négliger une occasion si rare? Quelle faute énorme de ne pas s'en servir!

Les races latines semblent ignorer ce précieux avantage; il est néanmoins sans précédent dans l'histoire.

Nous avons constaté que dans le Missouri — un État *relativement* ancien — les pratiques du *Truck-system* engendrent des conséquences déplorables pour l'ouvrier.

Par contre, on peut affirmer avec certitude que dans certains États nouveaux, notamment dans l'État de Washington, sur le versant de l'océan Pacifique, le *Truck-system* est un bienfait.

Le patron y nourrit l'ouvrier, le paye partie en espèces, partie en marchandises. Il contribue ainsi à empêcher que des négociants peu scrupuleux n'abusent de conditions spéciales qui se rencontrent dans ces États nouveaux pour exploiter le modeste et naïf travailleur.

XX. Il ne semble pas hors de propos, croyons-nous, de raconter brièvement ce que nous avons constaté *de visu*, au

Digitized by Google

sujet de la classe laborieuse, dans les nouveaux États de l'Union américaine.

Au mois de septembre et d'octobre 1893, nous parcourions les montagnes Rocheuses et les États de l'extrême Ouest, l'État de Washington, l'Orégon, la Californie, toute cette contrée admirable que les Américains appellent *The Pacific Slope*.

Il semble intéressant de s'attacher à la condition de l'ouvrier et d'essayer de la décrire telle qu'elle existe dans un pays où la démocratie semble avoir atteint ses limites naturelles.

Tout d'abord, ce qui saute aux yeux, c'est la présence d'un peuple doué d'une si exceptionnelle vigueur et d'une si rare énergie que l'esprit en reste émerveillé et enthousiasmé.

L'explication de cette constante énergie doit être cherchée, croyons-nous, dans le climat et la nourriture. Un ensemble de conditions favorables contribue, du reste, à l'exciter et à l'entretenir. Le beau ciel bleu de l'Italie, les paysages inoubliables de la Suisse, l'air vif de l'Écosse, par un heureux contraste, se trouvent réunis sur le versant septentrional de l'océan Pacifique. La nourriture y est saine et abondante. L'ouvrier y gagne un salaire journalier qui varie de 2 à 5 piastres (10 à 25 francs) ; le coût de son logement et de sa nourriture, de sa pension, ne dépasse pas 3 à 4 piastres par semaine (15 à 20 francs).

M. Hanson, directeur gérant de la *Tacoma Saw Mill C°*, dans l'État de Washington, nous a déclaré que la plupart de ses ouvriers gagnent en moyenne 3 piastres par jour et qu'il leur fournit, à raison de 2 piastres 50 cents ou 12 fr. 50 c. par semaine, logement et nourriture, soit quatre repas par jour, dont trois composés de viande.

Il est quatre heures de l'après-midi : à des tables couvertes de nappes en toile cirée blanche, proprement servies, les ouvriers buvaient du thé, mangeant à discrétion du pain blanc et du pain noir avec du bon beurre bien frais et des gâteaux au choix.

Et voilà, nous dit M. Hanson, avec un soupir, déjà nous avons des réclamations. La plupart des hommes que vous voyez sont des Scandinaves, Norvégiens, Suédois, que nous

Digitized by Google

tirons de la misère dans leur pays natal, où ils ont à peine à manger du gros pain de seigle et du lard. Au commencement, ils sont enchantés ; cependant, peu à peu, ils deviennent exigeants, et si la viande n'est pas de première qualité ou que le pain ne soit pas tout à fait frais, ils n'hésitent pas à faire voir leur mauvaise humeur, et se plaignent de la qualité inférieure de la nourriture.

Aussi la question posée par M. Carrol D. Wright au sujet de l'alimentation de l'ouvrier américain est la suivante :

Quel tort un excès de consommation de viande peut-il causer à la santé du travailleur?

Dans notre vieille société européenne se dresse un problème autrement redoutable à résoudre.

Quelle est la composition moyenne de l'alimentation ouvrière? Le travail n'est-il pas impuissant à atteindre l'équilibre alimentaire d'un individu d'une taille et d'un poids normaux et dont l'équilibre ne parvient à s'établir qu'au prix d'une dégradation du type du travailleur?

Ainsi, nous trouvons l'ouvrier américain du Far-West, gagnant en moyenne quinze francs par jour, et dépensant environ quinze francs par semaine pour sa nourriture et son logement. Il lui reste une dernière dépense nécessaire : ses vêtements. Ceux-ci, contrairement à une opinion généralement répandue, ne coûtent pas, toute proportion gardée, plus cher qu'en Europe.

Il peut donc faire des économies, puisque, le plus souvent, il est célibataire ; il n'a pas charge de famille ; il placera son argent à la banque ou achètera des obligations de ville, de comté ou d'État (*City*, *County*, *State bonds*), placement assuré, rapportant un intérêt de 8 p. c. ; ou bien, désireux de posséder un petit immeuble, il s'arrangera de manière à acheter un lopin de terre et il se construira un cottage.

Nous nous attendions conséquemment à voir fonctionner de nombreuses caisses d'épargne, le modeste travailleur se trouvant à la tête d'un petit pécule, destiné à le protéger contre les suites fâcheuses de la maladie, du chômage, contre les accidents de la vie en général.

Digitized by Google

Quelle désillusion!

Rien de tout cela ne se rencontre dans l'Ouest. L'ouvrier, imprévoyant, dissipe follement son gros salaire, ne conserve aucune pomme pour la soif, joue parfois en une heure le produit du travail de toute une semaine.

Les maisons de jeux sont alimentées, non pas par la classe instruite ou élevée, mais par la population ouvrière. Parcourez, le soir, une des villes du Pacific Slope, Seattle, Tacoma, Portland, les maisons de jeux y sont aussi remplies que chez nous les cafés, les dimanches et jours de fête. La police, impuissante à les fermer, se borne à une surveillance paternelle.

Dans l'État de Washington, il est défendu, sous peine d'amende, de... fumer des cigarettes; mais les jeux de hasard y sont tolérés, sans restriction aucune. C'est, paraît-il, un vice national. Que manque-t-il donc à cet homme si privilégié, le travailleur du Far-West? L'esprit de famille, mais surtout l'esprit d'économie, l'épargne.

Combien François Laurent avait raison de dire et de répéter que propager l'épargne dans un pays, c'est contribuer à la moralisation des classes laborieuses!

Mais les statistiques démontrent que l'ouvrier ne va pas de lui-même à la caisse d'épargne; le patron est obligé de lui venir en aide, de lui servir de tuteur. Toutefois, le véritable esprit de l'épargne consiste dans la suppression des dépenses inutiles et non dans l'accumulation de deniers recueillis exprès pour être versés à la caisse. L'exemple de ce qui se passe dans l'ouest de l'Union américaine démontre de plus en plus que l'accroissement des droits entraîne pour l'ouvrier, et également pour le patron, une augmentation de devoirs, sous peine de voir frapper de stérilité les meilleures réformes.

XXI. Nous finissons cette étude en montrant où les mauvaises lois sociales peuvent conduire. Afin de favoriser l'esprit d'entreprise et de conserver aux hommes d'initiative l'entrain indispensable au succès d'une œuvre nouvelle, hardie et difficile, le législateur des divers États particuliers a pris une mesure originale: il a créé cette curieuse et utile institution du *homestead*. La petite propriété de famille est déclarée insaisis-

Digitized by Google

sable; la ferme, le cheptel, le mobilier, même la bibliothèque du débiteur se trouvent à l'abri des revendications des créanciers. Mais dans le Minnesota, la ferme avec ses dépendances, 80 acres de terre, les instruments agricoles jusqu'à concurrence de 2,000 dollars ou 10,000 francs, constituent le *homestead* et sont déclarés insaisissables, en vertu d'une loi d'ordre public. C'est rendre impossible le recouvrement des créances et l'exécution des jugements. Les conséquences désastreuses de cette détestable loi ne se firent pas attendre. Le taux de l'escompte et l'intérêt de l'argent en général s'élevèrent dans des proportions considérables. Espérant ainsi pouvoir remédier au mal, les fermiers-législateurs — car le Minnesota, parsemé de fermes, voit sa législature encombrée de fermiers, dont la science en économie politique n'est guère vaste — votèrent immédiatement une loi sur l'usure; tout intérêt dépassant 8 p. c. est tenu pour usuraire et puni en conséquence. Or, des lois semblables ont fait leurs preuves et ont été abolies presque partout. On a bien fait, disait M. Émile de Laveleye, elles étaient inutiles et funestes à ceux qu'on voulait protéger. (*Éléments d'économie politique*, p. 180, 3e édit.) Le législateur, écrit M. Paul Leroy-Beaulieu, engage pendant des siècles, sur toute la surface de la terre, une lutte contre l'intérêt du capital; ce n'est pas l'intérêt, c'est le législateur qui est réduit à capituler. (*L'État moderne et ses fonctions*, p. 116, 2e édit.)

Ainsi se confirme, une fois de plus, cette magistrale parole de Montesquieu : « Les lois, dans leur signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses. »

Ainsi se vérifie cette prédiction de l'un des écrivains et hommes politiques les plus distingués du second Empire (E. DE PARIEU, *Principes de la science politique*, p. 166, 2e édit.) : « La démocratie, en se propageant de peuple à peuple et se combinant avec des états sociaux différents, réserve au monde plus d'un phénomène imprévu. »

ÉMILE STOCQUART.

Digitized by Google

LE COMMERCE DES IDÉES

ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE (1)

II

INFLUENCE DE L'ANGLETERRE SUR LA FRANCE.

I

Jusqu'au XVIII^e siècle, on peut dire que cette influence fut nulle. L'ignorance de la France sur l'Angleterre était prodigieuse. C'est à peine si de loin en loin un voyageur intelligent, comme Commines au XV^e siècle ou comme Saint-Évremond au XVII^e, daigne s'occuper de ces barbares ou étudier leurs institutions (2).

Tandis que, au XVI^e et au XVII^e siècle, nous avons vu la France exercer une action considérable sur l'Angleterre, tandis que nous voyons des œuvres françaises comme les *Essais*, de Montaigne, universellement lues et admirées, les chefs-d'œuvre de la littérature anglaise n'atteignaient pas le public français. Que dis-je, on ne concevait même pas que ces barbares eussent pu produire des chefs-d'œuvre. Cette ignorance est d'autant plus significative que la France était ouverte à toutes les idées de l'antiquité, de l'Italie et de l'Espagne, et se laissait envahir par le marinisme et le gongorisme. Tandis qu'on imite le chevalier Marini et Gongora,

(1) Voir la *Revue de Belgique* du 15 septembre 1896.

(2) Cf. le livre de TEXTE cité plus haut.

Digitized by Google

personne ne se doute qu'en Angleterre vient de s'épanouir une des plus riches floraisons littéraires que l'humanité eût vues depuis Périclès. Tout ce que les honnêtes gens savent de l'Angleterre, c'est à travers la rhétorique des *Oraisons funèbres*, de Bossuet, ou par la polémique de l'*Histoire des variations*. Pour la très grande majorité des Français, l'Angleterre est le pays hyperboréen, la patrie de la barbarie, du protestantisme, des régicides et des têtes-rondes.

II

Les conséquences de la révocation de l'édit de Nantes m'ont toujours paru comme une ironie et une vengeance de l'histoire. Car, dans la pensée de Louis XIV et de Mme de Maintenon, cette révocation devait donner le coup de grâce à la fois au protestantisme et aux libertins. Or, nous l'avons vu, ce fut précisément elle qui allait être le point de départ de l'influence protestante et anglaise. Un écrivain récent, M. Texte, a admirablement montré combien la propagande infatigable des réfugiés de Londres et d'Amsterdam contribua bien avant Voltaire à la diffusion, en France, des idées et des institutions anglaises.

A la mort de Louis XIV, la France était abaissée devant l'Europe, épuisée d'hommes et d'argent. Voici qu'apparaissait une Angleterre victorieuse, riche, prospère. La France était livrée à l'arbitraire et au despotisme. Voici qu'apparaissait une Angleterre libre et libérale, où la loi était souveraine et où le roi n'était que le premier représentant de la nation. La France était découronnée de sa gloire scientifique et philosophique. Descartes, Pascal et Malebranche n'avaient pas laissé de successeur, et la philosophie était ligottée, enchaînée. Voici que surgissent soudain la science et la philosophie anglaises, cette pléiade éblouissante de penseurs et de savants qui font de la génération de Newton une ère nouvelle dans l'histoire des idées.

Ce fut une révélation pour l'ignorance et une humiliation pour l'orgueil français. Alors commença une anglomanie qui ne devait plus s'arrêter jusqu'à la Révolution. Pendant la plus

Digitized by Google

grande partie du siècle, la France et l'Angleterre continuent de se disputer, dans une nouvelle guerre de Cent ans, l'hégémonie du monde et l'empire des mers. La France fut vaincue. Mais ni les guerres ni les défaites de la patrie ne purent atteindre l'engouement, pour l'Angleterre. La France subit, au XVIII[e] siècle, une de ces éclipses du patriotisme où le sentiment national se perd dans un amour vague de l'humanité (1).

Et cette anglomanie se manifesta dans tous les domaines. Successivement, les publicistes et les écrivains français vont demander à l'Angleterre l'affranchissement de la conscience, l'émancipation politique et la rénovation littéraire. *On peut dire avec Buckle que cette fécondation de l'esprit français par l'esprit anglais est, par ses résultats, le fait capital du XVIII[e] siècle.*

Et d'abord, l'influence anglaise sur la philosophie. C'est Voltaire qui se fait le prophète de la pensée et de la libre-pensée anglaise et qui, par l'ardeur de son apostolat, fait oublier tous ses précurseurs. C'est lui qui introduit Bacon, Hobbes et Locke, c'est lui qui acclimate la philosophie de Newton et c'est sa maîtresse qui le traduit. C'est grâce à Voltaire que le newtonianisme élimine bientôt le cartésianisme qui ne trouve plus de défenseurs que parmi les jésuites et dans l'Académie.

L'influence des institutions anglaises n'est pas moins décisive. A les faire connaître, se dévoue un autre grand esprit du XVIII[e] siècle, plus profond et plus pénétrant que Voltaire. L'*Esprit des lois*, de Montesquieu, est la deuxième date importante pour l'influence anglaise. Montesquieu emprunte à l'*Oceana*, de Harrington, sa fameuse division des trois pouvoirs destinée à une si grande fortune, et il révèle aux Français (et même aux Anglais) la théorie de la constitution britannique (2).

Après la propagande philosophique et la propagande politique, la propagande littéraire. Pour la première fois, la littérature anglaise acquiert droit de cité en France. Je crois, d'ail-

(1) Cf. FAGUET, *Dix-huitième siècle.* Introduction.

(2) Sur l'influence et sur la postérité de Montesquieu, voir le livre d'ALBERT SOREL.

Digitized by Google

leurs, que son influence a été considérablement exagérée (1). Sans doute, dans la première ferveur de l'apostolat, Voltaire transporte à la littérature l'admiration qu'il éprouve pour la science et la philosophie anglaises. Il fut le parrain de Shakespeare. Mais l'influence de Shakespeare, il faut bien le dire, fut superficielle et artificielle. Le génie de Shakespeare ne se retrouve plus dans les traductions de Letourneur ni dans les adaptations de Ducis, pas plus que le génie de Milton ne se retrouve dans la traduction de l'abbé Delille. Voltaire lui-même se repentit et se reprocha d'avoir loué ce barbare, qu'il était incapable de comprendre et dont les drames sont aux antipodes de son propre théâtre. Sans doute encore, on traduit le roman anglais et les essayistes. Rousseau et Diderot s'engouent pour la *Clarisse Harlowe*, de Richardson; mais là encore, quoi qu'on ait dit, l'action ne fut guère profonde. Ce qui prouve combien peu on comprit le génie anglais, et ce qui prouve combien peu on comprit sa véritable grandeur, c'est que le siècle tout entier resta dans l'ignorance de la littérature d'Élisabeth et dans l'admiration exclusive du siècle de Louis XIV. Au fond, sur la littérature anglaise, la critique française en resta aux jugements de Voltaire et de Laharpe. Et la raison de ce fait est bien simple. Le XVIII^e^ siècle français pouvait bien prendre aux Anglais leur philosophie et leurs institutions, et reconnaître en les adoptant leur supériorité. Il ne pouvait et ne voulait reconnaître la supériorité de leur littérature. Au plus fort de l'anglomanie politique et philosophique, les anglomanes ne doutèrent jamais de l'hégémonie littéraire de la France. L'Europe tout entière ne s'inclinait-elle pas devant cette supériorité? Le français n'était-il pas la langue universelle? Et l'Académie de Berlin elle-même ne posait-elle pas, comme un axiome et un fait indubitable, cette universalité de la langue française, dont elle proposait de rechercher les causes?

III

D'ailleurs, l'anglomanie politique et philosophique elle-même baissa considérablement à la fin du XVIII^e^ siècle. On peut voir

(1) Je crois, par exemple, cette influence littéraire exagérée par M. Texte.

Digitized by Google

ce revirement de l'opinion dans la correspondance de Voltaire, qui est ici comme en toutes choses le miroir de l'époque. L'admiration et l'engouement de l'opinion alla non plus à l'Angleterre, mais à un autre peuple, issu il est vrai de la souche anglo-saxonne, mais qui avait le courage de défendre contre la métropole ses droits et sa liberté. Depuis les origines de la querelle anglo-américaine, l'Angleterre cessa d'être, dans l'opinion populaire, le défenseur de toutes les libertés, et passa du côté des oppresseurs.

L'engouement pour l'Amérique et l'hostilité contre l'Angleterre obligèrent même le gouvernement, sous la pression populaire, à entreprendre une guerre qui devait précipiter la banqueroute et précipiter la révolution.

C'est ce revirement de l'opinion qui nous explique un des phénomènes les plus extraordinaires de l'histoire. La révolution anglaise avait réussi, elle avait valu à l'Angleterre un gouvernement et des institutions libres, et pendant tout le XVIII^e siècle, la France avait envié ces institutions et admiré ce gouvernement. Assurément, on devait s'attendre, à la veille de 1789, à voir les constituants s'inspirer de la révolution anglaise. Or, que voyons-nous? La révolution anglaise n'eut aucune action immédiate. L'anglomanie fut stérile là où seule elle aurait pu, aurait dû porter des fruits. Cette légèreté des constituants fit la stupéfaction de tous les témoins anglais ou américains, Governor Morris, Romilly, Young (1), et elle déconcerte encore aujourd'hui ceux qui, comme nous, croient que les idées mènent le monde et que l'histoire doit être la grande institutrice des peuples. Au lieu de demander des leçons à la révolution anglaise, on demanda des inspirations et des déclamations aux vieilles révolutions romaines, popularisées par Vertot, enseignées dans les écoles. A la distance où nous sommes des événements, n'est-il pas extraordinaire de penser que les noms de Tarquin et de Brutus, de Marius et de Sylla aient été infiniment plus familiers aux révolutionnaires que les noms de Hampden et de Cromwell

(1) Cf. ÉTIENNE DUMONT, *Mémoires sur Mirabeau*. Voir aussi DE RÉMUSAT, *L'Angleterre au XVIII^e siècle*. Introduction.

Digitized by Google

ou même de Washington? Preuve bien convaincante de la toute-puissance de l'éducation classique qui fit qu'à deux mille ans de distance, des événements antiques, sans aucun rapport avec les événements modernes, enflammassent encore l'imagination et déterminassent la conduite des hommes.

Les guerres de la Révolution, suscitées par Burke et par les instincts populaires; celles de l'Empire, suscitées par l'ambition de Napoléon, élargirent encore, nous l'avons vu, l'abîme creusé entre les deux nations. L'Anglais, dans l'imagination et dans l'imagerie populaire, devient l'ennemi-né de la France. Pitt devient le monstre et l'Antechrist. L'admiration pour l'Angleterre devient un crime de lèse-nation. L'anglomanie était frappée de mort.

IV

Mais c'était pour renaître, et pour renaître plus vive et plus intense même qu'au début du XVIII[e] siècle. Comme après le traité d'Utrecht, la France après le traité de Vienne, vaincue, humiliée, couverte de ruines, livrée tour à tour à l'anarchie et au despotisme, trouve en face d'elle une Angleterre victorieuse, maîtresse des mers, en possession de toutes les colonies. Il s'agit, pour la France, de relever ces ruines, de restaurer la religion, les principes de la morale et de la politique. Qui, mieux que l'Angleterre, pouvait fournir les plans du nouvel édifice, fournir les principes de la nouvelle politique? Ce fut donc, une fois de plus, un engouement sans bornes pour l'Angleterre; on voulut tout lui emprunter, ses idées comme sa Constitution, *n'oubliant qu'une chose, c'est que ce ne sont pas les institutions qui font les hommes, mais les hommes qui font et défont les institutions.*

« Étudier l'Angleterre et la comparer à la France, disait un des partisans les plus enthousiastes de l'alliance anglaise, on peut dire que ce fut pendant trente années le travail de toutes les intelligences ouvertes et consacrées à la politique réalisable.

« Nous voulions éviter la faute célèbre de ceux qui ont bâti Chalcédoine, et, pouvant aborder à Byzance, ne point aller

Digitized by Google

chercher sur des mers lointaines l'Atlantis ou l'Océana (1). »

La première tâche était de fonder un gouvernement stable, et ce gouvernement, il fallait le demander à l'Angleterre. » Révolution, restauration, constitution, dit encore de Rémusat, ces mots sont anglais avant d'être français, au sens où chacun les entend aujourd'hui. Et de quoi parlons-nous depuis soixante années, sinon de constitution, de restauration, de révolution? Le parallèle est dans tous les esprits. *Pour moi, je veux bien l'avouer, voici le rêve de ma vie :* » *Le gouvernement anglais dans la société française.* »

Presque tous les publicistes de la Restauration et surtout de la monarchie de Juillet appartiennent à l'école anglaise, ou du moins s'occupent et se préoccupent d'interroger les annales britanniques.

Augustin Thierry tantôt compare les deux révolutions, tantôt il remonte jusqu'aux origines de la conquête normande; Villemain écrit l'histoire de Cromwell; Armand Carrel traduit l'histoire de Jacques II, de Fox; de Rémusat et les collaborateurs de la *Revue de Paris* et de la *Revue des Deux Mondes* fouillent tous les recoins de l'histoire anglaise. D'autres, non contents d'étudier la vieille Angleterre, veulent interroger l'Angleterre nouvelle qui vient de se détacher de la mère patrie. Michel Chevalier écrit ses fameuses *Lettres sur l'Amérique;* Tocqueville suit avec sa mémorable *Démocratie en Amérique.* Mais c'est surtout Guizot qui a sans cesse l'Angleterre devant les yeux. Dans son *Histoire de Charles Ier*, dans son *Histoire de Cromwell*, dans son *Histoire de la Restauration*, dans son *Discours sur la révolution d'Angleterre*, dans son *Histoire de Washington*, il poursuit toujours la solution de ce problème : *Pourquoi les révolutions anglo-saxonnes ont-elles réussi? Pourquoi la révolution française ne peut-elle s'établir?* On peut dire avec Faguet que toutes les études historiques de Guizot ont un but pratique. Toutes ne veulent être qu'une introduction à la politique de M. Guizot.

En économie politique, c'est encore l'Angleterre qui est la grande institutrice. C'est l'économie politique anglaise qui est

(1) DE RÉMUSAT, *L'Angleterre au XVIIIe siècle.*

Digitized by Google

l'évangile des économistes français. Tous, depuis J.-B. Say jusqu'à Bastiat, sont disciples d'Adam Smith, partisans du libre-échange, du *laisser-faire, laisser-passer*. Michel Chevalier, nous l'avons vu, écrit ses *Lettres sur l'Amérique*. Léon Faucher écrit ses *Études sur l'Angleterre*, Reybaud, ses *Études sur les réformateurs*.

Même préoccupation pratique en philosophie. C'est encore à l'Angleterre et à l'Écosse que Cousin et Jouffroy veulent emprunter des matériaux pour édifier une philosophie nouvelle : la philosophie du sens commun, une philosophie qui donne une base à la morale et qui puisse remplacer la religion ou s'accorder avec elle.

Et surtout pour la première fois, la littérature française s'inspire réellement de la littérature anglaise. Tout le romantisme est imprégné d'influences anglaises, et c'est du romantisme que date l'invasion du moi, l'égotisme et le sentiment de la nature ; c'est du romantisme que date la rupture avec la tradition classique.

Walter Scott agit non seulement sur les romanciers et sur les poètes (Victor Hugo, Alfred de Vigny), mais même sur les historiens, et l'on a vu que c'est *Ivanhoe* qui a suscité l'*Histoire de la conquête des Normands*, d'Augustin Thierry.

C'est surtout Byron qui est l'idole des romantiques. Les pastiches de Childe Harold et de don Juan sont innombrables. Lamartine écrit sa *Lettre sur l'homme* et son *Dernier chant du pèlerinage d'Harold*. L'imitation de Byron n'est pas moins évidente dans les *Orientales*, de Hugo, et surtout dans les premières œuvres de Musset.

L'action de Shakespeare, bien que beaucoup moins profonde, est réelle pourtant. Vigny interprète le *More de Venise*. Hugo écrit *Cromwell* et la *Préface de Cromwell*, et devait, trente années plus tard, écrire son livre sur Shakespeare, qui est à la fois une glorification de Shakespeare et une glorification de lui-même (1).

(1) Trois traductions de Shakespeare se sont succédé coup sur coup : celle de Guizot, celle de François-Victor Hugo et celle d'Émile Montegut, peut-être la meilleure.

Digitized by Google

Désormais, la critique littéraire classique aura à tenir compte de la littérature anglaise et à élargir son esthétique. Villemain mène de front la littérature anglaise et la littérature française dans son *Tableau de la littérature française au* XVIII^e^ *siècle*. Saint-Marc Girardin, dans son *Cours de littérature dramatique*, trop oublié aujourd'hui, oppose sans cesse le drame anglais et le théâtre français. Nisard et Sainte-Beuve nous donnent de pénétrantes monographies. Philarète Chasles promène dans tous les domaines de la littérature anglaise les caprices de son universelle curiosité.

En résumé, toute la culture française, sous la monarchie de Juillet, est pénétrée d'idées anglaises. Louis-Philippe est un roi constitutionnel anglais et son règne marque l'apogée de l'hégémonie britannique en France.

V

Il est évident, à priori, que la révolution de 1848, qui était la négation de la politique de Louis-Philippe, devait être en même temps une réaction contre l'anglomanie. En effet, idéalistes, socialistes, révolutionnaires, Lamennais, George Sand, Pierre Leroux, saint-simoniens et fouriéristes, tous ont l'Angleterre en horreur, ou, tout au moins, n'éprouvent aucune sympathie pour elle. Quand Lamartine écrit son *Histoire des Girondins*, ce n'est certes pas l'esprit anglais qui l'inspire. Quand Proudhon répond aux *Harmonies économiques*, de Bastiat, par ses *Contradictions économiques*, c'est l'économie politique anglaise qu'il attaque. Pour eux tous, le régime social de l'Angleterre est le triomphe de la force sur le droit, l'incarnation de l'esprit aristocratique et bourgeois, de l'esprit égoïste, individualiste, capitaliste, séparatiste.

Trois écrivains surtout nous représentent cet état d'esprit, cette antipathie pour l'Angleterre aux environs de 1848, cette protestation contre l'infection de l'influence anglaise.

Et d'abord, le plus grand de tous : Michelet. Le troisième chapitre du quatrième livre de son *Histoire de la Révolution française* est un virulent réquisitoire contre la civilisation

Digitized by Google

industrielle de l'Angleterre contemporaine. Rencontre frappante ! Presque au même moment, Carlyle, c'est-à-dire l'historien anglais qui a le plus d'affinités avec Michelet, écrivait, lui aussi, une histoire de la Révolution française, qui était, elle aussi, un réquisitoire passionné, mais un réquisitoire contre la civilisation française. Et l'on peut dire que ces deux histoires de la Révolution française, écrites à l'insu l'une de l'autre, si opposées par les tendances, si semblables par l'inspiration, sont deux œuvres également représentatives de deux réactions nationales également violentes, également injustes.

L'antipathie de Michelet n'a d'égale que sa pitié pour ce grand peuple, victime de son aristocratie, de sa haine et de son orgueil. Pour Michelet, « la grande, la terrible différence entre les deux peuples, c'est que le Français est un homme complet, l'Anglais n'est qu'une partie d'homme ». Il est victime de la division du travail, il est l'esclave de l'industrialisme. Il est moins qu'une machine, il n'est qu'un rouage de l'implacable machine industrielle. La France a une base agricole immense et très ferme, 7 millions de paysans propriétaires qui sont l'œuvre de la Révolution française. L'Angleterre, au contraire, a sacrifié son agriculture à la manufacture. *L'ulcère, le chancre industriel, voilà la ruine de l'Angleterre*, voilà ce qui doit détruire la race. L'Angleterre a réduit toute la science politique à l'économie politique et elle a réduit toute l'économie politique à la production de la richesse. C'est cette fausse conception qui l'a perdue. Le « beau résultat pour une nation, d'avoir augmenté son capital pécuniaire, en altérant son capital humain, qui est la nation même. L'économie politique se posera tôt ou tard sur sa véritable base, dont personne ne parle encore. La richesse n'est pas son but. Le bien-être même est un but secondaire, qu'on atteint d'autant mieux lorsqu'on vise plus haut. Le but de l'économie politique et de toute politique est de *faire des hommes*, des hommes intelligents, bienveillants, courageux, robustes. Voilà la richesse par excellence. Toute industrie a droit aux encouragements, juste en proportion qu'elle atteint ce but. Le manufacturier envisage le produit. Mais l'État voit le producteur; il doit

Digitized by Google

juger l'industrie *du point de vue de l'éducation*, selon qu'elle fait ou défait les races. »

Les pages de Michelet respirent surtout la pitié et la défiance vis-à-vis de l'esprit anglais. Un livre contemporain, *Les Juifs, rois de l'époque*, de Toussenel, n'exhale que la haine. Dans ce livre aujourd'hui presque oublié, mais bien supérieur par la verve et par le style à toutes les diatribes antisémitiques de Drumont, Toussenel, ancien fouriériste, donne libre cours à son indignation contre l'Angleterre dans des pages de la plus haute éloquence. Il reproche aux Anglais d'infecter de leur égoïsme et de leur positivisme le génie généreux et idéaliste de la patrie, et il confond juifs, Genevois et Anglais dans une commune réprobation.

Le livre de Ledru-Rollin, ancien membre du gouvernement provisoire, sur *la Décadence de l'Angleterre*, est également instructif et caractéristique d'un état d'esprit. C'est la haine du jacobin contre l'Angleterre libérale; c'est la haine du socialiste contre l'Angleterre capitaliste. Ledru-Rollin fait le procès à toutes les institutions, à toutes les classes dominantes, à toutes les idées de l'Angleterre moderne. Pour lui, l'Angleterre est la nation de proie, la moderne Carthage. Et si Ledru-Rollin ne prononce pas son *delenda Britannia*, comme Burke son *delenda Gallia*, c'est qu'il est convaincu que l'Angleterre se détruira elle-même, par l'exagération même de ses principes. La grandeur de l'Angleterre est un colosse aux pieds d'argile. Que ses colonies se séparent de la mère patrie, que son commerce soit atteint par la guerre ou par la concurrence, et c'en est fini de la puissance anglaise.

Les livres de Dupont-White : *l'État et l'individu, la Centralisation*, ne sont pas, comme les précédents, inspirés par la haine de l'Angleterre (1). Dupont-White, admirateur et traducteur de John Stuart Mill, connaît trop bien l'Angleterre pour la haïr. Il met seulement ses compatriotes en garde contre une imitation maladroite de la politique anglo-saxonne. Les économistes et les publicistes de l'école anglaise n'avaient cessé de prêcher la décentralisation et la non-intervention de l'État.

(1) Toutes les œuvres de Dupont-White ont été éditées par *Guillaumin. Paris.*

Digitized by Google

Or, Dupont-White montre que la centralisation et l'étatisme sont à la fois dans la tradition latine, dans le génie de la France et dans la nature des choses, que de plus en plus, avec les progrès de la civilisation, l'État empiétera sur l'individu. Quoi qu'il en soit de la thèse de Dupont-White, ses livres sont des chefs-d'œuvre de discussion historique et l'avenir semble lui avoir donné raison. Prévoyant l'évolution contemporaine de la politique anglaise, il a prédit qu'en Angleterre même les pouvoirs de l'État envahiraient de plus en plus le domaine privé.

VI

Mais cette réaction antianglaise est passagère, et sous le second Empire, qui était pourtant la négation des institutions représentatives et anglaises, on voit l'anglomanie reparaître aussi tenace que jamais. Et l'on voit un socialiste, ancien collègue de Ledru-Rollin au gouvernement provisoire, un des auteurs de 1848, faire des efforts désespérés pour faire justice à cette politique anglaise opportuniste et libérale, qui était la contradiction de son propre socialisme. Phénomène également significatif, l'on voit un des chefs du catholicisme français proposer la protestante Angleterre en exemple à la France catholique, et c'est en Angleterre que Montalembert vient « prendre un bain de vie ».

Les *Lettres sur l'Angleterre*, de Louis Blanc, sont intéressantes en ce qu'elles montrent la tendance et l'efficacité de l'influence anglaise à assagir et à tempérer le radicalisme et le socialisme du fougueux Méridional. L'*Avenir politique de l'Angleterre*, de Montalembert, est instructif en ce qu'il montre l'influence libérale de l'Angleterre sur le catholicisme. Ce livre est une tentative de conciliation audacieuse entre la religion et la liberté. De la première page à la dernière, il est pénétré de ce que Veuillot appelait dédaigneusement « l'illusion libérale ». Rarement l'admiration pour l'Angleterre a inspiré livre plus éloquent. C'est une réponse à l'acte d'accusation de Ledru-Rollin, et c'est un acte de foi dans le brillant avenir de l'empire britannique. Cette admiration pour l'An-

Digitized by Google

gleterre fut une des religions de Montalembert. Elle lui valut les attaques incessantes des ultramontains. Son *Débat sur l'Inde*, où la libre Angleterre servait de repoussoir à la France asservie, lui valut même un procès et une condamnation du gouvernement impérial. Le grand style oratoire et parfois un peu déclamatoire de Montalembert nous fait oublier ce qu'il y a de spécieux dans ses thèses. Il attribue la grandeur de l'Angleterre à ses libres institutions et surtout à sa liberté de tester, qui est, selon lui, la condition d'existence de l'aristocratie. Montalembert oublie trop que la liberté est un effet, non une cause, et c'est surtout à lui qu'il faudrait rappeler que ce sont les hommes qui font les institutions et qui les défont.

Quelques années après le livre de Montalembert, un grand écrivain, qui était en même temps un grand penseur, le plus grand que la France contemporaine ait produit après Renan, devait élever, à la gloire de l'Angleterre, un monument bien autrement durable. Et certes, si les nations avaient le sentiment de la reconnaissance historique, les Anglais dresseraient des statues à l'illustre historien de la littérature anglaise. Jamais écrivain, pas même Voltaire, n'a plus fait pour servir l'influence britannique. Sans doute avant lui, d'autres publicistes, Montégut surtout, avaient tâché de donner la formule précise du genre anglais, et dans un admirable *Essai sur le caractère anglais*, datant de 1847, Montégut avait anticipé toutes les conclusions de Taine. Mais c'est de Taine que date l'impulsion sur les écrivains.

Ce n'est pas ici le moment de juger l'œuvre de Taine, à qui l'on peut reprocher surtout d'avoir trop négligé le milieu moral, de ne pas avoir fait leur part ni à l'éducation, ni à la religion, ni à l'individualité du génie (1). Il nous suffit de remarquer ici que l'œuvre presque tout entière de Taine a été déterminée par l'Angleterre. Son antijacobinisme et ses attaques contre les *Immortels Principes*, qui devaient tant déconcerter ses amis, sont encore un résultat de sa partialité pour l'Angleterre. Il y a eu là une « évolution » que l'on essaye-

(1) Voir sur Taine le très pénétrant chapitre de FLINT, *Philosophy of history in France*.

Digitized by Google

rait en vain de nier et qui est encore due à des influences britanniques. Dans son *Étude sur Carlyle*, Taine apostrophe encore avec véhémence l'idéaliste anglais, et prend contre Carlyle la défense de la Révolution française; dans ses *Origines de la France contemporaine*, « converti » par Carlyle et par Burke, il aboutit aux mêmes conclusions qu'eux.

Grâce à Taine, l'influence anglaise est devenue un des facteurs les plus importants dans l'évolution contemporaine de la France, et l'on peut dire que jamais l'Angleterre n'a été mieux connue que de nos jours.

Après Taine, successivement Ribot, Guyau et Liard ont fait connaître les principales conclusions de la psychologie et de la logique anglaises.

L'économie politique et la politique ont produit (je cite au hasard) les œuvres de Franqueville et de Glasson sur les institutions juridiques et politiques, les études de Laboulaye de Boutmy sur la Constitution anglaise, celles de Leclercq sur l'éducation et sur les professions, les livres de Daryl sur la vie publique, sur la question irlandaise; celui de Rousiers sur les questions ouvrières, et surtout l'admirable livre de Chévrillon sur S. Smith et la renaissance des idées libérales en Angleterre.

Dans le domaine littéraire, la critique française a cherché en Angleterre des armes pour combattre le naturalisme. Dans leurs études sur G. Eliot, Montégut, Scherer et Brunetière opposent le réalisme anglais à la littérature documentaire. De même, Paul Bourget et Gabriel Sarrazin opposent, en poésie, l'idéalisme de Shelley et de Browning à la rhétorique française.

Le livre d'Angellier sur Burns, les études d'Arvède Barine, le livre de Beljame sur *le Public anglais et les hommes de lettres au XVIII*e *siècle*, les études anglaises de Darmesteter, de Gabriel Monod, l'*Histoire de la littérature anglaise*, d'Augustin Filon, et ses *Profils anglais;* les *Écrivains francisés*, de Hennequin; l'*Histoire littéraire du peuple anglais*, de Jusserand, et son livre sur Langland; les traductions de Carlyle et d'Emerson, par Izoulet; le livre récent de Texte, sur les rap-

Digitized by Google

ports entre Rousseau et le roman anglais, telles sont quelques-unes des publications les plus remarquables sur la littérature anglaise. Elles démontrent jusqu'à quel point la France contemporaine est ouverte aux influences d'outre-Manche.

CH. SAROLEA.

Digitized by Google

AUX VIEUX COMBATTANTS

Poésie récitée le 23 septembre au Pôle-Nord et à l'Hôtel Métropole par l'écolier Frans Warnie.

Vieux combattants, salut! L'âge a ployé vos tailles,
Et vous ne pourriez plus vous ruer aux batailles,
Comme aux jours rayonnants de votre bel été :
Mais dans vos yeux ardents, la fierté brille encore,
Et du fond de vos cœurs toujours monte sonore
Le joyeux cri d'antan : Vive la liberté!

Vive la liberté! ce fut votre conquête.
Grâce à vous, ses drapeaux se balancent au faîte
De la maison du pauvre et du palais des rois;
Les peuples étrangers nous accueillent en frères,
Et délivrés du joug qui pesait sur nos pères,
Nous vivons, sans alarme, à l'abri de nos droits.

Ah! c'étaient de beaux jours, des jours remplis de charmes,
Quand au bruit du tocsin qui vous criait : Aux armes!
Vous marchiez acclamés par le peuple joyeux,
Vous affrontiez la mort, l'âme fière et stoïque.
Vous étiez l'avenir de la jeune Belgique,
Devant vous se levait l'aube des temps heureux.

Digitized by Google

Nous vous devons la paix de ces soixante années,
De progrès et de gloire à ce point couronnées
Que l'univers entier vante notre bonheur :
Nos arts, notre industrie, ont produit des merveilles,
Nos ateliers actifs sont des ruches d'abeilles,
Qui versent l'abondance au peuple travailleur.

Gloire à vous! vous avez fondé notre patrie.
En vain quelques ingrats égarés par l'envie
Insultent le pays qui leur donna le jour :
La patrie est debout dans sa grandeur sereine,
Elle peut défier les clameurs de la haine,
Elle a pour bouclier notre invincible amour.

Cet amour, dont tout Belge a reçu l'héritage,
Comme un culte pieux qui passe d'âge en âge,
Est gravé dans le cœur du plus petit enfant :
C'est le premier devoir dont lui parle son père,
La première chanson que lui chante sa mère,
La première leçon qu'à l'école il entend.

C'est cet amour pieux, vibrant au fond des âmes,
Qui, sous ces étendards, qui, sous ces oriflammes
Dont les triples couleurs symbolisent la paix,
Nous unit tous ensemble en ce beau jour de fête,
Vous les fiers vétérans de nos jours de conquête,
Et nous les écoliers de nos jours de progrès.

Nous venons avec vous honorer la mémoire
De vos frères tombés aux champs de la victoire,
Et qui, sous ce tombeau, dorment ensevelis.
Ils sont morts en héros... Héritiers de leur race,
Nous venons vous jurer de marcher sur leur trace,
Et, comme eux, comme vous, d'aimer notre pays.

Nous venons vous jurer fidèle obéissance
Au Roi, dont la sagesse est notre providence,
Et qui borne son rêve à voir son peuple heureux,
Au Roi qui nous a fait le don d'un nouveau monde,
Où le Belge trouvant une terre féconde,
Établira ses fils devenus trop nombreux.

Digitized by Google

Nous venons vous jurer de n'avoir de bannière
Que celle du pays; d'autre chant populaire
Que le chant belge, et non celui de l'étranger;
Et si notre patrie, en danger, nous réclame,
Nous vous le jurons tous, Belges de cœur et d'âme,
Nous saurons la défendre, et, s'il faut, la venger.

Tels sont nos sentiments : recevez-en l'hommage,
Car nous vous les devons, car ils sont votre ouvrage.
De vos cœurs, c'est l'écho par nos cœurs répété.
Puissions-nous, sous les plis du drapeau tricolore,
Jeunes et vieux, venir longtemps redire encore :
Vivent notre Patrie, et notre Liberté!

Digitized by Google

AUGSBURG

J'ai quitté Munich à la soirée tombante et ai retraversé cet aride plateau désert à tourbières, cette pauvre campagne qui environne la capitale bavaroise et forme avec elle un affligeant contraste. Me voici dans Augsburg. Il fait nuit; un ciel étoilé a succédé au ciel pluvieux de Munich. Et je vais par les rues silencieuses, espérant quelque vénérable édifice du moyen âge au sombre profil soudain dressé devant moi.

Augsburg est, en effet, l'une des cités historiques de l'Europe, l'antique *Augusta Vindelicorum*, fondée par l'empereur Auguste : sa statue qui orne une fontaine du XVI^e^ siècle, en face de l'hôtel de ville, empêche d'oublier cette circonstance de l'an 13 av. J.-C. Neuf ou dix siècles plus tard, les murs de la ville, défendus par le belliqueux évêque Ulrich à la tête de ses ouailles, ont arrêté le flot des envahisseurs hongrois; et c'est sur les bords du Lech, non loin d'ici, que fut vaincu et refoulé, en 955, par les forces réunies de toute l'Allemagne, ce peuple redoutable qui faisait trembler l'Europe.

Mais la gloire d'Augsburg lui vient surtout de ses triomphes dans les arts de la paix. Très tôt elle était devenue la ville la plus importante de l'ancien pays des Suèves. Sa période de grande prospérité a son point de départ au XIV^e^ siècle, époque où les corporations ouvrières y étaient déjà si puissantes qu'elles purent renverser le gouvernement des familles nobles et ne leur laisser qu'une partie du pouvoir. Maîtresse dès ce temps du secret de la poudre, la cité souabe, grâce à ses « boîtes à tonnerre », repoussa l'armée des Bavarois et put

Digitized by Google

garder pendant plus d'un siècle et demi son autonomie municipale. On sait qu'en Allemagne, à la veille de la Renaissance, ces villes de bourgeois et d'artisans formaient des républiques distinctes au milieu du grand empire féodal, et que le lien du commerce les unissait en une puissante fédération. A ce temps de leur splendeur, les cités du sud de la Germanie, dont tant de monuments, tant d'édifices privés rappellent l'ancienne richesse, rivalisaient d'influence avec les villes de l'Italie et des Flandres (1).

Au XV^e^ et au XVI^e^ siècle, Augsburg est en relation directe avec la Méditerranée par la route du Lech, grâce à l'alliance des républiques d'Italie; c'est le grand centre du commerce entre le nord de l'Europe, l'Italie et le Levant, et, en même temps, une place fort industrielle. C'est aussi l'une des puissances politiques de l'Allemagne, par sa ligue avec les autres villes libres de la Souabe; et c'est elle que Charles-Quint choisit plus d'une fois pour y tenir ses diètes.

A l'égal des Bardi et des Peruzzi, de Jacques Cœur, l'« argentier » de Charles VII, de Cosme et Jean de Medicis, les marchands d'Augsburg grandissent par le trafic des marchandises et par l'importation des produits précieux de l'étranger. Au commencement du XVI^e^ siècle, ils dirigent, de leurs comptoirs, des expéditions de trafic aux Indes. Le banquier Barthélemy Welser arme une escadre pour prendre possession du Venezuela que Charles-Quint lui avait donné en gage, et l'armée de *conquistadores* qu'il a à sa solde lui acquiert cet immense domaine. Un autre financier d'Augsburg, l'homme le plus riche du XVI^e^ siècle, Jacob Fugger, qui avait fait des opérations considérables avec l'empereur Maximi-

(1) Un proverbe du temps, cité par M. Reclus, célèbre, parallèlement à « la puissance de Venise », « la magnificence d'Augsburg, le génie de Nuremberg, la richesse d'Ulm et l'artillerie de Strassburg », et donne à toutes ces forces réunies la domination du monde :

Venedigs Macht,
Augsburger Pracht,
Nürnberger Witz,
Strassburger Geschütz,
Ulmer Geld
Geht durch alle Welt.

Digitized by Google

lien Ier, assure par son concours l'élection de Charles-Quint en obtenant, à prix d'or, les voix des électeurs de l'Empire; il reste son grand bailleur de fonds dans son entreprise de conquête universelle; c'est lui qui commandite ses guerres dans les deux mondes.

Assez étonnante pour s'y arrêter un instant est l'histoire de ces Fugger, les *Fucar* des Espagnols (1), qui, de simples ouvriers tisserands, devinrent les plus riches négociants du monde. Le premier d'entre eux, Jean Fugger, tisseur établi à Augsburg en 1367, avait laissé à sa mort, en 1409, 3,000 florins de fortune. Un siècle plus tard, le capital des Fugger approchait de 200,000 florins; en 1546, il était passé à 4,700,000 florins, représentant environ, en notre monnaie, 200 millions de francs, ce qui faisait d'eux les véritables Rothschild de l'époque; les Perruzzi, de Florence, ne possédaient au XVIe siècle que 3 à 4 millions de francs, et les Médicis, 37 millions. Les bénéfices des Fugger étaient énormes : pour une période de dix-sept ans, de 1511 à 1527, ils se montent, d'après leurs livres, à 927 p. c., soit en moyenne 54 1/2 p. c. par an (2).

A côté des Fugger et des Welser, il faudrait citer les Hochstetter, les Haug, les Rem, les Tucher, les Imhof et d'autres. Quelques-uns des citoyens d'Augsburg marchèrent les égaux des princes; trois Augsbourgeoises firent même des mariages princiers : Claire de Detten, Philippine Welser, Agnès Bernauer (3). Ces richissimes marchands étaient la providence

(1) Les Espagnols disent encore: « Riche comme un Fugger », et une rue de Madrid porte le nom de cette famille.

(2) Ces renseignements sont empruntés à l'ouvrage récent de M. RICHARD EHRENBERG, *Das Zeitalter der Fugger. Geldkapital und Creditverkehr in 16. jahrhundert* (G. Fischer, Iéna, 1896); l'auteur a pu réunir de copieuses données, ayant vu s'ouvrir devant lui les archives particulières du prince Fugger-Babenhausen, des barons de Welser, d'Imhof, de Tucher, etc., c'est à-dire des grands banquiers allemands de la Renaissance. — L'historien J. JANSSEN, dans son *Histoire du peuple allemand depuis le moyen âge* (1876-84), flétrit ces grosses maisons de banque d'Augsburg qui réalisaient des bénéfices si étonnants.

(3) Claire de Detten fut mariée à l'électeur palatin Frédéric le Glorieux, Philippine Welser épousa l'archiduc Ferdinand d'Autriche, et Agnès Bernauer Albert III, duc de Bavière. Cette dernière était fille d'un barbier d'Augsburg; on montre à Straubing, sur le Danube, entre Ratisbonne et Linz, le vieux

Digitized by Google

des souverains en quête de capitaux; ceux-ci donnaient en garantie des gages divers, notamment la part leur revenant dans l'exploitation des mines. Mis en contact avec les cours, les prêteurs n'avaient pas tardé à vouloir être anoblis, et, alors comme aujourd'hui, les princes avaient su parfaitement mettre à profit l'ambition et la vanité de gens si utiles.

L'empereur Maximilien conféra la noblesse aux Fugger pour avoir, dit-on, brûlé leurs créances dans un feu de cannelle (1). Ils n'avaient pas besoin de cela pour être anoblis. Ils se sont grandis d'eux-mêmes par le bon emploi de leurs richesses. Promus aux plus hautes dignités de l'Empire, ils favorisèrent le commerce, ils encouragèrent les artistes et les savants, et parmi ces derniers, le célèbre imprimeur parisien Henri Estienne; ils dotèrent Augsburg de monuments magnifiques et d'institutions charitables. Ils ajoutèrent à la ville un petit faubourg pour fournir aux artisans des logements sains et économiques, sorte de cité ouvrière que les philanthropes de nos jours ont imitée; il y avait là 300 habitations dont il n'était demandé pour tout loyer qu'un florin par an. L'on voit encore à Augsburg ce quartier fondé en 1519 et qui a gardé le nom de *Fuggerei;* jusqu'en ces derniers temps, il avait ses propres portes et comprenait encore un certain nombre de petites maisons où étaient logées, moyennant une redevance minime, des familles catholiques indigentes.

L'Allemagne moderne parut longtemps avoir oublié les bienfaits des Fugger; elle ne s'en est souvenue que dans la dernière partie de ce siècle (2). Mon vieil hôtel des *Trois Maures*

château qui lui servit de résidence et le pont d'où elle fut, en 1435, précipitée dans le fleuve, ayant été condamnée à mort par suite des intrigues de son beau-père.

(1) Les descendants de ces Fugger portent le titre de prince d'Empire, rang auquel les a élevés en 1803 l'empereur François II. Ils habitent encore un château voisin d'Augsburg, le château de Wellenbourg, qu'on aperçoit du chemin de fer. — A la cathédrale de Ratisbonne, on voit un autel tout en argent, donné par un prince-évêque Fugger en 1785.

(2) Une statue en bronze a été érigée à J.-J. Fugger en 1858, près de la Bourse. Il y a quelques années, les visiteurs d'Augsburg s'étonnaient que le tombeau des Fugger à l'église Saint-Ulrich fût sans monument : ses humbles dalles rougeâtres contrastaient avec la somptueuse chapelle, avec la vaste et bizarre

Digitized by Google

(Drei Mohren), dans la rue principale de la ville, était leur maison; le monde entier y a passé, empereurs, rois, hommes de génie : en vérité, les banquiers d'aujourd'hui ne se contentent pas d'habitations aussi modestes. La glorieuse demeure, dont le rez-de-chaussée est occupé par d'humbles magasins de détail, porte maintenant sa propre apologie, en guise de décoration; des fresques relatives à l'histoire de la ville et de la famille Fugger s'allongent à la façade (1).

L'exceptionnelle prospérité d'Augsburg ne survécut pas au XVI^e^ siècle. Les mêmes causes qui avaient porté un coup fatal à Venise devaient également affaiblir les cités commerçantes de l'Allemagne du Sud. Les musulmans vainqueurs avaient fermé du côté de l'Orient toutes les routes de l'Inde, et de nouvelles voies s'étaient ouvertes à l'Occident, à la fois vers l'Inde et vers un nouveau monde. L'équilibre du commerce s'en trouvait bouleversé : pourtant Augsburg, Ulm, Nürnberg essayèrent de lutter; riches en capitaux, elles établirent leurs comptoirs dans les villes du littoral océanique, à Lisbonne, à Anvers, à Londres. Mais le moment vint où les négociants de la Souabe se virent fermer les ports de l'Océan. Puis, les néfastes guerres de religion consommèrent la ruine du pays. Après les effroyables destructions d'hommes de la guerre de Trente ans, certaines contrées de la Souabe furent réduites à l'état de solitudes complètes : dans le Wurtemberg, par exemple, il suffit d'une période de sept ans (2) pour que 85 habitants sur 100 fussent fauchés par la guerre, la peste et la famine. L'industrie disparut des villes; toute activité s'évanouit; les populations des campagnes désapprirent l'agriculture, et les mœurs reprirent un caractère d'affreuse sauvagerie.

De nos jours, Augsburg reprend peu à peu son rang parmi

voûte. Mais, depuis 1877, le beau monument du XVI^e^ siècle de Jean Fugger, le fondateur de la maison, — un sarcophage de marbre avec statue couchée, d'Al. Col'ins de Malines — y a été transféré du château de Kirchheim.

(1) Derrière la maison, sont les *bains des Fugger*, deux superbes pièces de la Renaissance, où se logent les expositions du Kunstverein. — Le vieil Augsburg possède encore le *Philipp Welser Haus*, le *Bernauer Haus*, et d'autres souvenirs.

(2) 1634 41.

Digitized by Google

les villes allemandes. Elle ne sera plus la ville du commerce et de la banque, sans doute, mais elle vivra par l'industrie régionale, à laquelle elle commande par ses capitaux; elle-même possède des papeteries, de vastes filatures, les meilleures teintureries de l'Allemagne et d'autres usines mues par les eaux du Lech et de son affluent le Wertach. La population, tombée à 16,000 âmes en 1635, est maintenant de 76,000 âmes; elle est aussi considérable qu'au temps de sa plus grande prospérité. La ville, il est vrai, s'est déplacée; si du côté du Lech, à l'est, ses vieux murs renferment des espaces déserts, du côté de la gare, à l'ouest, elle déborde et empiète sur les jardins; là l'enceinte a été rasée et remplacée par de modernes rues et avenues.

Ce n'est pas seulement dans le domaine des affaires ou celui de la politique que s'illustra Augsburg. La ville des Burgkmair et des Holbein, — ces deux familles de peintres qui représentèrent brillamment pendant plus de cent ans la branche naturaliste de l'école souabe, — la patrie de Conrad Peutinger, l'humaniste allemand sauveur de précieux manuscrits (1), prit une part considérable au mouvement de la Renaissance dans les lettres et les arts. De beaux livres sortirent de ses presses et, dès 1505, ses bourgeois lisaient des gazettes. Vous connaissez la *Gazette d'Augsburg* qui est aujourd'hui encore un organe européen. Important fut le rôle d'Augsburg dans l'histoire de la Réforme; le luthéranisme prit même le nom de « confession d'Augsburg » à cause de la formule de foi rédigée par Mélanchton, qui y fut solennellement remise à Charles-Quint en 1530.

Les peintres d'Augsburg occupent une place marquante dans l'histoire de l'art allemand. La ville conserve soigneusement les œuvres de ses vieux maîtres, dont la plupart sont empreintes de cette vérité naïve qui semble s'être perdue avec eux. Sans contredit, le musée d'Augsburg est l'un des plus extraordinaires d'Allemagne : en de petites salles étroites et froides d'ancien couvent, autour d'un silencieux cloître blanc, dorment les toiles où est contenu le vieux génie allemand. Les galeries de Cologne, si admirables, présentent seulement les œu-

(1) 1465-1547.

Digitized by Google

vres d'une école, d'une école toute mystique, avec les pâleurs languides des visages, l'immobilité des attitudes, la suavité céleste des regards et des sourires. Ici, au contraire, dans l'atmosphère souhaitée siègent et dominent les représentants choisis de toutes les écoles, Zeitblom, Wohlgemuth, Dürer (1), Barthélemy Beham, Altdorfer, Cranach, Schaffner, et surtout Holbein le Vieux et Hans Burgkmair. Ailleurs, Zeitblom vous laisse une impression défavorable : à dire vrai, le peintre d'Ulm déploie, dans ses nombreuses compositions disséminées un peu partout, une grande habileté, mais ses froides figures de saints et de saintes, qui reproduisent les types et les costumes allemands avec une louable exactitude, manquent trop d'expression pour donner l'illusion de la vie. Or, nous trouvons de lui, à Augsburg, deux *Scènes de miracles*, très saisissantes dans leur vigoureux réalisme. De même, Holbein le Vieux, dont les sonores peintures à Munich et à Bâle accusent par leurs intentionnelles dextérités l'ouvrier fâcheusement habile et chagrinent par leur foncière sécheresse, apparaît à Augsburg un créateur sincère et bon, et non plus seulement un Zeitblom de génie. C'est ici qu'Holbein le Vieux est le mieux représenté ; il figure par plusieurs panneaux qui sont de ses meilleurs ouvrages, ceux notamment d'une exécution très finie où il a su répandre sur les traits du Christ tant de noblesse et de sublime abnégation. Quant à Burgkmair, c'est ici seulement que peut être étudié cet étonnant artiste d'Augsburg, qui sut, malgré les évidentes leçons des Vénitiens, conserver la cordialité précieuse des vieux peintres allemands; assurément c'est lui qui nous procure la plus pure émotion artistique.

Les Holbein sont d'Augsburg (2), mais Holbein le Jeune y

(1) Nous ne parlerons plus ici de Dürer, qui n'a à Augsburg que deux tableaux et non de ses meilleurs : *l'Intercession de la Vierge* et *la Vierge à l'œillet*. Nous ne nous occuperons pas non plus des quelques tableaux d'Italie ou des Pays-Bas, parmi lesquels cette galerie compte de belles œuvres de Jean Steen, du Parmesan, une intéressante *Jeune femme* d'un imitateur du Vinci, et un médiocre Rubens.

(2) Tous y sont nés : Hans Holbein l'aïeul (C. A., *civis augustanus*), Hans Holbein le père (1460-1518), son frère aîné Sigismond (1456-1540), son fils Hans Holbein le jeune, qui fut le grand Holbein (1498-1554).

Digitized by Google

a peu vécu. Holbein le Vieux, son père et son professeur, au contraire, y a passé la plus grande partie de son existence. Ce dernier a pendant longtemps, pour les Allemands, résumé dans son nom la peinture allemande du XV^e^ siècle; les marchands de tableaux lui attribuent encore aujourd'hui toutes les peintures primitives de son pays. Il mérite certes d'attirer l'attention. Coloriste de premier ordre, il est le plus « peintre » des peintres allemands de son siècle; c'est à lui que l'école d'Augsburg doit les traditions qui en ont fait, au XVI^e^ siècle, l'école vénitienne de l'Allemagne. Mais Holbein le père est inférieur à ses contemporains italiens, Carpaccio et Mantegna, par exemple, et d'un autre côté ses créations sont dépourvues de ce sentiment intime qui nous fait tant aimer Étienne Lochner, Martin Schongauer, le moine Martin Schwarz qui, eux, ne valent que comme créateurs d'émotions. Ses *Scènes de la vie de la Vierge* de la cathédrale d'Augsburg, qui sont de ses premières œuvres, faisaient présager un grand maître; mais, dans certains tableaux du musée, la source de l'émotion semble tarie, et nous n'avons plus devant nous qu'un art original, correct, riche d'effets, un art sans mouvement et sans vie.

Quant à Holbein le jeune, qui, décidément, est né à Augsburg, et non à Bâle, il paraît impossible, on l'a judicieusement remarqué, de le rattacher à l'école de sa ville natale (1). Ce merveilleux portraitiste s'éloigne de l'ancienne peinture allemande. Voyez ses *Vierges :* elles ne sont assurément plus empreintes du sentiment religieux que nous admirions chez les bons vieux maîtres. A Augsburg, une œuvre de jeunesse, *Le martyre de saint Sébastien*, portant la date de 1515, nous montre déjà chez le jeune artiste de dix-sept ans le goût italien et la tendance germanique en présence et luttant l'un contre l'autre. Il suffit de considérer les chefs-d'œuvre d'Holbein pour savoir laquelle des deux influences l'a emporté.

A cette époque, les œuvres véritablement issues des écoles souabes, soit de la branche idéaliste d'Ulm, soit de la branche

(1) Il n'a même à Augsburg aucune toile vraiment digne de mention, sauf peut-être un portrait du duc Ulrich de Souabe.

Digitized by Google

réaliste ou naturaliste d'Augsburg, accusent d'une manière nette l'influence de Dürer, jointe à celle de l'art italien. Mais tandis que l'école d'Ulm ne nous offre guère que Martin Schaffner, auteur de froides compositions aux couleurs imitées des Vénitiens, l'école d'Augsburg nous donne un peintre d'une tout autre importance artistique, Hans Burgkmair, un vrai prince de l'art, celui-ci (1).

Fils d'un peintre renommé, — Thomas Burgkmair, dont le musée et la cathédrale d'Augsburg conservent maints tableaux, — Hans Burgkmair étudia d'abord dans l'atelier de Martin Schongauer, puis à Venise, où son sens naturel de la couleur se développa au contact de l'art des Bellini et des Carpaccio. Mais bientôt il fut saisi de la noble et méritoire ambition d'échapper à l'imitation servile des étrangers, et de rivaliser avec les magiciens d'Italie au lieu de les copier. Ce but, il l'a atteint mieux que Dürer lui-même. Ses grandes *Basiliques* de la galerie d'Augsburg nous offrent vraiment un art nouveau, très allemand, avec des paysages d'une lumière douce (2), des figures nobles et expressives : c'est une peinture plus colorée que celle des vieux maîtres allemands, plus sentimentale que celle des Flamands, plus passionnée que celle des Vénitiens. Le musée d'Augsburg possède de lui de larges et magistrales compositions; voyez, par exemple, ce polyptyque, où, sur un fond de beau paysage oriental, il représente le Christ trônant au milieu d'anges et de saints, tandis que saint Pierre montre la clef du paradis. Ces effets d'ensemble, généralement disparates dans les peintures allemandes, sont chez Burgkmair d'une religieuse harmonie; c'est déjà de la peinture musicale. Le même musée conserve de lui un *Crucifiement*, remarquable par la belle Vierge aux mains jointes et au regard levé vers le Christ, remarquable aussi par l'exécution parfaite de l'armure argentée d'un guerrier; l'artiste avait d'ailleurs étudié à fond toutes les pièces qui composent l'armure du

(1) Il ne fut pas uniquement peintre; comme son immortel ami Dürer, il a réservé en partie à la gravure l'effort de son génie.

(2) Il est, avec le peintre de Ratisbonne Altdorfer, le premier en Allemagne qui ait peint le paysage d'après nature.

Digitized by Google

chevalier et de son destrier : nombre de ses tableaux le montrent. Et n'est-ce pas de lui encore ce Christ recevant sa mère au ciel, tout ce qu'on peut imaginer à la fois de plus humain et de plus divin? Elle arrive, heureuse; lui, il est assis, et quel bonheur immense il couve intérieurement! Il n'a pas besoin de la regarder, il la sent venir vers lui; peut-être que, s'il la regardait, il se souviendrait trop qu'il est homme et s'élancerait dans ses bras maternels...

Le caractère général de la ville d'Augsburg témoigne de son ancienne importance. Parmi ses monuments historiques, la plupart datent de l'époque de la Renaissance, qui est celle de ses grands jours; telles, par exemple, ces fontaines élégantes ornées de statues et de grilles en fer repoussé, qui s'élèvent sur les places de la cité. Des rues entières, étroites et sinueuses, ont gardé leur aspect de ce temps; on retrouve sur les façades des peintures murales, des fresques ou encore d'anciens *sgraffiti*, suivant le procédé, renouvelé des Romains, qui fut utilisé longtemps pendant la Renaissance en Italie, en Suisse et dans l'Allemagne méridionale, surtout à Augsburg et à Nuremberg (1).

Inévitablement l'on se heurte aussi sans cesse à des rappels du XVIII[e] siècle allemand. Mais le rococo, d'ordinaire si fâcheux en Bavière, semble un divertissement en cette vieille ville gothique à l'architecture fine et massive, qui est comme une façon de Nuremberg très paternel et très doux.

Quant aux édifices du moyen âge, la ville de saint Ulrich n'en possède en somme qu'un petit nombre, ayant été plusieurs

(1) Le *sgraffito*, ainsi que son nom l'indique (*sgraffito* signifie, en italien, égratigné, gratté, gravé), est une sorte de gravure faite dans un mortier spécial, dont diverses couches très minces ont été au préalable superposées, chacune enduite d'une couleur différente. Après la Renaissance, le procédé tomba en pleine désuétude et même dans un oubli complet. C'est ce qui rend intéressants ces anciens sgraffites d'Augsburg. Depuis quelques années, ce genre de décoration est revenu en faveur; on voit des sgraffites à Munich, dans la Maximilianstrasse; à Vienne, dans les nouveaux quartiers du Ring; à Dresde, le long de la façade du château royal; à Bayreuth, à la villa Wahnfried. Londres en a de remarquables dans Piccadilly et à la vaste façade du South Kensington Museum. Bruxelles et Berne en possèdent aussi quelques exemplaires.

Digitized by Google

fois détruite dans les premiers siècles. Parmi ces édifices, l'un est fort vénérable : la cathédrale gothique, si forte et si bonne avec ses portails surmontés de vieux saints. Fondée au Xe siècle sur l'emplacement d'un édifice romain, elle a été rendue bizarre de forme par les reconstructions diverses qu'on lui a fait subir aux XIVe et XVe siècles. Elle a cinq nefs et deux chœurs; en revanche, elle est dénuée de maintes parties auxquelles lui donnaient droit les règles. Elle est riche en détails très remarquables par leur beauté et leur antiquité : vitraux peints des verrières dont certains sont les plus vieux de l'Allemagne, portes, autels, candélabres en bronze, grilles en fer clôturant les chapelles, vieux tableaux de l'école allemande... Ce *Dom* est un musée plein de somptueuses images : ce sont des autels où Burgkmair, Holbein le Vieux, Wohlgemuth, Altdorfer, Zeitblom, Amberger, Louis Schongauer (1) ont peint des triptyques pieux; ce sont des images sculptées et peintes, des scènes de la Passion, admirable travail d'Augsbourgeois probes et sincères, à jamais anonymes... Un chœur réservé, richement tendu de cuir repoussé et doré, possède le reliquaire de saint Ulrich, l'évêque du Xe siècle, patron de la ville. Le second chœur, beaucoup plus ancien, possède une petite chapelle romane, sombre et froid tombeau qui faisait partie d'un couvent disparu : on voit encore, au-dessus, la tribune dans laquelle les religieuses venaient entendre la messe. Près du très vieux trône épiscopal en pierre de saint Ulrich sont reléguées les vénérables bannières des corporations de métier. Ces débris d'un passé qui eut tant d'importance, ce siège carolingien du saint évêque, rogné, découpé, emporté en détail par les dévots avides, tout cela fait bien songer...

Attenant à la cathédrale, le beau cloître des chanoines est rempli de pierres tumulaires fort anciennes, de beaucoup antérieures à l'église, avec portraits vivants, pleins de force et de naturel, frappants, inoubliables.

(1) Frère du célèbre Martin Schongauer, le peintre de Colmar. Louis Schongauer, qui figure sur la liste des bourgeois d'Augsburg pour l'année 1486, a ici d'adorables petites *Scènes de la vie de Marie*, où se retrouve quelque chose de la grâce et de l'émotion de son frère.

Digitized by Google

Les églises d'Augsburg sont riches d'ornements. Sainte-Anne a de vieilles peintures de Burgkmair (1), de Holbein, de Cranach, d'Amberger, et une somptueuse chapelle Fugger du XVI^e siècle; Saint-Ulrich-et-Sainte-Afra a de splendides autels du XVII^e siècle chargés de figures sculptées, et une chapelle contenant le beau monument Fugger dont j'ai fait mention déjà. Les églises d'Augsburg attirent spécialement l'attention par leurs grilles en fer du XVI^e siècle, à la fois délicates et fortes. A quelle hauteur fut porté à cette époque l'art de la serrurerie!

Mais la perle des monuments d'Augsburg, sa véritable cathédrale, ainsi que le proclame l'historien Michelet, est son hôtel de ville ou *Rathhaus*, admirable édifice de la Renaissance, flanqué de la tour Perlach du moyen-âge qui lui sert de beffroi. Il porte au fronton les armes de la ville, une énorme pomme de pin en bronze. Il n'est pas vaste; ses belles proportions trompent sur son étendue réelle, dont on se rend compte à l'intérieur. Vous pénétrez d'abord dans un noble vestibule, dont chaque porte est surmontée d'un beau buste en bronze d'empereur romain; au fond se trouve l'oiseau symbolique, l'aigle colossal de l'empire : il cherche à faire tenir le globe dans ses serres, mais si puissantes que soient celles-ci, elles glissent sur la vaste surface, et le monde échappe à l'empire. Au-dessus du premier étage, qui fournit des prétoires aux tribunaux, sous les combles auxquels aboutit un majestueux escalier, est la fameuse *Salle d'or*, une des plus belles salles de la Renaissance en Allemagne. Les peintures qui la décorent richement célèbrent la gloire de la cité elle-même : celle-ci nous fait assister ainsi à sa propre apothéose. La salle domine la ville et toute la campagne environnante; la ville-dieu triomphe dans les nuages. Tout autour défile un cortège d'empereurs romains allemands, avec des inscriptions honorifiques, morales, épigrammatiques; au-dessus des empereurs, au-dessus des trois rangs de fenêtres superposées qui éclairent la salle, planent, dans les fresques de la voûte, des images sym-

(1) Notamment les panneaux du grand orgue.

Digitized by Google

boliques et variées de la ville; au centre, insolemment, elle trône sur un char attelé de nobles, de cardinaux; dans les médaillons des coins, plus humble, elle triomphe mieux encore : ici, travailleuse; là, doctoresse; là, elle montre une ruche : *Cives propagantur;* plus loin, enfin, elle se révèle dans son rôle naturel de femme d'intérieur à son ménage, entourée de tous les ustensiles de la vie domestique; belle et forte, elle tient les clefs et dit : *Omnia et ubique;* c'est que de ses clefs elle ouvrait tout, les magasins des deux mondes et les conseils des princes. Les grisailles du bas fournissent l'élément comique; elles expriment le côté positif du ménage réel de façon passablement bouffonne. Mais si vous cherchez dans cette Salle d'or les portraits des magistrats de la ville, vous n'en trouverez qu'un : celui de la femme du bourgmestre. Toujours la ménagère! Elle n'est point jeune, elle a l'air sérieux, prudent, économe. En vérité, ce ne sont pas là de vaines images, mais des traits jetant un jour décisif sur l'histoire de la ville et les causes cachées de son extraordinaire fortune. Nul doute, en effet, que l'esprit de famille, l'esprit humble et sage du ménage, appliqué à la banque, à la politique, à toute affaire, est le secret de la grandeur de la vieille Allemagne. Ne serait-ce pas le secret de ces Fugger eux-mêmes qui ont su, de leur condition première de simples ouvriers tisserands, s'élever aux plus hautes destinées?

J.-G. FRESON.

Digitized by Google

L'EMPIRE SOUS LES LUXEMBOURGEOIS [1]

(JEAN L'AVEUGLE)

VIII

SOMMAIRE : Le roi Jean devient aveugle. — Candidature de Charles de Luxembourg comme roi des Romains. On se ligue contre la Bohême. Victoire des Luxembourgeois. Le pape négocie la paix. L'élection du margrave Charles comme roi des Romains est contestée. Il assiste à la bataille de Crécy. Son père est tué. Ce que devient la dépouille mortelle du roi Jean.

Nul ne profita autant de l'accident arrivé au roi de Bohême que l'empereur Louis de Bavière. Il se remue beaucoup dans le but d'empêcher la maison de Luxembourg de reprendre un jour, en Allemagne, le premier rang, et il s'en cache si peu qu'il s'attire les reproches de l'Électeur de Trèves. Si celui-ci n'est point le chef de sa race, il en est à coup sûr le membre le plus puissant, le plus respecté, et l'empereur tient trop à son concours pour ne point l'écouter avec déférence. Il alla même jusqu'à consentir à une réconciliation avec le roi de Bohême. Les termes en furent débattus et arrêtés, en mars 1339, à la diète de Francfort [2]. On découvrit bientôt que cet acte s'appuyait sur une assertion mensongère. Jamais les fils du roi Jean n'avaient songé à rentrer dans les bonnes grâces de l'empe-

(1) Suite, voir le numéro de la *Revue de Belgique* du 15 avril 1896.

(2) BŒHMER, *Regesten Kaiser Ludwigs*, n° 1980; *Kœnigs Johanns*, n° 256. SCHŒTTER, *loc. cit.*, II, 150-152.

Digitized by Google

reur. Charles de Bohême l'affirme en ces termes dans son autobiographie :

« Quand j'appris ces nouvelles, je m'empressai de me rendre « auprès de mon père à Miltenberg, qui est une localité du « diocèse de Mayence, et lui prouvai que tout ce qu'il avait « négocié avec ce Louis de Bavière reposait sur une base « fausse et trompeuse. C'est pourquoi, d'accord avec les barons « de Bohême, je refusai d'approuver et de reconnaître ladite « convention. Je déclarai, en outre, que je considérais tout ce « qui avait été fait et convenu comme non avenu et sans « valeur (1). » Le roi Jean, sur la conscience de qui un solennel traité ne pesait pas plus qu'une simple promesse, rassura son héritier et tomba d'accord avec lui sur la ligne à suivre. Il l'accompagna dans un voyage en Silésie, et le quitta en lui donnant rendez-vous à Luxembourg pour aller combattre les Anglais et leurs alliés (2). Ce fut pendant cette campagne d'automne que l'œil gauche du roi commença à s'enflammer, et à le faire souffrir de telle sorte qu'il s'en alla tout droit à Montpellier, dont l'école de médecine jouissait déjà d'une grande réputation.

Un docteur juif ou arabe, on ne sait pas au juste, le soigna de telle sorte qu'il perdit la vue sans espoir de la recouvrer jamais. En thèse générale, un aveugle ne compte plus, c'est un homme fini. Notre Luxembourgeois ne l'entend pas ainsi. Il est d'une trempe à part et se sent capable de surmonter tous les obstacles. Son premier soin est de retenir auprès de lui son fils, qui se proposait d'aller soutenir le roi d'Aragon dans sa guerre contre les Maures de Grenade. Ils vont ensemble à la cour d'Avignon et s'y attardent. Un jour que Charles de Bohême devisait joyeusement avec son ancien précepteur, l'abbé Pierre, de Fécamp, devenu cardinal, qui avait mis son palais à sa disposition, il arriva au cardinal de dire : « Sais-tu bien, margrave de Moravie, que tu deviendras avant peu roi des Romains? » A quoi le jeune prince s'empressa de répondre :

(1) *Kaiser Karls Jugendleben*, p. 57.
(2) *Froissart*. Éd. BUCHON, I, 115.

Digitized by Google

« Et toi, avant cela, tu seras pape (1). » Ce n'était pas là, comme on pourrait le croire, propos en l'air, c'était bel et bien un pacte. On le comprend d'autant mieux que, si un pape du moyen âge peut malaisément se passer du concours d'un empereur d'Allemagne, celui-ci, par contre, a absolument besoin du pape pour se faire agréer par les trois électeurs rhénans, parfois si difficiles et si coûteux à mettre d'accord, et ensuite pour se faire couronner à Rome.

Le roi de France avait confié au roi Jean une mission dans le Midi. Il s'en occupe, ou plutôt il feint de s'en occuper. Quand on lui remet une lettre, il l'ouvre et la tient tout un temps devant ses yeux éteints, sans se douter que ceux qui l'entourent se font des signes d'intelligence et étouffent leur envie de rire. Les siens ont gagné à son malheur qu'il ne négligera plus ses intérêts et les leurs en risquant sa vie dans les joutes, passes d'armes et tournois que Philippe le Bel avait eu le bon sens d'interdire sous les peines les plus sévères, et qui, après lui, étaient revenus à la mode. La nouvelle que l'empereur a confisqué à son profit les États de son gendre Henri de Bavière, qui vient de mourir, et qu'il a commis bientôt après la faute inexplicable d'arracher aux ducs d'Autriche la Carinthie, dont il les avait solennellement mis en possession, en 1335, pour la donner à son fils Louis, comme si c'était un fief disponible, le rappelle en Allemagne. Il veut profiter de ces fautes, de la dernière surtout.

Son fils Charles l'aide en ceci merveilleusement. Cela lui est d'autant plus facile, qu'il a accepté, en février 1342, le gouvernement de la Bohême, à la condition d'avoir les mains absolument libres. Il a été stipulé que son père n'y mettrait pas les pieds pendant deux ans et se contenterait à l'avenir d'une pension de cinq mille marcs d'argent (2). Ce manque de déférence et cette défiance s'expliquent suffisamment quand on songe à la désaffection générale née de la conduite du roi Jean vis-à-vis de sa première femme, de ses besoins continuels d'ar-

(1) *Kaiser Karls Jugendleben*, p. 60.
(2) *Id.*, p. 64.

Digitized by Google

gent, de sa vie au loin, de ses guerres sans cesse renouvelées, de son luxe effréné à la cour de France et ailleurs, tandis que son palais de Prague et ses autres résidences de Bohême tombent en ruine, et que partout dans ses États on mourait littéralement de faim. Charles de Luxembourg nous raconte lui-même ce qu'il fit pour se rendre populaire. Son premier soin fut d'apprendre le tchèque, qu'il avait complètement oublié, et, en peu de temps, il en arriva à le parler très couramment (1).

Ce n'est pas sans coquetterie qu'il nous fait cet aveu, car il s'empresse d'ajouter que, par une grâce spéciale de la Providence, il parle, il écrit et il lit avec la même facilité le français, l'italien, l'allemand et le latin.

Il a peut-être été le seul prince polyglotte de son temps, aussi ne devons-nous pas trop nous étonner de voir de nos jours deux savants, MM. Loserth et Kalouski, se disputer sur la question de savoir quelle nationalité il convient de lui attribuer. Ces deux savants ont évidemment beaucoup de temps à perdre (2). De plus, le problème historique qu'ils veulent résoudre n'en est pas un. On sait trop bien d'où nous vient ce Charles de Luxembourg, comment il a été élevé et ce qu'il a fait, pour ne pouvoir pas se méprendre sur son compte. Il n'est slave que par calcul. Dès qu'il parle suffisamment le tchèque, il éloigne de la cour de Prague les étrangers ; les Luxembourgeois comme les autres. Il accuse particulièrement ceux-ci de tenir l'oreille du roi Jean et de l'indisposer contre lui (3).

(1) Même ouvr., p. 27.

(2) KALOUSKI, *Ueber die Nationalität Karls des Vierten*. Prag., 1879. In-8°.

(3) *Kaiser Karls Jugendleben*, p. 30. Le continuateur anonyme de l'autobiographie de Charles IV revient sur cette accusation et affirme que les fils de Jean l'Aveugle auraient déclaré un jour que leur père ne savait point garder d'argent devers lui, et que, dès qu'il en avait, il le partageait « *inter Rinenses henkinos* » (v. *loc. cit.*, p. 73). On s'est donné beaucoup de mal sans arriver à expliquer ces deux mots. Nous ne prétendons pas être plus heureux que Ducange, Adelung, Bœhmer, Schœtter et Œlsner ; nous nous permettrons seulement de rappeler que Froissart nous dit qu'il n'a « vu haut seigneur qui n'eût ses marmousets ». Ceux-ci, dit-il encore, étaient de jeunes ecclésiastiques ou des garçons montés en honneurs par leurs jongleries et leurs bourdes. Leur chef en Bohême paraît avoir été Guillaume de Machault, musicien et poète à ses heures,

Digitized by Google

Il va plus loin. Il repousse une fois encore un accord des siens avec l'empereur Louis, parce qu'il est stipulé dans l'acte qu'une somme de 20,000 marcs sera versée à son père, et qu'il craint que cet argent soit partagé comme d'habitude entre les étrangers qui entourent le roi (1). Au fond, il se défie de tout le monde, de ses barons comme des autres, et se décide à payer en toute rencontre de sa personne. « J'ai commencé, dit-il, par faire le voyage de Pressbourg, dans le but de réconcilier le roi de Hongrie avec le duc d'Autriche (2). »

Quand, après cela, le roi Jean vient à Vienne, il reçoit du duc Albert II le meilleur accueil et tombe d'accord avec lui sur les termes d'une réconciliation entre leurs deux maisons si longtemps divisées. A ce propos, on raconte que, l'entrevue devant être secrète, Jean l'Aveugle, comme on l'appelait déjà, fut laissé seul avec le duc Albert, aussi à plaindre que lui, puisqu'à la suite d'un empoisonnement, il avait été frappé de paralysie. Donc, si l'un des deux princes ne voyait pas, l'autre ne pouvait bouger de son siège, ce qui donna lieu à une scène plaisante.

Le roi Jean avait pris congé, et croyant se diriger vers la porte, il alla vers les fenêtres. D'un cri, le duc le prévint de son erreur, mais il eut beau le remettre dans le bon chemin, le pauvre aveugle se trompait toujours et bousculait les meubles en cherchant une issue. Enfin, impatienté, il s'arrêta, et tous deux saluèrent d'un grand éclat de rire leur commune impuis-

qui a rempli auprès du roi Jean tour à tour les fonctions de valet de chambre, de secrétaire particulier et de correspondant. Il y avait aussi dans le nombre un sire de Neufchâteau, sujet brabançon, et un fils naturel du roi Jean nommé Nicolas de Luxembourg.

(1) La générosité de Jean l'Aveugle que son fils lui reproche est, au contraire, une vertu aux yeux de Guillaume de Marchault, qui en profite. Voici en quels termes il en parle :

« Il donnait ses joiaux et terre ;
« Or, argent, rien ne retenait,
« Fors l'honneur : ad ce tenait,
« Et il en avait plus que nulz. »
. . . . . .

(V. *Œuvres*. Éd. TARBÉ, p. 103.)

(2) *Bœhmer's Geschichtsquellen*, I, 355.

Digitized by Google

sance à s'entr'aider. On accourut au bruit; ou partagea leur hilarité, et l'on put dire que jamais frères ennemis ne s'etaient réconciliés plus gaiement (1). Comme toujours, un mariage sortit de là. Rodolphe, le fils aîné du duc Albert d'Autriche, fut fiancé à Catherine, la fille mineure de Charles de Luxembourg, margrave de Moravie. Les mariages princiers, généralement mal assortis, sont, nous le savons déjà, la spécialité du roi Jean et, sur ce point, comme sur bien d'autres, il est incorrigible. Heureusement que pour l'avenir des siens son fils Charles intervient désormais avec énergie et sait lui tenir tête quand il le faut. Son frère Jean-Henri se joint à lui, toutes les fois qu'il en est requis. Leur grand-oncle, l'Électeur de Trèves, outré de la mauvaise foi de l'empereur Louis, surtout en ce qui touche le Tyrol et la Carinthie, se range ostensiblement de leur côté et ne leur épargne pas les bons avis (2). Leur revanche sera illégale mais complète, et leur viendra d'autant plus vite que, le pape Benoit mort, c'est l'ancien précepteur de Charles de Bohême qui prend sa place. Dès le 13 avril 1343, au mépris d'un vote de la Diète impériale de 1338, il intervient en maître dans les affaires d'Allemagne, d'abord par une bulle qui réédite tous les griefs de Jean XXII contre l'empereur déjà frappé d'excommunication majeure, puis par des lettres confidentielles aux électeurs tant laïques qu'ecclésiastiques, leur disant que le moment est venu de procéder au choix d'un autre roi des Romains.

Quel sera ce nouveau roi? On le devine sans peine. Charles de Bohême veut remercier de vive voix le souverain pontife de son intervention en sa faveur, et il se met en route pour la France. A Paris, il rejoint son père, que sa triste infirmité n'empêche pas d'être de bon conseil à l'occasion, et se rend avec lui à la cour d'Avignon.

Ces bons rapports entre le père et le fils nous disent que tout a été définitivement réglé entre eux, que leurs discordes passées n'ont pas laissé derrière elles la moindre amertume.

(1) *Joh. Victoriensis*, p. 443, dans *J. J. Bœhmer's Geschichtsquellen Deutschlands* (*Fontos rerum german.*), vol. I.

(2) DOMINICUS, *loc. cit.*, p. 431.

Digitized by Google

Il s'agit maintenant d'obtenir du pape toute une série de mesures capables de faire abandonner par les trois électeurs ecclésiastiques de l'empire leurs velléités d'indépendance, de fermer la bouche aux prédicateurs franciscains qui les approuvent, de punir Louis de Bavière pour avoir empiété sur les droits de l'Église. La négociation fut heureuse, et le margrave Charles eut d'autant plus à s'en applaudir que le pape consentit à rompre le lien séculaire qui rattachait le clergé tchèque à l'église métropolitaine de Mayence et fit de l'évêque de Prague un archevêque national et indépendant (1).

Le pape Clément VI aimait bien son ancien élève et ne pouvait lui en donner une meilleure preuve, quoique, à tout prendre, il soit assez singulier qu'un futur empereur sacrifiât les intérêts de l'Allemagne au soin de sa popularité aux bords de la Moldau.

Mais il ne faut pas oublier que les princes du moyen âge sont, en général, de profonds égoïstes, que Charles de Luxembourg, pour combattre officiellement en Bohême la désaffection due aux folles dépenses et aux folles entreprises de son père, n'avait peut-être pas le choix des moyens. Il dut cependant, en 1345, encore une fois faire appel au dévouement de ses compatriotes. Tous ses voisins et anciens amis, gagnés par l'argent des Bavarois, avaient déclaré à la fois la guerre au roi Jean, et l'un d'eux, le roi Casimir de Pologne, s'était oublié jusqu'à le provoquer en combat singulier. Le roi Jean ne fit qu'en rire et répondit : « Quoique aveugle, j'accepte votre défi, si vous avez le courage de vous faire crever les yeux (2). »

Le roi Casimir se tint coi. Cela ne faisait pas son compte. Les préparatifs guerriers de son fils étant achevés, il pénétra avec lui en Pologne, y promena sans pitié le glaive et la torche, battit en rase campagne le roi Casimir et brûla les faubourgs

(1) G. GRANDAUR, *Kaiser und Papstgeschichte*. Leipzig, 1883, p. 57. PALACKY, *loc. cit.*, II, 255. Ce dernier auteur cite, en outre, la bulle du 5 mai 1344 qui transporte à l'archevêque de Prague le droit de procéder dorénavant au couronnement des rois de Bohême, droit qui avait appartenu jusqu'alors aux électeurs de Mayence.

(2) *Kaiser Karls Jugendleben*, p. 71.

Digitized by Google

de Cracovie, sa capitale. Une expédition menée aussi rondement amena les autres voisins de la Bohême conjurés contre elle à s'abstenir de toute démonstration hostile. Le pape en fut averti et négocia la paix (1). Une intervention aussi directe de la curie romaine, suivant de près la suppression de la tutelle exercée jusque-là par l'Église de Mayence sur le clergé bohême, alors que le souverain du pays conservait la plénitude de ses droits et prérogatives comme électeur laïque de l'empire, causa en Allemagne un légitime mécontentement. On en profita pour travailler contre la candidature de l'héritier du trône de Bohême, qui se montrait dans tous ses actes plus Slave qu'Allemand.

La suite prouva qu'on ne s'était guère trompé sur son compte. L'Électeur de Cologne lui vendit son concours un bon prix, celui de Mayence, au contraire, qui se refusa à tout arrangement, fut dépossédé par Clément VI et remplacé sur l'heure par le comte Gerlach de Nassau, jeune prêtre de vingt ans à peine, qui était un petit-fils de l'infortuné et malléable empereur Adolphe. Cela fait, les électeurs laïques et ecclésiastiques se réunirent le 11 juillet 1346 dans la prairie de Rense et recommencèrent, avec le même succès, le jeu joué en 1308, lors de l'élection du comte Henri de Luxembourg. Charles, margrave de Moravie et prince héritier de Bohême, fut élu roi de Germanie par deux voix laïques, celle de son père et celle de l'Électeur de Saxe, et par les trois voix ecclésiastiques. C'était entrer au pouvoir par la petite porte, deux des électeurs laïques n'ayant pas été convoqués sous le prétexte que les censures papales les frappaient d'incapacité. Que valait ce prétexte?

Moins que rien, par la bonne raison que, dès 1338, comme nous l'avons dit déjà, l'Allemagne, mise en interdit et impatientée de l'être, avait repoussé toute ingérence du Saint-Siège dans ses affaires temporelles. Cela s'était fait sérieusement et solennellement; d'abord par une conférence électorale tenue dans la prairie de Rense, au mois de juillet, puis, le mois suivant,

(1) J. SCHŒTTER, *Johann von Luxemburg*, II, 240.

Digitized by Google

par une résolution prise par la Diète ou le Parlement de Francfort-sur-le-Mein (1). Et, à cette occasion, Louis de Bavière avait payé bravement de sa personne ; il avait paru en public à Sachsenhausen, qui est l'un des faubourgs deFrancfort, couronne en tête et sceptre en main, et avait approuvé de la parole et du geste la déclaration de guerre à la papauté, qui allait être proclamée et affichée dans l'Allemagne entière. Pendant ce temps, les princes luxembourgeois s'étaient tenus à l'écart. Ils n'avaient paru ni à Rens ni à Francfort, mais ils n'étaient pas loin et avaient pu assister aux merveilleux effets de la condamnation de leur politique cléricale. La tristesse générale se fondait en joie. Bourgeois et manants répondaient par des cris d'allégresse et des chansons aux cloches de leurs églises, si longtemps muettes, sonnant maintenant à toute volée.

Quand un prêtre, pris de scrupule, refusait de prêcher ou de dire sa messe, on le chassait brutalement.

Encore un peu, et l'on versait dans le schisme. Ce qui empêcha peut-être qu'on en vînt là, fut en cette même année, vers la Saint-Michel, un déchaînement à peu près général contre les juifs accusés d'avoir empoisonné les sources et les fontaines et de crimes imaginaires commis sur des hosties consacrées. La bêtise humaine, une fois de plus, servait de dérivatif. Son intervention rappelle et confirme assez bien l'aventure de ce prince allemand qui, ayant voulu sauver des juifs, fut si cruellement battu par ses propres paysans qu'il disait en se frottant les côtes : « Cela m'apprendra à me mettre en travers de la volonté divine. »

En retournant à la messe, le peuple allemand avait repris son joug et ses superstitions. C'était fatal. Ni lui ni ses chefs ne protestèrent quand l'ordre vint de la cour d'Avignon de reconnaître Charles de Luxembourg comme roi des Romains. On se contenta de dire : « Celui-là ne sera jamais notre roi ; il

(1) EICHHORN, *Ueber den Kurverein*, dans les *Abhandlungen der Berliner Academie der Wissenschaften*. Berlin, 1846, p. 323. ADAM PFAFF, *Deutsche Geschichte*. Braunschweig, 1856, vol. III, p. 162. PÜTTER, *Historische Entwickelung der heutigen Staatsverfassung des teutschen Reichs*. Gœttingen, 1788, I, 235.

Digitized by Google

ne sera que le roi des prêtres. » Tout juste ce qu'on avait dit, un siècle plus tôt, du landgrave Henri de Thuringe. Et que n'aurait-on pas ajouté, si l'on avait su alors que le succès électoral du prince Charles était le résultat d'un marché ; qu'à son dernier voyage à Avignon, il avait dû prendre l'engagement formel de céder à la couronne de France tous les fiefs impériaux de langue romane, comme l'empereur Louis de Bavière avait été sur le point de le faire, et qu'à ce prix on avait consenti à servir son ambition (1). La rigueur dont avait usé le pape à l'égard de l'Électeur de Mayence prouve suffisamment qu'il était décidé à aller jusqu'au bout. Mais il arrive souvent, comme dans ce cas, que ce sont les choses les plus importantes à connaître qu'on ignore, et alors, faute de mieux, on s'attache à des niaiseries, à des misères. C'est ainsi qu'au moment même où l'on avait procédé à Rense à l'élection de Charles de Moravie, la bannière du Saint-Empire, plantée selon l'usage au bord du Rhin, tomba à l'eau et se perdit.

Un coup de vent, paraît-il, avait tout fait. Mais, comme l'aventure s'y prêtait, on fit intervenir le doigt de Dieu dans l'affaire, et les imaginations populaires, d'autant plus avides de merveilleux que l'ignorance était profonde, furent vivement impressionnées. Le parti bavarois jubilait trop tôt. Une diversion se fit. Elle vint d'Édouard III, de ce même roi d'Angleterre qui avait été un instant désigné au périlleux honneur de succéder à son beau-frère, l'empereur Louis. Le jour même où Charles de Luxembourg avait été élu roi de Germanie, il avait débarqué en Normandie, et, s'il demeurait vainqueur du roi de France, il était à craindre qu'il ne devînt le maître et le tyran de l'Europe entière. Jean l'Aveugle et son fils Charles n'hésitèrent pas un instant sur l'attitude qu'ils devaient prendre. Ils résolurent de s'opposer à lui. Ils arrivèrent assez à temps au camp français pour combattre, le 26 août 1346, à la bataille de Crécy où, pour la première fois, l'artillerie fut employée en rase campagne du côté des Anglais, ce qui, quoique Froissart s'en taise, a dû contribuer à leur victoire.

(1) DOMINICUS, *loc. cit.*, p. 448.

Digitized by Google

La bataille finie, les hérauts d'armes chargés par Édouard III de faire le compte des morts, reconnurent sans peine le roi de Bohême à son heaume surmonté de trois plumes d'autruche avec cette devise : *Ich diene.* On sait que le prince de Galles voulut avoir ce cimier. « C'est là ma part de butin », aurait-il dit, et depuis, le panache et la devise du roi de Bohême ont toujours figuré dans les armoiries des princes royaux d'Angleterre. Le genre de mort de Jean l'Aveugle a donné à bon droit à sa mémoire une auréole. Il est tombé à Crécy comme son bien-aimé patron Roland à Roncevaux, accablé sous le nombre, et son idée de faire attacher son cheval à ceux de ses plus fidèles serviteurs — idée assez naturelle de la part d'un aveugle — se trouve être également un emprunt aux légendes héroïques de l'époque carolingienne. Malgré sa passion pour la France qui représente pour lui la joie de vivre dans le luxe, les distractions chevaleresques et la galanterie, il est donc resté dans le fond un burgrave complet. Son testament qu'il dicta à Bouvignies, le 9 septembre 1340, en donne des preuves nouvelles (1).

C'est en terre impériale, à Clairefontaine ou Bardenbourg, monastère de l'ordre de Cîteaux, situé près d'Arlon dans l'ancien diocèse de Trèves, qu'il veut avoir sa dernière demeure. Sa volonté n'a pas été respectée. Les changements de régime, les guerres internationales et les révolutions sociales s'en prirent à ses cendres, de sorte que, depuis le XIVe siècle, elles ont changé nombre de fois de ville et même de pays (2). Aujourd'hui, elles reposent, sous un mausolée de marbre noir, dans la chapelle du château de Castel, voisin de Sarrebruck,

(1) Archives générales de Belgique. Chambre des comptes, reg. n° 36, f° 549 à 554. Ce cartulaire, qui appartient au XIVe siècle, est beaucoup plus exact que celui de 1546 que le P. Bertholet a suivi. Il donne raison à M. Schœtter, qui, pages 193 à 196 du deuxième volume de son *Johann Graf von Luxemburg*, a corrigé le texte du testament publié par le savant jésuite dans le sixième volume de son *Histoire ecclésiastique et civile du Luxembourg.*

(2) BERTHOLET, *loc. cit.*, VI, 39. DEWEZ, *Histoire particulière des provinces belgiques*, II, 381-382. Dr PAQUET, *Die Hauptthatsachen der Luxemburger Geschichte.* Luxemburg, 1839, p. X. Dr NEYEN, *Biographie luxembourgeoise*, I, 86, 87, 337.

Digitized by Google

en terre prussienne. Voici de quelle façon elles sont venues là. A la fin de 1794, les bénédictins de Munster, qui étaient depuis 1613 les gardiens des restes de Jean l'Aveugle, craignant la visite des troupes françaises, et sachant fort bien de quelle façon les républicains d'alors agissaient à l'égard de tout ce qui n'était pas bon à emporter, confièrent le corps du roi de Bohême à un boulanger de Luxembourg qui le cacha dans son bûcher. Il y resta trois ans. Au bout de ce temps, les moines vinrent réclamer la dépouille royale, et, au lieu de la rapporter dans leur église, ils en firent cadeau à la famille Boch, propriétaire de la faïencerie de Sept-Fontaines, à laquelle ils avaient sans doute certaines obligations. L'un de ces messieurs Boch, quand il s'en alla fonder, de l'autre côté de la frontière belge, la célèbre usine de Metlach, emporta avec lui le roi de Bohême, qui fit partie désormais de son cabinet de curiosités. L'un de ses visiteurs en parla au prince royal de Prusse, qui fut plus tard le roi Frédéric-Guillaume IV, et dont on sait la persistante passion pour les choses du moyen âge. Ce prince offrit à M. Boch, qui n'osa refuser, une belle fontaine en fer de Berlin en échange des restes « du vaillant et gentil sire de Behaigne », comme disait notre vieux Froissart. C'est depuis lors, c'est-à-dire depuis le 26 août 1838, qui se trouve être le 492e anniversaire de la bataille de Crécy, que Jean l'Aveugle repose à Castel (1). Cette dernière demeure sera-t-elle définitive? Cela dépendra, croyons-nous, du

(1) LENZ, *Jean l'Aveugle, roi de Bohême, comte de Luxembourg, marquis d'Arlon. Esquisse biographique.* Gand, 1839, p. 1 à 5. Cet auteur combat, avec raison, l'*Art de vérifier les dates*, voulant que Jean l'Aveugle ait été inhumé dans l'église des dominicaines de Montargis. Une pierre tombale, dont l'inscription a été faite après coup en français moderne, a été trop facilement attribuée au roi de Bohême. Elle appartient, d'après nous, à sa sœur, Marie de Luxembourg, qui avait été élevée au couvent de Montargis et aura voulu y reposer après sa mort. Comme à ce propos les bénédictins, auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, ont induit en erreur la *Biographie universelle* de Michaud et ceux qui les tiennent pour infaillibles, nous estimons qu'il valait la peine de reprendre et de compléter la démonstration du professeur Lenz. Voir aussi dans les *Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg* (Luxembourg, 1850, vol. IV, p. 244-245), l'article intitulé : « Bericht über das Grafmonument des Koenigs Johann des Blinden zu Castell ».

Digitized by Google

patriotisme des Luxembourgeois et de leur nouveau souverain. Jean l'Aveugle, si sévère qu'on soit pour le roi de Bohême et le candidat perpétuel à l'Empire, mérite à tous égards qu'on invoque en sa faveur les termes de son testament, et qu'on se souvienne de ce qu'il a fait et de ce qu'il a voulu faire après lui en faveur de sa terre natale.

CH. RAHLENBECK.

Digitized by Google

CHRONIQUE D'ART

Le 4e Salon du Cercle d'art « Le Sillon » au Musée moderne.

Nous disions ici, à cette même place, la joie et l'espoir suscités en nous par l'exposition du « Sillon », l'an dernier. Nous y voyions l'annonce de toute une pépinière d'artistes nouveaux, continuateurs de la glorieuse tradition d'art de notre pays si petit par le territoire, si grand par la gloire immortelle de ses peintres illustres.

Et ce miracle de l'éclosion incessante de talents inconnus la veille, il s'affirme et se perpétue par l'exposition qui vient de s'ouvrir.

Passons sur l'antichambre tapissée d'affiches dont il est de mode aujourd'hui d'agrémenter les salons d'art, comme si la place, l'unique place des affiches n'était pas dans le plein air des rues, l'animation des foules, l'amusant bariolage des murs et des colonnes-réclame! Passons donc, passons vite!

Tout de suite, dans la première salle, nous requiert l'envoi vraiment remarquable de M. Géo Bernier, un animalier de la filiation directe de ce grand et bon Verwée, dont on inaugurait tout récemment à Knocke, dans une cérémonie pleine de pittoresque, le monument certes fièrement mérité. Le *Charroi des betteraves* et les *Vaches de Knocke* sont deux morceaux pleins de lumière, de couleur, de vie, et le restant de son envoi ne leur est guère inférieur.

M. Maurice Blieck, lui, donne cette année des notes très diverses : deux portraits, de grande allure, un nu, *Ames éplorées*, puis une série de paysages et de sites urbains où se retrou-

Digitized by Google

vent la belle couleur bleue, chatoyante et profonde, et le sentiment dramatique si particulier à M. Blieck et qui font de ce tout jeune peintre un artiste vraiment intéressant et dont on peut tout espérer.

Peut-on dire la même chose de M. Bastien? Un *homo novus* lui aussi, un débutant d'étonnante habileté en tous les cas, comme aussi M. G.-M. Stevens qui expose une série de portraits, parmi lesquels ceux du *Petit Antoine* et d'un gros bébé d'allure un peu zélandaise et hiératique dans son accoutrement des grands jours, sont tout bonnement exquis.

De M. Paul Mathieu, une *Suite d'étangs* — quatre toiles — s'imposent à l'attention, décèlent un bel effort de faire vrai et juste.

MM. Verdussen, Moerenhout et Gouweloos ont eux aussi des envois pleins de fraîcheur et de grâce; M. Bartholomé, des aquarelles et des pastels un peu durs et rêches de ton, mais qui sont d'un artiste épris de réalité et qui sait son métier. A noter encore les *Accessoires*, de M. René Janssens, non sans caractère, et les envois de MM. Denayer et Flasschoen, vraiment prometteurs. Quant aux paysages baignés de lune de M. Fernand Delgouffre, — presque un vétéran, celui-ci, — ce sont comme toujours d'agréables pages caressantes à l'œil et d'un joli sentiment.

La sculpture est peu représentée; on sent que toute la force du groupe est dans son bataillon de jeunes peintres, hardis et ardents, et qui forment, ma foi, un assez joli faisceau de talents pour qu'on en parle et s'en émeuve!

G. Rahlenbeck.

Digitized by Google

LES PRELIMINAIRES DE LA REVOLUTION BELGE EN 1830

La Révolution belge restera toujours un sujet de surprise pour ceux qui l'étudieront de près. Elle éclate, imprévue, inattendue, soudaine, comme les typhons des mers du Sud. Comme eux, elle cause des ruines considérables ; mais l'activité humaine des peuples séparés est telle que chacun atteint bientôt une situation industrielle et commerciale supérieure à celle de l'État qui avait été créé par le traité de Paris du 30 mai 1814.

Cet État, la création et le protégé des grandes puissances — auquel elles donnèrent l'année suivante à Vienne le nom de Royaume des Pays-Bas — vit, dès sa naissance, s'agiter autour de lui les colères épiscopales : d'une part, la constitution consacrait tous les grands principes des libertés modernes, notamment la liberté religieuse et l'égalité devant la loi sans distinction de cultes; d'autre part, le congrès de Vienne n'avait tenu aucun compte des protestations formulées par l'évêque de Gand, prince de Broglie, dans son *Mémoire adressé aux Hautes Puissances assemblées dans le congrès de Vienne* (1).

(1) Dans ce *Mémoire*, l'évêque demande qu'on rétablisse la dîme, qu'on restitue au clergé et aux corporations religieuses tous leurs anciens privilèges, et qu'on défende de professer une autre religion que la religion catholique. Le roi et la famille royale seuls pourront se livrer à l'exercice du culte protestant, et encore n'auront-ils le droit de le faire qu'à l'intérieur du palais.

Voici en quels termes le prélat gantois fait connaître sa volonté à ce sujet. Il réclame :

« Le libre exercice, les droits, les privilèges, exemption et prérogatives de la

Digitized by Google

Quinze années avaient passé sur ces extravagances. Malgré le soin apporté par quelques hommes politiques à recueillir chaque jour et à mettre en lumière des griefs tant réels qu'imaginaires, le royaume des Pays-Bas avait atteint, en 1828 et 1829, une splendeur que les anciennes provinces belges n'avaient jamais connue. A la fin de l'année 1829, les écrivains et les penseurs les plus activement engagés dans les luttes politiques, qu'ils fussent partisans ou adversaires du ministère néerlandais, étaient loin de prévoir qu'un an plus tard une révolution surgirait, qui, en trois jours, anéantirait l'œuvre péniblement élaborée par le congrès de Vienne.

De Potter déclare que l'idée d'une révolution ne lui était jamais entrée dans l'esprit, « ni, je pense, à personne en Belgique », ajoute-t-il (1). « Nous sommes bien éloignés du désir *coupable* qu'on nous suppose d'une séparation entre le Nord et le Midi », dit le *Catholique des Pays-Bas*, le 21 août 1829. Un des hommes les plus en vue de l'époque, un des chefs de l'opposition, Jottrand, publie, le 16 octobre 1829, une brochure qui eut un grand retentissement : *Garantie de l'existence du Royaume des Pays-Bas*. Parlant de l'union qui avait été conclue entre les catholiques et les libéraux wallons, il dit : « L'existence de notre royaume est insuffisamment assurée, et ce n'est qu'au développement de nos institutions, à la consolidation de notre liberté, à l'accroissement de toutes nos forces, que des citoyens doués de quelque énergie et de quelque bon sens peuvent songer désormais à consacrer leurs efforts. »

Au lendemain de la révolution française des 27, 28 et 29 juillet 1830, quelques-uns des adversaires les plus décidés du gouvernement se réunirent secrètement dans les bureaux du

religion catholique, apostolique et romaine, des évêques, prélats, chapitres, maisons-Dieu et des autres institutions religieuses, établissements et fondations quelconques, avec cette exception que le prince-souverain et son auguste famille seront libres de professer leur religion et d'en exercer le culte dans leurs palais, châteaux et maisons royales où le souverain et les seigneurs de sa cour auront des chapelles et des ministres de leur religion, sans qu'il soit permis d'ériger des temples hors de l'enceinte de ces palais, sous quelque prétexte que ce soit. »

(1) *Souvenir*, t. I, p. 50.

Digitized by Google

Courrier des Pays-Bas. Ce fut le premier comité révolutionnaire établi à Bruxelles. Vande Weyer et Gendebien en furent les chefs. Tous ses membres tendaient au même but: faire naître un mouvement populaire contre le régime existant; mais les uns voulaient s'en servir en vue d'obtenir le redressement des griefs du clergé catholique, les autres, de provoquer la séparation des provinces du Nord de celles du Midi et quelques-uns, en vue de l'union de celles-ci à la France.

A Liége, la nouvelle de la révolution française provoqua un vif enthousiasme. Charles Rogier, dans le *Courrier de la Meuse*, écrivit des articles éloquents (1); mais ni à Liége ni à Bruxelles, le peuple ne prit grande part aux manifestations antigouvernementales. Au contraire! Le 8 août 1830, au soir, le roi Guillaume était arrivé à Bruxelles. Il visita, le 10 août, une belle exposition de produits nationaux; le peuple voulut dételer ses chevaux. Nous avons sur ce point le témoignage, certes irrécusable, d'Alexandre Gendebien.

Depuis le succès imprévu de la révolution, certains mémoires écrits postérieurement aux événements nous ont révélé la rare prévoyance de leurs auteurs; il est facile d'être prophète après coup! Comme le fait remarquer M. Discailles, « tout au plus, en relisant les journaux bruxellois du mois d'août, peut-on constater, à Bruxelles, du 20 au 25 août, une certaine fermentation provoquée..... par le maintien du droit d'abatage. »

Soixante-six ans nous séparent de cette époque; les historiens qui recherchent les causes de cette révolution bizarre les adaptent d'autant plus à leurs fantaisies et à leurs passions que les explorations sont difficiles quand il s'agit d'un passé aussi récent. Les archives s'entr'ouvrent à peine! C'est pourquoi la publication des documents authentiques est surtout utile : ce sont autant de matériaux pour l'historien futur qui les mettra en œuvre.

(1) *Charles Rogier* (1800-1885), d'après des documents inédits. Bruxelles, 1895.

Digitized by Google

I. — Récit d'un témoin.

Un hasard heureux met entre mes mains une copie authentique du mémoire justificatif écrit par le général d'artillerie baron Vandersmissen, ex-gouverneur militaire de la province d'Anvers, chevalier de 3e classe de l'ordre militaire de Guillaume, chevalier de la Légion d'honneur. Ce mémoire fut joint à la procédure criminelle instruite à charge d'Auguste-Louis-Nicolas comte Vandermeer et de ses coaccusés (1).

Cette copie fut délivrée le 8 février 1842, par le greffier en chef de la cour d'appel de Bruxelles, par suite d'autorisation de M. le procureur général, à M. l'avocat Du Roy, conseil, dit l'autorisation, de l'ex-général Vandersmissen.

Le général Vandersmissen avait fourni une rapide et brillante carrière militaire sous l'Empire. Né à Bruxelles, en 1788, engagé en 1805 comme canonnier au 3e régiment d'artillerie à cheval, il fit les campagnes d'Allemagne et de Russie ; il fut nommé officier sur le champ de bataille à l'affaire du 31 juillet 1812, en défendant, dit-il, le pont de Jacobowo avec deux pièces de six contre une batterie russe et les tirailleurs du prince de Wittgenstein, laissant ainsi à la division Legrand le temps de se retirer au delà de la rivière. Tous ses canonniers furent blessés ou tués. Le général n'autorisa la retraite que lorsque Vandersmissen fut lui-même blessé d'un coup de boulet au pied droit.

Vandersmissen reprit service en 1814, d'abord comme

(1) De 1830 à 1840, de nombreux complots orangistes échouèrent, plus peut-être par la faute de ceux qui les tentèrent, que par la prévoyance de ceux qui durent les combattre. A la suite de l'un d'eux, le général baron Vandersmissen, gouverneur militaire de la province d'Anvers, fut prévenu d'attentat ou de complot dans le but de détruire ou de changer la forme du gouvernement, le 24 mars 1831. Condamné par contumace, par arrêt de la haute cour militaire du 29 novembre 1831, il fut mis en non-activité par un arrêté royal du 15 juillet 1839 et révoqué par l'arrêté royal du 22 avril 1840. Nous n'avons pas la prétention de retracer ici l'histoire de cette conspiration militaire et de son avortement. Nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage du général Eenens (*Les conspirations militaires de* 1831. Bruxelles, 1875).

Digitized by Google

garde à cheval dans la garde bourgeoise, puis dans l'armée néerlandaise.

Attaché à la division du général Chassé, il y commanda avec succès l'artillerie et eut trois chevaux tués sous lui à Waterloo (1).

Comme le dit le général Renard, « la réputation que ce brave officier s'est acquise dans cette journée était connue de toute l'armée ; son intrépidité, au moment décisif, avait fait l'admiration de ceux qui en avaient été témoins (2) et le roi Guillaume, comme récompense, le décora plus tard du titre de baron ».

La paix faite, un accident, la jambe droite cassée à la suite d'une chute de cheval, força Vandersmissen de se retirer du service actif. Il venait d'épouser la fille de l'amiral anglais Gràves.

Le baron Vandersmissen habitait Bruxelles en 1830. Dans le mémoire qu'il transmit à la haute cour militaire, il résume ce qu'il a fait et vu du 25 août au 26 septembre. Il nous semble intéressant de publier, à titre de document, ce récit d'un témoin à coup sûr remarquable, tant par le courage, l'énergie, la lucidité d'esprit, que par le talent d'organiser et de commander, dont il avait donné déjà de nombreuses preuves. Nous le publions d'autant plus volontiers que ce mémoire a un caractère indéniable de véracité : c'est la justification d'un accusé présentée à des juges, qui tous avaient été

(1) *Remarques-critiques sur l'ouvrage du capitaine Siborne, intitulé : « Histoire de la guerre de* 1815 *en France et dans la Belgique » et réfutations des accusations qui s'y trouvent contre l'armée néerlandaise*, par W.-J. KNOOP, capitaine d'infanterie à l'Académie royale militaire, traduit en français par BOOMS, lieutenant d'infanterie. — *Précis de la campagne de* 1815 *dans les Pays-Bas*, par le major d'artillerie E. VAN LOBEN-SELS, aide de camp, etc. — *Réponse aux allégations anglaises sur la conduite des troupes belges en* 1815, par un officier général. Bruxelles, 1855. — *Dissertation sur la participation des troupes belges à la campagne de* 1815, par EENENS.

(2) Voici le texte d'une lettre écrite par le général Chassé, le 28 juin 1815, de Roye-sur-les-Mats, au duc de Wellington : « C'est lui (Vandersmissen) qui a si bien organisé l'artillerie légère de la 3e division et qui, dans la bataille du 18, a eu le bonheur de s'attirer l'attention de Votre Excellence et celle de lord Hill. Dans le moment où j'ai attaqué à la bayonette la garde française, il m'a secondé d'une manière au-dessus de toute attente, etc., etc. »

Digitized by Google

témoins, quelques-uns même acteurs, des événements y relatés.

Nous laissons la parole au baron Vandersmissen, nous bornant à ajouter quelques notes à son récit :

A la représentation de la *Muette de Portici*, le 25 août 1830, on s'attendait à des troubles sérieux [1], dont on était menacé depuis longtemps. A la fin de la représentation, on entendit, sur la place de la Monnaie, les cris : « A bas Libry [2]! » Des enfants de 12 à 15 ans coururent à l'imprimerie Nationale, cassèrent les fenêtres et firent un drapeau de l'enseigne, avec des morceaux de rideaux [3].

Le poste des pompiers était au coin de la rue. Sur ma demande pourquoi il n'empêchait pas ces désordres, il répondit qu'il n'était là que pour le feu.

Le groupe de jeunes gens se rendit à la rue de la Magdelaine, à la demeure de M. Libry-Bagnano, dont la maison fut pillée entièrement. L'attroupement étant devenu très considérable [4], il se sépara en différentes directions, vers les hôtels de M. Van Maanen, ministre de la justice et de Knyff, directeur général de la police [5]. Un peloton de grenadiers commandé par le lieutenant Scheppers, sous les ordres du commissaire de police Wagener [6], arriva jusqu'à la hauteur des grandes Messageries ; il fut hué par le peuple au cri de « à bas les Grenadiers ». Le commissaire de police fût assailli d'un

(1) Le 24 août, jour anniversaire de la naissance du roi de Hollande, des placards s'étalaient aux coins des rues, avec ces mots : « *Demain, feu d'artifice ; mardi, illumination ; mercredi, révolution.* » Cf. Louis Hymans, *Bruxelles illustré*, t. II, p. 282.

(2) Libry-Bagnano, journaliste officiel, avait publié dans le *National*, paru le soir du 24 août, un article enthousiaste décrivant le bonheur dont tous les Belges jouissaient, l'allégresse et l'ivresse où tous étaient plongés. (Discailles, *Charles Rogier*, t. I, p. 184.)

(3) Cf. Hymans, *Bruxelles illustré*, t. II, p. 284.

(4) Par degrés, dit Hymans (*loc. cit.*, p. 290), les jeunes gens, cause première du mouvement, avaient disparu. La fatigue, la vengeance satisfaite, en avaient diminué le nombre. Celui des gens du peuple s'était accru.

(5) Situé rue de Berlaimont. M. de Knyff était le chef de la police bruxelloise. Il était brave et bien intentionné, mais péchait sous le rapport des capacités et du savoir-faire. » Par sa naissance et sa fortune, dit M. Schuermans, M. de Knyff était déplacé dans les fonctions de directeur de la police qu'il voulait sans cesse relever sans nécessité. » M. de Knyff fut rappelé le 3 septembre à la Haye. La police elle-même fut ainsi désorganisée par le fait du gouvernement.

(6) Cf. Juste, *La Révolution belge*, t. II, p. 14.

Digitized by Google

coup de bâton, et transporté dans une maison voisine (1). Je conseillais au lieutenant de se retirer au bas de la rue, pour y attendre son bataillon, afin de ne pas rester spectateur tranquille du pillage, n'étant pas assez fort pour l'empêcher. Cet officier étant sous les ordres de la police, je fus à la maison de ville pour y rendre compte de sa difficile position ; à mon grand étonnement, aucune autorité ne s'y trouvait (2).

La maréchaussée arrivant quelques instants après, on cria : « Aux armes ». La boutique de l'armurier Meyer fût enfoncée et pillée. La troupe occupait les palais et la place Royale (3). M. de Neufcourt, échevin de la ville et moi, firent tout ce qui fut possible pour faire retirer le peuple qui insultait grossièrement la troupe.

Le lendemain matin étant au Petit Sablon, j'y rencontrais MM. J. Palmaert, Vandormael et Boons, ancien officier de cuirassiers. L'incendie augmentait toujours à l'hôtel du ministre de la justice. Les pompiers furent repoussés par le peuple ; je proposais à ces messieurs de nous rendre à la caserne des Annonciades pour y prendre et distribuer les fusils de la garde communale, afin d'empêcher les pillages et les incendies qui devenaient effrayants (4) ; en passant devant les palais, j'en prévins le général Bylandt (5). Arrivé à la caserne, j'y trouvais bon nombre d'officiers, M. Van Gameren (6), Thiesbaert (7), Goffin, marquis de Trazegnies, Zanna (8) ; tous me témoignèrent le désir de me seconder. Le colonel Germain, m'observa qu'il avait des instructions par écrit pour ne pas laisser

(1) « L'arrivée des militaires, dit HYMANS (*loc. cit.*, p. 287), engagea quelques spectateurs paisibles à rentrer chez eux. Les plus acharnés et ceux dont de copieuses libations avaient surexcité l'exaspération résistèrent à la troupe ; une lutte s'engagea vers le haut de la rue ; deux malheureux tombèrent morts et, pour la première fois, le sang belge rougit le pavé. » Il est étonnant que Vandersmissen ne parle point de cette effusion de sang.

(2) Cf. JUSTE, *La Révolution belge*, t. II, p. 14 : « L'autorité, il faut le reconnaître, montra une incurie et une mollesse déplorables. A 5 heures du matin, les troupes sous les armes n'avaient pas encore reçu l'ordre d'agir. »

(3) Du 26 août au 3 septembre, les troupes hollandaises bivouaquèrent près du palais, laissant la ville entière à l'insurrection.

(4) Les gens du peuple avaient dévasté l'hôtel du gouverneur qu'ils avaient pris pour le siège du gouvernement : ils brisèrent les meubles, brulèrent la voiture du gouverneur baron Vander Fosse et jetèrent.... les registres des archives cadastrales dans la rue !

(5) Commandant militaire de la province de Brabant.

(6) Échevin de la ville de Bruxelles.

(7) Baron E. de Thysebaert, officier pensionné.

(8) Ch. Zanna fut nommé secrétaire de la ville de Bruxelles en remplacement de M. Cuylen, révoqué par le gouvernement provisoire, le 10 octobre 1830.

Digitized by Google

sortir les armes. Sur ma représentation d'urgence et que s'il ne prenait pas le parti de remettre ces fusils dans des bonnes mains, je prévoyais que le peuple s'en emparerait, le premier peloton fut formé sous les ordres du colonel de l'Escaille et successivement les autres. Les trois derniers furent encore dans les cours lorsque le peuple arriva pour y prendre les armes. Un feu s'engagea et quelques hommes de ces derniers furent tués (1). Je me rendis à l'hôtel de ville. Le baron Emmanuel d'Hovoorst (2) venait d'y être nommé commandant en chef de la garde bourgeoise (3). Le gouverneur me nomma commandant en second (4). Toute mon ardeur, mon zèle et mon activité furent nécessaires pour organiser cette force militaire dans un moment aussi critique. Tous les bons citoyens me secondèrent au delà de toute espérance (5). Mon premier soin fût de faire occuper toutes les portes de la ville, et successivement tous les postes militaires, les bâtiments publics, les tribunaux, la banque, le mont-de-piété, les églises et les palais; dans chaque principale rue, un

(1) Cf. JUSTE, p. 21, t. II, et le mémoire de Charles Pletinckx qui s'attribue l'initiative de ces mesures prises de commun accord, dit-il, avec Fleury-Duray. Cf. HYMANS, *loc. cit.*, p. 298.

(2) Le baron Emmanuel Vanderlinden d'Hoogvorst. Nous avons conservé l'orthographe du texte que nous avons sous les yeux. Le gouvernement lui avait préféré M. Germain, lorsqu'il dut faire choix d'un chef pour la garde communale créée par arrêté du 11 avril 1827.

(3) Cf. JUSTE, t. II, p. 23. La garde bourgeoise était improprement nommée de ce nom. Elle se composait, en grande partie, *grâce à l'autorisation de se faire remplacer*, de gens fort peu intéressés au maintien de l'ordre. Cf. HYMANS, *loc. cit.*, p. 293.

(4) Il faut lire dans le mémoire de Ch. Pletincx, publié par TH. JUSTE, le très curieux récit de la nomination faite par le gouverneur le même jour, 26 août 1830, et presque à la même heure, de Pletincx et Vandersmissen, au même poste de commandant en second de la garde bourgeoise! Le gouverneur, réfugié à l'hôtel de ville, avait, on le voit, perdu quelque peu son sang-froid.

(5) Voici le texte d'un placard affiché à Bruxelles le 4 septembre 1830 :

« AVIS.

« *Le vicomte* DE NIEUPORT, aide de camp du commandant en chef, ancien capitaine du 7e bataillon belge, désirant, autant qu'il est en son pouvoir, se rendre utile à la brave garde bourgeoise de Bruxelles, prévient qu'à dater d'aujourd'hui il se rendra, tous les jours de 6 à 8 heures du matin, à la place Saint-Michel, de 1 à 2 heures de relevée au Petit-Sablon et de 5 à 7 heures du soir au boulevard, derrière le palais de Son Altesse Royale le prince d'Orange, pour enseigner le *maniement d'armes*, mais il prévient qu'il ne veut commander que les hommes de bonne volonté et qu'un chacun peut se retirer au moment des repos intermédiaires.

« Bruxelles, le 4 septembre 1830.

« *Le commandant en second*,
« Baron VANDERSMISSEN. »

Digitized by Google

poste et les maisons éclairées pendant la nuit (1). Dès le 27, on commença à apercevoir l'ordre. Je fis acheter de mes propres fonds tout ce que je pus obtenir de l'ancienne garde communale, fusils, cornets, gibernes, caisses de tambours, cannes de tambours majors et son uniforme complet. En quatre jours, j'avais sous les armes 7 à 8,000 hommes (2). Instruit qu'il y avait deux pièces de canon cachées en différents endroits, dans les écuries de la caserne Sainte-Élisabeth, et que le peuple croyait s'en emparer, je les fis enlever, monter sur leurs affuts et placer dans la cour de l'hôtel de ville en y joignant de suite des anciens canonniers pour les servir, dans le cas qu'on vint attaquer l'hôtel de ville. Ces hommes presque tous mariés, appartenaient à la classe ouvrière, par conséquent devaient recevoir une solde que je fus obligé de payer de ma poche, la ville étant sans régence (3) et sans administration (4). Ce fut dans ce moment que je fis appeler près de moi mon notaire, M. J. Vanderlinden, pour remplir les fonctions de quartier-maître général, afin de tenir compte des sommes que j'avançais et de celles que la ville nous promettait ainsi que la banque.

L'artillerie était commandée par le capitaine Vendensteen auquel j'avais confié cet important service, qu'il sut parfaitement organiser.

Les pillages et les incendies continuèrent en dehors de la ville, je fus averti que les fabriques de MM. Debasse, Weemaels et Prévinaire (5) devaient être incendiées, toutes les mesures furent prises

(1) « Le 26 août 1831, les troupes royales hollandaises s'étaient concentrées et occupaient les deux Sablons, mais vers midi elles les abandonnaient pour se réunir, infanterie et cavalerie, devant les palais, qu'on disait menacés. Là, gardant la défensive, elles bivouaquèrent jusqu'au 3 septembre, laissant à l'insurrection toute la ville sans défense et sans protection. » (JUSTE, t. II, p. 19.) D'après le témoignage du comte de Bylandt, les troupes comprenaient 54 officiers, 167 sous-officiers et 1,307 soldats et dragons. (*Verhaal, etc.*, p. 42.)

(2) Les contrôles étaient-ils bien tenus? Les additions étaient-elles bien exactes? On peut en douter, tant ce chiffre paraît élevé!

(3) La régence de Bruxelles avait si peu d'autorité, qu'à part celui du bourgmestre, les noms des autres membres de la régence ne sont cités par aucun historien.

(4) Le désarroi était tel, que, le 1er septembre, le conseiller d'État, gouverneur du Brabant, M. C. Vander Fosse, envoya aux administrations une circulaire pour les avertir que les sceaux et cachets du gouvernement du Brabant méridional, destinés à former des empreintes soit en noir, soit à la cire, ainsi que la griffe destinée à être apposée sur l'adresse des lettres et paquets avaient été enlevés ou égarés. On n'était qu'au 1er septembre! (*Mémorial administratif du Brabant*. Année 1830, p. 90.)

(5) Les machines à vapeur de la grande filature mécanique que venait d'établir M. Basse furent détruites par une troupe composée en majeure partie d'ouvriers fileurs. Ces malfaiteurs avaient plus pour but la destruction des méca-

Digitized by Google

pour empêcher les désastres. Je fis remettre entre autre trente fusils aux chefs de ces établissements pour être employés par leurs ouvriers en cas d'attaque. Le bâtiment de l'Industrie Nationale, la Banque, l'hôtel du marquis de Trasignies, du marquis d'Assche, du général Knyff, coururent les mêmes dangers, ainsi que plusieurs maisons anglaises; mais l'activité de la garde bourgeoise s'accrut de jour en jour et sut maintenir l'ordre malgré qu'il n'y avait plus d'autorité civile ni militaire.

Tous les pouvoirs étaient concentrés dans nos mains. Les pillages qui ont eu lieu en 1830 et 1834 prouvent assez le mérite que j'ose réclamer pour les difficultés que j'ai su vaincre à empêcher pareils excès.

A Tervueren, j'envoyais cent hommes de bonne volonté en permanence pour défendre le château du prince d'Orange (1); il fut conservé, à l'exception d'un petit pavillon dans le bois, qui fut brûlé.

Voulant régulariser de plus en plus le service de la garde bourgeoise et n'ayant aucun adjudant, M. Lafeuillade me proposa Niellon, ancien officier de cavalerie (2), il s'acquitta de son service

niques, qu'un changement de régime. Les usines de MM. Wilson, à Uccle; Bordevex et Bal, à Forest, furent également dévastées.

(1) La garde bourgeoise, outre les postes de Bruxelles, devait fournir une garde à Tervueren, pour protéger le pavillon du prince d'Orange. Cf. la proclamation publiée le jour du départ du prince et plaçant les palais de Bruxelles sous la protection des citoyens armés.

(2) On lit dans les *Mémoires* du maréchal marquis DE CASTELLANE (t. II, p. 486), qui avait été colonel du 15e régiment de hussards:

« En Belgique, le général belge Niellon, commandant des deux Flandres, a mis la ville de Gand en état de siège; en vertu d'un décret impérial de 1811, il y a suspendu la liberté de la presse.

« Le général Niellon, après sa désertion en 1817 du 15e de housards à Chartres, où il était maréchal des logis chef, s'est sauvé à Bruxelles. Il y est resté comédien jusqu'en 1826, époque à laquelle il est allé en Russie en qualité de secrétaire d'un officier général.

« Il est revenu à Paris en 1828 et a proposé au libraire Soutelet, place de la Bourse, de publier les relations de son voyage; celui-ci ne l'accepta pas. Niellon, voulant alors faire l'opération lui même et ayant besoin d'argent, a fait des faux. Il a été condamné à dix ans de travaux forcés, à la marque et à une heure d'exposition par contumace; car il s'est enfui de nouveau à Bruxelles où il a repris son métier de comédien. A l'époque de la Révolution belge, il s'est mis à la tête d'une bande nombreuse, a pris le titre de général et a eu l'audace de se faire confirmer dans ce grade. Il est maintenant maréchal de camp, gouverneur à Gand et il est très bien dans l'esprit du roi Léopold. »

« Au mois d'avril 1830, quelques mois donc avant la révolution, une troupe d'enfants, placée sous la direction de Niellon, donna plusieurs représentations sur le théâtre de Gand. » (PROSPER CLARYS, *Histoire du théâtre de Gand*, t. II, p. 358.)

Digitized by Google

avec beaucoup de zèle et d'activité, me soulagea grandement pour les petits détails où j'avais été obligé de condescendre. Alors, je pus prendre un peu de repos pendant la nuit; les gardes bourgeois et principalement les commandants de sections ont pu voir, si je n'étais constamment à mon poste depuis le 26 août jusqu'au 21 septembre suivant.

Beaucoup d'arrestations eurent lieu. L'amigo fut encombré. M. l'avocat Plaisant, plein de bonne volonté, voulut bien se charger d'extraire les prisonniers, de mettre en liberté les innocents et faire conduire aux Petits Carmes ceux présumés être les grands instigateurs, pillards ou incendiaires; ceci fut toujours fait pendant la nuit et par petit détachement, afin de ne point être maîtrisés par le peuple qui aurait pu nous les enlever le jour.

Ma position devenait de plus en plus difficile à mesure que j'avançais vers l'ordre légal [1]. Le 27, je fus chez M. Sylvain Van de Weyer [2] à 5 heures du matin pour l'engager à venir à l'hôtel de

(1) Le théâtre s'était rouvert sous la protection de la garde nationale. Voici le texte d'une lettre curieuse adressée au ministre Van Gobbelschroy qui, on ne l'ignore pas, s'intéressait d'une manière toute spéciale au théâtre de Bruxelles :

« Monseigneur,

« Dirigé dans toutes les démarches par le désir de ramener et de consolider le calme dans cette résidence, le conseil de la garde bourgeoise a fait réouvrir le théâtre, à dater d'aujourd'hui, sous la protection de cette garde citoyenne. Cette mesure, preuve du calme qui se rétablit ici, aura encore pour conséquence de retenir dans nos murs une quantité d'étrangers qui nous quitteraient sans doute s'ils se croyaient menacés de désordres et s'ils étaient plus longtemps privés des désagréments qu'ils étaient habitués à trouver chez nous. Mais, pour que les résultats que nous voulons obtenir soient complets, nous avons cru qu'il serait indispensable de donner une représentation au profit des ouvriers sans travail et des indigents; c'est pour prouver à la classe nécessiteuse que l'on s'occupe d'elle et l'intéresse en même temps à demeurer tranquille. Nous étions si persuadés même de l'effet de cette mesure, que nous avons cru pouvoir prendre sur nous de faire annoncer cette représentation, bien persuadés que Votre Excellence ne pourrait qu'approuver une résolution extraordinaire prise dans l'intérêt. C'est avec cette confiance que nous venons vous solliciter de vouloir bien faire parvenir à M. Perron, avant jeudi, l'autorisation qu'il réclame pour couvrir sa responsabilité. Il vous écrit par le même courrier et je n'ai pas besoin ni de développer sa demande, ni de l'appuyer auprès de vous, lorsqu'il s'agit du bien être de Bruxelles. Votre Excellence ne doit consulter que ses propres dispositions. »

(2) Le 30 août, Vande Weyer était nommé membre du conseil, attaché à l'état-major de la garde bourgeoise. « Ce n'était pas pour lui un titre purement honorifique, dit son historien Th. Juste; il fut véritablement, en ces jours orageux, l'inspirateur, le conseiller, l'organe du commandant de la garde. » (*Les fondateurs de la monarchie belge*, par TH. JUSTE. Sylvain Vande Weyer, t. I, p. 59.)

Digitized by Google

ville, m'assister de son conseil pour éclaircir toutes ces arrestations (1).

Je fus assailli de demandes d'armes, obligé même de prendre en location les sabres qui servaient au combat dans les spectacles pour pouvoir armer les hommes qui devaient monter la garde. Dans cette crise, il fut résolu d'envoyer M. l'avocat Bosch à Liége (2) pour y acheter tous les fusils qu'il pourrait se procurer et de les expédier par la diligence; ce qui fut fait avec beaucoup d'intelligence; mais les fabricants exigèrent en garantie la signature du baron D'hovoorts, qui, à son tour, exigeait la mienne solidairement. Nous nous étions engagés pour plus de 60,000 francs que la ville n'a reconnu que le 15 ou 16 septembre. On parvint ainsi à contenter la garde bourgeoise et le peuple.

Le 31 août, envoyé en députation (3) près du prince d'Orange à

(1) Le 28 août, à 7 heures du soir, les notables se réunirent à l'hôtel de ville, dans la salle des États; ni le gouverneur, ni les membres du conseil de régence n'assistaient à cette réunion, dans laquelle fut rédigée l'adresse au roi :

« Sire,

« Les soussignés, vos respectueux et fidèles sujets, prennent la liberté, dans les circonstances difficiles où se trouvent la ville de Bruxelles et d'autres villes du royaume, de députer vers Votre Majesté cinq de ses concitoyens : MM. le baron Joseph d'Hooghvorst, Félix de Mérode, Gendebien, Frédéric de Sécus, Palmaert père, chargés de lui exposer que jamais, dans une crise pareille, les bons habitants ne mériteront davantage l'estime de Votre Majesté et la reconnaissance publique. Ils ont par leur fermeté et leur courage, calmé en trois jours l'effervescence la plus menaçante et fait cesser de graves désordres. Mais, Sire, ils ne peuvent le dissimuler à Votre Majesté, le mécontentement a des racines profondes; partout on sent les conséquences du système funeste suivi par des ministres qui méconnaissent et nos vœux et nos besoins. Aujourd'hui, maîtres du mouvement, rien ne répond aux bons citoyens de Bruxelles que si la nation n'est pas appaisée, ils ne soient pas eux-mêmes les victimes de leurs efforts; ils vous supplient donc, Sire, par tous les sentiments généreux qui animent le cœur de Votre Majesté, d'écouter leur voix et de mettre ainsi un terme à leurs justes doléances. Pleins de confiance dans la bonté de Votre Majesté et dans sa justice, ils n'ont député vers vous leurs concitoyens que pour acquérir la douce certitude que les maux dont on se plaint seront aussitôt réparés que connus, les soussignés sont convaincus qu'un des meilleurs moyens pour parvenir à ce but si désiré, serait la prompte convocation des États-Généraux.

« Bruxelles, le 28 août 1830. »

(2) L'avocat Bosch revint par Louvain avec l'avant-garde des volontaires liégeois. Cf. JUSTE, *La Révolution belge*, t. II, p. 56.

(3) Le prince d'Orange et le prince Frédéric des Pays-Bas étaient arrivés à Vilvorde à la tête de 6,000 hommes de troupes royales. Dans la matinée du 31 août, un aide de camp du prince d'Orange était venu inviter le commandant des bourgeois à se rendre sans retard à Laeken. Cf. JUSTE, S. Vande Weyer, t. I, p. 59.

Digitized by Google

Vilvoorde avec le baron D'hovoorts, le comte Louis Vanderburg-Moyard, Rouppe et S. Vande Weyer. Le prince reçut le baron D'hovoorts seul et, au bout de trois heures d'attente, il revint près de nous instruit, disait-il, des instructions du prince et chargé par lui de nous les communiquer (1), le baron D'hovoorts faisant partie d'une députation n'aurait pas dû accepter cette responsabilité d'agir en particulier. Le peuple fut très mécontent de cette entrevue (2).

Le soir, à 6 heures, une seconde députation fut choisie, composée du prince de Ligne, baron de Secus, comte Duval, Delfosse, Tecmann, Michiels et moi. Passant sur la Monnaie, le peuple y était en foule demandant et exigeant la promesse que les troupes n'entreraient pas en ville; il fut presque impossible de traverser les masses qui étaient réunies jusque l'église du Finisterræ.

Les deux princes nous reçurent en présence de tous les officiers de l'état-major et de leurs aides de camp. Des explications énergiques eurent lieu de la part des députés (3); chacun en particulier y exprimait avec dignité, ce qu'il croyait devoir faire connaître au prince pour le bonheur du pays et rétablir l'ordre et l'union entre le souverain et son peuple; ces messieurs peuvent attester la manière franche avec laquelle j'ai exprimé (4) la situation des choses et si mon caractère s'est démenti un seul instant. Sans flatterie, sans détours, mon

(1) Voici le texte de la proclamation affichée à 6 heures à Bruxelles :

« Leurs Altesses Royales ont attaché à leur entrée dans Bruxelles, des conditions auxquelles le commandant en chef et les autres membres du conseil qui l'accompagnaient ne se sont pas crus autorisés à accéder, sans avoir consulté préalablement le vœu général par la voie d'une publication qu'ont demandée les princes eux mêmes.

« En conséquence, le commandant se croit obligé en acquit de ce qu'il doit à ses concitoyens de publier la pièce suivante, revêtue des signatures des deux princes :

« Vous pouvez dire à la brave bourgeoisie de Bruxelles que les princes sont à « la porte de cette résidence royale et ouvrent leurs bras à tous ceux qui veulent « venir à eux.

« Ils sont disposés à entrer dans la ville entourés de cette même bourgeoisie « et suivis de la force militaire destinée à la soulager dans le pénible service de « surveillance que cette bourgeoisie a rempli jusqu'à ce moment, dès que les « drapeaux qui ne sont pas légaux auront été déposés et que les insignes qu'une « multitude égarée avait fait disparaître pourront être replacés. »

(2) Les boutiques se fermèrent, les bourgeois prirent les armes, les barricades s'élevèrent de tous côtés. Voir TH. JUSTE, t. II, p. 35.

(3) Cf. TH. JUSTE, *La Révolution belge*, t. II, p. 37.

(4) « Vandersmissen, répondant à quelques observations hautaines de l'état-major, engagea les généraux hollandais à être plus modérés s'ils ne voulaient pas perdre la cause qu'ils servaient. » Témoignage du prince de Ligne, rapporté par TH. JUSTE (*La Révolution belge*, t. I, p. 37).

Digitized by Google

unique désir fût de voir le prince parmi nous avec le vœu du peuple.

A notre retour à Bruxelles, le pont de Laeken allait être brûlé, les portes de la ville étaient barricadées, ainsi que plusieurs rues; le peuple avait l'intention de venir attaquer la troupe à Vilvorde, croyant qu'on nous y avait retenus prisonniers, notre retour n'ayant eu lieu que vers les 10 1/2 heures.

Le prince d'Orange ayant consenti à faire son entrée à Bruxelles, le lendemain matin 1er septembre à midi, à la tête de son état-major, que l'on viendrait au-devant de lui, qu'il serait libre d'entrer dans la ville ou de se retirer s'il le voulait, et que nous, les sept députés, répondraient de sa personne. Nous prîmes cet engagement (1). Je pris toutes les dispositions pour recevoir le prince avec dignité (2), la

(1) Voici le texte de la proclamation signée par le major de service comte A. Vander Meere :

« PROCLAMATION

« S. A. R. LE PRINCE D'ORANGE viendra aujourd'hui avec son état-major seulement et sans troupes; il demande que la garde bourgeoise aille au-devant de lui.

« Les députés se sont engagés à la garantie de sa personne et à la liberté qu'il aura d'entrer en ville avec la garde bourgeoise ou de se retirer s'il le juge convenable.

« ORDRE DU JOUR :

« MM. les chefs de section sont invités à se rendre aujourd'hui, à 10 heures précises, avec toute leur section en armes et dans la meilleure tenue, où ils se rangeront en bataille sur deux rangs pour aller à la rencontre de S. A. R. le Prince d'Orange.

« On laissera une faible garde à chaque poste.

« *Le major de service,*

« Le Comte A. VANDER MEERE. »

(2) Il est étrange de voir, dès le 1er septembre, des négociations entamées entre le prince d'Orange et des délégués sans mandat officiel. L'étonnement augmente quand on prend connaissance du texte officiel des procès-verbaux des délibérations du Conseil de régence :

« Les membres du conseil présents reçoivent par l'un des membres entrant, communication de la proclamation de M. le commandant en chef de la garde bourgeoise, affichée, il y a quelques instants, annonçant l'arrivée en ville de S. A. R. le Prince d'Orange.

« Vers 9 1/2 heures, le conseil étant occupé à délibérer sur la question de savoir s'il se porterait à la rencontre du prince, il est informé que le comte de Kruykenbourg, aide de camp de S. A. R. le Prince d'Orange venait d'arriver à l'hôtel de ville, chargé d'une communication pour M. le commandant en chef de la garde bourgeoise. Il témoigne aussitôt le désir de communiquer avec M. l'aide de camp.

« Un membre est chargé de se rendre auprès de lui et de l'inviter à venir un instant au conseil.

« Après quelques instants, le membre délégué rentre et annonce qu'ayant

Digitized by Google

garde bourgeoise, environ 10,000 hommes, fut rassemblée sur la grande place, la plus grande partie en habit noir, pour donner le plus d'uniformité possible, ainsi que la garde à cheval et la batterie d'artillerie.

L'état-major avait résolu d'aller à pied accompagné de beaucoup d'autres personnes de distinction, précédé de la musique de la Grande Harmonie (1); c'est ainsi que je fis sortir la garde bourgeoise au travers d'une foule immense par la porte Guillaume; deux sections étaient en dehors de la ville; la troisième refusait de marcher plus loin, criant à la trahison, qu'on allait livrer la ville. Je fus obligé de faire rétrograder les deux premières sections pour remplir la distance. Son Altesse Royale arriva peu d'instants après au petit galop. Ayant l'air très satisfait, montrant une confiance qui captivait tous les cœurs, le prince s'approcha du baron D'hovoorts, le prenant par la main, disant : « J'étais colonel-général de la garde commu-« nale (2); elle est dissoute; je me déclare colonel-général de la garde « bourgeoise; je vous confirme tous dans vos grades et qualités et je « vous remercie, en vous témoignant toute ma satisfaction pour les « grands et éminents services que vous avez rendus en évitant de « plus grands malheurs et d'avoir sauvé cette belle ville de Bruxelles. « Tâchons, messieurs, de faire rentrer dans l'ordre les malfaiteurs; « donnons force à la loi, en criant : Vive le Roi! » Ce cri fut répété, mais faiblement. Celui de : « Vive le prince d'Orange! » l'était avec le plus grand enthousiasme, par tout le peuple et la garde. Le prince témoigna sa reconnaissance et ses amitiés à nous tous en particulier, par des paroles pleines de bontés et parties sincèrement du cœur.

Alors il ordonna de se mettre en marche pour son palais, suivi de son état-major et entouré de nous, les sept députés, qui avaient répondu de sa personne. Son Excellence le ministre des colonies Van Gobbelschroy, le duc et le général d'Aubremé accompagnaient Son Altesse Royale.

Ayant quitté un instant pour aller ordonner de barricader l'entrée de la porte, un garde de la troisième section me demanda ce que l'on criait autour du prince : « Son Altesse Royale ayant reconnu tout ce

communiqué à M. l'aide de camp le désir du conseil, il avait répondu qu'il était chargé seulement d'une communication pour M. le commandant de la garde bourgeoise et qu'il ne croyait pas pouvoir déférer à l'invitation qui lui était faite. »

Il est difficile d'imaginer une situation plus étrange, le représentant du prince traitant avec un corps illégalement constitué et refusant de se rendre à l'invitation de la seule autorité légale !

(1) La plus importante des sociétés bourgeoises de Bruxelles.

(2) La garde communale avait pour chef légal le colonel Germain. Cf. HYMANS, *loc. cit.*, p. 293.

Digitized by Google

« qui avait été fait et approuvé les nominations de la garde bour-
« geoise, elle s'en est nommé colonel-général, au cri de : vive le
« Roi ! » lui dis-je ; sur ce, le garde Pelsneer me coucha en joue, en me menaçant, que nous étions tous des traîtres. Je fus prudent de ne pas faire trop attention à cette injuste brutalité, qui aurait pu amener un conflit général et dont le résultat pouvait devenir funeste au prince, les plus grands malheurs pour le pays et un regret éternel pour nous, sept députés, sur qui pesait une si grande responsabilité. Je dois des remercîments à M. Charlier d'Odemont en relevant l'arme de ce malheureux imprudent qui est venu plus tard près de moi reconnaître ses torts.

Arrivé rue des Fripiers, le cheval du prince d'Orange me lança un coup de pied au-dessus du genou, qui me coupa le gros tendon (1).

Cet accident fût encore mal rapporté ; mon épouse qui était venue voir l'entrée du prince, eut toute la peine possible de faire comprendre que ce n'était que très légèrement et accidentellement, pour calmer le peuple qui se pressait autour d'elle. Certaines personnes intéressées aux désordres, voulurent en profiter comme d'un évènement politique ; je me fis conduire à l'hôtel de ville continuant à donner les ordres ; le prince me témoigna combien il était peiné de cet accident ; le comte Alexandre Vandenburg vint souventes fois de sa part (2).

Le lendemain 2 septembre, une députation vint à l'hôtel de ville demander qu'on allât de suite désarmer la garde royale devant les palais. Seul, à l'hôtel de ville avec le capitaine Gambier, je sus

(1) JUSTE (*Histoire de la Révolution belge*, t. II, p. 41) relate l'accident en disant que la victime était un spectateur.

(2) Le Conseil de régence donna ce jour-là (1er septembre) la dernière preuve de son existence : il fit afficher le soir, à la suite de la proclamation du prince d'Orange, un avis pour remercier la garde bourgeoise. (Cf. POPLIMONT, *La Belgique depuis* 1830, p. 54.)

Voici le texte officiel du procès-verbal de la séance tenue le 1er septembre, à 7 heures du soir :

« Le conseil de régence arrête de faire publier la pièce, dont la teneur suit, contenant ses remerciements à la garde bourgeoise, avec invitation de continuer le service :

« Le bourgmestre et les échevins, témoins du zèle infatigable déployé depuis plusieurs jours par la garde bourgeoise de cette ville pour rétablir l'ordre et la tranquillité publique, les magistrats de Bruxelles s'empressent d'adresser à leurs concitoyens, armés dans un but si louable, leurs remerciements et l'expression de leur reconnaissance.

« Ils ont l'intime conviction que ce service, quelque pénible qu'il soit, sera continué avec le même empressement pour consolider le repos des bons et paisibles habitants. »

Digitized by Google

réprimer cette inconvenante demande, et faire sentir l'engagement solennel que nous avions pris avec le prince d'Orange et les généraux Bylandt, Aberson (1) et Wauthier (2), de faire respecter la troupe, ce que l'honneur militaire exigeait. Mes observations furent approuvées et l'on se retira satisfait.

Le prince d'Orange se promenait seul dans la ville comme il en avait l'habitude avant les évènements de 1830, causait avec toutes les personnes qu'il rencontrait (3). Ses ennemis personnels, craignant qu'il ne se rendit trop populaire et voyant réellement que les masses étaient très portées pour lui, vinrent à l'hôtel de ville jeter l'alarme en nous faisant craindre pour les jours du prince et dirent qu'il serait prudent de le faire quitter la ville, principalement pour nous les sept députés sur qui pesait la responsabilité de la vie du prince. Cette communication officieuse lui fut faite et on employa toute la ruse pour le perdre (4). Il résolut donc de partir le lendemain, escorté par la garde à cheval, commandée par le colonel Hotton.

Avant le départ du prince (5) il fût signé un engagement de ne point souffrir un changement de dynastie pendant son absence (6). Cet acte devait être maintenu envers le prince quelque fussent les évènements qui pourraient survenir, d'autant plus que c'était le vœu unanime des Belges exprimé même dans la proclamation du 3 septembre signée par les députés des États-Généraux : comte de Celles, Secus, Barthélemy, De Langhe, Charles De Brouckere, comte Cornet De Grez, de Gerlache et Surlet de Chokier.

Le prince d'Orange à son retour à La Haye fut entièrement méconnu par les Hollandais, ayant épousé, disaient-ils, les intérêts des Belges; il fut donc doublement puni de sa bonne foi, de sa confiance et du désir de nous rendre heureux.

Quelques membres des États-Généraux vinrent à Bruxelles assister à nos séances, MM. De Brouckere, Secus, Stassart, de Celles, Le Hon, etc. (7); par là, ils encouragèrent le peuple à se maintenir et même à devenir plus exigeant. Ils déclarèrent même ne plus vouloir aller à La Haye. Le lendemain matin, en séance à l'hôtel de

(1) Inspecteur général de la maréchaussée.

(2) Commandant la place de Bruxelles.

(3) Cf. JUSTE, *Histoire de la Révolution belge*, t. II, p. 46.

(4) Cf. JUSTE, t. II, p. 47.

(5) Ce départ eut lieu le 3 septembre 1830, à 3 heures.

(6) Le prince d'Orange avait eu, le 3, un entretien avec M. S. Vande Weyer, que M. JUSTE rapporte t. I, p. 63.

Il avait réuni dans la matinée la commission consultative; nous donnons plus loin le récit de ce qui s'est passé dans cette commission.

(7) A ces noms il faut ajouter ceux de De Langhe, Barthélemy, Cornet de Grez, Huysman, d'Annecroix et de Roisin.

Digitized by Google

ville, ils avaient entièrement changés de résolution (1), ils déclarèrent que rien ne pouvait les retenir de se rendre à leur poste (2). Cette conduite nous parut indigne. Après avoir encouragé l'élan de la nation, en sanctionnant par leur présence la délibération de l'Hôtel de ville, partir pour La Haye, afin de ne pas trop se compromettre aux yeux du roi! Le colonel Moyard, avec beaucoup de fermeté et un patriotisme pur, leur a fait sentir toute l'indélicatesse d'une conduite aussi jésuitique. Aussi furent-ils sur le point d'être arrêtés en sortant de la séance. Le plus grand accident fût cause qu'ils y échappèrent.

Si cette arrestation avait eu lieu, le pays se serait évité bien des malheurs et le déshonneur n'aurait pas été son partage; le roi en voyant arriver à La Haye les représentants de la nation a dû certainement en conclure que les évènements de Bruxelles n'étaient pas si graves qu'on voulait le lui faire croire, que la manifestation du peuple ne pouvait être aussi sérieuse, lorsqu'il voyait les mandataires belges reprendre leur place et y tenir un langage tout à fait modéré. Par cette fausse position, ils trompèrent le Roi et la Patrie. Comment était-il possible que ces députés osassent élever la voix pour faire connaitre l'exacte vérité de la situation de la Belgique lorsque MM. De Brouckere, de Gerlache, Barthélemy reçurent MM. Vleminckx (3) et Nicolay que le comité avait député vers eux de la manière la plus craintive, en leur disant : « Comment osez-vous « venir ici? Si on savait votre communication avec nous, nous serions « jettés à l'eau. Pour Dieu, quittez La Haye à l'instant même. « Mettez-y la plus grande prudence. Dites à ces messieurs que nous « ne pouvons rien obtenir, que la meilleure chose à faire, c'est de « traiter avec le prince d'Orange aux conditions les plus avanta- « geuses et de laisser rentrer les grenadiers à Bruxelles. »

Cette communication nous fut faite le soir en présence de MM. le baron D'hoovorst, Moyard, Vande Weyer, comte L. Vanderburg, comte F. de Mérode, Palmaert, Fleury-Duray, Pletinck, comte Vandermeiren, Hotton, Vanderlinden, Stevens, M. Delfosse, etc. Elle produisit un effet électrique sur le peuple, qui menaça d'envahir l'hôtel de ville, disant que nous vendions le pays, que nous étions tous des traitres (4). Pletinckx et Fleury-Duray donnèrent leur démis-

(1) Ce manque de décision, d'esprit de suite et de conduite est bien caractéristique.

(2) Cette décision fut prise malgré les observations de MM. Gendebien et Vande Weyer, soutenant que ce serait tuer la révolution et tous ceux qui en avaient pris l'initiative. Cf. JUSTE.

(3) M. Juste a raconté ce voyage d'après le récit fait par M. Vleminckx. Cf. JUSTE, t. II, p. 26.

(4) L'influence de la *Réunion centrale* se faisait déjà sentir.

Digitized by Google

sion de membre du conseil. Le comte L. Vanderburg voulut également donner la sienne, mais il ne le fit pas dans ce moment pour ne pas aigrir le peuple davantage.

L'agitation continuait. Le lendemain (dimanche 19), le soir vers 11 heures, je fus obligé de faire monter une cinquantaine d'hommes de la garde bourgeoise dans la salle de nos séances pour repousser la force par la force, résolu de ne pas céder. Les Liégeois enfoncèrent les portes qui avaient été barricadées, montèrent l'escalier, tambour en tête, battant la charge, envahirent la salle (1). Nous prîmes le drapeau liégeois que D'hoovorst plaça à côté de celui des Bruxellois sur le balcon de l'Hôtel de ville. Ceci rétablit l'ordre. Le colonel Fleury-Duray prouva dans cette occasion beaucoup d'énergie; il enfonça d'un coup de pied, la caisse du tambour liégeois et resta dans cette position, collé pour ainsi dire l'un à l'autre, pendant plusieurs secondes.

La ville fut beaucoup moins tranquille que les jours précédents; le peuple voulut absolument avoir un gouvernement provisoire (2).

Notre pouvoir déclinait journellement à mesure que le peuple (3) fortifiait le sien.

Le prince Frédéric m'ayant fait demander par le maître d'hôtel du palais, son linge dont il avait besoin, étant bivouaqué à Vilvorde, toujours guidé par ce sentiment d'honneur et de délicatesse, je crûs pouvoir donner l'autorisation de pouvoir laisser sortir ses malles du palais. Cela fut encore mal interprété et l'accusation de traître me fut encore une fois attribuée par le parti fanatique qui travaillait dans l'ombre en poussant le peuple à l'excès, d'autant plus que d'après les conditions avec le général Bylandt, la troupe stationnée devant les palais devait recevoir ses vivres par nos soins. Tout cela fut rapporté comme trahison et contribua beaucoup à me dépopulariser par les meneurs qui donnèrent une toute autre couleur de cette conduite aux masses, afin de pouvoir mieux rentrer dans l'anarchie que j'avais entièrement comprimée.

Revenant de visiter quelques postes pour me rendre à l'Hôtel de ville, je fus averti par deux respectables bourgeois au coin de la rue au Lait, que le peuple avait pénétré dans l'Hôtel de ville, qu'il voulait me jeter du haut de la tour St-Michel parce qu'on y avait trouvé des cocardes oranges (4) et des armes cachées. Effectivement, des

(1) Cf. JUSTE, t. II, p. 88 et 89 et DISCAILLES, *Charles Rogier*, t. I, p. 207.

(2) Cf. JUSTE, t. II, p. 70.

(3) Le peuple, c'était le club la Réunion populaire, composé surtout de Liégeois et d'étrangers au pays.

(4) Les députés belges, se rendant à la Haye, avaient dû en arborer de semblables dès leur entrée en Hollande. JUSTE, t. II, p. 84.

Digitized by Google

cocardes avaient été confectionnées pour la rentrée du prince d'Orange, espérant qu'il aurait pris nos couleurs comme un signe de ralliement, et qu'alors nous aurions pu spontanément marier les deux couleurs. Ce coup politique fut manqué ; il aurait pu sauver la Belgique.

Les armes qu'on y avait trouvées cachées, furent des caisses de fusils et pistolets de luxe, expédiées de Liége par M. Auguste Francotte pour Fernières et Feral, à Paris, lesquelles j'avais ordonné de placer en dépôt, ayant été résolu par le conseil d'être distribuées aux personnes connues contre des bons valables pour le montant de la valeur. Dans ces moments d'exaltation, le peuple fût indigné contre moi, et comme le commandant en second de la garde, il m'attribua tout ce qui se fesait en bien ou en mal. Étant constanment sur la brèche, depuis 27 jours et 27 nuits à l'Hôtel de ville, je m'abstins le plus que possible de faire partie d'aucune commission, afin de pouvoir donner tous mes soins au service de la garde bourgeoise, pour son organisation, la discipline, le maintien de l'ordre et la tranquillité de la ville. Le commandant en chef, mon honorable ami, le baron E. D'Hoovorst, me rendra, j'en suis certain, pleine justice à cet égard.

Fatigué de tous les tracas qu'on me suscitait et voyant que le roi n'accordait pas le redressement des griefs demandé, je résolus de donner, le 21 septembre, ma démission motivée sur ce que, pour pouvoir rendre des services réels à son pays, il fallait avoir son entière confiance (1).

Le lendemain, je fus rappelé par toute la garde bourgeoise ; je crus ne pas devoir accepter et je restais chez moi pour me rétablir de ma blessure et mettre un peu d'ordre dans mes affaires domestiques, ayant été absent depuis le 26 août.

Les canonniers et les Liégeois vinrent chez moi protester de leur attachement à ma personne, m'offrirent de venir placer une pièce de canon dans ma cour pour mitrailler en cas d'attaque, ceux qu'on serait parvenu à exaspérer contre moi.

Le 22 septembre, à minuit, vinrent chez moi le colonel Hotton et Fleury-Duray pour m'engager à partir avec eux, attendu que tout le monde avait déjà quitté la ville (2), qu'il ne restait plus que J. Pal-

(1) Le baron d'Hooghvorst avait donné sa démission le 21 septembre, sous prétexte que n'étant pas militaire, il ne voulait pas donner d'ordres dont l'exécution serait peut-être une cause de perte pour la patrie.

Les chefs des sections, joints aux volontaires, avaient élu M. A. Vander Meeren pour commandant en chef et M. Pletinckx pour commandant en second. Ce dernier était le rival de M. Vandersmissen depuis le 26 août 1830.

(2) Ce fut un sauve qui-peut général. « On a mauvaise grâce d'insulter, de calomnier ceux qui eurent un moment de défaillance fort excusable, en présence

Digitized by Google

maert pour la conservation des palais. Tous les postes aux portes de la ville avaient été presque entièrement abandonnés. Après beaucoup de discussions et sur les vives instances de mes deux amis que ma présence à l'entrée du prince Frédéric justifierait l'opinion qu'on avait eu de moi que j'étais en relation avec lui, je me déterminai à les accompagner (1). Je n'avais aucune crainte personnelle du prince (2) quoique j'ose le dire sur l'honneur, n'avoir jamais eu de relations avec lui pendant tout le temps que j'étais au pouvoir, directes ou indirectes, mais aussi je le déclare franchement que je voulais servir mon pays et tâcher de réconcilier le souverain pour le bonheur de nous tous Le roi était pénétré de cette vérité ; je le sus par des amis et particulièrement du général comte Vanderburg qui l'assura également au baron D'hoovorst. Le roi savait également bien que je n'étais pas un de ceux qui avaient commencé la révolution.

Je partis donc avec les colonels Hotton et Fleury-Duray, tous trois à cheval jusque la Chapelle aux Bois, où nous passâmes une partie de la nuit avec d'autres Liégeois et qui nous apprirent que les frères Rogier étaient aussi dans les environs.

Arrivés à Valencienne, le 23 au soir (3), nous y avons trouvé réfugiés MM. Vande Weyer, Gendebien, comte L. Vanderburg, Vandermeeren, Niellon, Moyard, Levae, Bodson et beaucoup d'autres Liégeois. Le comte de Mérode était allé à Maubeuge.

Le lendemain 24, à 3 1/2 heures de l'après-midi, arrive un courrier de Bruxelles, annonçant que l'on se battait dans le parc, que la troupe s'y était retirée. Il fut résolu de partir de suite, après avoir fait une petite proclamation du gouvernement provisoire, signée par MM. Gendebien et Vande Weyer (4). On partit le soir même et tous

de l'effroyable anarchie qui a précédé les combats de Bruxelles. » *Aperçus de M. A. Gendebien sur la Révolution de* 1830. Le mercredi matin avait paru dans la *Gazette des Pays-Bas* la proclamation du prince Frédéric aux habitants de Bruxelles, datée d'Anvers, le 21 septembre 1830. Cf. DISCAILLES, *Charles Rogier*, t. II, p. 5.

(1) Le baron d'Hooghvorst, chef de la garde bourgeoise de Bruxelles, refusa seul de quitter la ville.

(2) La proclamation du prince d'Orange était fort explicite; elle promettait aux nationaux l'oubli « pour les fautes et les démarches irrégulières que les circonstances avaient produites », mais elle était moins rassurante pour les étrangers.

(3) Le jeudi 23 septembre, avant 8 heures du matin, le premier coup de canon fut tiré à Bruxelles contre la porte de Laeken, gardée par un poste de quarante bourgeois.

(4) « APPEL AU PEUPLE!

« Aux armes, braves Belges, les Hollandais ont osé attaquer Bruxelles! le

Digitized by Google

arrivèrent à Bruxelles le 25 à 5 heures, où tout était en pleine insurrection. Quoique à l'entrée du prince, il n'y avait que 65 hommes commandés par le major Stildorff qui a montré un courage et une bravoure à toute épreuve, cette première résistance a encouragé les combattants et le nombre est devenu assez considérable pour forcer la retraite au prince Frédéric. Le gouvernement provisoire était installé, MM. D'Hovorts et Rogier étaient revenus (1). La journée du 26 septembre se passa tranquillement. J'étais bien aise d'apprendre que ma femme, son père et mes quatre enfants étaient partis pour la France, non sans danger, car ils ont été obligés de passer entre les feux des deux partis, sous les boulets de l'artillerie hollandaise.

Le baron Vandersmissen quitta Bruxelles le 26 septembre au soir; il se rendit à Ath et intervint, semble-t-il, énergiquement pour obtenir la reddition de l'arsenal où s'étaient barricadés les soldats hollandais.

Nous ne l'y suivrons pas.

Le document que nous venons de publier est intéressant à plus d'un point de vue. C'est le témoignage d'un homme à coup sûr réfléchi et brave, écrit peu après les événements et soumis au jugement et au contrôle d'hommes qui tous en avaient été les témoins.

Ce témoignage est franc; il n'y a ni mise en œuvre habile, ni art subtil d'avocat et de plaideur; nous y trouvons la notation de détails très simples qui surprennent en nous montrant la faiblesse et l'incurie de toutes les autorités.

(*A suivre.*) C^te^ DE KERCHOVE DE DENTERGHEM.

peuple les a écrasés! De nouvelles troupes peuvent tenter une seconde attaque; nous vous conjurons, au nom de la patrie, de l'honneur et de la liberté, de voler au secours des braves Bruxellois.

» Le 24 septembre 1830.

» Comte FÉLIX DE MÉRODE.
» S. VANDE WEYER.
» A. GENDEBIEN. »

Vande Weyer et Gendebien avaient apposé sur cette pièce la signature du comte Félix de Mérode, réfugié au château de Trélon, en vertu d'une convention faite entre eux le 19 septembre à l'hôtel de ville de Bruxelles, et donnant pouvoir à deux des trois membres de ce gouvernement provisoire en fuite, de se servir du nom de l'absent quand ils le trouvaient utile.

(1) Le 25 septembre, d'Hooghvorst, Ch. Rogier, Jolly, Vande Weyer et Gendebien siègent à l'hôtel de ville. Cf. JUSTE, t. II, p. 123.

Digitized by Google

GERTIE [1]

CHAPITRE XIV.

Marie-Josine se louait fort d'avoir surpris le secret de Gertie. Ses pressentiments ne l'avaient donc pas trompée, et ce qu'elle savait, maintenant, de cette « sainte » que Félicien Préviaire aimait toujours, et qui empêchait, seule, le jeune homme d'être à elle, lui donnait une grande fierté d'elle-même. Elle se disait que, sage depuis deux ans et fidèle à la promesse qu'elle avait faite à Félicien, elle valait autant et davantage que ces sournoises qui introduisent leurs anciens amants dans la maison de leur mari.

Car sage, elle l'était, et non sans que cela lui coûtât. Les gars des villages, auxquels elle refusait ses faveurs, la battaient parfois, lorsqu'ils la rencontraient dans les bois, mais ils n'arrivaient plus à leurs fins. Dans les premiers temps, elle n'osait plus s'éloigner du château, car elle savait qu'ils s'embusquaient dans les taillis, pour la poursuivre de leurs obsessions. Et leur fureur s'acharnait à mesure que Marie-Josine croissait en sagesse et en beauté. Un surtout, Zacharie Boxel, le sabotier, un quadragénaire qui avait femme et enfants, était particulièrement tenace. Quand il allait à la ville, où il buvait toujours plus que son saoûl, il restait, au retour, à roder dans le bois à la recherche de la volage paysanne. Et, un jour, il la pressa si fort que,

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 octobre 1896.

Digitized by Google

pour se dégager, elle fut obligée de se servir d'un bâton qu'elle tenait à la main et lui allonger un coup qui étendit l'ivrogne, étourdi et sans connaissance, pendant plus d'une heure sur le chemin.

Ah! ce n'était pas elle qu'on eût pu entortiller avec des phrases. Pourtant, c'était bien émouvant ce que M. de Lanquesaint avait dit, dans la serre, à Mme Heurtel. Jamais on n'avait parlé ainsi à Marie-Josine. Que n'eût-elle pas donné pour entendre Félicien Préviaire lui dire de ces mots ardents qui font ployer le front des femmes, comme des tiges fleuries sous la caresse brûlante du soleil!

Aux premiers temps que M. de Lanquesaint était arrivé aux Écacheries, une diplomatie enfantine avait germé dans la tête folle de la jolie fille. Elle avait espéré rendre Félicien jaloux en faisant la gente mine à l'officier. Mais bien vite, elle avait reconnu qu'elle en serait pour ses frais. Félicien ne daignait pas même s'en apercevoir, uniquement préoccupé de son amour impossible, dont rien ne parvenait à le distraire.

Mais à cette heure, Marie-Josine se croyait bien près de triompher. Maintenant qu'elle venait de percer à jour la fausse vertu de Mme Heurtel, elle était certaine de s'attacher le jeune homme par le dépit. Que dirait-il quand il saurait que sa « sainte » avait un amant? Non seulement elle avait un amant, mais leurs relations dataient de bien avant son mariage. Et la phrase de M. de Lanquesaint : « Moi le père de ton enfant!... » retentissaient encore aux oreilles de la fille...

Le lendemain, elle se porta à l'encontre de Félicien Préviaire. Elle savait que le secrétaire de M. Heurtel devait aller ce jour-là remettre des secours à de malheureux incendiés d'Irchies, dont les récoltes avaient péri dans le désastre, sans être couvertes par assurance. Et il lui suffisait de connaître les habitudes charitables de l'ingénieur, pour savoir que c'était de ce côté qu'il fallait guetter le jeune homme...

Félicien Préviaire était retombé dans ses sombres jours. Son amour pour Gertie, quoique sans espérance désormais, était

Digitized by Google

resté aussi vivace qu'autrefois. Il s'était habitué à vivre avec cette tendresse découragée, comme un veuf avec le culte de sa femme morte. Seulement, celle qu'il pleurait, aussi éloignée de lui qu'au delà de la tombe, continuait à vivre sous ses yeux, et son tourment s'en ravivait sans cesse. Pourtant, avec son intuition d'amoureux qui fait de l'objet aimé sa constante étude, il devinait que la jeune femme n'était pas heureuse. Il estimait que le sacrifice accompli par Gertie avait été au-dessus de ses forces, et il se plaisait à songer qu'elle devait regretter une affection plus jeune, plus exigeante, qui, sans la fortune, lui eût tout au moins donné l'apaisement du cœur qu'elle cherchait en vain...

Il enregistrait avec une fidélité trop scrupuleuse les faits et gestes de Mme Heurtel, pour ne pas remarquer qu'un important changement s'était révélé dans son humeur depuis que M. de Lanquesaint avait pénétré dans l'intimité des Écachères. Avec ses allures de bel homme, son élégance raffinée, son exquise politesse, ses ressources mondaines pour plaire à la jeune femme, M. de Lanquesaint porta, dès le premier jour, ombrage à Félicien. Au début froide avec l'officier, ce qui était dans la logique de sa nature, Gertie s'était depuis extraordinairement humanisée. Mais en même temps qu'elle faisait à M. de Lanquesaint un accueil plus riant et d'apparence plus cordial, sa tristesse secrète semblait croître, et Félicien en avait la preuve évidente dans les visites récentes de Mme Heurtel au mystérieux dépôt qu'elle lui avait confié dans les derniers jours qui précédèrent son mariage. Pendant deux ans elle n'avait pas paru se douter de son existence. Mais, depuis l'arrivée de l'officier, elle s'en était brusquement ressouvenue, et, deux fois déjà, elle était venue demander le talisman à Félicien. Il remarquait qu'en le lui rendant la pauvre femme avait chaque fois la voix brisée et les yeux pleins de larmes. D'après ce qu'elle lui en avait dit autrefois, le jeune homme jugea que Gertie traversait une crise. Mais pourquoi cette crise?... A propos de qui?... L'image de M. de Lanquesaint, qui revenait se mêler à cette pensée, lui

Digitized by Google

donnait une sensation poignante et insupportable... Que pouvait-il y avoir dans cette boîte et quel était le secret de Gertie?

Marie-Josine, en venant à sa rencontre sur la route d'Irchies, le lui apprit. Ah! ce ne fut pas long. En quelques phrases, d'une voix coupante, les yeux triomphants, elle dit tout. Elle conta la scène de la serre sans omettre un détail. Elle imita les gestes de l'officier, les supplications de Gertie, sa lutte, le baiser de la fin. Félicien n'en croyait ni ses yeux, ni ses oreilles. D'abord il crut rêver. Puis, il en vint à croire que Marie-Josine inventait cette histoire dans un but qu'il n'apercevait que trop bien. Il la chassa devant lui en criant : « Vous mentez!... vous mentez!... » Son indignation fut si effrayante que la paysanne dut se sauver. Mais la bête avait mordu, le venin allait faire son œuvre...

Rentré aux Écacheries, dans sa chambre, il s'enferma à double tour. Qu'était-ce que cette stupide histoire, maintenant?... Gertie, un amant?... Gertie, un enfant?... Cet amant n'était autre que M. de Lanquesaint, et elle l'avait rappelé près d'elle aux Écacheries?... Voyons, c'était trop bête, trop gros... Gertie était un ange, elle n'avait jamais cessé de l'être... Si c'était vrai, tout cela, elle n'était plus qu'un démon... Allait-il donc ajouter foi aux délires de Marie-Josine?

Il songeait, la tête brûlante appuyée sur la table, au milieu des paperasses... L'heure s'écoula... Certains détails le troublèrent... Ce dépôt surtout, qui renfermait un mystère de la jeunesse de M^me^ Heurtel... Elle l'avait confié à Félicien de crainte que son mari ne le trouvât. Il joignit les mains dans un geste de désespoir, se leva, fit quelques pas... Le mystère dormait là, à portée de sa main, dans la boîte de laque au fond d'un bahut dont il avait toujours la clé sur lui... Il hocha la tête, revint s'asseoir à son bureau... Il soupçonnait donc Gertie, maintenant, puisqu'il avait marché vers ce secret, prêt à le broyer dans ses mains tâtonnantes?... Il se fit horreur.

Le soir commençait à tomber sans que le pauvre garçon bougeât de place... Il entendit parler dans le jardin sous ses

Digitized by Google

fenêtres... Il alla soulever le rideau et vit la compagnie qui rentrait... Mlle de Roquemarcande, Will et Mme Fleuriot venaient d'abord... Puis, plus loin, seuls, Gertie et l'officier. Félicien sentit une sueur froide tomber sur ses épaules... Il regarda dans l'ombre qui descendait des hauts arbres ce couple qui lui faisait l'effet d'un couple d'amoureux. Le crépuscule troublait la netteté de sa vue, mais, à un certain moment, il crut voir M. de Lanquesaint parler bas à l'oreille de Mme Heurtel, et celle-ci lui sourire en renversant la tête... Qu'avait-il à lui dire que les autres ne pouvaient entendre?... Y avait-il vraiment quelque chose entre cet homme et cette femme?... Ah! savoir! savoir!...

On ne voyait plus personne dans les jardins, maintenant... La nuit venait rapidement... Il alluma sa lampe... En bas, au salon, des éclats de voix résonnaient. Et tout à coup, sans qu'il sut comment, le bahut était ouvert, la boîte forcée et il regardait...

Que voyait-il?...

Un petit bonnet de bébé, un hochet d'ivoire et d'argent, reliques d'une maternité éphémère... Puis encore un portrait... un portrait de jeune sous-lieutenant, à la moustache naissante, dans lequel il reconnut, au premier coup d'œil, M. de Lanquesaint...

Ainsi, tout était vrai... Il repoussa la trouvaille du pied... Gertie avait aimé M. de Lanquesaint, elle n'avait jamais cessé de l'aimer, un enfant était né de cet amour, et, mariée, elle avait son amant auprès d'elle... Ah! quel écroulement!... Gertie était une femme comme les autres, une femme de chair et de sens... Et lui, Félicien, enfant candide, il l'avait aimée saintement... Ah! s'il avait su!... Comme il avait été naïf, là-bas, rue des Estournelles! Comme il avait encore été naïf, ici, aux Écacheries!... Pour peu qu'il eût osé, elle aurait été à lui...

La rougeur de la honte montait au visage du jeune homme... Avait-elle dû rire de sa respectueuse timidité! Et mainte-

Digitized by Google

nant, sous le toit de son mari, elle abritait encore son amant dans ses jupes! Quelle femme était-ce donc!... Mais cela ne durerait guère... Il allait descendre, crier son infamie à tout le monde... M. de Lanquesaint était au salon, assis à côté de sa maîtresse, sans doute... Félicien allait marcher sur ce misérable, le souffleter à l'instant même...

Il mit son chapeau, ouvrit la porte... Tout tournait devant ses yeux. Dans le corridor, la clarté des lampes allumées l'aveugla... Allons, le scandale allait finir... Voilà donc comment des criminels se jouaient de la bonté de son maître... Infâmes! infâmes!... Il mit le pied sur la première marche de l'escalier, et, tout à coup, le souffle lui manqua, il battit l'air de ses bras, tomba de tout son long et s'évanouit...

Le bruit de sa chute fit accourir tout le monde. Ce fut un effarement devant le corps inanimé du jeune homme. La tête avait porté sur l'arête d'une marche et quelques gouttes de sang maculaient les cheveux. Will et l'abbé portèrent Félicien sur son lit pendant qu'on envoyait Tristan chercher un médecin à Frasnault. Au bout d'une heure, celui-ci arriva. C'était un type de bon vivant, sanguin et rebondi, avec une grosse barbe noire qui lui montait jusqu'aux yeux. Il arrivait emmitouflé d'un cache-nez et une toque en peau de rat rabattue sur les oreilles. Félicien n'avait pas repris connaissance. Le peintre, l'abbé et M. de Lanquesaint étaient restés à son chevet, tandis qu'en bas, M. Heurtel tenait compagnie aux dames qui attendaient le résultat de la consultation.

Au premier examen, l'esculape constata la congestion. Il ordonna des sinapismes et des lotions froides sur le crâne. Au bout d'une demi-heure, Félicien remua.

« Ce ne sera rien, dit le docteur. Dans quelques jours il en sera quitte... Seulement, on fera bien de le veiller cette nuit, car il aura probablement la fièvre et le délire... »

L'abbé s'offrit aussitôt. Et comme Will et l'officier protestaient, demandant de pouvoir, tout au moins, le relayer au bout de quelques heures, il ajouta :

Digitized by Google

« Messieurs, c'est ici le poste d'un prêtre, vous ne voudrez pas me forcer de l'abandonner, n'est-ce pas?... »

On s'inclina devant cette volonté ainsi exprimée. Les trois hommes descendirent pour aller tranquilliser les dames. L'abbé resta seul en présence de Félicien toujours étendu, immobile, mais dont la respiration se faisait maintenant rapide et bruyante. Léonard mit la main sur le front du jeune homme. La peau brûlait de fièvre. L'abbé renouvela les compresses, comme l'avait prescrit le docteur. Puis, s'accommodant d'un fauteuil et prenant un livre qui traînait sur la table de travail de Félicien, il s'installa sous la lampe, pour la nuit.

Vers dix heures, l'abbé entendit le médecin et l'officier qui se retiraient. Le cabriolet médical brûla bientôt le pavé de la grande drève. Une demi-heure plus tard, les hôtes des Écacheries regagnèrent leurs chambres, non sans que Will vînt au nom des dames et de M. Heurtel prendre des nouvelles du malade. La fièvre suivait son cours, mais ne donnait aucun sujet spécial d'inquiétude.

La veillée se prolongea. L'abbé, fatigué de sa lecture, déposa son livre. Il se mit à réfléchir. Maintenant, tous les bruits avaient cessé. Dans le silence du château endormi, on ne percevait que le souffle rauque et saccadé de Félicien.

Encore une fois, Léonard renouvela les compresses. La température du corps montait toujours. Pauvre garçon! Quelle pouvait être la cause de ce mal soudain?... Celui-là aussi aimait Mme Heurtel, l'abbé l'avait deviné depuis longtemps à sa soumission attendrie, à sa timidité respectueuse, à l'adoration qui montait de tous ses actes, de toutes ses paroles... Mais c'était une âme candide, simple, foncièrement bonne, incapable de songer au mal... L'abbé ne s'effarouchait pas de ce sentiment que la jeune femme répandait inconsciemment autour d'elle, et auquel il n'échappait pas lui-même... Mais l'autre? ah! l'autre!... était-il possible de se méprendre sur ses intentions, en voyant son souffle enflammé passer sur les épaules de la jeune femme; en voyant ses yeux effrontés s'attacher sur le

Digitized by Google

visage énigmatique de Gertie ?... Celui-là était bien entré aux Écacheries avec une pensée inavouable; c'était le chasseur lancé derrière le gibier qu'il espère amener au point où, fatalement, il deviendra sa proie...

L'abbé était encore sous l'impression de la riposte acérée que Mme Heurtel avait faite à ses objurgations. Il s'avouait maintenant que sa conduite avait été simplement sotte, et loin de prémunir la jeune femme contre le danger qu'elle courait, il n'avait fait qu'accroître le péril en éveillant son aveugle fierté.

Un douloureux soupir se fit entendre du côté du lit, et la voix du malade arriva, sèche et brûlante, jusqu'aux oreilles de l'abbé.

« Gertie!... » murmura Félicien.

Léonard écouta. Le jeune homme était retombé dans son mutisme. Ce nom, en cette circonstance, n'étonna pas le prêtre... Il y a des créatures du bon Dieu qui ne peuvent engendrer que l'amour et le respect... Gertie était de celles-là... Peut-être Félicien, lui aussi, avait-il remarqué les adulations perfides de l'officier!... Qui sait si son mal ne venait pas de là?... Ah! chasser cet homme, au plus tôt!... Mais comment!...

« Infâmes!... infâmes!... » répétait le malade.

Voici le délire, pensa l'abbé, le médecin l'avait prévu. Le délire qui transforme et exagère les choses les plus simples, car, infâme, personne ne l'avait été, ne pouvait l'être encore, si ce n'est dans les aberrations du cauchemar.

« C'est votre amant, madame,... ici, sous le toit de votre mari, votre amant d'autrefois!... »

Félicien, le visage contracté, s'était dressé sur son séant, et, dans le vide, son doigt désignait un être imaginaire. L'abbé s'avança, recoucha le fiévreux, mais tout à coup celui-ci repoussa son gardien, se dressa à demi hors du lit, criant :

« C'est le père de votre enfant... J'ai la preuve là, dans ce tiroir... Ah! vous ne nierez plus. Infâmes!... »

Épouvanté, l'abbé mit une main sur la bouche du jeune homme... Que disait-il donc?... D'un brusque effort, il le

Digitized by Google

força à s'allonger dans son lit, puis, hâtivement, il rafraîchit les compresses. Sous le contact des linges froids, le malade se calma. Il retomba dans sa torpeur et sa respiration reprit plus lente, plus régulière, d'apparence moins douloureuse.

L'abbé revint à sa place. Les dernières paroles de Félicien le jetaient dans une anxiété extrême... C'était la fièvre, l'exagération fantomatique du délire, évidemment... Pourtant, où Félicien forgeait-il ces exagérations monstrueuses : « Ancien amant », « père de votre enfant » ? C'était absurde...

« N'y pensons plus », se dit l'abbé. Puis, il se rappela que, dans son délire, le malade avait désigné un tiroir, là, dans ce bahut... Qu'y avait-il là ?... La congestion de Félicien était-elle la conséquence d'une découverte inattendue se rapportant à la jeune femme et à M. de Lanquesaint ?... Une fois entrée dans le cerveau de l'abbé, cette idée n'en sortit plus... Alors, une terreur inexprimable s'empara du prêtre... Dans quelles ténèbres mystérieuses s'enfonçait-il ?... Il eut recours à Dieu... Il pria, et dans le silence profond le souffle pesant de Félicien se mêla au marmottement de la prière de Léonard.

Sa prière dite, il se sentit plus fort... Il devait savoir ce qu'il y avait là, autant pour s'édifier lui-même sur l'honneur de son père, que pour dissiper le délire de Félicien, s'il n'y avait rien.

La clef était restée sur le tiroir du bahut. L'abbé l'ouvrit. Il ne vit d'abord que des objets de toilette et de lingerie, bouleversés dans un récent désordre. Puis, la boîte de laque frappa ses regards et, sans même y toucher, il put constater qu'elle avait été forcée... La vérité était là,... là était la cause du mal de Félicien.

Résolument l'abbé prit la boîte, revint s'asseoir sous la lampe. Avant de pénétrer le secret, il ferma les yeux, invoqua encore une fois le Seigneur, puis il se décida. Il vit le petit bonnet, le hochet d'argent, le portrait de M. de Lanquesaint rajeuni de dix ans.

« Mon Dieu !... Mon Dieu !... » balbutiait-il.

Il sentit que l'abîme s'agrandissait encore... Comment ce

Digitized by Google

portrait était-il en possession de Félicien?... D'où venait-il?... Il y avait donc quelqu'un aux Écacheries qui avait connu M. de Lanquesaint autrefois?... Pourquoi ne le disait-on pas?... Puis les paroles du malade résonnèrent aux oreilles de Léonard: « Son amant!... son amant d'autrefois, sous le toit de son mari! » L'abbé eut l'impression de quelque chose de monstrueux et d'innommable... Il prit sa tête dans ses mains. Il crut que la congestion de Félicien le gagnait...

Très loin, un coq chanta... L'aube allait venir... Et toujours cet horrible mystère qui s'approfondissait... Le prêtre tomba à genoux, dans un élan désespéré vers le ciel :

« Il n'est pas possible que cela soit vrai!... Seigneur! de la lumière... Éclairez-moi!... Oh! Seigneur!... Dieu de bonté et de miséricorde!... »

L'abbé n'était pas seul dans le château à passer cette nuit dans une veille anxieuse. Gertie, en arrivant dans sa chambre, s'était laissée tomber dans un fauteuil, n'ayant pas la force de se mettre au lit. Depuis quelques jours, elle ne réfléchissait plus. Il lui semblait qu'elle était emportée par une volonté supérieure, contre laquelle il n'y avait pas de résistance possible. La fatalité? Elle n'en doutait plus à présent. Les paroles que M. de Lanquesaint avait prononcées, l'autre soir, dans la serre, n'étaient que le fidèle et cruel écho de ses propres pensées... Ah! folle qu'elle avait été, en liant sa jeunesse à un vieillard, sans songer qu'un jour le regret pourrait lui venir d'avoir gaspillé inutilement son printemps et son été! Déjà les années s'avançaient, tout allait finir... et que resterait-il?...

Il y a des êtres prédestinés l'un à l'autre, et il ne servait de rien d'essayer de se soustraire aux arrêts du destin... Elle le voyait bien à présent. M. Heurtel lui-même ne le lui avait-il pas dit autrefois? Elle se rappela ces paroles dites un soir par le vieillard, rue des Estournelles : « Il viendra pourtant, le jeune et beau cavalier qui fera battre votre cœur, parce qu'il doit venir, et les froides résolutions de l'heure présente s'envoleront à sa vue, comme une brume au soleil. » Ah! elles

Digitized by Google

s'envolaient déjà ! Gertie les voyait partir, l'une après l'autre, sans volonté désormais pour les retenir... Oswald était venu comme autrefois et le sort cruel s'était vengé de ses vaines résolutions. Que faire maintenant?... Lutter ?... A quoi bon. Elle n'avait que trop lutté déjà. Dieu lui était témoin que, de ce qui arrivait, elle n'était nullement coupable... Les événements avaient été plus forts qu'elle...

Pourtant elle se révoltait encore à l'idée de se laisser aller à la dérive, de s'abandonner comme une matière inerte aux suggestions de la passion... Une chose s'imposait : si Oswald ne voulait pas partir, elle devait fuir elle-même, fuir avec son mari, prétexter un voyage à l'étranger, où l'officier n'aurait pu la suivre.

Mais aussitôt elle reconnut l'impossibilité de cette fuite. M. Heurtel avait horreur des voyages. Quel motif inventer pour le décider? Et puis, elle se le figura ce voyage, en tête à tête avec son mari dans des contrées où la solitude est accrue encore et mélancolisée par le coudoiement d'un peuple indifférent. Elle se demanda si réellement le moyen serait efficace et ne lui ferait pas sentir plus cruellement la détresse morale de son mariage disproportionné.

Elle pensa plus loin encore. Elle se demanda si, guérie de M. de Lanquesaint, elle retrouverait cette paix du cœur et des sens qu'elle cherchait... Elle osa descendre au fond d'elle-même et elle s'effraya de son état... C'était bien la passion exigeante et impérieuse, le feu cruel de la dernière jeunesse qui la brûlait, dans le regret dépité d'une existence inutile et presque dépensée déjà. Elle ne se jugea plus en sûreté nulle part. Elle se vit le jouet d'un caprice imprévu contre lequel elle ne saurait plus se défendre. Elle se vit condamnée à fléchir devant la première audace qui la poursuivrait... Et alors, ne valait-il pas mieux l'amant d'autrefois qu'un nouvel inconnu dans sa vie?...

Elle ne se faisait plus d'illusions. Si elle en eût encore conservé sur elle-même, elles se seraient dissipées à l'envie jalouse

Digitized by Google

qu'elle ressentait de la tendresse incessante et audacieuse de Will et d'Émilienne... Que cette intimité lui faisait de mal!... Elle enviait Mme Fleuriot. Ah! celle-là n'était pas en danger... La jeunesse ardente et expansive de son mari remplissait son existence d'un enchantement perpétuel, — et, vraiment, la vertu est bien facile, quand il n'y a nulle place par où les suggestions du désir peuvent pénétrer...

Si encore elle avait eu, pour apaiser le trouble de ses sens, une maternité qui l'eût occupée tout entière! Mais déjà, un an après son mariage, sa première attente avait été trompée. A présent, elle bannissait cette éventualité de sa vie. M. Heurtel lui-même semblait s'être résigné... Et rien n'était triste comme leurs baisers, de plus en plus rares et glacés, dont elle-même restait comme inconsciente toujours, et au fond desquels ne palpitait plus aucune espérance.

Par un brusque retour, sa pensée revint vers Félicien. Pauvre garçon, quelle pouvait être la cause de cette chute malheureuse?... Elle se trouva cruelle de n'avoir pas compati davantage à son accident, absorbée uniquement par ses égoïstes tourments passionnels. Pourquoi n'irait-elle pas s'informer de lui, à cette heure? L'abbé le veillait, elle irait le rejoindre un instant, voir si le blessé n'avait besoin de rien... Le jeune homme, rétabli, connaîtrait sa démarche, et la muette et impérissable adoration qu'il vouait à Gertie en recevrait une douce et consolante récompense... Oui, elle lui devait bien cela à cet ami de la première jeunesse.

Elle se leva, ouvrit sa porte et s'avança dans les corridors. Pour arriver à la chambre de Félicien, Gertie avait un étage à monter, et l'escalier s'ouvraient en face de l'appartement du couple Fleuriot. En passant devant celui-ci, il sembla à Mme Heurtel qu'elle entendait chuchoter les voix de Will et d'Émilienne. Ils ne dormaient donc pas encore, ces éternels amoureux? Elle gravit l'escalier résolument. Mais, au point d'entrer chez le jeune homme, elle s'arrêta. Félicien devait avoir le délire, le médecin l'avait dit. Qui sait s'il ne parlait

Digitized by Google

pas d'elle dans sa fièvre? Elle vit le regard ironique de l'abbé fixé sur elle, et elle devina de nouvelles railleries avec Mlle de Roquemarcande. Elle changea d'avis et redescendit.

Arrivée au bas de l'escalier, des chuchotements encore frappèrent son oreille, venant de la chambre des Fleuriot, auxquels il lui semblait se mêler le bruit d'un baiser.

Alors une curiosité angoissée, malsaine, la saisit et elle écouta. Le supplice fut effroyable et brisa ce qui lui restait de forces.

La malheureuse s'enfuit éperdue. Rentrée dans sa chambre, Elle tomba à genoux sur le tapis, les mains jointes, sentant sa chair frémir dans une révolte irrésistible.

« C'est fini, c'est fini, gémit-elle. Je sens que je ne m'appartiens plus. »

(*A suivre.*) FRANZ FOULON.

Digitized by Google

UNE PAGE DE LA VIE D'UNE DANSEUSE FRANÇAISE

AU XVIII^e SIÈCLE, M^lle THÉODORE (1).

C'est, croyons-nous, un philosophe grec qui a dit : « La physionomie est le miroir de l'âme. » Mais lorsque la physionomie a disparu, lorsque l'être dont il s'agit d'apprécier l'état d'âme a quitté ce monde depuis nombre d'années, comment faire? Nous parviendrons souvent à résoudre ce problème si nous avons la bonne fortune de mettre la main sur la correspondance intime du sujet que nous voulons étudier; or, il m'est advenu de découvrir aux archives générales du royaume une série de lettres (2) d'une danseuse française, M^lle Théodore, qui eut son heure de célébrité au XVIII^e siècle. Ces documents permettent de reconstituer une période bien intéressante de la vie de cette artiste. On croirait, en les parcourant, lire un chapitre d'un roman captivant. Mais ces pages, à raison du grand personnage auquel elles étaient adressées, à cause des détails que l'on y trouve sur le milieu mondain de l'époque, ont une portée spéciale Elles laissent entrevoir un coin de l'état social de la fin du XVIII^e siècle. Les relations qui existaient entre la noblesse du temps et l'aristocratie du monde des théâtres, si nous pouvons nous exprimer ainsi, y sont esquissées avec une délicatesse remarquable et dans un style d'autant plus naturel et bon

(1) Tous les textes cités ont été maintenus dans l'orthographe originale.

(2) Ces lettres ont été trouvées parmi les mélanges de la secrétairerie d'État et de guerre par M. E. de Breyne, sous-chef de section aux archives du royaume.

Digitized by Google

enfant que l'auteur de cette prose ne pouvait guère se douter que celle-ci fût un jour livrée à la publicité. Et cette publicité s'impose d'autant plus en ce cas que la danseuse qui nous est révélée nous apparaît comme une nature extrêmement sympathique, douée de précieux dons tant du cœur que de l'esprit. Or, comme J.-J Weiss le disait fort justement dans la préface de son livre : *le Théâtre et les mœurs :* les productions de l'esprit, de quelque genre qu'il s'agisse, valent surtout par la qualité de l'esprit qui les produit. Dans l'occurrence, cet esprit est du meilleur aloi.

Voici les notes biographiques publiées au sujet de Mlle Théodore.

Nous trouvons d'abord dans *Le vol plus haut ou l'espion des principaux théâtres de la capitale* (1), chapitre XVI :

« La charmante personne dont en ce moment je fais l'article est élève du sieur Lany qui la fit pour ainsi dire débuter à l'Opéra malgré elle; aussi prétendait-il que cette répugnance lui otait l'intelligence et qu'admirable pour toutes les parties d'exécutions n'exigeant que le mécanisme du corps et les graces extérieures elle manquait de sensibilité d'âme et des mouvements du visage.

« Elle ne se détermina à danser sur le théâtre de l'Opéra que par complaisance pour son maître jaloux de prouver à la nation qu'il était en état de transmettre son talent. Elle conçut pour Dauberval le penchant le plus tendre et par un esprit que ne possède aucune de ses semblables, elle mit en usage les moyens les plus honnêtes et les plus innocens pour inspirer un sentiment pareil à celui qui avait juré de ne plus rien avoir de commun avec aucun de ces minois trop susceptibles d'occasionner des regrets.

« Théodore est non seulement intéressante par son honnêteté mais encore par sa façon de penser libre,

(1) A Memphis, chez Sincère, libraire réfugié au puits de la vérité (1784).

D'après les uns, l'auteur de cet ouvrage serait un comédien nommé Dumont. D'après le bibliophile Jacob, ce petit livre devrait être attribué à François-Marie-Mayeur de Saint-Paul, directeur de théâtre, mort le 18 décembre 1819.

Digitized by Google

ferme et philosophique. Elle lit beaucoup même des livres sérieux. Les ouvrages de Rousseau sont ceux dont elle s'est nourrie le plus et de très bonne heure. Lorsqu'elle est entrée à l'Opéra, elle écrivit à ce philosophe pour lui demander des instructions sur la manière de s'y conduire.

« Je voudrois pouvoir communiquer à mes lecteurs la lettre de la danseuse aussi facilement que la réponse du citoyen de Genève qui cependant est resté manuscrite jusqu'au moment de la publicité que j'en donne; mais je suis vrai, je ne veux rien prendre sur mon compte. Or, au défaut de l'une contentez-vous de l'autre :

Réponse de J.-J. Rousseau à M^lle^ Théodore.

« On ne peut être plus surpris que je le suis mademoiselle de reçevoir une lettre datée de l'Académie royale de musique par laquelle on réclame des conseils de ma part pour y bien vivre. Vos expressions peignent l'honnêteté avec tant de franchise et de candeur que je ne vous renverrai pas pour en recevoir à ceux qui ont coutume d'en donner à celles qui s'y présentent. Je ne puis cependant pas vous fournir les préceptes que vous me demandez : ne doutez nullement de ma bonne volonté à vous satisfaire; mais je suis moi même fort embarrassé pour mon propre compte quoique je ne sois pas dans une carrière aussi glissante, je suis donc hors d'état de vous diriger dans celle où vous êtes entrée.

« Je n'ai à vous conseiller que de vous arrêter à deux principes généraux qui me paraissent être la base de toutes nos actions, dans tel état que le destin nous ait placé. Le premier c'est de ne jamais vous écarter du respect que vous paraissez avoir pour les bonnes mœurs; et pour y réussir évitez l'impulsion du cœur et des sens et qu'une extrême prudence en soit le correctif.

« Le second, dont vous devez sentir toute la nécessité, c'est de fuir, autant que vous le pourrez, la société de vos compagnes et de leurs adulateurs; rien ne perd aussi facilement que le poison de la louange et l'air contagieux

Digitized by Google

de cet endroit... Jettez les yeux autour de vous et vous remarquerez que ceux ou celles qui le respirent, sans être en garde contre son effet, ont le teint flétri et l'extérieur de machines détraquées.

« Voilà, mademoiselle, les seules réflexions que je vous engage à faire; quant au reste vous me paraissez être douée de toute la pénétration nécessaire pour parer aux inconvénients qui renaissent à chaque moment dans ce séjour. Acceptez, je vous prie, la considération qu'a pour vous,

« Votre etc. »

« Théodore suivit en partie les conseils de l'homme immortel; mais elle écouta trop le penchant de son cœur et les commencemens de sa passion pour Dauberval éprouvèrent maintes contrariétés. Elle fut en Angleterre dans le même temps que Nivelon et ses connaissances littéraires l'ayant engagée à trancher du bel esprit et conséquemment à hasarder des réflexions hardies elle fut quelque temps à l'hôtel de la Force pour ses lettres attentatoires à la dignité des supérieurs; mais elle en ressortit glorieuse et chérie du public qui ne la revit au théâtre qu'avec admiration. »

D'autre part, voici l'article que Bachaumont [1] consacre à l'artiste :

« 24 mars 1780. L'époque de pasques est celle ordinairement de la retraite des sujets du spectacle que des raisons de mécontentement ou de mauvaise santé ou autres obligent d'y renoncer. Les amateurs de la danse craignent bien de perdre à l'Opéra M^lle^ Théodore. Cette jeune danseuse qui est douée par la nature au plus haut degré de tous les moyens de briller dans son genre, par un grand malheur pour le public, n'aime point son état : Il faut croire que c'est à ce dégoût qu'on doit attribuer les plaintes du S^r^ Lany, son maître, qui prétend qu'elle n'a pas l'intelligence que son jeu sembleroit supposer et

[1] *Mémoires secrets*, t. XV, 105.

Digitized by Google

qu'admirable pour toutes les parties d'exécution, n'exigeant que le méchanisme du corps et les grâces extérieures, elle manque de cette sensibilité d'âme que demande la pantomime pour les mouvements du visage et pour tout ce qui appartient à l'expression des passions.

« C'est d'autant plus étonnant que Mlle Théodore a certainement de l'esprit et infiniment plus que n'en ont ses semblables. Quoi qu'il en soit, comme elle ne semble rester à l'Opéra qu'en faveur du Sr d'Auberval dont elle est amoureuse et qu'elle voudroit épouser, si celui-ci n'accède pas à ses propositions, il y a toute apparence qu'elle abandonnera un théâtre qui lui rameneroit sans cesse sous les yeux un homme dont le refus l'auroit humiliée.

« Mlle Théodore seroit d'autant plus regrettée qu'elle est d'ailleurs fort intéressante par son honnêteté, par une façon de parler libre, ferme et philosophique. Elle lit beaucoup, même des livres sérieux; les ouvrages de Rousseau sont ceux dont elle s'est nourrie le plus et de très bonne heure. Lorsqu'elle entra à l'Opéra, elle écrivit à ce philosophe pour lui demander des instructions sur la manière de s'y conduire. Ce sage misanthrope fut cependant flatté d'un pareil hommage; il daigna répondre à la danseuse et lui avoua ne pouvoir lui donner de conseils : que fort embarrassé pour son propre compte, quoiqu'il ne fut pas dans une carrière aussi glissante, il n'étoit pas en état de la diriger dans celle infiniment plus délicate ou elle était entrée. »

Enfin Noverre (1) dit ce qui suit à propos de Mlle Théodore :

« J'ai à vous parler encore d'une danseuse charmante la demoiselle Théodore. Elle épousa Dauberval dont elle étoit l'élève. Cette danseuse étoit l'image de Terpsicore; elle avoit de l'aisance, de la facilité et du brillant; c'étoit un *ballon* qui rendoit son exécution si légère que sans sau-

(1) *Lettres sur les arts imitateurs*, t. II, 119.

Digitized by Google

ter et par la seule élasticité de ses coude-pieds, on se persuadoit qu'elle ne touchoit point la terre (1). »

Quant à Dauberval, le célèbre danseur, qui devint l'époux de Mlle Théodore, nous possédons sur lui la notice biographique suivante :

« Dauberval (Jean Bercher dit), célèbre danseur et chorégraphe français, né à Montpellier en 1742, mort en 1806. Il fut surnommé le Préville de la danse parce qu'il excellait dans la pantomime gaie et la danse comique. Après avoir pris les leçons de Noverre, il débuta à l'Opéra en 1761 et devint bientôt un des quatre premiers danseurs de cette scène. Ses prodigalités et son faste le rendirent non moins fameux que ses talents. Profitant de l'engouement public pour les théâtres de société, il avait fait construire chez lui un salon vaste et splendide qui devint la curiosité de tout Paris. Ce salon, à l'aide d'un mécanisme ingénieux, pouvait se transformer en une salle de spectacle à l'usage des grandes dames et des grands seigneurs qui venaient s'y exercer à briller dans les divertissements de la cour. Il lui coûtait 45,000 francs qu'il ne put pas payer. Poursuivi par ses créanciers et forcé de se cacher, Dauberval allait prendre le chemin de la Russie, où des offres brillantes lui étaient faites par Catherine II, lorsque la Dubarry le tira d'embarras en lui remettant 50,000 francs, produit d'une collecte faite à la cour par la favorite de Louis XV elle-même. Adjoint au maître des ballets depuis 1773, il fut en 1776 nommé compositeur et maître des ballets, en survivance de Noverre, et devint membre de l'Académie de la danse, titre qu'il conserva jusqu'en 1778. Mais vers le milieu de cette année, de Vismes, directeur de l'Opéra, le fit tout à coup descendre au rang d'aide du maître des ballets, Gardel aîné, lequel avait par faveur remplacé Noverre. Ce passe-droit amena une scission parmi les artistes de l'Académie royale de musique et le

(1) J'exprime mes remerciements à M. Ch. Nuitter, archiviste de l'Opéra de Paris, qui m'a fort obligeamment mis sur les traces de ces notes biographiques.
ADB.

Digitized by Google

public, qui idolâtrait Dauberval, prit fait et cause pour ce dernier. Accusé ainsi que Vestris père d'organiser une cabale, il fut conduit au fort l'Évêque, où on le garda quelques jours. Dégoûté des tracasseries dont il était l'objet, Dauberval ne tarda pas à abandonner la place à son rival à la clôture de 1783. Il prit sa retraite avec une pension de 3,500 francs et se rendit à Bordeaux en compagnie de sa femme, M^lle^ Théodore, danseuse qu'il avait épousée après avoir refusé M^lle^ Dubois, de la Comédie-Française, puis M^lle^ Raucourt et enfin une jolie danseuse, M^lle^ Duperrey, qui par désespoir avait pris le voile.

« Maître des ballets au grand théâtre de Bordeaux jusqu'en 1791, il y composa entre autres ballets ceux de *la Fille mal gardée*, *le Déserteur*, *l'Épreuve villageoise*, *Télémaque* et *le Page inconstant*. Ce dernier est une réduction habile du *Mariage de Figaro*. On comprend que l'entreprise était périlleuse. Dauberval parvint à remplacer par des pas spirituels la prose de Beaumarchais. »

Le destinataire des lettres qui vont suivre était, d'après le dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique de F.-V. Goethals : Eugène-François-Thérèse-Fabien de Lalaing, dit le vicomte d'Audenarde, page au service de l'archiduchesse Marie-Élisabeth à Bruxelles l'an 1740, chambellan de l'impératrice Marie-Thérèse et plus tard de Joseph II.

Il épousa en premières noces, l'an 1753, Marie-Anne de la Coste, fille de Jean et de Marie-Gabrielle des Buissons.

De ce mariage naquit un fils, Maximilien-Joseph de Lalaing, capitaine au régiment de Saint-Ignon, mort à Anvers le 18 novembre 1774, à l'âge de 21 ans.

Il convola en secondes noces à Paris le 12 avril 1777 avec Agathe-Sophie d'Epeyrac, fille de Jean-Joseph d'Epeyrac, commissaire général de la marine au service de France. De ce mariage est issu un fils qui s'établit en France. C'est lui que l'auteur des lettres qualifie « d'amour ».

Comment la danseuse Théodore fut-elle amenée à

Digitized by Google

s'adresser au vicomte d'Audenarde, la première lettre qu'elle lui écrivit va nous l'apprendre. En voici le texte :

« Paris ce 15 juin 1781.

« Monsieur le Comte,

« Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais le motif de la démarche que je fais vis à vis de vous est l'intérêt que Mlle Coulon m'a dit que je vous inspirois. J'ose donc espérer que vous voudrez bien me servir dans un voyage que je désirois faire à Bruxelles; Dauberval et moi sommes libres par le malheureux accident (1) qui vient de nous arriver. L'Empereur doit aller dans votre belle capitalle, on lui donnera des fêtes dans lesquelles Dauberval et moi pourrions être de quelqu'utilité; je crois que les directeurs du spectacle sont presque ruinés et Dauberval à la tête des fêtes que l'on prépare pour l'Empereur y satisferoit en trouvant des moyens économiques. Je vous avoue cependant que ce qui me fait désirer de contracter un engagement à Bruxelles est l'envie de voir la Hollande. Si vous daignez faire parler aux directeurs pour savoir ce qu'ils pourroient m'offrir ainsi qu'à Dauberval je vous en aurois une obligation infinie. Pardon, Monsieur le Comte de la liberté que je prends mais Mlle Coulon (2) me rassure à cet égard et c'est même elle qui m'a porté à vous faire cette demande. Je désire de bien bon cœur pouvoir vous remercier à Bruxelles si cela peut réussir et ce qui augmentera l'envie que j'ai d'y aller sera le plaisir de vous devoir quelque chose.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, avec tous

(1) L'incendie de l'Opéra survenu le 8 avril 1781.

(2) Coulon (Antoinette).

La demoiselle Coulon avait une intelligence rare, d'autant plus précieuse à l'Opéra, qu'elle remplaçait avec facilité toutes les absences occasionnées par des indispositions feintes ou vraies. (NOVERRE, *Lettres sur les arts imitateurs.*)

C'est une jeune élève de Terpsichore. Vénus lui a refusé la beauté, mais les Grâces l'ont un peu dédommagée en lui accordant quelques-unes de leurs qualités. *Grande biographie dramatique*, par l'Ermite du Luxembourg (MAURICE ALHOY).

Mlle Coulon a écrit une curieuse lettre au comte d'Audenarde pour lui narrer l'incendie de l'Opéra. Elle se trouve aux archives du royaume (secrétairerie d'État et de guerre).

Digitized by Google

les sentiments qui vous sont dus votre très humble et très obéissante : THÉODORE. »

Le comte d'Audenarde défère au désir exprimé par cette lettre, car, dès le 26, l'artiste l'avise de sa prochaine arrivée :

« Paris ce 26 juin 1781.

« Monsieur le Comte,

« Je fais mes bagages et je monte en chaise de poste le plutot que je pourrai. Il est impossible à M. Dauberval de faire le voyage avec moi, sa mère est en Bourgne (*sic*) fort malade et il part aujourd'hui de Paris pour l'aller trouver. Moi j'emmène un fort bon figurant. Je vous prierai encore de vouloir bien me faire arrêter une chambre à deux lits pour moi et une femme de chambre et une autre chambre pour le danseur que je mène. Si cela pouvoit se trouver dans l'auberge qui est vis à vis de la Comédie, j'en serois enchantée. Je compte arriver au plus tot dimanche dans la matinée. J'arretterai à la Comédie et je demanderai votre hotel. Pour les arrengements d'argent je m'en rapporte à la bonne volonté que vous me témoignez et je brule d'être au moment de vous assurer de toute ma reconnoissance.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, votre très humble et très obéissante servante. THÉODORE. »

« Paris ce 28 juin 1781.

« Monsieur le Comte,

« J'ai été plus longtemps que je ne croyois à obtenir mon congé de M. Amelot. Mon départ se trouve par conséquent retardé de quelques jours, en outre craignant qu'il ne m'arriva quelque chose en allant en poste, j'ai pris le parti d'aller dans la diligence. Je partirai samedi 30 du courant et j'arriverai à Bruxelles le 3 de juillet où je vous remercirai bien sincèrement de toutes les peines que vous avez prise pour moi.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, votre très humble servante. THÉODORE. »

Digitized by Google

Le séjour à Bruxelles ne fut pas de longue durée, car, dès le 6 juillet, l'artiste écrit de Paris pour témoigner au comte ou vicomte d'Audenarde sa vive reconnaissance.

« Paris ce lundi soir 6 juillet 1781.

« Vous allez peut être déja penser, Monsieur le Comte, que n'étant plus à Bruxelles, j'avois oublié tous les soins que vous avez pris de moi et toutes les peines que je vous ai causées mais vous scavez que je n'ai point le caractère de mon pays et que je ne suis point ingratte; j'aurois du il est vrai vous écrire dès mon arrivée à Paris mais j'y appris que Dauberval était de retour depuis quatre jours et qu'il étoit chez un de nos amis communs à 9 lieux de Paris, je rebroussai chemin et allai le trouver. Il n'y avoit qu'une cause comme celle la qui pouvoit retarder le plaisir de vous remercier encore.

« Je suis arrivée à Paris sans accidents grâce encore à vos soins, tout ce qui m'est survenu d'heureux depuis mon voyage à Bruxelles je vous le dois, c'est un bonheur, Monsieur, d'avoir un ami tel que vous et il n'est pas éttonnant que cet évenement heureux pour moi soit suivi de quelqu'autre; je dirai comme les joueurs, mais par une cause mieux fondée, que depuis que je vous connois, je suis en veine de bonheur.

« J'ai remis moi même à Mme de Branoit ce dont vous m'aviez chargé; elle en est enchantée et vous receverez bientot de ses nouvelles.

« Adieu, Monsieur, recevez l'assurance de toute ma reconnoissance et croyez que je ne perderai jamais le souvenir de tout ce que je vous dois.

« J'ai l'honneur d'être votre très humble THÉODORE. »

La lettre qui va suivre nous prouve que l'artiste avait su inspirer un vif intérêt à la famille même du comte. On l'a recommandée à des dames afin de lui procurer des leçons. Les motifs qu'elle allègue pour s'excuser de n'avoir pu se rendre chez elles nous donnent une idée de l'activité de sa vie :

Digitized by Google

« Ce 10 juillet 1781.

« Malgré ma bonne volonté il me sera impossible, Monsieur le Comte, de me rendre chez les dames où vous voulez me conduire. Je n'y pourrois être avant deux heures car je n'ai pu obtenir que la répétition fut avant 11 heures, elle durera au moins deux (*sic*) et le temps de changer de m'habiller me conduira trop tart pour donner leçon. J'avois prévu cela hier, vous n'avez pas voulu m'écouter et si je manque au jour et à l'heure que j'avois fixés c'est plus votre faute que la mienne. Faites moi dire je vous supplie ce que je dois faire et c'il faut que j'écrive à ces dames envoyez moi leur adresse.

« Je n'aurai pas non plus l'honneur de rendre mes devoirs à Madame la Comtesse à qui j'ai celui de présenter mes respects.

« J'attends votre réponse, Monsieur le Comte, et ne sortirai point que je ne l'aye reçue.

« Vous scavez tout ce que je vous dois des soins que vous prenez sans cesse de moi, j'espère que vous avez une opinion assez avantageuse à mon égard pour croire que je ne les oublierai jamais. THÉODORE. »

L'artiste reçoit des propositions à l'effet de se rendre à Londres. Sa correspondance nous la montre disposée à accepter cette offre plutôt avec résignation qu'avec joie. Elle avait, comme nous le verrons plus loin, le souci de venir en aide à plusieurs membres de sa famille. Elle se révèle toujours femme de cœur, comme on peut le constater par le post-scriptum de la lettre ci-dessous, relatif à la mort d'une sienne amie.

« Paris ce 21 août 1781.

« Si vous me connoissiez bien, Monsieur le Comte, vous ne traiteriez pas de *compliments* les remerciements que je vous dois et que je vous faits de touts les soins que vous avez pris de moi. Vous avez moins de franchise que je n'en ai. J'ai trop vu chez vous le désir de m'obliger pour que je n'en aye pas la plus vive reconnoissance et je vous

Digitized by Google

ai donné trop de peine pour que vous ne trouviez pas tout simple que j'en sois reconnoissante.

« J'ai encore à vous remercier de l'intérêt que vous prenez à mon voyage en Engleterre ; quoiqu'il m'en coute de quitter pendant 8 mois les gens qui me sont chers. J'irai et je sacrifierai un an au bonheur du reste de ma vie car je vous jure que je n'aspire qu'à ne plus danser. J'insisterai cependant sur les 200 louis de plus, car j'irai avec la persuasion que mon talent n'y plaira pas, qu'en conséquence mon bénéfice ne sera pas considérable. Je ne compte dans ce pays que sur les écolières et les 200 louis que je demande me deffrayeront de mon voyage aller et retour.

« Je suis bien sensible à tout ce que vous avez dit de flatteur pour moi à M. le duc de Richemond, il m'a écrit la lettre la plus honnête ; j'ignore où il réside, si vous vouliez me rendre encore le service de lui faire tenir celle que vous trouverez ci-jointe ce seroit une obligation de plus que je vous aurois.

« Adieu, Monsieur le Comte, présentez je vous supplie mes humbles respects à Mme D'Audenaerde et croyez moi avec les sentiments d'amitié d'estime et de reconnoissance que je vous dois votre très humble THÉODORE.

« P. S. Cette pauvre Cécile est morte après avoir souffert pendant trois mois de sa couche d'une fièvre maligne putride de la trachée artère et des poulmons ulcérés. Cette mort affligera surement M. de Voltiers, ce qu'il y a d'affreux ce sont les souffrances extrêmes qu'elle a éprouvées. »

Nous avons deux lettres du 1er septembre. La première, dans laquelle elle s'étonnait du silence prolongé du comte d'Audenarde, était à peine expédiée qu'elle recevait des nouvelles de son noble correspondant et s'empressait de lui en accuser réception. On constate une fois de plus dans cette dernière missive la préoccupation qui l'obsède de ne point se montrer assez reconnaissante des bontés qu'on a pour elle.

Digitized by Google

» Paris ce 1 septembre 1781.

« Je suis bien inquiette, Monsieur le Comte, de votre santé; j'attends tous les jours votre réponse sur la dernière lettre que j'ai eu le plaisir de vous écrire, et ce retard me fait soupçonner que vous êtes absent de Bruxelles ou me fait craindre que vous soyez malade; je vous prie de me rassurer à cet égard le plus promptement qu'il vous sera possible et de vouloir bien me donner aussi des nouvelles de Mme la comtesse D'Audenaerde et du charmant amour. Je voudrois scavoir encore si madame votre épouse a reçue la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire. J'attends de vos nouvelles avec bien de l'impatience et vous prie, Monsieur le Comte, de me croire avec les sentiments qui vous sont dus votre très humble et très obéissante servante. THÉODORE. »

» Paris ce 1er septembre 1781.

« Vous verrez, Monsieur le Comte, par la lettre que je vous ai écrit ce matin que j'étois inquiette d'être si longtemps sans recevoir de vos nouvelles; vous me permetterai de vous en faire des reproches et je vous avoue que jouissant d'un bonne santé je suis un peu piquée que vous ayez mis tant de retard à m'écrire.

« Vous avez beau faire pour m'empêcher d'être reconnoissante, vous n'en viendrez point à bout. Vous voulez me donner le change et parroitre plus galent que bon mais n'importe le motif des soins que vous avez pris de moi celui de ma reconnoissance sera toujours le même.

« Je vous prie de me marquer si madame la Comtesse a reçu la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire. Peu de jours après mon arrivée je me suis permis ainsi qu'à Mme la duchesse d'Ursel de les remercier toutes deux des bontés dont elles m'ont comblée pendant mon séjour à Bruxelles et comme vous ne m'en parlez pas je crains que mes lettres ne soyent pas parvenues et que je passe aux yeux de madame votre épouse pour une ingrate envers elle. Vous m'obligerai beaucoup de m'instruire à ce sujet.

Digitized by Google

« Adieu, Monsieur le Comte. Je vous prie de croire que je n'oublierai jamais Bruxelles puisque mon heureuse étoille a voulu que je trouvasse dans cette ville un ami tel que vous, croyez aussi aux sentiments d'estime et de considération avec lesquels je ne cesserai jamais d'être votre très humble et très obéissante THÉODORE. »

Les négociations relatives à l'engagement à l'Opéra de Londres sont laborieuses. Les lettres qui suivent nous donnent une idée des ressources dont disposaient les scènes les plus importantes à cette époque, des aspirations de l'artiste qui se bornait à désirer posséder cinq mille livres de rente et de l'estime dans laquelle elle était tenue par l'aristocratie. Ne voit-on pas, en effet, lord Richemond et lady Torrington, femme de l'ambassadeur d'Angleterre à Bruxelles, intervenir dans les pourparlers qu'elle avait avec la direction de l'Opéra de Londres, donner des conseils à la danseuse et appuyer ses prétentions !

Les sentiments qui existaient entre elle et la famille d'Audenarde étaient maintenant marqués au coin de l'amitié. Les formes affectueuses dans lesquelles elle s'exprime, les compliments de « Maman » adressés au comte en font foi.

« Paris ce 23 septembre 1781.

« J'ai suivi votre conseil Monsieur le Comte et j'ai écrit à milord Richemond ; je suis dans le plus grand embarras, je ne sais trop quel parti prendre. Tout le monde à Paris me blame d'avoir refusé 500 louis, je reçevrai peut-être quelque réponse de milord Richemond et si le directeur m'offroit six cents louis je partirois sur le champ. Ce sera un grand sacrifice je vous l'avoue mais enfin j'aurai le plaisir d'être plutot libre, si je rapporte seulement 30,000 livres avec une vingtaine que j'ai je me ferai 5,000 livres de rente et je serai heureuse pour le reste de ma vie. Car grâce au ciel dans le nombre des inclinations qu'il m'a données l'ambition ni est pour rien et la liberté est le seul bien que je désire.

Digitized by Google

« Vous vous plaignez toujours des compliments que je vous fais et vous avez tort, je suis sensible et reconnaissante mais je n'aime ni n'estime la politesse, les caractères francs en sont loin; je vous remercie parce que j'ai lieu de le faire et dans tout ceci c'est vous qui êtes le complimenteur.

« Adieu Monsieur le Comte je vous prie d'être persuadé du plaisir que j'aurai à vous revoir à Paris et de me croire votre très humble et très obéissante servante.

« THÉODORE.

« Mes très humbles respects à Madame la Comtesse d'Audenarde. »

« Paris ce 17 septembre 1781.

« J'ai été bien longtemps, Monsieur le Comte, sans vous répondre; il a été question d'aller en Angleterre et mon voyage eut été décidément fixé sans une lettre que j'ai reçu hier de la part de Miladi Torrington. Les directeurs de Londres ne veulent pas absolument me donner 650 guinées mais comme à la sollicitation de M. le duc de Richemond ils m'accordoient un bénéfice franc de tout frais, j'étois au moment de signer sans la lettre d'Olivier par laquelle Miladi Torrington me faisoit dire de ne rien accepter à moins de sept cents louis, comme je ne puis douter de l'intérêt que vous prenez à moi je désirois que vous parlassiez de cela à Miladi, par sa correspondance elle pourroit engager la noblesse à me faire venir, car si plusieurs lords et ladis parloient aux directeurs, j'imagine qu'ils n'oseroient pas refuser. L'homme chargé par eux de m'engager est retourné d'aujourd'hui à Londres avec ma réponse. Je suis sure d'avance, Monsieur le Comte, que dans cette occasion vous me servirez comme dans les autres, vous m'avez donné trop de preuves de votre amitié pour que je ne compte pas sur vous mais ce qui me fache c'est que vous ne comptez pas assez sur ma reconnoissance.

« Je vous prie de présenter mes très humbles respects à Madame la Comtesse, d'embrasser pour moi le cher et

Digitized by Google

charmant amour et de me croire monsieur votre plus affectionnée amie. THÉODORE.

« P. S. Maman est bien sensible à votre souvenir et vous présente son respect. »

Enfin, toutes les difficultés sont aplanies, nous retrouvons l'artiste à Londres, où elle fait de brillants débuts qu'elle s'empresse d'annoncer au comte d'Audenarde :

« Londres ce 20 novembre 1781.

« J'ai voullu attendre, Monsieur le Comte, pour avoir le plaisir de vous donner de mes nouvelles que j'aye débuté. J'ai à vous apprendre que jusqu'ici le sort m'a favorisé que j'ai fait un heureux voyage quoique j'aye été 37 heures et un quart sur la mer avec un vent contraire, j'ai été très peu malade. Je suis arrivée à bon port. Je me suis mise sur le champ au travail et samedi dernier j'ai heureusement recueilli le fruit de mes travaux, j'ai eu un grand succès qui s'est constaté davantage le second jour que j'ai paru et j'ai eu la préférence sur Gardel et Nivelon. Ne parlez pas de ceci je vous prie. On les trouve bien froid et désagréables du haut du corps, ils font ressouvenir d'Auguste et tout le monde le voudroit bien voir danser avec moi.

« J'espère que vous me donnerez de vos nouvelles et de celles de Madame la Comtesse à qui je vous prie de présenter mes respects.

« Maman me charge de vous dire mille choses. Je suis, Monsieur le Comte, avec tous les sentiments que je vous dois votre très humble THÉODORE.

« Mon adresse est : To Miss Theodore, n° 46, Rupert street Hay-Market, London. »

Suit une lettre où elle donne entre autres détails ses appréciations sur ce qui se passe à l'Opéra de Paris. Des indiscrétions furent-elles commises, écrivit-elle à d'autres personnes ses idées si franchement exprimées à cet égard, toujours est-il que sa liberté de langage lui coûta des déboires, comme nous le verrons par la suite :

Digitized by Google

» Londres 12 décembre 1781.

« J'ai reçu votre seconde lettre, Monsieur le Comte, avant qu'il m'ait été possible de répondre à la première tant j'ai d'occupation ici qui me devient d'autant plus insuportable qu'elle ne me laisse pas le temps de jouir du plaisir de m'entretenir avec mes amis. Mais quoique j'ai tardé à vous remercier de l'intérêt que vous prenez toujours à moi, croyez que votre souvenir n'en est pas moins cher à mon cœur.

« Mes succès augmentent de jour en jour et je suis beaucoup plus goutée que je ne l'étois les premières fois.

« Je me suis acquité de votre commission auprès du duc de Richemond quoiqu'il ne soit point à Londres mais je lui ai écrit à ce sujet à sa campagne.

« Je suis bien aise que vous ayez fait connoissance avec Dauberval et qu'il vous ait plu. C'est un honnête et aimable homme et sans patialité. Je suis sure qu'il mérite l'estime des honnêtes gens, il me seroit moins cher, je vous jure s'il n'étoit qu'aimable.

« Olivier n'est point encore à Londres, il m'a donné des nouvelles de Bruxelles mais les directeurs n'en veullent point ou veullent qu'il arrive le plus promptement possible. Je lui ai écrit en conséquence.

« J'apprends avec bien du plaisir que notre célèbre Gluk est revenu à la vie et à l'art qu'il a tant enrichit ; il se passera bien du temps avant qu'un génie pareil se dévelope.

« Je regarde l'Opéra comme tombé et partout ou on le replassera je crois qu'il ne se relevera pas de sa chutte. Il faut bien que tout finisse surtout dans mon cher Paris. Le règne de Nicolet et des Variétés est brillant et les beaux spectacles nationaux tombent cela est à merveille et la chutte de l'Opéra est une fleur de plus que l'on mettra à la couronne de M. Amelot (1).

« Je suis étonnée que Mlle Guimard (2) n'ait pas reçu de

(1) Amelot était un ministre de l'époque.

(2) Guimard (Marie-Madeleine), célèbre danseuse, née à Paris en 1743, morte en 1816. Elle s'acquit autant de renommée par sa vie licencieuse et sa prodiga-

Digitized by Google

mes nouvelles, je lui ai écrit deux fois depuis que je suis à Londres je vous prie de lui en parler et de l'engager à me répondre.

« Je suis bien flaté que le charmant amour se ressouvienne assez de moi pour me donner ses charmants baisers. Je vous prie de les lui rendre avec usure et de l'engager à en donner un pour moi à sa belle maman à qui je présente mes très humbles devoirs et les nouvelles assurances de la reconnoissance que je conserverai toujours des bontés dont elle a daigné m'honnorer.

« Adieu, Monsieur le Comte, croyez à toute l'estime et l'attachement qui vous sont dus de tous ceux qui vous connoissent et particulièrement de moi. THÉODORE.

« Mille choses à Coulon. Maman est bien sensible à votre souvenir elle vous fait ses compliments. Mon adresse est à présent : « Miss Théodore, nº 39, Titchfield Street Portland chapel, London. »

lité que par ses talents chorégraphiques. Elle était laide cependant, maigre, noire, gravée de la petite vérole. Mais une fois reine de la mode ce fut à qui se ruinerait pour elle. Elle débuta dans les ballets de la Comédie-Française en 1759 et trois ans plus tard à l'Opéra. Les adorateurs ne lui manquèrent pas. Ce fut d'abord le prince de Soubise, qui fit pour elle des prodigalités inouïes, puis après lui l'évêque d'Orléans Jarente de la Bruyère, concurremment avec le riche banquier Laborde. Elle avait deux splendides résidences, l'une à Paris, l'autre à Pantin, où elle donnait des fêtes qui étaient le rendez-vous du tout Paris de l'époque.

Mlle Guimard resta longtemps à l'Opéra aux modestes appointements de 600 livres par an. Louis XV, devant qui elle avait donné un ballet, pour distraire Mme Dubarry, crut bien faire en lui octroyant une pension de 1,500 livres. La courtisane, qui avait bien d'autres ressources pour payer son train luxueux, répondit que les 1,500 livres serviraient à payer son moucheur de chandelles.

La gêne vint cependant; en 1786, elle se vit contrainte de mettre en loterie son hôtel de la chaussée d'Antin. Elle se maria et épousa un chorégraphe de l'Opéra, Despréaux. Louis XVI augmenta sa pension et la porta à 6,000 livres et ses camarades de l'Opéra lui servirent une rente d'un chiffre égal.

Elle vécut dès lors de la vie bourgeoise.

La maigreur de la Guimard était le sujet des épigrammes de ses rivales et de ses envieuses. Au théâtre, on l'appelait le squelette des Grâces. Sophie Arnould ne lui épargna pas les quolibets; du temps que l'évêque Jarente de la Bruyère se ruinait pour la danseuse, la célèbre courtisane, faisant allusion à la copieuse feuille de bénéfices où le prélat émargeait et faisait émarger sa maîtresse : « Comment se fait-il, disait-elle, que cette vilaine chenille n'engraisse pas sur une si bonne feuille? »

Digitized by Google

Mlle Théodore va nous faire pénétrer maintenant dans les replis de son cœur. Dans les deux lettres suivantes, en effet, elle confie d'une façon absolue ses doutes et ses hésitations au comte d'Audenarde, son état d'âme nous apparaît et l'étude en est bien intéressante :

» Londres ce 3 janvier 1782.

« Vous m'avez promis de l'amitié, Monsieur le Comte, voici le cas de m'en donner encore une nouvelle preuve dans la perplexité où je suis je ne veux me confier qu'à vous, ce que je vais vous dire je vous le donne sous le seau du secret. Voilà la position où je me trouve

« Il y a ici un jeune homme fils d'un riche négociant dont la tête tourne pour moi. Il a perdu depuis longtemps son père, sa mère qui l'idolâtre ne se refuse pas aux sentiments qu'il a pour moi; ma tournure et mon éducation ont séduit en ma faveur la mère et le fils; elle veut bien consentir qu'il m'épouse mais à condition que je quitterai le théâtre. Cependant pour ne pas agir inconsidérement elle veut attendre encore quelques temps et si cela se concluoit ce ne seroit que dans sept ou huit mois. Vous connoissez assez mon cœur pour croire que jamais l'ambition ne l'emportera chez moi sur l'amour. Si Dauberval m'aime réellement touts les thrônes me seroient offerts sans être un moment tentée de les accepter. Car personne que moi n'est plus persuadé que les richesses ne font pas le bonheur. Mais ce qui m'inquiète dans cette circonstance c'est le doute où je suis de la tendresse de Dauberval. On m'a écrit qu'il ne m'étoit pas fidelle et je serois bien dupe de sacrifier un établissement honnête à un homme qui ne répondroit pas à mes sentiments. Cependant comme il a des ennemis et moi aussi il seroit possible que l'on l'eut accusé sans raison pour le seul plaisir de nous brouiller. Je ne m'en rapporterai donc qu'à vous seul à cet égard si vous daignez vous en occuper, si vous craignez que cela ne vous compromette, que la complaisance ne vous fasse pas faire une chose qui vous répugneroit. Je serois désolée d'abuser de vos bontés. Mais vous

Digitized by Google

me rendriez un grand service de faire mettre des espions à ses trousses. Si vous me connoissez bien, vous vous en rapporterai à la parole que je vous donne de ne jamais en parler, vous scavez que je suis un honnête homme et que ma parole m'est plus sacrée que la vie. Répondez-moi à cet égard surtout ne faites que ce que vous voudrez.

« J'espère que vous aurez reçu ma lettre et que vous me ferez le plaisir de me donner de vos nouvelles le plutôt que vous pourrez.

« Adieu, Monsieur le Comte, croyez à touts les sentiments d'estime et de reconnoissance que je vous dois et dont j'ai tant de plaisir à vous assurer. THÉODORE. »

« Londres ce 3 février 1782.

« Rien ne m'est plus flatteur, Monsieur le Comte, que de voir la confiance et l'intérêt que j'ai été assez heureuse pour vous inspirer, croyez que je ne cesserai de me rendre digne de l'une et de l'autre et que ma vanité et ma reconnoissance se trouveront toujours flatées d'avoir trouvé et conservé un ami tel que vous.

« Certainement si je prends un parti sur ce que je vous ai marqué vous en serez le premier instruit, vous m'avez montré tant d'amitié et j'ai assez vu combien vous étiez honnête, pour ne pas regarder comme un devoir de vous consulter sur des objets intéressants ; d'ailleurs ce sera le moyen de bien agir, votre prudence, vos lumières et votre honnêteté doivent concourir au bonheur de ceux que vous daignez conseiller.

« Je scais que Dauberval m'aime infiniment mais qu'il n'a pas d'amour, on est pas maitre de ce sentiment et je me plais à croire que si on le commandoit il l'auroit pour moi mais enfin s'il me donne ce qu'il peut je dois m'en contenter. Je vous avoue que sans exiger un sentiment plus tendre je veux qu'il m'aime assez pour ne pas m'être infidelle. Vous me connoissez mal si vous croyez que des passades avec quelques petites filles doivent m'être indifférentes, je hais le libertinage et méprise les libertins

Digitized by Google

si Dauberval devenoit amoureux d'une femme et qu'il me quitta pour elle il ne cesseroit pas d'être estimé de moi; mais, si j'étois sure qu'il courrut des petites filles je ne le verrois de ma vie. Faites moi le plaisir de prendre des informations à cet égard. S'il me trompoit, que je me marie à Londres ou que j'y reste danseuse ma fortune est également assurée et il y aura peu de différence pour ma délicatesse car je suis reçue et estimée par toutes les femmes de qualités comme si j'étois de leur rang, il n'est sorte de marque de distingtion qu'elles ne me donnent chaque jour. Ainsi sans m'engager par des liens aussi épineux que ceux du mariage, je n'en aurai pas moins d'agrément ici et de plus je jouirai de celui de la liberté. Encore une chose que j'ai réfléchi c'est que si l'on apprenoit que j'ai été la maitresse de M. de P. cela pourroit faire rompre le mariage, il ne m'en resteroit que la honte et j'aime mieux le refuser car je n'aurois jamais la force de nier ce qui me seroit arrivé à un homme qui me donneroit sa main ni le front de passer pour vierge ayant eu deux intrigues et surtout une aussi déshonnorante que la première.

« D'ailleurs l'idée d'en imposer me fait horreur on ne doit tromper personne encore moins celui qui est destiné à passer ses jours avec vous.

« Ainsi je ne me trouve pas du tout relativement à cela disposée à prendre le parti qui se présente sans toutes ces causes assez fortes pour m'en éloigner, il me faudroit encore le temps de la réfléxion, elles ne sont ni ne peuvent être faites encore.

« Je ne renoncerai à Dauberval que quand je serai sure qu'il ne mérite pas mon attachement. Je vous supplie, Monsieur le Comte, ne négligez rien pour scavoir toutes ses démarches, s'il ne m'aime pas je reste à Londres ou d'une manière ou d'autre je fais ma fortune, s'il m'aime... Ah croyez que je serai trop heureuse de tout lui sacrifier. Mais en même temps s'il n'est pas digne de mon attachement j'aurai bientot surmonté ma foiblesse.

Digitized by Google

« Adieu, Monsieur, je compte toujours sur votre amitié pour m'instruire sur Dauberval. Recevez les nouvelles assurances de mon attachement et de ma gratitude mes très humbles devoirs a Madame la Comtesse.

« A propos on m'a écrit que Dauberval était bien avec Coulon mais j'ai peine à le croire. »

Les deux lettres qui suivent font apprécier d'une façon bien sensible toute l'affection de la danseuse pour Dauberval. Elle redoute qu'un soupçon puisse l'effleurer elle-même, car le bruit pourrait en arriver à l'homme qu'elle aime et, d'autre part, elle est sous le coup de l'émotion la plus vive à cause des racontars qui circulent sur Dauberval et le font voir sous un jour odieux. Le succès qu'elle obtient à la représentation donnée à son bénéfice et l'heureux résultat pécuniaire qui en est la conséquence semblent la laisser assez indifférente en présence des doutes cruels qui l'obsèdent. C'est en deux lignes, à la fin de la seconde lettre, qu'elle annonce au comte le produit considérable de son bénéfice.

» Londres ce 8 mars 1782.

« Je suis bien flattée, Monsieur le Comte, que les mauvais propos que l'on tient sur moi à Paris n'ayent pas altéré un moment l'opinion que vous en avez. Je vous jure et vous proteste que j'ai si peu donné lieu à faire croire que je vivois avec M. Fierville qu'il n'en est pas question à Londres. On a seulement dit qu'il vouloit m'épouser, à l'instant j'ai cessé de le voir non pour moi ni pour le public parce que les bruits d'un mariage ne sont pas déshonnorants mais pour Dauberval que j'aime autant peut-être plus que jamais et à qui je ne voudrois pas causer le moindre chagrin. Je n'ai jamais vu M. Fierville que dans la société de M. Noverre. J'en ai écrit du bien à Paris parce que M^lle^ Heneil m'a toujours intéressé et comme son peauvre mari parroissoit l'aimer encore j'aurois voulu la faire revenir de ses erreurs et j'aurois désiré qu'ils se racommodassent ensemble. M^lle^ Guimard m'a écrit pour me charger de m'informer de

Digitized by Google

la manière dont a été fait le mariage de Mlle Heneil et de M. Fierville en me disant du mal de celui-ci, j'ai saisi cette occasion pour justifier un homme que je crois honnête, elle a cru voir dans ses louanges que je fesois de lui une nouvelle passion et a répondu que je l'aimois. Vous savez que ces sortes de femmes ne scavent rien accorder au mérite mais seulement à leurs caprices. D'ailleurs dans les torts de Mlle Heneil que je retraçois elle aura vu les siens, les voleurs n'aiment pas à entendre parler de pendus et elle se sera vengée de cela en me couvrant d'un nouveau ridicule. Je vous assure qu'il n'en est rien, informez-vous en ici, certainement si je me fusse mise dans le cas de faire dire que j'ai une intrigue, ce céroit dans le pays ou elle se passeroit que l'on en parleroit plutot qu'à cent lieues et je vous jure qu'il n'en est nullement question à Londres.

« Je ne pense plus à l'autre objet dont je vous avois parlé, je ne puis douter de la tendresse de Dauberval d'ailleurs je l'aime si tendrement que quand même il ne me payeroit pas de retour, je sens qu'il me seroit impossible de renoncer à lui.

« Il faut que je vous apprenne une nouvelle bien avantageuse pour moi, c'est que mon bénéfice sera donné mardi 19 de ce mois et je vais vous expliquer comment cela m'est avantageux.

« De tout temps les mardys et samedis sont à l'Opéra de Londres ce que sont les mardis et vendredis à celui de Paris. Les jeudis sont pour les bénéfices. Cela a toujours été d'usage. Les directeurs ont tant d'envie de me fixer ici que pour la première fois depuis que l'Opéra est établi, ils m'ont donné un mardi pour mon bénéfice, c'est une grâce sans exemple parce que c'est une recette perdue pour eux. Mon bénéfice, qui dans mon engagement ne devoit être que le six ou septième, m'est donné le second et dans le meilleur temps. La considération dont je jouis dans la qualité leur en a surement imposé, je suis reine à ce spectacle et je n'ai qu'à ordonner, on ne me refuse rien.

Digitized by Google

Ils m'offrent pour 9 années 800 louis et un bénéfice par an et 100 louis de rente au bout des 7 ans. J'ai accepté seulement pour deux ans en me réservant la volonté de renouveller cet engagement au bout des deux ans, s'il me convient encore. J'espère que ma petite fortune sera faite à cette époque et que je pourrai aller redanser dans ma patrie. Ne dittes pas, je vous supplie que je suis déterminée à rester deux ans ici, il n'est pas encore temps que je l'annonce à M. Amelot car je voudrois avoir mon congé absolu de bonne grâce et je le ferai demander par la duchesse Devonshire à la Reine par l'entremise de Mme de Polignac qui est l'amie intime de cette duchesse. Vous la connoissez surement de nom c'est la plus grande dame et la plus belle de Londres, elle m'aime infiniment et me comble de bontés et d'argent. Elle me donne un billet de 25 louis toutes les cinq ou six leçons; elle est d'une grandeur et d'une générosité au-dessus de tout ce que vous pouvez croire.

« Adieu, Monsieur le Comte, je vous écrirai aussitot après mon bénéfice. Présentez je vous supplie mes très humbles respects à Madame la Comtesse et ne doutez jamais de ma reconnoissance et de mon attachement. »

(A suivre.) ALBERT DU BOIS.

Digitized by Google

CHRONIQUE ET CHRONIQUEURS [1]

Ce titre est assez ambigu et propre à engendrer la perplexité : Chronique et chroniqueurs, cela éveille des pensées bien diverses. S'agit-il de faire défiler devant vous les graves figures des Suger, des Froissart, des Commines, des Villehardouin? D'analyser et de commenter leurs écrits? S'agit-il de vous introduire dans les vastes abbayes où, loin des vaines clameurs du monde, des esprits tournés vers Dieu enregistraient les annales de l'histoire? S'agit-il de vous remémorer les romans, enfantins et merveilleux, de la chevalerie?

Rassurez-vous, mon ambition est moins téméraire; elle vise simplement à s'occuper brièvement de la chronique et des chroniqueurs de l'espèce la moins sérieuse, de cette partie des journaux où l'on bavarde sur les événements quotidiens, pour en exprimer une philosophie peu voisine de la métaphysique mais plus abordable et parfois plus récréative; de ces philosophes sans toges ni bonnets carrés, qui sèment au gré des mille faits de chaque jour, le bon grain ou l'ivraie de leur légère philosophie.

Même ramenée à ces limites, cette causerie nous pourrait induire en de longs voyages : ce royaume de futilité est immense et, grâce à l'extraordinaire pullulation de la presse, il s'adjoint quotidiennement de nouveaux territoires; nous glanerons de-ci de-là, à droite et à gauche, au petit bonheur.

C'est un point fort disputé de savoir si les anciens ont

[1] Conférence donnée au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles.

Digitized by Google

connu quelque chose d'analogue à nos journaux. M. Leclercq, dans un livre contemporain du parapluie de Louis-Philippe, s'est évertué à soutenir l'affirmative; il considère comme de véritables journaux romains les Annales des Pontifes; le journal serait un prolongement, de plus en plus émancipé, de ces annales; il aurait eu une face hiératique, un aspect sacerdotal avant de se dégager et d'entrer dans la faveur populaire.

En somme, le théâtre et la danse peuvent s'enorgueillir d'origines aussi glorieuses, quoiqu'il y ait évidemment un abîme entre les mystères de la Passion et de récentes productions théâtrales, le *Cabinet Piperlin*, par exemple, où *Tête de Linotte*, ou l'*École des Veufs* ou *Leurs Gigolettes*, et quoique un abîme non moins profond se creuse entre le roi Salomon dansant devant l'Arche et Grille d'Égout, la Goulue ou la Môme-Fromage lançant vers les étoiles des pirouettes audacieuses. Mais, en ce qui concerne le journal, les conjectures de M. Leclercq, si ingénieuses soient-elles, n'ont pas assez de pertinence pour être acceptées : le véritable moniteur des Romains, ce sont les tables de marbre et de bronze qui proclamaient au regard des passants leurs lois et leurs victoires; les gazettes d'alors, ce sont les lettres de Cicéron et les petits poèmes de Catulle.

Cicéron n'est pas seulement l'orateur abondant et magnifique qui fait la joie des commentateurs et le supplice des collégiens; ses lettres à Atticus, à César, à Brutus, à Antoine, à Marcellus, à Pompée, nous révèlent un conteur de l'esprit le plus fin, de la verve la mieux allante, et, si j'ose le décorer de cette épithète irrévérencieuse, un parfait boulevardier d'avant le boulevard. A la vérité, on sent, à lire ces lettres, qu'elles ont été écrites à une époque lamentable de dépravation, d'avilissement des mœurs et de misère, on y respire une lourde atmosphère qui sent l'oppression et l'approche plutôt bienfaisante d'une dictature; mais elles sont si vivantes ces lettres, elles trahissent si naïvement le charme personnel, la légèreté d'oiseau, l'incommensurable vanité de leur auteur, et leur style est si alerte, si gracieux, si égayé d'allittérations, de jeux de mots et de brocards!

Digitized by Google

S'il revenait parmi nous, Cicéron, entre ses Catilinaires, ferait des mots de la fin délicieux, ou, s'il se tournait vers la critique, il deviendrait rapidement, avec un peu d'application, un émule très convenable de MM. Jules Lemaitre et Francisque Sarcey.

L'antiquité nous a transmis d'autres chroniques : Lucien nous en a laissé de fines et d'ironiques ; Pétrone, d'audacieuses et de dépravées ; récemment, il y a quelques années à peine, on a retrouvé les *Mimes* d'Hérondas, dont quelques vers seulement nous sont parvenus, grâce aux grammairiens. Ces *Mimes,* au nombre de sept, font agir et parler devant nous, avec une rare abondance de naturel, des gens de la classe moyenne ou populaire : une entremetteuse, un cordonnier, un maître d'école, un marchand d'esclaves. L'un de ces mimes est un excellent fragment de critique d'art vulgarisée; un autre nous étale les ruses d'un commerçant pour caser sa marchandise; un troisième expose les démêlés d'une dame grecque avec le bel esclave qui s'est insinué dans la faveur de sa maîtresse; il y a là des détails où un médecin d'aujourd'hui reconnaîtrait les caractères du sadisme. Dans un autre mime, on nous présente un collégien qui fait le désespoir de sa famille... c'est d'ailleurs la seule chose qu'il consente à faire : il est inappliqué, insolent et joueur; s'il ne fume pas comme un Turc, c'est que le tabac n'était pas inventé; bref, c'est, avec plus de grossièreté et moins d'esprit, un ancêtre lointain du petit Bob de Gyp et de plusieurs de nos potaches modernes. Ailleurs, une commère experte aux entremises de galanterie, s'efforce de débaucher, au moyen de paroles mielleuses et tentatrices, la femme d'un soldat qui, depuis dix mois, guerroie en Égypte et n'est certes pas demeuré indifférent aux Égyptiennes; mais la femme résiste avec une fermeté digne et la commère en est pour ses artifices; le dénouement est ici d'une moralité irréprochable et l'histoire pourrait prendre place dans un recueil de lectures édifiantes. C'est un pur hasard. Hérondas n'a aucun souci de prêche ou de moralisation : il est observateur, rien qu'observateur; sa plume rend en vers coquets et menus les spectacles perçus par son œil, les

Digitized by Google

conversations tombées dans son oreille; quelques pages plus loin, il fait parler deux amies en tête à tête avec une telle ingénuité de cynisme qu'on en demeure abasourdi.

De même qu'il y a des gens sans religion qui sont très pieux, c'est-à-dire qui courbent la tête sous l'inconnu parce qu'ils ne se jugent pas assez parfaits pour être le centre de l'univers et qu'ils soupçonnent derrière eux quelque chose qui leur est supérieur, de même on peut dire que Lucien, Pétrone, Cicéron, Hérondas et d'autres furent des journalistes sans journaux, pour leur bonheur apparemment, et ce fut le cas, en d'autres domaines, d'un Luther, d'un Érasme, d'un Rabelais.

Un peu plus tard, un Belge, Abraham Verhoeven, instituait, en flamand, le premier journal; homme actif, rusé, retors, orné de toutes les vertus de négoce qui distinguent Anvers, sa ville natale, Verhoeven n'avait qu'un médiocre souci de la toilette de ses phrases; il ramassait des faits, le plus de faits possible, et, sans tarder, les lançait dans la circulation; il vendait des renseignements comme ses concitoyens débitaient des denrées coloniales; il n'était, au reste, pas chiche de son travail, donnait à son public des suppléments et des images.

La *Gazette de France* vient longtemps après, mais Théophraste Renaudot, son fondateur, dépassait de loin, en souplesse et en adresse, Abraham Verhoeven. D'abord, ce nom de Théophraste a bien plus d'ampleur qu'Abraham, et ce rappel de l'antiquité n'était pas sans coquetterie; puis Renaudot, contre qui s'était liguée la formidable opposition de Guy Patin et de la Faculté de médecine, résolut cet invraisemblable problème de mettre dans son jeu les deux plus hautes influences de l'époque, le cardinal et le roi, Richelieu et Louis XIII.

Il s'adjoignit pour collaborateurs des écrivains qui s'appelaient Mézeray, Bautru, Voiture, La Calpenède.

Il mettait dans sa gazette tout ce qui devait agréer à ses augustes patrons et ne se gênait point pour plaisanter, à leur avantage, des têtes couronnées.

Nous relatons, entre autres, cette note sur le roi d'Espagne.

Digitized by Google

Celui-ci n'avait pu se dispenser d'envoyer ses félicitations à Louis XIII qui sortait de maladie, mais il s'y prit trop tard et son ambassadeur arriva quand Louis était rétabli depuis de longues semaines.

Théophraste raconte ainsi l'incident :

« Le marquis de la Fuente del Toro, envoyé par le Roi Catholique pour se conjouir avec Sa Majesté du recouvrement de sa santé à Lyon, et qui arriva il y a un mois, est sur son partement pour l'Espagne, s'étant avisé de ce compliment lorsqu'on n'y pensait plus. Sa Majesté le lui fit sentir de bonne grâce, en lui disant qu'il y avait dix mois qu'il se portait bien. Ainsi Tibère, visité trop tard par les Thébains, sur la mort de son neveu Germanicus, leur dit qu'il ne pouvait se consoler de la mort de leur grand capitaine Achille, jadis malheureusement tué devant Troie. » La comparaison avec Tibère n'était pas fort avantageuse pour Louis, mais tout de même ces quelques lignes firent enrager le roi d'Espagne et son collègue de France en conçut un vif plaisir.

Louis XIII comprenait le parti qu'il pouvait tirer de la *Gazette ;* il se fit le collaborateur de maître Théophraste, en restant, cela va de soi, dans la coulisse; il lui envoyait des articles où il ne se montrait pas trop sévère pour lui-même et qui étaient pour Renaudot des primeurs infiniment précieuses ; celui-ci ne le payait pas d'ingratitude, et chaque année il décochait au roi une adresse dithyrambique où il n'avait garde d'oublier Richelieu.

En voici un échantillon : « Jusques à quel comble de félicités se doit maintenant porter la France, dit-il, en 1633, sous un tel roi, sous un tel ministre, en une telle conjoncture d'affaires ; puisque les vertus héroïques du premier, sans contredit, se reconnaissent inimitables, les conseils du second, inévitables, et pour le bien des affaires de l'Europe, inséparables l'un de l'autre. » Et il termine par cette métaphore, avant-courrière de l'hôtel de Rambouillet :

« Allez, monarque sans égal, allez remplir les prophéties de bonheur que le destin promet aussi constamment à votre justice qu'il le refuse à l'ambition des autres, et excusez la fai-

Digitized by Google

blesse d'un style qui ne dépeint vos royales actions que comme un rayon ferait les rayons du soleil! »

La *Gazette burlesque* de Pierre Loret était animée d'ambitions moins hautes; elle ne visait ni à brûler sous les narines du souverain un encens officieux, ni à rappeler les monarques étrangers au respect de leurs devoirs; Loret voulait simplement distraire Mlle de Longueville en lui troussant des chroniques versifiées; ses vers circulèrent d'abord manuscrits, comme certains fabliaux du moyen âge; mais la faveur qu'ils rencontraient poussa Loret à les imprimer et, sans tarder, lui suscita des concurrents. Donneau de Visé, en 1672, fonde le *Mercure galant*, qui plus tard devient le *Mercure de France* et ne cesse qu'en 1818. Visé a narré lui-même la genèse de sa publication.

On est réuni entre gens de qualité pour célébrer les louanges du roi; on raffine d'esprit, et, naturellement, de platitude en adulations; on dit là de bien jolies choses; quel dommage que, aussitôt dites, elles s'évaporent; pourquoi ne pas leur accorder la forme durable de l'imprimé? Visé se constitue l'exécuteur de la pensée collective et publie son *Mercure;* il y fait entrer, avec agrément, les principaux faits-divers : des récits, des bouts rimés, des bons mots, ce qui s'est chuchoté au lever du roi, ce qui s'est passé au jeu de la reine, le fameux sonnet de M. le duc de Nevers, l'ode de Boileau sur la prise de Namur, les réparties de Lauzun, les bruits de Paris et de Versailles, les « potins », dirait-on aujourd'hui, de la ville et de la cour. Ce qu'il y a de curieux dans les vicissitudes du *Mercure*, c'est qu'il dépouilla progressivement ses allures de commérage pour se lancer dans la politique; c'est comme organe politique qu'il joue un rôle important pendant la Révolution et ses derniers rédacteurs se nomment Geoffroy, Chamfort, Ginguené, Fontanes, Morellet, Chateaubriand.

Il y a loin des futilités du *Mercure* aux études mûrement élaborées du très prudent et très orthodoxe *Journal de Trévoux*. Et pourtant... et pourtant les hommes graves et indéridables qui le rédigeaient se montrent bien sceptiques à l'endroit de leur sacerdoce; voilà ce que l'un d'eux avait la franchise d'écrire : « On ne lit guère les journaux pour s'instruire, on a

Digitized by Google

en vue de s'amuser, de s'égayer ; les petites choses, et surtout celles qui sont malignes, piquent et intéressent par préférence. Cette inclination est née il y a près de six mille ans et durera jusqu'à la fin du monde ; on doit compter sur cela en posant la base d'un journal. Cependant la construction de cet édifice suppose autant le moral que le littéraire. Le moral est la probité, la sagesse, le désintéressement, le zèle du bien public ; le littéraire est un savoir fort étendu, une logique supérieure, un style éloigné de l'enflure et de la bassesse, plus approchant de la dissertation que du genre oratoire, plus proportionné aux manières de la conversation qu'au ton de l'enseignement. » Franchement, il voyait juste, celui qui traça ces lignes peu consolantes ; le *Journal de Trévoux* eut beau s'efforcer de joindre le moral et le littéraire, il ne joignit pas les deux bouts, ce qui est plus important encore, et disparut.

Autant les journalistes de Trévoux avaient le respect des traditions et de l'autorité, autant ceux de Hollande montraient de passion pour la nouveauté et de désinvolture d'esprit. Tandis que l'autorité prétendait, en France, bâillonner la critique et boucler sous verrou la pensée libre, de savants journalistes, retirés en Hollande, rendaient compte, suivant l'impulsion de leur conscience, des ouvrages qui paraissaient ; ils traitaient réellement *de omni re scibili* en un bizarre amalgame ; leurs articles s'intitulent : de l'histoire romaine ; de l'histoire de France ; sur la magnificence de l'ancienne Rome ; sur Bélisaire ; sur la Pologne, sur les courses de taureaux en Espagne, sur le Césarion de l'abbé de Saint-Réal ; sur le goût des anciens en fait de beauté et sur la célèbre Sapho ; sur les propriétés de la salive d'un homme à jeûn, etc. Quelques-uns de ces titres font sourire, mais n'y a-t-il pas là, par l'abondance et la variété des matières mises en œuvre, le germe des grandes revues internationales contemporaines ?

Au premier rang des journalistes de Hollande brillent Bayle et Basnage. Ce Basnage est l'un des précurseurs les plus agiles de la cause féministe ; il est même plus féministe que la plupart de ceux ou de celles qui sont aujourd'hui les zélés défenseurs de l'émancipation féminine. Il écrit ces

Digitized by Google

propres phrases : « Il serait aisé de faire voir que la Nature a établi une égalité entre les deux sexes, par la distribution égale qu'elle leur a faite de ses faveurs. Elle a dédommagé le sexe le plus faible par des avantages qui font une juste compensation des forces qui lui manquent. Du reste, à parler physiquement, on ne peut point dire que les femmes soient incapables des arts et des sciences les plus difficiles. S'il y a quelque différence dans les fibres et dans les organes, elle est tout entière à leur faveur. Comme ils sont plus déliés et plus flexibles, il s'ensuit des lois de l'union de l'âme avec le corps qu'elles doivent avoir l'imagination plus vive, plus délicate et plus pénétrante. De là vient qu'elles s'expriment avec une éloquence naturelle peu commune aux hommes qui, par la structure des fibres et des organes, moins fins et moins flexibles, ont moins de délicatesse et de vivacité. Leur exclusion des emplois n'est point fondée sur leur incapacité, et leur tempérament n'est point incompatible avec l'application nécessaire ; c'est donc invasion et tyrannie que de les avoir réduites aux fonctions du ménage et les hommes sont obligés de partager avec elles tous les honneurs de la société, dont ils se sont emparés. »

N'est-ce point là un manifeste en règle, une proclamation des droits de la femme publiée longtemps avant la proclamation des droits de l'homme ? Car ces véhémentes réclamations féministes, que l'on croirait d'hier tant l'accent en est impérieux et pressant, sont de 1692 ; il y a donc plus de deux cents ans qu'un écrivain libre des préjugés affirmait l'égalité des deux sexes et invitait les hommes — ces intrus — à céder aux femmes toutes les situations qu'ils leur ont volées ; et pourtant il n'y avait alors ni Ligue du droit des femmes ni d'avocats, officiels ou non, de leur cause !

La presse, longtemps muselée en France, reconquit sous la Régence une liberté plénière. Nous n'allons pas feuilleter les grivoiseries, les scandales, les constatations vraies ou mensongères des chroniqueurs de cette époque ; permettez-moi toutefois de vous citer un nom, celui de Jean Buvat, le bonhomme Buvat dont Alexandre Dumas a si bien campé, dans un de

Digitized by Google

ses romans, *le Chevalier d'Harmenthal*, la naïve et sympathique physionomie.

Oh! je sais qu'il est de mode dans l'aristocratie littéraire d'afficher un dédain suprême de cet homme crépu, lippu et blagueur qui jeta derrière lui 500 volumes, bâclés par son facile génie d'une plume qui ne savait se reposer. Il est de mode également de plaisanter ses travestissements historiques et les fantaisies parfois cavalières qu'il a prises à l'égard de la couleur locale et de la chronologie; mais dans le cas particulier qui nous occupe, Alexandre Dumas a tracé de Jean Buvat un crayon aussi pittoresque que véridique : c'est ce que déclare loyalement M. Émile Compardon, le savant archiviste éditeur de ses mémoires.

Buvat, durant toute sa carrière, fut un malchanceux : il entre à la Bibliothèque royale où, pendant plusieurs années, on trouve le moyen de ne pas lui payer ses appointements; puis c'est entre son supérieur et lui une longue correspondance comique et lamentable, où l'employé se plaint perpétuellement de la faim et du froid, du froid surtout; on l'a relégué dans une sorte de tombeau dont les murailles suent le salpêtre; et l'autorité s'obstine à l'y faire demeurer sans feu; il contracte des rhumatismes, il attrape une bronchite terrible et toujours dans ses lettres de plaintes il garde un ton de résignation et d'obéissance étonnantes; il finit par mourir tout seul et on l'enterre vivement, et sans façon, à la tombée de la nuit. Ce Buvat possédait pourtant un ensemble rare de qualités : il était ponctuel à la besogne, il ne coûtait pas cher, il n'était pas encombrant, il savait l'orthographe, chose extraordinaire à cette époque.

Les mémoires du bonhomme embrassent toute la Régence; je ne veux leur faire qu'un emprunt qui est, ensemble, très rétrospectif et, par comparaison, tout chaud de nouveauté.

La Régence a vu, elle aussi, sa manifestation franco-russe; mais au lieu de centaines d'officiers et de marins, comme naguère à Paris et à Toulon, c'est un seul citoyen de Pétersbourg qui entre dans Paris; il est simplement vêtu d'un surtout de bouracan gris assez grossier, tout uni; avec une veste

Digitized by Google

d'étoffe de laine grise, sans cravate, ni manchettes ni dentelles à la chemise, et il porte un petit collet comme celui d'un voyageur; cet homme d'aspect médiocre qui arrive sans tapage, le 10 mai 1717, c'est Pierre le Grand, czar de Moscovie; il est accompagné du prince Kourakine. Feuilletons le carnet du bon *reporter* Buvat : « Le Czar, d'abord, baisa les mains du Roi, l'embrassa tendrement, mania sa chevelure blonde, et parut charmé de voir un si beau prince. »

Charmantes prémisses, n'est-ce pas, et cela s'annonce le mieux du monde. Attendez la suite et suivez Buvat :

« Le 12 mai, le Czar alla aux Gobelins, où, ayant admiré la beauté et la richesse des ouvrages de tapisserie qui s'y font, fit déjà connaître son peu de générosité, n'ayant donné qu'un écu de cent sols aux ouvriers pour boire à sa santé. On lui demande ce qui lui avait paru le plus beau parmi toutes les tapisseries qu'il y avait vues. Ayant dit que c'étaient celles qui représentaient l'histoire facétieuse de Don Quichotte et de Sancho Pança, cette tenture lui fut portée le lendemain, par ordre du Roi; et cependant il oublia de faire aucune largesse à ceux qui lui présentèrent cette tenture, qui contenait six pièces de tapisserie dont les personnages et les paysages étaient au naturel avec une broderie d'or en bosse, le tout d'une beauté parfaite. »

Pierre le Grand est conduit à Versailles, où les grands eaux jouent devant lui; on lui en explique le mécanisme et il donne magnifiquement 25 sols au fontainier qui, confus de cette largesse, se repentit de ne pas l'avoir arrosé en faisant jouer les eaux souterraines avec son robinet.

Pierre était, vous le savez, un monarque pas trop difficile sur l'étiquette; il affectait parfois un sans-gêne bon garçon et se piquait de démocratie. Étant dans les jardins de Versailles, conte l'excellent Buvat, il fut étonné de n'y voir personne; en ayant demandé la raison, on lui représenta que c'était à cause des rigoureuses défenses, pour ne pas l'incommoder.

A quoi le souverain démocrate répondit :

« Il est vrai que je n'aime pas à être suivi d'un tas de canailles, mais je suis bien aise de voir les honnêtes gens. »

Digitized by Google

Vous voyez que le Czar de Moscovie se façonnait rapidement au langage des cours. Dès le lendemain, selon son désir, il trouva dans les jardins bonne compagnie de personnes des deux sexes, proprement vêtues.

L'illustre étranger, s'il se distinguait par sa pingrerie, ne brillait pas précisément par la sobriété. Suivons le doux et véridique Buvat.

« Il fut à Fontainebleau, où il trouva le vin si bon qu'il s'enivra. Étant sorti de table et retiré dans la chambre où il coucha, il se fit encore apporter quatre bouteilles de vin de Champagne qu'il but avec son vice-chancelier et avec le prince Kourakine avant de se mettre au lit. Le lendemain, après avoir parcouru les beautés du château de Fontainebleau, il se mit à table, où il s'enivra de même, de sorte qu'il fallut se mettre quatre pour le porter dans le carrosse qui devait le ramener à Petit-Bourg. Après avoir achevé sa cuvée, il recommença à se remplir le ventre. »

Tout le séjour du Czar en France n'est ainsi que noces et festins; il joue déjà le rôle de ce baron exotique de Meilhac qui veut « s'en fourrer jusque là »; il apparaît comme une espèce de barbare qui déchirerait de la botte les tapis épais et qui se jetterait tout habillé sur les édredons. Et l'implacable Buvat consigne encore deux traits de ladrerie.

« Étant à Trianon, il fit venir 16 joueurs d'instruments qui le divertirent pendant quatre jours, principalement le soir, jusqu'à trois et quatre heures du matin ; au bout duquel temps il les fit renvoyer à Paris sans leur faire donner aucun payement. »

Enfin, quand il s'en retourne en son pays, le bonhomme Buvat nous révèle ce détail :

« Les chevau-légers et les mousquetaires qui avaient escorté le Czar jusqu'à Soissons, arrivèrent le 2 juillet à Paris, mécontents de ce que cette course leur avait coûté à chacun cinquante livres, et de ce que leurs chevaux étaient si fatigués qu'ils semblaient fourbus, sans que ce prince leur eût fait donner aucun rafraîchissement, malgré la chaleur excessive de la saison, quoiqu'il parût charmé de les voir voltiger à l'entour de

Digitized by Google

sa chaise, si lestes, si magnifiques, si bien montés et si bien faits de leurs personnes. »

Il ne faut certes pas accepter comme l'expression d'un sentiment collectif la narration de mémoires individuels, mais Buvat est si net, si précis, si objectif dans tout le cours de ses mémoires qu'on peut, sans exagération, se figurer le peuple français entier, ce peuple si cordial et si généreux, révolté contre l'avarice du Czar de Moscovie et lui criant : Bon voyage, pour ne pas résumer d'une monosyllabe énergique l'affirmation de son mécontentement. Autres temps, autres mœurs; aujourd'hui, un Russe, couronné ou non, pourrait se permettre en France les plus abominables fredaines, les chroniqueurs n'auraient pas assez de louanges pour lui en encenser le visage et les victimes elles-mêmes entonneraient le *Bojé Tsaria Krani!!!*

Nous rappelions tantôt que plusieurs critiques français de grand talent avaient dû, pour exprimer librement leur pensée, s'exiler en Hollande; nous assistons, au début de ce siècle, quelques mois après la bataille de Waterloo, à la transplantation d'un journal parisien avec ses coliaborateurs sur notre sol. Il s'agit du *Nain Jaune*, devenu à Bruxelles le *Nain Jaune réfugié* et dont les principaux rédacteurs étaient Guyet et Cauchois-Lemaire; ils s'appelaient les antiéteignoirs et ils justifiaient cette appellation. Ce *Nain Jaune* semait l'esprit à mains ouvertes et s'efforçait, par tous les moyens, de ridiculiser les Bourbons; mais l'autorité le pourchassa et Cauchois dut porter ailleurs ses pénates vagabonds. Installé chez nous en mars 1816, le *Nain Jaune* publiait, dès le mois de mai, le mélancolique avis que voici : « Comme la publication de ce journal tient à la stabilité des choses, le public est prévenu qu'on ne pourra s'abonner que pour un trimestre et que le trimestre ne sera que de huit jours. »

Avant l'arrivée de cette petite feuille, une autre feuille, fort grave celle-là, avait pris ses quartiers chez nous : c'est le *Moniteur de Gand*, journal officiel de la cour de Louis XVIII; ses collaborateurs étaient Beugnot, Bertin aîné, Lally-Tollendal et Chateaubriand. Le *Moniteur* traite Napoléon

Digitized by Google

de haut, à peu près comme un seigneur de l'ancien régime aurait traité un croquant ; il publia une ordonnance défendant à tout Français de payer l'impôt ou d'obéir à l'*usurpateur* (d'autres disaient l'Ogre de Corse) ; et il voudrait faire croire qu'il était impossible à Louis de paraître dans les rues de Gand sans être l'objet d'ovations. « Le Roi, dit-il, ne peut se montrer en public sans attirer une foule empressée. Hommage bien différent des exclamations qu'arrache à une multitude armée la présence d'un Général ou d'un Attila prêt à donner à ses soldats le signal du massacre et du pillage. » Le premier numéro du *Moniteur de Gand* est du 14 avril 1815, le dernier, du 21 juin : il annonce triomphalement la *grande victoire de Waterloo;* dans la défaite de leur patrie, ces royalistes ne voyaient que la défaite de l'empereur, de l'ogre de Corse, de l'usurpateur.

Le plus important des journaux belges était, à cette époque, le *Journal de Bruxelles*, fondé le 1er janvier 1790 par permission des trois États du Brabant et dédié à la patrie ; il n'y avait pas de chroniqueurs régulièrement attachés à cette petite feuille, dont le format était un peu plus grand que celui des volumes Charpentier, mais la chronique, même en vers, était fournie par certains abonnés férus de publicité ; c'est ainsi qu'un de ces abonnés adressait au *Journal* ces « Stances sur la prise de Bruxelles, en 1789 » :

Non, jamais, nos neveux ne perdront la mémoire
De ce jour où l'Autrichien,
Par sa fuite honteuse, éternisa la gloire
Du Belge rompant son lien.
L'Aigle cède au Lion : c'est en ce jour que Jules,
Belges, surpris de ces exploits,
Dignes de vos aïeux, vous dirait ses émules,
Et les plus braves des Gaulois.
Non moins reconnaissants qu'humbles dans la victoire,
Les mêmes Belges, tous les ans,
Sur les autels sacrés du Dieu de la Victoire,
Brûleront le plus pur encens.

Ailleurs, le *Journal de Bruxelles*, devançant de loin le *referendum*, ouvre entre ses abonnés une consultation sur le point de savoir si l'écrivain public doit avoir un sentiment

Digitized by Google

personnel; et comme on s'était plaint du retard de ses renseignements, il s'excuse en ces lignes délicieuses :

« Nous prions nos souscripteurs de vouloir bien considérer que nous les respectons trop pour leur donner des nouvelles hasardées, et qui ne soient pas avouées du gouvernement; les gazetiers peuvent se permettre d'annoncer comme certains tous les bruits populaires, ne cherchant qu'à remplir leur feuille n'importe de quoi; nous les prions encore de considérer qu'un journaliste n'est pas un gazetier, qu'un journal est un ouvrage littéraire, qu'une gazette est un recueil de faits historiques... » Et le *Journal* annonce, en terminant, qu'il recevra avec reconnaissance *et gratis* tous les articles qu'on lui enverra. *Avec reconnaissance* est naïf, mais *gratis* est une véritable trouvaille.

Pour arriver à quelque chose d'analogue aux chroniques d'aujourd'hui, il faut remonter au début de notre siècle, et s'arrêter à la France. Certains pays, même de nos jours, ne paraissent guère s'en accommoder : la Chine, par exemple, est peu fertile en chroniqueurs; là-bas, il est strictement défendu de toucher aux faits de l'histoire contemporaine; celle-ci est rédigée par une académie de lettrés qui s'y appliquent avec une sage lenteur : c'est leur dictionnaire à eux.

Pas de chroniques non plus en Turquie, la presse turque étant restée sous le régime de l'état de siège. D'ailleurs, étant donné l'antagonisme des races, encore mal assouplies, qui forment l'empire ottoman, cet absolutisme est nécessaire et sans cela les excellentes réformes accomplies par le souverain actuel n'auraient pu se réaliser; si la presse était libre, les différents quartiers de Constantinople seraient, les uns contre les autres, en perpétuelle bataille.

Un phénomène curieux, c'est l'absence presque complète de chroniques littéraires et théâtrales en Italie, dans ce pays qui, pour le théâtre et le roman, reçoit tout de la France; mais le journalisme y est peu considéré comme carrière, et la preuve, c'est que le même mot : *giornalista* désigne à la fois le directeur, le rédacteur, et le crieur du journal.

En France, dès le siècle dernier, il est aisé de sentir la

Digitized by Google

poussée de l'opinion et de la presse : la littérature, autrefois générale et objective, devient, avec Voltaire, particulariste et militante; elle semble avoir perdu le vaste manteau de dignité un peu dédaigneuse dans quoi elle se drapait; elle affirmait, autrefois, et ses affirmations avaient des allures d'oracles; maintenant elle discute, elle attaque, elle réfute, quitte le ton de la dissertation pour celui de la dispute; de dogmatique elle se fait frondeuse et combative.

Cette métamorphose, logique pour la littérature, l'est davantage encore pour le journalisme; sa puissance avait fermenté pendant tout le XVIII[e] siècle; elle éclate, formidable et torrentueuse, avec la Révolution, puisqu'elle est une conséquence de l'empire de la multitude.

Dans les premières années du siècle dix-neuvième, nous rencontrons un chroniqueur qui, tout en ouvrant la voie aux modernes, se rattache à Pierre Loret, le familier de M[lle] de Longueville : Victor-Joseph Étienne, plus connu sous le surnom de Jouy, publie, à partir de 1812, des causeries qu'il signa : *L'Ermite de la chaussée d'Antin.* Elles rencontrèrent aussitôt une telle vogue qu'elles furent traduites en plusieurs langues. Jouy, sentant qu'il avait le vent en poupe, s'imagina que la faveur publique lui était acquise à jamais; il lança successivement, mais sans retrouver le succès d'antan, *l'Ermite en province, les Ermites en prison, les Ermites en liberté, l'Ermite à la Guyane;* peine perdue, les fidèles désertaient son ermitage; Jouy mourut dans un brouillard d'indifférence après avoir passé pour un génie.

Après lui, il faut citer comme l'un des annonciateurs du genre, Eugène Guinot, qui fit au *Siècle* des chroniques hebdomadaires.

Dans l'entre-temps, les événements se sont précipités ; le journalisme avait provoqué les journées de Juillet, il se hâte d'en profiter : Guizot, Thiers, Rémusat sont au pouvoir ou dans la presse suivant les fluctuations de la politique; un jour, ils font des articles, le lendemain, des lois et leurs lois ne sont pas toujours ce qu'ils ont fait de meilleur; une fièvre inconnue galope la presse; Émile de Girardin publie des feuilletons

Digitized by Google

pour se gagner la clientèle des lecteurs peu lettrés, abaisse le prix du journal de 80 à 40 francs, et, en tuant Armand Carrel, tue, du même coup de pistolet, l'ancien journalisme.

Dès lors, les gazettes pullulent et les chroniqueurs se multiplient : à la *Presse*, de Girardin, Alexandre Dumas rédige le feuilleton historique et Frédéric Soulié, la critique théâtrale ; au *Siècle*, Louis Desnoyers, l'auteur de *Jean-Paul Choppart*, s'attache comme collaborateurs Villemain, Charles Nodier, Gozlan, Alphonse Karr, Gustave Planche, Jules Sandeau, Roger de Beauvoir.

Taxile Delord déploie sa verve sous les pseudonymes, qu'il rend célèbres, de Cabassol, de Barbanchu, de Falempin, de Tartempion ; au *Moniteur universel*, Théophile Gautier tient la critique théâtrale, Édouard Thierry la critique littéraire, Sainte-Beuve le reportage des séances de l'Académie ; à la *Patrie*, Henry Berthoud inaugure, en 1849, la vulgarisation de la science ; à l'*Opinion nationale*, nous trouvons About, Sarcey, et le musicologue Azevedo en grande lutte avec Fétis au sujet de l'origine de la gamme. L'*Opinion nationale* avait parfois des jugements singuliers ; ainsi, établissant un parallèle entre Wagner et M. Arthur Pougin, elle imprime gravement : « M. Pougin est un journaliste de l'avenir — allusion à la musique de l'avenir — mais beaucoup plus modeste que M. Wagner, de bruyante mémoire. » La suite des événements devait contrarier quelque peu cette appréciation.

Non seulement la chronique est désormais implantée dans les feuilles quotidiennes, où elle accapare la place de la politique, à la grande joie des lecteurs, mais elle fonde des journaux où elle règne en maîtresse. Le *Figaro* se crée avec Scholl, Noriac, Monselet ; parmi eux, un Belge brille, Jean Rousseau, le regretté directeur des beaux-arts ; Rousseau donne au *Figaro* le compte rendu du salon de 1857 et l'on se montre aux dîners du *Figaro* un autre Belge, un jeune homme qui s'occupe de musique et dont la verve pétille sans relâche : François Gevaert.

Un vétéran de la petite presse, M. Philibert Audebrand, a tracé d'amusants croquis de cette époque ; on n'y épargne rien,

Digitized by Google

ni personne; personne ne trouve grâce devant la blague; elle dirige sa fronde vers les têtes les plus respectées et s'efforce de septembriser les plus hautes statues; mais c'est aux écrivains que la blague s'attaque de préférence : Mérimée est le *fou de l'impératrice;* Renan vient de publier la *Vie de Jésus*.

— Vous avez lu ça, vous?

— Non pas, s'il vous plaît... perdre une heure de ma vie à feuilleter un tel verbiage! Je demande que cet échappé du séminaire soit fessé publiquement avec une branche de buis!!

A part la forme, il est bon de remarquer que M. Challemel-Lacour, président du Sénat et académicien, a dit la même chose en pleine Académie.

Victor Hugo lui-même ne peut échapper aux lardons; les chroniqueurs insinuent qu'il manque de générosité, qu'il ne délie pas volontiers les cordons de sa bourse; il est alors en exil à Guernesey, dans une belle attitude sculpturale, et l'éditeur Lacroix vient de lui payer 500.000 francs le manuscrit des *Misérables;* cela inspire à Alexandre Pothey des strophes bien drôles, quoique peu respectueuses :

Un jour Victor Hugo le grand,
Se posa sur son océan :
« Si je sondais les lueurs sombres
En faisant rayonner les ombres,
L'univers serait épaté
De ma ténébreuse clarté.
Puis, chez Lacroix, ça grossirait ma note,
Car, tout doucement, il faut bien qu'on golgothe,
Et tout doucement je golgothe.

Moïse eut le mont Sinaï
Mahomet, Médine-El-Nabi;
Napoléon eut Sainte-Hélène.
Par un semblable phénomène
Mon ouragan s'est entassé
Sur le granit de Guernesey.
Vers l'horizon je fais tourner ma glotte,
Car, tout doucement, il faut bien qu'on golgothe,
Et tout doucement je golgothe.

Homère, Socrate, Platon,
Corneille, Shakespeare, Byron,
Combien mieux que vous je golgothe!
Je pince toujours la cagnotte.

Digitized by Google

Voyez ce que m'a rapporté
Le mot que Cambronne a lâché!
Cinq cent mille balles, avec ça l'on boulotte,
Car, tout doucement, il faut bien qu'on golgothe,
Et tout doucement je golgothe.

« Grand maître, prêtez-moi cent sous?
— Ami, je ne peux rien pour vous
Que de vous déclarer poète,
Sous le crâne ayant la tempête.
Maintenant, tirez-vous de là,
Chacun gravit son Golgotha.
On ne peut pas me tirer de carotte.
Faites comme moi, cher ami, je golgothe,
Oui, tout doucement je golgothe!

Parmi les chroniqueurs d'alors, il en est deux dont le nom est aujourd'hui tombé à l'oubli — c'est le sort des chroniqueurs et même parfois des écrivains, — mais qui furent spécialement connus en Belgique : Jules Lecomte et Charles Deleutre.

Jules Lecomte, qui avait beaucoup d'esprit et du plus mordant, s'était fait une multitude d'ennemis, c'est ce qui arrive à ceux qui mettent beaucoup de noms propres dans leurs articles; on se prit à fureter dans sa vie, avec beaucoup plus d'indiscrétion qu'il n'en mettait à fureter dans la vie des autres, et l'on y découvrit une tare de jeunesse, vous devinez avec quelle joie. Lecomte vit, du coup, sa carrière brisée; d'austères moralistes qui avaient frisé la correctionnelle, affectèrent de lui tourner le dos et, en même temps, il perdait l'espoir d'être décoré, ce à quoi il semble avoir tenu par-dessus tout. Il avait même compilé un gros volume sur la *Charité*, qui lui valut le prix de Monthyon; du prix Monthyon au ruban rouge, la distance n'est pas bien longue et Lecomte se flattait de rapidement le franchir. Aussitôt sa peccadille de jeunesse ramenée au jour, il dut y renoncer. C'est alors qu'il donne à l'*Indépendance* ses *Lettres sur les écrivains français*, qui soulevèrent à Paris des clameurs d'exaspération; sous le pseudonyme de Van Engelgolm, il y fustigeait à tour de bras Lamartine, Hugo, Dumas, Méry, George Sand, Léon Gozlan, Roger de Beauvoir. On était d'autant plus furieux qu'on ignorait l'identité de ce mystérieux Van Engelgolm et, comme certains le

Digitized by Google

croyaient Belge, vous jugez si la Belgique fut prise à partie. Jules Janin, qui passait alors pour un demi-dieu, adressa au roi des Belges, dans les *Débats*, un appel ridiculement empoulé où s'étalait cette apostrophe : « Sire, vous étiez déjà le Roi de la contrefaçon.. Allez-vous devenir le Roi de la calomnie? »

Cela nous semble aujourd'hui simplement grotesque, mais dans les *Débats*, sous la signature de Janin, cela prenait l'importance d'une déclaration de guerre. Quand on eut démasqué Van Engelgolm, quand on sut qu'il ne faisait qu'un avec Jules Lecomte, on affecta de hausser les épaules et de le prendre en pitié; mais plus d'une de ses flèches avait porté et demeurait, cuisante, dans la chair des victimes.

Le cas de Charles Deleutre est plus singulier, et mérite de prendre place parmi les manifestations les plus éclatantes du plagiat littéraire.

Deleutre, que beaucoup de personnes croyaient Belge, était Français et Français d'Avignon; il ne fallait pas moins que l'audace méridionale pour entreprendre la besogne à laquelle il se voua. Deleutre s'était dit, non sans raison, que pour faire sa trouée dans la bataille littéraire, il fallait, autant que possible, avoir des idées et revêtir ces idées de la parure du style; seulement, il jugea plus simple — et c'était plus simple, en effet — d'emprunter à autrui ces idées et ce style et de les présenter, comme siens, au public; il fut, du moins, judicieux dans son choix; il prit un critique érudit qui était un écrivain de haute valeur : Théophile Thoré, et une fois qu'il se fut décidé dans ce choix, il n'en démordit plus, tout en introduisant une louable diversité dans ce mode de plagiat : tantôt il découpait dans Thoré des pages entières, sans y changer une phrase; tantôt il transposait Thoré en appliquant à des artistes belges ce que Thoré avait écrit sur des artistes français; tantôt — et ceci est une trouvaille de génie — il appliquait à la littérature ce que Thoré avait exprimé sur la peinture.

Deleutre passait pour un critique infiniment élégant et instruit et cette existence d'heureux copiste, abondamment rémunéré, aurait pu durer longtemps sans l'intervention d'un ami de Théophile Thoré, M. Félix Delhasse.

Digitized by Google

M. Delhasse démasqua brutalement l'imposteur en une série d'articles cinglants ; la mèche était éventée, Deleutre quitta Bruxelles pour Paris. Là, faisant preuve d'une souplesse étonnante, il abandonne sa signature et, sous le nom de Paul d'Ivoy, il devient l'un des chroniqueurs les plus goûtés de l'époque ; il place ses chroniques à la *Patrie*, au *Courrier de Paris*, plus tard au *Figaro* et à l'*Indépendance* ; il avait renoncé à la critique d'art, il improvisait sur le fait du jour une causerie délicate, amusante, égayée de traits et d'anecdotes ; mais, pour avoir été démasqué en Belgique, il gardait aux Belges une rancune implacable.

On demandait un jour à Paul d'Ivoy ce qu'il pensait d'eux, lui qui, par un long séjour, avait appris à les connaître.

— Mon Dieu, répondit-il, ôtez à un Français sa vivacité, sa bonne humeur, son esprit, sa grâce, toutes ses qualités en un mot : ce qu'il en restera est un Belge !

Voilà l'opinion flatteuse que Paul d'Ivoy s'était formée de ses hôtes ; il n'avait garde d'ajouter qu'il avait dû quitter la Belgique parce que M. Delhasse, un Belge, avait publiquement fustigé la piraterie littéraire de M. Deleutre.

Aujourd'hui, ces plagiats deviennent de plus en plus rares, non par une amélioration de la conscience, mais parce qu'ils seraient immédiatement découverts ; les chroniqueurs contemporains ont autre chose à faire que de se plagier réciproquement ; ils se plagient eux-mêmes, sans dégoût pour eux-mêmes ni pour leurs lecteurs ; une fois qu'ils ont adopté un genre, ils n'en sortent plus, ils s'y cantonnent, ils s'y retranchent, et pas moyen de les en déloger.

L'un est toujours gai, tout lui est prétexte à rire ou à faire rire ; qu'un théâtre brûle, que deux trains se rencontrent, que le grisou éclate, qu'une épidémie se propage, il rit, il plaisante, il trouve ça très drôle et il n'éprouve aucune gêne à le proclamer. L'autre est toujours triste ; le spectacle du monde l'écœure et le désenchante ; il se plaint de tout et morigène à tout propos ; il cite Schopenhauer et, plus récemment, Nietzsche, non qu'il les ait lus, mais parce qu'il est distingué de se montrer en familiarité d'esprit avec Nietzsche et Schopenhauer.

Digitized by Google

Il y a le chroniqueur indulgent et le chroniqueur sévère; l'indulgent affecte de contempler les événements de haut; il s'accoude au balcon de la curiosité et de là regarde, d'un œil indifférent, couler les flots pressés des hommes. Le sévère a l'allure rogue et le sourcil broussailleux; ne l'approchez pas, il va se rebiffer et vous mordre; laissez-le à ses pensées moroses, laissez-le distiller sa bile et préparer ses flèches.

Un autre genre apprécié, c'est le pathétique, mais le maniement en est fort délicat. Le chroniqueur — ou la chroniqueuse — pathétique choisit un fait-divers dans le compartiment des accidents, méfaits, sinistres : infanticides, séduction de mineure, suicide, drame de jalousie, etc., et autour de ce thème, autour de ce *leit-motiv*, il enroule des variations sentimentales; la grande difficulté est de soutenir le ton jusqu'au bout, de nuancer les sanglots, de varier les apostrophes; un certain luxe de points suspensifs et exclamatifs est autorisé dans le genre pathétique, seulement le lecteur, qui court surtout après l'amusement, s'en dégoûte vite; il ne faut pas, dans le même journal, être pathétique plus d'une ou deux fois par mois.

Il y a encore le chroniqueur mondain et le chroniqueur démocratique. Le mondain ne s'occupe que des comtesses, des duchesses, des princesses ou des « princes de la finance »; son estomac est impossible à contenter; il exige des petits plats rarissimes et il ne tolère que les grands crus, les vins très vieux et d'une marque authentique; il ne reconnaît pas les gens qui vont à pied et il méprise infiniment ceux qui ne changent pas de toilette trois fois par jour; chez lui, le mondain déjeune parfois d'un morceau de saucisson, mais, en le grignotant, il songe encore à la grande vie, aux « princes de la finance », aux marquis, aux archiduchesses. Le chroniqueur démocratique fulmine contre le bien-être et le luxe; ses yeux se détournent avec horreur des robes de soie, des habits, des redingotes; parlez-lui de la blouse, du sarrau, des sabots, de la casquette; il en parle d'ailleurs lui-même avec une sorte d'extase; il a des paroles justicières contre l'oppression capitaliste, contre la féodalité financière, contre ceux qui s'en-

Digitized by Google

graissent de la sueur du peuple, il combat pour les indigents, pour les *parias*, pour les *miséreux*; au besoin, il se serrerait le ventre pour les compagnons; chez lui, le chroniqueur démocratique ne dédaigne pas toujours fin morceau et fine bouteille, mais, en les savourant, il songe encore à la guerre sociale et à l'émancipation des classes ouvrières.

Ainsi ce genre de la chronique se subdivise en une série de classes et de sous-classes; la division du travail, là comme ailleurs, est poussée aux dernières limites: l'un fait l'émotion, l'autre fait l'esprit, comme les commis voyageurs font la place, et c'est naturel, puisque les uns et les autres font l'article.

Mais, puisque la chronique, en tant que genre spécial, a pris, avec les années, l'extension inattendue que nous voyons aujourd'hui, ne peut-elle, avec les années, perdre de son importance et finir par disparaître? Examinons.

Depuis l'invention de l'imprimerie, l'imprimé qui s'est le plus multiplié c'est le journal, en même temps qu'il disposait de moyens de plus en plus puissants: les presses à bras de Gutenberg, qui tiraient au maximum un numéro à la minute, sont aux presses actuelles à peu près ce qu'est, au point de vue de la rapidité, un cul-de-jatte à une locomotive; en Amérique, certaines presses donnent, à l'heure, 60,000 numéros de douze pages. Et ce n'est pas le dernier mot. La photographie et le soleil peuvent se charger, seuls, de multiplier les élucubrations du cerveau humain grâce aux plaques extra-sensibles; on pourra, en théorie, reproduire une composition cinq cents fois par seconde, trente mille fois par minute; mais il faudra, outre les dispositifs, que le papier sensible à la lumière tombe au prix du papier ordinaire et nous n'en sommes pas là. Sans nous demander ce que sera la presse de l'avenir, constatons que celle du présent constitue déjà un formidable outillage; les postes, les express, le télégraphe, le téléphone apportent incessamment des nouvelles au journal; tout cela est parcouru à la hâte, vérifié quand on peut, remis dare dare, par petits morceaux, aux typographes dont la main galope; il faut aller vite, aussi vite que le concurrent, et lancer autant de nouvelles que lui et faire valoir ces nouvelles; de là ces

Digitized by Google

rubriques tapageuses, ces titres et sous-titres extraordinaires qui font sourire... et acheter. Quand on y réfléchit, on est épouvanté du fatras de faits inutiles dont le journal encombre nos cerveaux : tohu-bohu d'incendies, de crises ministérielles, de suicides, d'expositions artistiques, de scandales, de triple alliance, de théâtres, de chevaux, de question d'Orient et de bicyclettes ! Eh ! oui, tous ces faits sont inutiles et il est absurde de s'en charger la mémoire : essayez pourtant de vous y soustraire et volontairement de ne pas ouvrir les gazettes pendant une semaine, essayez alors d'entrer en conversation ; vous ne serez plus au courant, vous ne comprendrez pas ce qui se dit autour de vous et vous serez jugé sévèrement, impitoyablement. Ah ! ça, dira-t-on, d'où vient-il celui-là... il ne sort donc pas de sa coquille... il ne lit même pas les journaux !

Voilà où nous en sommes ; on peut ne pas avoir lu les chefs-d'œuvre, mais il faut lire les journaux et soigneusement sous peine de passer pour un poseur ou pour un idiot.

Mais — et ici apparaît la revanche de l'esprit — l'information devient banale à force d'être prodiguée ; nous nous lassons de la grosse viande des meurtres, des déraillements, des suicides, des assassinats et notre estomac fatigué réclame une nourriture plus délicate : de là le succès de l'*interview* et de la chronique, succès qui ne peut manquer de grandir.

L'*interview* est une espèce bizarre de dialogue qui met aux prises deux messieurs : l'*interviewer* et l'*interviewé*. L'interviewé commence régulièrement par déclarer qu'il ne peut rien dire et l'interviewer affirme qu'il ne veut rien savoir ; en attendant, il s'assied et tire son carnet, comme s'il était là chez lui depuis des années ; l'interviewé ne songe même pas à montrer la porte à l'intrus ; celui-ci s'installe, dirige adroitement la causerie, et, au bout d'une demi-heure, est bourré de plus de renseignements qu'il n'en espérait : il sait dorénavant que son interviewé porte des bretelles, qu'il adore la musique et qu'il ne digère pas le homard. L'interviewer peut se réclamer de prédécesseurs illustres : Socrate, pour n'en citer qu'un exemple, Socrate avec son ironie, avec sa façon d'interroger à petits coups son interlocuteur, Socrate était un interviewer de pre-

Digitized by Google

mier ordre; c'est même l'une des qualités qui lui ont valu de périr par la ciguë. Un Socrate contemporain, M. Jules Huret, a su extirper aux génies les plus éminents des aveux qui feraient pouffer de rire un rhinocéros; aussi la collection de ses *interviews* est-elle infiniment précieuse; si vous éprouvez quelque mélancolie, relisez-la et vos humeurs noires seront vite évaporées.

L'interview est donc un premier correctif de l'information à outrance. La chronique en est un autre, plus efficace encore, puisqu'elle se dégage de l'information; elle prend, à la vérité, comme thème, un fait, un événement, un fait-divers, mais ce fait isolé et sans pertinence, ce fait aride et insignifiant elle le présente d'une façon avantageuse, elle l'habille d'étoffes agréables, elle le tisse de jolies couleurs qui en dissimulent l'aridité! Puis elle va plus loin que le fait qu'elle commente; elle l'amplifie, lui donne de la plastique et le généralise. A une époque où l'on n'a guère plus le temps de lire, à tête reposée, elle nous apporte en courant et sans plus appuyer qu'il ne faut, un soupçon de littérature et de philosophie; oh! cette philosophie n'est pas de haute envergure, oh! cette littérature n'est pas d'une élévation bien sublime, mais toutes deux nous amusent, elles sont gentiment décolletées et elles passent vite, et elles n'ont jamais empêché celui qui en a le loisir ou le désir d'étudier Platon, Sophocle, Horace, Corneille, Hugo, Taine, Flaubert et M. de Tocqueville.

On peut reprocher à la chronique de ne pas laisser grand'chose derrière elle et de s'évaporer aussitôt parcourue; mais nombre de gros ouvrages ne sont pas plus heureux quelques mois après leur apparition; plus ils pèsent, plus prompte est leur chute aux gouffres de l'oubli. D'ailleurs, que laissent derrière elles les plus belles choses : un peu de fumée, un peu de souvenir, de cendres et de mélancolie...

FRANZ MAHUTTE.

Digitized by Google

LE NATURALISME LITTÉRAIRE [1]

PREMIÈRE LEÇON

Lorsqu'on cherche à apprécier une œuvre d'art ou une œuvre littéraire, on subit inévitablement l'influence du sentiment personnel qui se développe et croît à mesure qu'on s'élève des études les plus abstraites aux plus concrètes, des sujets mathématiques aux sujets émotionnels.

Tout individu normal admet, sans agitation ou sans résistance intime, que le carré de l'hypothénuse est égal à la somme des carrés de l'angle droit ou qu'un nombre est divisible par trois ou neuf lorsque la somme de ses chiffres est divisible par trois ou neuf; que le précipité formé lorsqu'une solution d'azotate d'argent est mêlée à la solution d'un chlorure est du chlorure d'argent; que les volumes d'une masse de gaz dont la température demeure constante sont en raison inverse des pressions. Ce sont des faits d'expérience directe, définitivement acquis, au sujet desquels il ne peut y avoir de contestation, dont la révélation procure peut-être une surprise passagère aux ignorants, mais qui ne froissent pas tout d'abord des croyances préconçues et trop solidement assises pour être ébranlées sans qu'on en éprouve de déplaisir.

Il n'en est plus de même déjà lorsqu'on aborde les théorèmes des sciences qui ne peuvent être étudiées sans le concours d'autres sciences plus simples : telle la physiologie dans

(1) Cours donné pour l'*Extension de l'Université libre* à Anvers, Bruxelles et Courtrai, à la demande des comités locaux.

Digitized by Google

laquelle il faut appeler à son aide la mécanique, la physique, la chimie. Les observations y sont plus délicates, demandent une attention soutenue; les dernières découvertes y résultent de la rectification de découvertes antérieures qui ont longtemps passé pour définitives, qui continuent même à être défendues avec passion par leurs auteurs. Ne voit-on pas des médecins qui nient les théories microbiennes parce que leur inaptitude à manier le microscope les empêche de les vérifier?

A mesure qu'on passe à des sciences plus complexes, les vérifications deviennent plus difficiles, en même temps que le domaine de l'inconnu et de l'inexploré, celui du convenu, de l'habitude et du préjugé deviennent plus considérables; chacun y pénètre et les parcourt avec une armure particulière d'amour-propre, d'intérêts, de croyances, de parti pris, qui le rend invulnérable au choc de certaines idées, voire de certaines de ces armées entières d'idées organisées en bataille qui sont les théories. De là les querelles interminables et insolubles des diverses écoles de médecine, d'histoire, d'économie politique, de sociologie, de morale, de philosophie. C'est que les belligérants abordent les sciences et les questions par les côtés opposés où les circonstances les ont placés, encore qu'ils imaginent avoir librement choisi leurs positions, et qu'ils les aperçoivent sous des aspects différents. C'est qu'un affamé ne peut voir les inégalités sociales comme un repu, pas plus qu'un jeune amoureux ardent ne peut envisager l'amour comme un vieillard glacé, pas plus qu'un croyant et un mystique ne peuvent attribuer aux événements historiques le même sens qu'un sceptique ou un positiviste, pas plus qu'un vieux médecin de campagne, brouillé avec les livres, habitué à faire quinze lieues à cheval par jour et à traiter ses paysans selon les rudes recettes apprises en sa jeunesse, ne peut comprendre la médecine comme un jeune docteur initié dans les laboratoires aux plus récents secrets arrachés au mystère de la vie.

Mais où ces divergences peuvent-elles être plus grandes que dans la critique d'art? Le but principal de l'œuvre d'art n'est-il pas de produire une émotion: plaisir, horreur, gaieté,

Digitized by Google

irritation, pitié, enthousiasme. Or, toute émotion résulte de la personnalité même ; et il n'y a probablement pas, dans toute l'humanité, deux personnalités absolument semblables, identiquement équilibrées, pas plus qu'il ne s'y trouve deux corps humains absolument pareils. La personnalité est comme une argile molle où la race, la descendance, l'hérédité, le tempérament, chaque défaut de l'éducation, chaque événement et chaque expérience de la vie, et de la vie de la race comme de celle de l'individu, ont laissé une empreinte, fait ressortir ou effacé un défaut ; cette argile s'est solidifiée momentanément ; ainsi, la personnalité est formée d'une infinité d'instincts, de tendances préexistantes et acquises, de foi, d'habitudes multiples : les sensations nouvelles tombant dans ce chaos produisent des émotions ; mais combien variables avec les individus !

Il peut y avoir, sans doute, dans des groupes d'individus, certaines directions communes dans l'élaboration des émotions ; il y en a aussi de tout opposées ; mais il y a encore, chez chacun de ces individus, comme des chemins de traverse, des sentiers par lesquels le travail se fait pour aller produire des résultats imprévus en des points également imprévus. L'œuvre d'art, souvent si complexe, livre, drame, symphonie, tableau, doit produire dans la variété des personnalités une aussi grande variété d'émotions.

Mais dans la lutte entre la raison et les émotions, il est rare que la raison n'ait pas le dessous : elle est l'esclave des émotions, d'origine beaucoup plus ancienne que la sienne. Elle a pour rôle ordinaire d'habiller d'un vêtement plus ou moins décent l'émotion qui la commande. L'émotion engendrée, assez peu apte à se traduire autrement que par des cris inarticulés, des gestes, des grimaces ou des actes brutaux : coups, caresses, réactions brutales de l'organisme, appelle la raison à son aide pour se dissimuler sous des aspects décoratifs, une parure de mots et de phrases qui l'enveloppe et la déguise plus ou moins bien. S'il n'y avait que le vêtement, on aurait vite fait de découvrir celui qui vaut le mieux. Mais regardez dessous la forte membrure des passions qui

Digitized by Google

combattent. De là l'ardente logomachie des discussions esthétiques, d'autant plus vive que les combattants n'ont presque toujours qu'une suprême et injustifiable raison, qu'ils ne veulent pas donner, qu'ils ignorent parfois tout en s'en faisant accroire : *J'aime cela*, ou bien : *Je n'aime pas cela;* qu'ils ne savent pas pourquoi ils aiment ou n'aiment pas et que ce sentiment intense, originaire des profondeurs confuses de leur être, leur apparaît cependant comme la vérité absolue.

C'est ce qu'il ne faut point perdre de vue lorsqu'on aborde l'étude d'une école littéraire, surtout lorsque le titre même de cette école a été autant détourné de sa signification, aussi faussement appliqué, aussi mal compris, autant diffamé, pourrait-on dire, que le Naturalisme.

Quelle que soit la variété des sentiments et des goûts individuels, on voit s'organiser, disions-nous, aux différentes époques, chez les différentes races, des goûts communs, plus ou moins durables, plus ou moins généraux; ils s'expriment par la mode.

La mode exerce un empire beaucoup plus étendu qu'on ne l'imagine d'ordinaire : elle ne détermine pas seulement la coupe des vêtements (1); elle arrête le type même de la beauté humaine. (Voyez, par exemple, le contraste entre l'homme sanguin, robuste et gaillard, le beau cuirassier de l'Empire, et l'Antony pâle, poitrinaire et passionné de l'époque romantique; entre la femme imposante et noble du siècle de Louis XIV et la beauté piquante, vive, artificielle des soupers de Louis XV.) Elle régit tout ce qui entoure l'homme, tous les actes de sa vie : mobilier, architecture et disposition des maisons, heures des repas, règlement des cérémonies et des usages mondains; les mœurs, la politique, les pratiques médicales mêmes et souvent la loi. Et c'est par elle, par cette *manière* dominante d'une époque et d'un territoire, que se manifeste l'existence de ces goûts communs qui, en naissant et déclinant, entraînent la vogue et le déclin des artistes et des écoles d'art,

(1) Voir « La Mode et les mœurs », par EDMOND CATTIER, *Revue de Belgique* du 15 janvier 1893.

Digitized by Google

des écrivains et des écoles littéraires, des livres et des pièces, les font tomber dans l'oubli ou le ridicule.

Le mécanisme de la mode, en matière d'art et de littérature comme en toute autre matière, est celui de l'éternelle sélection. Une multitude d'idées, de germes d'art, naissent perpétuellement; pour se développer, ils doivent rencontrer des conditions d'existence appropriées. Taine les compare (1) à toute sorte de graines qui seraient apportées par le vent sur un terrain quelconque; certaines y trouvent la quantité de chaleur, de lumière, d'humidité, qui leur convient et donnent de belles plantes; d'autres végètent; d'autres encore avortent. La température physique fait une sorte de choix entre elles. Le terrain est également donné pour les germes d'œuvres d'art; c'est le tourbillon de la vie telle qu'elle est à l'époque où naissent les artistes; il y a une « température morale » qui fait un choix entre les différentes espèces de talent, permet à certains de bourgeonner et de fleurir, tue les autres.

Il serait peut-être plus rigoureusement exact de comparer le terrain moral à une forêt où les graines sont elles-mêmes un produit des arbres qui poussent sur le sol et engendrent des formes nouvelles par les procédés lents de la lutte pour l'existence. Le fond de la théorie n'en reste pas moins exact. C'est la vie d'une époque qui forme ses artistes et ses écoles.

Conséquence : la similitude des œuvres d'un même homme et des styles d'un même groupe d'artistes (les grands dramaturges anglais du cycle de Shakspere (2), Webster, Ford, Massinger, Marlowe, Ben Jonson, Flechter et Beaumont, ou les grands peintres du cycle de Rubens : Craeyer, Van Noort, Zegher, Rombouts, Abraham Janssens, Van Roose, Van Oost, Jordaens, Van Dyck); telle la similitude des plantes d'une même espèce dans une même région.

Pour comprendre la plante, il faut connaître le terrain auquel elle a emprunté ses éléments, les conditions d'existence auxquelles elle doit sa forme et ses particularités. Pour

(1) *Philosophie de l'art*, t. I, p. 57.
(2) Orthographe de M. Fréd.-J. Furnivall.

Digitized by Google

comprendre l'œuvre d'art, il faut observer le terrain moral qui l'a engendrée, l'état général des esprits au sein duquel elle s'est formée, qu'elle reflète, dont elle fait partie, auquel elle répond et satisfait. L'expérience montre, du reste, que les écoles d'art apparaissent et disparaissent avec ces états des mœurs et des esprits, avec les situations politiques et sociales. Je renvoie aux exemples classiques de Taine, dans la *Philosophie de l'art*. Ils établissent en détail comment le climat, la vie des hommes libres, l'état de guerre perpétuel, la religion, le culte de la force nécessaire et de la beauté concoururent, dans la Grèce antique, à l'élaboration d'une sculpture idéale; comment le besoin de repos et de bien-être matériel se traduisit, après les épreuves que la Flandre avait traversées au XVI^e^ siècle, dans la puissante matérialité de la peinture flamande; comment la centralisation monarchique et la courtisanerie professionnelle trouvèrent leur expression parfaite dans la littérature classique française au XVII^e^ siècle.

Je renvoie aussi aux profondes études de Viollet-Leduc (1) qui font ressortir, avec une science si abondante, comment les architectures passées se rattachent à l'état des mœurs, des industries, des croyances, des besoins matériels.

Le temple grec fut la transformation d'un monument primitif en bois : il fut petit parce que les prêtres seuls y entraient; ses portiques étaient composés de colonnes et de plates-bandes parce que la voûte était inconnue de ses architectes; ses formes, ses éléments de décoration doivent être mis en valeur par le soleil, etc. L'église du moyen âge, au contraire, sous des cieux plus rudes, devait abriter les multitudes en prière; les architectes durent trouver le moyen de couvrir un vaste vaisseau avec des points d'appui aussi réduits que possible; de là la sveltesse de ses formes. Le mauvais état des chemins et les autres difficultés de transport les forcèrent à employer des matériaux légers, de petit volume; la foi en fit, malgré les difficultés, les monuments les plus importants de l'époque; leurs formes élancées, les détails pittoresques de

(1) *Dictionnaire de l'architecture française*, *Entretiens sur l'architecture*, etc.

Digitized by Google

leur toiture, de leurs arcs-boutants sont dictés par les lois de la stabilité ou par la nécessité de défendre les maçonneries contre l'infiltration des eaux du ciel ; la fantaisie apparente des rosaces et des ornements a un fond de géométrie savante et raisonnable, et ainsi de suite (1).

Maintenant, si l'œuvre d'art est un produit naturel des circonstances sociales, politiques, morales, il est visible que les écoles ne peuvent avoir qu'une existence passagère comme les états sociaux, politiques, moraux dont elles expriment les goûts et les aspirations. Elles sont comme tous les organismes qui naissent, se développent, se soutiennent pendant un certain temps, puis disparaissent fatalement un jour. Mais, comme tous les organismes, elles luttent pour obtenir des avantages sur les autres organismes de même espèce d'abord, ensuite pour conserver le plus longtemps possible leurs avantages acquis. « Toute école, dit Zola, a la prétention d'avoir fixé à jamais l'art de sa nation... Tout ce qui est venu avant elle ne vaut pas grand'chose, tout ce qui viendra après doit lui ressembler (2). » Les classiques méprisaient tout ce qui avait précédé Malherbe ; les romantiques ont traité Racine de polisson ; il faut voir comme dans les ouvrages critiques du maître de Médan (*Documents littéraires*, *Roman expérimental*, *Nos auteurs dramatiques*, *Mes haines*), les romantiques sont abîmés à leur tour ; aujourd'hui, cependant, voilà les symbolistes qui traitent le mouvement naturaliste avec le plus profond mépris. Il n'y a là qu'une loi naturelle ; de même qu'une génération nouvelle pousse toujours la génération précédente dans la retraite et dans l'oubli, toute école qui veut percer est l'ennemie-née de l'école en vogue à laquelle elle doit succéder et qui lui résiste, comme elle-même, sa situation faite, résistera fatalement à l'école prochaine qui la remplacera à son tour. Les mêmes phases de la lutte se reproduisent éter-

(1) Voir l'ouvrage de vulgarisation : *Les idées d'un bourgeois sur l'architecture*, par EDMOND CATTIER. Bruxelles, Lebègue.

(2) *Documents littéraires*, p. 54.

Digitized by Google

nellement ; la fin de cette lutte serait la fin de l'art, l'avènement de la formule et du pastiche. Point de loi plus évidente : point de constatation, pourtant, qui s'oublie plus aisément.

La lutte est fatalement la plus vive entre les écoles qui se succèdent immédiatement, parce qu'à un moment donné, elles doivent se disputer la même place au soleil. Aussi voit-on celle qui avait la vogue la plus récente tomber dans un discrédit bien plus profond que les autres, plus anciennes, qui, peu à peu, entrent dans la sérénité du passé et la respectabilité de la mort. Théophile Gautier le remarquait, sans trop raisonner, dans la préface des *Grotesques* : « ...Si rien n'est plus « beau que l'antique, rien n'est plus laid que le suranné : c'est « une vérité dont on peut se convaincre en regardant les « gravures de modes d'il y a dix ans ; le ridicule de ces accou- « trements qui nous saute tout de suite aux yeux n'était alors « senti par personne, et les gens qui les portaient se trou- « vaient, en conscience, les plus élégants du monde. »

Rappelez-vous, à ce sujet, l'impression produite sur la foule, il y a onze ans, par le cortège historique des moyens de transport qui circula, en 1885, dans les rues de Bruxelles : elle admira, avec impartialité, les Gaulois couverts de peaux de bête, les chevaliers et les dames du moyen âge, les seigneurs de la Renaissance : cuirasses, justaucorps, pourpoints, hauts-de-chausses, hennins, trousses, toques à créneaux, manches tailladées, culottes, habits, tricornes, lui parurent dignes d'admiration ; mais quand elle vit, dans les dernières diligences et les premiers wagons de chemins de fer, les hommes et les femmes de 1830, les culottes de nankin, les cravates de mousseline, les habits bleus et cannelle, les châles à ramages, les robes à fleurs, les manches à gigot et les chapeaux à bavolets la secouèrent d'un rire énorme ; ces derniers accoutrements rentraient pour elle dans la caricature ; ils éveillaient en elle l'idée de trop de vieilles gens dont les ridicules l'avaient autrefois amusée. Ils étaient démodés, sans être devenus anciens.

Il en est de même en littérature : « Des écrivains obtiennent « des vogues temporaires qu'on ne s'explique pas, et la réac-

Digitized by Google

« tion qui se fait contre eux est ordinairement injuste. » Gautier conclut : « Le génie seul est éternel, le talent est temporaire. » Explication superficielle. Le génie, a sa période limitée de fécondité ; ses œuvres demeurent éternellement belles, soit, mais elles n'ont pu prendre naissance qu'à une époque et dans un milieu donnés ; c'est parce qu'elles expriment supérieurement la vie de cette époque et de ce milieu qu'elles restent admirables ; une fois cette époque passée et ce milieu disparu, elles ne peuvent plus être engendrées si elles ne l'ont pas été à leur heure. C'est encore une loi générale : un chef normand, brutal, féroce et hardi, nous paraît beau grâce à la perspective des siècles, parce que nous le transportons dans son milieu ; que l'individu qui fut ce chef vienne à vivre aujourd'hui, il ne trouvera pas à s'employer dans les cadres de la vie moderne s'il ne s'est pas adapté à ses exigences ; il sera un déclassé, un bandit, un monstre, et finira dans un bagne ou sur l'échafaud.

Remarquez que l'âpreté des querelles esthétiques est le grand ressort de l'évolution artistique. Il est peut-être nécessaire à l'artiste d'être convaincu que ses œuvres sont non seulement autres, mais plus belles que celles de ses prédécesseurs. C'est la source de sa confiance en lui-même et de sa force. C'est pourquoi la critique, même lorsqu'elle a la violence et la partialité de l'apostolat, peut être utile. Ce prosélytisme qui établit un gabarit rigide du beau sous lequel il entend faire passer toutes les œuvres nouvelles, qui ne fait valoir que les qualités de l'école honorée de sa faveur et n'aperçoit que les défauts des autres, a son rôle s'il est sincère : il attire et exalte les uns, réprouve et effraye les autres, a exercé de tout temps son influence sur l'apparition des nouvelles formes d'art. Sa faiblesse est de disparaître et de se démoder avec les formes d'art dans lesquelles elle a mis exclusivement sa foi, d'avoir son sort lié à leur splendeur et à leur décadence, d'exciter l'enthousiasme ou l'antipathie en raison du crédit ou du discrédit qu'elles rencontrent elles-mêmes.

Mais la critique peut revêtir une tendance plus haute et acquérir une autorité plus durable. C'est lorsque, abandonnant

Digitized by Google

les pratiques de l'apostolat, elle cherche à être scientifique, à n'exprimer que la vérité. Elle est plus difficile à exercer ainsi et peut encore verser dans l'erreur malgré elle : mais ses intentions rendent alors ses erreurs plus excusables.

Il ne s'agit plus de juger avec ses préférences et ses goûts seuls ; le respect de la justice devient la préoccupation dominante de celui qui juge. Le critique alors doit comprendre « que son goût personnel n'a pas de valeur ; qu'il doit faire « abstraction de son tempérament, de ses inclinations, de son « parti, de ses intérêts ; qu'avant tout son talent est la « sympathie (1) ; que sa première opération consiste à « se mettre à la place des hommes que l'on veut juger, à « entrer dans leurs instincts et leurs habitudes, à épouser « leurs sentiments, à repenser leurs pensées, à se représenter « leurs milieux. Le critique doit ajouter à son âme naturelle « et nationale plusieurs âmes artificielles acquises... Sa sympathie doit s'introduire dans des sentiments éteints ou « étrangers... Il doit faire la part du milieu où il vit, démêler « les objets même à travers les apparences passagères dont « notre caractère et notre siècle les revêtent. »

Taine, qui a formulé la théorie, rend les erreurs de la critique et la méthode par laquelle il faut y remédier plus sensibles par une de ses ingénieuses comparaisons : « Chacun les « regarde (ces objets) avec des lunettes de portée et de couleur « diverses, et nul ne peut atteindre la vérité qu'en tenant « compte de la forme et de la teinte que la structure de ses « verres impose aux objets qu'il aperçoit. Jusqu'ici, nous nous « sommes disputés et battus, l'un disant que les choses sont « vertes, d'autres qu'elles sont jaunes, d'autres, enfin, qu'elles « sont rouges, chacun accusant son voisin de mal voir et « d'être de mauvaise foi. Voici enfin que nous apprenons « l'optique morale ; nous découvrons que la couleur n'est point « dans les objets, mais en nous-mêmes ; nous pardonnons à « nos voisins de voir autrement que nous, nous reconnaissons « qu'ils doivent voir rouge ce qui nous paraît bleu, vert ce qui « nous paraît jaune. »

(1) TAINE, *Philosophie de l'art*, vol. II, p. 271.

Digitized by Google

Il ne s'effraye pas, du reste, de cette multiplicité des lunettes: « Toutes ces lunettes sont bonnes, car elles nous montrent « toutes quelque aspect nouveau des choses. Le point im- « portant, c'est d'en avoir non pas une, mais plusieurs, « d'employer chacune d'elles au moment convenable, de faire « abstraction de la couleur qui lui est particulière, de savoir « que, derrière les milliers de teintes mouvantes et poétiques, « l'optique ne constate que des changements régis par une « loi. »

Ainsi, la méthode moderne, scientifique, se dégage : elle considère œuvre d'art comme un fait, un produit dont il faut marquer les caractères et chercher les causes; elle ne proscrit ni ne pardonne : elle constate et explique; elle ne méprise aucune forme. « Elle laisse (1) à chacun la liberté de suivre ses « prédilections particulières, de préférer ce qui est conforme « à son tempérament et d'étudier avec un soin plus attentif ce « qui correspond le mieux à son propre esprit. Quant à elle, « elle a des sympathies pour toutes les formes de l'art et pour « toutes les écoles, même pour celles qui semblent le plus « opposées; elle les accepte comme autant de manifestations « de l'esprit humain; elle juge que, plus elles sont nombreuses « et contraires, plus elles montrent l'esprit humain par des « faces nouvelles et nombreuses; elle fait comme la botanique « qui étudie avec un égal intérêt tantôt l'oranger et le laurier, « tantôt le sapin et le bouleau; elle est elle-même une sorte « de botanique appliquée non aux plantes, mais aux œuvres « humaines. A ce titre, elle suit le mouvement général qui « rapproche aujourd'hui les sciences morales des sciences « naturelles et qui, donnant aux premières les principes, les « précautions, les directions des secondes, leur communique « la même solidité et leur assure le même progrès »

Il était nécessaire de rappeler la méthode avant de chercher à l'appliquer à l'analyse du Naturalisme littéraire et à mon-

(1) TAINE, *Philosophie de l'art*, vol. I, p. 14 et 15.

Digitized by Google

trer comment il a exprimé l'esprit de notre époque. Quand je dis le Naturalisme, il faut définir le terme. Faire l'histoire du Naturalisme, ce serait faire l'histoire de la grande tendance qui, opposée à l'Idéalisme, s'est manifestée à travers toutes les littératures depuis leurs origines. Je limiterai le sujet. Je ne veux parler que de l'école française à laquelle on a donné la désignation de naturaliste et qui, dérivant surtout de Diderot, a réuni les noms de Balzac, Stendhal, Mérimée, Flaubert, de Goncourt, Alphonse Daudet, Zola, Maupassant, Céard, Huysmans, Hennique, Paul Alexis, Bourget, Richepin, Georges Ancey, et chez nous Georges Eekhoud.

Je prends les personnalités principales. J'en passe. J'en cite aussi qui ont répudié l'étiquette naturaliste : il ne suffit pas à un écrivain de déclarer qu'il n'est pas ou qu'il n'est plus d'une école pour qu'il y soit vraiment étranger; ses tendances l'y enrôlent malgré lui; certains de ses ouvrages montrent qu'il y a communié avant sa conversion. Une classification littéraire ne peut d'ailleurs avoir rien d'absolu. Un écrivain naturaliste peut se mettre au vert dans les prairies de l'Idéalisme ou s'abstraire du monde sur les rochers romantiques; et un écrivain idéaliste peut introduire une dose assez forte de Naturalisme dans ses ouvrages. Erckmann et Chatrian ont été, si l'on veut, des naturalistes par leur souci de la description détaillée et de la couleur locale; ainsi, dans l'*Ami Fritz*, par les notes gastronomiques, la peinture des petites satisfactions de la vie gourmande : mais les personnages du livre ont l'air, malgré leur appétit, de sortir d'une idylle de Florian; ce sont de charmantes abstractions qui, pas plus en Alsace qu'ailleurs, ne se rencontrent dans la vie vraie. Alexandre Dumas fils peut paraître naturaliste par certaines brutalités d'expressions, certains détails d'observation hardis, le caractère même de quelques-uns de ses personnages (*Monsieur Alphonse*). Mais ses pièces ont une construction trop algébrique; ce sont des théorèmes au dénouement desquels on a envie d'ajouter le *quod erat demonstrandum* des mathématiciens; la plupart de ses personnages agissent d'une manière factice, en vue d'un arrangement qui lui plaît; et la *Dame aux Camélias*, malgré ses crache-

Digitized by Google

ments de sang, est bien moins naturaliste que *Manon Lescaut*.

Des auteurs fort redoutés du chaste lecteur n'ont rien de naturaliste, malgré l'opinion courante, parce que l'ordure recherchée est aussi artificielle et aussi idéaliste, en somme, que la spiritualité recherchée. Certains symboles obscènes dont les religions asiatiques garnissaient leurs temples sont des produits de l'imagination tout comme les petits anges formés d'une tête frisée et de deux ailes.

Il suffit de lire une œuvre typique de chacune des trois dernières grandes époques de la littérature française, une tragédie de Racine, un drame de Hugo, un roman de Balzac, pour être frappé de leurs caractères distinctifs.

Dans la tragédie, point de circonstances spéciales de temps et de lieu, un minimum de détails marquant l'individualité des personnages. La scène est un portique ou un palais quelconques dont l'auteur n'a jamais eu l'idée de reconstituer l'architecture d'après les documents historiques. La disposition, le style en sont tout conventionnels. La terrible règle de l'unité de lieu exige que l'action se passe dans un endroit vague, synthétique, où les événements variés puissent se rassembler sans trop d'invraisemblance. L'époque, la saison ne sont pas plus déterminées : la règle de l'unité de temps, exigeant qu'entre l'exposition et le dénouement il ne s'écoule pas plus de vingt-quatre heures, nécessite l'emploi d'artifices incompatibles avec la désignation trop formelle des moments.

Les personnages sont-ils bien des êtres vivants? Disent-ils jamais comment ils vivent, quels sont leurs mœurs, leurs usages, leurs habitudes, leurs goûts, leurs fonctions spéciales? Laissent-ils jamais percer les traits que la race, le climat, le degré de civilisation ont pu mettre en eux? Héros grecs, empereurs romains, despotes orientaux, juifs ou barbares, ils ont tous les mêmes mœurs abstraites, le même degré d'éducation, le même culte de la bienséance; ils évitent avec le même soin de faire allusion aux particularités de leur vie, aux besoins de leur corps : ils sont des aspects divers d'un même individu idéal en proie à des émotions supposées.

Digitized by Google

Leur langage n'est pas plus caractérisé que leur individualité ; ils sont tous également soumis à la tyrannie du bien-dire, adonnés au soin d'exprimer leurs passions en termes généraux et châtiés, en périphrases arrondies, décentes et harmonieuses. Ils s'appellent entre eux Seigneur et Madame, si peu usités qu'aient été de pareils termes aux temps et parmi les peuples où ils ont vécu. Ceux-là même que les recherches de l'histoire nous montrent comme des despotes féroces ou des brutes grossières, évitent avec soin l'emploi de tout mot énergique, expressif, pittoresque, qui peindrait trop directement des mouvements d'âme, des événements et des objets déplaisants ; les précautions du *langage parlementaire* ne sont rien au prix de celles dont ils font usage dans les accès les plus intenses de leurs passions ; leurs descriptions sont gazées, enveloppées, comme si l'esprit n'en pouvait supporter le spectacle ; admirez la circonspection avec laquelle le bon Théramène présente son fameux monstre et raconte la mort d'Hippolyte, et l'entassement d'adjectifs derrière lequel Athalie, racontant son mémorable songe, laisse entrevoir les chiens qui rongent les os de Jésabel.

Jamais de meurtres, de violences, d'agonies, de râles sur la scène ; les horreurs sont reléguées à la cantonade et les spectateurs ne peuvent les reconstituer, s'ils en ont envie, que d'après de timides allusions.

Le costume des personnages n'était pas plus arrêté à l'époque classique que les décors ; de menus accessoires — un turban, une cuirasse, un sceptre, un casque — semblaient désigner suffisamment les héros de tous les âges et de tous les pays qui portaient, d'ailleurs, des habits à la française, des chapeaux à plumes, des jabots et des canons comme à la cour ; Talma fit scandale, bien longtemps après l'époque qui avait vu fleurir la tragédie, lorsqu'il osa représenter Néron les bras nus et sans culotte. C'est un contre-sens de jouer les œuvres tragiques, comme on le fait aujourd'hui, avec des costumes conformes à la vérité historique ; donner des costumes *du temps* à des personnages qui n'ont rien des caractères, ni des mœurs, ni du langage, ni de l'esprit de ce

Digitized by Google

temps, met entre leurs apparences extérieures et leur manière d'être l'incompatibilité la plus choquante.

C'est que les personnages tragiques ne sont pas des individus spéciaux : ils sont tous les manifestations d'un individu général imaginaire, dont les actions et le langage résultent du fonctionnement d'un cœur humain soumis à des lois uniformes. D'hommes et de femmes, on n'en voit point là à proprement parler; on n'y rencontre guère que des passions se balançant, se contrariant, s'entr'aidant les unes les autres comme les forces en présence dans un problème de mécanique. Un professeur de littérature remarque qu'on en rencontre le plus souvent, dans Corneille, une noble et une vulgaire, dont la lutte fait l'intérêt de la pièce :

Le dévouement (noble) et l'amour (vulgaire), dans le *Cid;*

Le patriotisme et l'amour, dans *Horace;*

La vengeance et la clémence, dans *Cinna.*

Parfois, elles sont semblables, et il s'agit d'en trouver la résultante; dans Racine, c'est l'amour qui est la grande affaire. On peut énoncer ainsi l'exposé d'*Andromaque* : Étant donnés Oreste qui aime Hermione, Hermione qui aime Pyrrhus, Pyrrhus qui aime Andromaque, Andomaque qui aime son petit Astyanax, qui peut le sauver en cédant à l'amour de Pyrrhus, mais qui veut rester fidèle à la mémoire de son mari Hector, que va-t-il arriver?

Ajoutez à toutes ces entraves la règle de la dignité tragique, qui exclut strictement le comique, si souvent mêlé pourtant aux plus douloureux et aux plus terribles événements; réduisez encore à la plus simple expression l'influence que le hasard, les circonstances, le cours des choses exercent sur les actions, les décisions humaines.

Et pour avoir un exemple du résultat, comparez l'Esther de Racine, douce, pieuse, timide, son Assuérus, magnanime malgré ses emportements, et l'« espèce de Bossuet » qu'il a fait de Mardochée à leurs prototypes de la Bible. Rappelez-vous le véritable Assuérus, le despote sensuel et féroce qui, plongé dans l'ivresse, à la fin d'un festin, fait étrangler sa favorite Vashti parce qu'elle ne veut pas se montrer nue à ses con-

Digitized by Google

vives, auxquels il a la fantaisie de faire admirer sa beauté ; puis la grande razzia de donzelles opérée pour lui trouver une remplaçante et à la suite de laquelle la belle Esther, qu'on a bien fait macérer dans les parfums, après une préalable mise à l'essai, acquiert les bonnes grâces du maître; comment alors l'intrigante, conseillée par le rusé et fanatique Mardochée, fait exterminer les ennemis de ses compatriotes.

A tout ce monde antique, violent, voluptueux, vindicatif, sanguinaire, typique surtout, qui fait entrevoir brusquement le court, naïf et vivant récit de la Bible, comparez le beau monde policé, éduqué, délicat et artificiel imaginé par le poète français ; et vous comprendrez à quelle distance la tragédie nous emporte de la réalité.

Ruy Blas, fermez la porte, — ouvrez cette fenêtre.
Ils dorment encor tous, ici, — le jour va naître...

C'est le drame romantique qui commence. Jugez si le ton du vers a changé! Vous venez de lire deux mille vers nobles et mythologiques, tous en galante tenue, défilant comme des courtisans qui s'observent devant le roi, dont pas un ne se permet un geste vulgaire, un mot familier. Brusquement, vous apparaissent les petites phrases hachées d'un grincheux personnage donnant à son domestique des ordres d'une absolue banalité et vous avertissent que des gens, qu'il désigne dédaigneusement par la troisième personne du pronom, dorment encore et qu'il va faire jour; et ce, sans aucune allusion à Morphée et ses pavots, aux Heures, à l'Aurore aux doigts de rose, au char du Soleil. Ne sentez-vous pas, tout de suite, qu'une révolution, un bouleversement général des esprits a permis à ceci de se substituer à cela?

Avant même que don Salluste ait ouvert la bouche, son costume et le décor ne vous ont-ils pas prévenu?

Avec quelle précision est décrit ce décor dans la brochure :

« Le salon de Danaë, dans le palais du roi, à Madrid. Ameu-
« blement magnifique dans le goût demi-flamand du temps de
« Philippe IV. A gauche, une grande fenêtre à châssis dorés

Digitized by Google

« et à petits carreaux. Des deux côtés, sur un pan coupé, une « porte basse donnant dans quelque appartement intérieur. « Au fond, une grande cloison vitrée, à châssis dorés, s'ou- « vrant par une large porte, également vitrée, sur une longue « galerie. Cette galerie, qui traverse tout le théâtre, est mas- « quée par d'immenses rideaux qui tombent du haut en bas « de la cloison vitrée. Une table, un fauteuil, ce qu'il faut pour « écrire.

« Don Salluste entre par la petite porte de gauche, suivi de « Ruy Blas et de Gudiel, qui porte une cassette et divers « paquets qu'on dirait disposés pour un voyage. Don Salluste « est vêtu de velours noir, costume de cour du temps de « Charles II. La toison d'or au cou. Par-dessus l'habillement « noir, un riche manteau de velours vert clair, brodé d'or et « doublé de satin noir. Épée à grande coquille. Chapeau à « plumes blanches. Gudiel est en noir, épée au côté. Ruy « Blas est en livrée. Haut-de-chausses et juste-au-corps bruns. « Surtout galonné, rouge et or. Tête nue. Sans épée. »

C'est un tableau! On sent que l'auteur a pris un plaisir particulier à le composer et à le décrire, à en grouper les éléments et à en assortir ou faire contraster les couleurs. Il en sera de même aux actes suivants, pour lesquels il y a quatre décors différents : c'est un salon contigu à la chambre à coucher de la reine, avec pans coupés, grande fenêtre ouverte sur la campagne, figure de sainte richement enchâssée adossée au mur, madone devant laquelle brûle une lampe d'or, groupement étudié de la reine et de ses femmes commandées par la comique et solennelle *camerera mayor ;* c'est la *Salle du gouvernement* dans le palais du roi, avec la mise en scène de son conseil de ministres ; c'est la fameuse petite maison de don Salluste, savamment machinée, avec ses armoires à surprise, avec sa cheminée qui servira de porte d'entrée à don César. La couleur locale sera encore renforcée par des alguazils, un cortège de seigneurs et de dames, des pages, une duègne, des muets, tous dans les costumes exacts de leur emploi, les costumes de l'Espagne à l'époque où sont censés se passer les événements, en 1695. Le pittoresque n'est pas seulement pour

Digitized by Google

les yeux, il déborde dans les vers; Victor Hugo est tellement amusé de la défroque et de la silhouette qu'il a imaginées pour don César, qu'il les décrit avec une joie visible :

Quel est donc ce brigand, qui, là-bas, nez au vent
Se carre, l'œil au guet et la hanche en avant,
Plus délabré que Job et plus fier que Bragance,
Drapant sa gueuserie avec son arrogance,
Et qui, froissant du poing, sous sa manche en haillons,
L'épée à lourd pommeau qui lui bat les talons,
Promène, d'une mine austère et magistrale,
Sa cape en dents de scie et ses bas en spirale ?

Quelle couleur! Et combien d'autres types sont croqués avec la même verve : Don Guritan, « le vieux comte amoureux perché sur une patte », comme un héron au bord de l'eau, qui attend :

Un bonjour, un bonsoir, souvent un mot bien sec
Et s'en va tout joyeux, cette pâture au bec :

L'ami de César :

... un gros diable au nez rouge,
Coiffé jusqu'aux sourcils d'un vieux feutre fané,
Où pend tragiquement un plumeau consterné,
La rapière à l'échine et la loque à l'épaule.

La Lucinda :

Un peu courte, un peu rousse, une femme charmante...
Lucinda, qui jadis blonde à l'œil indigo,
Chez le pape le soir dansait le fandango.

Le comique se mêle intimement au pittoresque : partout il fait repoussoir au drame; on éclate de rire lorsque César raconte son fameux voyage forcé :

D'abord ces alguazils qui m'ont pris dans leurs serres;
Puis, cet embarquement absurde; ces corsaires;
Et cette grosse ville où l'on m'a tant battu;
Et les tentations faites sur ma vertu
Par une femme jaune;...

Voyage qui sert d'introduction, pourtant, à la situation angoissante du dénouement; cette petite maison, où il nous fait rire de si bon cœur, est le traquenard où la reine va venir se jeter dans les griffes de Salluste.

Pour faire mieux ressortir l'ennui de cette pauvre reine, le

Digitized by Google

poète ne lui donne-t-il pas pour ministres de ses plaisirs ces deux grotesques : don Guritan et la camerera mayor?

Voyez l'influence que le hasard, les détails matériels vont avoir sur les péripéties de l'action ; c'est au moment où la reine reçoit la désespérante et grotesque lettre de son mari :

Madame, il fait grand vent et j'ai tué six loups,

c'est à ce moment même qu'elle remarque pour la première fois Ruy Blas, paré de toutes les séductions de la jeunesse, de l'héroïsme et de l'amour.

Un inconnu vient tous les soirs, au péril de sa vie, déposer des fleurs qu'elle aime sur le banc où elle va s'asseoir d'ordinaire ; elle a deviné qu'il s'est blessé à une grille en escaladant le mur ; il y a laissé de son sang et un bout de dentelle de sa manchette ; et Ruy Blas, qui lui apporte le message du roi, est blessé au poignet et porte des manchettes de la même dentelle ! Comment ne pas le reconnaître?

Et la lettre par laquelle Ruy Blas s'avoue si naïvement le « bon domestique » de Salluste et qu'il oublie après, la similitude des écritures qui doit convaincre la reine qu'elle a aimé un valet, tous ces détails de la mécanique théâtrale, toutes ces *ficelles*, comme on dit aujourd'hui, ne sont-ils pas tout nouveaux?

C'est la langue, plus encore que tout cela, qui caractérise le drame romantique : langue éblouissante d'images nouvelles, de mots colorés et rares, de trivialités expressives que la littérature classique proscrivait comme honteuses. La peur des images vives n'est plus ; le vers ose tout dire et cherche à le dire avec le plus d'intensité possible ; il n'a plus de scrupule à montrer les chiens rongeant des os ; pour aggraver l'horreur, il les montre au pied d'un pilori ; et c'est l'homme dont les os devraient être rongés qui, avec une bravoure admirable, nous parle de cette éventualité après avoir dévidé un chapelet d'adjectifs à vous faire dresser les cheveux sur la tête :

— J'aimerais mieux, plutôt qu'être à ce point infâme,
Vil, odieux, pervers, misérable et flétri,
Qu'un chien rongeât mon crâne au pied du pilori !

Digitized by Google

Quel coup de pied dans la tradition! Et l'unité de temps? Elle est loin.

Cependant, à y regarder de près, la différence entre le drame romantique et la tragédie est plus, peut-être, dans la forme que dans le fond, dans le style et les procédés que dans l'observation et l'étude même de la vie. Les personnages du drame ne sont pas encore bien réels. Il ne faut même pas les considérer comme des individus si l'on veut bien les comprendre. Ce sont plutôt de brillantes abstractions, des idées habillées de phrases, pailletées de rimes sonores et présentées dans un décor intéressant, que des êtres de chair. L'auteur nous en avertit dans la préface du drame, pour qu'il n'y ait pas d'erreur.

Ruy Blas, dans sa pensée, c'est le peuple, « le peuple qui a « l'avenir et qui n'a pas le présent; le peuple orphelin, pauvre, « intelligent et fort; placé très bas et aspirant très haut; ayant « sur le dos les marques de la servitude et dans le cœur les pré- « méditations du génie; le peuple, valet des grands seigneurs « et amoureux, dans sa misère et dans son abjection, de la seule « figure qui, au milieu de cette société écroulée, représente pour « lui, dans un divin rayonnement, l'autorité, la charité et la « fécondité ». Cette triple abstraction, c'est la reine « penchée « vers ceux qui sont au-dessous d'elle par pitié royale et par « instinct de femme aussi peut-être et regardant en bas pen- « dant que Ruy Blas, le peuple, regarde en haut ». Salluste, de même, c'est la noblesse égoïste, s'enrichissant du malheur public; César, la noblesse décadente mais bonne enfant, jouissant de son reste et fraternisant avec le commun; le roi, — ici perce la foi républicaine de l'auteur, — « ce n'est pas une figure, c'est une ombre. »

Mais malgré le triple sujet que l'auteur voit dans son drame, — « le sujet philosophique de *Ruy Blas*, c'est le peuple « aspirant aux régions élevées; le sujet humain, c'est un homme « qui aime une femme; le sujet dramatique, c'est un laquais qui « aime une reine », — malgré ou plutôt à cause de ce triple développement trop ingénieux, le drame ne se passe pas dans le domaine des réalités et l'histoire de ce vagabond et de

Digitized by Google

ce laquais, brusquement élevé aux plus hautes fonctions de la monarchie et instantanément, miraculeusement doué de toute l'éducation, de toutes les capacités, de toute l'expérience nécessaire pour y briller d'un suprême éclat, n'est qu'un beau conte de fée, qu'il ne faut pas prendre à la lettre de peur d'y trouver une vilaine histoire de chevalier d'industrie et de femme banalement adultère.

EDMOND CATTIER.

Digitized by Google

LA PART DU FEU [1]

Voilà un titre qui intriguera quelques lecteurs, s'il est encore des lecteurs, par ce temps d'indifférence systématique, pour les sujets d'ordre moral et politique en notre pays. L'opinion, jadis si vigilante qu'elle réveillait nos rois et modérait l'allure gouvernementale, l'opinion semble n'avoir plus de voix aujourd'hui. Est-ce donc qu'en donnant le suffrage à tous, on a énervé la volonté de chacun? Si la première conséquence du suffrage universel doit être de paralyser l'initiative des masses populaires et de refouler leur grondante indignation au plus profond d'elles-mêmes, c'est à regretter le régime restrictif dont on a dit tant de mal. Au fait, il n'y eut jamais en Belgique qu'une petite minorité pensante et agissante, minorité noyée, depuis deux ans, dans le flot démocratique. Et c'est pour n'avoir pas compris la simplicité évidente d'un tel fait qu'on a couru, de faux pas en faux pas, à la déroute des élections dernières.

Cette déroute n'a pas été, quoique l'on ait écrit, même chez nous, celle des idées libérales. Les hommes sont tombés, la plupart de leur propre faute; les idées, voilées pour un temps, obscurcies dans l'esprit simpliste de nos nouveaux maîtres, reparaîtront bientôt dans l'éclat de leur rayonnement. Ce qui est arrivé et qui était inévitable, c'est que le dégoût des vieilles doctrines gouvernementales a éloigné momentanément de la

(1) Voir mes articles des 15 juin (*Une alliance impossible*), 15 août et 15 septembre derniers (*Des réformes possibles*).

Digitized by Google

politique une part considérable des anciens effectifs libéraux, qu'il n'est resté sur les champs de bataille qu'un petit nombre d'hommes, intraitables et infatigables à la fois, figés dans leur attitude de combat.

Les uns, à l'aile droite du parti, n'entendent rien concéder sur le chapitre des réformes sociales. Ils gardent en eux la tradition de Royer-Collard, de Guizot et de Jules Simon, bien plus que celle de Frère-Orban; leur impassibilité s'accommode aisément de la perspective de nouvelles défaites, où tout sera perdu à nouveau *fors l'honneur*. Et ce qu'ils appellent l'honneur ou plutôt le point d'honneur attaché à leur cocarde, ce n'est que la cristallisation lamentable, en leur cerveau momifié, d'un petit nombre de formules qui suffisaient à la pharmacopée de 1830, mais qui ont perdu toute efficacité aujourd'hui.

Avec ces gens-là, je l'ai écrit ici même, il n'y a rien à faire. Mûrs pour l'annexion conservatrice, quelques-uns même pour les compromissions personnelles, ils sont de ces sourds et de ces aveugles que les écrits sacrés des chrétiens désignent clairement; les ballottages de 1894 et de 1896 ont consacré leur fin politique.

A l'autre bout de la grande légion libérale, un groupe, plus compact en apparence, attire aussi l'attention. Composé d'éléments dissemblables, discordants, sinon incohérents, mais curieux par son caractère composite même, par les volontés énergiques venues de partout qui le composent, ce groupe donne l'illusion du nombre et de la santé. Il est né, entre 1870 et 1880, de l'exemple contagieux de la France ; il est épris des qualités et surtout des défauts de nos voisins du Midi; il leur a emprunté les allures révolutionnaires, le goût de la théorie, les instincts démagogiques et jusqu'à ce doux rêve de républicanisme, que des Français ont cru réaliser trois fois et qui, après avoir abouti à deux tyrannies, les livre aujourd'hui à une monarchie déguisée, dont le roi est un président, qui a sa maison, ses courtisans, ses ministres et jusqu'aux impériales visites.

Je n'oserais affirmer que tous mes amis progressistes aient

Digitized by Google

étudié bien profondément l'histoire de Belgique. J'ai lu souvent, dans les articles de M. Lorand, d'une logique si serrée lorsqu'on en admet le postulat fondamental, que nous avions été jadis une confédération de petits États démocratiques. Petits États oui, ballottés entre les appétits de puissants voisins. Démocratiques, c'est douteux, et, à cet égard, je renvoie M. Lorand aux historiens de nos communes, qui nous les montrent sans cesse livrées à des luttes de castes, puis victimes d'une tyrannie économique, qui atteignit un degré dont nous pouvons difficilement nous faire une idée exacte. Enfin, il s'est écoulé trois, même quatre siècles de domination étrangère, entre le régime dit communal et la période actuelle. Ce sont des siècles dont on fait trop bon marché, quoique l'étude en offre un vif intérêt. Elle nous apprend, en effet, l'épuisement nerveux et l'appauvrissement sanguin de notre race après les saignées espagnoles et les traques autrichiennes. Ce sont là des bagatelles pour nos politiciens de maintenant. Je regrette de devoir le dire, ces bagatelles-là nous expliquent la tradition royaliste et catholique de ces soixante-six années. L'almanach du *Père Duchêne* et les principes de 89 ne prévaudront pas de si tôt contre une hérédité de douze générations.

Le dédain de notre passé ne peut aller sans une certaine insouciance au sujet de nos traditions, de nos mœurs et de nos préjugés nationaux. S'il est un peuple qui, en vertu de son histoire et de sa nature complexe, se prête mal aux expériences rapides, c'est le nôtre, assurément. Aussi ne faut-il pas, sous peine d'échec, s'efforcer de lui imposer un patron étranger, d'importer chez lui des réformes qui ont eu les plus heureux effets dans une autre ambiance.

C'est cependant ce à quoi s'escrima jadis M. Lorand, lorsqu'il entreprit sa campagne en faveur de la nation armée et du referendum, et surtout lorsque l'étude des législations anglaise et hollandaise lui suggéra le malencontreux projet de loi scolaire qui lui valut un apparent compérage avec M. de Harlez.

Digitized by Google

Avec la Suisse et les pays germaniques, il y a encore l'exemple de la France, que l'on nous propose avec une insistance vraiment désagréable. Eh bien, parlons-en de la France, pays de petite propriété, de conservatisme féroce et de traditions monarchiques. Il paraît que rien n'est trop hâtif pour nous de ce qui s'agite là-bas, de ce ce qui se dit à Paris. Il est vrai qu'à Paris on se contente de parler des nouveautés et qu'on ne les expérimente guère. Des innovations aussi urgentes que l'impôt progressif sur le revenu et l'assurance ouvrière, après vingt-cinq ans de république, n'y ont pas encore trouvé de majorité au Parlement.

L'erreur de quelques-uns des plus éminents orateurs et polémistes de notre gauche radicale, est donc d'avoir trop souvent perdu de vue ce que nous fûmes jadis et les différences primordiales de tempérament et d'organisation sociale, qui nous isolent de nos voisins du Nord et du Midi. De ce côté aussi, malgré le talent et la sincérité des hommes, je crains qu'il ne faille faire la part du feu. Il dépend évidemment de l'esprit politique, dont certains dirigeants du groupe progressiste feront preuve dans la crise prochaine, de savoir s'ils surmonteront les difficultés que cette crise va leur créer et s'ils échapperont au naufrage final. En rappelant ici la très courageuse abdication à laquelle consentit jadis M. Lorand, dans la question scolaire, qu'il avait eu le tort d'envisager en théoricien et non en libéral belge, en rappelant d'autres concessions de ses coreligionnaires, les paroles conciliantes et réconfortantes que M. Féron prononçait il y a quelques jours à l'Association libérale de Btuxelles, je me convaincs de plus en plus et j'espère convaincre mes lecteurs que du côté progressiste, après l'utile débarquement du petit groupe de la *Justice* et de quelques meetinguistes braillards en province, on ne trouvera, le jour prochain de l'entente, que des bonnes volontés sans réticence ni raideur.

Au surplus, si j'examine quelques-unes des doctrines extrêmes que le progressisme de ces dernières années professa chez nous, soit pour plaire à une fraction qui n'est même plus

Digitized by Google

sienne, soit sous la redoutable impulsion d'un ou deux hommes, je constate qu'elles portent toutes la même marque d'importation suisse ou anglo-saxonne. C'est chez les races protestantes et germaniques que nos ardents novateurs sont allés étudier ces doctrines et c'est là qu'ils en ont vu partiellement l'application.

Je prendrai l'exemple de la nation armée et celui du referendum. Certes, l'idée fondamentale de la nation armée est généreuse et digne de toute admiration. Il est à peine besoin d'en énumérer les avantages pacifiques. Le principal peut-être, celui qui serait de nature à toucher beaucoup d'esprits conservateurs, n'a guère été mis en lumière par ses avocats les plus ardents. Ceux-ci auraient dû, dans l'intérêt de leur propre cause, démontrer aux possesseurs du capital, qu'en rendant à l'ouvrier, entre la vingtième et la vingt-troisième année, un temps précieux que la caserne lui ptend tout entier, on épargnerait à l'industrie nationale la désorganisation formidable qui résulte de cette iuterruption du travail de milliers de bras. Et quand je dis : interruption, je n'exprime qu'une partie de la vérité. De retour au foyer, le soldat y conserve des habitudes de paresse et d'activité mécanique qui le rendent inaptes aux besognes pour lesquelles il était relativement doué avant la date de l'incorporation. C'est là une des causes reconnues de l'infériorité industrielle de l'Allemagne par rapport à l'Angleterre (1), et je doute fort que les partisans du volontariat, au sein de la droite belge, raisonnent tous en moralistes et non en industriels avisés.

Quoi qu'il en soit, et malgré les sympathies que le système de la nation armée a recueillies dans le libéralisme d'antan (2), il me paraît devoir être écarté d'un programme d'union, comme

(1) VON SCHULTZE-GAEVERNITZ, *Das grosse Betrieb*, trad. française, p. 119, note.

(2) Un libéral, M. Le Hardy de Beaulieu, était partisan de la nation armée ; il la défendit à la Chambre dans la séance du 30 janvier 1868. Il revint à la charge en 1869 (séance du 11 mai) et en 1870 (séance du 15 février). M. Couvreur, en 1868 et en 1869, préconisa aussi une réforme de notre système milltaire qui se rapprochait singulièrement de la nation armée. Voyez notamment le discours qui occupa la plus grande partie des séances du 7 et du 8 février 1868.

Digitized by Google

celui que je suis en train d'esquisser. Il a contre lui, entre dix objections, l'inconvénient grave d'être condamné par les plus illustres autorités militaires de ce temps ; il fournit, de plus, aux âmes apeurées de beaucoup de nos compatriotes un excellent prétexte pour s'opposer à toute réforme militaire dans le sens de l'égalité. Le moindre grain de mil ferait donc mieux notre affaire que cette poudre d'incendie, et le service personnel, compris dans une sens large et humain, en ralliant la bourgeoisie et le troisième pouvoir de la nation, reste encore la seule solution désirable à l'heure actuelle.

Après cette pierre de discorde, extraite des montagnes de la Suisse (la meilleure défense de ce petit pays, que nul, d'ailleurs, ne menace), une autre réforme, de même provenance, s'impose à notre attention. Je veux parler du referendum, dont les livres récents de MM. Deploige et Oberholtzer (1) nous ont donné l'historique bien documenté. Plus encore que la nation armée, cette sorte de garde nationale remise à neuf sans trop de succès par quelques théoriciens, le referendum général me parait appartenir au passé vénérable et non à l'avenir démocratique.

Qui dit démocratie, c'est-à-dire gouvernement populaire, dit aussi, avec l'étendue de nos États et la complexité de leurs rouages administratifs, représentation politique de chacun et de tous par des organes aussi parfaits que le permet le progrès de nos institutions. De moins en moins, le gouvernement direct, tel que l'entendaient les petites républiques de l'antiquité et du moyen-âge, est dans les possibilités du présent et dans les prévisions de l'avenir ; tout s'oppose à sa réinstauration, les masses formidables qu'il mettrait en branle, l'impossibilité de les éclairer convenablement, enfin et surtout leur totale incapacité, dans un pays qui s'éloigne de plus en plus de l'instruc-

(1) Ellis Parson Oberholtzer, *The referendum in America*, Philadelphie, 1893. Ce livre fait partie de l'intéressante collection, que l'Université de Pensylvanie a consacrée à l'étude des questions sociales et dont je parlerai bientôt dans cette revue.

Digitized by Google

tion obligatoire, d'émettre un avis sensé sur des questions qui, en dépit de leurs étiquettes innocentes, revêtent toutes un caractère de grande complexité. « Vous voulez, dit M. Laffitte (1), « que la majorité juge un traité de commerce ou un impôt : il « serait tout aussi raisonnable de demander qu'elle calcule la « résistance des matériaux dans une construction ou qu'elle « prescrive le traitement dans une maladie. On m'excusera si « j'insiste sur cette question de compétence, que les révision- « nistes laissent dans l'ombre. La majorité a des désirs, et elle « a le droit d'exiger que ses désirs, en tant qu'ils ne sont pas « contraires à l'intérêt général, soient réalisés. Mais elle n'a pas « à choisir les voies et moyens; c'est l'affaire de ses représen- « tants à tous les degrés, depuis l'assemblée communale jus- « qu'au Parlemenr. En un mot, le suffrage universel indique « une ligne à suivre, un but à atteindre; là s'arrête sa compé- « tence. »

Au surplus, si l'on y regarde de près, le système rudimentaire de la consultation directe n'a guère survécu, dans la race anglo-saxonne, que comme un débris respecté des vieilles institutions germaniques; c'est à ce titre que la Suisse, avec ses *Allmend*, ses communaux et aussi sa nation armée, l'a conservé dans l'espèce de musée archéologique de sa législation, infiniment moins progressive qu'on ne l'imagine chez nous (2).

J'aurais tort d'insister, d'ailleurs, sur le différend d'ordre secondaire que la question du referendum crée entre libéraux. Lorsque les pourparlers de 1893 firent espérer une entente de toutes les fractions de notre parti, M. Hymans demanda à

(1) *Lettres d'un parlementaire*. Paris, 1894, p. 66.

(2) Les mœurs de ce pays d'aubergistes sont encore moins progressives que certaines de ses lois. Nous avons vu qu'il avait adopté une limitation de la journée de travail; l'avidité des intérêts industriels, encouragée par la complicité de l'ouvrier, a réduit à quasi rien les effets utiles de cette réforme. Voyez *Revue sociale et politique*, t. V, p. 27 et 32, et ANSIAUX, *op. cit.*, p. 59. — Je pourrais en dire autant du referendum, qui a servi plus d'une fois les intérêts égoïstes d'une classe ou même de quelques fabricants (notamment lors de la consultation sur le monopole des allumettes), lorsqu'il n'a pas été défavorable au développement de l'instruction primaire, en rejetant des projets de construction d'écoles.

Digitized by Google

M. Féron si l'adoption du referendum constituait à ses yeux la condition *sine qua non* de cette entente. M. Féron s'empressa de déclarer le contraire; il ajouta même : « Il peut y avoir « d'autres points qui comporteraient la même latitude et « l'entente sera suffisante évidemment, si elle comporte une « grande unité de vues sur les réformes essentielles et urgentes, « qui formeront la matière des prochaines luttes électorales et « parlementaires (1). »

Ce sont là des paroles sages et tempérées qu'il est bon de rappeler; j'y joindrai, au sujet de la réforme militaire, cette autre déclaration de M. Féron, imprimée dans la *Réforme* du 26 décembre 1893 : « ...la nécessité électorale de ne pas heurter « le sentiment public amènera les plus récalcitrants d'aujour- « d'hui à reconnaître que la solution est dans le service général, « égal pour tous, mais réduit au strict nécessaire. »

Voilà une formule que tout libéral pourra contresigner sans remords.

* * *

Il est tout un ordre de considérations qu'on a dû s'étonner de me voir exclure de mon exposé. Dans le débat doctrinal qui parut dominer les négociations ébauchées en 1893-94, une question divisa surtout les partis libéraux. Les uns voulaient que l'on condamnât le collectivisme avec autant de foudroyante solennité que les prêtres antiques en déployaient, lorsqu'ils vouaient un traître ou un ennemi aux dieux infernaux. Les autres, se revendiquant en l'espèce du positivisme, répliquèrent qu'ils n'entendaient approuver ni improuver aucun dogme.

Certes, le collectivisme est un dogme, et l'individualisme en est un autre. En leur qualité de libre-penseurs logiques, MM. Janson, Féron et leurs amis du Conseil général auraient aussi bien fait de les condamner tous les deux. Ce n'est d'ailleurs que partie remise. Pas d'accord possible sans une transac-

(1) *Réforme* du 5 novembre 1893.

Digitized by Google

tion, formulée en termes clairs et nets, et excluant du pacte les disciples de Marx et les derniers manchestériens; l'amputation ne sera pas bien douloureuse de ce dernier côté, et de l'autre, je n'ai plus à redire ici pourquoi le parti libéral ne doit plus, sous peine d'éclipse totale, s'allier au parti ouvrier (1).

Cette grosse question de l'individualisme et du collectivisme, qui est toujours actuelle, vient d'être plus particulièrement remise à l'ordre du jour par une brochure de M. Ansiaux, docteur spécial en science économique de l'Université de Liége. Dans sa leçon inaugurale (2), comme on dirait Outre-Rhin, M. Ansiaux a étudié la doctrine individualiste et il en a relevé les contradictions et montré les étranges lacunes.

Les contradictions éclatent aux yeux. La plus choquante consiste dans le rôle que les adversaires de l'État veulent lui faire jouer dans la société future; ils ne voient en lui, selon l'expression d'un des leurs, qu'un « producteur de sécurité ». Mais, remarque M. Ansiaux, en quelle qualité l'État, qui est, selon vous, « une machine lente, bête, prodigue, corrompue », jouera-t-il le rôle difficile que vous lui assignez? Ne convient-il pas de l'en décharger sur des organismes moins imparfaits? Or, à part peut-être ce doux visionnaire qu'est M. de Molinari, c'est à quoi nul individualiste ne songe.

Nul d'entre eux n'entend non plus restreindre le domaine privé de l'État, ni surtout ses fonctions actuelles. Et à quelles arguties est-on obligé de recourir pour se tirer d'embarras? Un ami parisien, grand admirateur de l'école à laquelle appartient le vénérable M. Passy, me disait qu'il ne voterait jamais l'assurance obligatoire des travailleurs. Mais, lui dis-je, êtes-vous partisans des lois restrictives du travail des femmes et des enfants? — Comme tout bon républicain, mon ami fit *oui* de la tête. — Mais, lui dis-je, c'est là une abominable restriction à la liberté individuelle. — Eh non, me répliqua-t-il, la femme et

(1) Je fais naturellement abstraction de ces « coalitions passagères », que les négociateurs libéraux de 1893 envisageaient sans effroi.

(2) *La théorie de l'individualisme*. Paris, Larose, 1896.

Digitized by Google

l'enfant sont des faibles, que nous défendons contre la tyrannie des forts. — Et les ouvriers adultes, sont-ils des forts? Ont-ils le pouvoir de bouder à la tâche, lorsque la faim les presse. Ont-ils *votre* liberté? — Mon ami se tira d'affaires par un haussement d'épaules. Ainsi font toujours les individualistes lorsqu'on les presse avec énergie.

La vérité, c'est que les lois votées par les républicains de France, par les libéraux des autres pays, depuis cinquante années, sont pour la plupart de flagrantes restrictions de la liberté individuelle. Le service obligatoire et l'instruction obligatoire, pour ne citer que ces deux réformes, ont enlevé à l'enfant et au jeune homme, précisément à l'âge où le développement cérébral et corporel s'opère le plus décidément, la libre disposition de leur être physique et moral. Et si je compte bien, avec M. Ansiaux, je constate que les administrations libérales, comme les parlements libéraux, se sont faits les complices des empiètements continuels de cet État dont on dit tant de mal :

En matière de salubrité publique;

En matière d'enseignement;

En matière de finance ;

En fait de moyens de transport et d'éclairage,

Et sur vingt autres points où des solutions individualistes pouvaient intervenir.

C'est au point qu'on a pu se demander, sans trace d'ironie, si l'initiative privée était réellement supérieure à l'action de la collectivité. M. Ansiaux, qui appartient à la gauche modérée et qui fut un de ses candidats en novembre 1895 à Liége, M. Ansiaux se pose la question, et s'il la résout dans le sens de son parti, c'est avec une série de réserves, qui mettent à l'aise des libéraux tels que moi, nullement voués au culte du Dieu-État, mais très sceptiques, d'autre part, sur les beautés transcendantales de l'activité individuelle.

Donc, selon M. Ansiaux, « où l'intervention de l'État s'im-
« pose, c'est chaque fois que l'entreprise n'est pas rémunéra-

Digitized by Google

« trice pour les particuliers, tout en offrant néanmoins un « avantage certain pour la société et parfois en arrivant à « dédommager le trésor public de ses débours... A ces cas « d'intervention de l'État, qui seraient à l'étroit dans le cadre « individualiste, on peut encore ajouter tous ceux où une « entreprise qui serait rémunératrice n'est pas abordée par les « particuliers soit par ignorance, soit par inertie (1). »

Je serais disposé à admettre une troisième catégorie de cas où l'action individuelle doit peu à peu céder le pas à l'action collective ; je veux parler des industries qui intéressent directement la santé publique et qui, déjà monopolisées aujourd'hui en quelques mains, gagneraient à être contrôlées ou même reprises par l'État (fabrication des allumettes, rectification de l'alcool (2). raffinerie de pétrole, etc.).

Dans ces limites qui n'effraient pas trop, semble-t-il, les théoriciens du libéralisme, le développement du rôle de l'État est compatible avec le respect de l'initiative individuelle dans tous les domaines. Au surplus, cette initiative n'a-t-elle pas aussi ses dangers et ses insuffisances ? M. Richard Ely a consacré toute une partie de son livre sur le socialisme (3) à l'énumération des gaspillages qui auraient été évités par la production étatiste. Sur la ligne de New-York à Chicago, pour ne citer que cet exemple, la concurrence entre compagnies de chemins de fer a entraîné une dépense superflue de 200 millions de dollars. Il y avait là de quoi doter tous les ouvriers infirmes ou accidentés de plusieurs États de la grande république améri-

(1) P. 21 et 23.

(2) Voyez la campagne entreprise par M. Alglave et appuyée par un grand nombre d'associations et de journaux en faveur de la monopolisation de la rectification de l'alcool. En Suisse, où le monopole de l'alcool appartient à l'État, la consommation individuelle est tombée, en dix ans (1882-1892), de 9.4 à 5.5 litres ; le bénéfice réalisé par l'État était encore, à la fin de cette période décennale, malgré cette réduction surprenante, de 6,013,487 fr. 52 c., dont 10 p. c. sont consacrés précisément à la lutte contre l'alcoolisme, notamment à la création d'asiles pour buveurs invétérés, tels que l'Angleterre, les États-Unis, les pays scandinaves, l'Allemagne et l'Autriche en possèdent également.

(3) *Socialism*, New-York, 1894.

Digitized by Google

caine! M. Ely constate encore que plus de 500 millions de dollars sont consacrés, par an, à la publicité sur le seul terrritoire des États-Unis et il se demande si le résultat de tant de sacrifices est en rapport avec leur importance financière. Il croit pouvoir affirmer que les 9/10 des entreprises particulières donnent des résultats négatifs et il a beau jeu de la sorte pour rechercher les causes du paupérisme et pour conclure à toutes les conséquences morales et sociales de ce mal bien moderne.

Certes, le tableau du savant américain est quelque peu poussé au noir, et il en est de l'initiative privée comme des langues dont parle l'apologue grec; elle est la source de tout bien et de tout mal. Il faut savoir distinguer entre les entreprises celles où elle est à son aise, où elle s'exerce dans la plénitude de sa liberté ingénieuse et vraiment créatrice. Nous avons vu qu'il en est d'autres où l'action étatiste, avec ses immenses ressources et en dépit de sa lenteur et de sa lourdeur même, est seule capable de triompher des difficultés d'accomplissement.

En somme, le programme du futur libéralisme ne doit ni condamner l'intervention de l'État ni la recommander à l'exclusion de l'effort individuel; c'est là un champ d'étude qui doit rester perpétuellement ouvert, et, dans chaque cas particulier, un examen nouveau et impartial s'impose aux gouvernants. En revanche, ce qu'il est du devoir des libéraux de revendiquer avec énergie, c'est le droit de propriété individuelle, en tant qu'il représente le résultat utile de l'effort heureux; j'ai déjà dit que, sur ce point, les organisateurs du Congrès libéral de 1894 avaient été mieux inspirés que ceux du Congrès progressiste et qu'il faut regretter les hésitations de ceux-ci, lorsqu'il s'est agi d'inscrire la propriété individuelle à la base des négociations unionistes. En se ralliant à la proclamation d'un droit que les constituants de 1789 avaient reconnu au même titre que celui de tous les Français à la Liberté et à l'Égalité (1), es progres-

(1) La Convention reconnut également le droit de propriété et les constitutions ultérieures le proclamèrent toutes. Voyez *Journal des Débats*, articles de Léon Say des 26 février 1896 et jours suivants.

Digitized by Google

sistes n'auraient pas seulement enlevé aux négociateurs de la gauche modérée le bénéfice d'une attitude qui n'a pas, quoi qu'on ait dit, laissé l'opinion indifférente; de plus, ils se seraient gardés utilement, eux et leurs amis des provinces, contre la séduction électorale d'ententes, mêmes passagères, avec le parti ouvrier; ils auraient enfin prouvé qu'ils connaissaient et respectaient, en cette matière, la tradition du libéralisme, fils de 1789; car en 1789, en 1791 et jusque dans les pires journées de 1793, les constitutions républicaines proclament « l'inviolabilité des propriétés ou la juste et préalable « indemnité de celles dont la nécessité publique, légalement « constatée, exigera le sacrifice (1) ».

Le respect de la propriété individuelle est donc, avec la liberté civile, politique et religieuse, ainsi que l'acheminement graduel vers l'égalité des citoyens, la base même du libéralisme; on a vu quelles limitations comportait chacun de ces grands principes, et que ces limitations avaient rallié toutes des majorités libérales dans un ou plusieurs pays. Le nôtre ne peut faire exception, et le jour est proche où disparaîtra, par la réflexion et l'étude, cette cause de discorde que constitue entre nous la question sociale. Au surplus, les individualistes les plus fervents, enrôlés dans l'armée libérale, ne doivent pas oublier que la loi du progrès, conçue selon leur évangile, commande à l'État de prendre une part de plus en plus grande des responsabilités sociales, afin qu'eux-mêmes puissent se décharger de celles-ci dans une mesure progressive.

L'homme des sociétés primitives remplissait toutes les fonctions. Pas de spécialisation des tâches pour lui : il était charpentier, forgeron et soldat; il pétrissait son pain et brassait la boisson enivrante; il jugeait, il était financier et administrateur. Plus tard, les républiques grecques nous le montrent encore attelé aux besognes judiciaires et à la rédaction des lois; mais déjà il laisse à des catégories particulières le soin de construire

(1) Constitution du 13 septembre 1791.

Digitized by Google

les édifices et d'entretenir les routes. Plus on avance dans l'étude de l'histoire, plus on constate que le citoyen cesse d'exercer directement les charges dont l'ensemble constitue l'organisme politique ; le système des délégations se complique et se ramifie à l'infini. Il n'est pas jusqu'à la charité qui se fait par personnes interposées, jusqu'au droit à la mendicité publique, qui est enlevé aux citoyens pauvres et remplacé par des institutions permanentes, telles que les hospices civils et le bureau de bienfaisance. Le jour viendra — et l'exemple des milices anglaises et américaines le prouve — où le fardeau militaire, réduit d'ailleurs à peu de chose, tombera des épaules des citoyens affairés, cantonnés dans leurs tâches propres, pour constituer une activité particulière, dont se satisferont d'autres citoyens, inaptes aux fonctions des premiers.

La loi de la spécialisation progressive, chère à la philosophie individualiste, n'exclut donc nullement les contraintes nouvelles qu'entraînera le programme démocratique du libéralisme. Ces contraintes sont la résultante forcée du développement étatiste ; or, nous avons vu que plus nombreuses sont les responsabilités que l'État reprend pour compte, plus complet est l'allégement du citoyen qui reconquiert, en compensation d'un sacrifice pécuniaire, le droit de vouer toute son activité à des tâches conformes à son intelligence et à son instruction. N'est-ce pas là le véritable idéal de notre parti ; en tout cas, n'est-ce pas là ce qu'il devrait être ?

M. WILMOTTE.

Digitized by Google

UNE PAGE DE LA VIE D'UNE DANSEUSE FRANÇAISE

AU XVIII^e SIÈCLE, M^lle THÉODORE (1).

« Londres ce dimanche 28 avril 1782.

« En vérité, Monsieur le Comte, mes torts ne sont qu'en apparence, si vous pouviez lire dans mon cœur vous excuseriez le retard que j'ai mis à vous donner de mes nouvelles, reçevez en touts mes regrets et pardonnez le moi. La quantité d'écolières, de répétition, etc., etc., ne me laissent pas un moment de liberté. Bientot mon esclavage va finir et j'aurai la douceur de ne plus m'occuper que de mes amis. Ainsi vous ne devez pas douter qu'à ce titre vous ne serez plus dans le cas de me reprocher mon silence.

« Ah! j'ai le cœur bien oppressé, je suis bien malheureuse, il faut que je vous confie mes peines et que je vous prie encore de me rassurer ou de me confirmer dans mes soupçons. Vous direz, mon cher Comte, que je ne vous écris que lorsque j'ai besoin de vous, mais je remets encore une fois ma tranquillité et mon bonheur entre vos mains. Je vous supplie de me donner la réponse la plus prompte sur une histoire qui coure ici sur Dauberval, je crois qu'il est inutile de vous en faire le détail et qu'on en est mieux instruit à Paris. Il s'agit d'une jeune personne qu'il a pris de force, qu'il est obligé de l'épouser parce que les parents ont voulu le poursuivre au criminel. Voilà la

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 novembre 1896.

Digitized by Google

nouvelle des gazettes et des papiers de Londres. Vous sentez dans qu'elles inquiétudes je suis et que la plus prompte réponse est tout ce que je puis désirer. Je dissimule avec lui, j'ai pris sur moi de lui écrire comme à l'ordinaire, car s'il faut être fausse pour découvrir la vérité je le serai. Que votre amitié ne vous donne pas d'allarmes sur le chagrin que j'ai, s'il a fait une action aussi basse que celle là, bientôt il cessera de m'intérresser.

« J'ai fait à mon bénéfice mille trente guinées il y avoit infiniment de monde mais moins je crois qu'à celui du petit Vestris.

« Adieu, Monsieur le Comte, ne doutez jamais de mon attachement de mon estime et de ma reconnoissance.

« Mes respects très humbles à Madame d'Audenarde. »

Mais voici notre intéressante artiste hors de peine. Les bruits qui couraient sur le compte de son ami sont mensongers. Les lettres qui suivent nous montrent que le calme s'est rétabli en son âme. Aussi va-t-elle causer des sujets les plus divers avec son esprit habituel.

« Londres ce 18 mai 1782.

« J'ai reçu votre prompte réponse, Monsieur le Comte avec bien du plaisir. D'abord l'intérêt et l'amitié que vous me témoignez me flatent trop pour n'en pas voir de nouvelles preuves avec une bien tendre reconnoissance et la reconnoissance est un des sentiments les plus doux de mon cœur, ensuite la justification que vous me donnez de Dauberval a remis la tranquillité dans mon existence car je vous avoue que jamais je n'avois été plus tourmentée. Il est bien mal que Dugazon s'amuse à faire des plaisanteries qui attaquent l'honneur des gens. Il devroit bien se corriger d'un pareil bouffonage et je ne lui pardonnerai jamais les allarmes où cela m'a plongée. Vous m'avez rassuré car je ne puis croire que vous me cachiez la vérité, ce seroit me donner un moment de plaisir d'où dépendroit une vie entière de chagrin, car il me seroit bien cruel de passer mes jours avec un homme qui ne me seroit point

Digitized by Google

attaché, mais je m'en rapporte entièrement à votre amitié et tout ce que vous me direz sera pour moi ce qu'est l'Evangile pour les bons dévots.

« N'en dites rien, mais mon retour à Paris est encore incertain, je suis dans une position qui demande des réflexions, j'ai deux tentes et un oncle qui n'ont rien et que je soutiendrai jusqu'à mon dernier jour, j'ai ma mère qui ne manque pas, mais à qui je suis nécessaire pour adoucir sa vie, car sans moi il faudroit qu'elle allât en provaince pour être à son aise et comme je ne veux jamais me séparer d'elle, que je puis ici en deux ou trois ans me faire six à sept mille livres de rente je manquerois a tout à la nature et à la raison si je n'en profitois pas, ainsi vous me voyez plus disposée que jamais à y rester.

« Adieu, Monsieur le Comte, ne doutez jamais de mon attachement et de ma reconnoissance. THÉODORE.

« P. S. Mes respects très humbles à Madame la Comtesse d'Audenarde et mille baisers à votre charmant amour.

« Si vous dites à Coulon que nous sommes en correspondance témoignez lui mes inquiétudes sur la maladie dont elle est menacée et joignez mes remontrances aux vôtres sur la nécessité ou elle est de se ménager. »

« Londres ce 17 juin 1782.

« Vous m'avez fait attendre bien longtemps votre réponse, Monsieur le Comte et vous méritez les reproches que j'ai reçu de vous en pareille occasion. Mais cela étoit pour que je n'eusse pas seulle tort j'en suis sure; pardon de ma petite plaisanterie, je vous excuse de tout mon cœur car je crois que les allées et venues que les fêtes données aux deux grands voyageurs vous ont fait faire sont les seulles causes qui vous ont empêché de faire jouir plutôt votre amie du plaisir de recevoir de vos nouvelles.

« Je suis à présent parfaitement tranquille sur les mauvais propos dont D. a été la victime. D'abord votre pre-

Digitized by Google

mière lettre m'a rassuré et c'est une obligation de plus que je vous ai. Ensuite tout ce qu'il a employé pour sa défence m'a aisément persuadé je n'ai plus d'inquiétude ni de doute à cet égard.

« Enfin mon parti est pris, j'ai signé un engagement considérable que la Duchesse de Devonshire ma protectrice ici m'a fait offrir par la direction de l'Opéra. Il est de 850 guinées pour 8 mois; avec mon bénéfice et mes écolières j'ai la certitude d'en gagner deux mille. C'est pour trois saisons que je suis engagée. Ainsi je serai trois ans sans revoir Paris. Je vous assure que cela me coute beaucoup et me donne infiniment de chagrin et que si je n'avois pas de famille rien ne me seroit aussi doux que de retourner dans mon pays. Mais je me dois à la nature, l'honnêteté comme la vertu dédomagent des sacrifices qu'on lui fait, je pleure aujourd'hui sur le parti que je prends mais quand je verrai mes parents heureux et heureux par mes soins, je m'en applaudirai et ne regretterai rien.

« J'ai lu aussi les confessions de J. Jaques et ne les crois pas entièrement de lui. On aura ramassé quelques traits de sa vie pour en faire un livre. Je ne reconnois pas du tout son stile; lui qui scait donner tant d'intérêt aux choses les moins conséquentes eut mieux écrit sa vie.

« On ne parle ici que des magnifiques fêtes que l'on donne à Versailles au Comte et à la Comtesse du Nord. Le luxe y joue un beau role... Ah la simplicité, la douceur d'une vie tranquille sont bien au dessus de tous ces plaisirs forcés, ils sont le but de tous mes désirs et la magnificence est pour moi à coté d'eux ce qu'est Londres au tableau.

« Le mariage de M^lle^ Heneil vous inquiète toujours, elle peut prendre Vestris (1) pour son chaste époux car

(1) Vestris (Marie-Auguste), dit le dieu de la danse, né à Paris en 1760. La nature l'avait doué de la vocation la plus arrêtée et des avantages extérieurs les plus séduisants. Belle figure, taille élégante, vigueur, légèreté, il avait tous les avantages physiques : A l'âge de 12 ans, il débuta, le 18 septembre 1772, dans la chaconne du divertissement de la Cinquantaine et surpassa tout ce qu'on avait fait jusqu'à lui. On n'avait pas encore battu d'entrechat avec une aussi rare per-

Digitized by Google

dans le fait elle n'est et n'a jamais été mariée. Le prêtre qui a fait son mariage avec Fierville a été gagné, toutes les formes par conséquent n'y ont point été et cet acte est

fection. Il fut admis comme élève à l'école de danse en 1775. C'était une sorte de noviciat qui lui était imposé pour la forme. Dès l'année suivante, il entrait à l'Opéra. Il avait de lui-même la meilleure opinion et ne se gênait pas pour le montrer. Il était quelque peu insolent comme il convient à un danseur élevé sur les genoux des déesses d'opéra et des grands seigneurs et au favori du beau monde. Aussi traitait-il de haut le directeur de Vismes, qui, froissé de son impertinence, s'avisa de lui dire : « Mais, monsieur Vestris, savez-vous bien à qui vous parlez? — A qui je parle? Au fermier de mon talent, » riposta Vestris. Enfin le titre de premier danseur lui fut donné.

Il utilisait les congés que lui accordait l'administration de l'Opéra en allant se montrer à l'étranger. Il était à Londres en 1781. Le 22 février, l'affiche annonçait une représentation à son bénéfice où il devait danser les pas que le public affectionnait le plus. Le célèbre orateur Edmond Burke devait faire ce jour même au parlement lecture de son fameux bill économique. Lord Nugent, fou de musique et de danse, proposa de remettre cette lecture et pour ne pas donner à ce retard un motif aussi frivole que celui qu'il avait en tête, il représenta que c'était un jour de jeune pour le royaume. Burke ne fut pas dupe de cette raison et, croyant la faire rejeter, dévoila la vérité. Sa révélation eut un résultat différent de celui qu'il en attendait. Beaucoup de lords, admirateurs du talent de Vestris, se rangèrent sur-le-champ du côté du lord dilettante et la remise fut adoptée à la majorité de 33 voix. Ainsi les séances du parlement anglais se trouvèrent suspendues parce que Vestris dansait et cela pendant la crise la plus douloureuse où le peuple britannique se fût trouvé depuis deux siècles. Cette représentation valut 1,800 guinées au bénéficiaire. C'est ce bénéfice auquel Théodore fait allusion dans une de ses lettres au comte d'Andenaerde. Il était très prodigue et croyait sa caisse inépuisable. Contrevenant un jour à un ordre de l'autorité qui avait défendu certaine fête que Vestris avait organisée avec Dauberval, il se vit l'objet d'une lettre de cachet. Dauberval subit le même sort. Le père de Vestris assistait à son arrestation. Après avoir embrassé tendrement son fils, il lui dit : « Allez, Auguste, allez en prison. Voilà le plus beau jour de votre vie. Prenez mon carrosse et demandez la chambre de mon ami le roi de Pologne Faites grande chère, je payerai tout. » Il fut encore envoyé au Fort-l'Évêque dans une autre circonstance. Le roi et la reine de Suède étant venus à Paris en 1789, il refusa péremptoirement de danser en leur présence. Instances, supplications, rien ne put ébranler sa résolution. En vain son père lui répétait : « Voyons, Auguste, la reine a fait son devoir, elle t'a prié... Fais le tien, danse. » L'opiniâtre artiste tint bon, prétextant un mal de pied subit. Le scandale fut grand. Le baron de Breteuil le fit appréhender au corps et conduire en prison. Il fallut que son père remuât ciel et terre, usât tout son crédit pour que le captif vît réduire la durée de sa peine.

En 1826, il reparut une dernière fois sur la scène de l'Opéra, dans le rôle du nègre Domingo de *Paul et Virginie*. Ce fut son dernier succès et son adieu définitif au théâtre; il avait alors 66 ans.

Digitized by Google

regardé comme nul à tous les tribunaux. Il n'a pas eu besoin même d'être cassé, ce qui n'a jamais existé n'est pas susceptible d'être détruit; aussi il n'y auroit d'obstacle à son nouveau mariage que le refus de Vestris, car je crois qu'elle n'a rien de mieux à faire qu'à désirer de l'épouser. En vérité je ne pense point à cette femme sans m'affliger. Quoique du théâtre, elle étoit née pour la vertu, ses inclinations dans sa jeunesse étoient pures et honnêtes. Cela est d'une exemple terrible pour les jeunes personnes; si je croyois tourner comme elle je préferois cent fois la mort.

« La foiblesse des femmes fait leur malheur, elle les fait ou trop tenir aux prejugez ou trop s'y soustraire. L'amour de l'honnêteté passe avec la société des gens corrompus. Je crois que pour être bon il faudroit vivre seul aussi fuirai-je le monde tant que je pourrai. L'exemple, les mauvaises maximes empoisonnent l'âme. On s'habitue au mal que l'on voit sans cesse et l'on finit par pratiquer ce qu'on méprisoit.

« Adieu Monsieur le Comte. J'espère recevoir plus fréquemment de vos nouvelles nous voilà plus près de 70 lieues quoique je n'aye pas le plaisir de vous voir j'en ai eu beaucoup a apprendre que nous étions rapprochés. Je vous prie de présenter mes respects et mes devoirs à Madame la Comtesse d'Audenarde et les plus tendres baisers au charmant amour. Ne doutez jamais de mon attachement et de ma reconnoissance pour vous.

« THÉODORE.

« *P. S.* Voulez-vous vous charger d'assurer Lady Torrington de mes respects. »

Enfin, tous les vœux de l'artiste vont être comblés. Son mariage est décidé. Il suffit de lire cette lettre pour voir à quel point elle est heureuse :

« Londres 5 juillet 1782.

« Il faut croire, Monsieur le Comte, que vous n'êtes pas arrivé si tot que vous comptiez à Bruxelles car je vous y ai écrit depuis longtemps et je n'ai pas eu le plaisir de

Digitized by Google

recevoir de réponse. Vous m'avez témoigné trop d'amitié pour que je ne vous fasse pas part de tout ce qui peut m'intéresser; quoique je sois engagée à Londres pour trois ans, je vais secrètement passer l'été en Bourgogne pour... ah devinez..., pour me marier avec mon cher Dauberval qui m'aime plus que jamais, qui veut me donner cette preuve de tendresse et de son estime et qui veut en me donnant le titre de sa femme, titre qui sera toujours sacré pour mon cœur, me dédommager du sacrifice que je fais à ma famille en m'expatriant et en le quittant encore. Il ne s'oppose pas à ce que je m'absente il me scait gré du motif qui m'a fait prendre ce parti mais pour qu'à ce chagrin ne soit pas ajouté celui de se craindre infidelle ou inconstant il me donne la plus grande preuve qui soit en sa puissance de l'attachement inviolable qu'il a pour moi. Vous pouvez croire combien j'y suis sensible. Je trouve tant de délicatesse dans ce trait que s'il est possible je l'en chérirai mille fois plus. Ah, je saurai bien remplir les devoirs de l'état que j'embrasse et vous me verrez toujours digne des sentiments que j'ai été assez heureuse pour vous inspirer.

« Je crois devoir avertir Milady Torrington de cela, elle vous en parlera surement, prévenez-la bien, je vous supplie, pour Dauberval et si elle entre dans des détails à cet égard dites lui qu'il m'aime depuis longtemps et que je lui suis très attachée mais que ma mère, sans s'y opposer formellement, m'a toujours prié d'attendre et qu'elle a voulu avoir une parfaite connoissance du caractère de celui de qui dépendoit le bonheur de sa fille. Toute mère prudente prend ces sages précautions et cela otera à Milady Torrington tout soupçon sur ce qu'il faut qu'elle ignore.

« Adieu, Monsieur le Comte, ne me répondez pas à Londres car je vais partir mais adressez vos lettres à Paris chez Dauberval et si Milady me fait réponse je vous prie de vouloir bien vous charger de me faire tenir sa lettre par la même adresse. Je vous demande le secret parceque je

Digitized by Google

ne voudrois pas trop qu'on scut que je suis en France quoique l'essentiel est de ne pas parroitre dans la capitale.

« Mes respects à Madame la Comtesse et beaucoup de baisers au cher amour.

« Je suis avec l'estime et l'attachement que je vous dois Monsieur le Comte votre amie THÉODORE.

« *P. S.* Pour que mon nom ne parroisse pas trop a la poste an France, au lieu d'adresser vos lettres chez Dauberval, je vous prie que ce soit à Madame Crespé, rue Montmartre, entre les rues Platrières et Juissienne, près l'égout. Maman me les fera tenir. »

Hélas! à quoi tiennent les projets! Au lieu de pouvoir savourer en France le bonheur qui l'attendait, nous la retrouvons en prison, où une odieuse cabale la fait interner. Voici comment elle apprend au comte d'Audenarde cette fâcheuse aventure :

« De l'hôtel de la Force à
« (*lacune*) 25 juillet 1782.

« Voici encore une occasion, Monsieur le Comte où je vais vous demander votre amitié et y compter beaucoup. Vous avez scu tous les motifs qui m'ont engagée à me fixer pour quelques années à Londres. J'ai obtenu de M. Ancelot ma liberté, dès qu'il a été instruit du désir que j'avois de rester en Angleterre il a disposé de mes places à la cour et à la ville, m'a laissé maîtresse de mes volontés et en me congédiant comme je le désirois j'avois tout lieu de croire qu'il n'avoit plus de droit sur moi du moins pour la partie du théâtre. Je fus donc en Bourgogne pour me marier comme je vous en ai instruit. M. de Tougny, mes bons cammarades ont dérengé la tète du ministre, il m'a envoyé en poste deux exems de police qui m'ont amené à l'hotel de la force où je suis au secret et très mal à mon aise depuis lundi soir. J'écris par le même courrier à la duchesse d'Aremberg, à Milady Torrington pour qu'elles engagent Madame l'Archiduchesse à demander ma détention à la Reine de France je vous supplie d'interresser an ma faveur toute la noblesse de Bruxelles et de ne point

Digitized by Google

cacher aux femmes que c'est la jalousie de mes camarades qui me rend ce mauvais service, que l'on m'en veux d'être la plus aimée du public, la moins bête, la plus sage et la plus considérée. En vérité la vengeance de ces méchants est atroce. Ils ont tellement tourné M. Ancelot contre moi qu'il veut me faire perdre mon état à Londres et me l'oter à Paris en me renvoyant après six mois ou un an de prison ce qui me feroit manquer mon engagement en Angleterre qui est pour le mois d'octobre prochain. C'est dans ce moment-ci qu'il me faut des amis, Monsieur le Comte, car la méchanceté est bien puissante quand on laisse aux sots la liberté de l'exercer.

« Si Madame la comtesse d'Audenarde est avec vous voulez-vous bien lui présenter mes devoirs et l'engager à interresser toutes ces dames à mon sort. Donnez moi de vos nouvelles en les adressant toujours chez ma mère, elle seule à la liberté de me voir.

« Adieu, Monsieur le Comte, ne doutez jamais de mon attachement pour vous. THÉODORE.

« Vous avez à Paris M. Le Clerc qui est bien ami de M. de la Ferté et qui pourroit solliciter pour moi. Recommandez moi pour cela à Mad. la Comtesse. »

Voici comment Bachaumont raconte cet épisode (1) :

Le 31 juillet 1782, Mlle Théodore ayant fini son congé est revenue de Londres et les amateurs attendoient avec impatience le moment de la voir reparoître sur le théâtre lyrique : Ils ont appris avec la plus grande douleur qu'à son retour elle avoit été arrêtée, conduite à l'hôtel de la Force et n'en étoit sortie qu'avec une lettre de cachet qui sans lui permettre de quitter le Royaume lui défend d'approcher de Paris de 30 lieues.

Le sujet de cette punition est d'avoir écrit durant son séjour à Londres différentes lettres ou elle s'exprime avec une liberté vraiment anglaise sur la nouvelle administration de l'Opéra. Ses chefs ont fait entendre au Ministre de

(1) BACHAUMONT, t. XXI, p. 47.

Digitized by Google

Paris que c'étoit indirectement l'attaquer lui-même et avilir son autorité. On espère que cette danseuse s'étant rangée à son devoir, il se laissera fléchir : malheureusement pour elle son honnêteté ne lui a procuré aucun protecteur; au contraire, lui a aliéné tous ces grands corrompus, qui ne favorisent que le vice et le libertinage. Son talent unique lui a procuré aussi beaucoup de jaloux dans le comité et Mlle Guimard passe pour être à la tête de la cabale qui la persécute.

Mlle Théodore est toujours attachée au sieur Dauberval et l'on prétend qu'elle va l'épouser ou même qu'ils sont déjà mariés. Si elle ne peut rentrer, elle aura la consolation d'emporter non seulement l'admiration, mais même l'estime publique.

Le sieur Nivelon, qui s'était absenté sans congé, quoiqu'on lui ait pardonné cette escapade, ayant fait l'insolent et refusé de danser sous prétexte qu'il était libre, a été arrêté aussi et mis au même lieu que Mlle Théodore. Cette correction a produit son effet. Il est sorti et doit remonter incessamment sur les planches.

L'arrestation de Mlle Théodore est racontée de très curieuse façon (1) :

. . . . . .

« Et le registre de l'Opéra, contient de l'inspecteur de la police, Quidor, l'homme ordinaire de ces expéditions et qui, l'année précédente, après l'incendie de l'Opéra, avait arrêté, au bureau de la diligence de Valenciennes, la malle de Lays, prêt à passer en Belgique, ce curieux rapport qui mérite d'être cité comme un modèle de la prose policière du temps :

« J'ai déposé cette nuit à l'hôtel de la force, avec la consigne du secret, la demoiselle Théodore que j'avois trouvée au château de Poinchy, malgré les avis donnés par la demoiselle Guimard à sa mère et ceux qui lui avoient été donnés directement par la poste. Elle étoit dans la plus

(1) Ed. de Goncourt, *La Saint Huberty*. Paris, Dentu, 1882.

Digitized by Google

grande sécurité, se confiant dans une lettre qu'elle dit avoir de M. de la Ferté et écrite au nom du ministre, dans laquelle on lui annonçoit qu'elle n'est plus sur l'état des sujets de l'Opéra, ni de la Cour et qu'on la rendoit libre de contracter les engagements qu'elle jugeroit à propos. Elle a reçu ma visite et mon compliment avec un héroïsme romanesque et paroit disposée à faire assaut de courage et de fermeté contre les attaques de l'autorité.

« Pendant le peu d'heures que j'ai passées à Poinchy, j'en ai assez vu et entendu pour pouvoir assurer que la demoiselle Théodore et Dauberval sont mariés depuis huit jours, que c'est pour ce grand coup de théâtre que la demoiselle a hasardé un voyage en France et à Paris, d'où le sieur Dauberval l'a emmenée furtivement à sa terre où s'est faite la cérémonie. Quoi que j'aie la certitude de ce que j'avance, comme c'est encore un mystère, je vous supplie, monsieur, de ne pas paroître tenir cette nouvelle de moi. »

Au rapport se trouve joint un état de frais démontrant que ces arrestations n'étaient pas à bon marché.

Mémoire des déboursés faits par *le sieur Quidor*, commissaire du roi, inspecteur de police dans l'exécution de l'ordre du roi contre la demoiselle Théodore qu'il a été chercher au château de Poinchy, près Chablis, et qu'il a menée à l'hôtel de la Force.

—

De Paris à Poinchy, 26 postes et demie, y compris la poste royale à 7 liv. 10 s. par poste pour l'officier et 3 livres pour l'homme de confiance, fait la somme de deux cent soixante-dix-huit livres cinq sols.	278	5
Pour l'exécution de l'ordre du Roi contre la demoiselle Théodore	46	00
Pour le retour à Paris avec la demoiselle et sa femme de chambre, la quantité de 26 postes et demie à 7 liv. 10 s. pour l'officier, 3 livres pour		

Digitized by Google

l'homme de confiance et 6 pour la demoiselle et *sa femme de chambre font* 16 livres 10 sols par *poste la somme de* 437 5

Plus pour deux jours de nourriture des deux *demoiselles à 5 livres* par jour, fait. 10 00

771 10

L'héroïsme de la Théodore qui, au fond, n'avait d'autre tort que d'être revenue d'Angleterre en France sans l'agrément du ministre, ne faiblissait pas en prison. Le 23 juillet, elle écrivait bravement :

« ... La justice de cette administration n'est pas faite comme cette admirable divinité qui tient la balance et je ne suis surprise de rien; mais vous pourrez l'être si de ma vie je fais un pas sur les théâtres de Versailles et de Paris. »

Et l'indomptable et menaçante danseuse donnait une grande inquiétude du fond de sa prison au bon M. de la Ferté (1), qui lui écrivait :

« ... Quelqu'un vient de m'assurer que vous vous proposiez de faire imprimer quelque chose en Angleterre sur votre détention. Je n'en ai voulu rien croire et j'imagine que vous êtes trop prudente pour vous exposer à des événements désagréables par la suite en vous permettant quelque chose qui puisse blesser un ministre du Roi et conséquemment l'autorité de Sa Majesté. »

Le comte d'Audenarde défera au vœu de la danseuse. Nous en avons entre autres preuves cet extrait d'une lettre lui adressée de Versailles par le comte d'Adhémar (2).

(1) M. de la Ferté était intendant des menus plaisirs.

(2) *M. D'Adhemar.* Le hasard avait fait sa carrière, sa fortune et son nom. Sous-lieutenant, puis capitaine dans le régiment de Rouergue, obscur et enfoui, pauvre et le nom de Montfalcon pour tout bien, il trouvait à Venise des parchemins qui le faisaient Adhemar, venait à Paris, plaisait à M. de Ségur, qui l'avait vu au feu et auquel il se faisait reconnaître, plaisait au sévère généalogiste Chérin qui lui délivrait un certificat, profitait d'une erreur de M. de Choiseul qui lui donnait le régiment de Chartres, plaisait à Mme de Valbelle, épousait sa richesse et s'avançait dans la faveur de Mme de Polignac.

M. D'Adhemar faisait un peu dans cette société royale le personnage de l'abbé

Digitized by Google

« Je recois votre lettre et comme je conais l'intérêt qui vous inspire, je ne perds pas un instant à vous dire que je ferai de mon mieux pour cette chère Théodore mais je vous préviens que l'on est bien ulcéré icy contre elle. »

Les démarches que l'on fit en faveur de la danseuse aboutirent promptement, la lettre suivante en fait foi :

« De Poinchy ce 30 juillet 1782.

« Vous aurez vu par ma dernière lettre, Monsieur le Comte, que le bonheur dont vous me félicité aura été troublé par l'emprisonnement dont je viens de vous faire part. Mais tout est effacé ma liberté m'est rendue à ça près d'un exil (1) à trente lieues de Paris ce qui ne me fache pas parceque mon engagement en Angleterre aura toujours lieu. Je vous supplie d'avertir Milady Torrington ainsi que Mme la Duchesse D'Aremberg si elle est à Bruxelles que je ne suis plus en prison car j'avais écrit à toutes les deux pour les prier de me trouver une protection auprès de la Reine. Je crains que leurs bontés ne leurs fasse faire promptement des démarches et ne les inquiète sur moi, ainsi faites moi le plaisir de les prévenir qu'il n'y a plus

dans les sociétés bourgeoises; il était chargé du passe-temps de la soirée, des intermèdes de la promenade, des entr'actes de la causerie. C'était un homme à talents un peu plus qu'un amateur, un peu moins qu'un artiste. Il avait poussé assez loin la musique et sa jolie voix jusqu'à se faire entendre et se faire applaudir de M. Lagarde, le maître de la musique du Roi. Il avait, en outre, de la douceur, de la facilité, du petit esprit et beaucoup de complaisance. Il faisait des vers, des couplets, des romances, jouait très bien la comédie, accompagnait au clavecin, folâtrait, badinait, mais à petit bruit, laissant le haut bout à M. de Vaudreuil et à M de Besenval, courtisant tout le monde, n'offusquant personne, courant dans Trianon après la muse des Boufflers, qui se moquait de ses rhumatismes, cachant sous la modestie et l'humilité une ambition immense, roulant des projets d'ambassade en arrangeant un rondeau sur un mot donné, ne boudant rien, très heureux, très reconnaissant et très commode : les femmes lui parlaient quand elles n'avaient rien à dire, les hommes quand ils n'avaient rien à faire. (E. et J. DE GONCOURT, *Histoire de Marie-Antoinette*. Paris, Charpentier, 1878.)

(1) 18 août 1782. L'exil de Mlle Théodore est cessé. Elle a eu sa liberté, mais l'on croit qu'elle persistera à retourner en Angleterre, où l'on lui fait un sort qui lui promet une fortune brillante et en très peu de temps. (BACHAUMONT, t. 29, p. 234.)

Digitized by Google

l'homme de confiance et 6 pour la demoiselle et sa femme de chambre font 16 livres 10 sols par poste la somme de 437 5

Plus pour deux jours de nourriture des deux demoiselles à 5 livres par jour, fait. 10 00

771 10

L'héroïsme de la Théodore qui, au fond, n'avait d'autre tort que d'être revenue d'Angleterre en France sans l'agrément du ministre, ne faiblissait pas en prison. Le 23 juillet, elle écrivait bravement :

« ... La justice de cette administration n'est pas faite comme cette admirable divinité qui tient la balance et je ne suis surprise de rien; mais vous pourrez l'être si de ma vie je fais un pas sur les théâtres de Versailles et de Paris. »

Et l'indomptable et menaçante danseuse donnait une grande inquiétude du fond de sa prison au bon M. de la Ferté (1), qui lui écrivait :

« ... Quelqu'un vient de m'assurer que vous vous proposiez de faire imprimer quelque chose en Angleterre sur votre détention. Je n'en ai voulu rien croire et j'imagine que vous êtes trop prudente pour vous exposer à des événements désagréables par la suite en vous permettant quelque chose qui puisse blesser un ministre du Roi et conséquemment l'autorité de Sa Majesté. »

Le comte d'Audenarde défera au vœu de la danseuse. Nous en avons entre autres preuves cet extrait d'une lettre lui adressée de Versailles par le comte d'Adhémar (2).

(1) M. de la Ferté était intendant des menus plaisirs.

(2) *M. D'Adhemar.* Le hasard avait fait sa carrière, sa fortune et son nom. Sous-lieutenant, puis capitaine dans le régiment de Rouergue, obscur et enfoui, pauvre et le nom de Montfalcon pour tout bien, il trouvait à Venise des parchemins qui le faisaient Adhemar, venait à Paris, plaisait à M. de Ségur, qui l'avait vu au feu et auquel il se faisait reconnaître, plaisait au sévère généalogiste Chérin qui lui délivrait un certificat, profitait d'une erreur de M. de Choiseul qui lui donnait le régiment de Chartres, plaisait à Mme de Valbelle, épousait sa richesse et s'avançait dans la faveur de Mme de Polignac.

M. D'Adhemar faisait un peu dans cette société royale le personnage de l'abbé

Digitized by Google

« Je recois votre lettre et comme je conais l'intérêt qui vous inspire, je ne perds pas un instant à vous dire que je ferai de mon mieux pour cette chère Théodore mais je vous préviens que l'on est bien ulcéré icy contre elle. »

Les démarches que l'on fit en faveur de la danseuse aboutirent promptement, la lettre suivante en fait foi :

» De Poinchy ce 30 juillet 1782.

« Vous aurez vu par ma dernière lettre, Monsieur le Comte, que le bonheur dont vous me félicité aura été troublé par l'emprisonnement dont je viens de vous faire part. Mais tout est effacé ma liberté m'est rendue à ça près d'un exil (1) à trente lieues de Paris ce qui ne me fache pas parceque mon engagement en Angleterre aura toujours lieu. Je vous supplie d'avertir Milady Torrington ainsi que Mme la Duchesse D'Aremberg si elle est à Bruxelles que je ne suis plus en prison car j'avais écrit à toutes les deux pour les prier de me trouver une protection auprès de la Reine. Je crains que leurs bontés ne leurs fasse faire promptement des démarches et ne les inquiète sur moi, ainsi faites moi le plaisir de les prévenir qu'il n'y a plus

dans les sociétés bourgeoises; il était chargé du passe-temps de la soirée, des intermèdes de la promenade, des entr'actes de la causerie. C'était un homme à talents un peu plus qu'un amateur, un peu moins qu'un artiste. Il avait poussé assez loin la musique et sa jolie voix jusqu'à se faire entendre et se faire applaudir de M. Lagarde, le maître de la musique du Roi. Il avait, en outre, de la douceur, de la facilité, du petit esprit et beaucoup de complaisance. Il faisait des vers, des couplets, des romances, jouait très bien la comédie, accompagnait au clavecin, folâtrait, badinait, mais à petit bruit, laissant le haut bout à M. de Vaudreuil et à M de Besenval, courtisant tout le monde, n'offusquant personne, courant dans Trianon après la muse des Boufflers, qui se moquait de ses rhumatismes, cachant sous la modestie et l'humilité une ambition immense, roulant des projets d'ambassade en arrangeant un rondeau sur un mot donné, ne boudant rien, très heureux, très reconnaissant et très commode : les femmes lui parlaient quand elles n'avaient rien à dire, les hommes quand ils n'avaient rien à faire. (E. et J. DE GONCOURT, *Histoire de Marie-Antoinette*. Paris, Charpentier, 1878.)

(1) 18 août 1782. L'exil de Mlle Théodore est cessé. Elle a eu sa liberté, mais l'on croit qu'elle persistera à retourner en Angleterre, où l'on lui fait un sort qui lui promet une fortune brillante et en très peu de temps. (BACHAUMONT, t. 29, p. 234.)

Digitized by Google

rien à craindre et que bientôt j'aurai l'honneur de les en instruire moi-même.

« Adieu, Monsieur le Comte, j'attends bien impatiemment de vos nouvelles. Je vous prie de recevoir les témoignages de mon attachement et de ma reconnoissance. Dauberval bien sensible à l'intérêt que vous lui témoignez vous présente ses respects.

« A Mademoiselle Théodore au chateau de Poinchy par Chablis en Champagne. »

« Ce 9 août 1782.

« J'ai reçuë votre lettre Monsieur le Comte, en même temps surement que vous aurez eu la nouvelle de ma liberté. La manière généreuse avec laquelle vous me témoignez vos regrets sur ma détention m'en dédomage et c'est une jouissance pour moi d'avoir éprouvé un accident que vous partagez avec tant de bonté. Tout est calmé, tout est appaisé; je suis exilée à 30 lieues de Paris et par conséquent libre de retourner en Angleterre, c'est tout ce qu'il me falloit c'est à dire c'est tout ce qu'il falloit à ma raison car mon gout seroit de ne me point séparer des gens qui me sont chers et de rester dans mon pays. Mais les circonstances en ordonnent autrement.

« Voulez vous bien présenter à M^me^ la duchesse douarière les témoignages de ma reconnoissance sur l'intérêt qu'elle a bien voullu prendre à mon emprisonnement.

« Adieu, Monsieur le Comte, croyez que rien ne peut ajouter à la gratitude et à l'attachement que je vous dois.

« THÉODORE.

« Au chateau de Poinchy par Chablis en Champagne. »

Dans la lettre du 1^er^ septembre qui suit, l'artiste confirme la levée de son exil que la note de Bachaumont, à la date du 18 août, annonçait déjà. D'autre part, la missive du 20 mai annonce que l'on ne s'était pas trompé en cette même note en prévoyant que la danseuse retournerait à Londres. Là, comme on va le voir, l'attendaient de sérieux ennuis.

Digitized by Google

« Paris ce 1 septembre 1782.

« Mon exil est levé comme vous le voyez par la datte de ma lettre et si j'en profite ce n'est que pour me gaierir des fièvres tierces dont je suis tourmentée depuis vingt jours, joint à cela je suis dans le chagrin. J'ai laissé Dauberval à Poinchy près de sa mère qui est à la mort d'une fièvre putride et qui est peut être morte à présent. Le malheureux l'a vue ou la verra peut être mourrir dans ses bras il l'adore, jamais mère n'a été plus tendre, il faut l'avoir vu pour croire à un attachement comme celui là. Aussi Dauberval ne l'a jamais quitté et à toujours refusé des engagements et la fortune chez l'étranger pour ne pas se séparer de sa mère. Il est dans une douleur inconcevable et le malheur veut que dans ce moment ou il a besoin de moi une fièvre me terrasse et qui me fait souffrir de meaux affreux ne fasse qu'ajouter à son chagrin, me rende inutile pour lui et me force de le laisser et de venir chercher une guérison à Paris. Vous voyez, Monsieur le Comte, qu'on est jamais heureux, je me croyois au sein du bonheur et une des plus grandes peines que je puisse éprouver vient tout troubler.

« Je suis mariée des les premiers jours de mon arrivée en France, je n'ai voulu rien dire de crainte qu'on interloque mon mari je n'en conviens même à Paris qu'avec mes intimes amis.

« Adieu Monsieur le Comte je ne vous en écrirai pas plus long, je suis d'une foiblesse extrême quoique j'aye profité d'un bon jour pour vous donner de mes nouvelles.

« Je présente mes respects à Madame la Comtesse d'Audenarde et j'embrasse le cher amour bien tendrement. »

« Londres ce mardi 20 may 1783.

« J'espère, Monsieur le Comte, que Dauberval vous aura fait dire (comme j'ai eu le soin de l'en charger) que ma maladie est ce qui m'a empêché de vous écrire plus tôt. Les fièvres tierces m'ont repris avec une espèce de

Digitized by Google

dissenterie. Je crois être à présent entièrement guérie mais mon estomac est terriblement délabré.

« Je n'ai que des mauvaises nouvelles à vous apprendre. Le directeur est en prison depuis le 1 ou 2 d'avril; il est insolvable et m'emporte 962 guinées. Nous avons discontinué le service, vous entendrez surement parler d'une harangue que j'ai fait au public sur le théâtre. J'ai parlé en françois et j'ai eu un succès étonnant, cela nous vaut une souscription qui pourra aller à 2,000 guinées mais qu'il faudra partager entre 12 ou 15 des principaux sujets auxquels on en doit plus de 10 mille, enfin nous allons employer le vert et le sec pour tirer le plus que nous pourrons. Je vous dirai qu'à ce moment je suis chef de parti, que toutes les affaires des sujets roullent sur moi et que ma harangue m'a attiré une réputation de bel esprit. Pour moi je suis fière d'avoir parlé au public anglais et je crois d'après cela qu'il n'est pas de rois sur la terre à qui je ne puisse parler et qui ne doivent m'entendre. L'ambassadeur est arrivé. J'ai manqué l'occasion de le voir par les maudits accès de fièvre que j'avois lorsque je devois le recevoir.

« Le duc de Chartres se conduit ici comme partout comme un polisson, les femmes le détestent, il est d'une indécence extrême ne cesse de se souller il a déjà fait du bruit dans une taverne et la nuit dans les rues; il a cependant honnoré mon bénéfice de sa présence. J'ai eu autant de monde que l'année passée et j'ai fait plus de 800 louis.

« Je ne partirai pour France que dans le mois de juillet. Je crains bien de ne pas vous voir qu'au temps ou vous revenez à Paris, car j'imagine dire adieu à l'Angleterre. Dauberval ne veut pas que j'y revienne et je crois que ma santé exige le repos et la tranquillité. Je compte vivre dans la plus grande retraite à Paris puisqu'il faut renoncer à la société angloise je n'en veux plus d'aucune.

« Je vous avoue cependant que sans la crainte de la mer je reviendrois tous les ans mais mon dernier passage a été malheureux, tout l'hiver il est arrivé des accidents affreux

Digitized by Google

et la plus belle peur m'a tellement prise que je ne pense pas à passer la mer sans effroid.

« Adieu, Monsieur le Comte, croyez toujours à ma vive reconnoissance et à la plus tendre amitié de ma part.

« Vous ne me parlez pas ni de Madame la Comtesse ni de l'amour, comment a été l'inoculation. »

Les lettres qui suivent nous montrent la danseuse en proie aux fièvres tierces et partagée entre ses intérêts, qui l'attirent à Londres, et le désir qu'elle ne peut dissimuler, quoi qu'elle fasse, de rentrer à l'Opéra de Paris.

« Ce 4 juin 1783.

« Je vous ai écrit il y a trois semaines Monsieur le Comte et vous ne m'avez pas encore répondu. C'est à mon tour à vous taxer de négligence.

« Dauberval me marque que vous êtes parti pour Bruxelles. Vous pouvez encore m'y rendre un service c'est de vous informer des raisons du silence que Milady Torrington garde à mon égard, je lui ai témoigné mes inquiétudes, je l'ai supplié de me faire donner de ses nouvelles et tout cela a été vain. J'en suis affligée, car je l'aime tendrement ainsi que sa famille. Je vous prie en grâce de lui en parler, mon plus grand chagrin seroit d'avoir perdu son amitié.

« J'ai été bien malade des fièvres depuis ma dernière mais pour le coup j'en suis quitte on les a chassées à force de kinkina.

« Adieu, Monsieur le Comte, répondez-moi le plus tôt que vous pourrez et croyez moi à mon attachement et reconnoissance, votre amie pour toujours. »

« Londres ce 30 juin 1783.

« La fièvre m'a repris depuis que je vous avois marqué, Monsieur le Comte, qu'elle m'avoit quittée et comme je me sens toujours assez mal je crains de la garder encore longtemps, cependant elle n'est pas constante, elle va et vient. Aussi suis-je décidée à aller essayer de l'air de mon

Digitized by Google

pays. Je compte partir sous peu de jours, ne m'écrivez plus à Londres mais à Paris rue de Clery nº 63

« Avant que vous m'apprissiez que Lady Torrington ne m'a pas oublié, j'avois reçu de ses nouvelles ce qui m'a fait un sensible plaisir car je l'aime bien tendrement ainsi que toute sa famille.

« J'ai rencontré hier M. l'ambassadeur et comme ma santé m'empêche d'aller dans le monde je ne puis vous dire le succès qu'il y a mais le peu de personne qui m'en a parlé le trouve aimable.

« Adieu, Monsieur le Comte, ne cessez de croire au plus tendre attachement de ma part. »

Le 13 août 1783.

« Il est bien affreux à moi, Monsieur le Comte, que d'après l'empressement généreux avec lequel vous m'avez demandé de mes nouvelles j'ai tant tardé à vous en donner, vous voyez que je ne cherche pas à m'excuser mais je me flatte aussi que vous me ferez la grâce entière en me pardonnant ma négligence.

« Je suis presque toujours malade, les fièvres tierces s'obstinent, j'en regarde la guérison comme l'affaire du temps et j'ai de la patience.

« Je suis encore engagée pour Londres la saison prochaine, j'y danserai avec le jeune Vestris et je vous avoue que présentement je fais ces voyages autant par plaisir que par raison pour ma fortune car je préfère le séjour de Londres à celui de Paris et si j'y puis emmener Dauberval de tous les pays du monde je ne penserai plus qu'à Bruxelles. Je ne vois cependant pas sans chagrin que cette année encore je n'aurai pas la satisfaction de vous rencontrer mais j'espère que cela ne pourra guère tarder plus d'un an car malgré le plaisir que j'ai d'aller à Londres il ne marche qu'après le désir excessif que j'ai d'être libre.

« Adieu, Monsieur le Comte, concervez-moi votre amitié, ne doutez jamais de la mienne ainsi que de la reconnoissance que je vous dois et dont je vous renouvelle l'assurance chaque jour avec un nouveau plaisir. »

Digitized by Google

« Paris le 9 juillet 1784.

« J'ai bien des torts avec vous, Monsieur le Comte, la honte d'avoir été si longtemps sans vous écrire m'a fait encore prolonger mon silence et enfin de retard en retard j'ai manqué à l'ami que j'estime le plus mais je ne l'ai pas oublié un moment et sans lui écrire ses bontés et ma reconnoissance n'ont cessé d'être présentes à mon cœur.

« Me voilà dans Paris sans l'espérance de vous voir cette année, mon mari a eu l'honneur de vous parler hier à Chantilly et sans la fatigue du voyage j'aurois eu le même avantage. J'espérois qu'avant votre départ pour Bruxelles vous reviendriez à Paris, mais la carte que vous avez laissé à mon portier me fait voir que vous partez de Chantilly pour les Pays-Bas. Je compte encore retourner à Londres, les succès de mon mari et les leçons qu'il m'a données m'ont fait parroître nouvelle cette année quoique ce soit la troisième saison de théâtre que j'y passe. Je continue toujours à m'y plaire beaucoup et l'agrément qu'y a eu Dauberval me rend encore mes bons anglois plus chers. Vous savez que les succès de ce que l'on aime intérressent plus que les siens.

« Adieu, Monsieur le Comte, j'attends votre réponse et mon pardon avec bien de l'impatience. J'espère que dans cette occasion vous me traiterez avec votre bonté et votre indulgence ordinaire.

« Recevez les assurances de mes tendres sentiments pour vous. THÉODORE, F^me^ DAUBERVAL. »

« Paris le 26 juillet 1784.

« Ah que je suis fachée de ce qui vient de m'arriver! Que vous devez m'en vouloir, Monsieur le Comte, si vous en croyez les apparences? Imaginez mon étourderie. La lettre ci jointe fut écrite le lendemain de mon arrivée, j'oubliai de la faire mettre à la poste et ce matin en fouillant mes papiers je ne fus jamais plus surprise que d'y trouver cette lettre. Aussi je vous l'envoye pour vous prouver que je n'aurois pas ajouté à ma négligence celle

Digitized by Google

de ne vous écrire que trois semaines après mon arrivée. Vous devez être bien fachée contre moi et je me reproche vivement mon étourderie qui peut vous faire douter de mon attachement et de ma reconnoissance. Répondez moi au plus tot je vous suplie et rassurez une amitié qui n'aura jamais de bornes. »

« Paris le 22 août 1784.

« Je ne m'attendois pas, Monsieur le Comte, a moins de bonté et d'amitié de votre part. J'ai déja beaucoup de preuve que votre indulgence pour moi est extrême et ainsi vous ajoutez chaque jour aux sentiments d'attachement qui font une des douceurs de ma vie et dont le plaisir de vous en assurer fait aussi une des jouissances. Dans tout ce que vous me dites de flateur j'ai cependant un reproche à vous faire car c'est douter à la fois de mon honnêteté et de ma sensibilité que de croire que notre correspondance n'a rien d'atreyant pour moi, je suis trop honnorée et flatée de votre amitié pour la négliger et pour ne pas chérir les occasions ou vous daignerez m'en donner des témoignages.

« J'ai encore bien tardé à vous répondre mais je suis dans de grandes affaires. Depuis mon séjour à Paris, protecteurs egeaux, inférieurs amis connoissance tout enfin me persécute pour rentrer à l'Opéra de Paris, il est très vrai que le public de ce pays m'a fait mon nom et ma reputation par les applaudissements flateurs dont il m'a comblé et que la justice et la reconnoissance m'imposent la loi de le regarder comme la source de ma fortune en Angleterre. A coté de cela la direction du théâtre de Londres se trouve dans des mains de fripon, ces motifs donc m'engagent à consentir de rentrer à l'Opéra de Paris mais je ne veux (par attachement pour mon mari et par decence pour le public) entrer à aucun théâtre sans lui et Messieurs Gardel ainsi que M^lle^ Guimard y opposent une cabale affreuse et comme ordinairement la bassesse la méchanceté et la jalousie l'emportent sur tout, malgré le

Digitized by Google

besoin que l'Opéra a de nous, malgré le désir du public nous n'y rentrerons surement pas. En attendant que cela soit décidé je suis très occupée, je cours je présente des des mémoires et je me console de tant de peine en disant à tous ce que je rencontre que je désire satisfaire le public mais que les camarades s'y opposent. Je scais bien qu'il ne faudroit qu'un mot de la Reine mais je crois que son état de grosesse l'empêche de s'en mêler car elle ne vient plus à l'Opéra et malgré les belles promesses qu'on me fait, personne à ce que j'imagine ne lui en parle. Voila la Cour, chacun ne veut demander que pour soi.

« Je vous marquerai le résultat de cette affaire, Monsieur le Comte, mais dans tous les cas j'aurai le plaisir de vous voir cet hiver car je ne crois pas aller à Londres cette année.

« Recevez, Monsieur, les assurances de mon tendre attachement et du profond respect que mon mari prend la liberté de vous présenter. »

La dernière lettre que les archives du royaume possèdent de l'artiste nous annonce que la cabale dirigée contre elle a eu le dessus. Elle n'est point femme à s'en chagriner outre mesure, comme on le verra, et a bientôt pris son parti.

« De Poinchy en Bourgogne le 14 septembre 1784.

« Monsieur le Comte, je vous dirai que j'avois bien prévu comment tourneroit mon arrangement à l'Opéra, nos propositions toutes avantageuses qu'elles étoient n'ont point été acceptées et la jalousie de M^rs^ Gardel de M^lle^ Guimard otent deux ressources de plus à ce théâtre et privent le public de deux talents qui lui ont toujours plus. Vous me connoissez assez pour savoir que je dois rire de tout cela et pour m'en moquer plus à mon aise je suis partie pour ma campagne d'où j'ai le plaisir de vous faire part de ces nouvelles. Ce n'est pas que j'en veuille à Gardel, il fait son métier d'éviter un concurent qui a réunis plus constament les suffrages du public que lui, Guimard

Digitized by Google

ayant aussi assez de prépondérence doit éloigner du théâtre une danseuse qui pourroit en prendre plus qu'elle et dans toute cette affaire je ne prends la liberté que de blâmer les supérieurs qui chargés de veiller au bien de cet établissement ne s'occupent pas assez de l'embelir mais ce qui me dédommage bien de n'avoir pas réussit c'est qu'une grande partie du public nous desire et que tout le monde scait ou saura qu'une basse et vile cabale est le seul obstacle de notre rentrée à l'Opéra.

« Je n'ai pas vu M. D'Adhemar, j'ai craint de faire de nouvelles démarches infructueuses. D'ailleurs j'ai fait mon devoir en voulant entrer à l'Opéra, j'ai rendu au public de Paris l'hommage que je lui devois, les supérieurs ne tiennent compte de l'utilité dont j'y serois, voilà ma mission remplie, je gagnerai plus d'argent dans tout autre endroit et on aura à Paris aucun reproche à me faire.

« Adieu Monsieur le Comte conservez-moi votre amitié ainsi qu'à mon mari qui vous présente ses respects voilà le véritable bien; recevez les assurances de la reconnoissance la plus vive de l'attachement le plus inviolable.

« T. F^me^ DAUBERVAL.

« Mon adresse est au château de Poinchy par Chablis en Champagne. »

Citons pour terminer ces notes de Bachaumont qui nous dépeignent l'artiste toujours courageuse et vaillante en 1785, lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de son cher Dauberval, devenu maître des ballets de Bordeaux.

« 29 août 1785. On a rendu dans le temps à M^lle^ Théodore la justice qu'elle mérite en la plaçant beaucoup au-dessus des danseuses ordinaires non seulement par ses talents, mais par sa philosophie et par ses connoissances en littérature. On voit dans le *Mercure* du 27 de ce mois une lettre d'elle très piquante, sous le nom de femme d'Auberval qu'elle est aujourd'hui. Après avoir capté d'abord la bienveillance des journalistes par des louanges qui doivent les flatter, mais à travers lesquelles on recon-

Digitized by Google

noît qu'elle sait au fond apprécier tout ce que vaut ce journal, elle venge son mari des plagiats du Sr Gardel. Elle se sert de l'ironie avec beaucoup de gaîté et de finesse. On y apprend ce que l'on ignoroit que le Sr D'Auberval est aujourd'hui maître des ballets de Bordeaux et il paroit que c'est sur les compositions qu'il imagine pour le théâtre de la capitale de la Guyenne que le Sr Gardel a calqué depuis quelque temps ses plans de pantomimes à l'Opéra. Il faut entendre la défense de celui-ci.

« M. V. 21 septembre 1785. Le sieur Gardel a répondu aux reproches de Madame Dauberval par une lettre du 1er septembre insérée au *Mercure* du 17. Il pourroit avoir raison au fond mais il faut avouer que sa défense est très platte et n'approche pas de la légère et piquante ironie de la danseuse. »

N'est-elle pas bien sympathique cette physionomie d'artiste? Femme de théâtre, elle n'a rien de frivole dans le caractère. Tous ses sentiments envers sa famille, envers Dauberval, vis-à-vis de ses amis prouvent qu'elle était douée d'un excellent cœur. Bien plus, à tout instant elle laisse échapper des réflexions philosophiques si sages qu'on n'est presque point surpris de constater cette chose étonnante, cependant, qu'elle ne garde point rancune à ceux qui lui sont hostiles et qui montent des cabales contre elle. Elle a une tendance à les excuser en expliquant leur conduite. C'est un caractère si rare, en somme, qu'il valait bien la peine d'être consacré par une notice. Voilà qui est fait (1).

ALBERT DU BOIS.

(1) Les lettres adressées au comte de Lalaing, vicomte d'Audenarde, par Mlle Théodore reposent aux Archives du Royaume, Secrétairerie d'État et de guerre. Reg. 1294 et 1295.

Digitized by Google

GERTIE [1]

CHAPITRE XV.

Le lendemain était un dimanche. Avec la nuit, la fièvre de Félicien s'était dissipée. Toutefois le médecin, qui revint dès l'aube, déclara qu'il y aurait une reprise pendant la soirée. Vers huit heures, Will vint remplacer l'abbé qui devait se rendre aux offices, à Frasnault. L'agitation du prêtre avait fait place à une torpeur profonde, anéantissant toute volonté. Il ne pensait plus, il était devenu une chose inerte qui se laissait pousser par les événements et les laissait s'accomplir, inconsciemment, autour de lui et sur lui. Cependant, à l'église, il parvint à se ressaisir peu à peu. Lui seul, pouvait conjurer le péril qu'il jugeait imminent maintenant. Il était urgent de prendre une décision, mais laquelle? Il en conçut plusieurs, mais ne put s'arrêter à aucune.

Après la grand'messe, revenant vers les Écacheries, dans le coupé, en tête-à-tête avec Mlle de Roquemarcande, il se décida à tout dire à celle-ci. C'était elle qui lui avait servi de mère, qui avait pétri son esprit, qui, toujours, avait partagé ses secrets les plus intimes, et il conclut qu'il ne saurait mieux confier le bonheur et le repos de son père qu'aux mains de cette vieille amie dont il connaissait l'experte et habile sagacité.

Mlle de Roquemarcande l'écouta sans manifester d'étonne-

(1) Suite, voir le numéro de la *Revue de Belgique* du 15 novembre 1896.

Digitized by Google

ment. Cette dévote, qui faisait de sa dévotion un genre de vie plutôt qu'une affaire de conviction, était, à rebours de ses congénères, remplie d'une immense indulgence pour les faiblesses d'amour. Elle ne les condamnait que pour autant qu'elle devait se borner à les soupçonner, sans les connaître intimement. Mais une fois qu'elle les avait pénétrées, elle aimait à y participer avec une ardeur juvénile, et, rangée d'un côté ou de l'autre, elle devenait une auxiliaire dévouée ou une ennemie redoutable. Ce ralliement n'était pas toujours déterminé par le bon droit de la cause, et elle savait défendre, avec une égale conviction, l'indépendance du cœur comme les droits de la vertu.

Dans cette histoire, que l'abbé lui racontait, elle ne vit pas d'abord à qui elle apporterait son concours. M. Heurtel lui semblait peu à plaindre. Gertie était autrement intéressante. Mlle de Roquemarcande était trop femme elle-même pour ne pas s'être doutée qu'un roman d'amour était au fond des trente ans de cette admirable créature. On n'épouse pas, lorsqu'on est belle à ce point, un vieillard, même agrémenté de millions, sans que le désir de faire damner quelqu'un n'y entre pour quelque chose. Essayerait-elle de sauver la jeune femme ou bien précipiterait-elle la crise? Graves questions que tout cela. Pourtant, elle n'accusait pas Mme Heurtel. Elle connaissait trop les étranges retours de l'existence pour ne pas écarter d'emblée toute préméditation de la part de Gertie dans la présence de M. de Lanquesaint aux Écacheries. Elle devait avoir résisté, certes, mais elle était en mauvaise position pour se défendre, doublement sollicitée par un ancien amour mal guéri, et par un mariage qui ne devait guère peser lourdement dans sa vie passionnelle. Mlle de Roquemarcande jugea avec tranquillité que la chute était inévitable. Seulement, elle constata qu'il n'y aurait de profit pour personne si le mari n'était pas soumis à quelque torture et restait ignorant des conséquences d'un sot mariage pour lequel, elle, Mlle de Roquemarcande, n'avait pas même été consultée.

Digitized by Google

« Votre père a cherché le danger, dit-elle à l'abbé. Il me répugne assez de jouer ici le rôle de terre-neuve.

— Cependant, objecta Léonard, pouvons-nous laisser tomber cette jeune femme dans la faute? Je suis persuadé qu'il ne lui manque qu'une aide...

— Oh! c'est bien autre chose qui lui manque. Vous conviendrez que votre père n'est pas à la hauteur...

— Ma cousine, je vous en supplie, soyons sérieux. Refusez-vous de faire quelque chose? S'il en est ainsi, j'agirai seul. »

Mlle de Roquemarcande se dit que si l'abbé s'en mêlait, il gâterait tout.

« Soit, fit-elle après un silence, je parlerai à votre père.

— Aujourd'hui même?

— A l'instant. »

M. Heurtel avait quitté les Écacheries depuis le matin, pour se livrer à sa promenade quotidienne. Il rentra vers midi, monta directement à son cabinet. Dès qu'elle le sut là haut, Mlle de Roquemarcande alla le rejoindre. Elle trouva le vieillard dépouillant sa correspondance.

Il leva la tête dès qu'il vit entrer la vieille dame.

« Comment va notre malade, demanda-t-il? J'ai vu le docteur, il m'a paru satisfait.

— Oui, Félicien sera rétabli dans quelques jours, dit Mlle de Roquemarcande. Mais je viens justement m'informer d'une autre malade. Mme Heurtel me semble souffrante. Est-elle descendue aujourd'hui?...

— Non, pas encore, répondit-il, elle m'a fait savoir, effectivement, qu'elle se sentait indisposée...

— Son état est visiblement altéré depuis quelque temps. Ne craignez-vous pas que Mme Heurtel s'ennuie?...

— Je ne le pense pas, dit-il très indifférent, en continuant à déchirer des enveloppes et à lire des lettres. Pourquoi s'ennuierait-elle?...

— Oh! je ne sais pas... De ces ennuis vagues de jeune femme, qui n'ont pas de cause bien déterminée... naissent de

Digitized by Google

petits romans de jeunesse ébauchés autrefois, et que l'on compare à la situation présente... »

M. Heurtel regarda sa cousine. Il se tint sur ses gardes. « Mon amie, pensa-t-il, a découvert, avec son flair habituel, quelque chose du passé de Gertie et elle veut s'amuser à mes dépens. Elle en sera pour ses frais et ce sera peut-être elle la plus étonnée. »

Il baissa de nouveau le front, reprit ses papiers.

« Avez-vous jamais pensé, mon cousin, que Mme Heurtel pouvait avoir aimé avant son mariage?...

— Et quand cela serait? ..

— Et que le regret de cet ancien amour pourrait lui venir un jour ou l'autre. »

M. Heurtel réfléchit un instant.

« Non... affirma-t-il, elle me l'aurait dit. »

Du coup la vieille dame resta bouche bée.

« Quelle présomption! s'écria-t-elle.

— Pas le moins du monde... Cela fait partie de nos conventions. »

La stupéfaction de Mlle de Roquemarcande s'accrut encore.

« Alors vous connaissez l'aventure?... »

Il fit un signe d'assentiment.

« Et vous acceptez, M. de Lanquesaint?... »

Il regarda sa cousine avec une légère nuance d'étonnement.

« Quel rapport? interrogea-t-il.

— Ah! parfaitement, reprit Mlle de Roquemarcande en retrouvant toute son assurance. Je vois qu'il ne faisait pas partie de vos conventions de désigner le héros du roman... »

La lettre que l'ingénieur tenait à la main trembla comme si une brise soudaine l'eût agitée. Néanmoins il garda son calme imperturbable, et, pour que pas un soupçon ne put effleurer Gertie, il dit :

« Je le savais... Mais comment tout cela est-il à votre connaissance?...

La vieille dame fit semblant d'être dupe de ce mensonge et

Digitized by Google

lentement, avec les détails qu'elle tenait de l'abbé, elle raconta le délire de Félicien, la trouvaille de Léonard, concluant :

« Je ne comprends pas que Mme Heurtel ne garde pas mieux ses secrets. »

Pendant que Mlle de Roquemarcande parlait, il pensait : Pourquoi Gertie ne m'a-t-elle rien dit ? Il eut un instant le soupçon que l'histoire des assiettes, à la suite de laquelle M. de Lanquesaint était devenu l'hôte des Écacheries, n'avait été que la combinaison délibérée de deux complices. Mais bien vite il rejeta cette idée. N'était-ce pas lui qui avait envoyé Jevenois à la recherche du mystérieux acheteur d'Ormoy ? Sa propre volonté avait tout fait sans subir la suggestion de personne. Cependant il éprouvait comme une gêne à la région précordiale, en songeant que Gertie s'était méfiée de lui et ne l'avait pas prévenu de la véritable identité de M. de Lanquesaint. Il pensa aussi à Émilienne et à Will, qui étaient dans le secret, et lui avaient laissé tout ignorer. Peu à peu, une colère monta en lui. Il se vit au milieu d'une comédie qu'on jouait à ses dépens et qui lui réservait un rôle déplaisant. Ce qui l'indignait, c'était que l'aventure était quasi publique. Tous les habitants du château la connaissaient maintenant. Pourtant il ne voulait pas condamner sans entendre les intéressés.

« Ma cousine, dit-il, je me rends chez Mme Heurtel avec laquelle je tiens à causer de tout ceci... Si M. de Lanquesaint se présentait, vous le prierez, en mon nom, de suspendre momentanément ses visites sous un prétexte quelconque dont je vous laisse le choix. »

Mlle de Roquemarcande comprit que M. Heurtel mettait fin à la conversation. Elle avait pu suivre sur ses traits l'altération progressive de son âme. Elle se retira.

Resté seul dans son cabinet de travail, le vieillard marcha jusqu'à la porte vitrée tendue de vaporeuses guipures qui le séparait des appartements de Gertie. Arrivé là, il revint sur ses pas, s'arrêta près de la fenêtre. Un ciel bas chargé de neige pesait sur les gazons pâles. Des troncs d'arbres maigres et nus,

Digitized by Google

dans les quinconces des arbustes délicats entourés de paille, des socles veufs de leurs vases ou de leurs statuettes, des feuilles pourries traînant dans les chemins, donnaient l'aspect miséreux des choses de l'hiver. Il eut froid dans son cœur, comme il faisait froid dans son jardin. C'était grave ce qui arrivait. Il se vit accueillant sous son toit l'ancien amant de sa femme, se montrant à côté de lui, à table, à la promenade, partout, permettant aux yeux de Gertie la comparaison constante entre la jeune sveltesse de l'officier et la déchéance du mari. Il en ressentait comme un profond outrage, indélébile. Pourquoi ne l'avait-elle pas averti ? Pourquoi avait-elle accepté cette odieuse promiscuité de son ancien amant et de son mari, en sa présence ? Pourtant il ne pouvait la croire coupable. Il se rappelait leur accord, scellé autrefois à Casteau, sous l'arbre, tandis que la pluie faisait rage autour d'eux. Le tromper ? c'était inutile. Elle n'avait qu'à parler. Elle savait bien qu'il lui rendrait sa liberté. Sa bonté naturelle cherchait des excuses, des circonstances qui pouvaient avoir imposé cet étrange silence à Mme Heurtel. Il n'en trouva pas. Alors son impulsion première le ramena à la porte de l'appartement de Gertie. Il l'ouvrit et entra.

Gertie avait passé une nuit douloureuse dans le tourment de sa conscience et de ses passions. Ce trouble s'était encore accru dans la matinée, par l'arrivée d'une lettre de M. de Lanquesaint. L'officier osait lui écrire. Ah ! il avait le talent, celui-là, de choisir ses sophismes appropriés à la mouvante psychologie féminine de l'heure et de la circonstance. Aux arguments de passion qu'il avait fait valoir, l'autre soir dans la serre, il en joignait d'autres, plus pressants encore, qui tombaient dans l'âme enflammée de Gertie comme des gouttelettes d'huile au fond d'un brasier. Il allait jusqu'à lui demander de rompre avec son existence actuelle, de fuir avec lui, se disant prêt à sacrifier ses devoirs pour elle.

« Que peuvent être pour nous, disait-il, âmes prédestinées, dès le berceau, l'une à l'autre, les conventions sociales et les convenances mondaines ? Sommes-nous coupables en nous

Digitized by Google

soustrayant à un état de choses que nous subissons malgré nous et en obéissant à la voix de la fatalité qui nous a dit : Vous vous aimerez ? Il y a des meurtriers, qui, sans être criminels, ont tué parce qu'ils devaient tuer. Ceux-là, la loi ne les frappe pas ; elle s'arrête devant eux, étonnée, comprenant qu'ils obéissent à des contingences supérieures et inéluctables, qu'elle ne peut pénétrer. Pour moi, je suis prêt à tout dépouiller, jusqu'à mon honneur militaire, pour que tu m'appartiennes à jamais. Là-bas, dans des pays lointains, où nous pourrons croire que rien en dehors de nous n'existe, comme nous nous aimerons !... Et si un jour d'inévitable réveil, les malédictions du monde devaient semer l'épouvante dans nos cœurs rassasiés, nous éclairant sur la profondeur de notre chute commune, qu'il nous serait doux, après avoir épuisé notre paradis sur cette terre, de nous en aller, volontairement, ensemble, la main serrant la main, vers celui dont on ne revient pas. »

Épouvantée elle-même de l'état où la jetait cette lettre, Mme Heurtel fit appeler Émilienne auprès d'elle. Non pas dans l'espoir que celle-ci put trouver le remède à la crise qu'elle traversait, — la pauvre femme jugeait qu'il n'en restait guère — mais simplement pour l'instruire de la situation désespérée dans laquelle elle se voyait, et la préparer à une résolution qu'elle n'était plus maîtresse de différer.

Dès que Mme Fleuriot fut près d'elle, Gertie lui tendit la lettre de l'officier.

« Mais c'est insensé ! s'écria Émilienne après l'avoir parcourue. Que se passe-t-il réellement en toi ? Que signifiait cette rencontre l'autre soir dans la serre dont tu m'as rendue l'inconsciente complice ? Tu allais demander à Oswald de s'éloigner. Le lendemain il revint comme la veille. Maintenant cette lettre ? Tout cela m'effraie. Qu'as-tu fait pour autoriser ce langage ?

— Rien, murmura Mme Heurtel... Je n'ai plus conscience de rien... ma volonté m'échappe... Je suis sur une pente... Je n'essaye même plus de lutter...

Digitized by Google

— Mais c'est affreux! s'exclama Émilienne en joignant les mains.

— C'est très simple, au contraire... j'ai eu tort de consentir à ce mariage... Le sacrifice est au-dessus de mes forces. Rappelle-toi que tu m'y as poussée.

— Mais ta situation antérieure n'était pas tenable !...

— Ma situation antérieure n'aurait pas tenté M. de Lanquesaint, et j'y aurais gardé la paix de ma conscience et celle de mon cœur... »

Mme Fleuriot resta un instant songeuse. Elle lut sur les traits de Gertie une lassitude résignée qui lui en dit long sur les combats intérieurs que la jeune femme avait traversés.

« Tu es en danger ? demanda-t-elle. »

Mme Heurtel fit un signe d'affirmation.

« Qui aurait pu prévoir cette rencontre ?... murmura-t-elle avec un geste d'accablement immense. »

Elle se laissa aller dans un fauteuil, inerte, comme si les événements l'emportaient déjà.

Mme Fleuriot la regardait avec pitié, puis, haussant les épaules :

« Allons, reprit-elle, c'est bien la Gertie d'autrefois que je retrouve, la créature passionnée qui est à la merci de ses instincts.

— Il est facile de condamner les passions des autres quand on a toute la satisfaction des siennes. »

Il y eut un nouveau silence pendant lequel les deux femmes croisèrent leurs regards.

« Tu en es là ? demanda Émilienne avec une nuance de mépris.

— Oui. »

Elle se dressa, surgit plutôt sur le tapis de la chambre, dans son peignoir léger qui moulait merveilleusement son beau corps.

« N'ai-je donc pas le droit, moi aussi, d'être aimée ardemment, comme toi ? s'écria-t-elle. C'est le regret de ma faute

Digitized by Google

première qui m'a précipitée dans ce mariage. Et parce qu'une fois j'ai connu un vrai baiser d'homme sur ma lèvre d'enfant, a-t-on le droit de me dire : Tu n'en connaîtras plus jamais ? Tu es condamnée au supplice de l'amour chez les autres ?... Comme Tantale, tu verras tout le monde aimé, heureux, autour de toi, et toi tu ne pourras jamais l'être...

— Malheureuse, balbutiait Émilienne, atterée.

— Comprends-tu maintenant pourquoi je te rudoyais quand tu embrassais ton Willi ? Vos calineries me font du mal .. Ah ! autrefois, dans ma douce vie de la rue des Estournelles, mon cœur était en paix... Je riais de vos jeux d'époux heureux !... mais aujourd'hui j'en suis jalouse. Quoi d'étonnant que j'en veuille ma part ?... Crois-tu donc que le rare et glacial baiser de mon mari apaise un sang qui bouillonne et qui m'aveugle ?... Ma mère n'a pas reculé devant la malédiction de sa famille quand son amant l'appelait... Tans pis si je suis leur fille !... »

Mme Fleuriot épouvantée, était tombée au fond d'un fauteuil. Elle n'en croyait pas ses oreilles. Gertie allait à grands pas à travers la chambre, avec un geste de balayer tout sur son passage. Émilienne ne savait quel intérêt, quel principe supérieur de morale et de devoir invoquer pour faire rentrer cette créature déséquillibrée dans la nette perception des choses.

« Et ton mari ? finit-elle pas dire. »

Mme Heurtel s'arrêta.

« Mon mari, c'est vrai dit-elle avec une soudaine émotion. Je le plains, je le plains de tout mon cœur... Il va souffrir, cruellement, il en mourra peut-être... mais il est bon, il me comprendra. »

Et elle ajouta, après s'être interrompue une minute..

« Du reste, moi aussi, j'en mourrai. »

C'est en ce moment qu'on entendit la porte du cabinet voisin s'ouvrir et le pas de M. Heurtel s'avancer sur le tapis.

Quand elle vit le vieillard soulever la tenture qui séparait la chambre du cabinet, Gertie marcha résolument vers lui.

« Monsieur, dit-elle, vous êtes bon de venir à cette

Digitized by Google

minute... Vous rappelez-vous nos conventions, avant notre mariage, à Casteau ?... Vous me disiez de me confier à vous comme à un ami, si jamais j'éprouvais de l'inquiétude sur mes sentiments ?... Je viens vous dire aujourd'hui que j'ai besoin d'être défendue contre moi-même.

— Je le sais, fit l'ingénieur avec son paternel et douloureux sourire, mais vous parlez un peu tard.

— Tard ? interrogea la jeune femme avec une nuance d'étonnement.

— Vous auriez pu me prévenir du premier jour que M. de Lanquesaint était votre... ami d'autrefois.

— C'est vrai, murmura Gertie en laissant tomber avec accablement ses bras le long de son corps. Mais je n'étais pas en péril alors... Je me croyais forte... J'ai voulu le chasser, cet homme, il m'a répondu : Si vous me considérez comme un danger pour vous, j'en conclurai que vous n'êtes pas suffisamment protégée par l'amour de votre mari. J'ai eu la folie de vouloir le braver, de montrer que je n'avais pas peur, que j'étais bien défendue par moi-même et par vous. »

Elle eut un geste d'immense découragement en concluant :

« Et aujourd'hui!...

— Et aujourd'hui, vous l'aimez?... interrogea paternellement M. Heurtel.

La pauvre femme n'eût pas la force de répondre.

Il se tourna vers Mme Fleuriot, toujours assise dans le fauteuil et qui croyait assister à une scène de rêve.

« C'est terrible! dit-il. Je n'accuse pas Gertie... Tout ceci est de ma faute... Dieu nous aidera, peut-être. »

Il revint vers sa femme. Il ne se sentait plus aucune colère. Il comprenait trop ce qu'elle devait souffrir, et son propre égoïsme lui apparut seul condamnable... Une grande douleur et une grande pitié remplissaient son âme.

« Qu'allez-vous faire ? demanda-t-il. »

Elle montra de la main la lettre d'Oswald ouverte sur un guéridon. Il la lut d'un bout à l'autre, le malheureux, et des

Digitized by Google

larmes coulèrent de ses yeux, se perdirent dans ses favoris. Fermement, il songea au suicide, pour unir ces deux êtres qui s'aimaient tant. Mais telle était son inépuisable bonté qu'il supputa les chances de bonheur pour Gertie dans cette nouvelle vie. Le caractère du séducteur ne lui paraissant pas sincère, il jugea qu'il devait encore être là pour recueillir et consoler la jeune femme lorsqu'elle reviendrait désabusée de sa folie d'aujourd'hui.

Il se leva. Gertie était étendue sur une chaise longue, le visage dans ses mains.

« Je comprends vos tortures, dit-il à voix basse en se penchant vers elle, mais luttez, luttez encore, vous triompherez.

— C'est fini, sanglota-t-elle, sans courage et à bout. J'ai trop lutté... »

Il s'approcha d'Émilienne.

« Parlez-lui, madame... mieux que moi vous saurez la ranimer. »

Émilienne leva les bras au ciel.

« Elle est folle ! gémit-elle. »

Il fit un pas vers la porte.

« Dites-moi ce que vous aurez résolu... je vous laisse libre... mais ne me laisser pas ignorer... »

Au moment de quitter la chambre, il revînt vers Gertie.

« Je vous demande pardon, dit-il. »

Elle lui abandonna sa main qu'il baisa et inonda de larmes.

« Vous voyez que j'ai confiance en vous, murmura-t-elle, je vous dis tout... comme à un père. »

Il se releva avec son triste sourire, et cet homme qui souffrait le martyre sortit lentement de la chambre en s'efforçant de cacher les larmes qui lui dévoraient les yeux.

En bas, il trouva Léonard. En quelques mots, le père et le fils se dirent tout. L'abbé n'eut pas un cri de révolte ou de malédiction. Il comprenait qu'il s'agissait d'un de ces coups de passion comme il en existe dans la Bible et auxquels aucune puissance humaine ne peut s'opposer.

Digitized by Google

Il leva les yeux au ciel.

« Que Dieu fasse un miracle », dit-il.

CHAPITRE XVI.

Madame Fleuriot à Monsieur William Fleuriot, artiste peintre, avenue Victor Hugo, Paris.

MON WILL,

Tu as eu le triste courage de nous quitter, alors que nous étions tous ici plongés dans le plus profond désespoir par l'incroyable coup de passion qui affolait notre belle Gertie et la rendait méconnaissable, à nous qui la connaissons depuis si longtemps. Mais, rappelé tout à coup par cette commande imprévue du ministre, tu ne pouvais faire autrement que de déférer sans retard à un désir aussi gracieusement exprimé, et qui est un bel hommage rendu à ton talent. Je n'ai donc pas même essayé de m'opposer à ton départ, quoique j'aurais voulu te conserver à mes côtés, pour le cas où une éventualité extrême serait intervenue, causée, soit par une détermination emportée de Gertie, soit par un accès de désespoir, bien naturel, après tout, de M. Heurtel.

Ah! la maison présentait un spectacle vraiment étrange avec tous ses habitants occupés à faire rentrer cette pauvre femme en possession d'elle-même. Nous voyions l'inutilité de nos efforts, et une même anxiété apitoyée nous étreignait tous, au milieu de laquelle, je le déclare, je n'ai vu se manifester aucun sentiment de réprobation — rien qu'une large et inquiète commisération pour celle que l'on sentait une victime, et pour le vieillard qui était comme un martyr. Ce n'était ici — et ce ne pouvait être — la lutte irritée et violente d'un mari outragé et d'une épouse coupabe; c'était la tendre et douloureuse communauté d'un père éploré et d'une enfant égarée. Qui nous eût vus de Paris, engagés dans ce sauvetage désespéré, n'eût manqué de trouver la scène irrésistiblement comique. Et pourtant, qu'elle

Digitized by Google

était vraie et humaine dans sa poignante réalité! Car tous comprenaient que la jeune femme subissait une insurmontable hypnose des sens, où son libre arbitre n'avait aucune part, et nul ne songeait à user envers elle d'une coercition quelconque, puisqu'il était indéniable qu'au regard de la morale et de la vérité absolues, le bon droit était du côté de la passion révoltée.

Mlle de Roquemarcande, l'abbé, Félicien, aujourd'hui rétabli de son accident, moi, nous étions tous réunis dans une même et fraternelle émotion. Lui, le mari, n'a cessé d'être admirable. Je sais qu'aux yeux de beaucoup d'autres, ce pauvre homme ne peut que paraître ridicule. Mais tous les héroïsmes frisent ou le plaisant ou l'odieux, et ce n'est que parce qu'ils les bravent qu'ils sont vraiment des héroïsmes. Qu'aurait fait, du reste, M. Heurtel? Ses droits, que lui donnaient les conventions et les lois, étaient vinculés d'avance par la nature, et il n'aurait été grotesque ou odieux que s'il s'était avisé de les faire valoir. Il parlait à Gertie avec une bonté qui nous faisait venir les larmes aux yeux, et, seul, il s'attribuait tous les torts dans cette crise pénible où son honneur risquait de sombrer. Ah! cœurs antiques, tu l'as dit toi-même un jour, mon Will, et c'est bien ainsi que nous devons les juger. Gertie, avec une candeur touchante et cruelle, ne cachait guère au vieillard les progrès que le mal faisait en elle; elle se prêtait ingénûment aux suggestions de son entourage pour arriver à se sauver d'elle-même. Elle avait accepté sans murmure — ce qui me surprit — le bannissement de M. de Lanquesaint, qu'avait imposé M. Heurtel, par l'intermédiaire de Mlle de Roquemarcande, mais je voyais bien qu'elle rêvait quelque détermination funeste dont sa vie eût été le prix.

M. Heurtel, qui m'avait prise pour confidente, me montrait à nu toutes les angoisses de son pauvre grand cœur :

« Pourquoi devais-je l'épouser?... Tout est de ma faute... Je lui ai pris sa liberté, que lui ai-je donné en échange?... Rien, moins que rien... Oh! je comprends bien... Que croyez-vous qu'elle fasse maintenant, madame?...

Digitized by Google

— Dans l'état d'exaltation où je la vois, répondis-je, j'ai peur qu'elle ne songe à mourir.

— Oh! non... pas cela!... c'est moi qui dois partir. »

Je craignais pour lui autant que pour Gertie.

Aujourd'hui que tout est fini, et pour le bouheur de tous, mon bon Will, je puis dire qu'aux appels farouches d'un sang passionné et héréditaire se joignait une autre cause, d'une féminínité plus intime, que les conséquences sont venues rendre apparente. Est-ce là le miracle que Léonard n'a cessé de réclamer du ciel? Car tandis que M. Heurtel parlait raison à Gertie, tandis que moi, emportée par ma nature batailleuse, je ne cessais de l'accabler de reproches et d'accusations violentes, espérant la faire rentrer dans le devoir sous la secousse de l'indignation et de la terreur, l'abbé avait pris son recours vers Dieu. Il le suppliait ardemment d'intervenir, de montrer d'une manière visible sa puissance infinie et sa miséricorde en sauvant la malheureuse femme. Sa voix a-t-elle été finalement entendue? Dieu a-t-il pris l'épreuve de Gertie en pitié? On le croirait, tant l'événement a été inattendu et a soudainement éclaté.

Mais comme si ce merveilleux secours eût dû être racheté par une victime nouvelle, nous avons été ici douloureusement affectés par un drame terrible et sanglant. Apprends, mon ami, que le joli modèle de ton tableau *l'Attente*, Marie-Josine, n'est plus. Elle nous a été rapportée, avant-hier soir, la gorge labourée d'une horrible blessure par où le sang avait inondé son jeune corps. Elle a pu parler avant de mourir dans nos bras, et dénoncer son meurtrier, dont la gendarmerie s'est emparée à l'heure qu'il est. La pauvre fille a payé de sa vie son amoureuse constance à Félicien. Rencontrée dans les bois par un sabotier aviné du village, Zacharie Boxtel, qui la poursuivait exaspéré par ses refus, elle a dû soutenir une courte lutte au cours de laquelle l'ivrogne, s'armant de son couteau, le lui a plongé deux fois dans le corps. La paysanne est tombée sans pousser un cri. Elle n'est revenue à la connaissance que

Digitized by Google

lorsque des bûcherons, qui l'avaient trouvée étendue dans la futaie, l'ont ramenée au château. Son premier mot fut pour demander Félicien, qu'elle voulait revoir avant de mourir. Le jeune homme fondait en sanglots en embrassant Marie-Josine, qui semblait presque heureuse de mourir près de celui qu'elle avait aimé si étrangement. Car c'est, vraiment, une extraordinaire idylle que celle qui finit d'une façon si tragique et qui fait que l'ancienne fillette, si ingénûment vicieuse, laisse une mémoire presque pure de martyre et de sainte.

Ce sont, en peu de jours, bien des émotions, mon Will, plus que ta faible femme n'en saurait supporter. Aussi, et malgré le miraculeux dénouement de la crise de Gertie, suis-je littéralement brisée. Je ne puis m'empêcher de penser que la fin sanglante de Marie-Josine a éveillé en M^me^ Heurtel de salutaires et justes réflexions. La constance vertueuse de cette créature passionnée, domptant tout à coup ses instincts sous l'impulsion d'un amour chaste, — durement repoussé cependant, — y persévérant en dépit des sollicitations menaçantes de rustres avinés qui la poursuivaient, jusqu'au point de mourir pour son illusion ingénue, était bien faite pour inspirer de vigoureuses comparaisons à celle qui se faisait le jouet facile de ses délires. Je suis persuadée que c'est à la suite du tourment mental que Gertie a ressenti de cette nouvelle épreuve que le dénouement s'est brusquement déclaré. Nous revenions de clore les yeux à la petite martyre, qui gardait sur ses lèvres pâlies le sourire du dernier baiser de Félicien, lorsqu'arrivée dans sa chambre, Gertie me serra tout à coup le bras avec force, pâlit affreusement et, portant les mains à sa taille, jeta un cri qui me retourna les sangs. En même temps, elle se jetait le corps renversé sur son lit, dans une crise de larmes que j'essayais en vain de calmer.

Elle en sortit bientôt, et me chuchota à l'oreille une certitude si inattendue que je refusai d'y croire à l'instant même. Mais les troubles qu'elle avait constatés ayant recommencé, j'en pus avoir moi-même la vague perception. Sans en rien dire à per-

Digitized by Google

sonne, j'envoyai aussitôt chercher le médecin à Frasnault, mais avant sa venue nos doutes étaient fixés, et il ne put lui-même que se rendre à l'évidence. La chose date de cinq mois et les circonstances révélatrices qui l'accompagnent d'ordinaire ne s'étant pas produites, — ainsi qu'il peut arriver parfois, nous a déclaré le docteur, — la pauvre femme a pu ignorer son état. Pauvre petit, ce qu'il a dû souffrir déjà au milieu des crises morales qui ont agité sa mère! Mais c'est bien fini désormais. Une paix immense est descendue sur la jeune femme. Elle est attachée désormais à cette ultime espérance avec une énergie de volonté qui ont dissipé les exaltations récentes de sa folle passion.

Et le mari, que t'en dirais-je, mon bon Will? C'est Gertie elle-même qui a tenu à lui annoncer l'heureuse nouvelle.

« Je vous demande pardon, mon ami, a-t-elle dit. Je vous ai fait bien du mal. Mais Dieu ne nous a pas abandonnés. Je veux vivre désormais pour mon enfant et pour vous. »

M. Heurtel se penchait vers elle avec son éternel sourire de bonté attendrie. L'abbé était à genoux sur le tapis, remerciant le Ciel du miracle qu'il lui avait accordé; Mlle de Roquemarcande et Félicien pleuraient à gros sanglots. Nous étions très ridicules et affreusement provinciaux, certes, mais ces simples et domestiques émotions ont tout de même une saveur exquise et durable, auprès de laquelle sont peu de chose les sèches et raffinées futilités de nos modernes psychologues.

C'est Mlle de Roquemarcande qui s'est chargée de mettre M. de Lanquesaint au courant de la situation. Elle l'a fait, avec sa malicieuse bonhomie, à une soirée des de Vaucheroy où elle s'était rendue avec moi pour y rencontrer l'officier. En deux mois qu'il a fréquenté les Écacheries, cet aimable séducteur de profession y a opéré bien des ravages, mais tout est bien qui finit bien.

« Ce métier doit vous donner de très agréables profits, lui a dit Mlle de Roquemarcande, mais convenez qu'il opère parfois des rapprochements inattendus qui vous mettent en posture

Digitized by Google

assez sotte. Vous ressemblez, a-t-elle ajouté, à ces essayeuses de maisons de confection sur lesquelles on ajuste des toilettes qui seront portées par d'autres... »

Nous faisons après-demain de belles funérailles à la pauvre Marie-Josine. Tu t'arrangeras pour y assister. C'est bien le moins que tu puisses faire pour ton charmant et infortuné modèle.

ÉMILIENNE.

FRANZ FOULON.

Digitized by Google

LES PRÉLIMINAIRES DE LA RÉVOLUTION BELGE EN 1830 (1)

II. — Les commissions administratives bruxelloises en aout et septembre 1830

Le temps, ce grand pacificateur, a mis entre les événements de 1830 et nous, un recul suffisant pour permettre l'impartialité. Ni les rancunes ni les haines politiques ne sont éternelles; elles se sont apaisées depuis la Révolution. Mais si nous sommes loin des exagérations des premières années, nous n'en sommes pas moins surpris de l'asthénie des pouvoirs publics néerlandais. Elle se fait sentir partout : du haut en bas, chez tous les fonctionnaires. Ni le prince d'Orange, ni les agents du gouvernement, ni les autorités communales ne furent à la hauteur de leur mission.

Suspect au roi de Hollande, son père, par la popularité dont il jouissait à Bruxelles, — en butte à la haine des réfugiés français (2), si nombreux en Belgique à cette époque, par sa participation énergique et décisive à la bataille de Waterloo, et peut-être aussi par l'avortement du bizarre complot de 1817 (3), — calomnié auprès des populations par les bruits men-

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 novembre 1896.

(2) Sur l'influence du parti français, voir dans Juste, *La Révolution belge de* 1830, t. II, p. 33, une très remarquable lettre du procureur du roi Schuermans.

(3) Au commencement de 1817, un complot fut ourdi par les réfugiés de Bruxelles; il devait aboutir à opérer une révolution en France pour substituer à Louis XVIII le prince d'Orange! Cf. Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations.*

Digitized by Google

songers répandus à la suite du vol des bijoux de la princesse, le prince d'Orange se trouvait dans une situation fort délicate, et, pour en sortir à son honneur, il lui eût fallu un caractère plus ferme, une volonté plus énergique. Dans la journée du 3 septembre, se montre à nu l'incurable faiblesse du prince; il ne s'agit pas pour lui de créer à Bruxelles un centre de résistance, de réunir autour de lui les forces nécessaires pour apaiser ou réprimer une émeute menaçante; il n'en a pas même la pensée et personne ne l'eut autour de lui. Nous verrons plus loin comment il fut amené à ne voir dans l'effervescence populaire que l'indication du vœu d'une séparation administrative entre les provinces du Nord et celles du Midi.

Les fonctionnaires du gouvernement et les chefs de la commune, soit par apathie naturelle, soit par confiance aveugle, soit par faiblesse inouïe (1), restèrent inactifs, impassibles devant les événements qui, du 25 août au 23 septembre 1830, eurent la ville de Bruxelles pour théâtre.

Le général de Bylandt, gouverneur militaire de Bruxelles, n'était pas un officier ordinaire. Il avait fait, sous l'Empire, quatre campagnes brillantes. Au cours de l'une d'elles, en 1793, devant Tournai, il avait été blessé. Sa bravoure et sa loyauté étaient indéniables. Néanmoins, il faut le reconnaître, il ne sut prendre devant l'émeute aucune mesure sérieuse. Les désordres du 24 août, le pillage des hôtels du gouvernement et des ministres le surprirent; il ne put ni réprimer, ni contenir un mouvement que la prudence ordonnait de ne pas laisser croître ni se propager.

Le gouverneur H.-C.-G. Van der Fosse avait une longue carrière administrative; il connaissait à merveille Bruxelles. Il avait été nommé bourgmestre de cette ville, le 23 juillet 1817. Appelé en 1820 aux fonctions de gouverneur de la Flandre orientale, un an plus tard il revenait à Bruxelles comme gou-

(1) Après les événements fort graves du 27 août, le gouverneur convoqua d'urgence, à son hôtel, toutes les autorités : à minuit trois quarts, une seule autorité s'y trouvait : le procureur du roi, M. Schuermans! Les autorités civiles et militaires ne crurent pas devoir se déranger. Exemple typique de la mollesse et de l'apathie des gouvernants.

Digitized by Google

verneur du Brabant. Il était naturellement indécis, irrésolu; ne recevant de la Haye aucun ordre précis, il redoutait d'être appelé à prendre une résolution engageant sa responsabilité. Son hôtel pillé, il s'était réfugié à l'hôtel de ville. Le 26 août, il y nommait par arrêtés séparés, pris à quelques heures de distance, Charles Pletincx et le baron Vandersmissen au même poste important, celui de commandant en second de la garde bourgeoise! Le détail est caractéristique.

Le bourgmestre L.-P.-A. de Wellens de ten Meulenberg était un homme probe, intègre, profondément attaché à la dynastie des Nassau, mais il manquait de clairvoyance et de fermeté. Bien qu'une affiche eût annoncé des troubles pour le 25 août, il était absent de Bruxelles quand éclata l'émeute au Théâtre Royal. Ni les récits des contemporains, ni les pièces officielles ne nous le montrent tentant de rétablir, dans ces jours troublés, l'ordre et la discipline nécessaires à l'existence légale du pays. Nommé d'abord en 1817 membre du conseil de régence, puis, par arrêté royal du 15 janvier 1821, bourgmestre de Bruxelles, il n'avait ni l'autorité personnelle, ni le courage civique, permettant aux grands magistrats de faire leur devoir énergiquement et de prendre les résolutions nécessaires pour la sauvegarde de l'ordre.

A côté d'eux, au-dessous d'eux, tout était confusion, tandis que résumant en lui l'autorité gouvernementale, agissant par secousses et soubresauts, par coups de tête inconsidérés et par tentatives incalculées, le roi Guillaume était le plus dangereux des obstinés; il était entêté même dans son indécision.

Les événements de 1830 sont trop lointains pour agir sur nous d'une manière immédiate et personnelle. Il importe peu aujourd'hui à l'avenir de la Belgique de reconnaître que, si le nouveau royaume fut constitué, il dut son existence presque autant, si pas plus, à la faiblesse des hommes d'État néerlandais qu'à la décision des révolutionnaires et à la bravoure de troupes improvisées.

Ce sera un éternel sujet d'étonnement qu'une grande ville comme Bruxelles, se trouvant pendant plusieurs jours sans

Digitized by Google

autorité légale ni autre, soit restée par la volonté du souverain, dégarnie de troupes régulières, celles-ci campant paisiblement à quelques lieues de ses murs! Partout se rencontrait le même esprit d'indécision et d'imprévoyance. Les contre-ordres succédaient aux ordres avec une déplorable régularité.

Vandersmissen nous en a rapporté diverses preuves. Nous avons vu la singulière attitude des membres des États-Généraux décidant un jour de ne pas se rendre à la Haye et le lendemain de s'y rendre quand même! Nous allons voir se développer le même esprit pusillanime dans tous les organismes que les pouvoirs publics établis créèrent plus ou moins légalement en vue d'atténuer et surtout de déplacer les responsabilités.

Le conseil de régence, forme embryonnaire des conseils communaux actuels, était le seul représentant légal de la commune vis-à-vis de l'autorité supérieure. Le roi Guillaume en fit la très juste observation à Al. Gendebien, lors de l'audience qu'il accorda aux délégués belges à la Haye. Les autorités et les ministres même ne partageaient guère, semble-t-il, cette opinion du roi sur l'importance du conseil de régence. Nous avons déjà indiqué de quelle manière bizarre, étrange, le conseil reçut l'annonce de l'entrée du prince d'Orange à Bruxelles. Quand on parcourt le registre des procès-verbaux du conseil de régence, on est plus étonné encore du rôle de comparse dénué de toute autorité, joué par le seul organe légal ayant mission et pouvoir de parler au nom de la population bruxelloise.

Le 28 août, le conseil avait tenu une séance secrète où furent arrêtées les mesures nécessitées par les événements.

Le 31 août, le conseil fait afficher l'avis suivant : « L'ordre « étant rétabli et les besoins du service exigeant que les taxes « municipales, sauf celle abolie, soient de nouveau perçues, « les intéressés sont prévenus que les bureaux de perception « de ces taxes viennent d'être rétablis aux portes. »

Le 1er septembre, le conseil de régence remercie la garde bourgeoise et la prie de continuer son service ; le 3, il vote

Digitized by Google

300 florins pour subvenir aux besoins de son artillerie ; le 4, il vote l'adresse au roi, réclamant la séparation administrative ; le 6, il décide de payer, à la fin de septembre, les fusils achetés par M. Ducpétiaux (6,670 francs) pour le service de la garde bourgeoise. Le même jour, le conseil supprime le droit de mouture municipal, l'accise de l'abatage pour le gouvernement, ainsi que la taxe municipale sur les bestiaux et sur la viande. Mesures à coup sûr fort sages, mais tardives ! En mettant la perception des taxes sous la protection de la garde bourgeoise, le conseil fut-il bien avisé ? Il est vrai que l'influence politique de la garde croissait de jour en jour.

Le 8 septembre, le conseil ouvrit, chez le banquier Dubois, un crédit de 40,000 florins pour acheter des armes à Liége et il accorde en même temps 60 cents (fr. 1.20) par jour aux Liégeois logés à la caserne Sainte-Élisabeth.

Le 8 septembre, le conseil reçoit les délégués de la garde bourgeoise et avise avec eux à la création de la commission de sûreté publique. Nous verrons plus loin comment ce fut, en réalité, la garde bourgeoise qui nomma et dirigea cette commission nouvelle.

La préoccupation principale du conseil semble avoir été, on doit l'en féliciter, de préserver de la misère la population ouvrière et de procurer du travail et du pain aux ouvriers. Les vivres se faisaient rares ; premier symptôme de toute agitation révolutionnaire, les campagnards restent chez eux et désertent les marchés. Le conseil fait payer aux employés de la ville, afin d'assurer leurs moyens d'existence, un mois de solde par anticipation ; il demande à la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, l'argent nécessaire pour payer les travaux extraordinaires décrétés et, enfin, il décide de faire exécuter des travaux aux boulevards entre les portes de Hal et d'Anderlecht, et d'y engager tous les ouvriers de plus de 18 ans à raison de 50 cents (1 fr.) et ceux de moins de 18 ans à raison de 25 cents.

Ce fut sa dernière résolution.

A la date du 10 octobre, nous trouvons un nouveau procès-verbal inscrit au registre officiel ; il émane de la commission

Digitized by Google

administrative provisoire. Le conseil de régence et le gouvernement néerlandais étaient disparus dans l'intervalle.

Pendant que le conseil de régence, représentant légal de la cité, s'occupait de menus détails d'administration, les représentants du gouvernement cherchaient appui et secours dans des organismes nouveaux.

Du soir de la représentation de la *Muette de Portici* au théâtre de la Monnaie (25 août), jusqu'au jour où éclatèrent à Bruxelles les premiers coups de feu (23 septembre), les corps constitués perdirent toute notion de leurs devoirs ; ils semblaient abdiquer à plaisir leurs pouvoirs entre les mains de comités irréguliers qui n'acceptaient une tâche que pour s'y soustraire aussitôt. C'était la commission des notables réunie le 28 août ; la commission administrative nommée le 1er septembre, dissoute le 3 ; la commission de sûreté publique instituée le 10, disparaissant le 20 septembre, submergée à son tour par un club révolutionnaire, la *Réunion populaire*.

L'histoire de ces assemblées est unique et peu connue. Elles se succèdent rapidement et sont discréditées à peine nées. Ce sont des éphémères administratives.

Nous avons rencontré les principaux documents qui les concernent dans un recueil de pièces manuscrites formé par P.-A.-J. Stevens, un des notables de Bruxelles et un des avocats les plus estimés.

Né en 1785, Stevens entra au barreau de Bruxelles le 5 mai 1809. En 1819, un journaliste, nommé Vanderstraeten, avait publié un ouvrage intitulé : *De l'état actuel du royaume des Pays-Bas et des moyens de l'améliorer*. Poursuivi devant les tribunaux comme coupable d'avoir tenté d'alarmer le public au moyen d'un écrit imprimé et distribué, et d'avoir suscité la défiance et la désunion parmi les habitants du royaume, Vanderstraeten soumit son ouvrage aux avocats les plus considérés du barreau bruxellois : Tarte cadet, Doncker, Beyens aîné, Beyens jeune, Barthélemy, Defrenne et Stevens. Ceux-ci publièrent, le 10 janvier 1820, une consultation en faveur de Vanderstraeten. Sur l'ordre du gouvernement, les avocats furent gardés à vue et enfin décrétés de prise

Digitized by Google

de corps. Rendus à la liberté par un arrêt de non-lieu de la cour de Bruxelles, défense leur fut faite de plaider. Cette interdiction fut levée par arrêté ministériel à la fin d'octobre 1820.

Stevens fut nommé membre du conseil de régence le 6 octobre 1827. Il y représentait cette élite intellectuelle qui avait applaudi à la création du royaume des Pays-Bas, expression d'une grande idée qui mettait fin à la situation si précaire du territoire belge depuis les traités de Munster et de la Barrière.

Esprit droit, large, généreux, élevé à la forte école de la logique juridique, Stevens ne pouvait se résoudre à admettre que des dissentiments, passagers à ses yeux, dussent rompre l'union de la Belgique et de la Hollande. Il appartenait à cette vieille bourgeoisie bruxelloise, sachant gré d'une part au gouvernement des Pays-Bas des efforts qu'il faisait pour exciter, encourager et soutenir l'activité industrielle des provinces du midi, regrettant d'autre part de voir les intentions du gouvernement méconnues par ceux qui devaient les faire passer dans la pratique. Sans être associé directement au gouvernement, il côtoya pour ainsi dire les graves événements de cette époque comme membre du conseil de régence et comme notable de de Bruxelles. Quand l'union des provinces fut brisée, il se consacra exclusivement à ses devoirs professionnels et n'accepta plus d'autre charge publique que celle que ses confrères lui conférèrent en 1851 en le nommant bâtonnier de l'ordre. Il mourut peu après, le 25 mars 1855.

La première des assemblées dont Stevens nous a laissé quelques documents, est celle du 28 août 1830. Elle était composée de notables.

Les notables! Que faut-il entendre par ce terme revenant si souvent chez les historiens qui se sont occupés de l'histoire de la ville de Bruxelles au mois de septembre 1830? Les contemporains de ces événements pouvaient se dispenser d'expliquer un terme dont tout le monde comprenait alors la signification exacte, mais chaque jour qui nous éloigne de l'époque ou régnaient des usages électoraux aujourd'hui dis-

Digitized by Google

parus, rend plus difficile la compréhension des mots les plus usuels à cette époque (1).

On ne peut guère s'en servir aujourd'hui sans les expliquer.

C'est en 1813 que pour la première fois nous rencontrons le mot « notable » dans une pièce officielle. En décembre 1813, le roi Guillaume chargea une commission de rédiger un projet de constitution pour le royaume de Hollande qui allait être rétabli. Le projet, dit M. de Gerlache (2), devait être soumis aux *notables*. « La commission de rédaction, ajoute-t-il, fut chargée de dresser à cet effet une liste de personnes choisies dans les diverses provinces et distinguées par leurs talents, leurs richesses et leurs lumières. Des fonctionnaires du gouvernement ajoutèrent à cette liste un certain nombre d'habitants qu'ils désignèrent à leur gré et les notables furent ainsi portés à douze cents. Parmi ces douze cents furent choisis les six cents qui devaient définitivement voter l'adoption ou le rejet de la loi fondamentale par oui ou par non. »

En 1815, après le traité donnant les provinces belges à la Hollande, Guillaume fit connaître les bases de cette union dans son message du 18 juillet. Il annonçait qu'il avait fait rédiger « par des citoyens distingués par leurs lumières, leur patriotisme et leur probité », un projet de Constitution pour le nouveau royaume. « Avant de procéder, dit-il, à l'introduction de la nouvelle loi fondamentale, nous devrons nous convaincre de l'assentiment de nos sujets à ses principales dispositions. A cet effet, des *notables* seront réunis par chaque arrondissement de sous-intendance dans la proportion d'un sur 2,000 habitants. Nous avons ordonné que les choix seraient faits avec impartialité parmi les personnes les plus dignes de la confiance de leurs concitoyens. » C'était donc le gouvernement qui, plus ou moins arbitrairement, désignait les notables. On ignore

(1) Cette étude est encore rendue plus difficile par suite de la difficulté de retrouver les circulaires adressées aux administrations publiques de l'époque, en Belgique au moins. Après 1830, tout ce qui se rapportait au régime hollandais a été mis au pilon. Encore un fruit naturel des révolutions, la destruction des archives.

(2) *Histoire du royaume des Pays-Bas*, t. II, p 6.

Digitized by Google

même les conditions qu'un citoyen devait réunir pour pouvoir être désigné comme *notable*.

Plus tard, le régime néerlandais organisé, on donna le nom de notables aux électeurs du premier degré, ceux qui avaient droit de vote pour la nomination des électeurs de district, c'est-à-dire ceux qui étaient domiciliés dans la commune et qui payaient annuellement au moins la somme de 15 florins en contributions directes. Ces notables nommaient un certain nombre d'électeurs (1).

Ces électeurs ne pouvaient être choisis que parmi les habitants payant une contribution directe de 20 à 60 florins annuellement. Seuls, ils pouvaient être nommés membres du conseil de régence. Les bourgmestres et échevins faisaient distribuer, dit Charles Delecourt (2), aux ayants droit de voter, la liste indicative du nombre des électeurs à nommer ou à remplacer, et, enfin, un bulletin destiné à l'inscription des votes. Ces bulletins, qui devaient être signés et cachetés, étaient ensuite recueillis à domicile de la part des bourgmestre et échevins, le quatrième jour après leur distribution, et le dépouillement en était fait par le conseil de régence. Le collège électoral, ainsi composé, se réunissait une fois par année à l'hôtel de ville, dans la première semaine de novembre, et nommait les membres du conseil de régence.

Le conseil de régence était, au vœu de la loi, la seule assemblée représentant la population bruxelloise. Nulle ne fut moins jalouse de ses prérogatives. Ses membres étaient-ils peut-être tous en villégiature? On le croirait, tant elle se désintéresse des événements qui suivirent la soirée du 20 août 1830. D'autres assemblées, sans caractère bien défini, s'installèrent à l'hôtel de ville et exercèrent sur les événements une influence d'autant plus grande que les pouvoirs légaux anémiés laissaient à qui voulait la prendre la direction des affaires publiques.

L'assemblée du 28 août 1830 fut plus accidentelle que préméditée. Le bourgmestre de Bruxelles avait mis à la

(1) Le nombre d'électeurs variait de vingt-quatre à quarante-deux.
(2) *Introduction à l'histoire administrative du Hainaut*, p. 45.

Digitized by Google

disposition de l'état-major de la garde bourgeoise la grande salle des États de l'hôtel de ville. Une cinquantaine de notables étaient venus les y rejoindre pour aviser aux mesures à prendre. Cette réunion n'avait rien d'officiel. Se regardant néanmoins comme constituée légalement, elle prit comme président le baron de Secus, membre des États-Généraux, personnage considérable par son nom, par sa fortune plus que par son intelligence, et elle choisit comme secrétaire M. Sylvain Van de Weyer, avocat actif, esprit éveillé, dialecticien politique plein de souplesse et de finesse. C'est dans ces fonctions modestes que débuta l'homme d'État qui fut plus tard le représentant officiel et très écouté de la Belgique près la reine d'Angleterre à Londres.

Cette assemblée, illégalement constituée de notables sans mandat régulier, invita le gouverneur et le bourgmestre à assister à ses réunions et à participer à la nomination d'une commission administrative provisoire. On comprend que le commissaire du roi et le bourgmestre nommés par le souverain ne pouvaient accepter semblable invitation (1). Ils eurent le tort de ne pas dissoudre la réunion.

Félix de Mérode, Vande Weyer, Joseph d'Hooghvorst, Rouppe et Gendebien rédigèrent le texte d'une adresse au roi et Félix de Mérode, Palmaert père, Frédéric de Secus, A. Gendebien et Joseph d'Hooghvorst furent choisis pour la porter à la Haye. Ils partirent le 29 août, furent reçus par le roi le 31 août, à midi, et le lendemain par le ministre de l'intérieur, M. de la Coste. Le 1er septembre, les délégués rentrèrent à Bruxelles, firent leur rapport à l'état-major de la garde bourgeoise, ainsi qu'aux notables. Ils le publièrent ensuite, mais sans grand succès, car il ne satisfaisait ni les nova-

(1) A l'audience donnée par le roi Guillaume aux délégués de cette assemblée, le roi de Hollande, interrompant M. Gendebien qui parlait de mandat, lui dit : « Qui vous a donné ce mandat? Est-ce le conseil provincial ou le conseil de régence de Bruxelles? — Non, Sire. — Je ne connais personne qui ait le droit de vous donner ce mandat. — Sire, en temps ordinaire on doit se tenir aux formes légales; mais, dans ces temps troublés, on peut, on doit y déroger, quand le mandat a pour but de ramener le calme et d'éviter l'effusion du sang. — « Transeat », répondit le roi. Cf. JUSTE, t. II, p. 31.

Digitized by Google

teurs, ni les partisans de la légalité. Il fut lacéré et brûlé par le peuple, tandis que les termes en furent critiqués par la commission nommée par le prince d'Orange, ainsi que nous le verrons tantôt.

Cette première assemblée de notables ne se réunit qu'une fois. Ses membres les plus actifs et les plus remuants continuèrent toutefois à se rendre à l'état-major de la garde bourgeoise. L'un d'eux, Vande Weyer, devint le conseiller et l'organe du général de la garde, le baron Vander Linden d'Hooghvorst. Il parvint même à donner quelque relief à cette personnalité jusque-là fort effacée. Il fut l'âme du conseil de la garde. Celui-ci ne reculait devant aucune mesure quelque illégale qu'elle pût être, arrêtant, le 7 septembre, un courrier du cabinet, délibérant sur la remise des dépêches officielles au gouverneur, poussant les membres des États-Généraux réunis à Bruxelles à établir un gouvernement provisoire (1), etc.

Le 1er septembre, le prince d'Orange était rentré à Bruxelles. Le mémoire de Vander Smissen nous a dit dans quelles conditions. Son premier souci fut de convoquer, le jour même, à son palais, une *commission consultative,* composée de six membres. L'avocat Stevens nous a conservé le procès-verbal des séances qu'elle tint le 2 et le 3 septembre :

Aujourd'hui, 2 septembre 1830, à 9 heures du matin, se sont réunis au palais de S. A. R. monseigneur le prince d'Orange, en suite de la proclamation du prince en date d'hier, les membres de la commission chargée de lui proposer les mesures nécessaires pour ramener le calme et la confiance; les membres nommés par cette proclamation et qui sont :

MM. le duc d'Ursel, président;
Van der Fosse, gouverneur de la province;
de Wellens, bourgmestre de Bruxelles;
E. Vander Linden d'Hooghvorst, commandant de la garde bourgeoise;
le général d'Aubremé;
Kockaert, membre de la régence;
le duc d'Arenberg,
Stevens, membre de la régence, secrétaire.

(1) Cf. Juste, t. II, p. 65.

Digitized by Google

Son Altesse Royale s'étant rendue dans la salle destinée aux séances, Elle a déclaré la commission installée et a communiqué ses intentions de vouloir prendre toutes les mesures légales et convenables qui pourraient atteindre le but désiré. Son Altesse Royale a manifesté le vif désir de voir bientôt l'ordre légal rétabli et l'autorité du Roi et de la loi pleinement maintenue. Elle a invité la commission à s'occuper avec soin de l'objet de son institution.

L'un des membres ayant demandé que, préalablement à toute discussion, il put plaire à Son Altesse Royale d'adjoindre à la commission deux membres pris parmi la bourgeoisie armée, afin que l'opinion de cette bourgeoisie puisse être d'autant mieux connue et appréciée, Son Altesse Royale, de l'avis unanime des autres membres, a nommé pour faire partie de la commission, MM. Rouppe et Vande Weyer.

Il a été résolu de donner connaissance au public de ces nominations au moyen de la proclamation qui a été imprimée et publiée sur le champ et dont la teneur suit :

« La commission nommée hier par le prince d'Orange, au nom du Roi, ayant proposé à Son Altesse Royale que deux membres pris parmi la bourgeoisie armée lui fussent adjoints, Son Altesse Royale usant des pouvoirs qui lui sont confiés, a nommé membres de la commission susdite, MM. Rouppe et Vande Weyer.

« La commission ainsi formée se réunira aujourd'hui, 2 septembre, à 6 1/2 heures du soir, au palais de Son Altesse Royale. »

Le président de la commission,
le duc D'URSEL.
Le secrétaire,
P.-J. STEVENS.

Rouppe avait été jadis agent du pouvoir exécutif français; conseiller de préfecture, nommé maire de Bruxelles par arrêté du 29 thermidor an VII, il fut remplacé le 25 messidor an X par M. de Mérode, à la suite d'un conflit avec le gouvernement français et dans lequel il défendit avec énergie les intérêts de ses administrés (1). Vande Weyer était, le baron Vandersmissen le constatait plus haut, une des personnalités les plus agissantes du mouvement séparatiste. Avis de ces nominations fut adressé au commandant de la garde bourgeoise. Le baron d'Hooghvorst informa le président de

(1) Cf. « Les Bourgmestres de Bruxelles », par ALBERT DUBOIS, *Revue de Belgique*, avril 1896, p. 365 et suiv.

Digitized by Google

la commission de l'acceptation des nouveaux membres par cette lettre assez curieuse, mais qui paraîtrait peu correcte en temps ordinaire :

Le commandant en chef de la garde bourgeoise a l'honneur d'informer M. le duc d'Ursel que MM. Rouppe et Vande Weyer se rendront au palais de Son Altesse Royale et à la commission aussitôt que le rapport de MM. les députés envoyés à la Haye aura été fait.

Baron VANDER LINDEN D'HOOGVORST.

Le 2 septembre, à six heures et demie du soir, la commission se réunit de nouveau. Voici, d'après les papiers de Stevens, ce qui se passa dans cette séance :

Lecture de cette lettre ayant été donnée, il fut décidé que, vu l'agitation des esprits et prenant égard à quelques passages du rapport, il était urgent de faire publier de suite une proclamation pour tâcher de calmer cette agitation et pour faire connaître au public que la commission était seulement réunie pour proposer à Son Altesse Royale les mesures qui lui paraissaient les plus concluantes pour assurer la tranquillité, seulement, non pour prendre des résolutions, comme deux phrases du rapport des députés à la Haye paraissaient l'insinuer (1). Un projet de proclamation fut

(1) Joseph d'Hooghvorst, Alex. Gendebien, comte Félix de Mérode, baron Félix de Sécus, Félix Falmaert père avaient été reçus à la Haye par le roi et par le ministre de l'intérieur, De la Coste. Ils terminaient leur rapport par ces deux paragraphes :

« Sur l'invitation de plusieurs membres de l'état-major de la garde bourgeoise réunis hier soir, et conformément aux désirs exprimés par Sa Majesté, MM. Joseph d'Hooghvorst et Gendebien se sont rendus chez le prince d'Orange; ils lui ont donné communication des résultats de leur mission à la Haye et de l'état des choses à Bruxelles, qu'ils lui ont dépeint tel qu'il est, sans rien dissimuler. Il les a assurés qu'il espérait de la réunion de la commission (laquelle a eu lieu ce matin) les résultats les plus satisfaisants et les plus propres à prouver son désir et sa résolution inébranlable de satisfaire aux vœux du pays. Il les a chargés de vous dire qu'il se constituait l'intermédiaire entre Sa Majesté et les habitants du Midi et qu'il appuierait nos demandes de manière à obtenir le succès le plus prompt et le plus complet.

« Nous avons appris positivement ce matin que la commission, réunie au palais du prince, s'occupe avec activité de l'objet de sa mission et que, dans la journée, il vous sera transmis, sur plusieurs points de vos réclamations, des résolutions très satisfaisantes.

Digitized by Google

immédiatement rédigé (1); à la discussion il y fut proposé quelques modifications et la rédaction suivante fut approuvée par la commission et par le prince.

Le projet de proclamation fut communiqué au prince d'Orange par la lettre suivante :

Monseigneur,

La commission est informée que le peuple attend avec empressement une publication quelconque par suite du rapport que MM. les députés de Bruxelles ont fait ce matin, du résultat de leur mission auprès de Sa Majesté.

Ce rapport est à l'impression et on n'en connaît que la conclusion qui paraît favorable.

Comme il paraît d'une haute importance que les habitants reçoivent une communication qui puisse maintenir l'état du calme et de tranquillité dont la ville jouit dans ce moment, la commission propose à Votre Altesse Royale de l'autoriser à faire publier la proclamation ci-jointe en projet :

PROCLAMATION.

HABITANTS DE BRUXELLES.

Le rapport de vos députés, vous donne la certitude que vos désirs et vos vœux sont connus du monarque, ils ont été manifestés au prince d'Orange et vous avez l'espoir fondé qu'ils seront accueillis par Sa Majesté. Dans cet état de choses, pleins de confiance dans les paroles royales et dans l'appui que Son Altesse Royale vous a promis vous attendrez les résultats avec tranquillité.

Le maintien du calme et l'ordre exige cependant la continuation du service dont la brave bourgeoisie a bien voulu se charger. A cet effet, il a paru désirable que la garde bourgeoise fut régularisée et prit un caractère de stabilité. Le commandant baron d'Hooghvorst est chargé de ce travail, de concert avec son état-major, ce qui doit vous donner la certitude que les troupes n'entreront pas en ville.

(1) Voici le texte que nous a conservé Stevens :

« La commission nommée par S. A. R. le Prince d'Orange au nom du Roi, à l'effet de proposer les mesures nécessaires pour amener le calme et la confiance, ayant eu communication du rapport de MM. d'Hoogvorst et Gendebien, imprimé et publié ce jourd'hui, se voit dans la nécessité de déclarer que le rapport contient une erreur grave.

« La commission n'a d'autre mission que de proposer à Son Altesse Royale des mesures et n'a aucun pouvoir pour prendre des résolutions. »

Digitized by Google

La commission qui est chargée, *non de prendre des résolutions* (1), *mais* de proposer des mesures utiles au pays, se fera un religieux devoir de continuer ainsi à soumettre à Son Altesse Royale, tout ce qui peut ramener le calme et la confiance.

Bruxelles, 2 septembre 1830, au soir.

Le Président de la commission,
Le duc D'URSEL.

Le Secrétaire,
J. STEVENS.

Ayant été décidé que cette pièce serait imprimée et affichée de suite, le secrétaire fut chargé de l'impression. Il vint dire qu'on aurait un exemplaire imprimé de cette proclamation, vers dix heures et demie.

La commission, après avoir pris les ordres de Son Altesse Royale, décide qu'elle s'ajourne à demain 3 septembre, à 10 heures du matin.

Bruxelles, 2 septembre 1830, sept heures du soir.

Le prince d'Orange, le baron Vander Smissen nous l'a dit, se trouvait sollicité de quitter Bruxelles, par ceux que sa popularité effrayait tant à la Haye qu'à Bruxelles. C'est peut-être le motif de la convocation urgente qu'il fit lancer dans la nuit du 2 septembre (2).

(1) Les mots en italique ne figurent pas dans le texte soumis par la Commission au prince d'Orange. Ils ont été ajoutés de la main même du prince sur la pièce qu'il signa. L'addition de ces mots au texte de la commission était fort importante; elle maintenait les principes défendus par les partisans de la maison d'Orange. Il ne faut pas oublier que, quelques heures auparavant, le prince avait repoussé l'offre que lui faisait M. Gendebien de le faire proclamer le lendemain, à midi, roi des Belges (cf. JUSTE, t. II, p. 45) et que la préoccupation du maintien de la dynastie des Nassau se trouvait exprimée dans toutes les proclamations émanant non seulement des autorités, mais de la garde bourgeoise, du conseil de régence et des notables. Cf. DISCAILLES, *Charles Rogier*, t. I, p. 203.

(2) Voici le texte de la lettre adressée à M. Stevens :

« Bruxelles, le 3 septembre 1830.

« Monsieur,

« Je suis chargé de la part de S. A. R. le prince d'Orange de vous prier d'être à son palais pour le conseil, *avant* 9 heures du matin, enfin à 8 heures et demie.

« J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite considération,

« Votre serviteur,

« *Le Colonel attaché à l'état-major de Son Altesse Royale,*

« Baron DE ROISIN. »

Digitized by Google

L'avocat Stevens nous a laissé également le curieux récit de cette séance du 3 septembre, qui décida, en même temps que du départ du prince d'Orange, de la chute de la dynastie des Nassau.

Le vendredi 3 septembre 1830, le secrétaire ayant reçu vers 7 heures l'invitation de convoquer la commission pour 9 heures au lieu de 10, il s'empressa de prévenir par écrit, chacun des membres, que la réunion aurait lieu à la dite heure de 9 heures très précises.

Lorsque tous se trouvèrent réunis exactement au palais de Son Altesse Royale, le prince s'étant rendu dans le salon des délibérations, un membre propose à l'assemblée de prendre en considération que les groupes venus sur la grande place de Bruxelles, dans la soirée de hier, avaient lacéré un rapport des députés envoyés à La Haye et la proclamation publiée par la commission avec l'approbation de Son Altesse Royale (1), que ces groupes s'étaient même portés à des excès durant ces deux jours, et que beaucoup de fermentation se manifestait parmi le peuple.

M. le baron d'Hogvorst déclara à Son Altesse Royale qu'en sa qualité de commandant de la garde bourgeoise, il avait pris sur lui de répondre de la sureté de sa personne, mais l'agitation était si grave, qu'il devait déclarer ne pouvoir assumer davantage cette responsabilité, qu'on réclamait à grands cris, que le peu de troupes renfermées dans le palais du Roi, et la cavalerie stationnée dans les cours du palais de Son Altesse Royale, devaient abandonner la ville et que M. le baron d'Hoogvoorst ne pouvait dissimuler que, sans troupes armées, la personne du prince était en grand danger. Cette communication donnée par M. d'Hoogvorst fut confirmée par MM. Rouppe et Vande Weyer, et il ajoute que bientôt plusieurs officiers de la garde viendrait confirmer la véracité de cet état de choses.

Un autre membre de la commission ajoute que depuis la nuit dernière, on avait appris que quelques députés aux États généraux du Brabant méridional et d'autres provinces, réunis à Bruxelles, avaient manifesté l'intention de ne pas se rendre à La Haye le 13 du cou-

(1) La commission se plaignit, paraît-il, du peu de publicité donnée à cette proclamation. Il résulte d'une lettre de l'imprimeur de la régence, M. Bols-Wittouck, qu' « aussitôt l'impression terminée, il en avait remis 150 exemplaires au quartier général de la garde bourgeoise, et 100 exemplaires au sieur M.... chargé de l'affixtion (*sic*) générale et ordinaire ; ce matin je lui ai encore remis 70 exemplaires, le priant à chaque remise de ne pas se borner à les afficher dans les cadres, mais d'avoir soin de les faire aussi afficher aux coins des rues où il ne se trouve pas de cadres, afin de donner plus de publicité aux pièces dont il s'agit. » Lettre du 3 septembre 1830.

Digitized by Google

rant, qu'il était question d'émettre le vœu de voir la Belgique et la Hollande gouvernés séparément sous la dynastie des Nassau et que les députés aux États généraux, réunis dans ce moment, pourraient donner Son Altesse Royale quelques notions ultérieures sur leurs projets. M. Vande Weyer (1) s'offrit à Son Altesse Royale pour aller inviter les députés à venir auprès d'Elle.

Le prince accueillit cette offre. M. Vande Weyer alla aussitôt remplir sa mission.

Entre temps, les officiers de la garde bourgeoise étaient venus au palais. M. le baron d'Hoogvorst annonça à Son Altesse Royale qu'ils demandaient audience,

Bientôt, on annonça une députation du comité de défense et de la commission de sureté de Liége. Quelque temps après, le prince fut prévenu de l'arrivée dans son palais des députés des États généraux.

Son Altesse Royale s'étant rendue avec M. d'Hoogvorst auprès des officiers de la garde bourgeoise de Bruxelles qui se trouvaient dans le salon d'attente, elle s'entretint longtemps avec ces messieurs en présence de ses aides de camp et de diverses autres personnes qui en étaient témoins. Vers midi, le prince vint avec empressement, dans la place de délibération de la commission, disant qu'il avait reçu la confirmation de la nouvelle annoncée par M. d'Hoogvorst et qu'il avait pris la résolution de se rendre immédiatement à La Haye pour être l'intermédiaire entre les habitants de ces contrées (2) et

(1) Voici comment Th. Juste raconte l'entrevue de Vande Weyer et du prince d'Orange :

« Le 3, le prince d'Orange le manda dans son cabinet et eut avec lui un entretien décisif. M. Vande Weyer combattit vivement le projet de son départ pour la Haye, lui signala tous les dangers de cette résolution et le supplia de se placer à la tête des Belges. Le prince répondit qu'il avait peur d'exciter le mécontentement du roi, qui le soupçonnait déjà d'ambition personnelle. Il pria ensuite M. Vande Weyer de mettre par écrit ce qui venait de se passer entre eux. Il promit, au surplus, de revenir dans quinze jours, s'il obtenait l'assentiment de son père, et M. Vande Weyer, de son côté, s'engagea à arrêter le mouvement révolutionnaire ; pendant ces quinze jours il devait être dégagé de sa parole si le prince ne revenait pas.

(2) Immédiatement après cette entrevue, le conseil de la garde bourgeoise fit afficher la proclamation suivante :

PROCLAMATION.

Habitans de Bruxelles !

Son Altesse Royale Monseigneur le Prince d'Orange vient de nous offrir de se rendre de suite à la Haye, afin de présenter lui-même nos demandes à Sa Majesté ; il les appuiera de toute son influence et il a tout lieu d'espérer qu'elles lui seront accordées.

Aussitôt après son départ, les troupes sortiront de Bruxelles.

Digitized by Google

S. M. le Roi, qu'il avait ordonné que les troupes abandonneraient Bruxelles d'abord après son départ et qu'il invitait la commission à lui délivrer une pièce constatant la conjoncture difficile où il s'était

La garde bourgeoise s'engage sur l'honneur à ne pas souffrir de changement de dynastie et à protéger la ville et spécialement les palais.

Bruxelles, ce 3 septembre 1830 au soir.

FALISE, commandant de la 3e section ;
Le chevalier PLETINCKX-JANSSENS, lieutenant-colonel de la garde bourgeoise ;
SYLVAIN VANDE WEYER, membre du conseil de l'état-major ;
Le chevalier VANDENSTEEN, commandant l'artillerie de la garde bourgeoise ;
Le chevalier HOTTON, colonel commandant de la garde bourgeoise à cheval ;
VAN DORMAL, lieutenant de la garde à cheval ;
JOLLY, adjudant-major de la 3e section ;
BRINCK, commandant en second de la 3e section ;
Le comte VANDER MEEREN, major de la garde bourgeoise ;
VANDER LINDEN D'HOOGHVORST, commandant général de la garde bourgeoise ;
CATTOIR, pour le commandant de la 2e section ;
PALMAERT fils, major des 5e et 6e sections ;
FLEURY-DURAY, major ;
HAGEMANS, capitaine de la 5e section ;
VAN GELDER-PARYS, commandant la 1re section ;
BLAES, commandant la 4e section ;
MICHIELS, commandant la 8e section ;
J.-L. VAN DELFT, lieutenant de la garde à cheval ;
Le vicomte FRANÇOIS DE NIEUPORT, adjudant du commandant de la garde bourgeoise ;
MOYARD, major de la garde ;
ROUPPE, attaché à l'état-major ;
DE PROFT, commandant la 7e section ;
VAN HAELEN-HEBERLÉ, lieutenant de la garde à cheval.

Ont signé comme présents :

ABERSON, général-major ;
Le comte DE CROQUENBOURG, colonel, aide de camp de S. A. R. le Prince d'Orange ;
Le comte DUMONCEAU, lieutenant-colonel, aide de camp de S. A. R le Prince d'Orange ;
Le lieutenant-colonel DE XEHENNEMONT, adjudant du Roi ;
Le comte ALEXANDER VANDER BURGH, chambellan du Roi ;
Le comte G.-J. DE HOGENDORP ;
Le comte C.-J.-W. DE HOGENDORP.

Conforme à la vérité,
(*Signé*) GUILLAUME, Prince d'Orange.

Nous soussignés, membres de l'état-major, déclarons nous unir aux vœux et

Digitized by Google

trouvé. Son Altesse Royale reçut alors les députés des Etats généraux, puis la députation de Liége, les personnes de tout rang qui sollicitaient audience.

Pendant ce temps, la commission mit en délibération la délivrance de la pièce réclamée par le prince. Après examen et discussion du projet soumis à son examen par le secrétaire, on approuva à l'unanimité la rédaction suivante :

« Nous soussignés, membres de la commission nommée par S. A. R. le prince d'Orange pour lui proposer les mesures nécessaires, à l'effet de ramener le calme et la confiance, déclarons et certifions être tous convaincus que la mesure prise par Son Altesse Royale de se rendre immédiatement à La Haye pour être l'intermédiaire entre les habitants de cette contrée et S. M. le Roi des Belges, a été nécessitée par la position difficile ou Son Altesse Royale s'est trouvée.

« Nous estimons que dans l'état des choses, il était impossible que Son Altesse Royale put prendre un autre moyen pour éviter l'effusion du sang et des malheurs incalculables.

« Fidèles à la dynastie des Nassau et au Roi opposés à toute intervention étrangère, nous envisageons la conduite de Son Altesse Royale comme pouvant seule sauver la patrie dans ce moment suprême. Nous affirmons que personne parmi nous n'a cru devoir dissuader Son Altesse Royale de prendre la résolution dont s'agit.

« Fait à Bruxelles, au palais de Son Altesse Royale en séance de la commission le 3 septembre 1830.

« (Signé) Baron VANDER LINDEN D'HOOGHVORST;
Le duc D'URSEL;
Le chevalier VANDER FOSSE;
L. DE WELLENS;
Le duc D'ARENBERG;
D'AUBREMÉ;
J.-B. KOCKAERT;
SYLVAIN VANDE WEYER;
ROUPPE;
P.-J. STEVENS, secrétaire. »

aux sentiments exprimés par ceux de nos concitoyens dont les signatures précèdent :

Baron VANDERSMISSEN, commandant en second de la garde;
Chevalier DE NIEUPORT;
PH. LESBROUSSART, membre du conseil de la garde;
J. NICOLAY, aide de camp du commandant en chef;
ISID. PLAISANT, idem;
BOSCH, idem;
MAX DELFOSSE, idem;
OPDENBOSCH, aide de camp;

Digitized by Google

Le secrétaire ayant présenté cette pièce à l'agréation de Son Altesse Royale, le Prince y donna son approbation.

Aussitôt une expédition authentique signée par tous les membres de la commission fut procurée à Son Altesse Royale. Il fut aussi résolu que le secrétaire en adresserait une copie certifiée à chacun des membres. Son Altesse Royale voulut bien s'entretenir ensuite avec plusieurs des membres de la commission et en annonçant son prompt départ, le Prince témoigna à M. le duc d'Ursel le désir qu'il l'accompagne à La Haye. Le Prince déclara la commission dissoute.

Il fut décidé que l'ordonnance de dissolution serait immédiatement publiée (1).

La séance fut levée vers une heure après midi.

Après avoir pris congé de Son Altesse Royale, les membres se retirèrent.

La *Commission consultative* avait vécu deux jours et commis une lourde faute : celle de préparer et de faciliter le départ du prince d'Orange et de dégarnir Bruxelles de troupes régulières.

La *Commission de sûreté* lui succéda. Elle fut instituée le 8 septembre. Ses membres avaient été choisis par le conseil de régence sur une liste de seize noms désignés par une réunion composée de trente-deux députés des huit sections de Bruxelles, des membres des États-Généraux encore présents à Bruxelles, de l'état-major de la garde nationale et de plusieurs notables. Cette commission avait encore une apparence de légalité. Son influence fut nulle. A peine installée, elle rencontre devant elle un autre comité, composé surtout de Liégeois et d'étrangers, groupe remuant, actif, qui prit pour premier nom la *Réunion populaire*.

La *Commission de sûreté* n'avait pas été créée sans faire naître de très vives protestations. Le 8 septembre, les délégués du conseil de la garde bourgeoise, Félix de Mérode, Gendebien et Vande Weyer, se présentaient au conseil de régence et proposaient de créer une commission de sûreté.

(1) On afficha une heure après le placard suivant :

« Nous, prince d'Orange, déclarons que la commission nommée par *Nous* au nom de S. M. le Roi par la proclamation du premier septembre est dissoute.

« Bruxelles, 5 septembre 1830.

« GUILLAUME, Prince d'Orange. »

Digitized by Google

La première observation qui se fit entendre exprimait le désir d'attendre l'avis du gouverneur. Félix de Mérode ayant rapporté que le gouverneur verrait avec plaisir l'institution de pareille commission, mais qu'il refusait de s'en mêler, attendu qu'il s'agissait d'une mesure conservatrice, le conseil décida de passer outre à la discussion de la proposition par 9 voix contre 7. La discussion dura deux jours.

Stevens avait émis un avis défavorable, et il l'avait motivé comme suit :

Le soussigné émet l'opinion suivante :

Attendu que les attributions du conseil de régence sont fixées par la loi fondamentale et par le règlement du 19 janvier 1824, approuvé par le Roi ;

Attendu que les attributions légales se bornent quant aux nominations à des fonctions publiques à celles spécifiées dans la loi fondamentale et dans le règlement ci-dessus rappelé ;

Attendu que le conseil est incompétent pour nommer soit une commission de sûreté soit toute autre autorité publique quelconque ;

Fidèle au roi régnant et à la loi fondamentale que j'ai juré d'observer, je déclare refuser mon vote à la proposition tendant à ce que le conseil concoure d'une manière quelconque à la nomination d'une commission spéciale de sûreté ou de toute autre.

P.-J. Stevens.

A ce vote motivé, il avait ajouté des considérants qu'il nous a conservés, sur la proposition même :

Attendu que le collège des bourgmestre et échevins et le conseil de régence ont un pouvoir suffisant pour maintenir l'ordre et la tranquillité de la ville ; que de concert avec la garde bourgeoise, la tranquillité a été rétablie ; que, depuis le 27 août, rien n'est venu la troubler et que rien n'indique qu'il y aurait un danger réel qu'elle fut à la veille d'être troublée et qu'il serait besoin de mesures autres que celles prévues et concertées jusqu'aujourd'hui ;

Attendu que le maintien de la dynastie est dans le cœur de tous les habitants bien pensants de notre cité, que ce serait lui faire injure que d'en douter et qu'il n'est besoin d'aucune autorité nouvelle pour faire prévaloir ce principe. Que d'ailleurs la régence de Bruxelles sincèrement attachée à son Roi et à ses devoirs, saurait au besoin prendre les mesures convenables afin qu'une tendance émanée d'étrangers ou autres fût promptement réprimée ; et qu'elle a lieu de compter, pour atteindre ce but, sur la coopération franche de la garde bourgeoise qui partage ses sentiments et ses vœux ;

Digitized by Google

Attendu, quant au maintien du principe de la séparation que le conseil a adressé son vœu au nom des habitants à S. M. le Roi, que s'il arrivait que d'autres villes et d'autres provinces ne fussent pas du même avis, ce serait organiser la guerre civile que de vouloir, à main armée, faire prévaloir contre des citoyens un système politique sur lequel les autorités légales sont appelées par le Roi à émettre leur opinion;

Attendu d'ailleurs qu'il n'y a aucun motif pour prendre des mesures quelconques afin de faire prévaloir ce principe à Bruxelles, cercle au delà duquel le comité de régence de la ville, la garde bourgeoise, sont sans attribution, puisque les Bruxellois ont spontanément émis leur vœu sur cette question;

Attendu, en ce qui concerne des mesures à prendre dans l'intérêt du commerce et de l'industrie que le conseil de régence où se trouvent des négociants, des banquiers et des fabricants, est plus à même qu'une autorité nouvelle, à connaître les vrais besoins du commerce et qu'il lui est loisible de prendre telles mesures que l'état des choses pourra suggérer, que déjà la chambre de commerce a pris une résolution qui doit calmer beaucoup d'inquiétudes et que le conseil est toujours disposé à s'entendre avec ce corps;

Pour tous ces motifs, je déclare refuser itérativement mon adhésion à la proposition de participation à la nomination d'une commission de sûreté, qui me semble tout à fait inutile et sans objet;

Faisant observer en outre que celui nommé à Liége par le gouverneur a été dissout il y a peu de jours.

Cet avis d'un citoyen pénétré du sentiment de la légalité, ne fut pas écouté. Les tumultes de la rue triomphèrent des résistances légales. La faiblesse des autorités, dominées par la peur, éclate surtout dans l'avis du gouverneur appelant de tous ses vœux l'établissement d'une commission de sûreté publique, mettant à sa disposition tous les moyens dont il disposait, mais regrettant que sa position officielle l'empêchât de s'y rendre!

En présence du désarroi général, le succès devait couronner les efforts de ceux qui faisaient preuve d'énergie ; seul, le conseil de la garde en manifestait.

Ce fut lui qui forma la *Commission de sûreté publique*.

Le 7 septembre, à six heures du soir, se réunirent à l'hôtel de ville quatre délégués de chacune des huit sections de la garde bourgeoise, le commandant, un officier, un sous-officier

Digitized by Google

et un garde; c'était la représentation proportionnelle des grades! Ces trente-deux délégués de la garde passèrent au vote sur seize noms (1) et adressèrent le soir même au conseil de régence la liste des huit personnes choisies.

Le lendemain 9 septembre, le conseil de régence prit la délibération suivante :

Le conseil de régence,

Vu le procès-verbal contenant les noms des seize candidats présentés pour la formation d'une commission de sûreté publique chargée etc. etc., est d'avis :

De concourir à la formation d'une commission de sûreté publique pour la ville de Bruxelles, chargée :

1° D'assurer la conservation de la dynastie;

2° Du maintien du vœu, par les voies légales de séparation du Nord et du Midi;

3° De prendre enfin les mesures nécessaires dans l'intérêt du commerce, de l'industrie et de l'ordre public.

Pour arriver à l'établissement et à l'entrée en fonction de cette commission, d'après les principes ci-dessus, de donner en ce cas, à l'unanimité les suffrages aux huit personnes dont les noms suivent, savoir: MM. Rouppe, le duc d'Ursel, Gendebien, le prince de Ligne, Frédéric de Secus, Vande Weyer, le comte Félix de Mérode et Ferdinand Meeus.

Fait à l'hôtel de ville de Bruxelles, le 9 septembre 1830.

Prétextant le souci de ses affaires personnelles, Frédéric de Secus n'accepta pas; il fut remplacé le 14 septembre par Vilain XIIII. Celui-ci s'abstint d'entrer en fonctions ainsi que le duc d'Ursel et le prince de Ligne, absents lorsqu'ils furent nommés. L'excuse donnée par le prince de Ligne mérite d'être rappelée: Lié par serment à l'empereur d'Autriche, sa position ne lui permettait pas d'autres engagements politiques!

Les autres membres élus, Gendebien, S. Vande Weyer, C^te^ Félix de Mérode, Ferd. Meeus et Rouppe ne voulurent pas accepter une nomination faite dans ces conditions.

(1) Voici les noms et le chiffre des voix obtenues par chaque candidat : Gendebien eu 28 voix; Rouppe, 28; F. d'Hooghvorst, 25; comte Félix de Mérode, 28; M. X... (illisible), 18; Ferd. de Secus. 18; duc d'Ursel, 17; prince de Ligne, 15; Ferd. Meeus, 14; Vilain XIIII, 13; Vande Weyer, 11; illisible, 11; duc d'Arenberg, 9; Spinnael 8; Classens, 7; Fortamps aîné, 6.

Digitized by Google

Le 10 septembre 1830, ces cinq membres réunis à l'hôtel de ville, adressèrent au conseil de régence la lettre suivante :

Les sections ayant été réunies ensuite de votre lettre du 8 septembre, ont nommé seize candidats dont le mandat a été déterminé et par la lettre de Monsieur le commandant en chef et par votre réponse.

Par votre délibération du 9 courant, les termes de ce mandat sont dénaturés.

En conséquence, nous croyons, Messieurs, que nous ne pouvons sans manquer à ce que nous devons à nos concitoyens, accepter la mission qui nous avait été déléguée.

Nous vous prions d'accepter l'expression de nos regrets et de nos sentiments distingués.

A. Gendebien,
Sylvain Vande Weyer,
Comte Félix de Mérode,
Frèd. de Secus,
Rouppe.

Cette lettre, ignorée de M. Juste (1), motiva une nouvelle délibération du conseil de régence en date du 11 septembre 1830:

Le conseil de régence, en nommant la commission de sûreté publique, avait cru devoir s'attacher aux termes mêmes dont il s'était servi dans la proclamation où il manifestait le vœu de la séparation du Nord et du Midi. Cependant sur les observations qui lui ont été faites, il pense que, tout en maintenant pour la régence le vœu qu'elle a exprimé, elle ne peut cependant changer les termes du mandat primitif. En conséquence et eu égard aux circonstances, le conseil prend la résolution ci-jointe, savoir :

1° De concourir à la formation d'une commission de sûreté publique pour la ville de Bruxelles, chargée :

a) D'assurer le maintien de la dynastie ;

b) De maintenir le principe de la séparation du Nord et du Midi ;

c) De prendre enfin les mesures nécessaires dans l'intérêt du commerce et de l'industrie et de l'ordre public.

Pour arriver à l'établissement et à l'entrée en fonctions de cette commission, le conseil donne son suffrage aux huit personnes dont les noms suivent, savoir :

MM. Rouppe, le duc d'Ursel, Gendebien, le prince de Ligne,

(1) Juste, *Alexandre Gendebien*, p. 14.

Digitized by Google

Frédéric de Secus, Vande Weyer, le comte Félix de Mérode, Ferdinand Meeus.

Fait en séance du conseil, le 11 septembre 1830.

Le conseil de régence cherchait toujours à respecter la loi. La protestation motivée de Stevens, le texte de la proclamation adressée au peuple de Bruxelles, celui de la délibération du 11 septembre, tout porte la trace de cette constante préoccupation.

Le bourgmestre de Wellens, MM. Bourgeois et Cattoir, étaient adversaires de la création du comité de sûreté. Stevens refusa de prendre part au vote, pour les motifs dont il nous a laissé copie ; les dix autres membres du conseil, Van Gammeren, Huysman de Neufcour, Delvaux de Saux, échevins ; Hennesy, Koekaert, De Strooper, Viron, Vander Elst, Baese, K. van Volden de Lombeek, votèrent en faveur de la création du comité de sûreté.

Voici le procès-verbal de la séance du 11 septembre :

Messieurs le Bourgmestre, Bourgeois et Cattoir déclarent que leur opinion est, que la prestation de leur serment et les obligations qui en résultent s'opposent à ce qu'ils puissent conférer si la commission de sureté publique a d'autres pouvoirs que ceux mentionnés dans la délibération du conseil de régence du neuf de ce mois.

M. Stevens a déclaré ne pouvoir prendre part à la délibération, attendu que dès le principe, il a refusé son adhésion à la nomination par le conseil, d'une commission quelconque.

A la suite de cette déclaration, les 10 membres du conseil d'une opinion contraire déclarent de leur côté :

1° Que la mesure qu'ils vont prendre est motivée sur le rapport qui leur a été fait en séance par MM. le baron J. d'Hooghvorst, Vande Weyer, Rouppe et Gendebien et qui précède ; en second lieu, sur ce que M. le gouverneur a déclaré, il y a trois jours à une députation du conseil, qu'il considérait l'établissement de cette commission de sureté non seulement comme utile, mais comme très désirable, le tout pour les motifs déjà déduits au procès-verbal du 9 courant.

En troisième lieu, sur ce que dans les circonstances très graves où la ville se trouve sans communication immédiate avec le gouvernement, la loi suprême est le salut du public et par conséquent le maintien de la dynastie.

En quatrième lieu, que dans cette mesure ils ne voyaient rien de contraire à leur serment et à la fidélité qu'ils ont juré au Roi de laquelle ils protestent ici de nouveau.

Digitized by Google

Cette délibération du conseil de la régence déplut aux impatients. Elle ne satisfit pas mieux les partisans de la légalité, ni les adversaires de l'ordre établi.

Le 11 septembre, Stevens dut publier la note suivante pour la défendre:

Le *Belge* et le *Courrier des Pays-Bas* publiés hier soir, attaquent la régence de cette ville. En nommant, par la délibération du neuf septembre, les huit membres qui devaient composer le comité de sureté publique, elle aurait dénaturé leurs fonctions déjà fixées par les sections.

Nous devons avouer que nous ne concevons rien à cette accusation. Il est certain d'abord que, passé peu de jours, la régence de Bruxelles a voté une adresse au Roi pour faire parvenir à Sa Majesté le vœu qu'elle formait en faveur de la séparation du Nord et du Midi. Il était donc naturel que dans sa délibération du 9, elle se servît de ce mot *vœu* qu'elle avait précédemment employé. Quant aux *voies légales*, indiquées comme moyen de maintenir ce vœu, nous croyons que tout bon et paisible citoyen doit applaudir à ce qu'un corps public indique l'emploi des voies légales comme indispensable. En dehors de la légalité, il n'y a qu'anarchie et désordre. Tous les hommes qui ont quelque chose à conserver ou à perdre et qui sont les bons citoyens doivent vivement désirer que le bon ordre et la tranquillité ne soient pas troublés, applaudiront à cette sage réserve qui donnera la satisfaisante certitude que le bon ordre et la tranquillité ne seront pas troublés. »

Était-il bien nécessaire à ce moment de disculper et défendre le conseil de régence? Celui-ci n'existait plus. Comme le fait parfaitement remarquer (1) un des rares fonctionnaires de cette époque qui ait eu le courage de ses fonctions, le procureur du roi Schuermans : « Au choix fait par la régence et tombé sur MM. Rouppe, Gendebien, Vande Weyer, F. de Mérode, et F. Meeus, on peut attribuer le commencement d'une révolution qui succédait à l'insurrection. Ceux qui avaient conspiré contre le gouvernement étaient maintenant au pouvoir par eux ou par les leurs. »

L'opinion de Schuermans ne fut pas partagée par la population, ou du moins par cette minorité turbulente, dont l'au-

(1) Cf. JUSTE, *La Révolution belge*, t. II, p. 73.

Digitized by Google

dace irréfléchie terrorise toujours les majorités plus calmes, et moins disposées à descendre dans la rue. La *Commission de sûreté* lui parut suspecte : elle cherchait, — bien ridiculement parfois (1), — à sauvegarder le respect de la dynastie. Celle-ci était surtout attaquée par les émissaires étrangers qui se trouvaient à Bruxelles, et qui formaient la partie la plus turbulente de la population.

La commission de sûreté publique annihila le conseil de régence (2).

Elle disparut à son tour devant la *Réunion populaire*.

Comment était née cette influence nouvelle, cette *Réunion centrale* ou *populaire* qui devint bientôt le centre autour duquel gravitèrent les principaux fauteurs du désordre ?

Le 14 septembre, parvint à Bruxelles le discours adressé par le roi de Hollande aux membres des États-Généraux en session extraordinaire à la Haye. Dès le soir même, la *Commission de sûreté* convoqua à l'hôtel de ville, non l'organe légal de la commune, le conseil de régence, mais l'état-major de la garde bourgeoise et les délégués des sections de celle-ci. La séance eut lieu le 15, vers onze heures du matin, dans la salle Gothique de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Emmanuel d'Hooghvorst. L'ordre du jour portait : « Le discours du roi et la réponse à y faire. » Bientôt un tel désordre régna dans l'assemblée que celle-ci fut envahie et que la séance devint publique. Signe initial de toutes les révolutions, l'envahissement des assemblées par la foule !

Le comte Félix de Mérode proposa un projet d'adresse. M. Charles Rogier la trouva « molle et trop historique ». Après une vive discussion avec le marquis de Chasteleer et l'avocat Spinnael, il quitta l'hôtel de ville et se rendit à la Salle des beaux-arts, rue de Bavière, où, avec Ducpétiaux,

(1) Th. Juste rapporte (t. II, p. 82) la très grave résolution prise par ce comité pour décider qu'il ne fallait pas, au Théâtre Royal, envelopper d'un voile les armes du roi de Hollande, mais qu'il suffisait de les marier au drapeau brabançon !

(2) Cette commission ne se souvenait de l'existence du conseil de régence que pour lui confier l'exécution d'ordres arbitraires et illégaux : inviter, par exemple, le procureur du roi M. Schuermans à s'éloigner de Bruxelles.

Digitized by Google

Van Meenen, Niellon, Jottrand, Verboeckhoven, Jenneval, Camille de Smet, etc., il fonda un club patriotique sous le titre de: *Réunion centrale.* Ce club avait pour but — ce sont les expressions de Rogier lui-même — d'imprimer plus d'énergie à la commission de sûreté et de la faire sortir des voies diplomatiques (1). Le même soir (15 septembre), à sept heures, il y eut une réunion à l'hôtel de ville ; près de deux cents personnes y assistaient. Au projet d'adresse du comte de Mérode, fut substitué un projet modifié, plus énergique, plus long, auquel la commission de sûreté publique adhéra platoniquement (2).

La *Réunion centrale* se réunit d'abord à la Salle des beaux-arts, rue de Bavière, puis dans la Salle Saint-Georges. Le grand nombre d'étrangers qui la composaient engagea Rogier à refuser la présidence et à faire choisir Ducpétiaux. Mais ce président ne présida guère et Rogier fut l'âme de cette réunion. Il l'appela lui-même un Club patriotique (3); définition exacte, si on donne au mot *club* le sens que Garnier a si bien défini : « instrument de désordre aux mains de quelques ambitieux ». La *Réunion centrale* changea son nom en celui de *Réunion populaire.* L'esprit de plusieurs des membres entraîna cette assemblée dans la voie des clubs français, c'est-à-dire qu'elle devint une faction donnant des conseils d'abord, puis intimant des ordres et, enfin, usurpant tous les pouvoirs. Mais il faut le reconnaître : si les fonctionnaires du gouvernement, les membres du conseil de régence et des assemblées délibératives, consultatives et autres, n'avaient de zèle pour rien et étaient tout disposés à abandonner la direction de leur conduite aux événements et à l'opinion publique, les hommes qui constituaient la *Réunion populaire* avaient certain enthousiasme, une force de volonté, un but déterminé, précis et clair : le renversement de la dynastie.

Ce but fut poursuivi, avec une réelle énergie, de la manière propre à ces associations illégales qui marquent l'aurore de

(1) Cf. Discailles, t. I, p. 206.
(2) Cf. Juste, t. II, p. 80.
(3) Discailles, t. I, p. 206.

Digitized by Google

toutes les révolutions, et qui, nées d'un mécontentement partiel, provoquent les émeutes et dirigent les insurrections.

La *Réunion populaire* commença par demander, puis à prescrire au comité de sûreté : 1° d'organiser et d'armer la garde bourgeoise en élargissant les cadres ; 2° d'organiser des compagnies franches dans les campagnes ; 3° de choisir un chef pour les forces nationales ; 4° de faire rentrer les deniers publics et de s'en servir pour la cause nationale ; 5° de surveiller rigoureusement les postes et les agents qui étaient opposés au vœu national ; 6° de rappeler à Bruxelles les députés belges du moment que le principe de la séparation n'était pas consacré dans l'adresse au roi ; 7° d'appeler sous les drapeaux nationaux les militaires belges ; 8° de prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires au maintien du principe de la séparation, pour lequel, le club le lui rappelle, la commission de sûreté publique a été instituée.

Pendant ce temps, la commission de sûreté publique délibérait et envoyait deux de ses membres à la Haye : Nicolaï et Vleminckx, porteurs d'adresses aux députés restés en Hollande.

Le 16 septembre, le club devient plus pressant ; il fait la proposition formelle : 1° de saisir les fonds de la Banque et des receveurs, et 2° de surveiller l'entrée des voyageurs à Bruxelles. Le 17, il demande compte au comité des mesures qu'il a prises et se propose de prendre pour tranquilliser les esprits et repousser l'agression du gouvernement (1).

En vain, MM. Nicolaï et Vleminckx étant revenus de la Haye, la *Commission de sûreté* tente de résister à l'influence de la *Réunion populaire*. Il y eut bien une majorité hostile à celle-ci, mais la minorité donna sa démission et passa dans les rangs de la *Réunion populaire*. Dès ce moment, la *Commission de sûreté* est sans crédit, sans pouvoir : ses proclamations sont lacérées comme de simples discours royaux.

Dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 septembre, les Liégeois s'étaient avancés, d'un côté, vers Tervueren, de

(1) JUSTE, t. II, p. 84.

Digitized by Google

l'autre, vers Vilvorde. A Tervueren, ils prennent quatre chevaux appartenant à la gendarmerie. Près de Vilvorde, ils rencontrent et arrêtent une voiture publique (diligence) se rendant à Anvers. C'étaient de pauvres faits de guerre! La *Commission de sûreté* prit peur; le dimanche 19, elle lance une proclamation pour manifester son improbation formelle de l'acte désordonné qui vient d'avoir lieu; elle ordonne en même temps que les chevaux enlevés seront renvoyés sans délai et sous escorte au détachement de maréchaussée stationné à Tervueren, et elle décide en même temps qu'il sera écrit au prince Frédéric pour désavouer cette infraction et en annoncer la réparation. La proclamation se terminait par la menace d'appliquer les lois militaires (1). Cette proclamation fut brûlée. Les Liégeois envahirent l'hôtel de ville; Vandersmissen nous a raconté ce qui s'y passa.

Le 20 septembre, les derniers adhérents de la *Commission de sûreté* cherchaient à se réunir à l'hôtel de ville, quand des bandes armées les en chassèrent. Le 21, à cinq heures du matin, Vande Weyer dressait en ces termes l'acte de décès de la *Commission de sûreté :*

« La commission de sûreté se proposait de réunir les » notables de la ville de Bruxelles, afin de s'entourer des » lumières de tous les bons citoyens et de les consulter sur les » mesures à prendre dans l'intérêt de la ville. Les lettres de » convocation étaient préparées, lorsque les derniers événe- » ments ont paralysé son action. En conséquence, la commis- » sion de sûreté est dissoute. »

Ainsi finit la dernière des commissions ayant encore l'apparence d'une attache légale ou officielle.

Le parti de l'action entre en scène le 21 septembre : il ne s'agit plus d'émeutes, de révolte, ni de séparation administrative du Nord et du Midi, c'est la révolution qui s'annonce, la séparation politique complète qu'on réclame; c'est la chute de la dynastie.

A ce moment, il n'y a plus à Bruxelles d'autorité reconnue.

(1) DISCAILLES, *loc. cit.*, t I p. 207.

Digitized by Google

Un des chefs du mouvement, Charles Rogier, le constate : « Pas d'ombre de gouvernement provisoire, à mon grand embarras ! » (1)

Le 21 septembre, dès le matin, les chefs de l'insurrection, Rogier lui-même, avaient abandonné Bruxelles. La débâcle était générale. Un officier parlementaire du prince Frédéric de Nassau ne trouva dans tout Bruxelles, le 22 septembre, que quelques notables de la 3e section réunis en toute hâte par l'avocat Max Delfosse et Jolly (2). Les palais, le gouvernement provincial, l'hôtel de ville, tout était désert : triste et lamentable effondrement d'un gouvernement que ses fonctionnaires même abandonnaient (3) et d'un mouvement révolutionnaire dont les chefs désertaient les postes dont ils s'étaient emparés.

Cette situation prit fin le 24 septembre. Ce jour-là, un comité de gouvernement se forma sous le nom de *Commission administrative ;* il était composé de Charles Rogier, du baron d'Hooghvorst, de l'avocat Jolly, et avait comme secrétaires P. de Coppyn et J. Vander Linden. Le 25 septembre, celui-ci est nommé trésorier et remplacé par Nicolaï.

Le 26, le comité prend le nom de *Gouvernement provisoire* et s'adjoint le comte Félix de Mérode, A. Gendebien et J. Vande Weyer. Enfin, le 28, il se complète par la nomination de De Potter.

A mesure qu'on étudie les événements de 1830, on est tenté de se demander si la révolution belge ne fut pas surtout un divorce par consentement mutuel, déguisé de commun accord,

(1) Cf. Discailles, *loc. cit.*, t. I, p. 209.

(2) Cf. Juste, *Notice historique*, p. 24.

(3) De tous les fonctionnaires bruxellois, un seul resta en fonctions après 1830 ; ce fut le receveur communal, M. Antoine Vauthier : nommé en 1811, il resta en fonctions jusqu'en 1844. Cet homme d'une probité et d'une intégrité antiques put comparer les agissements des trois régimes. Des anciens conseillers communaux, nous ne retrouvons, après 1830, dans le nouveau conseil, que MM. Bourgeois, Hagemans père, Barthélemy, Dupré, Vander Elst et Van Volden de Lombeek.

Un ancien échevin, Huysman de Neufcourt, réélu, refusa ce nouveau mandat ; M. Kockaert fut nommé premier président de la cour de justice, poste qu'il n'occupa que durant quelques jours. Rouppe fut élu le 22 octobre 1830 et nommé immédiatement bourgmestre de Bruxelles.

Digitized by Google

sous la forme de divorce pour injure grave. Parfois, dans la vie judiciaire, on rencontre pareille situation : le devoir du juge, quand les parties sont unanimes à reconnaître l'injure alléguée, est de la constater et de prononcer le divorce, sans chercher à en approfondir la cause. De même, nous ne rechercherons, ni dans la filiation des événements, ni dans celle des idées, le secret de cette révolution soudaine.

Le 10 août, il importe de le rappeler, le peuple bruxellois s'associait avec plus d'entrain aux fêtes royales qu'il n'en mit à courir le 23 septembre aux barricades.

La révolution faite, aucune théorie nouvelle ne fut proclamée, aucun principe nouveau ne fut consacré. C'est que la révolution belge ne fut qu'un événement accidentel dont la conséquence dépassa, et de beaucoup, les espérances les plus optimistes de ceux qui, en 1829, rêvaient, comme but ultime, la séparation des provinces du Nord et du Midi. Peut-être un jour l'historien, sans oublier ce que le clergé catholique faisait pour rendre odieux un gouvernement dont il n'était pas le maître, pourra-t-il faire la part exacte du rôle des deux facteurs primordiaux de la révolution : l'asthénie gouvernementale constatée par des témoins irrécusables, et ce qu'un écrivain contemporain appelait récemment du mot si juste : l'anémie politique de la nation. Cet état d'âme, particulier aux nations prospères, détache le plus grand nombre des citoyens capables du souci de la chose publique. Tout le monde sent vaguement que la situation ne peut durer longtemps, qu'un changement doit survenir. Mais, le problème entrevu et posé, chacun se remet sur un autre du soin d'en trouver la solution. La prospérité matérielle fait prendre en dégoût les soucis de la politique. C'est le moment propice pour les coups d'État et pour les révolutions.

En 1830, on eût pu les tenter tous deux avec un égal succès.

La haute probité du roi Guillaume ne l'a pas voulu et la révolution a triomphé.

C^te^ OSWALD DE KERCHOVE DE DENTERGHEM.

Digitized by Google

LE NATURALISME LITTÉRAIRE[1]

DEUXIÈME LEÇON

Dès les premières pages de *La Cousine Bette*, d'Honoré de Balzac, nous pénétrons dans une atmosphère de réalité. Il ne s'agit plus de l'évocation d'un passé déjà lointain ou de personnages légendaires. Le livre date de 1846 : l'histoire contée commence en juillet 1838 ; son intérêt ne doit rien au prestige des époques disparues ; ce que l'on voit, dans les cinq premières lignes, c'est un gros homme, de taille moyenne, en uniforme de capitaine de la garde nationale, porté dans une de ces voitures nouvellement mises en circulation sur les places de Paris et nommées des *milords*, qui chemine rue de l'Université. Nous apprenons bientôt que ce capitaine appartient à la deuxième légion ; qu'il est décoré ; qu'à la manière dont il descend du milord, on devine un quinquagénaire ; qu'il s'appelle Crevel ; qu'il a été parfumeur ; qu'il se rend chez le baron Hulot d'Ervy, commissaire ordonnateur sous la république, ancien intendant général d'armée, et maintenant directeur d'une des plus importantes administrations du ministère de la guerre, conseiller d'État, grand officier de la Légion d'honneur, etc., etc. ; que s'il a mis son uniforme d'officier de la garde nationale, c'est qu'il se croit à son avantage sous cette tenue et qu'il s'en va faire une déclaration d'amour à la belle

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 novembre 1896.

Digitized by Google

Mme Hulot, la femme du baron. (Je respecte les expressions de Balzac.)

Remarquez la précision et l'abondance des détails, — j'en passe encore beaucoup qui font ressembler le récit à un des faits-divers de nos journaux. Nous en savons déjà plus long sur les particularités de la personnalité de M. Crevel au bout d'une page que sur Pyrrhus ou Thésée après toute une tragédie. Ce n'est pas un type général : c'est un individu, avec lequel un certain nombre d'individus de la même époque et de la même classe sociale peuvent avoir des traits de ressemblance, mais qui nous est présenté avec tous les caractères de *quelqu'un* de réel, ayant ses traits distinctifs, vu et connu, décrit d'après nature.

Tous les personnages de quelque importance sont analysés avec le même soin.

C'est ce baron Hulot d'Hervy, vieux beau de l'Empire, adoré de sa femme qu'il ruine indignement pour des drôlesses très jeunes, — si bien qu'il ne serait pas en situation de faire une dot à sa fille. Et comment, disgracié après Waterloo, inoccupé de 1818 à 1823, il s'est mis en service auprès des femmes avant que l'on n'eut besoin de ses talents pour la guerre d'Espagne, Balzac ne nous le laisse pas ignorer : cette influence des événements politiques sur le bonheur du ménage Hulot donne au récit une intensité de vraisemblance spéciale.

C'est Mme Hulot, la femme parfaitement belle, parfaitement vertueuse, « exactement folle » de son mari, et qui s'est fait une éducation, de jolie paysanne est devenue grande dame accomplie pour mériter la dignité d'épouse d'un tel homme.

C'est Bette, c'est-à-dire Lisbeth Fischer, la cousine de Mme Hulot, une fille de quarante-deux ans, maigre et brune paysanne des Vosges, aux sourcils épais, aux bras longs et forts, aux pieds épais, à la face *simiesque* — le mot y est déjà — avec un caractère dont la jalousie forme la base. Elle est prodigieusement jalouse surtout de sa cousine Adeline, la baronne, à la beauté de laquelle elle a été immolée par sa famille, — à qui, pour se venger, elle a un jour cherché à arra-

Digitized by Google

cher le nez, un vrai nez grec que les vieilles femmes admiraient. Les Hulot, qui l'ont fait venir à Paris, ont essayé de la dégrossir, de lui faire un sort, de la marier : mais elle est restée fille, chaste, satisfaite d'avoir assuré son existence en travaillant comme ouvrière passementière, aussi jalouse de son indépendance que du reste, se défiant des bienfaits par peur des humiliations, en garde même contre la mode qui lui semble un joug. Il faut lire la minutieuse exposition de ce caractère où tout se complète, même par ce surnom de *la chèvre*, qu'on a donné à Lisbeth dans la famille. On comprend le ressort que cette jalousie féroce va donner à la cousine Bette, restée fidèle à ses instincts originaires sous son vernis de Parisienne, quand elle découvrira que le jeune homme dont elle s'est éprise avec toute la passion de ceux qui se mettent à aimer trop tard, en aime une autre.

C'est la jolie et vicieuse Valérie Marneffe qui, croisée un jour par le baron Hulot en rentrant chez elle et flairant un amateur, se met tout de suite à sa fenêtre pour montrer où on la peut trouver ; dont la corruption, l'incurable nature de femme galante, sont notées avec une pénétrante minutie.

Et les autres...

A mesure qu'on avance dans la lecture, les renseignements s'accumulent sur les antécédents, les origines de tous, les circonstances qui ont pu former leurs caractères. Leurs façons de s'habiller ne sont point purement décoratives, mais rigoureusement mises en harmonie avec le reste. On a vu l'uniforme de Crevel révéler sa vanité de boutiquier retiré qui fait l'important ; combien en connaissons-nous, de ces Crevels amoureux du panache! Lisbeth est bien complétée par sa manie de plier les modes à ses fantaisies arriérées, de retravailler les robes et les chapeaux qu'on lui donne de façon à les rattacher aux modes impériales et aux anciens costumes lorrains; et comme les toilettes de la Marneffe révèlent tout de suite la femme d'aventures!

Les habitations avec leur mobilier aussi marquent la situation des habitants. Crevel, en retournant après des années d'absence chez M^me^ Hulot, fonde tout de suite des espérances

Digitized by Google

sur ses rideaux de soie déteints par le soleil et limés sur les plis par un long usage, sur son tapis d'où les couleurs ont disparu, sur ses meubles dédorés et dont la soie marbrée de taches est usée par bandes; il compte pour la séduire sur cette détresse dont il va lui révéler la cause, l'inconduite coûteuse du baron. Il lui jette à la figure, plus tard, « ce mot gêne vomi par toutes les lézardes de ces étoffes, par toutes ces misères qui épouvanteront les gendres. »

Le pâté de vieilles maisons délabrées et sombres de la rue du Doyenné est bien fait pour abriter le ménage Marneffe; c'est là que doit fleurir une fleur de vice comme Valérie, pour qu'un débauché de marque ait la surprise et le plaisir de l'y découvrir; les meubles de camelote, la saleté de la salle à manger, qui présente chez elle l'aspect nauséabond des salles à manger d'hôtel de province, la chambre de monsieur où tout traîne, où de vieilles chaussettes pendent sur des chaises de crin dont les fleurs sont dessinées par la poussière, la chambre de madame qui seule fait exception par son luxe professionnel à la dégradante incurie de l'appartement officiel, en disent long sur la situation du ménage; et aussi le dîner répugnant, le morceau de veau inondé d'eau rousse par la servante qui en a donné le jus à son amoureux, le plat de haricots, les cerises de rebut, les assiettes et les plats écornés, l'argenterie en maillechort, les carafes ternies qui ne sauvent pas la vilaine couleur du vin pris au litre chez le marchand du coin, si peu dignes de cette jolie femme joliment habillée et qui trahissent une misère sans dignité, l'insouciance de la femme et celle du mari pour la famille.

Dans ces milieux précis, détaillés, les personnages fictifs qu'on nous présente acquièrent une intensité de vie extraordinaire. Quand on lit *La Cousine Bette* à dix-sept ans, on se persuade que le baron Hulot et Crevel ont existé et que le général Hulot, frère du baron, a bien été créé comte de Farzheim par l'Empereur après la campagne de 1809.

Les puristes reprochent à Honoré de Balzac certaines négligences de rédaction; ils ont découvert dans son œuvre colossale, qui occupe tout un rayon de bibliothèque, un certain

Digitized by Google

nombre de phrases embarrassées, de tournures sans élégances, d'expressions sans goût ; ils font trop bon marché de ses pages saisissantes qui font voir les hommes et les choses de son imagination comme des choses et des hommes réels et qu'on n'oublie plus, auxquels on s'intéresse comme si on les avait rencontrés et connus ; ils ne tiennent pas compte de sa prodigieuse invention qui a exposé dans la *Comédie humaine* toute la vie et la manière d'être d'un monde.

Rapportons les trois œuvres dont nous venons d'esquisser les caractères aux trois époques, aux trois moments de la société qui les ont fait naître, et tâchons d'examiner comment elles y ont trouvé le terrain propice à leur développement, pourquoi de pareilles époques devaient donner lieu à des œuvres de ce genre.

L'esprit classique, dont la tragédie française fut l'expression la plus curieuse et la plus complète, dériva de la toute-puissance acquise par les rois lorsqu'ils eurent définitivement vaincu la féodalité et que la noblesse, abandonnant ses châteaux et sa vie d'autrefois, se fut installée à Paris, puis concentrée à Versailles pour y vivre de la vie de cour et obtenir de la faveur royale du roi les avantages qu'elle s'adjugeait naguère à la pointe de l'épée.

Les seigneurs féodaux s'étaient transformés en courtisans. Le Roi, qui pouvait dire : l'État c'est moi ! était devenu la source de tout honneur et de tout profit. Personne n'était resté assez fort pour lui résister, assez riche pour se passer de lui. Pour parvenir, désormais, il fallut *plaire*. Les grands, qui approchaient le Roi, avaient l'avantage de lui faire leur cour directement. Les seigneurs de moindre importance devaient s'efforcer de plaire aux grands, les bourgeois et petites gent de plaire à quelque seigneur favorisé. Une hiérarchie s'était établie ainsi dans la courtisanerie ; et de degré en degré, la faveur s'épandait en cascade, se divisait, tombant à gros bouillons sur ceux qui avaient la chance d'être à portée du maître

Digitized by Google

suprême, ruisselant encore abondamment sur ceux qui s'étageaient au-dessous, s'éparpillant jusqu'en bas sur la vile multitude des aspirants qui s'en disputait les gouttes.

La lutte pour l'existence prenait dans tout ce monde un aspect congru : elle s'adaptait à l'art de plaire. Les gens de lettres, à cause de l'agrément que leur talent pouvait procurer à un monde d'oisifs avides de distraction, furent en position d'avoir quelque part spéciale à la distribution des bonnes grâces. Mais la première condition d'en obtenir fut pour eux surtout d'être agréables aux gens de la cour et des salons qui pouvaient seuls les distribuer, de flatter leurs goûts, d'embrasser leurs manières de voir et leurs préjugés. Ils furent mis dans l'obligation de penser et d'écrire pour cette aristocratie de désœuvrés qu'on appelait alors les gens de bien, les honnêtes gens, la bonne compagnie, les gens de qualité, de se soumettre absolument à la tyrannie du bon usage (1).

Il y avait beau temps déjà que la noblesse partie pour guerroyer en Italie avec Charles VIII et Louis XII en avait rapporté, avec le regret de la joyeuse vie menée dans la péninsule et de son beau ciel bleu (2), une admiration immodérée pour l'antiquité et pour cette imitation de l'antiquité qui n'avait cessé de faire le fonds de l'art italien. Elle voulu avoir des palais, des tableaux, des statues comme elle en avait vu là-bas ; elle ramena ou fit venir d'au delà des Alpes des architectes et des artistes qui travaillèrent à la satisfaire. Sa passion s'étendit naturellement à la littérature de l'antiquité qui, retrouvée depuis peu, rayonnait d'un éclat tout nouveau ; la littérature nationale fut dédaignée, sacrifiée par ces nobles *amateurs*, — le mot est de Viollet-Leduc, — qui donnaient le ton aux écrivains comme aux artistes et qui cherchaient à se distinguer du commun. Ronsard avait conseillé d'étudier la bonne façon d'écrire dans les auteurs grecs et latins « plutôt

(1) Lire à ce sujet, dans les *Origines de la France contemporaine*, les chapitres consacrés à l'analyse de l'esprit classique dans le premier volume, *l'Ancien régime*.

(2) MICHELET, *Histoire de France : La Renaissance*.

Digitized by Google

« que dans toutes ces vieilles poésies françaises comme ron-
« deaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons et telles
« *autres épiceries*, qui corrompent le goût de notre langue et
« ne servent à rien sinon à porter témoignage de notre igno-
« rance ». Les poètes de la Pléiade, qui pensaient comme lui, s'attaquèrent à la langue même, cherchèrent à y introduire des mots artificiels faits de terminaisons françaises soudées à des racines latines ou grecques, comme si une langue viable pouvait être l'œuvre de quelques-uns, comme si elle ne devait pas s'élaborer lentement, à mesure des besoins inhérents à l'expression des idées, par un apport et une diffusion de mots et de tournures adoptés du consentement de tous.

Ce fut, dans les arts et dans les lettres, une véritable « mascarade à l'antique » (1), destinée à amuser la classe privilégiée et proscrivant la langue populaire qui avait sincèrement exprimé jusque-là les véritables sentiments, les véritables pensées de la race. Et le moindre défaut de la nouvelle tendance n'était pas l'habitude que l'on prenait d'étudier les auteurs plutôt que la réalité, de chercher la beauté et la vérité dans les livres du passé plutôt que dans l'observation du présent.

Ce ne fut pas une mode passagère, mais un mouvement qui allait durer deux siècles et demi, s'épanouir jusqu'à ses plus fâcheuses conséquences, mener la littérature au dernier degré du factice, exercer enfin, en généralisant avec les façons d'écrire des façons appropriées de penser, une influence terrible sur les choses de la Révolution de 89. Car l'esprit classique engendra à la fin du XVIII^e^ siècle l'étrange conception de l'homme et de la raison qui, traduite en lois constitutionnelles, aboutit, logiquement, à la Terreur.

Au vieux théâtre populaire et primesautier, à ses mystères, soties et moralités allait succéder le décent et majestueux théâtre de Corneille et de Racine ; à l'éloquence batailleuse et crapuleuse des prédicateurs de la Ligue, de ces franciscains comme le P. Boucher, qui ne se gênait pas pour traiter de teigneux S. M Henri III, par la grâce de Dieu roy de France,

(1) LETOURNEAU, *L'évolution littéraire*.

Digitized by Google

l'éloquence ordonnée et discrète des Bossuet, des Fénelon, des Bourdaloue, des Fléchier, morigénant les rois avec tant de respect. Toute la vieille poésie naïve, pittoresque, toute d'impressions, si bien parée de toutes les fleurs, si bien parfumée de l'odeur des belles campagnes de France, allait mourir; oui, la poésie nationale, si jolie encore dans Ronsard et ceux de la Pléiade, allait tourner en simples exercices de prosodie. Le pittoresque et la couleur des anciens narrateurs, des *Testaments* de Villon, de *Gargantua* et de *Pantagruel* allait s'effacer sous les fades descriptions, sous les poncifs du *Télémaque*. Au lieu de choses comme l'éblouissante algarade de Frère Jehan avec les soldats de Picrochole dans le clos de l'Abbaye de Seuillé, on allait avoir l'onde éternellement *pure*, la brise inévitablement *légère*, le zéphire implacablement *doux*, les prairies réglementairement *émaillées* de fleurs et les troupeaux *bondissant* en vertu d'une loi impitoyable sur l'herbe inaltérablement *fraîche*.

Pendant ces deux siècles et demi, la nature allait être ainsi condensée en quelques inviolables formules; à peine si quelques audacieux comme La Fontaine oseraient y faire encore de vagues allusions; de tous les personnages de Molière, hors de ses conceptions mythologiques et allégoriques, c'est à peine s'il y en a un qui en parle :

La campagne, à présent, n'est pas beaucoup fleurie,

dit Cléante à Orgon qui revient de voyage.

Les gens de cour se piquant de convenance, on allait tout raffiner, se scandaliser de tout. Malherbe, qui a le plus contribué à fonder l'école classique et à lui imposer sa loi:

Enfin Malherbe vint....

y passera aussi; on lui reprochera ses rois « mangés des vers » dans leurs tombeaux et sa mort qui « se bouche les oreilles ». Relisez, si vous les avez oubliés, les adorables contes de Charles Perrault, ces petits chefs-d'œuvre de l'esprit français, où l'imagination et la poésie s'accommodent si bien avec la vivacité du récit, la grâce la plus accomplie, où les tableaux de féerie les plus chatoyants sont évoqués en une seule phrase

Digitized by Google

alerte, où le rêve est si bien fixé dans un vêtement littéraire qui permet de le saisir sans le froisser. Eh bien! ces contes, on ose les trouver grossiers parce qu'on y voit de petites gens que les honnêtes gens n'aiment pas à rencontrer et qui n'ont pas accès dans les salons : des bûcherons qui ont trop d'enfants et qui ont faim, une paysanne avec une aune de boudin au bout du nez; parce qu'on y voit des personnages aussi choquants que les Suisses au nez bourgeonné de la *Belle au Bois dormant* et la jeune personne qui vomit des vipères et des crapauds quand elle parle. Mme de Sévigné abhorrait cette aune de boudin.

Les salons n'admettent rien de bas, ni de déplaisant. Pour bien se distinguer du commun, le beau monde feint d'ignorer et en arrive bientôt à ignorer effectivement tout ce qui intéresse le commun : le genre de vie, les travaux, les peines des paysans, des artisans, des boutiquiers, de tout ce qui exerce un métier, une profession, un commerce.

Travailler, c'est déroger! Un homme de qualité et de bon ton doit ignorer le langage même de ceux qui travaillent. Qu'a-t-il besoin de connaître les mots dont un forgeron, un savetier, un laboureur désignent leurs outils et les opérations qui leur font gagner leur vie? Tout cela étant de mauvais goût dans sa bouche doit être de mauvais goût aussi dans les livres qu'il daigne lire, dans les pièces qu'il daigne voir, dans les discours qu'il daigne écouter. D'ailleurs, les gens de qualité, remarque Mascarille, savent tout sans avoir rien appris. Du moins, ils sont censés savoir tout. Il serait dangereux pour l'écrivain crotté qui attend d'eux sa pension, de leur parler de choses que leur omniscience ignore et au moyen de mots dont ils seraient exposés à demander l'explication. Dieu sait si l'aplatissement du pauvre diable est complet à une époque où Jean-Louis Guez de Balzac, ce Malherbe de la prose pour faire l'aimable, écrit à Mme de Rambouillet que ni la grêle, ni les mauvaises récoltes, ni la misère de l'année ne le touchent, que jamais même l'année ne lui fut meilleure à cause des attentions qu'elle a eues pour lui.

Donc, pour être agréable, on n'emploiera plus de mots diffi-

Digitized by Google

ciles à comprendre, plus de termes scientifiques, techniques, spéciaux, de même qu'on renoncera aux mots vulgaires, populaires ou bas, à ceux qui désignent trop directement les choses du ménage, de la famille, de la vie courante qu'est censé ignorer le beau monde en représentation à la cour. Quand on sera forcé de faire allusion à toutes ces choses, ce sera par des périphrases savantes qui permettront de n'en pas rougir, qui tourneront autour de l'idée vulgaire sans y salir leurs belles robes. Ainsi, sauf chez quelques écrivains d'une personnalité puissante, comme La Fontaine et La Bruyère, Voltaire et Diderot plus tard, le mot propre va tomber en désuétude; le terme général sera seul toléré; le style ne pourra plus exprimer les choses que d'une manière approximative.

Oh! sans doute ce style produit d'admirables choses, merveilleusement adaptées surtout à cet état social. On a remarqué le génie avec lequel Molière a su « tirer de l'agrément de ce sale cuistre de Tartufe », a su rendre amusants George Dandin trompé par sa femme, Géronte battu par son valet, Arnolphe dupé par sa pupille, Harpagon volé par son fils, tous sujets douloureux et cruels. C'est le génie du temps. Tous ces gens de cour pour qui travaillent les littérateurs parlent et écrivent très bien, comme le montrent les lettres, les mémoires, les écrits qu'ils ont laissés; et les grands écrivains qui sont leurs contemporins, Molière, Corneille, Raeine, La Bruyère, Bossuet, Pascal, La Fontaine, Boileau, Mme de Sévigné, La Rochefoucauld, ne font que raffiner leur manière, en restant dans le ton qu'ils en prennent.

Cette littérature est supérieure par l'élégance, l'ordonnance, la propriété des termes, le respect qu'elle affecte pour le lecteur et l'auditeur. Mais voici le défaut : « Il n'y a place dans cette langue que pour une portion de la vérité. » Et cette portion de la vérité arrivera à être insensiblement prise pour la vérité tout entière. La littérature « ignore la province, la « campagne, la bourgeoisie, la boutique, l'armée, le soldat, le « clergé, le couvent. Tout cela y reste vague ou y devient faux. Dans tous ces grands maîtres de la période classique, on ne trouve « rien sur les droits féodaux, la justice seigneuriale, le

Digitized by Google

« recrutement, la vie monastique, les douanes, corporations, « maîtrises, dîme, corvée », sur la vie enfin de la plus grande partie de la nation et en particulier sur ce qui, dans cette vie, provoquera la Révolution

La littérature se meut dans un monde artificiel et cherche en vain à en sortir. Lorsqu'elle se jette, au XVIII^e siècle, dans la mode de la sensibilité, elle ne fait que tomber dans une nouvelle affectation ; et la nature dans laquelle elle cherche à se retremper avec Rousseau, est aussi une nature fausse, une nature de parc trop bien tenu, pleine d'arbres trop bien taillés, de ruisseaux trop clairs et de moutons trop blancs. Cela est faux comme les habits de gros drap et les robes à la paysanne dont le beau monde s'affuble pour avoir l'air d'aimer la vie simple. On ne change point en un jour des façons d'écrire et de penser séculaires !

L'acquis scientifique du siècle même, qui est considérable, ne détruit pas l'habitude prise de tout rapporter au bon sens naturel, de voir dans la raison un souverain juge. Les maîtres du XVIII^e siècle, Voltaire, Fontenelle, Montesquieu, Rousseau, qui sont des savants, qui connaissent à peu près tout ce qu'on a découvert de leur temps, ne s'affranchissent pas de cette illusion que chacun a de pouvoir tout juger avec ses lumières naturelles. Leur grande erreur est la conception d'un homme théorique, auquel ils assimilent tous les hommes réels. Cet homme théorique agit, dans leur imagination, conformément aux lois de la raison et en pleine possession de lui-même ; et ils sont persuadés que les hommes de chair agiront en toute circonstance comme ce fantôme.

C'est ainsi qu'un beau jour les législateurs nourris de l'esprit classique concevront, pour leur mannequin humain, une constitution et des lois édifiées sans égard pour toutes les lois et coutumes antérieures, pour tout ce qu'il pouvait y avoir de bon, d'utile, d'approprié aux besoins généraux dans l'ancienne législation, pour les plis pris, les habitudes séculaires, pour tout ce qui, dans la nature humaine, résiste aux changements trop brusques et à l'oppression même quand elle vise à notre bonheur. Quand ils rencontreront des résistances, ils s'étonne-

Digitized by Google

ront, ne pourront concevoir qu'elles soient dues aux défauts de leur système de lois, accuseront la perversité de l'homme réel parce qu'il ne ressemblera pas à l'homme de leurs rêves, et feront couper une infinité de têtes pour prouver qu'il a tort!

L'esprit classique par son évolution naturelle avait amené cette conséquence. Nous l'avons vu: Voltaire lui-même malgré sa science et sa lucidité, n'avait pas vu plus clair dans la nature humaine que les autres. Ses tragédies en font foi; la différence des hommes séparés par un long écoulement de siècles, des races séparées par de vastes espaces terrestres lui échappait. Son Mahomet était accommodé aux bienséances comme n'importe quel gentilhomme de France. Le sentiment historique lui manquait. Diderot seul avait fait vivre des personnages réels dans son étonnant *Neveu de Rameau*, sa *Religieuse*, son *Histoire de Mme de la Pommeraye et du marquis des Arcis;* il avait été en cela le précurseur du naturalisme, avec Rousseau dans ses douloureuses *Confessions*. Mais autour d'eux, l'esprit classique en était arrivé à son dernier stade. L'observation n'occupait plus aucune place dans la conception littéraire. Les livres étaient pleins de paysans, de barbares, de sauvages, raisonnant avec une parfaite élégance sur les matières les plus abstraites et tranchant, avec leur fameux bon sens, les questions sociales les plus enchevêtrées. La phraséologie venait à bout de tout. On étudiait l'homme dans les tragédies. On prenait pour modèle dans l'existence les personnages du théâtre et des romans : « On s'était fait une langue de convention, « un style académique, une mythologie de parade, une versi- « fication factice, un vocabulaire vérifié, approuvé, extrait de « bons auteurs... C'est alors que l'on vit régner ce style into- « lérable dont la fin du XVIIIe siècle et le commencement de « celui-ci ont été infestés, espèce de jargon dans lequel une « rime attendait une rime prévue, où l'on n'osait nommer une « chose par son nom, où l'on désignait un canon par une péri- « phrase, où la mer s'appelait Amphitrite, où la pensée em- « prisonnée n'avait plus ni accent, ni vérité, ni vie (1)... »

On a vu ce qu'il en résulta.

(1) *Philosophie de l'art.*

Digitized by Google

L'époque romantique commença vers 1815. La Révolution avait abrogé l'Ancien Régime, anéanti l'importance de ce monde de privilégiés pour lequel les écrivains polissaient leur style et qui leur fournissait les modèles de leurs personnages. Avec les institutions établies ou consolidées par l'Empire, un monde nouveau, un ordre social basé sur l'égalité et sur la récompense de l'énergie et de la valeur individuelles — la première consacrée dans le Code civil, la seconde caractérisée par l'exemple de ce petit lieutenant corse devenu César — étaient nés. L'activité et l'intrigue avaient pris de nouvelles directions. Il ne s'agissait plus seulement de plaire et d'obtenir des faveurs, mais de lutter, de jouer des coudes pour parvenir. Tous les moyens étaient bons et toutes les ambitions étaient permises à chacun.

L'écrivain n'était plus l'amuseur des salons. Il s'adressait au public, à cette masse de gens de toutes conditions qu'il dédaignait autrefois, dont il devait maintenant satisfaire les aspirations. La science était devenue indépendante de la religion ; elle s'était répandue par ses applications nouvelles avec les progrès de l'industrie débarrassée des entraves des anciennes réglementations corporatives, par les progrès et le développement de l'instruction.

Les voyages étaient devenus plus faciles, plus nombreux ; l'aisance s'étant répandue, ils n'étaient plus réservés à quelques-uns ; la curiosité de connaître les choses étrangères avait augmenté avec la curiosité scientifique ; et les soldats de ces armées qui avaient tant couru le monde, qui avaient vu les Pyramides, le Kremlin, la belle Italie, l'Allemagne romantique, l'Espagne passionnée, la Hollande sortie des eaux, avaient répandu dans la masse de la nation le goût d'entendre parler des pays curieux qu'ils avaient parcourus. On devine les poèmes fantastiques que devaient être, dans la bouche de ces vétérans, les récits de leurs campagnes faits à des auditoires aussi naïfs que bienveillants auxquels ils découvraient le monde. Il y avait désormais dans le moindre village un barde de l'inconnu, de l'exotique attrayant. La nation s'ouvrait aux idées de l'étranger; ceux qui ne pouvaient voyager

Digitized by Google

voulaient connaître au moins les livres des peuples qu'ils auraient voulu visiter : et ces livres n'étaient pas moins nouveaux, pas moins étonnants pour eux que les pays mêmes d'où ils venaient.

Quelle impression devaient produire Shakspere, Byron, Walter Scott, Gœthe, sur des lecteurs qui ne connaissaient que les classiques français et qui aspiraient à connaître autre chose! Bien plus nouveau que le monde vu par les voyageurs, le monde des idées, des philosophies se découvrait devant eux. Ils comprenaient qu'un peuple ne peut vivre sur son seul fonds intellectuel, que le fonds des autres peuples peut lui procurer une multitude de jouissances. Tous les trésors des littératures étrangères leur étaient révélés en une fois. Rappelez-vous le ravissement du jeune homme qui n'a lu que les livres du collège et auquel on ouvre un beau jour une bibliothèque fournie de tous les chefs-d'œuvre de l'esprit humain; telle devait être l'ivresse du public français à ce moment de son évolution intellectuelle. Et à côté de l'afflux des idées étrangères, un autre afflux d'idées se produisait, dû aux progrès de la science affranchie qui fondait l'histoire sur les documents exhumés, ressuscitait les religions, les sociétés, les philosophies éteintes, faisait resplendir l'infinie variété des manifestations de la vie à travers l'espace et à travers le temps.

De même que le pollen apporté de loin par les vents vient féconder plus vigoureusement les fleurs, tous les germes des idées du dehors et du passé venaient féconder la littérature française, lui donner de nouveaux et solides rejetons; de l'Allemagne, de l'Angleterre surtout, la pollinisation se propageait et allait produire le croisement que fut le romantisme.

Il fut caractérisé d'abord par le goût de l'exotisme et du pittoresque et par le débordement de l'imagination.

On n'avait rien vu depuis deux siècles, hors des salons et des parcs. La satiété en était venue. On regarda avec le plus d'avidité ce qu'il y avait de plus étrange, de plus extraordinaire dans les formes, de plus riche dans les couleurs. Par réaction contre la régularité d'antan, on se passionna pour l'irrégularité; par horreur de la mesure on s'éprit du déme-

Digitized by Google

suré; par dégoût des lignes horizontales et symétriques de l'architecture classique, on s'éprit des lignes verticales, des irrégularités et des courbes de l'architecture gothique et de l'architecture mauresque; on adora l'Orient, le Moyen Age: pour s'affranchir d'un coup de la tyrannie du bon goût, on donna tête baissée dans le difforme, l'horrible, le macabre; on sauta des salons dans les cimetières, des bergers et des bergères aux sorcières et aux spectres; on se plût à hérisser la littérature de potences et de piloris.

Tous les héros de la période classique ressemblaient au courtisan de Versailles si bien soumis au bel usage; on prit pour héros des ouvrages nouveaux l'antithèse du courtisan, l'homme qui ne demande rien à personne, qui entend parvenir par sa seule énergie, qui s'affranchit de tous les préjugés, de toutes les traditions, de toutes les croyances, qui veut que le bonheur et la connaissance n'aient pas pour lui de limites (1).

C'est ce personnage caractéristique, *l'Enfant du siècle*, dont Faust, Werther, Manfred, René sont les prototypes et dont on retrouve la monnaie dans toutes les conceptions littéraires de l'époque: « cœur inassouvi, vaguement inquiet, incurablement malheureux, trop sensible, trop atteint par les petits maux... que les plaisirs et les joies de ce monde ne peuvent satisfaire..., malheureux de ne pas trouver l'au-delà qu'il convoite et ce *je ne sais quoi* qu'il n'a pas. »

Le romantisme réagit surtout contre l'esprit classique en reconstituant la langue anémiée, en faisant rentrer dans le domaine littéraire la foule des choses innommées en français depuis deux siècles. C'est ce qui a permis à M. Émile Zola de l'appeler avec l'outrance pittoresque qui lui est familière « une émeute de rhétoriciens. »

Il s'insurgea contre toutes les règles et les conventions que le prétendu bon ton et la routine classique avaient imposées et rendues de plus en plus étroites. C'était la besogne urgente du moment: la langue classique ne permettait plus d'exprimer toutes les idées, tous les sentiments qui débordaient. Il brisa,

(1) *Littérature anglaise*, vol. IV, et *Philosophie de l'art*, vol. I.

Digitized by Google

refondit, élargit les moules et les formes littéraires classiques, rappela de l'exil les mots proscrits, les vieux mots spontanés, expressifs, colorés, populaires, spéciaux qui donnent à la langue sa richesse. C'est pour des mots nouveaux et d'innocentes audaces de langage que se livrèrent les grandes batailles romantiques.

Théophile Gautier rappelle, dans son *Histoire du romantisme*, que des passages comme :

Est-il minuit ? Minuit bientôt...

dans *Hernani*, soulevaient des tempêtes. Le drame de Hugo fut surtout, on l'a dit, une protestation contre les trois unités, contre la gravité tragique, contre la barrière arbitrairement posée entre la comédie et la tragédie. On a vu plus haut où va, dans *Ruy Blas*, sa richesse d'expression et de description. Mais le romantisme s'enivre de cette richesse, se grise de la forme : le plaisir d'exprimer librement, richement ce qu'on n'a plus exprimé depuis si longtemps lui est si vif, qu'il décrit pour le plaisir de décrire, d'assortir des mots voyants et sonores. Le milieu où agissent ses personnages et qu'il va choisir dans le lointain ou dans le passé est surtout, pour lui, un beau décor qu'il s'agit de faire valoir, un prétexte à exhibition de costumes pittoresques. La passion du décor est excessive chez les romantiques. Elle leur ferme les yeux à la réalité.

On trouve des révélations bien piquantes à cet égard dans cette *Histoire du romantisme* où Gautier nous décrit un des cénacles de jeunes gens d'où la nouvelle école a pris son essor. Tous s'efforcent d'être autre chose qu'ils ne sont. Ils portent volontiers des noms extraordinaires, accommodent les leurs au besoin pour leur donner un aspect étonnant. On s'appelle Jehan du Seigneur, Augustus Mac-Heat (Maquet), Philothée O'Neddy, Napoléon Tom, Joseph Bouchardy, Petrus Borel. Le rêve est d'avoir un air étrange ou étranger. Tous ces jeunes gens ont de leur beauté, de leur aspect extérieur, de leurs barbes, (porter la barbe est alors une nouveauté hardie) une préocupation qui nous paraît puérile mais qui reflète bien leur souci exclusif de la forme.

Digitized by Google

Il est de mode, dans tout ce monde, « d'être pâle, livide, « verdâtre, un peu cadavéreux s'il est possible : cela donne « l'air fatal, byronien ; Petrus Borel avait des yeux d'Aben- « cérage pensant à Grenade » ! Ce qui le distinguait, « c'est « qu'il n'était pas contemporain... Il semblait toujours venir « du fond du passé... Le croire Français, né de ce siècle, eût « été difficile. Espagnol, Arabe, Italien du XVe siècle, à la « bonne heure! »

Bouchardy « semblait né au bord de l'Indus ou du Gange, « tant il était basané... Ses mouvements rappelaient ceux d'une « panthère de Java .. Il ne lui manquait que d'être vêtu de « mousseline blanche, coiffé d'un turban de cachemire enroulé « et de porter un anneau de diamant à la narine pour avoir « tout à fait l'air d'un maharajah de Lahore ».

Jules Vabre, aimant Shakspere par-dessus tout, « s'était « fait une âme anglaise, un cerveau anglais, ne buvait plus « que du stout, de l'extra-stout ».

Célestin Nanteuil, le graveur, étant blond, « avait l'air d'un « de ces longs anges thuriféraires ou joueurs de sambucque « qui habitent les pignons des cathédrales ».

Les costumes étaient assortis aux visages. On portait en guise de gilets des pourpoints de velours noir emboîtant exactement la poitrine et se laçant par derrière! Théophile Gautier décrit complaisamment l'accoutrement qu'il portait lui-même à la première d'*Hernani :* un pourpoint rouge cerise, dans la forme des pourpoints Valois, busqué en pointe sur le ventre et formant arête dans le milieu, lui tenait lieu de gilet. Un pantalon vert d'eau très clair à bandes noires, un habit à revers de velours et un pardessus gris doublé de satin vert complétaient le costume et contribuaient à exprimer son horreur pour les teintes neutres bourgeoises.

L'absence de linge visible était obligatoire pour tous. Le col de chemise était le symbole de l'épicier, du bourgeois, du philistin odieux. On ne passait qu'à Victor Hugo son petit col blanc rabattu. Mais c'était Hugo!

Le Sâr Peladan et M. Oscar Wilde n'ont rien inventé.

Ceux qui n'étaient pas assez riches pour se payer des

Digitized by Google

costumes sensationnels tâchaient de sortir de l'ordinaire en laissant pousser leurs tignasses ou en se couvrant d'un chapeau de brigand calabrais.

On ne faisait pas seulement de la couleur locale : on en mangeait! La bande se réunissait chez le Napolitain Graziano, au *Petit moulin rouge*, avenue de la Grande-Armée. Elle se bourrait de stufato, de tagliarini, de gnocchi et autres macaronis; elle buvait à la ronde dans un crâne humain!

On aperçoit là l'excès de la réaction : l'antipathie des romantiques pour leur siècle, leur pays, leur milieu naturel, pour le bourgeois symbolisé pour eux dans la grotesque figure de Joseph Prudhomme. A force de regarder au loin et en arrière, ils ne voient pas ce qu'il peut y avoir d'intéressant autour d'eux. Ils n'aiment pas les villes, les rues, les horizons, le climat où ils vivent. Ils ne voient pas, comme le remarque M. Émile Zola, la grandeur des temps modernes, les merveilles que le siècle accomplit autour d'eux. Au carnaval antique des classiques, ils substituent un autre carnaval. Gœthe les compare à des gens qui se déguiseraient en Turcs toute l'année (1). Ils ont établi eux aussi des formules du beau, et dans ces formules, il n'y a pas de place pour nos mœurs, nos arts, nos sciences.

Les sciences surtout, auxquelles ils doivent tant, deviennent leurs bêtes noires; ils n'en voient que les applications qui, comme les manufactures et les usines, l'industrie en général, n'entrent pas dans leur esthétique. D'ailleurs, elle gêne l'essor de leur imagination exaltée. De ce qu'elle ne donne pas à l'enfant du siècle tout ce qu'il rêve, il conclut qu'elle ne donne rien à l humanité : toujours comme le gamin gâté qui pleure parce qu'on ne peut pas lui donner la lune. Tout au plus admettent-ils les sciences occultes, par égard pour les mages de la Chaldée « et parce qu'elles répondent à leurs aspira- « tions vers les siècles morts et les pays lointains (2). » Aussi regrettent-ils toujours les diligences, les postillons, les voitures versées, les auberges, le bon vieux temps et auront-ils

(1) *Conversations avec Eckermann*, vol. I.
(2) Zola, *Documents littéraires*.

Digitized by Google

en exécration les chemins de fer et le télégraphe qui ne servent, selon eux, qu'à gâter les paysages. Cette manie est encore vivace.

La philosophie et la psychologie du romantisme, d'autre part, sont enfantines. Elles s'étalent dans l'espèce de manifeste que Victor Hugo donna pour préface à son drame *Cromwell*. Cette préface fut le crédo du romantisme. « Elle rayonnait à « nos yeux, écrit Théophile Gautier, comme les tables de la « loi sur le Sinaï et ses arguments nous semblaient sans répli. « que... La Bible chez les protestants, le Coran parmi les maho- « métans ne sont pas l'objet d'une plus profonde vénération ». Il ne s'agit donc pas d'un document de mince importance !

Hugo y décrit les trois âges littéraires de l'humanité. D'abord, les temps primitifs : l'homme touche encore de si près à Dieu que toutes ses méditations sont des extases, tous ses rêves des visions ! La vie patriarcale se déroule idéalement. L'homme est jeune et lyrique... l'ode est toute sa poésie. De là, la Genèse.

Puis la société devient théocratique et la poésie épique : et Homère se montre. Cette transition est assez mal expliquée.

Enfin le christianisme apparaît et avec lui l'idée de la seconde vie. Le christianisme sépare le souffle de la matière, met un abime entre l'âme et le corps. Il donne naissance à un sentiment nouveau : la mélancolie. Sous son influence, la poésie va sentir que le laid existe à côté du beau, le difforme près du gracieux, le grotesque au revers du sublime. Elle va mêler la comédie à la tragédie ; Sganarelle va gambader autour de Don Juan, Méphistophélès autour de Faust. Hugo découvre que le grotesque a traversé en naissant la littérature latine, y a coloré Perse, Pétrone, Juvénal et laissé *l'Ane d'or* d'Apulée, qu'il a créé l'architecture du moyen âge, fait Cervantès et Rabelais, qu'on le trouve chez Dante et Rubens, qu'il se fond harmonieusement avec le sublime dans Shakspere pour produire le drame, expression des temps modernes.

Cette préface de *Cromwell* est bien curieuse à relire aujourd'hui, pour quiconque connaît un peu l'histoire des littératures primitives et a pris la peine de se mettre sommairement au

Digitized by Google

courant des phénomènes de l'évolution humaine. Elle accuse une royale ignorance. On a peine à y trouver une idée qui tienne encore debout ; et la splendeur de la forme, car c'est une admirable page d'*écriture*, comme on dit aujourd'hui, contraste étrangement avec la pauvreté du fond. Jamais on ne s'est plus payé de mots que dans cette prodigieuse dissertation ; témoin ce grotesque, cité ci-dessus, qui naît dans l'antiquité et agit dans le domaine des lettres comme un dieu difforme et fécondant, en vertu d'on ne sait quel mystérieux pouvoir. Une simple image, une conception toute poétique suffit ainsi pour tout expliquer. Le romantisme raisonne au moyen de semblables conceptions. Une idée qui prête à de beaux développements littéraires lui paraît toujours inattaquable.

Pour Victor Hugo, dans la poésie nouvelle dont Shakspere a donné le premier l'expression complète (et il croit de bonne fois qu'il se rattache de bien près à Shakspere), tandis que le sublime représente l'âme épurée par la morale chrétienne, le grotesque jouera le rôle de la bête humaine avec tous ses défauts ; mais le grotesque sera surtout un repoussoir du sublime et son emploi un « procédé littéraire ». L'effet sera cherché par les antithèses les plus factices. On en a vu quelques exemples dans *Ruy Blas :* on en voit bien d'autres dans *Notre-Dame de Paris*. Quasimodo, l'incomparablement laid, amoureux de la Esméralda, l'incomparablement belle ; les sentiments si nobles du même Quasimodo dans le corps le plus affreux ; le goût de ce sourd pour la musique des cloches ; le beau capitaine Phœbus si indifférent pour la Bohémienne qui l'aime avec tant d'abandon ; Claude Frollo incurablement épris de la Esméralda qui ne peut pas le souffrir ; un amour de damné chez un prêtre de mœurs jusque là irréprochables ; l'apparition de maître Jacques Coppenolle, le bourgeois flamand sans gêne, en blouse de cuir sur l'estrade des dignitaires gourmés et chamarrés ; la Sachette qui offre le spectacle de l'amour maternel le plus sublime chez une prostituée, qui devient une sainte après qu'on lui a volé sa fille, qui exècre du fond de son trou cette fille qu'elle ne reconnaît pas et entre en fureur cha-

Digitized by Google

que fois qu'elle la voit passer devant ses yeux : Jehan Frollo, ce polisson fieffé, si inoffensif en comparaison de son frère Claude, l'homme vertueux ; autant d'antithèses !

Et ailleurs, voyez la passion de l'infâme Lucrèce Borgia pour son Gennaro ! Et celle de Marion Delorme, la courtisane éhontée, pour le candide Didier ; et Jean Valjean, forçat sublime ; et Hernani, bandit gentleman ; et le sacrifice d'Hernani et de Dona Sol à l'amour glacé du vieux Ruy Gomez ; antithèses, symboles, abstractions !

Mais on ne fait avec de tels personnages que des romans et un théâtre de marionnettes. L'appréciation est de Gœthe, rapportée par Eckermann. *Notre-Dame de Paris* est, dit-il, le livre le plus affreux qui ait jamais été écrit. « Il n'y a là ni nature, « ni vérité... les personnages principaux sont de misérables « marionnettes, que l'auteur manie à son caprice, auxquelles il « fait faire les contorsions et les grimaces nécessaires aux effets « qu'il veut produire. » L'appréciation est particulièrement piquante de la part d'un homme qui s'y connaissait aussi bien en abstractions. Émile Zola, de son côté, fait observer (1) que le héros de *Ruy Blas*, de ce drame qu'on a appelé un envolement dans l'idéal, n'est qu'un vulgaire chevalier d'industrie et qui dans la vie réelle passerait en cour d'assises ; ne le voit-on pas entrer dans une tromperie indigne, voler un nom, abuser et perdre la femme qu'il prétend aimer, et se conduire comme le dernier des filous ?...

Une critique impartiale du Romantisme ne doit pourtant pas diminuer son œuvre accomplie, qui, malgré ses faiblesses, a été considérable. La réfection de la langue, qu'il avait trouvée dans un si triste état d'épuisement élégant, qu'il a régénérée et rendue propre à exprimer les idées modernes, était une tâche suffisante pour une génération d'écrivains. La recherche de nouvelles formes, de nouveaux modes d'expression s'imposait d'abord à la littérature de ce siècle ; l'on n'a plus trouvé grand'chose de bon, d'utile dans ce domaine depuis la Renaissance à laquelle ils ont présidé. Il ne faut pas faire sonner trop

(1) *Le roman expérimental.*

Digitized by Google

fièrement les petites pièces de monnaie qu'on a ajoutées au trésor légué par eux et où nous puisons tous les jours à pleines mains; Victor Hugo a été un prodigieux littérateur. Tous ceux qui ont écrit depuis son règne ont « trempé leur plume dans son encrier ». On ne peut juger les romantiques sans comparer l'état dans lequel ils ont trouvé la littérature française à l'état dans lequel ils l'ont livrée à leurs successeurs.

Quiconque est doué du sens littéraire leur gardera une profonde reconnaissance du plaisir que lui ont procuré, au sortir de l'éducation classique, leurs œuvres hautes en couleurs, d'allure si indépendante, de dehors si originaux. Leurs défauts ont été ceux de la jeunesse. Ils ont osé ce qu'on n'avait plus osé depuis plus de deux siècles : dire sans détours ce qu'ils prenaient pour la vérité, faire ouvertement la guerre à la routine et aux préjugés; ils ont ménagé la transition indispensable du passé au présent. Ils ont ouvert la voie à de plus grandes audaces en montrant « qu'en dehors des confessions officielles il y a des « vérités, en dehors des conditions respectées des grandeurs, « en dehors des situations régulières des vertus, par delà les « dogmes une foi (1). »

EDMOND CATTIER.

(1) *Littérature anglaise.*

Digitized by Google

GUSTAVE FRÉDÉRIX

1834-1894

Ce doit être chose délicate à traiter, le portrait d'un écrivain qui vécut dans un monde dont soi-même on est resté à l'écart. Surtout si ce monde est le plus en vue, le plus séduisant de tous, l'aristocratie intellectuelle d'une époque, la société des illustrations contemporaines. Il existe pourtant d'autres liens entre les hommes que ces fréquentations communes, ces rencontres régulières dans les mêmes lieux : bureaux de rédaction, théâtres, concerts, soirées, dîners, bals, villégiatures, congrès, salons politiques, expositions d'art, cercles littéraires, réceptions de cour, et, si infériorité il y a à ne voir son modèle que dans un recul et comme du dehors, il se peut aussi qu'il y ait profit pour la ressemblance morale. Supposez qu'on y perde quelque chose comme l'aisance d'une promenade bras dessus, bras dessous; en revanche, on échappe à ces « obligations commandées par les convenances », qui ont fait écrire à Sainte-Beuve : « Un critique ne doit pas avoir trop d'amis, de relations, du monde... Il nous faut nos coudées franches. » Avant Sainte-Beuve, Jules Janin avait

---

N. B. — Cette notice a été rédigée à la demande de la classe des lettres de l'Académie de Belgique, et pour son *Annuaire* de 1897. Nous devons à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie, la faveur de la publier simultanément pour nos lecteurs.

Digitized by Google

dit : « Vous allez me faire tant d'amis que vous m'ôterez tout mon esprit. »

Au surplus, la différence des points de vue peut devenir un contrôle. Ce que vous avez compris de votre côté, je me demanderai comment je l'ai aperçu du mien; ce qui concordera sera plus sûr et ce qui différera pourra, comme l'exception, confirmer la règle, qui est le respect d'autrui et de soi-même.

J'userai donc — et peut-être abuserai-je — de la première personne. Mais, je le sentais d'avance, l'esprit de tolérance aidant, chaque trait que je fouillerais de cette figure narquoise et sympathique, tournerait à son avantage. Et n'est-ce pas Béranger qui a dit que la parfaite bienséance d'un éditeur est de se considérer comme une femme de chambre qui ne se montre plus dès que sa maîtresse est habillée?

Cette difficulté n'étant pas pour m'arrêter, ce qui m'a déterminé à entreprendre ce qu'on appelait jadis « l'éloge » du confrère que l'Académie venait de perdre, c'est que je me sentais engagé par la part que j'avais prise à l'y faire entrer. Je ne pouvais oublier que, le jour où le titre de membre effectif me donna le droit de concourir aux élections, je rédigeai un court mémoire, lequel fut imprimé, pour demander que nos portes restent ouvertes à cette classe d'écrivains que votre accueil m'autorisait à représenter.

« Ce qui importe, disais-je, ce que je crois possible, c'est que, sans nuire aux autres catégories, la Classe des lettres s'adjoigne quelques hommes de lettres (1) .»

Il n'a pas dépendu de moi que la série de ces nominations se continuât régulièrement. Mais d'abord, les premiers candidats rencontrèrent les sympathies, et c'est ainsi, pour commencer, que l'élection du 4 mai 1885 fit

(1) Rapport du 20 juillet 1882.

Digitized by Google

entrer dans la Classe des lettres un poète flamand, J. Van Beers, un poète français, Sully-Prudhomme, et un critique littéraire, Gustave Frédérix.

Bientôt après — trop tôt, certes, — j'avais à rendre, au nom de l'Académie, les derniers hommages au poète anversois (1), et aujourd'hui, après avoir été l'un des parrains du feuilletoniste belge, je ne pouvais me récuser d'être son biographe.

Aujourd'hui comme alors, ce qui s'imposait, à moi comme à nous, c'était son talent d'écrivain.

*

Une objection avait été faite à sa candidature, au nom de l'article 6 des statuts, où il est dit que, pour devenir académicien, il faut « être l'auteur d'un ouvrage important, etc. ». Rien de cela ne pouvait tenir devant le nombre, le mérite et la notoriété d'une œuvre dont l'importance n'était plus à mettre en question, sans que l'auteur eût besoin d'en réunir les preuves, comme il l'avait vu faire à Bancel pour ses *Harangues de l'exil*, à Thoré-Bürger pour ses *Salons*, et à bien d'autres : en trois, en quatre, en cinq volumes, comme Janin, Gustave Planche, Ém. Faguet, Théophile Gautier, Weiss; en six ou sept, comme Sarcey, Émile Zola ou F. Brunetière; en quatorze, comme Jules Lemaître; en plus de trente, comme Pontmartin et Sainte-Beuve.

Ce n'est pas que l'occasion eût manqué au jeune écrivain. Dès ses premiers pas, un éditeur parisien, exilé en Belgique, J. Hetzel, lui écrivait :

« Je viens de lire votre article... et j'en suis très, très content. Tâchez de *pincer* l'occasion de prendre quelques noms comme celui-là... et, si pour chacun, vous réussissez

(1) Voir mon discours dans les *Bulletins de l'Académie*, t. XVI, p. 605. C'est mon ami, M. J. Stécher, qui fit sa notice biographique et je n'oublie pas qu'il a rencontré mes plus chers sentiments en m'associant à son œuvre avec tant de générosité. (Voir l'*Annuaire de l'Académie* pour l'année 1890.)

Digitized by Google

un article pas trop long, cela pourra faire un volume de critique... »

Cette lettre est datée : 1er décembre 1860. Celles où l'éditeur de Balzac, de Victor Hugo, de Deschanel, de Macé, de Jules Verne, d'Erkmann-Chatrian, etc., insiste, ne le sont pas. Je prends au hasard :

« Travaillez donc, suivez une idée, un plan. Arrivez à faire un vrai volume de critique et cela portera coup. »

Une autre fois, le remerciant d'une « réclame » :

« Faites un livre et je vous rendrai la monnaie de votre pièce. Maintenant que votre plume est aiguisée, allez-y donc! Mais un livre, un livre, un livre! »

Cela ne s'arrêtera point. En 1882, le conseil vient de Pétersbourg, où le frère de Félicien Mallefille professait la littérature : « Quel dommage que vous ne les ayez pas réunis (vos articles). Ils feraient un remarquable cours. » Après trente ans, Hetzel n'étant plus, son fils revient à la charge : « Pourquoi ne m'autoriseriez-vous pas à choisir une trentaine de feuilletons de vous, le dessus du panier?... Quant à moi, rien ne me ferait plus de plaisir que d'être votre éditeur. » (27 septembre 1888.) Un autre jour, il insiste, il compte venir à Bruxelles où il reprendra l'idée : « Je veux absolument faire ce volume et avoir le plaisir d'en être l'éditeur. » La lettre porte le millésime imprimé de 189... Le fils, après le père, maintient la première offre de 1860.

Ne sachant à quoi s'en prendre, un ami de Victor Hugo écrivait à Gustave : « Ce qui vous empêche de produire, c'est cette chienne de musique. Vous vous énervez à votre piano (1). » Même quand la goutte l'arracha au violon et au piano, il ne céda pas à la tentation, qu'à mon tour, sans me savoir en si nombreuse compagnie, je lui renouvelais publiquement, « sans malice », dans un ban-

(1) Lettre d'Alfred Asseline, auteur de *Victor Hugo intime*, etc.

Digitized by Google

quet de l'*Union littéraire*, où j'aurais pu invoquer l'exemple de quelques compatriotes.

Lors de son anniversaire de vingt-cinq ans de collaboration à son journal, son petit speech, tout spirituel, prit un air de gravité pour parler *de son quart de siècle de copie plus ou moins zélée : « Je n'ai pas observé du tout la vieille recommandation en latin :* Nulla dies sine linea. *Cela vient probablement de ce que je ne sais plus du tout le latin. Et puis, je trouvais si profitable, si nécessaire de lire le français des autres que je n'avais plus assez de temps pour m'appliquer chaque jour au mien.* » (1885.)

Il en sera de même pour d'autres travaux. Une fois qu'il fut en vue, les demandes affluèrent. Il s'y déroba presque systématiquement. Van Bemmel, qui voyait clair, lui écrit : « Je sais que vous n'aimez pas à vous prodiguer; » mais il espère qu'il aimera traiter pour la *Belgique pittoresque* une ville qu'il connaît : Spa. Il n'accepta point. Pour *Paris-Guide*, la tentation semblait irrésistible : il s'agissait de son étude favorite, on lui offrait l'article *Théâtres de Paris;* il aurait pour collaborateurs Dumas fils, qui y étudia *Les premières représentations*, et Augier : *La Comédie française*. Il résista (1). C'est Roqueplan qui le remplaça. Quand il fera quelque exception, ce sera en faveur d'un confrère, comme Nestor Considérant, pour qui il rédigea une préface à la seconde édition de sa *Révolution du XVI^e siècle*, ou de maîtres, comme les courtes notices de MM. Frère-Orban et Gevaert, qu'il fit pour une collection de portraits de célébrités belges. Il semble n'avoir jamais perdu de vue le dicton qui nous conseille de ne pas trop embrasser (2).

Ce n'était négligence ni indifférence. Il n'a laissé se

(1) On y trouve pourtant... oh ! quatre pages : *Le parisien pour l'étranger*, p. 1013.

(2) On ne peut mettre en compte de rares articles, dans l'*Illustration*, 1850, pp. 67 et 301, ou le *Dictionnaire politique*, 1863.

Digitized by Google

perdre rien de son œuvre ni de sa correspondance, conservant le moindre articulet et même les autographes des cartes de visite. Il attachait donc quelque prix à laisser des traces de son passage dans le monde littéraire, autres que celles qu'il faudrait rechercher dans un énorme tas de journaux. Mais, je le demande, quel écrivain eût refusé une publicité aussi instamment, aussi amicalement offerte et que tant de débutants sollicitent péniblement ou se résignent à payer cher ? Qu'on fasse, tant qu'on voudra, la part de sa position, qui lui suffisait et qu'une prudence native lui conseillait peut-être de ne pas aventurer, il restera toujours là une sagesse précoce et constante, une preuve de conscience réfléchie dans le jugement de soi et le respect de son art. L'écrivain n'était pas sans ambition, ni l'homme sans amour-propre; mais, dès l'âge de 25 ans jusqu'à la fin de sa vie, le feuilletoniste mit son ambition à faire bien ce qu'il connaissait suffisamment et l'homme conserva un amour-propre intelligent et modeste.

*

Mais nous anticipons sur sa carrière avant de savoir où il est né. Le fait est que je dois rédiger sa biographie, comme j'ai dû écrire la page qui lui revenait dans mon *Histoire des lettres en Belgique*, comme j'ai porté sa candidature à l'Académie, sans connaître le choix qu'il eût fait de ses études s'il avait consenti à en offrir au public le dessus du panier. Nous savons du moins que rien ne nous manquera pour connaître son œuvre (1).

I

Gustave Frédérix naquit le 20 mai 1834 (2), à Liége.

(1) Aussitôt après sa mort, quelques-uns de ses amis se sont occupés de réunir un choix de ses meilleures pages. Ils en ont tiré la matière de deux volumes d'études critiques, qui paraîtront incessamment à Paris. — Il est à regretter que ce recueil n'ait pu paraître avant la présente notice. J'y aurais renvoyé pour mes citations.

(2) La *Bibliographie nationale* dit par erreur : le 19 mai.

Digitized by Google

Lorsqu'en partant du quai de la Batte, on descend la rive gauche de la Meuse par le quai Saint-Léonard, des bruits d'une sourde régularité annoncent de loin un de ces centres industriels où la vapeur met en branle les forces et les habiletés de l'art mécanique. Bientôt une porte monumentale de pierre et de bronze, avec des faisceaux d'armes et de canons, dirige les yeux sur un vaste quadrilatère, enclos de murs, bordé d'ateliers, traversé par un chemin de fer, « le premier qu'on ait vu dans le pays (1) » : c'est la *Fonderie de canons*. Là, en 1803, un architecte parisien, ayant choisi la ville et l'emplacement, avait transformé l'ancien couvent de Saint-Léonard en une usine qui devait commencer par fournir au premier consul trois mille canons de trente-six, pour la flottille de Boulogne. Malgré les capitaux prêtés, l'entreprise ne tint pas. L'ingénieur dut résilier son contrat, et l'État français, pour se couvrir de ses avances, reprit l'établissement. On compte qu'il y fut fabriqué, sous l'Empire, environ sept mille bouches à feu ; puis, pour le gouvernement hollandais, quatre mille. Perfectionnée sans cesse, la fonderie passa aux divers régimes qui se succédèrent. Depuis 1830, elle nous appartient. C'est là que fut fondu, en 1831, pour le siège d'Anvers, le fameux mortier monstre. Puis les bouches à feu firent, un instant, place à des statues : de Rubens, de Grétry, etc.

Un ingénieur militaire, le colonel Huguenin, avait remis la fonderie au niveau de la science, pour le gouvernement des Pays-Bas. Il fut de l'Académie de Belgique. Quetelet, qui fit sa biographie dans l'*Annuaire* de 1836, annonce qu'il l'a rédigée d'après « une note du neveu d'Huguenin, le major Frédérix », qui remplaçait son oncle dans la direction de l'établissement. Ce major, qui deviendra aussi colonel et général, est le père de Gustave (2).

(1) A. WARZÉE, *L'industrie du fer en Belgique*.

(2) Chrétien Frédérix, 1793-1866.

Digitized by Google

Un tel milieu industriel semble un nid d'ingénieurs. En effet, l'aîné et le cadet des trois fils du colonel entrèrent dans le génie civil et le service des mines.

*

Si l'on pénétrait dans la modeste habitation (1), un spectacle plus pacifique vous attendait auprès de la mère de famille, entourée de ses fils, dans un salon ouvert à une société choisie, et dans le jardin qui révélait une passion du père : « Toute sa vie, dit le général Henrard, la culture des fleurs avait été le délassement de ses travaux (2). » On sait qu'il fut membre de la Commission de l'instruction publique, à Liége, à partir de 1836, et l'un des directeurs-rédacteurs des *Annales des travaux publics*, dont il reste plusieurs brochures, y compris sa notice sur *la fonderie*, avec le plan de l'usine (1848).

C'est surtout la femme qui donne le ton à une maison. Deux lettres de M^lle^ Marie-Thérèse-Barbe Harzé (3), qui allait devenir M^me^ Chrétien Frédérix, montrent comment elle entendait tenir la sienne. L'une, du 11 juin 1830, adressée à M^lle^ Pauline Forgeur, est datée de Grivegnée, où elle fait la fenaison, « le râteau à la main, retournant le foin, les cheveux en désordre, les joues écarlates », et, aussitôt, le hâle encore aux joues, elle change de sujet :

« Pourquoi, ma chère Pauline, vous défendre d'aimer le monde et ses plaisirs? A votre âge, lorsque, comme vous, on y obtient du succès, il me semble bien naturel de rechercher la société qui vous accueille d'une manière distinguée, et le véritable *convertisseur*, comme tu l'appelles, ne peut en être que flatté. D'ailleurs, ma bonne amie, il ne faut attacher aux choses que leur vraie valeur.

(1) « Nous tâcherons de suppléer au luxe et au confort qui n'ont jamais existé dans notre modeste habitation. » (Lettre de sa mère aux deux jeunes époux, 23 avril 1860).

(2) *Biographie nationale*, article *Chrétien Frédérix*.

(3) 1801-1872.

Digitized by Google

Les nombreuses réunions ne sont qu'un assemblage où tous les caractères se mêlent et se confondent, sans chercher à se convenir. C'est un tribut que l'on se paye mutuellement et que le désœuvrement recueille. Il y a tant de gens excédés d'eux-mêmes, qui ne cherchent qu'à dissiper leur vie, inutile aux autres, à charge à eux-mêmes, que la foule se portera toujours où l'on peut s'étourdir... »

D'ailleurs encore :

« On porte dans le monde son esprit, non son âme; c'est une réserve qu'on fait pour l'intimité... »

La femme du monde nous apparaît, avec la part réservée de ce qui est supérieur au monde, sur quoi le post-sciptum nous ouvre une perspective charmante :

« ... Je souris en relisant les lignes où tu me dis que tu as échangé plaisir contre bonheur. Tu es donc bien heureuse, ma chère Pauline. Je comprends facilement ton bonheur et j'en jouis. Que je plains l'être qui n'a pas éprouvé dans la vie, ne fût-ce qu'un instant, ce besoin de dire : je suis heureux, et souvent sans pouvoir en expliquer la cause; ce superflu d'existence qui fait que l'on sourit à des objets inanimés, que l'on accueille avec affection des indifférents, que l'on trouve aimables les gens les plus nuls, que tout a du charme, que tout se pare à nos yeux des plus brillantes couleurs... »

Que dites-vous de ce superflu d'existence qui s'épanche ainsi?

L'autre lettre est un trésor dont l'Académie doit à M. le conseiller à la Cour d'appel, Ch. Dethier, une sérieuse reconnaissance, que je demande à partager vivement. Elle est adressée au savant officier, devenu aussi « le convertisseur ».

« 9 août 1830.

» Quelle agréable soirée nous avons passée hier, mon bon ami! Mon imagination me ramène sans cesse à ces heures délicieuses que l'on voudrait prolonger et qui s'échappent si vite! Pour me distraire d'un souvenir trop séduisant, je lis un ouvrage bien sérieux. »

Digitized by Google

Ce sont les *Mémoires* de Mme Roland. Et voilà qu'ils lui rappellent un fait littéraire de sa ville natale. En 1823, une pièce de vers avait été mise au concours par la *Société de l'Émulation*, sur la mort de Mme Roland, et une médaille d'encouragement avait été accordée à deux collaborateurs : Hennequin et Ch. Rogier. Elle en cite quatre vers, de mémoire. Puis, elle revient à Mme Roland, n'aime pas les détails de sa confession, préfère ses idées sur le mariage ; et la grâce émue du début nous amène à ce que le bon sens peut inspirer de plus noble à l'amour :

« Comme Mme Roland, je ne conçois de félicité dans le mariage que par la plus intime union des cœurs. Cependant, chaque jour, nons voyons s'unir des femmes spirituelles et instruites aux sots les plus ignorants, comme aussi nous voyons plus souvent l'inverse. Je ne puis concevoir de pareilles alliances. Beaucoup se marient par intérêt, d'autres par vanité... Il est d'autres jeunes personnes (et celles-ci sont réellement dans une position malheureuse) qui, vivant au sein de la famille dans une aisance médiocre que la mort de leur père vient leur enlever, se voient alors sans ressources. Que faire? Que devenir...? Dans cette alternative, un époux se présente, on l'accepte sans chercher à connaître si, par ses opinions, sa manière d'être, son caractère, on parviendra à s'entendre. Trop souvent l'éducation des deux époux se ressemble aussi peu que leur figure. Que je plains les femmes qui forment de tels nœuds! Qu'elles doivent être malheureuses! Je remercie la Providence qu'aucune de ces considérations n'influencera mon choix. Je me sens de force à braver plutôt le ridicule attaché au titre de vieille fille que d'épouser un homme avec lequel je ne pourrais communiquer et partager mes sentiments comme mes pensées. S'il est aussi doux qu'honorable de plier ses goûts, de soumettre son opinion à un homme dont l'esprit et le jugement sont supérieurs aux nôtres, combien une femme s'avilit lorsqu'elle doit céder, malgré sa conviction, aux caprices d'un être faible et pusillanime, qui ne pense et n'agit que par des impulsions étrangères...

« Il n'est point, me semble-t-il, de malheur plus affreux pour une femme qui a une juste idée de la dignité de l'homme.

Digitized by Google

« Que je suis heureuse : tu n'as nulle ressemblance avec ce portrait, je suis fière des sentiments que je t'inspire et plus encore de ceux que j'éprouve pour toi, Il est une vérité qui honore peu mon sexe et dont je dois convenir : beaucoup d'époux sont malheureux parce que les femmes ne s'occupent pas assez de leur bonheur ; elles ignorent trop souvent combien l'ennui peut faire commettre de fautes. Une fois mariées, elles négligent autant de cultiver leur esprit qu'elles soignent peu leur toilette. Elles s'imaginent qu'il suffit d'être bonnes et aimantes pour être toujours aimées. La douceur et la bonté doivent en effet former le fond de leur caractère; mais ces qualités, quelque aimables qu'elles soient, ne suffisent pas pour fixer les hommes, si l'amabilité et l'instruction ne viennent à leur secours. »

Une longue citation de Mme Roland aeupp sur les détails, et la philosophe revient à ses amours :

« Tu vois que j'ai les meilleures intentions d'assurer ton bonheur et le mien. Si, quelque jour, je pouvais les oublier, tu me remettrais cette lettre sous les yeux. Mais non, ne crains point que cela puisse arriver. Chaque matin en m'éveillant, je me rappellerai que, quand on n'est plus aimable, on n'est plus aimée, et cette crainte seule serait déjà pour moi une bien forte leçon. Adieu, mon ami, etc.

« T. H. »

Gustave a-t-il eu connaissance de cette lettre où l'effusion d'amour et de bon sens s'allie aux idées mondaines? J'en doute, car il l'eût précieusement conservée. Mais l'enfant pouvait naître : après une première dîme payée à la science du grand-oncle et du père, il hériterait de l'âme maternelle.

Quelques faits, qu'on pourrait compléter, j'imagine, montrent que son père n'était pas étranger à l'amour des lettres. Lieutenant d'artillerie, il s'était fait inscrire, en 1830, parmi les membres résidents de la *Société de l'Émulation* (1). Il était naturel qu'il y présidât le comité des

(1) ULYSSE CAPITAINE, *Documents sur la Société libre de l'Emulation*.

Digitized by Google

arts et manufactures (1844). On le voit assister, en 1855, au cours littéraire qu'un proscrit français y donnait sur l'histoire de l'imagination en France. Gustave étant en ce moment à Paris, ce professeur, A. Morel, qui devait lui avoir donné des leçons particulières, lui écrit : « J'ai un auditoire constant et, dans le nombre, je compte avec bonheur Monsieur votre père. » (12 décembre 1855.) Une autre année, on ne sait laquelle, Jules Simon lui écrit de Paris « qu'il ne saurait trop remercier son père de son hospitalité ».

Cela suffit pour nous faire entrevoir une de ces maisons, nombreuses alors, qui furent hospitalières aux proscrits du coup d'État et aux orateurs, réduits au silence en France, qui s'en venaient respirer à l'aise à la tribune des conférences de nos principaux cercles littéraires, puis dans les congrès des sciences sociales, qu'allait organiser, dès 1862, un des rédacteurs de l'*Indépendance*, Auguste Couvreur, et qui rayonnèrent de Bruxelles et de Gand, à Amsterdam et à Berne.

Quand il fut question pour Gustave d'aller à Londres, c'est le célèbre Baron — dont on croit qu'il suivit en 1852 le cours de littérature française à l'université — qui lui donna une recommandation pour notre ambassadeur Van de Weyer (lettre d'envoi du 2 octobre 1858). Lui-même, dès 1853, ayant 19 ans, s'était inscrit à l'*Émulation*, mais comme « rentier » (1), en attendant d'avoir à produire quelque titre littéraire.

Il n'y aurait pas grande utilité à rechercher les succès qu'il put obtenir au collège communal de Liége, où on le trouve en troisième latine dans l'année scolaire 1849-1850 et en seconde, l'année suivante, sans qu'il ait été plus loin. On sait seulement qu'il reçut une éducation de lettré, moins classique que mondaine, et c'est plutôt dans le

(1) ULYSSE CAPITAINE, *Documents sur la Société de l'Émulation.*

Digitized by Google

milieu politico-littéraire qui va des enthousiasmes de 1848 soulevant l'Europe, à l'*époque timide et réactionnaire* (1) qui dispersait les jeunes démocraties aux vents de l'exil, que se prépara au journalisme ce causeur et ce liseur de salons qui dévorait Balzac, Hugo, Flaubert, plutôt que de pâlir sur Homère, Tacite et Virgile, ce jeune élégant qui préférait aux études le monde : « J'entends par là, lui écrit Gérimont, les bals et les soirées où tu as gaspillé ton temps, l'hiver dernier. »

(Lettre du 17 septembre 1855.)

*

On pense bien qu'ainsi apparenté, répandu, recommandé, sa vocation ne pouvant être contrariée, dût-il flaner dans la presse comme à l'athénée, la carrière ne lui serait pas d'un abord difficile. La *Tribune de Liége* était alors dans les mains d'un étudiant qui la rédigeait en préparant son examen de docteur en droit (2). Sa réponse au reproche de Gérimont, il l'avait faite d'avance dans son journal. Le premier de ses feuilletons auquel j'ai pu remonter était bravement intitulé : *Des bals et du monde*. C'était moins un manifeste qu'une causerie. Des amis se souvenaient qu'on le taquina longtemps au sujet d'une phrase où, pour indiquer ce qui éblouit le plus les yeux dans un bal, il rapprochait « les épaules et les épaulettes » ; j'ai retrouvé le mot dans ce feuilleton (13 février 1854).

Son premier succès lui fut annoncé à Paris par Gérimont :

« Ton travail m'a extrêmement plu. Il accuse un progrès incontestable; tu as témoigné une vigueur d'idées et d'expression dont je te félicite vivement. »

(1) Article sur la *Libre Recherche*, revue que publiait un proscrit : Pascal Duprat (*La Tribune* du 9 novembre 1855).

(2) Ed. Gérimont devint docteur en droit en 1858. Il publia, en 1859, une *Histoire populaire de Liége*.

Digitized by Google

Sur cela, il lui conseille d'aborder la politique :

« Ton feuilleton est pour moi un heureux présage de ce que tu pourrais essayer dans l'avenir. Morel en est content (1). Gérard (2), que j'ai vu hier, m'en a parlé avec les plus grands èloges; ce brave et digne jeune homme est très content de te voir exprimer les grandes idées de régénération sociale, de démocratie et de vraie religion. »

Ceux qui ont vécu à cette époque ou qui en possèdent l'histoire, vont en reconnaître un des traits caractéristiques dans ce qui suit :

« Pour en finir à ce sujet, je dois te mander un fait qui te fera peut-être rire, mais qui me paraît à moi très significatif. Les ouvriers de la *Tribune* n'ont pas d'expressions assez hyperboliques pour louer ton feuilleton... Cela me fait infiniment de plaisir... »

(Lettre du 17 septembre 1855.)

Un feuilleton ainsi annoncé voulait être lu. Je l'ai (retrouvé [3]) : c'est une adhésion chaleureuse aux idées démocratiques et anticléricales, à propos du *Poème du soleil*. Nous nous étions rencontrés une première fois, et complètement d'accord, — sauf peut-être ce rire que lui suppose Gérimont, et qui, dès lors, annonce une nuance qui durera entre lui et nous (4).

Je suis fort à l'aise pour penser qu'il ne pouvait faire rien de mieux que de résister à la tentation politique. Il s'en dédommagea au théâtre où, sans négliger nos essais : Labarre, *Le point d'honneur* (19 janvier 1855); Ed. Wacken, *Marina* (15 août), il applaudit, un des premiers, l'ouver-

(1) Aug. Morel, ancien directeur d'établissement, proscrit du coup d'État, auteur de plusieurs ouvrages, collection Hetzel. Quand il mourut, l'*Indépendance* publia son dernier travail : *Sur le mouvement des idées philosophiques en France* (5 septembre 1874).

(2) Jos. Gérard, jeune avocat, puis banquier, à Liége.

(3) *La Tribune* du 14 septembre 1855.

(4) En 1883, écrivant à Félix Delhasse, il appellera feu Gérimont « un judicieux esprit » et la *Tribune* un journal « d'un radicalisme farouche » (lettre du 9 mars).

Digitized by Google

ture du *Tannhauser* (28 mars 1855), et signale dans le *Demi-Monde* une « *tendance fatale vers le réalisme* » (5 octobre 1855), tandis qu'il salue dans les *Contemplations un événement heureux et utile pour l'humanité* (2 juin 1856) (1).

Avait-il songé à se fixer à Paris ? On peut le croire quand, après trois mois de séjour, Gérimont se dit charmé d'apprendre que les renseignements recueillis par lui sur les lieux concordent avec ses prévisions :

« Je ne pense pas qu'il soit possible à un homme de cœur de réussir en ce moment à Paris. L'atmosphère qu'on y respire ne peut convenir qu'à certaines gens auxquels heureusement tu ne ressembles pas. » (11 décembre 1855.)

Pas de politique et pas d'acclimatation impérialiste, le terrain se déblayait devant lui.

Je retiens aussi, de la *Tribune*, le début d'une chronique théâtrale :

« *Le rôle imposé cette semaine à la critique... peut se résumer en deux mots :* savoir attendre... *En se taisant, en ajournant ses décisions, la Chronique n'abdique pas ses droits, mais elle entend s'en servir quand ceux qu'elle doit apprécier ont donné la vraie mesure de leurs forces.* »

(29 novembre 1856.)

On s'attend à ce qu'il répète un mot de Marivaux : « Que nous irions loin, si la plupart des gens d'esprit tâtonnaient un peu avant de dire : cela est mauvais ou cela est bon ».

Cela n'empêche pas le jeune chroniqueur de dire d'une pièce d'Oct. Feuillet, rapprochée de l'*École des femmes*, que « *les deux situations se ressemblent quelque peu, à cette différence près, que, dans Molière, ce qui est un trait de génie, est dans M. Feuillet une faute de goût* ».

En combien d'occasions, avant de se plaindre des retards qu'il y mettait, il ne sera que juste de se rappeler

(1) Cet article fut tiré à part, signé G. F., sans date ni firme ; 8 pages.

Digitized by Google

l'inanité des louanges hâtives, trop souvent semblables à des baptêmes d'avortons, et de ne pas oublier l'exemple qu'il donnait aux impatients de renommée en refusant pour ses écrits toute autre publicité que celle que comporte un journal éphémère.

*

A Bruxelles, son premier noviciat fut dur. Il ne pouvait se contenter du rôle de critique-amateur, dans le chez-soi d'une feuille de province. Un ami, qui y pensait pour lui, lui offrit, en 1857, le secrétariat de rédaction du *Nord* (1). C'eût été entrer dans la politique. Des amis trouvèrent ce qui lui convenait mieux : le théâtre et la critique littéraire à l'*Écho du Parlement*. Ce doit être à cette époque que Jules Simon lui écrivit :

« Je suis charmé d'apprendre que vous avez dans les mains un journal, c'est une bonne escrime, une occupation attachante et une source infaillible d'influences. »

Les premières relations qu'il y eut n'étaient pas de nature à l'attacher. Il entendait faire un peu d'art, à ses heures, sur des sujets qu'il posséderait, et voilà qu'il se trouve aux prises avec les exigences du métier, insatiable dévorateur de « copie ». S'il n'avait eu à traiter qu'avec des membres du comité comme Paul Devaux et Joseph Lebeau, on se serait entendu entre gens bien élevés. Dans la *Chronique bruxelloise* de l'*Indépendance* du 8 septembre 1885, il a publié un fragment de lettre de Lebeau qui intervient et lui parle comme un bon camarade de père.

Seriez-vous amoureux? Cela même vous exciterait. Je n'ai jamais eu l'esprit aussi vivace que lorsque j'avais le cœur pris. » (23 mai 1859.)

Mais avec M. le rédacteur en chef T., c'était différent. On pourrait soupçonner le critique d'indiscipline s'il

(1) Lettre de J. de Cherville, 21 juillet 1857.

Digitized by Google

n'existait pas des lettres où le correspondant de Paris se plaint de pareilles avanies. Pour l'un, on finit par supprimer l'emploi; pour l'autre, par déclarer qu'on n'insérerait plus aucun feuilleton, si ce n'était sur l'ordre du président du comité de rédaction. Ce président était Lebeau lui-même, qui prit tout sur lui. (Lettre du 25 mars 1860.) Frédérix n'oublia pas ce régime. Vingt-cinq ans après, quand l'*Écho* cessa de paraître, il lui consacra une chronique bruxelloise. Là, il burine à sa façon le portrait de ce *directeur épineux, toujours inquiet à l'idée de ne pas recevoir assez de marques de considération.* (Il excellait à exécuter son homme d'un tour de main d'autant plus décisif qu'il avait l'air de ne pas y toucher.) Puis, il se plaît à venger les deux hommes d'État en les montrant entourés de collaborateurs de marque : Ed. Wacken, Jean Rousseau, Th. Jouret, Em. Banning. Mais malgré la « *bonne grâce spirituelle* », les « *observations fines* », les « *gronderies encourageantes* » du « *doctrinaire vénérable* », l'*Écho* était *difficilement habitable,* grâce à ce maniaque d'autorité qu'il dit « *enragé de modération* » et dont il rappelle une brochure où il prédisait *à peu près* que « *l'élection à la Chambre de l'honnête M. Funck... serait le signal de la terreur, de la guillotine en permanence, dans les principales villes de la Belgique* ». (8 septembre 1885.)

Nous voilà de nouveau presque à l'unisson. Funck! Mais c'était un des nôtres, avec Gendebien, avec Delhasse, avec Albert Picard, avec De Sélys-Longchamps et bien d'autres. Son nom me rappelle une des choses de ma vie que je tiens le plus à honneur. En 1852, il fut notre défenseur en cour d'assisses, quand le journal *la Nation,* fut acquitté par le jury du Brabant, sur une plainte de l'homme du coup d'État. C'était, à la fois, un triomphe pour la liberté de la presse et un échec moral pour le régime des annexions. La carrière de Funck, qui ne fut pas longue, ne fut pas stérile. Il n'eut pas le temps d'installer la guil-

Digitized by Google

lotine sur la place où furent décapités d'Egmont et de Hornes; mais, devenu échevin de Bruxelles, il y institua la première école laïque de filles, et quand il fut représentant, pour inaugurer la terreur, il ne trouva rien de plus révolutionnaire qu'un premier rapport sur l'enseignement obligatoire.

En raillant cette hydrophobie politique, Frédérix ne s'en prenait qu'à cet homme « *que diverses infirmités physiques et morales avaient rendu très ombrageux* » et non au parti que de tels accès peuvent compromettre. Les amis de Funck n'ont pas oublié que cette brochure était datée de la maison de campagne d'un ministre. Cela nous autorisait alors à faire remonter au parti même la responsabilité de cette rage doctrinaire. Aujourd'hui, nous cesserions d'être d'accord et je n'appuierai point. Il est naturel qu'après vingt-cinq ans, l'ami et l'admirateur de Lebeau et de Frère-Orban n'eût conservé dans la mémoire qu'un trait de haut comique de l'esprit de parti.

Un autre jour que, sans le prévenir, on avait changé ses appréciaions artistisques au point de faire du critique « un thuriféraire », ce n'est pas lui qui pouvait l'entendre ainsi. Il en écrit au président: « *Je serais indigne de la bienveillance que vous m'accordez si je consentais à accepter un pareil rôle.* » (Lettre du 30 janvier 1860.) Il y a ainsi trois pages, dont il garde copie, où il défend la liberté de l'écrivain.

*

C'est dans ce journal, peut-être dans un de ces feuilletons qui durent être soumis au président du comité de rédaction, qu'il aborda la question de la littérature nationale. Le manifeste est complet, il en faudrait tout citer. J'en passe la première moitié où il expose les conditions du pays, désormais libre, maître de lui, délivré de la contrefaçon: « *Et que la maison est bonne, qu'elle est bien construite, sagement administrée, et que ceux qui ont le don*

Digitized by Google

des paroles éloquentes ou des fines causeries peuvent parler maintenant. » Alors, après un acte de foi : « *Je suis de ceux qui croient que la Belgique ne manquera pas plus d'écrivains qu'elle ne manque de peintres et de musiciens* », il arrive au rôle de la critique. La déclaration est d'une importance capitale.

« *Cette croyance, je le sais, ne suffit point. Il faut, en outre, que chacun contribue, selon ses forces, à montrer qu'elle est légitime. Il faut qu'on ne s'effraie ni de l'ombre du chemin ni de l'étroitesse de l'avenue. Il faut surtout que nous jetions une parole d'encouragement et une preuve de sympathie à tous ceux qui s'engageront dans ces routes épineuses de l'art et de la science.*

« *Il y a une critique qui jamais ne nous fut plus nécessaire qu'à cette heure : celle qui est ardente à saluer tous les mérites, ingénieuse à indiquer les défauts qu'on doit éviter, celle qui donne en même temps ses préceptes et son appui, celle qui nous crie de monter, monter sans cesse, qui veut que l'harmonieuse et sereine région du vrai et du beau soit le but de nos efforts et qui nous dit comment on peut y parvenir...*

« *Et puis, ce qu'elle doit se rappeler sans cesse, c'est que la bienveillance est une partie de la justice, qu'elle a mission d'applaudir à toute tentative élevée, à tout ce qui a souci de l'idéal et des vraies conditions de l'art...*

« *Ce n'est point une mention banale et indifférente qui suffit désormais aux œuvres belges ; il leur faut une discussion protectrice, un examen bienveillant où tous les titres seront reconnus, tous les essais constatés et approuvés...*

« *Pour ma part ! je me déclare d'avance l'obligé de tous ceux dont les qualités seront évidentes, les travaux consciencieux, les préoccupations élevées. Je ne doute pas de l'avenir littéraire de la Belgique et tout ce qui nous répondra de cet avenir, tout ce qui le prouvera sera loué ici comme il convient...*

Digitized by Google

« *On me pardonnera, je l'espère, ces réflexions. Je voudrais qu'on entendit bien ces paroles que j'essaie de prononcer tout haut et clairement, et que personne n'ignorât que l'heure est bonne pour le développement intellectuel de la Belgique, que chacun de nous doit y pousser et qu'il nous faut soutenir et louer ceux qui contribuent aux progrès de notre littérature...* »

(*Écho du Parlement*, 14 octobre 1859.)

Ainsi il entendait l'œuvre nationale. Peu importe à propos de quel livre, il n'y a qu'à applaudir.

*

Quand, las d'un tel régime, Gustave Frédérix commença d'écrire pour l'*Indépendance belge*, il y trouva une politique de « conservation par le progrès » et un ton de bonne compagnie qui ne le gêneraient jamais. Il put y exercer à l'aise ses facultés naturelles qui allaient lui procurer, avec les satisfactions de l'esprit, les succès d'une plume de plus en plus sûre d'elle-même. Il semble s'y être mis avec joie et comme délivré d'un cauchemar.

Les circonstances étaient favorables. Depuis 1852, les proscriptions avaient fait passer et entretenaient en Belgique un courant d'hommes d'élite et un surcroît d'activité intellectuelle. Cette émigration démocratique avait intérêt à conserver, avec un organe politique ami : *la Nation*, le seul journal libéral, écrit en français, qui fût toléré en France et qui commençait à suppléer en Europe à tant de feuilles supprimées : l'*Indépendance*. Bruxelles en devenait de plus en plus un centre de publicité pour la France, qui entendait ne pas ralentir son mouvement littéraire ni abdiquer ses griefs politiques. Pour honorer son génie, un instant offusqué, la maison Hachette allait commencer par Corneille une série d'éditions définitives de ses chefs-d'œuvre. Jamais le feuilletoniste ne ménagera l'accueil ni l'éloge à ces véritables monuments. De

Digitized by Google

1862 à 1893, il allait en paraître quatre-vingt-douze volumes. Chaque fois, sauf pour Racine qu'il était de bon goût de ne plus comprendre alors, il célèbre au passage une des gloires de l'esprit humain : La Bruyère, Molière, Malherbe, Pascal, La Fontaine, Boileau, Mme de Sévigné, La Rochefoucauld, Retz, Saint-Simon.

Une autre librairie avait pris l'enfant presque au berceau. Rien n'est trop bon pour ce Dauphin moderne : la jeunesse d'un peuple libre, s'était dit Hetzel, et il avait fait appel, pour une œuvre d'éducation, aux maîtres de la plume : Dumas père, G. Sand, Alph. Karr, Jules Sandeau, Legouvé, etc. Quand la France cessa d'être libre, l'œuvre n'en devint que plus utile et de nouvelles générations d'écrivains y réussirent à leur tour. Il suffit de nommer Macé, Verne, Joigneaux, Mayne-Reid, Desnoyers, Candèze, Stahl enfin, et Stahl, c'était l'éditeur lui-même qui, dans l'exil, s'efforçait de tenir sur pied l'œuvre souvent menacée. Il en arriva à faire, en plein Empire, échec à l'esprit guerrier lui-même. Dès 1864, malgré l'opposition connue de Victor Hugo, Gustave Frédérix avait dit des *Mémoires d'un conscrit de 1813* et de *Madame Thérèse,* par Erckmann-Chatrian : « *Il ne suffit pas qu'ils soient connus, il faut qu'ils soient connus universellement et admirés. L'admiration n'est pas de trop, etc.* » (17 octobre 1864.)

Cependant la littérature ne chômait pas. Louis Blanc, Edg. Quinet, P.-J. Proudhon, Charras étaient contraints à l'exil, non à la stérilité. Hugo publiait à Bruxelles les *Châtiments,* suivis des *Misérables,* et Charras nous donnait *Waterloo.* A Paris, J. Simon était en pleine production ainsi que Michelet, Pelletan, Vacherot. De 1853 à 1870, c'est l'époque où Ch. Renouvier publiait sa *Critique générale.* Le feuilletoniste n'allait pas à ces sortes d'études; mais Prévost-Paradol, Lanfrey, Renan, Taine se révélaient; Dumas fils régnait au théâtre ; on a souvent remarqué que les *Faux bonshommes, Madame Bovary* et

Digitized by Google

les *Fleurs du mal* parurent presque en même temps. Littérature brutale, dira Weis. Eh oui ! Dût-elle être aussi brutale en littérature que le césarisme en politique, la France n'abdiquerait point.

*

Nous n'aurons jamais à perdre de vue ce que notre confrère jamais ne négligea. Ce qu'on appelle la société s'était élargi devant lui, depuis les villégiatures dans la vaste propriété commune de la famille Orban, à Sainte-Ode. Une note, qu'il ne voulut pas livrer à la publicité, nous renseigne sur ce monde qu'un « chroniqueur dénigrant » n'avait pas eu l'occasion de connaitre et où plusieurs d'entre nous ont pu voir, dans les salons de M. et Mme Bérardi : Victor Hugo, Charles et François-Victor Hugo, Alexandre Dumas fils, Louis Blanc, Sardou, Ludovic Halévy, Meilhac, Jules Simon, Pelletan, Ulbach, Émile de Girardin, Weiss, Paradol, Ranc, Rochefort, Sarcey, Fouquier, Ganderax, Gounod, Liszt, Reyer, Massenet, Saint-Saëns, Delibes, Rubinstein, Planté, Sarasate, Delaunay, les deux Coquelin, Dupuis, Sarah Bernhardt, Favart, Mme Carvalho, la Nilsson, la Lucca, etc. On peut dire, sans y être allé souvent, que la conversation de ces personnes-là et de « quelques Belges qui leur donnaient modestement la réplique », n'était pas toujours banale.

J'oubliais Baudelaire que je vois inviter Frédérix « à une petite soirée littéraire d'un caractère tout à fait privé », pour laquelle M. Prosper Crabbe a mis son salon à la disposition du poète. (Lettre du 11 juin 1861.)

Sa jeune fierté de mondain s'élevait maintenant à la dignité de l'homme de lettres. Lorsqu'en 1862 il parla d'un anniversaire fraternellement fêté, celui de M. Éd. Fétis, il crut devoir rencontrer les discussions familières aux journalistes : « *Voyez, dit-on, comment ils s'égratignent !* » et je crois entendre Van de Weyer défendant de Potter :

Digitized by Google

« Oui, messieurs, je tiens à honneur d'être journaliste », quand Frédérix répond : « *Ils s'égratignent quand il le faut, ces imprudents journalistes, il est vrai; mais, aussi comme ils aiment, comme ils saluent, comme ils honorent ceux qui conservent dans sa dignité et son autorité cette belle et vaillante profession de l'écrivain!* » (Feuilleton du 25 février 1863.)

Ce respect de sa plume, il le réclamait, vers le même temps, d'un de ses collaborateurs, qui avait prononcé, assez légèrement, le mot de censure à propos des comités dramatiques dont il était :

« *Il s'agit de savoir si tremper dans la censure, si peu que ce soit, c'est un métier honorable pour quiconque tient une plume... Le mot censure — du reste parfaitement injuste et inexact (ici) — est celui qui peut le plus profondément blesser un écrivain soucieux de la dignité de sa profession. Je persiste à croire qu'il n'est pas absolument convenable de dire dans* l'Indépendance *qu'un rédacteur de* l'Indépendance *est complice d'une censure quelconque.* »

(Lettre du 15 janvier 1863.)

Notre futur confrère atteignait sa pleine maturité.

(*A suivre.*) CH. POTVIN.

Digitized by Google

SYMPATHIE ET SYNTHÈSE

S'il y a une « mêlée sociale », il y a aussi une mêlée sociologique de doctrines opposées qui se combattent dans la laborieuse gestation de la science nouvelle des sociétés. On y peut distinguer deux grandes sortes d'oppositions doctrinales, inséparables l'une de l'autre : d'une part, le conflit du naturalisme et de l'idéalisme historique, ce dernier travaillant et parvenant de plus en plus à se préciser, à se formuler en idées positives, à se dégager de l'étreinte de son adversaire; d'autre part, le combat entre les doctrines qui font de la lutte sous toutes ses formes, guerre, concurrence, discussion, l'agent principal de l'évolution humaine, et les doctrines ou la doctrine qui tendent et, ce me semble, arrivent peu à peu à faire prévaloir, comme source cachée mais véritable et vraiment majeure du progrès, la sympathie et la synthèse, l'amour et le génie, ce que j'appelle, du nom de leurs effets, l'imitation et l'invention. Occupons-nous seulement ici de cette seconde sorte d'opposition. A première vue, on peut dire, superficiellement, que cette lutte entre le principe de la lutte et le principe de la sympathie, — ou de la *synergie,* pour emprunter à M. Henri Mazel (1) son néologisme expressif, — est elle-même la preuve, par son importance, de la fécondité des combats et de leur nécessité supérieure. Mais, si l'on remonte à l'origine du

(1) *La synergie sociale*, par HENRI MAZEL. (Paris, Armand Colin, éditeur, 5, rue de Mézières, 1896.)

Digitized by Google

principe de la lutte, on sera d'un avis précisément contraire. Celui qui l'a formulé dans notre siècle avec la force magistrale que l'on connaît, celui qui, après l'avoir appliqué au domaine entier des organismes, a suscité de toutes parts son application au monde des sociétés, comment l'a-t-il conçu et forgé avant de s'en servir comme d'un merveilleux outil, d'un talisman, propre en apparence à ouvrir les arcanes de la vie? Est-ce en bataillant, en discutant beaucoup avec ses collègues, en suivant assidûment les congrès et en multipliant les polémiques dans les journaux ou dans les revues, que Darwin a systématisé la concurrence vitale et la sélection naturelle, la bataille pour la vie et la supériorité de ses vainqueurs? Non, c'est dans la plus profonde et la plus silencieuse paix, c'est dans sa cabine à bord du *Beagle*, à travers les îles de corail du Pacifique, dans une longue vie de recueillement et de désintéressement, d'amour passionné de la vérité et de la nature, qu'il a élaboré sa militaire et utilitaire conception de la vie universelle, expliquée par le choc des égoïsmes concurrents. Tous les services — auxiliaires et subsidiaires, je crois, mais en somme incontestables — que pouvait rendre cette notion, grâce à lui, elle les a rendus à la science contemporaine; et s'il n'avait pas été un des types les plus parfaits de l'harmonie intérieure, de la convergence amoureuse et patiente des efforts dans toute sa vie mentale et morale, jamais sa thèse n'eût pu prendre forme, jamais elle n'eût triomphé, même maintenant. Il est donc clair que le principe de la lutte, par sa naissance même, par la manière dont il s'est formé, dont il a grandi, dont il a lutté et contribué en luttant au progrès de la science, s'est lui-même démenti, du moins en tant qu'il s'est pris pour la révélation essentielle, et profonde, de l'évolution vitale ou sociale. Nous le voyons naître et grandir contrairement à lui-même; et, si nous passions en revue toutes les grandes idées qui ont agité le monde, toutes les innovations qui l'ont transformé, nous verrions que toutes sont nées et ont grandi de même, non de la

Digitized by Google

lutte mais pour la lutte, et par une association, par une collaboration intime, non par un conflit, d'énergies individuelles.

Le grand ancêtre grec de la sociologie, c'est Aristote, qu'on n'accusera pas, je pense, de pécher par excès de sentimentalisme. Son triste passage sur l'esclavage témoigne assez de son positivisme utilitaire. Mais sa largeur d'esprit, çà et là, lui a ouvert le cœur et permis d'apercevoir des vérités aussi simples que capitales. Il est deux pensées de lui qui mériteraient d'être inscrites sur le fronton de la science sociale. « Quiconque, dit-il, a fait de grands voyages a pu voir combien l'homme est partout à l'homme un être sympathique et ami. » Et ailleurs : « Quand les hommes s'aiment entre eux, il n'est plus besoin de justice. Mais ils ont beau être justes, ils ont encore besoin de l'amitié. » Belle parole que les darwinistes sociaux oublient trop.

Quand ils ne les oublient pas, ils la combinent étrangement avec des maximes opposées. Spencer a dit que l'une des singularités de notre état social actuel était de juxtaposer la religion de la haine et la religion de l'amour. On pourrait dire de même qu'une des bizarreries de notre sociologie contemporaine est de mêler, d'entrelacer le principe de la lutte et le principe de l'alliance, au lieu de les localiser chacun dans leur domaine et de subordonner, comme il convient, le premier au second. Spencer semble avoir eu une assez claire conscience de cette opposition et s'être efforcé de la résoudre, mais il l'exprime mal, à mon avis, par son antithèse des deux voies, industrielle et militaire, entre lesquelles les sociétés, suivant lui, ont eu à opter dans le sombre carrefour de leur histoire. S'il hait la haine, s'il guerroie vaillamment contre la guerre, il a tort de nier sa contribution accessoire mais nécessaire au progrès, et il lui fait en même temps, sous la forme mitigée de la concurrence — si chère aux économistes, contempteurs de la guerre comme lui — une part exagérée dans les développements de l'industrialisme. La sociologie

Digitized by Google

en cela, sous l'influence de l'esprit darwinien, a rétrogradé depuis Auguste Comte, qui avait marqué en traits ineffaçables le rôle majeur de l'enchaînement et de l'accumulation des connaissances, filles de la méditation et non du combat, de l'amour et non de la lutte, dans la marche ascendante de la civilisation.

On peut, à ce point de vue, comparer utilement les sociologues contemporains. Les uns, comme Gumplowicz, outranciers du militarisme, fondent tout le progrès sur la « lutte des races » et l'extermination ou l'asservissement des races vaincues; les autres, tels que Durkheim, logiques en sens contraire, n'admettent que des agents essentiellement pacifiques de l'évolution. Ce sont là des exceptions. La plupart des penseurs embrassent plus qu'ils ne concilient les deux extrêmes, et il en est, par exemple M. Kidd, qui, s'inspirant à la fois de ces deux esprits opposés, les poussent à bout parallèlement avec l'illusion de les lier ainsi l'un à l'autre. Rien de plus curieux et de plus caractéristique de notre état psychologique européen, que les efforts de ce sociologue profond et original. Il est religieux, il sent profondément la vertu du sacrifice et d'amoureuse immolation de soi qui est inhérente aux religions et qui est à la base de toute construction sociale; mais il est darwiniste, et telle est sa foi au *struggle for life* que c'est, non surtout aux religions, mais à la lutte pour la vie, au déchaînement des égoïsmes en conflit, qu'il attribue expressément la naissance et la croissance même du désintéressement, de la charité, de l'abnégation. (V. p. 205 de la traduction française de son ouvrage.) Et, réciproquement, tous les progrès dus au développement de la bienfaisance, du sentiment désintéressé de la justice, de la bonté, consisterait, d'après lui, à « avoir permis au peuple, jusque-là tenu à l'écart du combat, de prendre part à la lutte pour la vie » Ainsi, c'est la bataille qui aurait attendri les cœurs, et l'attendrissement des cœurs aurait agrandi le champ de bataille! Il y a, d'ailleurs, je m'empresse de le dire, de belles et

Digitized by Google

fortes pages dans le livre de M. Kidd, et il dit très bien, hélas! que, par suite du développement de l'individualisme, le progrès moderne a changé la base de la lutte pour l'existence : « de moins en moins cette lutte a lieu entre des sociétés, de plus en plus elle s'engage entre les individus qui les composent ». Ce que la guerre a perdu, la concurrence l'a gagné. Mais, certes, si l'évolution devait s'arrêter là, je ne vois pas trop qu'il fallût la bénir : le conflit des égoïsmes collectifs, qui sont souvent des héroïsmes, a sa splendeur; le conflit des égoïsmes individuels, qui le multiplient en l'atténuant, peut avoir son utilité, mais au prix de quelle laideur et de quelle platitude!

Par bonheur, le darwinisme social est en déclin, et la nouvelle génération philosophique qui s'élève, en France notamment, s'en détourne pour s'orienter vers d'autres idées. Je n'en veux pour preuve que ce titre significatif donné par un de nos jeunes littérateurs philosophes, M. Henri Mazel, à son dernier écrit : *La synergie sociale.* Synergie, c'est-à-dire sympathie forte, convergence énergique des désirs, des efforts, des amours. Voilà l'âme véritable du progrès. Car dire comme M. Gaston Richard, par exemple (1) — encore un jeune, et un jeune de talent — que l'agent principal du progrès est le *régime de la discussion*, de la lutte mitigée, du militarisme verbal et verbeux, autant dire que les agents principaux du progrès des sciences ce sont les congrès et non les laboratoires. Cette « Synergie sociale » est un des livres les plus touffus et les plus intéressants qui se puissent lire, et je n'entreprendrai pas de le faire connaitre, ni même de le résumer. Il y a là beaucoup de verve enthousiaste et juvénile, un fourmillement d'idées. Je ne m'attacherai qu'à deux points.

D'abord, entraîné par son adoration de l'amour, l'auteur, en certains passages, rabaisse vraiment trop l'intel-

(1) *Le socialisme et la science sociale.* (Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain, 1897.)

Digitized by Google

ligence. Je lui accorde volontiers qu' « il n'y a pas de société sans amour, comme il n'y a pas d'organisme sans sensibilité; sans faculté d'aimer, le génie lui-même serait vain, car les plus hautes découvertes ne pourraient rayonner de l'inventeur à l'humanité »; et, complétant à cet égard mes propres idées, ce n'est pas sans raison qu'il ajoute : « En ce sens, on peut dire que les hautes civilisations sont l'œuvre non seulement de l'élite, mais encore de la masse, puisque les conducteurs d'âmes seraient réduits à l'impuissance si ces âmes se révoltaient contre eux par envie ou par haine. » Mais est-ce une raison suffisante d'adopter la hiérarchie suivante : « Après lui (après l'amour), c'est la volonté qui vient par rang d'importance sociale; *à celle-ci l'intelligence est inférieure :* de deux nations, l'une énergique, l'autre cérébrale, ce sera la dernière qui mourra... » Ce sera la dernière qui mourra, c'est bien possible, mais c'est d'elle qu'aura vécu et se sera nourrie la survivante, simple vulgarisatrice et *applicatrice* des découvertes de la première. En réalité, M. Mazel se contredit ici, puisque, un peu partout dans son ouvrage, il fait tout procéder, en histoire, des cerveaux supérieurs. Au fond, le génie aussi est amour, il est synthèse, et la synthèse est la forme intellectuelle de la sympathie. L'idée géniale consiste à voir la conciliation logique ou finale de choses qui jusque-là se heurtaient ou se coudoyaient stérilement.

En second lieu, ne sacrifie-t-il pas lui-même, inconsciemment, au culte de la guerre ou du moins de la lutte? Il préconise l'amour, la bonté, la sympathie; mais il est aussi de ceux, et ils sont nombreux en France en ce moment, qui se font les apologistes de ce qu'ils appellent le « caractère ». Retremper le caractère, aguerrir le caractère, infuser du caractère au peuple français, qui, paraît-il, en est dépourvu, c'est là, suivant certains, la formule magique de notre prochaine régénération. Et il est des écoles dont tout l'enseignement se borne à paraphraser ces banalités, sans en préciser le sens. Il faut pourtant

Digitized by Google

choisir entre les diverses significations dont ce terme ambigu, le caractère, est susceptible; et le malheur est que, lorsqu'on cherche à combiner les acceptions multiples où il est entendu, on ne parvient, en général, qu'à cette notion toute négative : avoir du caractère, c'est, avant tout, n'avoir pas de cœur, ou, si l'on veut, l'avoir plus ou moins sec, dur, insensible. Le caractère, c'est le déploiement de la volonté *militante* encore plus que laborieuse. Aussi M. Barrès a-t-il pu voir en Napoléon un grand « professeur d'énergie », un grand fabricant de caractères. Et, de fait, quelle nation, plus que la France, en son quart de siècle d'épopée impériale ou d'élaboration révolutionnaire, a fait preuve d'admirable vigueur et de discipline du vouloir? Si donc M. Mazel veut avoir le droit d'admirer si fort l'énergie, et non pas seulement la synergie, ce qui n'est pas du tout la même chose, il doit se montrer moins sévère pour la Révolution française. Cependant, les pages qu'il lui consacre sont des plus fortes de son livre. Mais il s'est quelque peu démenti en les écrivant.

Je ne veux pas insister sur ces critiques et quelques autres réserves que j'aurais à faire. J'aime mieux finir en invitant le lecteur à contrôler par lui-même l'exactitude de mes observations; il n'aura pas à s'en repentir.

Octobre 1896.

G. TARDE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Les mystiques dans la littérature présente, par M. VICTOR CHARBONNEL.
(Paris, édition du *Mercure de France*.)

Il ne faut point prendre ce titre au pied de la lettre ni s'imaginer que l'auteur se soit borné à l'étude du mysticisme. Le fondement du mysticisme, c'est la croyance à la possibilité de rapports immédiats entre la créature et le créateur, c'est la persuasion qu'un dialogue se peut établir entre l'atome humain et le Père infini de tous les êtres.

M. l'abbé Charbonnel a volontairement élargi le cadre de son sujet et rapporté au mysticisme telles manifestations philosophiques ou religieuses qui ne sont avec lui qu'en connexité ou en parentage : la foi, par exemple, non la foi sèche, asservie aux textes de la routine, mais la foi chaleureuse et exaltée ; la crédulité qui souvent est un mode du scepticisme ; même la pitié et la charité agissant d'elles seules, sans arrière-pensée d'obéissance à aucune religion déterminée. Et cet élargissement de plan est légitime : aussitôt quitté le ferme sol des faits et de l'expérience, les plaines du rêve et de l'idéal se déroulent et se déroulent; charité, pitié, religion, mysticisme, en certains points distincts et hostiles, sont, par d'autres points, en continuelle endosmose.

L'évolution suivie par M. Charbonnel est donc celle de cette partie de la littérature contemporaine qui répugne au réalisme, au naturalisme, au *vérisme*, comme disent les Italiens; M. Charbonnel a proprement scruté et expliqué la renaissance de

Digitized by Google

l'idéalisme, si tant est que l'idéalisme ait jamais été voilé d'une éclipse assez dense et prolongée pour autoriser la croyance à sa disparition définitive.

Tel il s'était affirmé en des conférences et en des articles antérieurs, tel apparaît l'auteur en ce livre de début : esprit vaste et souple, prompt à s'assimiler et à dominer tous les sujets ; esprit éveillé à toutes les curiosités intellectuelles et sentimentales ; esprit généreux, menant la générosité jusqu'à l'ironie ; esprit audacieux et combatif, affranchi des préjugés de caste et d'école ; esprit religieux dont la religion tout ensemble volontaire et tendre rejette les formules fabriquées à la confection et le pharisaïsme.

Sévère à M. de Vogüé, « littérateur de salon », il éprouve de la sympathie pour Ernest Renan, qui « constamment affirma la valeur morale des religions, de toutes les religions ». Rappelez-vous la tempête d'invectives déchaînée par les publicistes catholiques sur la vie et sur la mort de Renan et lisez l'appréciation de M. Charbonnel : c'est la différence du jour à la nuit.

Lisez ce qu'il écrit des « marguilliers au verbe souverain et proscripteur » ; lisez comment il juge cette « odieuse race ».

« Sa foi est sans pitié et sans amour. Sa foi n'est pas la douce lampe du sanctuaire qui projette au loin, dans les ténèbres, la lueur mystique des vitraux et éclaire le chemin même des pauvres errants de la nuit. Sa foi est l'impitoyable table de la loi, la table de marbre où son gravées, en articles lapidaires, les seules vérités à reconnaître en ce monde, et devant laquelle, dressée à la porte du temple, il faut aveuglément s'incliner comme devant l'ordre de quelque tyran d'en haut, sous peine d'entendre des paroles de mort. Race odieuse de sectaires, celle qui a cette foi ! »

Le cri est sincère et poussé d'une belle indignation véhémente ; il n'est pourtant que l'affirmation du droit à la tolérance et cette affirmation court entre toutes les pages, entre toutes les lignes du livre de l'abbé Charbonnel ; elle y coule en bienfaisante fraîcheur.

Digitized by Google

Au lieu de dénigrer ceux dont il examine les œuvres, au lieu de les vouloir mesurer à une aune conventionnelle, l'auteur s'efforce à les comprendre, à dégager leur idée directrice pour l'élucider devant autrui; il entre chez la pensée de l'écrivain en visiteur respectueux ; si elle lui désagrée, il se retire tranquillement, sans malédiction ni sarcasme; rarement pareille bonne foi fut associée à intelligence semblablement aiguë.

Nous avons distingué, parmi les pages les mieux venues, celles consacrées à Baudelaire, à Barbey d'Aurevilly, à Villiers de l'Isle-Adam, à M. J.-K. Huysmans dont le Durtal de *Là-Bas* et d'*En Route* est bien, en effet, « le converti littéraire par excellence » ; à M. Édouard Schuré, ce noble penseur au style éclatant; et nous trouvons très juste que l'auteur tienne le cabaret du Chat-Noir pour le Bethléem du mysticisme: avec un peu de complaisance, les bocks du cabaretier-gentilhomme s'élèvent à la dignité de calices.

Seulement, nous sommes avertis par cette métaphore, si nous ne l'avions deviné depuis longtemps, que M. Charbonnel double son opinion de perspicacité narquoise et que, surtout quand il n'a pas l'air d'y toucher, il sait distinguer le mysticisme du *mystificisme*.

FRANZ MAHUTTE.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1896

Pages.

M. Wilmotte. Des réformes possibles 5
Ch. Sarolea. Le commerce des idées entre la France et l'Angleterre . 22
Albert Du Bois. Ch. Buls 46
Franz Foulon. Gertie. (*Suite.*) 66
Jules Carlier. Les vacances scolaires 79
J. Fleuriaux. L'esprit chrétien et le patriotisme 91

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1896

Ernest Gossart. Élisabeth d'Angleterre et ses prétendants. . . . 101
Franz Foulon. Gertie. (*Suite*) 125
Émile Stocquart. Les origines et le fonctionnement des lois sociales aux États-Unis. 137
Ch. Sarolea. Le commerce des idées entre la France et l'Angleterre. (*Suite.*) 155
E. Minnaert. Aux vieux combattants. (*Poésie.*) 170
J.-G. Freson. Augsburg 173
Ch. Rahlenbeck. L'empire sous les Luxembourgeois (Jean l'Aveugle). (*Suite.*) 186

CHRONIQUE D'ART :

G. R. Le 4e Salon du Cercle d'art « Le Sillon », au Musée moderne. 199

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE 1896

Pages.

Cte de Kerchove de Denterghem. Les préliminaires de la Révolution belge en 1830 201
Franz Foulon. Gertie. (*Suite.*) 223
Albert Du Bois. Une page de la vie d'une danseuse française, Mlle Théodore 236
Franz Mahutte. Chronique et chroniqueurs 260
Edmond Cattier. Le naturalisme littéraire 284

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE 1896

M. Wilmotte. La part du feu 305
Albert Du Bois. Une page de la vie d'une danseuse française, Mlle Théodore. (*Fin.*) 319
Franz Foulon. Gertie. (*Fin.*) 342
Cte de Kerchove de Denterghem. Les préliminaires de la Révolution belge en 1830. (*Fin.*) 359
Edmond Cattier. Le naturalisme littéraire. (*Suite.*) 391
Ch. Potvin. Gustave Frédérix, 1834-1894. 413
G. Tarde. Sympathie et synthèse 436

BIBLIOGRAPHIE :

FRANZ MAHUTTE. Les mystiques dans la littérature présente, par Victor Charbonnel. 443

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google